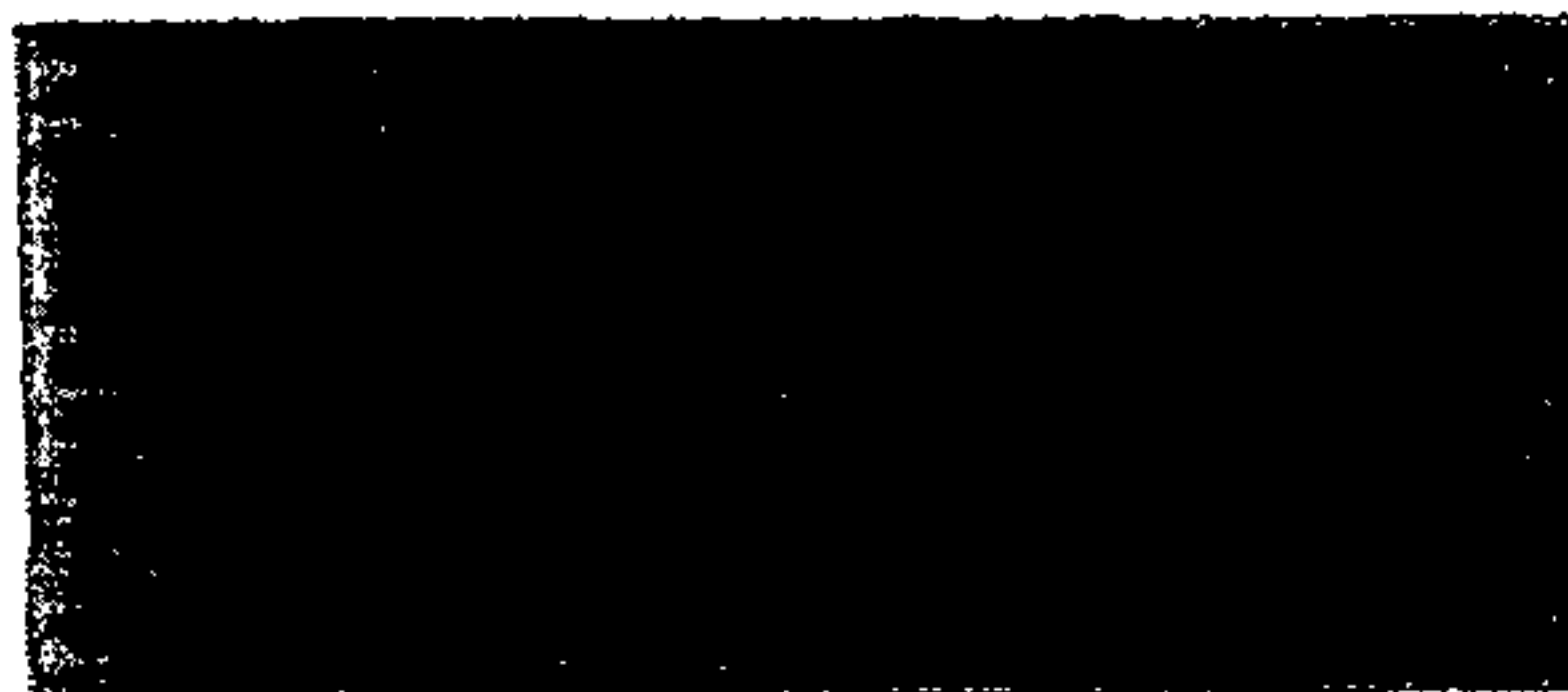


ANNEXES

AU CONTRAT D'APPORT PARTIEL D'ACTIF



rec les parties, les
été reliées par le
SEMBLACT R.C.
ute substitution ou
t seulement signées
age.

Volume 2

Volume 1

Annexe 1 (I)	Comptes séparés RTE au 31.12.04, plaquette et rapport Price
Annexe 1 (II)	Comptes sociaux EDF au 31.12.04
Annexe 1 (III)	Comptes sociaux C5 au 31.12.04
Annexe 1 (IV)	Impact Variations de Périmètre et liste immobilisations lot 2
Annexe 2.1	Liste du personnel transféré au 31 mai 2005
Annexe 2.2 (I)	Liste des accords d'entreprise
Annexe 2.2 (II)	Liste des accords locaux
Annexe 3.1.1.1 (I)	Liste marques et modèles Systèmes
Annexe 3.1.1.1 (II)	Liste marques et modèles Transport
Annexe 3.1.1.2 (I)	Protocole brevets
Annexe 3.1.1.2 (I)(bis)	Annexe protocole brevets
Annexe 3.1.1.2 (II)	Protocole logiciels réseaux (05.03.03)
Annexe 3.1.1.2 (II)(bis)	Avenant au Protocole logiciels réseaux
Annexe 3.1.1.2 (II)(ter)	Avenant n°2 au Protocole logiciels réseaux EUROSTAG
Annexe 3.1.1.2 (III)	Protocole Logiciels Transport
Annexe 3.1.1.2 (III)(bis)	Annexe protocole logiciels transport
Annexe 3.1.1.2 (III)(ter)	Protocole Développements Logiciels
Annexe 3.1.1.2 (IV)	Inventaire applications 01.04.05
Annexe 3.1.1.2 (IV)(bis)	Inventaire licences 01.04.05
Annexe 3.1.1.2 (V)	Valorisation des immobilisations incorporelles (extrait des comptes séparés RTE au 31/12/04)
Annexe 3.1.1.2 (VI)	Valorisation des immobilisations incorporelles en cours (extrait des comptes séparés RTE au 31/12/04)

Volume 2

Annexe 3.1.1.3 (I)	Liste des baux tertiaires
Annexe 3.1.1.3 (II)	Liste des baux habitation
Annexe 3.1.1.4 (I)	Liste des protocoles EDF RTE
Annexe 3.1.1.4 (II)	Liste des marchés achats
Annexe 3.1.1.4 (III)	Liste et descriptif des contrats clients
Annexe 3.1.2.1	Liste des immobilisations corporelles
Annexe 3.1.2.2 (I)	Liste des postes EDF-D avec installations RTE
Annexe 3.1.2.2 (II)	Liste des postes EDF-BPI avec installations RTE
Annexe 3.1.2.2 (III)	Liste des terrains EDF R&D abritant des installations RTE
Annexe 3.1.2.3	Immobilisations corporelles en cours (extrait des comptes séparés RTE au 31/12/04)
Annexe 3.1.2.4	Immobilisations financières
Annexe 3.1.2.5	Stocks et en-cours (extrait des comptes séparés RTE au 31/12/04)
Annexe 3.1.2.6	Avances et acomptes versés sur commande (extrait des comptes séparés RTE au 31/12/04)
Annexe 3.1.2.7	Créances d'exploitation (extrait des comptes séparés RTE au 31/12/04)
Annexe 3.1.2.8	Trésorerie et assimilé (extrait des comptes séparés RTE au 31/12/04)
Annexe 3.1.2.9	Charges constatées d'avance (extrait des comptes séparés RTE au 31/12/04)
Annexe 3.1.2.10	Autres comptes de régularisation (extrait des comptes séparés RTE au 31/12/04)
Annexe 3.2.1	Provisions pour risques et charges (extrait des comptes séparés RTE au 31/12/04)
Annexe 3.2.2 (I)	Litiges non provisionnés hors litiges sociaux
Annexe 3.2.2 (II)	Litiges sociaux non provisionnés
Annexe 3.2.3	Avances et acomptes reçus (extrait des comptes séparés RTE au 31/12/04)
Annexe 3.2.4	Dettes financières (extrait des comptes séparés RTE au 31/12/04)
Annexe 3.2.5	Dettes d'exploitation (extrait des comptes séparés RTE au 31/12/04)
Annexe 3.2.6	Autres dettes (extrait des comptes séparés RTE au 31/12/04, corrigé de l'impact lot 2)

Annexe 3.2.7	Ecart de conversion passif
Annexe 3.3	Engagements hors bilan RTE (et raccordement fichier)
Annexe 4	Protocole financier entre EDF et C5
Annexe 5	Validation transferts d'actifs lots 1 et 2, Compte de résultats RTE fin avril 2005 et autres

Annexe 3.1.1.3 (I)

Liste des baux tertiaires

Liste des baux RTE

NORMANDIE PARIS

SITE / Entité	ADRESSE	CODE POSTAL	VILLE	Bailleur	Nature fiscale	LOYER ANNUEL (K€)	Date échéance du bail	Nature du bail	Contact RTE	Forme et lieu de consultation
Exploitation GETNO	2/20/22 rue de Seine	92700	COLOMBES	SOFILO	Tertiaire	75	25 juillet 2019	bail à construction	G. Dumond	papier siège TENP
Exploitation GETNO	l'Escouvier	95400	Villiers le Bel	SOFILO	Tertiaire	76	26 juillet 2019	bail à construction	G. Dumond	papier siège TENP
Antenne GESCC Norm	1 à 7 rue Faraday	78100	St Quentin en Yvelines	EDISSIMO	Tertiaire	26	résilier au 31 mars 2005		G. Dumond	papier siège TENP
Antenne GESCC Normandie Paris	6, av Ampère	78180	St Quentin en Yvelines	GECINA	Tertiaire	104	31 décembre 2006	bail commercial	G. Dumond	papier siège TENP
Antenne GESCC TENP+CN2I (1)	Axe Pleyel F2 1-3 place Berline	93200	St-Denis	SIEMENS	Tertiaire	259	31 décembre 2008	bail commercial	G. Dumond	papier siège TENP
Antenne GESCC TENP+CN2I (2)	Axe Pleyel F2 1-3 place Berline	93200	St-Denis	SIEMENS	Tertiaire	1554	31/12/2008 négociation pour départ anticipé déc 2006	bail commercial	P. Julien	papier siège CN2I

	taxes	loyer	
(1) pour GESCC TENP (1/7ème de l'immeuble)	19 000 €	240 000 €	259 000 €
(2) pour CN2I (6/7ème de l'immeuble)	114 000 €	1 440 000 €	1 554 000 €

mars-05

Services centraux

SITE / Entité	ADRESSE	CODE POSTAL	VILLE	Bailleur	Nature fiscale	LOYER ANNUEL (K€)	Date échéance du bail	Nature du bail	Contact RTE	Forme et lieu de consultation
Centraux RTE+CNER	Immeuble Ampère	92400	La Défense Courbevoie	AL RAYAN	Tertiaire	7 139	30/09/2012	commercial	C. Vallet	papier. MIL Le Vermont
Centraux RTE	Immeuble Delalande	92400	La Défense Courbevoie	SIMIDEL	Tertiaire	1 337	31/12/2006	commercial	C. Vallet	papier. MIL Le Vermont
Centraux RTE+TENP	Immeuble Le Vermont (9 étages)	92000	Nanterre	DEUTSCHBANK	Tertiaire	5 024	30/06/2009	commercial	C. Vallet	papier. MIL Le Vermont
Centraux RTE	Tour Initiale	92919	Puteaux	IXIS AEW	Tertiaire	7 724	31/12/2015	commercial	C. Vallet	papier MIL Le Vermont
DMA	Immeuble COLBERT	78000	Versailles	NATIO VIE	Tertiaire	457	14/11/2011	commercial	C. Vallet	papier MIL Le Vermont

mars-05

Nord

SITE / Entité	ADRESSE	CODE POSTAL	VILLE	Bailleur	Nature fiscale	LOYER ANNUUEL (K€)	Date échéance du bail	Nature du bail	Contact RTE	Forme et lieu de consultation
Transport Electricité Nord-Est	62 rue Delos	59110	Marcq en Baroeul	SCI du 62 rue Louis Delos 32 rue Pontier 62380 LUMBRES	Tertiaire	995.4	31/10/2011	Commercial	D.SCREVE	Document papier Bureau D.Screve

EST

Pas de site tiers pour ce qui concerne l'Est. Tous les baux sont propriété RTE.

Rhône Alpes Auvergne

mars.05

SITE / Entité	ADRESSE	CODE POSTAL	VILLE	Bailleur	Nature fiscale	LOYER ANNUEL (K€)	Date échéance du bail	Nature du bail	Contact RTE	Forme et lieu de consultation
TERAA: GESCC	15, rue des Cuirassiers*	69399	LYON	TIERS	Tertiaire	loyer 2004 : 678,9 charges 2004 : maintenu et exploité par RTE. impôts 2004 : 87,8	30/10/2013 (ferme)	Commercial	E. FORASETTO	Papier, copie du bail au 5 rue des Cuirassiers bureau 320.
SERAA	Immeuble VIP 4ème étage 66-70 rue de la Villette	69003	LYON	RTE	Tertiaire	loyer 2004 : 293 charges 2004 : 54,6 impôts 2004 : 29,4	01/10/2010 désengagement -ment possible le 01/10/2007	Commercial	P. BIET	Papier à SERAA ou au VIP (SFCES)

(*) : Bâtiment partiellement sous-loué à EDF (24%).

mars-05

SITE / Entité	ADRESSE	CODE POSTAL	VILLE	Bailleur	Nature fiscale	LOYER ANNUUEL (K€)	Date échéance du bail	Nature du bail	Contact RTE	Forme et lieu de consultation
TESE Siège	Europarc de Pichaury Bât D4 1330 rue Guilbert de la Lauzière BP 50444	13592	Aix en Provence cedex 3	AIX OUEST B	Tertiaire	160	24/01/20012	Commercial	KLEIN Véronique 04,88,78,13, 32	Papier MGF à Aix en Provence
TESE GIMR	46 Rue Elsa TRIOLET	13008	Marseille	UIS (Union pour le financement d'Immeubles de Sociétés)	Tertiaire	443	40178	Commercial	VOLLONO Bernard 04,88,67,43, 13	Papier MGF à Aix en Provence
TESE GET Provence Alpes du Sud	251 RUE Louis Lépine Les Chabauds	13320	Bouc Bel Air	SOFILO	Tertiaire	385.7	25/05/2019 pour bail commercial	Bail à construction + bail commercial	Patrick ROBERT 04,42,65,67, 21	Papier MGF à Aix en Provence
TESE GESCC	51 Avenue de Hambourg	13008	Marseille	SCI EUGECOR	Tertiaire	355.3	40670	Commercial	DOLLA Martine 04,88,57,90, 19	Papier MGF à Aix en Provence

mars-05

SUD OUEST

SITE / Entité	ADRESSE	CODE POSTAL	VILLE	Bailleur	Nature Fiscale	LOYER ANNUEL (K€)	Date échéance du bail	Nature du bail	Contact RTE	Forme et lieu de consultation
Tranport Electricité Sud Ouest	19 allées James Watt	33708	MERIGNAC	SCI Bonord	Tertiaire	125 (+taxes)	31 dec 2013	bail commercial 3/6/9	Régis Quinta	Document papier local CIL
Antenne Aquitaine site Bordeaux	19 allées James Watt	33708	MERIGNAC	SCI Bonord	Tertiaire	39 (+taxes)	31 dec 2013	bail commercial 3/6/9	Régis Quinta	Document papier local CIL
Antenne RH	19 allées James Watt	33708	MERIGNAC	SCI Bonord	Tertiaire	51 (+taxes)	31 dec 2013	bail commercial 3/6/9	Régis Quinta	Document papier local CIL
GESCC + GIMR**MPT et achat	34 rue Henri Barbusse	31026	TOULOUSE	SOFILO	Tertiaire	935	40390	bail com 3/6/9	Régis Quinta	idem
Antenne LARO (part RTE TESO à l'intérieur d'un site partagé avec EDF signataire du bail)	Quai Port neuf	34000	BEZIERS	SOFILO	Tertiaire	57	31 dec 2012	bail com 3/6/9	Régis Quinta	idem
Antenne Aquitaine site de Pau	55 avenue du Loup	64000	PAU	Max MOREAU	Tertiaire	26 (+taxes)	40633	bail com 3/6/9	Régis Quinta	idem
GET MCO	4, rue Thomas Edison	87220	FEYTIAT	SOFILO	Tertiaire	230	31 dec 2010	bail com 3/6/9	Régis Quinta	idem
GET MCO	5, rue Lavoisier	15004	AURILLAC	SOFILO	Tertiaire	205	31 dec 2010	bail com 3/6/9	Régis Quinta	idem

OUEST

mars-05

SITE/Entité	ADRESSE	CODE POSTAL	VILLE	Bailleur	Nature fiscale	LOYER ANNUEL (K€)	Date échéance du bail	Nature du bail	Contact RTE	Forme et lieu de consultation	Commentaires
GET Anjou	Ecoparc - av des Fusillés	49412	SAUMUR	Sofilo	Tertiaire	300	Prise d'effet du bail au 1er septembre 1999. Bail conclu pour une durée de 12 ans sans possibilité de donner congé avant l'expiration des 12 années, sauf à payer la totalité des loyers en pénalités.	Bail commercial dont les conditions font référence au décret 53-960 du 30/09/1953 modifié et complété	Il est fait élection de domicile pour le preneur dans les locaux loués. Contact RTE : Mr GILLIER Franck (Resp Immob Logistique)	Il est fait élection de domicile pour le preneur dans les locaux loués...le bail est signé de C GERSCHWILE R pour EDF	Bail dont les conditions très contraignantes sont semble t'il intégralement applicables à RTE du simple fait que nous soyons présent dans les locaux
TEO + GIMR + GESCC +	75 bd Gabriel Lauriol	44326	NANTES	Sofilo	Tertiaire	850 répartis entre occupants RTE	Prise d'effet du bail au 1er septembre 1999. Bail conclu pour une durée de 12 ans sans possibilité de donner congé avant l'expiration des 12 années, sauf à payer la totalité des loyers en pénalités.	Bail commercial dont les conditions font référence au décret 53-960 du 30/09/1953 modifié et complété	Il est fait élection de domicile pour le preneur dans les locaux loués. Contact RTE : Mr GILLIER Franck (Resp Immob Logistique)	Il est fait élection de domicile pour le preneur dans les locaux loués...le bail est signé de C GITAUX pour EDF	Bail dont les conditions très contraignantes sont semble t'il intégralement applicables à RTE du simple fait que nous soyons présent dans les locaux
Agence Acha	75 bd Gabriel Lauriol	44326	NANTES	Sofilo	Tertiaire						
Agence com	75 bd Gabriel Lauriol	44326	NANTES	Sofilo	Tertiaire						
Agence RH RTE	Parc de la Rivière, 285 rue Louis de Broglie	44326	NANTES	Tiers	Tertiaire	50	Prise d'effet du bail au 1er février 2004. Bail conclu pour une durée de 9 ans avec faculté de donner congé à l'expiration de chaque période triennale en avisant le bailleur 6 mois avant l'expiration due la période en cours.	Bail commercial dont les conditions font référence au décret 53-960 du 30/09/1953 et à la loi 85-987 du 25/01/1985 sur les redressements et liquidations judiciaires	Il est fait élection de domicile pour le preneur dans les locaux loués...d'où contact RTE : Mr BOULAY Christian ou Mr GILLIER Franck (Resp Immob Logistique)	Il est fait élection de domicile pour le preneur dans les locaux loués...le bail est signé d'André MERLIN	Le bailleur s'engage à accepter que le preneur cède le présent bail à tout service ou unité du groupe EDF, ou à la société mère du preneur si celui-ci venait à être filialisé

SITE / Entité	ADRESSE	CODE POSTAL	VILLE	Bailleur	Nature fiscale	LOYER ANNUEL (K€)	Date échéance du bail	Nature du bail	Contact RTE	Forme et lieu de consultation	Commentaires
Med du travail	1 rue Floreal	44300	NANTES	Sofilo	Tertiaire	30	Du 1er janvier 2004 au 30 novembre 2005. SOFILO a donné son accord oral pour prolonger ce bail temps que le médecin n'a pas emménagé dans ses futur locaux prévus dans le bâtiment social.	De convention expresse entre les parties, le bail est exclu du champs d'application des articles L 145-1 et suivants du code de commerce et du décret 53-960 du 30/09/1953 pour articles non codifiés.	Il est fait élection de domicile pour le preneur dans les locaux loués...le bail est signé d'André MERLIN	Il est fait élection de domicile pour le preneur dans les locaux loués...le bail est signé d'André MERLIN	Nous demandons une prolongation par écrit à SOFILO prochainement

Annexe 3.1.1.3 (II)

Liste des baux habitation

commune	C. P.
BETHUNE	62400
BETHUNE	62400
BETHUNE	62400
BONNINGUES	62340
BONNINGUES	62340
BONNINGUES	62340
BONNINGUES	62340
BONNINGUES	62340
BONNINGUES	62340
BONNINGUES	62340
BONNINGUES	62340
BONNINGUES	62340
GRANDE-SYNTHÉ	59760
GRANDE-SYNTHÉ	59760
GRANDE-SYNTHÉ	59760
GRANDE-SYNTHÉ	59760
GRANDE SYNTHÉ	59760
AMIENS	80000
AMIENS	80000
AMIENS	80000
AMIENS	80000
AMIENS	80000
LABOURSE	62113
LABOURSE	62113
LABOURSE	62113
BEUVRY	62660
BEUVRY	62660

commune	C. P.
VALENCIENNES	59300
VALENCIENNES	59300
VALENCIENNES	59300
VALENCIENNES	59300
VALENCIENNES	59300
ROEULX	59172
ROEULX	59172
ROEULX	59172
ROEULX	59172
ROEULX	59172
ROEULX	59172
VENDIN LE VIEIL	62880
VENDIN LE VIEIL	62880
VENDIN LE VIEIL	62880
VENDIN LE VIEIL	62880
VENDIN LE VIEIL	62880
VENDIN LE VIEIL	62880
VENDIN LE VIEIL	62880
VENDIN LE VIEIL	62880
VENDIN LE VIEIL	62880
DON	59272
DON	59272
FACHES THUMENIL	59155
WASQUEHAL	59290
WASQUEHAL	59290
WASQUEHAL	59290
WASQUEHAL	59290
WASQUEHAL	59290
WASQUEHAL	59290
WASQUEHAL	59290

commune	C. P.
REIMS	51100
REIMS	51100
REIMS	51100
REIMS	51100
REIMS	51100
TINQUEUX	51430
TINQUEUX	51430
La Francheville	8510
Villers Semeuse	8000
Villers Semeuse	8000
Villers Semeuse	8000
BEAUTOR	02800
BEAUTOR	02800
BEAUTOR	02800
BEAUTOR	02800
BEAUTOR	02800

commune	C. P.
LAMBESART	59130
VENDIN LE VIEIL	62880

GET ARTOIS

adresse locale	noyau dur
78RUE DU 11 NOVEMBRE	OUI
86 RUE DU 11 NOVEMBRE	OUI
185 rue du Pré des Sœurs	OUI
1 Chemin Départemental	OUI
2 Chemin Départemental	OUI
3 Chemin Départemental	OUI
4 Chemin Départemental	OUI
5 Chemin Départemental	OUI
6 Chemin Départemental	OUI
7 Chemin Départemental	OUI
8 Chemin Départemental	OUI
5 Route du Champ d'Aviation	OUI
6 Route du Champ d'Aviation	OUI
66 RUE P ET M. CURIE	OUI
84 RUE P ET M CURIE	OUI
31 AV. HUBERT DUBEDOUT	OUI
91 RUE F.ROOSEVELT	OUI
95 RUE F.ROOSEVELT	OUI
97 RUE F.ROOSEVELT	OUI
93 BIS RUE F.ROOSEVELT	OUI
93 RUE F.ROOSEVELT	OUI
12 RUE DESUERT	OUI
14 RUE DESUERT	OUI
18 RUE DESUERT	OUI
129 ROUTE DE LILLE	NON
125 ROUTE DE LILLE	NON

GET FLANDRE HAINAUT

adresse locale	noyau dur
45 RUE E.MACAREZ	OUI
49 BIS RUE E.MACAREZ	OUI
49 TER RUE E.MACAREZ	OUI
9 RUE DES GLACIS	OUI
11 RUE DES GLACIS	OUI
11 POSTE GROS-CAILLOU	OUI
9 POSTE GROS-CAILLOU	OUI
7 POSTE GROS-CAILLOU	OUI
6POSTE GROS-CAILLOU	OUI
5 POSTE GROS-CAILLOU	OUI
8 POSTE GROS-CAILLOU	OUI
2 RUE DU STADE	OUI
4 RUE DU STADE	OUI
1 RUE DU STADE	OUI
6 RUE DU STADE	OUI
8 RUE DU STADE	OUI
1 RUE AMPERE	NON
3 RUE AMPERE	NON
7 RUE AMPERE	OUI
3 RUE DES SPORTS	OUI
1 Route de la Centrale	OUI
9 Route de la Centrale	NON
123 AVENUE DE ROUEN	NON
66 RUE DU HT-VINAGE	OUI
70 RUE DU HT-VINAGE	OUI
72 RUE DU HT-VINAGE	OUI
68 RUE DU HT-VINAGE	OUI
82 RUE DU HT-VINAGE	OUI
5 RUE E.ZOLA	OUI
9 RUE E.ZOLA	OUI

GET CHAMPAGNE ARDENNES

adresse locale	noyau dur
84 Rue Gosset chambre 1	OUI
84 Rue Gosset chambre 2	OUI
84 Rue Gosset chambre 3	OUI
18 Rue Martin Peller	OUI
93 rue Paul V. Couturier	NON
44 Rue Diderot	OUI
6 Rue Louise de Vilmorin	OUI
12 Rue du Chemin Vert	OUI
5 Rue Roger Gaignot	OUI
18 Rue Jean Jaurès	OUI
Les Charmilles 9 rue J.B.Clément	OUI
39 RUE LOUIS LUMIERE	OUI
41 RUE LOUIS LUMIERE	OUI
43 RUE LOUIS LUMIERE	OUI
45 RUE LOUIS LUMIERE	OUI
49 RUE LOUIS LUMIERE	NON

ETAT MAJOR

adresse locale	noyau dur
43 RUE P ET M CURIE	NON
5 RUE AMPERE	OUI

GET AUVERGNE

commune	C. P.	adresse locale	noyau dur
CLERMONT FERRAND	63000	76 RUE DE NOHANENT	NON
ORCINES	63870	POSTE EDF D'ENVAL	OUI
ORCINES	63870	POSTE EDF D'ENVAL	OUI

GET LYONNAIS

commune	C. P.	adresse locale	noyau dur
VAULX EN VELIN	69120	156 AVENUE PAUL MARCELLIN	NON

GET SAVOIE

commune	C. P.	adresse locale	noyau dur
ALBERTVILLE	73200	38 RUE PASTEUR	OUI
ALBERTVILLE	73200	137 AVENUE DE PONT DE RHONNE	OUI

GIMR

commune	C. P.	adresse locale	noyau dur
MONTIGNY LE BRETONNEUX	78180	26 RUE ANTOINE DE LAVOISIER	NON
MONTIGNY LE BRETONNEUX	78180	9 RUE BUFFON	NON
BOURG LA REINE	92340	20 RUE DE FONTENAY	NON

GESCC

commune	C. P.	adresse locale	noyau dur
PARIS	75015	39 RUE DE LA QUINTINIE	NON
MONTIGNY LE BRETONNEUX	78180	19 RUE GEORGE BUFFON	NON
RUEIL MALMAISON	92500	10 ALLEE ARISTIDE MAILLOL	NON
SURESNES	92150	23 RUE DU DOCTEUR ROUX	NON
VANVES	92170	22 RUE GEORGES CLEMENCEAU	NON
DEUIL LA BARRE	95170	1 SENTIER DU PONT DE GROSLAY	NON

GET BASSE SEINE

commune	C. P.	adresse locale	noyau dur
LA VAUPALIERE	76150	477 ROUTE DE DUCLAIR	OUI
LA VAUPALIERE	76150	595 ROUTE DE DUCLAIR	OUI
LA VAUPALIERE	76150	613 ROUTE DE DUCLAIR	OUI
LA VAUPALIERE	76150	627 ROUTE DE DUCLAIR	OUI
ROUXMESNIL BOUTEILLES	76370	7 RESIDENCE NICOLAS SAINT-SAENS	OUI
YAINVILLE	76480	201 RUE JAMES WATT	NON
YAINVILLE	76480	2 RUE PAUL JANET Garage	NON
YAINVILLE	76480	236 RUE PAUL JANET	NON
ST AUBIN SUR SCIE	76550	23 RUE DE LA CROIX DE PIERRE	OUI
ROUGEMONTIERS	27350	CD N° 94	OUI
ROUGEMONTIERS	27350	CD N° 94	OUI
ROUGEMONTIERS	27350	CD N° 94	OUI
ROUGEMONTIERS	27350	CD N° 94	OUI
EVREUX	27000	640 rue Cocherel	OUI
CLEON	76410	CHEMIN DES GARDES N°295	OUI
CLEON	76410	CHEMIN DES GARDES N°303	OUI

GET EST

commune	C. P.	adresse locale	noyau dur
VERNOU LA CELLE S /SEINE	77670	13 MOULIN DES SERPES	OUI
THIAIS	94320	4 BIS SQUARE DU GASSELET	NON
VITRY SUR SEINE	94400	21 RUE FRANCK CHAUVÉAU	OUI
VITRY SUR SEINE	94400	21 RUE FRANCK CHAUVÉAU	OUI
VITRY SUR SEINE	94400	13 RUE FRANCK CHAUVÉAU	NON
VITRY SUR SEINE	94400	21 RUE FRANCK CHAUVÉAU	OUI
VITRY SUR SEINE	94400	17 RUE FRANCK CHAUVÉAU	OUI
VITRY SUR SEINE	94400	11 RUE FRANCK CHAUVÉAU	NON
VITRY SUR SEINE	94400	11 RUE FRANCK CHAUVÉAU	OUI
VITRY SUR SEINE	94400	11 RUE FRANCK CHAUVÉAU	OUI
VITRY SUR SEINE	94400	11 RUE FRANCK CHAUVÉAU	OUI
VITRY SUR SEINE	94400	9 RUE FRANCK CHAUVÉAU	OUI
VITRY SUR SEINE	94400	17 RUE FRANCK CHAUVÉAU	OUI
VITRY SUR SEINE	94400	17 RUE FRANCK CHAUVÉAU	OUI
VITRY SUR SEINE	94400	61 RUE VICTOR RUIZ	NON
CHOISY LE ROI	94600	18 RUE H CORVOL	NON
CHOISY LE ROI	94600	8 VOIE DES ROSES	NON
LES ORMES SUR VOULZIE	77134	RN 376	OUI
VILLEJUIF	94800	32 RUE HENRI BARBUSSE	NON

GET NORD OUEST

commune	C. P.	adresse locale	noyau dur
PLAISIR	78370	4 RUE DE L ESCARGOT	NON
PUTEAUX	92800	20 RUE VOLTA	OUI
CLAIROIX-COMPIEGNE	60200	10 R DE FLANDRE	OUI
PUTEAUX	92800	23 RUE VOLTA	OUI
PONT L'EVEQUE	60400	487 RUE DE LA LIBERATION	OUI

GET NORMANDIE

commune	C. P.	adresse locale	noyau dur
RANVILLE	14860	108IS RUE DU CHEMINOT LONGUEVAL	NON
IFS	14123	38 RUE DE BRETAGNE	NON
IFS	14123	49 RUE DE BRETAGNE	NON
IFS	14123	9 RUE N.D DES CHAMPS	NON

GET SUD OUEST

commune	C. P.	adresse locale	noyau dur
PLAISIR	78370	7 RUE DE LA VOLUTE	NON
LISSES	91090	33 RUE DE L'EGLANTIER	OUI
SOISY SUR SEINE	91450	6 SQUARE MICHEL DE MONTAIGNE	NON
ETRECHY	91580	32 RUE SALVADOR ALLENDE	NON
ISSY LES MOULINEAUX	92130	52 BIS RUE HOCHÉ	NON
LEVALLOIS PERRET	92300	16 AVENUE DE L EUROPE	NON
CHAVILLE	92370	4 RUE DU 8 MAI 1945	NON
CHARENTON LE PONT	94220	3 RUE DE L'ARCHEVECHE /STUDIO N°3	OUI
CHARENTON LE PONT	94220	3 RUE DE L'ARCHEVECHE /MAI N°1	OUI
CHARENTON LE PONT	94220	3 RUE DE L'ARCHEVECHE /APP N°2	OUI
CHARENTON LE PONT	94220	3 RUE DE L'ARCHEVECHE /MAI N°5	OUI
CHARENTON LE PONT	94220	3 RUE DE L'ARCHEVECHE /APP N°4	OUI
ST GERMAIN LES ARPAJON	91290	6 RUE CHANTELOUP	OUI
ST GERMAIN LES ARPAJON	91290	8 RUE CHANTELOUP	OUI
MAUREPAS	78310	PL. DE L'AGIOT/2 RUE DU CHATILLONNAIS	NON
LES MUREAUX	78130	114 RUE PIERRE CURIEL	OUI
LES MUREAUX	78130	116 RUE PIERRE CURIEL	OUI

GET CEVENNES

commune	C. P.	adresse locale	Nom occupant	noyau dur
NIMES	30000	85 RUE PIERRE SEMARD	MUNDWILLER NICOLE	NON
NIMES	30000	2 RUE DU STAND 2° ET	BEBENGUT MARC	NON
NIMES	30000	2 RUE DU STAND RDC	CASTANO JEAN LOUIS	NON
NIMES	30000	4 RU DU STAND	CASANOVAS Sebastien	NON
NIMES	30000	4 RUE DU STAND 1° Et	CRETIN PATRICK	NON
NIMES	30000	4 RUE DU STAND 2°Et	FIBLA YVES	NON
NIMES	30900	438 CHEMIN DE CARSALADES	BAUER JEAN CLAUDE	NON
NIMES	30000	37 RUE JACQUES CARTIER	DUTOIT JACQUES	NON
NIMES	30000	89 RUE JACQUES CARTIER	BAUQUIN Bertrand	OUI
NIMES	30900	14 CHEMIN DES COLLINES	FOURNIER ERIC	OUI
TAVEL	30126	CHEMIN DES VIGNOBLES	CHAINE Emmanuel	OUI
TAVEL	30126	CHEMIN DES VIGNOBLES	CHAUDOUARD YVES	OUI
TAVEL	30126	CHEMIN DES VIGNOBLES	ROMAN THIERRY	OUI
AVIGNON	84000	10 RUE HENRI MATISSE	PREVOST OLIVIER	OUI
AVIGNON	84000	14 RUE HENRI MATISSE	EBERLAND PHILIPPE	OUI
AVIGNON	84000	24 RUE HENRI MATISSE	SIMON LUDOVIC	OUI
AVIGNON	84400	228 AV DE LAMANDIER	PAYET YANNIS	OUI
LE PONTET	84130	17 ALLEE DES TULIPES	LERICHE ERIC CLAUDE	OUI
LE PONTET	84130	19 ALLEE DES TULIPES	HUGUES CHRISTIAN,PHILIPPE	OUI

GET ALPES PROVENCE

commune	C. P.	adresse locale	Nom occupant	noyau dur
GAP	05000	4 RUE ALPHONSE DAUDET	PEDACCINI BERNARD	NON
GAP	05000	4 RUE ALPHONSE DAUDET	KUHFIELD HENRI	NON

GESCC

commune	C. P.	adresse locale	Nom occupant	noyau dur
MARSEILLE	13008	58 AVENUE JULES CANTINI	LINGUA LAURENT	non
MARSEILLE	13008	15 BD VINCENT DELPUCH/ GAR	LINGUA LAURENT	idem

GESCC

commune	C. P.	adresse locale	Nom occupant	noyau dur
MARSEILLE	13008	35 BOULEVARD BARRAL	CAEDDU GEORGES	non
MARSEILLE	13006	24 RUE MENPENTI	FABVRE SYLVIE	non

GET CHAMPAGNE MORVAN

commune	C. P.	adresse local	noyau dur
CRENEY PRES TROYES PONT STE MARIE	10150	Poste EDF CRENEY Logement 1	OUI
CRENEY PRES TROYES PONT STE MARIE	10150	Poste EDF CRENEY Logement 3	OUI
CRENEY PRES TROYES PONT STE MARIE	10150	Poste EDF CRENEY Logement 4	OUI
CRENEY PRES TROYES PONT STE MARIE	10150	Poste EDF CRENEY Logement 5	OUI
CRENEY PRES TROYES PONT STE MARIE	10150	Poste EDF CRENEY Logement 6	OUI
CRENEY PRES TROYES PONT STE MARIE	10150	Poste EDF CRENEY Logement 7	OUI
CRENEY PRES TROYES PONT STE MARIE	10150	Poste EDF CRENEY Logement 8	OUI
CRENEY PRES TROYES PONT STE MARIE	10150	Poste EDF CRENEY Logement 9	OUI
CRENEY PRES TROYES PONT STE MARIE	10150	Poste EDF CRENEY Logement 10	OUI
CRENEY PRES TROYES PONT STE MARIE	10150	Poste EDF CRENEY Logement 11	OUI
CRENEY PRES TROYES PONT STE MARIE	10150	Poste EDF CRENEY Logement 12	OUI
CRENEY PRES TROYES PONT STE MARIE	10150	Poste EDF CRENEY Logement 13	OUI
CRENEY PRES TROYES PONT STE MARIE	10150	Poste EDF CRENEY Logement 15	OUI
CRENEY PRES TROYES PONT STE MARIE	10150	Poste EDF CRENEY Logement 17	OUI
CRENEY PRES TROYES PONT STE MARIE	10150	Poste EDF CRENEY Logement 18	OUI
CRENEY PRES TROYES PONT STE MARIE	10150	Poste EDF CRENEY Logement 19	OUI
CRENEY PRES TROYES PONT STE MARIE	10150	Poste EDF CRENEY Logement 20	OUI
CRENEY PRES TROYES PONT STE MARIE	10150	Poste EDF CRENEY Logement 21	OUI
CRENEY PRES TROYES PONT STE MARIE	10150	Poste EDF CRENEY Logement 22	OUI
CRENEY PRES TROYES PONT STE MARIE	10150	Poste EDF CRENEY Logement 23	OUI
SAINT-ANDRE LES VERGERS	10120	7 rue Georges Ducarroz	OUI
TROYES	10000	5 Boulevard Danton	OUI
TONNERRE	89700	21 rue des Champs Boudons	OUI

GET LORRAINE

commune	C. P.	adresse local	noyau dur
BRIEY	54150	7 Avenue Albert de Briey	NON
LANEUVEVILLE-DVT-NANCY	54410	2A route de Gérardcourt	OUI
LANEUVEVILLE-DVT-NANCY	54410	2B rue de Gérardcourt	OUI
VILLERS LES NANCY	54600	34 av. Champenoux (ou du Château)	OUI
VILLERS LES NANCY	54600	9 rue Chopin	NON
METZ	57000	6 rue du nid de sogne	OUI
METZ	57070	120 rue de Tivoli	OUI
METZ	57070	122 rue de Tivoli	OUI
METZ	57070	124 rue de Tivoli	OUI
METZ	57070	126 rue de Tivoli	OUI
METZ	57071	130 rue de Tivoli	OUI
METZ	57070	128 rue de Tivoli	OUI
METZ	57070	53 A rue de Tivoli	OUI
METZ	57070	53 B rue de Tivoli	OUI
METZ BORNY	57070	10 rue de Villers	NON
METZ BORNY	57070	12 rue de Villers	NON
METZ BORNY	57070	14 rue de Villers	NON
METZ BORNY	57070	2 rue de Villers RdC	NON
METZ BORNY	57070	8 rue de Villers	NON
MONTIGNY LES METZ	57158	16 rue Pierre de Coubertin	OUI
SAINT AVOLD	57500	2 Impasse Caroline	OUI
SAINT AVOLD	57500	2 Impasse de Géorgie	OUI
SAINT AVOLD	57500	21 Avenue de Longchamp	OUI
SAINT AVOLD	57500	25 Avenue de Longchamp	OUI
SAINT AVOLD	57500	4 Impasse du Montana	OUI
SAINT AVOLD	57500	5 Impasse du Montana	OUI
VINCEY	88450	13 rue Gaston Keilling	OUI
VINCEY	88450	15 rue Gaston Keilling	OUI
VINCEY	88450	17 rue Gaston Keilling	OUI
VINCEY	88450	19 rue Gaston Keilling	OUI
VINCEY	88450	30 rue Gaston Keilling	OUI
VINCEY	88450	5 rue Gaston Keilling	OUI
VINCEY	88450	7 rue Gaston Keilling	OUI

GET ALSACE

commune	C. P.	adresse local	noyau dur
KINGERSHEIM	68260	78 rue du Mar. de Latire de Tassigny	OUI
SIERENTZ	68510	1 RUE DES TULIERIES	NON

GESCC

commune	C. P.	adresse local	noyau dur
MONTCHANIN	71210	1 RUE DES VERDIERS	OUI
MONTCHANIN	71210	3 RUE DES VERDIERS	OUI
VILLERS LES NANCY	54600	23 RUE DE SAURUPT	OUI

GIMR

commune	C. P.	adresse local	noyau dur
NANCY	54000	21 rue Sergent Bobillot	OUI
NANCY	54000	11 bid D'Haussonville 2E ET.	NON

GET ANJOU

commune	C. P.	adresse local	noyau dur
SAUMUR	49400	13 RUE DE L ARCHE	OUI

GET POITOU CHARENTES

commune	C. P.	adresse local	noyau dur
LA ROCHELLE	17000	35 RUE DELABARRE	OUI

GET SOLOGNE

commune	C. P.	adresse local	noyau dur
ORLEANS	45000	80 BIS RUE DU FAUBOURG BANNIER	OUI
ORLEANS	45000	80 BIS RUE DU FAUBOURG BANNIER	OUI
ORLEANS	45000	80 BIS RUE DU FAUBOURG BANNIER	OUI
ORLEANS	45000	80 BIS RUE DU FAUBOURG BANNIER	OUI
CUZION	36190	3 CITE DES COUVIELLES	OUI

GESCC

commune	C. P.	adresse local	noyau dur
NANTES	44100	13 RUE COROT	NON
REZE	44400	16 RUE DU PELICAN	NON

GET BEARN

commune	C. P.	adresse locale	noyau dur
PAU	64000	3 RUE DES DAMES DE ST MAUR	NON

GET MASSIF CENTRAL OUEST

commune	C. P.	adresse locale	noyau dur
AURILLAC	15000	8 PLACE DU CHAMP DE FOIRE	OUI
ST AFFRIQUE	12400	351 avenue JEAN JAURES	OUI
ST AFFRIQUE	12400	321 avenue JEAN JAURES	OUI
LIMOGES	87000	8 AVENUE DES COUTURES	NON

GET LARO

commune	C. P.	adresse locale	noyau dur
BEZIER	34500	32 RUE CROIX DE POUMEYRAC	OUI
BEZIER	34500	1 IMPASSE DES CHALET	OUI
BEZIER	34500	17 RUE DE LA GAYONNE	NON
BEZIER	34500	20 RUE DE LA GAYONNE	OUI
BEZIER	34500	20 AV DE BADONES PROLONGEE	OUI
BEZIER	34500	20 AV DE BADONES PROLONGEE	OUI
BEZIER	34500	20 AV DE BADONES PROLONGEE	OUI
BEZIER	34500	20 AV DE BADONES PROLONGEE	OUI
BEZIER	34500	8 RUE DES BOULEAUX	NON
BEZIER	34500	ANCIENNE ROUTE DE BEDARIEUX	OUI
CASTELNAU D AUDE	11700	GRPT. LA GAUDIERE	OUI
CASTELNAU D AUDE	11700	GRPT. LA GAUDIERE LOG N°1	OUI
PERPIGNAN	66000	9 RUE MATHIEU DE DOMBASLE	OUI

GET PYRENEES

commune	C. P.	adresse locale	noyau dur
TOULOUSE	31200	89 RUE JEAN GAYRAL	OUI
TOULOUSE	31200	89 bis RUE JEAN GAYRAL	OUI
TOULOUSE	31200	89 ter RUE JEAN GAYRAL	OUI
TOULOUSE	31200	110 RUE DE CUGNEAUX	NON

GESCC

commune	C. P.	adresse locale	noyau dur
TOULOUSE	31300	1 RUE DE L'OASIS	NON
BEZIERS	34500	42 RUE DES CHATAIGNIERS	NON
BEZIERS	34500	ANCIENNE ROUTE DE BEDARIEUX	NON

GIMR

commune	C. P.	adresse locale	noyau dur
TOULOUSE	31300	1 RUE DE L OASIS	NON
TOULOUSE	31300	4 RUE D'ALES	NON

GGF SYSTEME ELECTRIQUE

SYSTEME ELECTRIQUE RHONE ALPES AUVERGNE

commune	C. P.	adresse local	noyau dur
VILLEURBANNE	69100	3 RUE RENE	NON

SYSTEME ELECTRIQUE PLAQUE OUEST

commune	C. P.	adresse local	noyau dur
NANTES	44300	26 RUE PAUL DELTOMBE	NON
NANTES	44300	64 BVD GABRIEL LAURIOL	NON

SYSTEME ELECTRIQUE PLAQUE SUD EST

commune	C. P.	adresse local	noyau dur
MARSEILLE	13008	35 BD BARRAL	NON

SYSTEME ELECTRIQUE NORMANDIE PARIS

commune	C. P.	adresse local	noyau dur
MAUREPAS	78310	12 SQUARE VALENSOLE	NON
MONTIGNY LE BRETONNEUX	78180	29 RUE GEORGES BUFON	NON
RUEIL MALMAISON	92500	21-25 RUE MICHELET	NON
COURBEVOIE	92400	226-230 RUE J.B. CHARCOT	NON
PLAISIR	78370	74 AVENUE DU CHATEAU	NON
PLAISIR	78370	25 RUE DE LA VOLUTE	NON

SYSTEME ELECTRIQUE NORD EST

commune	C. P.	adresse local	noyau dur
VENDIN LE VIEIL	62880	3 RUE DU STADE	OUI

commune	C. P.	adresse local	noyau dur
PARIS	75011	15 AVENUE DE TAILLEBOURG	NON
PARIS	75012	61 RUE CROZATIER	NON
PARIS	75017	13 SOARE GABRIEL FAURE	NON
PARIS	75017	190 BD MALESHERBES	NON
PARIS	75016	15 RUE ERLANGER/GAR	NON
VERSAILLES	78000	41 BD DE LA REINE	NON
MARLY LE ROI	78160	22 AVENUE DE LABREUVOIR	NON
MARLY LE ROI	78160	33 AV AUGUSTE RENOIR	NON
PORCHEVILLE	78440	31 AVENUE TIBALDI	NON
LOUVECIENNES	78430	5 RESIDENCE DU PARC DU CHÂTEAU	NON
COURBEVOIE	92400	253 BD ST DENIS	NON
GARCHES	92380	1 PASSAGE DU CLOS	NON
LEVALLOIS PERRET	92300	31 RUE MARIUS AUFAN	NON
SEVRES	92310	32 RUE DE LA MONESSE	NON
RUEIL MALMAISON	92500	10 PLACE DES IMPRESSIONNISTES	NON
ST MAUR DES FOSSES	94100	15 AVENUE DE CONDE	NON
CHENNEVIERES S/ MARNE	94430	18 RUE H.MATISSE	NON
BEAUCHAMP	95250	6 AVENUE DE LA ROCHEFOUCAULT	NON
LOMME	59160	77 RUE WINSTON CHURCHILL	NON
NANTES	44100	9 RUE DE LA METHODE	NON
MARSEILLE	13006	105 BD NOTRE- DAME	NON
DEUIL LA BARRE	95170	5 SENTIER DU PONT DE GROSLAY	NON

01/06/2005

CNER

commune	C. P.	adresse local	noyau dur
NANTES	44300	22 RUE PIETRUS JOUBERT	NON
RUEIL MALMAISON	92500	99 AVENUE ALBERT 1ER	NON
LUISANT	45000	19 RUE DE LA LIBERTE	NON
CHATOU	78400	21 RUE LABELONYE	NON

CNII

commune	C. P.	adresse local	noyau dur
PARIS	75017	24 RUE DAUBIGNY	NON
JOINVILLE LE PONT	94000	66 RUE DE PARIS	NON

CNES

commune	C. P.	adresse local	noyau dur
PARIS	75011	21 RUE SAINT SEBASTIEN	NON
PORCHEVILLE/ GARGENVILLE	78440	6 CITE TIBALDI	NON
VERSAILLES	78000	24 PROMENADE MONA LISA	NON

LIEU		PROPRIETAIRE			CLASSEMENT
commune	C. P.	adresse locale	RTE	Filiale EDF (GGF)	Tiers noyau dur
PARIS	75018	70 RUE JOSEPH DE MAISTRE			1 NON
PARIS	75008	23 RUE DEDIMBOURG			1 NON
PARIS	75009	21 RUE CONDORCET			1 NON
PARIS	75009	12 RUE TURGOT (garage)			1 NON
PARIS	75013	111 RUE BOBILLOT			1 NON
PARIS	75015	14 PLACE ETIENNE PERNET			1 NON
PARIS	75015	128 RUE DE LA CROIX NIVERT (parking)			1 NON
PARIS	75015	1 BIS RUE DARSONVAL			1 NON
PARIS	75017	14 RUE DU COLONEL MOLL			1 NON
PARIS	75017	20 BIS AVENUE CARNOT (garage)			1 NON
NOGENT SUR MARNE	94130	1 AVENUE BEAUSEJOUR			1 NON
LE CHESNAY	78150	9 SQUARE MONDOVI			1 NON
LA GARENNE COLOMBES	92250	29 RUE JEAN BONAL			1 NON
COLOMBES	92700	10 AVENUE EMILE GRAND			1 NON
LEVALLOIS PERRET	92300	5 RUE MARCEL CERDAN			1 NON
ST CLOUD	92210	6 PLACE DU MOUSTIER			1 NON
LAMBESC	13410	17 ALLEE THEODORE AUBANEL			1 NON
ST DENIS	93200	27 PLACE DU CAQUET			1 NON
ST DENIS	93200	5 PASSAGE HAGUETTE (garage)			1 NON

LIEU			PROPRIETAIRE			CLASSEMENT
commune	C. P.	adresse locale	RTE	(GGF)	Tiers	noyau dur
PARIS	75018	3 BIS RUE COYSEVOX			1	NON
PARIS	75011	3 11 PASSAGE BULLOUREDE			1	NON
PARIS	75012	14 RUE FABRE D EGLANTINE			1	NON
PARIS	75012	4 bis RUE FABRE D' EGLANTINE (parking)			1	NON
PARIS	75016	11 RUE DU GENERAL DELESTRAINT			1	NON
PARIS	75020	165 RUE PELLEPORT			1	NON
VERSAILLES	78000	48 RUE ALBERT JOLY			1	NON
COLOMBES	92700	7 RUE ST EXUPERY			1	NON
LEVALLOIS PERRET	92300	104 RUE MARIUS AUFAN			1	NON
PUTEAUX	92800	46 RUE CHARLES LORILLEUX			1	NON
SOISY SOUS MONTMORENCY	95230	92 RUE DE LA FOSSE AUX MOINES			1	NON

LIEU			PROPRIETAIRE			Classement	Code
commune	C. P.	adresse locale	RTE	(GGF)	Tiers	noyau dur	NSL
SOISY SOUS MONTMORENCY	95000	1 RUE DU JARDIN RENARD			1	NON	01251.001.001
PARIS	75007	119 RUE DE GRENNELLE			1	NON	01248.001.002
PARIS	75015	7 PLACE DU COMMERCE			1	NON	01138.001.002
PARIS	75015	22 RUE EDGAR FAURE			1	NON	01137.001.002
PARIS	75015	18 BOULEVARD DE GRENNELLE			1	NON	01153.001.001
PARIS	75015	183 RUE LECOURBE			1	NON	01143.001.001
PARIS	75015	121 RUE DU THEATRE			1	NON	01139.001.001
PARIS	75016	48 BOULEVARD MURAT			1	NON	01238.001.001
PARIS	75017	7 AVENUE DES TERNES			1	NON	01394.001.001
PARIS	75008	225 RUE DU FG ST HONORE			1	NON	
BOULOGNE BILLANCOURT	92100	25 RUE GEORGE SOREL			1	NON	01841.001.001
BOULOGNE BILLANCOURT	92100	20 TER RUE DE BELLE FEUILLE (parking)			1	NON	01641.001.001
PARIS	75015	1 RUE EDGAR FAURE			1	NON	01244.001.001
BOULOGNE BILLANCOURT	92100	12 RUE DISSY			1	NON	01314.001.001
COURBEVOIE	92400	57 59 RUE ARMAND SYLVESTRE			1	NON	01162.001.002
COURBEVOIE	92400	6 RUE DES VANETTES			1	NON	01206.001.001
LEVALLOIS PERRET	92300	26 RUE MARIUS AUFAN			1	NON	01187.001.001
LEVALLOIS PERRET	92300	136 RUE ARISTIDE BRIAND			1	NON	01189.001.002
LEVALLOIS PERRET	92300	136 140 RUE ARISTIDE BRIAND			1	NON	01190.001.001
VINCENNES	94300	39 AVENUE DU PETIT PARC			1	NON	01429.001.001
CORMEILLES EN PARISIS	95240	25B RUE CARNOT			1	NON	01263.001.001
ENGHIEN LES BAINS	95880	7 RUE ROBERT SCHUMANN			1	NON	01145.001.001
ENGHIEN LES BAINS	95880	7 RUE PILLOY			1	NON	01160.001.001
ENGHIEN LES BAINS	95880	5 BIS BOULEVARD COTTE			1	NON	01802.001.001
ENGHIEN LES BAINS	95880	32 AV. DE CEINTURE			1	NON	01154.001.001
MONTMORENCY	95160	2 BD DE L'ORANGERIE			1	NON	01168.001.001
TAVERNY	95150	52 RUE DES AULNAYES			1	NON	01249.001.001
ST PRIX	95390	30 ALLEE DES SEQUOIAS			1	NON	01178.001.001
ST GERMAIN CORBEILLES	91250	13 SQUARE HENRI MATISSE			1	NON	
JOINVILLE LE PONT	94340	66 RUE DE PARIS			1	NON	
BOULOGNE BILLANCOURT	92100	24 RUE DES MENUS			1	NON	
VITRY SUR SEINE	94400	9 rue PAUL CEZANNE			1	NON	01978.001.001
ST MEDARD EN JALLES	33160	8 RUE PIERRE VERGNEAU			1	NON	01940.001.001

LIEU			PROPRIETAIRE			CLASSEMENT	
commune	C. P.	adresse locale	RTE	Filiale EDF (GGF)	Tiers	noyau dur	excédentaire
LAMORLAYE	60260	123 AVENUE DE SYLVIE			1	NON	
BOULOGNE BILLANCOURT	92100	33/37 RUE LOUIS PASTEUR			1	NON	
PARIS	75015	50/52, RUE BALARD			1	NON	
PARIS	75015	104 106 RUE CAMBRONNE			1	NON	
PARIS	75017	2/4 AVENUE DES TERNES			1	NON	
PARIS	75017	38 AVENUE DES TERNES (parking)			1	NON	
VERSAILLES	78000	14 BIS RUE D'ANGOULEME (parking)			1	NON	
ST GERMAIN EN LAYE	78100	1 RUE DU DOCTEUR TIMSIT			1	NON	
MONTIGNY LE BRETONNEU	78180	8 ALLEE ALCIDE SIMARD			1	NON	
PARIS	75011	15 AVENUE DE TAILLEBOURG (garage)			1	NON	
PARIS	75018	9 RUE JOSEPH DE MAISTRE			1	NON	
ST CLOUD	92210	114 BD DE LA REPUBLIQUE			1	NON	
PARIS	75008	55 RUE DU ROCHER			1	NON	
PARIS	75020	165 RUE PELLEPORT			1	NON	
JOINVILLE LE PONT	94340	8 RUE HALIFAX			1	NON	
PARIS	75116	6 SQUARE DE L'AVENUE FOCH			1	NON	
PARIS	75004	41 RUE DES FRANCS BOURGEOIS			1	NON	
PARIS	75015	24 AVENUE DE SUFFREN			1	NON	
PARIS	75017	10 RUE NICOLAS CHUQUET			1	NON	
PARIS	75017	10 RUE NICOLAS CHUQUET			1	NON	
PARIS	75015	84 RUE DESNOUETTES			1	NON	
PARIS	75015	104 RUE CAMBRONNE			1	NON	
PARIS	75015	104 RUE CAMBRONNE (chambre)			1	NON	
COURBEVOIE	92400	11 RUE CANTIN			1	NON	
PARIS	75015	140 RUE SAINT CHARLES			1	NON	
PARIS	75020	165 RUE PELLEPORT			1	NON	
ISSY LES MOULINEAUX	92130	36 RUE D'EVERAN			1	NON	
LEVALLOIS PERRET	92300	58 RUE CHAPTAL			1	NON	
SANNOIS	95110	10 IMPASSE DU BUISSON			1	NON	
CORMEILLES EN PARISIS	95240	18 RUE DU DOCTEUR FLAMENT			1	NON	
PARIS	75002	14 RUE VIVIENNE			1	NON	
PARIS	75012	36 RUE DE PICPUS			1	NON	
PARIS	75003	66 RUE NOTRE DAME DE NAZARETH			1	NON	
PARIS	75018	137 RUE LAMARCK (meublé)			1	NON	
PARIS	75015	110 AVENUE FELIX FAURE			1	NON	
PARIS	75015	104 RUE CAMBRONNE			1	NON	
LIEU			PROPRIETAIRE			CLASSEMENT	
commune	C. P.	adresse locale	RTE	Filiale EDF (GGF)	Tiers	noyau dur	excédentair e
ASNIERES	92600	52 BIS RUE DU CHÂTEAU			1	NON	
LE CHESNAY	78150	12 AVENUE DEBASSEUX			1	NON	
SAINT CLOUD	92210	14 RUE DE LA LIBERATION			1	NON	
SAINT MANDE	94160	3 VILLA MARCES			1	NON	
PARIS	75016	9 RUE SAINT DIDIER (meublé)			1	NON	
PARIS	75018	80 BOULEVARD BARBES			1	NON	
LEVALLOIS- PERRET	92300	25 RUE ERNEST COGNACQ			1	NON	
COURBEVOIE	92400	10 VILLA STE CECILE			1	NON	
BOULOGNE BILLANCOURT	92100	12 RUE D'ISSY			1	NON	
SURESNES	92150	71 RUE J.J. ROUSSEAU			1	NON	
RUEIL MALMAISON	92500	15 RUE DES GRANDES BASSES TERRES			1	NON	
BOULOGNE BILLANCOURT	92100	60- 60 BIS BD JEAN JAURES			1	NON	
VINCENNES	94300	9 RUE GEORGES HUCHON			1	NON	
PARIS	75015	45 RUE DES VOLONTAIRES			1	NON	
DOMONT	95330	6 RUE JEAN VILAR			1	NON	
PARIS	75015	104 RUE DE CAMBRONNE			1	NON	

PARIS	75015	59-63 RUE DE CAMBRONNE (parking)			1	NON	
MONTIGNY LE BRETONNEU	78180	34 RUE DE GAVARNIE			1	NON	
PARIS	75015	45 AV DE LA MOTTE PICQUET			1	NON	
PARIS	75015	6 RUE DUPEIX			1	NON	
NANTERRE	92000	28 RUE SALVADOR ALLENDE			1	NON	
PARIS	75008	16 rue de VIENNE			1	NON	
ST MEDARD EN JALLES	33160	8 RUE P. VERGNEAU			1	NON	
RUEIL MALMAISON	92500	9 RUE BUFFON			1	NON	
PARIS	75013	111 RUE BOBILLOT			1	NON	
ASNIERES	92600	44 RUE DE LA SABLIERE			1	NON	
PESSAC	33600	3 AVENUE BARAILLOT			1	NON	
PESSAC	33600	9 ALLEE CLAUDE BERNARD			1	NON	

LOGEMENTS PLAQUE EST

LIEU		PROPRIETAIRE		Classement
commune	C. P.	adresse locale	RTE (GCF)	Filiale EDF Tiers noyau dur
GET ALSACE				
TALLECOURT	25400	8 rue des Roses		1 NON
MONTBELIARD	25200	11 RUE D'HEL VETIE		1
FROENINGEN	66720	5 rue du Vignoble		1 NON
RIEDISHEIM	68400	2 rue du Naegelberg		1 NON
RIXHEIM	68170	10 rue d'Ottmarsheim		1 NON
GET BOURGOGNE				
MONTCHANIN	71120	187 AV DE LA REPUBLIQUE		1 NON
GET CHAMPAGNE MORVAN				
SAINT VINNEMER	89430	16 RUE DU PONT		1
GET LORRAINE				
METZERVISSE	57940	3 rue des Roses		1
PORCELETTE	57890	77 RUE DE MAILLANE		1
VINCEY	88450	16 RUE DU GAL LECLERC		1 NON
GESCC				
METZ	57000	56 RUE DES PINS APT 50		1 NON

GET CHAMPAGNE ARDENNES

LIEU		PROPRIETAIRE		CLASSEMENT	
commune	C. P.	adresse locale	RTE Filiale EDF (GGF)	Tiers	noyau dur excédentaire
LES MESNEUX	51370	32 rue de reims		1	OUI
REIMS	51100	37 av. du Général de Gaulle		1	OUI
MUZON	51140	2 rue Marc Chagal		1	OUI
total		0	0	3	

GET ARTOIS

LIEU		PROPRIETAIRE		CLASSEMENT	
commune	C. P.	adresse locale	RTE Filiale EDF (GGF)	Tiers	noyau dur excédentaire
AMIENS	80000	12 rue Monstrelet		1	OUI
VIGNACOURT	80650	263 RUE D'HORNAS		1	OUI
AMIENS	80003	18 rue Philippe de Comynes		1	OUI
total				3	

ETAT MAJOR

LIEU		PROPRIETAIRE		CLASSEMENT	
commune	C. P.	adresse locale	RTE Filiale EDF (GGF)	Tiers	noyau dur excédentaire
COMINES	59560	12 Av.de l'Energie		1	OUI
total		0	0	1	

GET FLANDRE HAINAUT

LIEU		PROPRIETAIRE		CLASSEMENT	
commune	C. P.	adresse locale	RTE Filiale EDF (GGF)	Tiers	noyau dur excédentaire
ESCAUDAIN	59124	215 avenue Jules Guesde		1	NON

LOGEMENTS PLAQUE OUEST

LIEU			PROPRIETAIRE			CLASSEMENT
commune	C. P.	adresse locale	RTE	(GGF)	Tiers	noyau dur

GET ANJOU

LARCAY	37270	45 RUE P.L. COURIER			1	NON
TRUYES	37320	12 RUE DES FRANDALAI			1	NON
VARRAINS	49400	40 RUE DE LA PORTERNE			1	NON
SAUMUR	49400	56 RUE JEAN JAURES			1	NON
SAUMUR	49400	5 ET 7 RUE COURCOURONNE			1	NON
DOUE LA FONTAINE	49700	346, RUE RENE GAUDICHEAU			1	NON
DOUE LA FONTAINE	49700	12 RUE DES ARENES			1	NON
ST CYR EN BOURG	49260	10, IMPASSE DE LA MORICERIE			1	NON
JOUE LES TOURS	37300	74, RUE DE LA DOUZILLERE			1	NON

GET POITOU CHARENTES

LAGORD	17140	70 RUE DES MARAICHERS			1	OUI
LAGORD	17140	64 RUE DES MARAICHERS			1	NON
LA ROCHELLE	17000	RES LE BASTION - N° 37			1	NON
LA ROCHELLE	17000	45 RUE ST CLAUDE			1	OUI
PERIGNY	17180	26 COURS DES BEAUX ARTS			1	OUI
PUILBOREAU	17138	25 BIS RUE DE LA BELLE ETOILE			1	NON
CHAURAY	79180	32 BVD CANTON COUTAIN			1	OUI

GET SOLOGNE

BERRY BOUY	18500	5 RUE DES LANDES			1	OUI

GET BRETAGNE

PLOUFRAGAN	22440	32 RUE DE LAUNIVIER			1	NON
QUIMPER	29000	5 VIEILLE ROUTE DE CONCARNEAU			1	NON
PACE	35740	6 RUE PIERRE DELAGREE			1	
HENNEBONT	56700	15 ROUTE DE PORT LOUIS			1	

GET ATLANTIQUE

BOUGENAI	44340	10 RUE JEAN RENOIR			1	NON
LE TEMPLE DE BRETAGNE	44360	5 CHEMIN DE LA BERGERIE			1	
BOUGENAI	44340	10 IMPASSE ORSON WELLES			1	NON

ETAT MAJOR

ORVAULT	44400	5 IMPASSE DE L'ECHEVIN			1	

GIMR

MONTLUC44360	44400	3 RUE GEORGES BIZET			1	NON

GESCC

NANTES	44300	4 RUE DE LA MICHAUDIERE			1	NON

GET SAVOIE

LIEU			PROPRIETAIRE		CLASSEMENT		
commune	C. P.	adresse locale	RTE	Filiale EDF (GGF)	Tiers	noyau dur	excédentaire
PALLUD	73200	281 CHEMIN DES MOLLETES			1	OUI	

GET LYONNAIS

LIEU			PROPRIETAIRE		CLASSEMENT		
commune	C. P.	adresse locale	RTE	Filiale EDF (GGF)	Tiers	noyau dur	excédentaire
PUSIGNAN	69330	51 RUE NEUVE			1	NON	
ECULLY	69130	52 SQUARE SIMON ST JEAN			1	NON	
LYON	69006	5 AVE GENERAL BROSSET			1	NON	

LEU		PROPRIETAIRE			CLASSEMENT	
commune	C. P.	adresse locale	RTE	Filiale EDF (GGF)	Tiers	noyau dur excédentaire

GET LANGUEDOC ROUSSILLON

LE SOLER	66270	1 Impasse des Tilleuls			1		1

GET BEARN

PAU	64000	14 BD DES COUETTES			1		1

GET MASSIF CENTRAL OUEST

AURILLAC	15000	6 rue de la Sumène			1		1

GET GASCOGNE

BOULIAC	33270	9 PELOUSE D ASCOT			1	1	
PESSAC	33600	58 Rue Xavier Arnoz			1	1	

GET PYRENEES

ARASCON SUR ARIEGE	9400	8 AV DE L'AYROULE			1	1	
BALMA	31130	4 av parmentier villa mozart			1	1	
L'UNION	31000	rue de Pau			1	1	
TOULOUSE	31200	23 rue Jansou			1	1	
TOULOUSE	31000	19,rue Plana			1	1	

GESCC

TOULOUSE	31100	11 RUE SAINTE ODILE			1		1
TOULOUSE	31400	20 RUE CAMILLE DESMOULINS			1		1

SIEGE

BORDEAUX	33200	15 17 RUE DES ACACIAS			1		1
ST MEDARD EN JALLE	33160	4 ALLEE DES CHENES			1		1

Système Electrique Normandie Paris

LIEU		PROPRIETAIRE		CLASSEMENT
commune	C. P.	adresse locale	RTE (GGF) Tiers	noyau dur
PARIS	75015	85 RUE FALGUIERE	1	NON
COURBEVOIE	92400	31 AVENUE LEONARD DE VINCI	1	NON
ELANCOURT	78990	14 RUE DE SONNAL	1	NON
LES ESSARTS LE ROI	78690	31 BIS RUE DU FOUR A BRIQUES	1	NON
LE CHESNAY	78150	3 RUE EDMOND ROSTAND	1	NON
MONTIGNY LE BRETONNEUX	78180	36 RUE DE BOURGOGNE	1	NON
MONTIGNY LE BRETONNEUX	78180	5 SQUARE DU BOURBONNAIS	1	NON
CLAMART	92140	65 AVENUE CHARLES DE GAULLE	1	NON
CLAMART	92140	9 RUE DE PLAISANCE	1	NON

Système Electrique Rhône Alpes Auvergne

LIEU		PROPRIETAIRE		CLASSEMENT
commune	C. P.	adresse locale	RTE (GGF) Tiers	noyau dur
ST MARTIN LA PLAINE	42800	97 BIS RUE DE MONTJOINT	1	NON
LYON	69005	53 AV. BARTHELEMY BUYER	1	NON

Système Electrique plaque Sud Est

LIEU		PROPRIETAIRE		CLASSEMENT
commune	C. P.	adresse locale	RTE (GGF) Tiers	noyau dur
MARSEILLE	13009	ALLEE DES PINS	1	NON
MARSEILLE	13008	4 IMP DES GOURS	1	NON
MARSEILLE	13009	63 65 AV JOSEPH AIGUIER	1	NON
MARSEILLE	13008	36 AVENUE JOSEPH VIDAL	1	NON

Système Electrique plaque Sud Ouest

LIEU		PROPRIETAIRE		classement
commune	C. P.	adresse locale	RTE (GGF) Tiers	noyau dur
LA SALVETAT ST GILLES	31170	22 bis Impasse du Château d'Eau	1	NON

LIEU			PROPRIETAIRE			classement
commune	C. P.	adresse locale	RTE	Filiale EDF (GGF)	Tiers	noyau dur
GET BASSE SEINE						
ISNEAUVILLE	76230	64 IMPASSE DE LA FERME			1	NON
ENVERMEU	76630	4 RUE DU PRIEUR			1	NON
GET EST						
PANTIN	93500	17 RUE BENJAMIN DELESSERT			1	OUI
GET NORD OUEST						
VILLIERS SUR COUDUN	60150	37 BIS RUE SAINT JEAN			1	OUI
BIENVILLE	60280	3 RUE DES MERLETTES			1	OUI
BIENVILLE	60280	26 BIS RUE FAUVILLE			1	NON
PARIS	75018	16 RUE DE TRETAINNE			1	NON
LEVALLOIS PERRET	92300	25 RUE ERNEST COGNACQ			1	NON
PUTEAUX	92800	18/20 RUE VOLTA			1	OUI
PUTEAUX	92800	18-20 RUE VOLTA			1	OUI
CERGY	95000	65 AVENUE DE L'ORANGERIE			1	NON
CERGY	95000	12 Allée des Agapanthes			1	OUI
ENGHIEN LES BAINS	95880	103 RUE DU GENERAL DE GAULLE			1	NON
COLOMBES	95880	103 RUE DU GENERAL DE GAULLE			1	NON

GET NORMANDIE						
LA GLACERIE	50470	7 Impasse Didier DAURAT			1	NON
TOURLAVILLE	50110	262B RUE DU 25 JUIN 1944			1	OUI
GET SUD OUEST						
MAISONS LAFFITTE	78600	4 BIS AVENUE BERANGER			1	NON
SAULX LES CHARTREUX	91160	12 ALLEE AUGUSTE RENOIR			1	NON
LA VILLE DU BOIS	91620	24 CHEMIN DU MESNIL			1	NON
BOULOGNE BILLANCOUF	92100	24 RUE DES MENUS			1	NON
CLAMART	92140	55 ROUTE DE LA GARENNE			1	NON
CHEVILLY LARUE	94550	10 AVENUE JACQUES BREL			1	OUI
CHEVILLY LARUE	94550	7 RUE HENRY DUNAND			1	OUI
CHEVILLY LARUE	94550	22 ALLEE FERNAND DUPUY			1	OUI
ETAT MAJOR						
PARIS	75015	5 RUE D'ARSONVAL			1	NON
LEVALLOIS PERRET	92300	5 RUE MARCEL CERDAN			1	NON
CHARENTON LE PONT	94220	52 AV DU GENERAL LECLERC			1	NON
BOULOGNE BILLANCOUF	92100	65 RUE DU POINT DU JOUR			1	NON
GIMR						
PARIS	75015	23- 25 RUE DURANTON			1	NON
ISSY LES MOULINEAUX	92130	17 AVENUE JEAN JAURES			1	NON
LEVALLOIS PERRET	92300	94 TER RUE EDOUARD VAILLANT			1	NON
CRETEIL	94000	2 BIS IMPASSE DU PARADIS			1	NON
GESCC						
MONTIGNY LE BRETONN	78180	6 RUE VASCO DE GAMA			1	NON
CLAMART	92140	224 AV JEAN JAURES			1	NON

Annexe 3.1.1.4 (I)

Liste des protocoles EDF RTE

Transformation des protocoles entre EDF et RTE en contrats

Etat des lieux des protocoles

1. PROTOCOLES SANS MODIFICATIONS

Les protocoles listés ci-dessous resteront en l'état, ils sont a priori sans problème de façon durable.

N° protocole	Titre du protocole	Commentaires
104	Protocole Sécurité Système avec EGS	Pas de flux financier
115	Protocole relatif à la création, l'extension, l'aménagement et le renouvellement des postes-sources d'EDF Distribution alimentés par le RPT	Pas de flux financier
120	Convention (interne de prestations) relative à l'assistance de RTE à EDF-Distribution en cas d'événements exceptionnels dans les Départements d'Outre Mer	
122	Accord de participation RTE / GRD	Pas de flux financier
124	Convention interne relative aux prestations d'ingénierie pour les réseaux haute tension (HTB) des centres des Départements d'Outre Mer	
127	Convention relative aux comptages EPT	
128	Accord de participation en qualité de responsable d'équilibre	
129	Offre de service DAT@RTE	
201	Protocole relatif à l'accès au Réseau Public de Transport des Clients achetant leur électricité aux tarifs réglementés	
205	Protocole relatif à l'accès d'EDF Production au Réseau Public de Transport Français pour les exportations et importations d'énergie électrique faisant l'objet de contrats de long terme conclus antérieurement au 19/2/99	
207	Protocole relatif à l'accès au Réseau Public de Transport des Entreprises Locales de Distribution achetant leur électricité aux tarifs réglementés	
210	Accord de participation en qualité de responsable d'équilibre	
211	Accord de participation en qualité de responsable de programmation aux règles relatives à la Programmation, au Mécanisme d'Ajustement et au recouvrement des Charges d'Ajustement	
212	Accord de participation en qualité d'Acteur d'Ajustement aux règles relatives à la Programmation, au Mécanisme d'Ajustement et au recouvrement des Charges d'Ajustement	

214	Convention relative à la gestion par RTE des signaux tarifaires pour le compte d'EDF-Production	
218	Convention interne de prestations relatives au domaine de la sécurité au travail et des travaux sous tension	
219	Convention relative aux prestations réciproques de la Division Ingénierie et Services (DIS-Services) et de Réseau de Transport d'Electricité (RTE) dans le domaine des télécommunications d'exploitation	
222	Convention relative aux prestations effectuées par EDF-Production au profit de Réseau de Transport d'Electricité (RTE) dans le domaine des télécommunications tertiaires	
231	Convention interne de prestations immobilières entre RTE et EDF-Production	
232	Convention relative aux prestations réalisées par la Division Technique Générale (DTG) pour RTE	
240	Etudes et prestations de RTE pour les CNPE relatives aux inondations exceptionnelles	
247	Convention de trésorerie	
259	Conditions particulières au point de livraison relatives à la convention d'accès au réseau public de transport de CIEG	
262	Accord de participation aux règles d'accès au réseau public de transport français pour des exportations et des importations	
266	Convention interne relative à la fourniture d'électricité pour consommations internes	
269	Protocole de participation à la mise en œuvre de réserves rapides et complémentaires	
271	Protocole 271 de mise à disposition de puissance sur la zone PACA par le Producteur EDF	
275	Protocole cadre de traitement des accords en amont du J-1	
276	Convention RTE/DIN-DPN n°276 Installation d'une seconde liaison à 63 kV Fortaie-Gauglin	
277	Protocole n°277 relatif à la reconstitution du réseau et aux renvois de tension vers les centrales de production nucléaire	
278	DAT@RTE transmission de données sur le périmètre d'équilibre avec la Branche Energie	

2. PROTOCOLES DEVANT FAIRE L'OBJET D'UNE MISE AU POINT

Les protocoles listés ci-dessous devront faire l'objet d'une mise au point mais ils fonctionnent et ne posent pas de problèmes particuliers. Le protocole initial s'applique tant qu'un nouveau contrat n'a pas été conclu.

N° protocole	Titre du protocole	Commentaires
101	Protocole relatif à l'accès d'EDF-Distribution au Réseau Public de Transport	Modalités de paiement différentes des autres contrats avec clients externes
103	Protocole relatif au reversement des recettes des alimentations de secours – substitution HTA - perçues par RTE auprès des clients éligibles	A intégrer dans le protocole 101 – pas d'enjeu financier associé
105	Convention relatives aux prestations de maintenance entre RTE et EDF-Distribution	Evolution prévue courant 2006
106	Convention interne relative aux prestations d'ingénierie	Evolution prévue courant 2006
107	Convention interne relative aux achats, à la gestion et au retour d'expérience des matériels	Evolution prévue courant 2006
113	Convention 113 relative au financement de travaux sur les réseaux publics de distribution liés au développement du réseau public de transport	Nouveau contrat en cours de rédaction – évolution de la maille de facturation – pas d'enjeu financier
116	Modalités de financement du raccordement au Réseau Public de Transport des créations et extensions des Postes Sources	Evolution prévue courant 2006
119	Protocole relatif au reversement des recettes des alimentations de secours HTA des clients aux tarifs réglementés de vente d'électricité	A intégrer dans le protocole 101 – pas d'enjeu financier associé
121	Protocole relatif à la continuité et à la qualité à l'interface entre RTE et EDF-Distribution	A intégrer dans le protocole 101 – article 10 à revoir après 2005
123	Convention interne relative à la répartition des redevances d'occupation du domaine public par les ouvrages de transport et de distribution d'énergie électrique	Maintenu en 2005 ensuite RTE devrait payer directement les redevances – impact financier inchangé
202	Accès au Réseau Public de Transport des Unités de Production	Harmonisation des conditions de paiement avec les clients externes à prévoir
216	Convention relative au raccordement des installations de production d'EDF Production au réseau de téléconduite	A intégrer dans le protocole 228
226	Convention relative aux prestations effectuées par la Division Services (DS) au profit de Réseau de Transport d'Electricité (RTE) dans le domaine de la logistique	
228	Convention interne de prestations relative aux prestations de maintenance réalisées par RTE sur les installations « Transport » des sites d'EDF-Production	

235	Convention relative à la répartition de la charge nette résultant des tarifs particuliers consentis aux agents et aux activités sociales EDF	Clarification du calcul et facturation mensuelle – enjeu financier inchangé
237	Convention 237 relative aux prestations fournies par la Direction de l'Informatique et des Télécommunications (DIT)	A revoir en 2006 (périmètre – modalités de facturation – enjeu financier inchangé)
238	Convention relative à la répartition des charges d'assurance	Projet de nouveau protocole en cours mais accord de principe sur la poursuite du protocole actuel
248	Convention interne relative aux prestations sociales et charges sociales des CAS, assistance sociale et contribution aux dépenses des repas	Reclassé dans le nouveau protocole 130
250	Convention interne relative à la prestation sociale frais de médecine	Reclassé dans le nouveau protocole 130 – pas d'impact économique – enjeu financier faible
251	Convention relative au reversement à RTE des sommes reçues par EDF Production au titre de l'accès au réseau des clients connectés sur le réseau public de transport et bénéficiant de la facturation unique	A supprimer car la clause de délégation de paiement est déjà incluse dans le contrat CART
258	Gestion de la dette	Devient caduc à la date de filialisation
265	Protocole relatif à la gestion prévisionnelle de la production et du réseau	Avenant à proposer par RTE (sans flux financier)

3. PROTOCOLES NECESSITANT UNE EVOLUTION AVANT LA FILIALISATION

Les protocoles listés ci-dessous devront nécessairement faire l'objet d'une évolution avant la filialisation car leur transformation en contrat en l'état actuel pose problème. Néanmoins, à défaut d'un accord entre RTE et EDF avant cette date, le protocole initial s'applique.

N° protocole	Titre du protocole	Commentaires
125	Convention interne relative à la fourniture de prestations de logistique	A revoir – impact financier faible
126	Convention relative aux transferts d'éléments de bilan et assimilés (hors dettes et capitaux propres) et de charges non exclusives d'autres conventions entre RTE et EDF-Distribution.	A revoir avant la filialisation
217	Convention relative aux activités de recherche et développement entre RTE et EDF-Production	Périmètre à revoir – pas de désaccord sur le fond
229	Convention relative à l'affectation à RTE des charges de niveau central d'EDF	A revoir
234	Convention de prestations relative à la formation et au conseil	A revoir, notamment sur la maille de facturation

267	Convention interne relative à la fourniture de prestations de logistique	A revoir – sans impact financier
270	Frais du personnel de Direction (DPD)	Ajouter les coûts de gestion du DPD
272	Convention relative aux transferts d'éléments de bilan et assimilés (hors dette et capitaux propres) et de charges non exclusives d'autres conventions entre RTE et EDF-Production	A revoir avant la filialisation
273	Convention interne relative à la fourniture de prestations de logistique	

4. NOUVEAUX CONTRATS EN COURS DE REDACTION

Les contrats listés ci-dessous sont en cours d'écriture ou de négociation entre EDF et RTE. Ils sont soit nouveaux, soit en remplacement d'un protocole portant le même numéro.

N° contrat	Titre du contrat
114	Protocole relatif à la rémunération des actifs RTE des Postes Sources au service de EDF-Distribution
117	Protocole pour l'échange d'informations relatives aux études de développement des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité
130	Prestations sociales (reprise des dispositions des protocoles 248 et 250 – sans impact financier)
209	Achat de services systèmes par RTE (réserves primaires, secondaires, réglage de tension) liés au producteur
220	Convention relative à l'alimentation par RTE de EDF-Production en données temps réel
224	Convention relative à l'utilisation du réseau ARTERE par les Unités de Production
233	Prestations de IEG Pensions
235	Convention relative à la répartition de la charge nette résultant des tarifs particuliers consentis aux agents et aux activités sociales EDF
236	Gestion des prêts d'accession à la propriété
246	Convention relative à l'URSAFF
249	Convention relative à la répartition de différentes charges supportées par EDF, notamment dans le domaine du personnel
279	Prestations d'ingénierie du SQR pour RTE
280	Gestion opérationnelle des contrats de réserve commune – sans flux financier
NC	Convention de gestion des impacts au SFP de la création du système de formation professionnelle de RTE (coûts estimés de 1 à 3 M€)

**Contrat-cadre
relatif à la transformation des protocoles
entre EDF et RTE en contrats**

ENTRE

ELECTRICITE DE FRANCE, société anonyme au capital de 8.129.000.000 d'euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le n° 552 081 317, faisant élection de domicile au 22/30 avenue de Wagram,

Représentée par Daniel CAMUS, Directeur Général Délégué Finances,

ci-après dénommée « EDF »,

d'une part,

et,

RESEAU DE TRANSPORT D'ELECTRICITE, Tour Initiale, 1 Terrasse Bellini, TSA 41000, 92919 PARIS LA DEFENSE Cedex, Service d'ELECTRICITE DE FRANCE, société anonyme au capital de 8.129.000.000 d'euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le n° 552 081 317, dont le siège social est à PARIS,

Représenté par André MERLIN, son Directeur,

ci-après dénommé « RTE »,

d'autre part,

ou, par défaut, ci-après dénommés, individuellement, une "Partie" ou, conjointement, "les Parties".

Contrat cadre relatif à la transformation des protocoles entre EDF et RTE en contrats

1/8

IL A ETE PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

En application de la loi n°2000-108 du 10 février 2000 modifiée, relative à la modernisation et au développement du service public de l'électricité, les Parties ont conclu un ensemble de protocoles.

Ces protocoles doivent acquiescer, en application de l'article 48-I de la loi n° 2004-803 du 9 août 2004 relative au service public de l'électricité et du gaz et aux entreprises électriques et gazières, valeur contractuelle entre les Parties à la date de création de la société anonyme, gestionnaire du réseau public de transport d'électricité, société prévue à l'article 7 de la loi susvisée et qui se substituera dans les droits et obligations de RTE.

Toutefois, les Parties se sont rencontrées afin d'envisager les évolutions nécessaires de ces protocoles pour prendre en compte la séparation juridique à venir entre les Parties.

A l'occasion de ces discussions, il a notamment été prévu qu'un certain nombre de protocoles ne devait faire l'objet que de modifications mineures. Il a donc été décidé par les Parties de conclure un contrat-cadre pour l'évolution globale de ces derniers. Les autres protocoles font l'objet d'une nouvelle rédaction sous forme de contrat.

CECI EXPOSE, LES PARTIES SONT CONVENUES DE CE QUI SUIT :

1/ Sont visés par le présent contrat-cadre, les protocoles listés en Annexe 1, ainsi que leurs avenants éventuels.

2/ Toutes les sommes dues par les Parties au titre des protocoles visés à l'article 1, sont exprimées hors-taxes. Elles doivent donc être majorées des impôts et taxes en vigueur.

3/ Les Parties se coordonneront pour harmoniser les conditions de paiement avec les dispositions applicables aux clients externes, à compter de la date d'entrée en vigueur des statuts de la société anonyme gestionnaire du réseau public de transport d'électricité, prévue à l'article 7 de la loi du 9 août 2004.

4/ Pour les protocoles visés à l'article 1 ne comportant pas de clause de pénalité de retard de paiement, il y a lieu de leur appliquer la clause suivante :

En cas de retard de paiement d'une des Parties, les sommes restant dues sont majorées de plein droit, sans qu'une mise en demeure préalable soit nécessaire, de pénalités dont le taux est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente au jour où le paiement est exigible, majoré de 7 points. Cette pénalité est calculée à partir du 1^{er} jour suivant la date d'échéance du paiement.

Pour les protocoles visés à l'article 1 ne comportant pas de clause de confidentialité, il y a lieu de leur appliquer la clause suivante :

Nature des informations confidentielles :

Contrat cadre relatif à la transformation des protocoles entre EDF et RTE en contrats

2/8

En application de la loi n° 2000-108 du 10 février 2000, RTE doit préserver la confidentialité des informations d'ordre économique, commercial, industriel, financier ou technique dont la communication serait de nature à porter atteinte aux règles de concurrence libre et loyale et de non-discrimination imposées par la loi et dont la liste et les conditions sont fixées par le décret n° 2001-630 du 16 juillet 2001.

Pour les informations non visées par ce décret, chaque Partie détermine, par tout moyen à sa convenance, celles, de tout type et sur tout support, qu'elle considère comme confidentielles.

Contenu de l'obligation de confidentialité :

Les Parties s'autorisent à communiquer à des tiers ces informations confidentielles si cette communication est nécessaire à l'exécution du Contrat.

Les Parties s'engagent à ce que les tiers, destinataires d'informations confidentielles dans les conditions ci-dessus, prennent les mêmes engagements de confidentialité que ceux définis au présent article. A ce titre, la Partie destinataire d'une information confidentielle s'engage à prendre, vis-à-vis de ses salariés, des sous-traitants, et de toute personne physique ou morale qu'elle mandate pour participer à l'exécution du présent Contrat, toutes les mesures utiles, notamment contractuelles, pour faire respecter par ceux-ci la confidentialité des informations dont ils pourraient avoir connaissance. Elle prend, en outre, toutes les dispositions utiles pour assurer la protection physique de ces informations, y compris lors de l'archivage de celles-ci.

Chaque Partie notifie par écrit, dans les plus brefs délais, à l'autre Partie toute violation ou présomption de violation des obligations découlant du présent article.

Les obligations résultant du présent article ne s'appliquent pas, en cas de divulgation d'une information confidentielle :

- si la Partie qui en est à l'origine apporte la preuve que cette information était déjà accessible au public ou a été reçue ou obtenue par elle, licitement, sans violation des dispositions du présent article ;
- dans les cas visés par le décret n° 2001-630 du 16 juillet 2001 susvisé ;
- dans le cadre de l'application de dispositions législatives ou réglementaires ;
- dans le cadre d'une procédure contentieuse impliquant les Parties.

Durée de l'obligation de confidentialité :

Les Parties s'engagent à respecter le présent engagement de confidentialité pendant une durée de cinq ans après l'expiration ou la résiliation du Contrat.

Pour les protocoles visés à l'article 1 ne comportant pas de clause de contestation et règlement des litiges, il y a lieu de leur appliquer la clause suivante :

En cas de contestation relative à l'interprétation ou l'exécution du Contrat, les Parties s'engagent à se rencontrer en vue de rechercher une solution amiable.

A cet effet, la Partie demanderesse adresse à l'autre Partie, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, une notification précisant :

- La référence du présent Protocole (titre et date de signature) ;

Contrat cadre relatif à la transformation des protocoles entre EDF et RTE en contrats

- L'objet de la contestation ;

- La proposition d'une rencontre en vue de régler à l'amiable le litige.

Si, au terme d'un délai de 15 jours à compter de ladite réunion, les Parties ne parviennent pas à se mettre d'accord sur une solution amiable constatée par la signature conjointe d'un procès verbal de réunion y faisant référence, la Partie la plus diligente pourra, pour les sujets relevant de la compétence de la Commission de Régulation de l'Energie, saisir la CRE, conformément à l'article 38 de la loi du 10 février 2000.

Les litiges portés devant une juridiction sont soumis au Tribunal territorialement compétent de Paris.

5/ Le présent contrat-cadre prend effet à la date d'entrée en vigueur des statuts de la société anonyme gestionnaire du réseau public de transport d'électricité, prévue à l'article 7 de la loi du 9 août 2004 susvisée, qui se substituera dans les droits et obligations de RTE au titre des protocoles visés à l'article 1.

Sa durée de validité est définie par l'enveloppe des durées de validité de chacun des protocoles visés à l'article 1.

6/ A compter de la date de prise d'effet du présent contrat-cadre :

- la dénomination « Réseau de Transport d'Electricité » et le sigle « RTE » dans les protocoles visés à l'article 1 sont, le cas échéant, remplacés par la dénomination et le sigle prévus par lesdits statuts pour la nouvelle société ;
- le terme « protocole » des protocoles visés à l'article 1 est remplacé par le terme « contrat ».

7/ Toutes autres clauses, charges et conditions des protocoles visés à l'article 1 demeurent inchangées.

Fait en deux exemplaires originaux,

A.....

Le 25 MAI 2005

Pour RTE

Le Directeur

André MERLIN

Pour EDF

Le Directeur Général Délégué Finances

Daniel CAMUS

Contrat cadre relatif à la transformation des protocoles entre EDF et RTE en contrats

ANNEXE 1

N° protocole	Titre du protocole	Date de signature
101	Protocole relatif à l'accès d'EDF-Distribution au Réseau Public de Transport	21/08/2003
103	Protocole relatif au reversement des recettes des alimentations de secours - substitution HTA - peryques par RTE auprès des clients éligibles	29/07/2003
105	Convention relatives aux prestations de maintenance entre RTE et EDF-Distribution	19/05/2003
106	Convention interne relative aux prestations d'ingénierie	04/11/2003
107	Convention interne relative aux achats, à la gestion et au retour d'expérience des matériels	04/11/2003
113	Convention 113 relative au financement de travaux sur les réseaux publics de distribution liés au développement du réseau public de transport	12/12/2003
114	Protocole relatif à la rémunération des actifs RTE des Postes Sources au service de EDF-Distribution	11/10/2001 Avenant n° 1 : 28/11/2002 Avenant n° 2 : 27/10/2003 Avenant n° 3 : 23/12/2004
116	Modalités de financement du raccordement au Réseau Public de Transport des créations et extensions des Postes Sources	01/09/2003
119	Protocole relatif au reversement des recettes des alimentations de secours HTA des clients aux tarifs réglementés de vente d'électricité	29/07/2003
120	Convention (interne de prestations) relative à l'assistance de RTE à EDF-Distribution en cas d'événements exceptionnels dans les Départements d'Outre Mer	04/11/2003
121	Protocole relatif à la continuité et à la qualité à l'interface entre RTE et EDF-Distribution	21/08/2003
123	Convention interne relative à la répartition des redevances d'occupation du domaine public par les ouvrages de transport et de distribution d'énergie électrique	28/06/2002 Avenant n° 1 : 17/05/2004
124	Convention interne relative aux prestations d'ingénierie pour les réseaux haute tension (HTB) des centres des Départements d'Outre Mer	28/08/2003

Contrat cadre relatif à la transformation des protocoles entre EDF et RTE en contrats

125	Convention interne relative à la fourniture de prestations de logistique	28/11/2002
126	Convention relative aux transferts d'éléments de bilan et assimilés (hors dettes et capitaux propres) et de charges non exclusives d'autres conventions entre RTE et EDF-Distribution.	28/11/2002
127	Convention relative aux comptages EPT	23/12/2004
128	Accord de participation en qualité de responsable d'équilibre	24/06/2004
129	Offre de service DAT@RTE	
201	Protocole relatif à l'accès au Réseau Public de Transport des Clients achetant leur électricité aux tarifs réglementés	16/06/2003
202	Accès au Réseau Public de Transport des Unités de Production	11/10/2001 Avenant n° 1 : 03/07/2002
205	Protocole relatif à l'accès d'EDF Production au Réseau Public de Transport Français pour les exportations et importations d'énergie électrique faisant l'objet de contrats de long terme conclus antérieurement au 19/2/99	29/06/2001 Avenant n° 1 : 28/11/2002
207	Protocole relatif à l'accès au Réseau Public de Transport des Entreprises Locales de Distribution achetant leur électricité aux tarifs réglementés	19/12/2003
210	Accord de participation en qualité de responsable d'équilibre	04/06/2004
211	Accord de participation en qualité de responsable de programmation aux règles relatives à la Programmation, au Mécanisme d'Ajustement et au recouvrement des Charges d'Ajustement	19/06/2004
212	Accord de participation en qualité d'Acteur d'Ajustement aux règles relatives à la Programmation, au Mécanisme d'Ajustement et au recouvrement des Charges d'Ajustement	19/06/2004
214	Convention relative à la gestion par RTE des signaux tarifaires pour le compte d'EDF-Production	11/10/2001 Valorisation pour 2003 : 08/10/2002
216	Convention relative au raccordement des installations de production d'EDF Production au réseau de téléconduite	11/10/2001
217	Convention relative aux activités de recherche et développement entre RTE et EDF-Production	11/10/2001
218	Convention interne de prestations relatives au domaine de la sécurité au travail et des travaux sous tension	11/10/2001 Avenant n° 1 : 01/07/2003
219	Convention relative aux prestations réciproques de la Division Ingénierie et Services (DIS-Services) et de Réseau de Transport d'Electricité (RTE) dans le domaine des télécommunications	11/10/2001

Contrat cadre relatif à la transformation des protocoles entre EDF et RTE en contrats

	d'exploitation	
220	Convention relative à l'alimentation par RTE de EDF-Production en données temps réel	11/10/2001
222	Convention relative aux prestations effectuées par EDF-Production au profit de Réseau de Transport d'Electricité (RTE) dans le domaine des télécommunications tertiaires	17/03/2003
224	Convention relative à l'utilisation du réseau ARTERE par les Unités de Production	11/10/2001
226	Convention relative aux prestations effectuées par la Division Services (DS) au profit de Réseau de Transport d'Electricité (RTE) dans le domaine de la logistique	17/03/2003
228	Convention interne de prestations relative aux prestations de maintenance réalisées par RTE sur les installations « Transport » des sites d'EDF-Production	11/10/2001
229	Convention relative à l'affectation à RTE des charges de niveau central d'EDF	29/10/2003 Avenant n°1 : 16/09/2004
231	Convention interne de prestations immobilières entre RTE et EDF-Production	22/12/2003
232	Convention relative aux prestations réalisées par la Division Technique Générale (DTG) pour RTE	11/10/2001
234	Convention de prestations relative à la formation et au conseil	07/07/2004
235	Convention relative à la répartition de la charge nette résultant des tarifs particuliers consentis aux agents et aux activités sociales EDF	20/05/2003
237	Convention 237 relative aux prestations fournies par la Direction de l'Informatique et des Télécommunications (DIT)	24/06/2003~ Avenant n° 1 : 08/03/2004
238	Convention relative à la répartition des charges d'assurance	11/10/2001
240	Etudes et prestations de RTE pour les CNPE relatives aux inondations exceptionnelles	12/01/2004
247	Convention de trésorerie	11/10/2001
248	Convention interne relative aux prestations sociales et charges sociales des CAS, assistance sociale et contribution aux dépenses des repas	18/06/2003
250	Convention interne relative à la prestation sociale frais de médecine	22/07/2003
251	Convention relative au reversement à RTE des sommes reçues par EDF Production au titre de l'accès au réseau des clients connectés sur le réseau public de transport et bénéficiant de la facturation unique	30/12/2002
259	Conditions particulières au point de livraison relatives à la convention d'accès au réseau public de transport de CIEG	28/11/2002

Contrat cadre relatif à la transformation des protocoles entre EDF et RTE en contrats

262	Accord de participation aux règles d'accès au réseau public de transport français pour des exportations et des importations	01/02/2002
265	Protocole relatif à la gestion prévisionnelle de la production et du réseau	01/10/2003
266	Convention interne relative à la fourniture d'électricité pour consommations internes	23/06/2003
267	Convention interne relative à la fourniture de prestations de logistique	28/11/2002
269	Protocole de participation à la mise en œuvre de réserves rapides et complémentaires	28/03/2003
271	Protocole 271 de mise à disposition de puissance sur la zone PACA par le Producteur EDF	31/03/2004
272	Convention relative aux transferts d'éléments de bilan et assimilés (hors dette et capitaux propres) et de charges non exclusives d'autres conventions entre RTE et EDF-Production	28/11/2002
273	Convention interne relative à la fourniture de prestations de logistique	28/11/2002
275	Protocole cadre de traitement des accords en amont du J-1	01/10/2003
276	Convention RTE/DIN-DPN n°276 Installation d'une seconde liaison à 63 kV Fortaie-Gauglin	12/01/2004
277	Protocole n°277 relatif à la reconstitution du réseau et aux renvois de tension vers les centrales de production nucléaire	29/06/2004
278	DAT@RTE transmission de données sur le périmètre d'équilibre avec la Branche Energie	

Contrat cadre relatif à la transformation des protocoles entre EDF et RTE en contrats

Relevé de décisions suite à la réunion Direction Financière EDF / RTE du 13/04/2005
Etat des lieux des protocoles RTE en vue de la préparation du Traité d'Apport

Participants : Luc DESMOULINS (RTE), Chantal GABILLY (RTE), Hélène DESTRUEL (RTE), François JONQUIERES (DF), Stéphane LEVEN (DF), Pierre THOMSON (DF).

1. Contexte

En vue de la préparation de la filialisation du RTE, le Traité d'Apport doit être finalisé pour le 30 avril 2005. Afin de clarifier la vision des Commissaires aux Apports sur la transformation des protocoles en contrats, et sur les incidences financières de ces mêmes contrats, une annexe protocoles a été préparée.

3 types de protocoles doivent être distingués :

- les protocoles autoportants
- les protocoles qui rentrent dans le cadre du contrat chapeau
- les protocoles à renégocier, ou pour lesquels les conditions de paiement doivent être revus.

Pour la finalisation du Traité d'Apport, bien que certains protocoles doivent faire l'objet d'une mise à jour, il faut provisoirement déterminer quels sont les protocoles qui ne posent pas de problème d'application, au moins dans leur version actuelle, et les distinguer de ceux qui sont à revoir.

2. Contrat chapeau :

L'article 3 a fait l'objet d'une nouvelle rédaction :

« Les Parties se coordonneront pour harmoniser les conditions de paiement avec les dispositions applicables aux clients externes, à compter de la date d'entrée en vigueur des statuts de la société anonyme gestionnaire du réseau public de transport d'électricité, prévue à l'article 7 de la loi du 9 août 2004. »

Le contrat chapeau est transmis à la signature.

3. Analyse des protocoles :

Une analyse des protocoles RTE a été réalisée, étant entendu qu'un protocole qui fonctionne correctement actuellement, et qui doit juste être revu en 2005 sur un point de détail, est considéré comme ne posant pas de problème particulier :

- 101 : à revoir,
- 103 : OK (à intégrer dans le 101 – pas d'enjeu financier associé),
- 104 : OK (sans flux financier),
- 105 : 2005 OK (évoluera plus tard, en 2006)
- 106 : OK
- 107 : à revoir au moins pour 2006 (pas de changement en 2005)
- 113 : OK (seul problème : facturation / maille régionale)
- 114 : projet finalisé à la signature, avec accord du RTE
- 115 : sans flux financier
- 116 : OK
- 117 : nouveau (le projet sera envoyé à RTE, l'interlocuteur ERD est Jean-Louis Lapeyre)
- 118 : clos

- 119 : OK (idem 103)
- 120 : OK
- 121 : OK (désaccord sur article 10 pour après 2005 – sera intégré au protocole 101)
- 122 : OK
- 123 : maintenu en 2005, mais après la filialisation, RTE devrait payer directement les redevances (impact financier inchangé)
- 124 : OK
- 125 : à revoir (rédaction + RH à mettre dans un autre contrat)
- 126 : à revoir (a minima au 1^{er} sept 2005)
- 127 : OK
- 128 : OK
- 129 : OK
- 130 : prestations sociales à reclasser des protocoles 248 et 250 vers le protocoles 130 suite au transfert des fonctions communes EGD du Producteur vers le Distributeur (sans impact financier)
- 201 : OK
- 202 : OK
- 205 : OK
- 207 : OK
- 209 : accord à formaliser – dans le processus de signature
- 210 : OK – avenant dans le processus de signature
- 211 : OK – avenant dans le processus de signature
- 212 : OK – avenant dans le processus de signature
- 214 : OK
- 216 : OK – devrait être reclassé dans le 228 (négociations en cours)
- 217 : à revoir assiette (pas de désaccord sur le fond)
- 218 : OK
- 219 : OK
- 220 : à revoir (contrat à formaliser – enjeu faible)
- 221 : clos
- 222 : BPI confirme que le protocole est en vigueur
- 223 : OK
- 224 : OK
- 225 : clos
- 226 : OK
- 227 : clos (non significatif – Mathieu Eeckman doit faire un retour)
- 228 : OK – en cours de renégociation (définition des engagements et du périmètre du protocole parallèlement aux discussions sur les limites de propriété)
- 229 : à revoir
- 230 : clos
- 231 : OK
- 232 : OK
- 233 : clos
- 234 : à revoir (maille de facturation)
- 235 : modification de la rédaction en 2005 – clarification du calcul et facturation mensuelle (enjeu financier inchangé)
- 236 : à la signature

- 237 : à revoir (périmètre, modalités de facturation), enjeu financier inchangé (14 MEUR)
- 238 : à revoir sur l'aspect financier (accord de principe pour continuer)
- 240 : OK
- 242 : clos
- 246 : à signer (accord des parties)
- 247 : OK
- 248 : reclassé au 130 suite au transfert des fonctions communes EGD du Producteur vers le Distributeur (maille de facturation à revoir – sans impact financier)
- 249 : à revoir (en gestation)
- 250 : reclassé au 130 suite au transfert des fonctions communes EGD du Producteur vers le Distributeur (pas d'impact économique – enjeu financier faible)
- 251 : OK (tombe car clause incluse dans les CART)
- 253 : tombe
- 258 : tombe à la filialisation car caduc
- 259 : OK
- 262 : OK
- 265 : OK – un avenant doit être proposé par RTE (sans flux financier)
- 266 : OK
- 267 : à revoir (pas d'impact financier)
- 268 : sans objet
- 269 : OK – un avenant sera signé avant le 1^{er} juillet 2005 (bougera en 2006)
- 270 : à revoir (intégration des coûts de gestion du DPD)
- 271 : OK
- 272 : à revoir (pendant du 126)
- 273 : à revoir
- 274 : clos
- 275 : OK
- 276 : OK
- 277 : OK
- 278 : OK
- 279 : enregistrement auparavant dans 273 – nouveau protocole en cours de rédaction
- 280 : projet quasi finalisé, sans flux financier (interlocuteur : Claire Grandet)

Annexe 3.1.1.4 (II)

Liste des marchés achats

ETAT DES ENGAGEMENTS CONTRACTUELS POUR LA COMPENSATION DES PERTES ELECTRIQUES DU RPT

Au 9 mars 2005 la situation est la suivante.

Les engagements contractés par RTE couvrent la période du 1^{er} avril 2005 au 31 décembre 2007.

Le tableau ci-dessous récapitule pour chaque année, le montant des engagements et le nombre de fournisseurs impliqués.

Période	Avril - Déc 2005	2006	2007
Montants engagés en Meuros	237	218	71
Nombre de fournisseurs	22	12	9

Aucun engagement de type « protocole » n'existe avec EDF SA.

Compte tenu du caractère confidentiel des informations au sens de la loi du 10 février 2000, le nom et le détail des engagements par fournisseurs ne sont pas communiqués.

Domaine	Type de marché	Numéro de contrat	Intitulé du marché	Valeur cible (K€)	fournisseur	N° Siren	Début de validité ou signature	Fin de validité	National ou régional
Logistique Administrative	Marché tarif	CX604TA133	FOURNITURE ET GESTION DE PAPETERIE PERSONNALISEE	116	PARAGON TRANSACTION	775722218	01-juil-04	30-juin-05	National
Logistique Administrative	Marché tarif	CX603TB68	FOURNITURE ET MAINTENANCE DE PHOTOCOPIEURS	143	CANON-FRANCE SA	738205269	01-janv-04	31-mars-05	National
Logistique Administrative	Marché tarif	CX603TB67	FOURNITURE ET MAINTENANCE DE PHOTOCOPIEURS	24	RICOH FRANCE	337621841	01-janv-04	31-mars-05	National
Logistique Administrative	Marché tarif	CX603TA27	Fourniture de sièges de bureau	82	SOKOA	712720374	01-janv-04	31-mars-05	National
Logistique Administrative	Marché tarif	CX603TA25	Fourniture de sièges de bureau	55	RONEO	552064362	01-janv-04	31-mars-05	National

Domaine	Type de marché	Numéro de contrat	Intitulé du marché	Valeur cible (K€)	fournisseur	N° Siren	Début de validité ou signature	Fin de validité ou régional
Pôle IT-PI	marché cadre à tarif	CX604T8A20	Externalisation et gestion physique des fonds patrimoniaux de RTE	299 Capital Vision		378944284	01-juil-04	30-juin-06 National
Pôle IT-PI	marché ordinaire	4500127683E9	MCO SCAP dernier contrat	296 CORYS		413851924	20-mars-03	31-déc-06 National
Pôle IT-PI	marché cadre à commande	4500183345	Projet Annuaire d'Authentification des Applications	289 SOLUCOM		377550249	10-août-04	31-déc-07 National
Pôle IT-PI	marché ordinaire	4500157279	MCO des outils d'administration de l'opérateur	287 PLCI		408026029	22-déc-03	05-mai-05 National
Pôle IT-PI	marché ordinaire	4500172448	Prestations d'appui aux activités de soutien de l'Opérateur du SI : Activité contrat	277 ADONIS		402334049	23-avr-04	02-août-05 National
Pôle IT-PI	marché ordinaire	4500179453	TMA INFOLIGNE	276 CS SI		000000000	28-juin-04	31-août-07 National
Pôle IT-PI	marché ordinaire	4500157493	TMA T2000	273 UNIOLOG TEC		326803145	23-déc-03	30-juin-05 National
Pôle IT-PI	marché ordinaire	4500127623E9	MCO PEE Niveau 2	267 CGE&Y		328781786	20-mars-03	31-déc-07 National
Pôle IT-PI	marché ordinaire	4500120353E9	MCO SQUALE, HEAT + MCO produits administration réseau ARTERE	266 EURIWARE		320585110	28-janv-03	31-mars-05 National
Pôle IT-PI	marché ordinaire	4500192743	MCO des applications Qualité des réseaux SDART et ARTERE, administration de HEAT et activités de supports transverses	264 EURIWARE		320585110	19-nov-04	31-déc-06 National
Pôle IT-PI	marché ordinaire	4500177054	Appui à l'équipe RCL dans le cadre de l'activité de pilotage de l'offre de service de l'Opérateur	263 ASK CONSEIL		378778609	07-juin-04	24-déc-05 National
Pôle IT-PI	marché ordinaire	4500156858	MCO des Outils des Helpdesk et de Gestion de parc	261 SAPIENS Consulting		450804364	18-déc-03	04-janv-06 National
Pôle IT-PI	marché ordinaire	4500195539	Appui au pilotage de l'activité d'accueil des clients et bénéficiaires du SI de RTE	254 HAYS IT		349149815	14-déc-04	12-janv-06 National
Pôle IT-PI	marché ordinaire	4500192840	Prestations d'appui technique Notes	251 DATA CEP		380111302	22-nov-04	30-juin-05 National
Pôle IT-PI	marché cadre à options	4500144368E9	Renouvellement MCO Environnement Dispatching	236 SARASOLA		424135119	28-août-03	30-sept-05 National
Pôle IT-PI	marché ordinaire	4500163953	MCO infrastructure transverse SI bureautique (lots 2, 3 et 4)	236 STERIA		309256105	17-févr-04	31-janv-05 National
Pôle IT-PI	marché cadre à options	4500148890	Portail intranet RTE	234 CAP GEMINI ERNST & YOUNG		328781786	10-oct-03	22-avr-05 National
Pôle IT-PI	marché cadre à tarif	CX603T8C10	FOURNITURE DE MULTIPLEXEURS ET PRESTATIONS ASSOCIEES	234 CSSI		393135298	23-oct-03	22-oct-05 National
Pôle IT-PI	marché cadre à options	4500152893	Conception d'une architecture et équipement de deux GET pilote dans le cadre du renouvellement du Réseau Radio de Sécurité de RTE	221 TD COM		334306172	18-nov-03	30-mars-05 National
Pôle IT-PI	marché cadre à tarif	CX604T8E10	Appui à RTE pour la réalisation d'audits internes qualité et environnement	218 LECES		392294252	04-août-04	31-juil-06 National
Pôle IT-PI	marché cadre à tarif	CX604T8E20	Appui à RTE pour la réalisation d'audits internes qualité et environnement	218 VISION 9000		388716797	04-août-04	31-juil-06 National
Pôle IT-PI	marché ordinaire	4500196093	Assistance fonctionnelle du MCO de l'Infocentre BGT	216 ASAIS CONSEIL		418562872	17-déc-04	31-mars-06 National
Pôle IT-PI	marché ordinaire	4500185432	Réalisation du panorama de presse et surveillance audiovisuelle de RTE	216 TNS Média Intelligence		612034496	08-sept-04	30-sept-06 National
Pôle IT-PI	marché ordinaire	4500158515	Prestations d'assistance à MOA du SI des fonctions centrales de RTE	215 INSYWEB		435305941	08-janv-04	28-févr-05 National
Pôle IT-PI	marché ordinaire	4500168161	RESECT APPUI STRATEGIQUE	214 AQL groupe SILICOMP		348020975	18-mars-04	31-déc-05 National
Pôle IT-PI	marché ordinaire	4500165824	Support dans le cadre de l'affaire Ingénierie Réseaux	210 PLCI		408026029	02-mars-04	14-mars-05 National
Pôle IT-PI	marché cadre à tarif	CX604T8A30	Evolution logicielle et matérielle des stations d'encodage	208 SDEL Contrôle Commande		443975024	14-déc-04	06-déc-06 National
Pôle IT-PI	marché ordinaire	4500118747	Avenant n° 1 de la prestation du Pôle Technique de l'équipe FAMIR	203 Groupe OCEI		834092220	17-janv-03	28-févr-06 National
Pôle IT-PI	marché ordinaire	4500143585E9	Appui qualité pour gestion SMQ CN2I	203 STERIA		309256105	19-août-03	31-août-05 National
Pôle IT-PI	marché cadre à tarif	CX604T8M10	Assistance technique et fonctionnelle à MOE pour la mise en oeuvre du progiciel Matrix	198 MATRIXONE		382961290	17-janv-05	16-janv-06 National
Pôle IT-PI	marché cadre à tarif	CX604T8H10	Prestations d'assistance au Service Achat de RTE	196 COSTEAM		449274547	26-juil-04	25-janv-06 National
Pôle IT-PI	marché ordinaire	4500162444	Prestations d'appui aux activités de soutien de l'Opérateur du SI : Appui Commande	191 ADONIS		402334049	05-févr-04	30-janv-05 National

Domaine	Type de marché	Numéro de contrat	Intitulé du marché	Valeur cible (K€)	fournisseur	N° Siren	Début de validité ou signature	Fin de validité	National ou régional
Pôle IT-PI	marché ordinaire	4500157642	MCO SIRC Lot Outils	176 AIRIAL		326695451	29-déc-03	31-déc-05	National
Pôle IT-PI	marché ordinaire	4500	Assistance Architecture Programme OI	162 VALTECH		389665167	16-janv-03	31-déc-05	National
Pôle IT-PI	marché cadre à tarif	CX604T0A10	Mise en oeuvre d'audits pour le maintien des certificats ISO 9001 et ISO 14001 de RTE	160 AFAQ		351958285	26-janv-04	31-déc-05	National
Pôle IT-PI	marché cadre à commande	CX604C8A10	Marché cadre pour la fourniture, le déploiement et la maintenance de logiciels coupe-feu	146 Arche groupe Omnetica		381740109	03-mai-04	02-mai-06	National
Pôle IT-PI	marché cadre à tarif	CX604C8C10	Essais mécaniques de câbles et matériels	135 CESI		793580150	15-nov-04	31-déc-05	National
Pôle IT-PI	marché cadre à tarif	C933T20650	Conception - rédaction - suivi et coordination du journal interne de RTE	130 A NOIR		410066138	01-oct-04	30-sept-05	National
Pôle IT-PI	marché ordinaire	4500122042E9	Maintenance matériels et systèmes d'exploitation des applications ASR et SIDERAL	130 OSIATIS		414967984	07-févr-03	28-févr-06	National
Pôle IT-PI	marché ordinaire	4500163948	MCO Infrastructure transverse du SI bureautique (lot 1)	128 QUANTIC		428880645	17-févr-04	31-janv-05	National
Pôle IT-PI	marché ordinaire	4500154071	Appui au Responsable Qualité de CN2i	126 DATAVANCE INFORMATIQUE		378358246	27-nov-03	31-août-05	National
Pôle IT-PI	marché ordinaire	4500160822	Support technique et fonctionnel dans le cadre de l'affaire Architecture et Référentiel Technique	119 ASK		378778609	23-janv-04	31-janv-05	National
Pôle IT-PI	marché cadre à tarif	4500176408	MAINTENANCE MATERIELLE DES CARTES HNZ pci et mca des équipements de téléconduite de niveau PCG	108 BULL TECHNOLOGIES		642058739	01-juin-04	30-juin-08	National

Domaine	Type de marché	Numéro de contrat	Intitulé du marché	Valeur cible (K€)	fournisseur	N° Siren	Début de validité ou signature	Fin de validité	National ou régional
Equipements de postes HT et THT	Marché commandes	CX515C2C10	Réparation du transformateur de Vielmoulin	281 AREVA T&D		389191800	15-févr-05	14-avr-05	National
Equipements de contrôle commande et matériels BT	Marché tarif	CX603T7C10	Réparation des qualimètres SIEMENS	275 SIEMENS SAS		562016774	03-avr-03	02-avr-06	National
Equipements de postes HT et THT	Marché tarif	CX603T1C20	Sectionneurs HTB (montage)	231 AREVA T&D		389191800	15-juil-03	14-juil-05	National
Equipements Liaisons HT et THT	Marché tarif	CX603T5C30	Matériels de lignes et manchons	230 CPS FRANCE		399008424	30-mai-03	29-mai-05	National
Equipements de postes HT et THT	Marché tarif	CT602T2D20	Transformateurs de point neutre (TPN)	230 FRANCE TRANSFO		357801109	02-déc-02	01-déc-05	National
Equipements de contrôle commande et matériels BT	Marché tarif	CT604T7C10	Coffrets de totalisation	228 SDEL		343088282	15-mai-04	14-nov-05	National
Equipements Liaisons HT et THT	Marché tarif	CX603T5C80	Matériels de lignes et manchons	224 TYCO BUILDING SERVICE PRODUCTS		353903438	30-mai-03	29-mai-05	National
Equipements de contrôle commande et matériels BT	Marché tarif	CT604T7D10	Totalisateurs	224 ENERGY ICT		BE443515573	25-mai-04	24-nov-05	National
Equipements Liaisons HT et THT	Marché commandes	CX603T3a30	Fourniture de câble cuivre48	200 Draka		311244313	02-oct-03	01-oct-05	National
Equipements de contrôle commande et matériels BT	Marché commandes	CT603T7A10	Matériel de téléconduite de petite capacité (série 21)	200 AREVA T&D		343074142	14-mars-03	13-mars-07	National
Travaux Transport	Marché tarif	CX603T2B10	Aide au diagnostic par analyses physico-chimiques des diélectriques	200 LCIE		775690621	16-févr-04	15-févr-06	National
Equipements Liaisons HT THT	Marché tarif	CX603T3C10	Câbles à fibres optiques incorporées souterrains - Accessoires de raccordement (montage)	197 ALCATEL CABLE France		393525993	07-nov-03	06-nov-06	National
Equipements Liaisons HT et THT	Marché tarif	ox603t5e10	Fourniture de plaques / porte plaques por pylônes	179 Materligne		562001628	13-nov-03	13-nov-05	National
Equipements de contrôle commande et matériels BT	Marché commandes	CX604C7A10	AMQ (maintenance)+ (fournitures)	163 LEM France		323947317	06-sept-04	05-sept-19	National
Equipements de contrôle commande et matériels BT	Marché tarif	CT604T7F20	Ateliers d'énergie / redresseurs	153 AEES		328970272	10-juin-04	09-juin-06	National
Equipements de contrôle commande et matériels BT	Marché tarif	CT604T7B10	Tableaux postes gardiennés (TPG)	150 FOURNIE GROSPAUD		570803809	08-mars-04	07-sept-05	National
Equipements de postes HT et THT	Marché tarif	CX604T1B10	Gaz hexafluorure de soufre (SF6)	150 AVANTEC		712010958	15-mars-04	14-mars-06	National
Equipements de postes HT et THT	Marché tarif	CX604T1B20	Gaz hexafluorure de soufre (SF6)	150 AIR PRODUCTS		548501907	15-mars-04	14-mars-06	National
Equipements de contrôle commande et matériels BT	Marché tarif	CW600T7K10	Coffrets de comptages	145 SCLE SFE		440251130	02-août-02	01-août-05	National
Equipements de contrôle commande et matériels BT	Marché tarif	CW600T7K20	Coffrets de comptages	145 SDEL		443875024	02-août-02	01-août-05	National
Equipements de contrôle commande et matériels BT	Marché tarif	CW600T7K30	Coffrets de comptages	145 CEPEL		309122810	02-août-02	01-août-05	National
Equipements de contrôle commande et matériels BT	Marché tarif	CT603T7G10	Protection différentielles de liaison numériques	144 AREVA T&D		343074142	05-déc-03	04-déc-05	National
Equipements de postes HT et THT	Marché commandes	CX602T2B20	Transformateurs de puissance affectés à la réserve nationale (stockage et maintenance)	138 VA TECH JST		342368479	18-juin-02	17-juin-06	National
Equipements de contrôle commande et matériels BT	Marché tarif	CT603T7G20	Protection différentielles de liaison numériques	127 SIEMENS SAS		562016774	05-déc-03	04-déc-05	National
Equipements de postes HT et THT	Marché tarif	CX603T1E20	Sectionneurs HTB (montage)	123 SDCEM		057502668	15-juil-03	14-juil-05	National

Domaine	Type de marché	Numéro de contrat	Intitulé du marché	Valeur cible k€	fournisseur	N° Siren	Début de validité ou signature	Fin de validité	National ou régional
AG	marché ordinaire	4500200884	Fourniture d'un porteur neuf et adaptation d'un élévateur	299	CNIM	66204359500146	07/02/2005	30/01/2006	Agence Ouest
AG	marché ordinaire	4500197499	TRAVAUX DE PROTECTION POUR DEROUlage DES CABLES	298	MEDIACO	351130059	06/01/2005	07/03/2005	Agence Sud-Est
IRT	marché cadre à tarif	CX624T9B16	GET CHP MORVAN LOT 7	296	SYLVICULTURE EXPLOITATION ENERGIE	334282449	05/08/2004	30/06/2005	Agence Est
AG	marché cadre à commande	CX624C8C03	MULTI-SERVICES ENTRETIEN ESPACES VERTS/DERAT/NETT	292	SCOP ESPACES VERTS	327408191	07/07/2004	31/12/2006	Agence Est
AG	marché ordinaire	4500193396	Désherbage chimique et mécanique des postes RTE des GET Provence Alpes du Sud et Côte d'Azur	291	Durance Environnement Industrie VEGLIA Frères	400236675	27/12/2004	26/12/2007	Agence Sud-Est
IRT	marché ordinaire	4500187055	Maîtrise d'oeuvre (phase conception) pour la construction du lot N°3 de la ligne à 400KV MARLENHEIM-VIGY	290	LINELEC	301463337	28/10/2004	27/05/2005	Agence Est
IRT	Engagement : marché ordinaire	4500183410	Construction des 2 bâtiments techniques du poste 63/20 kV de NOILHAN	290	SOGECEP	331673806	09/09/2004	31/03/2005	Agence Sud-Ouest
AG	Engagement : marché ordinaire	4500179832	Reconstruction du bâtiment EEL du GET Savoie - LOT n° 3 - Maçonnerie-Gros Oeuvre	288	AB MACONNERIE	390911279	30/07/2004	31/03/2005	Agence Rhône-Alpes - Auvergne
IRT	marché cadre à commande	CX655C9AD0	Elagage 2005 : GET LARO lot 4, 6, 8	288	LARO FORETS	344303193	24/12/2004	05/01/2006	Agence Sud-Ouest
IRT	marché ordinaire	4500189535	lot 5, 6, 12 A et B	287	JOHNSON CONTROL	302433354	07/01/2005	19/02/2005	Agence Normandie-Paris
AG	marché cadre à engagement	CX624C8B01	NETTOYAGE - Villers-Lès-Nancy	286	TFN	344539119	24/12/2003	31/12/2006	Agence Est
AG	marché ordinaire	4500184140	avenant Gardiennage Ampère et Vermont	284	Prosecur Sécurité	411128325	17/09/2004	02/09/2005	Agence Normandie-Paris
IRT	marché ordinaire	4500179120	Fourniture d'équipement à courant porteur sur ligne haute tension - OPD1	282	IDEE	378152805	01/07/2004	31/03/2005	Agence Normandie-Paris
IT-PI	marché cadre à commande	CX623T9A14	Accord cadre tarifaire travaux de câblage pour GESCC pour 3 ANS	282	TNT	833414028	23/05/2003	31/03/2006	Agence Est
AG	marché ordinaire	4500192607	GARDIENNAGE CNII	280	SECOM GARD	340573898	01/12/2004	31/03/2006	Agence Normandie-Paris
IRT	marché cadre à commande	cx665c5ab0	ENTRETIEN DE LA VEGETATION DE TEO CAMPAGNE 2005	279	LECLAIR ET DE LA GUERRANDEE	877380568	31/01/2005	31/12/2005	Agence Ouest
IRT	marché cadre à commande	cx665c5a51	ENTRETIEN DE LA VEGETATION DE TEO CAMPAGNE 2005	278	PIVETEAU	388707978	31/01/2005	31/12/2005	Agence Ouest
IRT	marché cadre à commande	CX655C9A20	GET Béam : lot 1,9,10 - GET Pyrénées : lot 9	278	PIGEARIAS	453356545	24/12/2004	05/01/2006	Agence Sud-Ouest
IRT	marché cadre à commande	CX655C9A50	GET Béam : lot 2, 7	277	ONF Tarbes	662043116	24/12/2004	05/01/2006	Agence Sud-Ouest
IRT	marché ordinaire	4500066566 AV1	MOE - Poste d'Harcourt - avenant	275	GLM	337568364	17/03/2003	19/05/2005	Agence Normandie-Paris
IRT	Engagement : marché ordinaire	4500176587	Travaux d'aménagement de pistes nécessaires à la construction des lignes Langon saucats Langon Podensac pour RTE TESO	273	PEPIN	398467159	05/07/2004	15/09/2005	Agence Sud-Ouest
IRT	marché cadre à commande	cx665c5a81	ENTRETIEN DE LA VEGETATION DE TEO CAMPAGNE 2005	267	TALLET	304709991	31/01/2005	31/12/2005	Agence Ouest
IRT	marché cadre à commande	CX655C9AA0	Elagage 2005 : GET Gascogne : lot 5 - GET MCO-EL87 : lot 6 - GET Pyrénées : lot 2	267	CHAUD	000000000	24/12/2004	05/01/2006	Agence Sud-Ouest
IT-PI	marché cadre à commande	CX623T9A16	Accord cadre tarifaire travaux de câblage pour GESCC pour 3 ANS	260	AEIM	409377736	23/05/2003	31/03/2006	Agence Est

IRT	Marché ordinaire	4500191895	Pièces de rechange CSPR pour Poteau Rouge et Plaine Haute (TEO)	257	ABB	352718621	17/11/2004	30/06/2005	Agence Ouest
IRT	Engagement : marché ordinaire	4500148496	RAA 03 - 027 : ANNECY - Maîtrise d'œuvre	256	RABATE	334888054	24/10/2003	05/05/2007	Agence Rhône-Alpes - Auvergne
IRT	Marché ordinaire	4500178679	Fourniture et construction des locaux de l'antenne d'exploitation	252	ALGECO	685550659	26/10/2004	01/03/2005	Agence Sud-Est
IRT	Marché cadre à tarif	CX663T9H11	M à T Mise en place de liaisons provisoires à TEO	252	TP ELEC	437768617	22/10/2003	31/10/2005	Agence Ouest
IRT	Marché cadre à tarif	CX624C9A01	GET BOURGOGNE LOT COTE D'OR CPV	248	AMENAGEMENT DU CADRE NATUREL	389423997	05/08/2004	30/06/2005	Agence Est
AG	Marché cadre à commande	CX644C9O10	Prestations d'accueil et gestion du standard sites de GIMR GESCC et Etat Major	245	PHONE REGIE	301251880	16/11/2004	31/12/2005	Agence Sud-Est
IRT	Tarif : marché ordinaire	4500190233	Fourniture de poteaux en béton précontraint de type K2F pour les lignes aériennes Langon Saucats	245	BMI	409863099	19/11/2004	26/04/2005	Agence Sud-Ouest
IRT	Marché cadre à tarif	CX664T8C11	M à T Etudes d'impact type 3 sur TEO région Pays de Loire	241	Impact et environnement	000000000	27/04/2004	30/04/2009	Agence Ouest
IRT	Marché cadre à tarif	CX644T8D7L	DEBOISEMENTS TESE 2004	240	PAGLIARDINI	377795901	24/02/2004	08/03/2005	Agence Sud-Est
IRT	Marché cadre à commande	CX614C9Q14	GET FLANDRE HAINAUT - Lots 6 et 13 - Prestations de déboisement	235	DUSART	392357570	22/12/2004	31/12/2005	Agence Nord-Est
IRT	Marché cadre à tarif	CX624T9B12	GET CHP MORVAN LOT 3	234	BOURASSIN-SCHOUWEY	385390653	05/08/2004	30/06/2005	Agence Est
IRT	Marché cadre à tarif	CX613T9V10	Décapage RTV sur matériels HT IFA	231	TGS ENVIRONNEMENT	335014833	30/04/2003	30/04/2008	Agence Nord-Est
IRT	Marché cadre à commande	CX644C9K10	Coordination SPS construction ligne BBC	231	SARL Cabinet JJ Gilles	000000000	17/06/2004	31/01/2007	Agence Sud-Est
IRT	Marché cadre à tarif	CX664T9G11	M à T mesures et amélioration de terre Régions Bretagne	228	QUALITERRE SEVAUX ET ASSOCIES	403331523	07/05/2004	30/04/2007	Agence Ouest
IT-PI	Marché cadre à tarif	CX654T8L10	Fourniture d'autocommutateurs d'exploitation pour le service GESCC de TESO	228	AMEC SPIE COMMUNICATIONS	319060075	25/08/2004	25/08/2009	Agence Sud-Ouest
AG	Marché cadre à engagement	4500124479	DESHERBAGE FAUCHAGE 2003-2005 BEARN	227	TRIANGLE	352422265	03/03/2003	31/12/2005	Agence Sud-Ouest
IRT	Marché cadre à commande	CX614C9Q11	GET ARTOIS - LOTS 1 ET 3 - PRESTATIONS DE DEBOISEMENT	226	PJEV	389862384	22/12/2004	31/12/2005	Agence Nord-Est
IRT	Marché à tarif	4500175058	DEPOSE DES MASSIFS DE LA LIGNE 90KV AUBIGNE BLANCHARDIERE DOUE DISTRE	222	ANJOU TRAVAUX PUBLICS	311845390	26/05/2004	30/04/2005	Agence Ouest
IRT	Marché ordinaire	4500183407	ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DU GET SO ESSONES	216	SN FALLEAU	403211584	29/12/2004	31/12/2007	Agence Normandie-Paris
IRT	Marché cadre à commande	CX655C9A10	Elagage 2005 : GET LARO : lot 3,5 - GET Pyrénées : lot 6	213	MERIC	478080443	24/12/2004	05/01/2006	Agence Sud-Ouest
IRT	Marché cadre à tarif	CX663T7B12	Matériel de postes qualifié	210	DERVAUX	393398532	19/08/2003	30/06/2006	Agence Ouest
IRT	Marché cadre à tarif	CX663T7A11	Matériel de postes qualifié	210	TYCO-SIMEL	017050441	19/08/2003	30/06/2006	Agence Ouest
IRT	Marché cadre à tarif	CX644T9Q10	Missions de maîtrise d'œuvre pour RTE TESE	210	ITEA	344181524	10/11/2004	29/11/2005	Agence Sud-Est
IRT	Marché cadre à commande	CX655C9A40	GET Gascogne : lot 1,3,4,10	208	GERLIN	329055321	24/12/2004	05/01/2006	Agence Sud-Ouest
AG	Marché cadre à commande	CX664C9A81	Travaux d'élagages	208	TALLET	304709991	25/02/2004	28/02/2005	Agence Ouest
IRT	Engagement : marché ordinaire	4500193622	Déboisement relatif à la sécurisation et la réhabilitation de la ligne CANTEGRIT-SAUCATS 2 et 3	208	CAFSA Agence de CASTETS	342125424	30/11/2004	15/03/2005	Agence Sud-Ouest
IT-PI	Engagement : marché ordinaire	4500161180	Prestation de configuration de données du S.R.C. de TOULOUSE	207	STERIA INFOGERENCE	337765143	03/02/2004	09/09/2005	Agence Sud-Ouest
IT-PI	Marché ordinaire	4500187000	CUVES A FUEL DU CNES LOT GROS OEUVRE	207	CONCRET PROJECT	411755903	29/09/2004	05/01/2005	Agence Normandie-Paris

IRT	marketé cadre à tarif	CX644T8D6K	DEBOISEMENTS TESE 2004	206	MARIA	312367881	24/02/2004	08/03/2005	Agence Sud-Est
IRT	marketé cadre à tarif	CX673TB11	Peinture cellules TR GET Normandie et Basse Seine	206	PBI	334850757	21/05/2003	30/04/2006	Agence Normandie-Paris
IRT	marketé cadre à tarif	CX624T9B22	GET LORRAINE METZ SAINT AVOLD	206	COIATELLI	428225239	05/08/2004	30/06/2005	Agence Est
IRT	marketé cadre à tarif	CX673TB12	Peinture cellules TR GET Normandie et Basse Seine	205	CPBI	380982488	21/05/2003	30/04/2006	Agence Normandie-Paris
IRT	marketé ordinaire	4500180095	EXTENSION DES POSTES 400 KV AVELIN ET MASTANG - REALISATION DE PLATES FORMES ET DE PISTES DE CIRCULATION	203	RAMERY	472502442	20/07/2004	31/10/2005	Agence Nord-Est
AG	marketé ordinaire	4500183320	ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DU GET SO YVELINES	202	DEHAUDT PARCS ET JARDINS	310785308	29/12/2004	31/12/2007	Agence Normandie-Paris
AG	marketé cadre à engagement	4500124457	DESHERBAGE FAUCHAGE 2003 -2005 GASCOGNE	201	COURSERANT	309585768	03/03/2003	31/12/2005	Agence Sud-Ouest
IRT	marketé ordinaire	4500181945	étude & tx de résolution de points bas de sécurisation, réhabilitation études, ligne aérienne 63kv GRANDE PAROISSE GUINEBERT	197	SCIE THT	451010243	29/07/2004	01/03/2005	Agence Normandie-Paris
IRT	avenant	CX652T9B10	PETIT GENIE CIVIL POSTES POUR LA PLAQUE TESO	197	DESPAGNET	384861878	04/10/2004	31/12/2005	Agence Sud-Ouest
IRT	marketé cadre à commande	CX624C8C02	MULTI-SERVICES ENTRETIEN ESPACES VERTS/DERA/NETT	196	SEFA ENVIRONNEMENT	676750094	07/07/2004	31/12/2006	Agence Est
IRT	marketé cadre à tarif	CX644T8D5J	DEBOISEMENTS TESE 2004	193	SAF	380509539	24/02/2004	08/03/2005	Agence Sud-Est
IRT	marketé cadre à tarif	CX653T8A10	LEVAGE ET MANUTENTION TESO	193	LEV	316358134	10/04/2003	31/03/2005	Agence Sud-Ouest
AG	marketé cadre à commande	CX614C9Q17	LOT 14- GET CHAMPAGNE ARDENNE - PRESTATIONS DE DEBOISEMENT	193	CONDETTE	440422897	22/12/2004	31/12/2005	Agence Nord-Est
AG	marketé cadre à engagement	4500124645	DESHERBAGE FAUCHAGE 2003-2005 PYRENEES	190	SOGECER	331673806	03/03/2003	31/12/2005	Agence Sud-Ouest
AG	marketé cadre à tarif	CX644T9L10	LOCATION ECUREUIL AS350 B3 COQUE NUE	188	HELIFRANCE PARIS HELICOPTERE	378883870	16/08/2004	28/02/2005	Agence Sud-Est
AG	contrat pluriannuel	4500157733	Prestations Desherbage, fauchage GET BEARN	187	TP TELECOM	412324188	11/01/2004	31/12/2005	Agence Sud-Ouest
AG	marketé cadre à commande	CX664c9aa1	Travaux d'élagages "campagne 2004" TEO	184	DELFOUILLOUX	315253757	25/02/2004	28/02/2005	Agence Ouest
IRT	marketé cadre à tarif	CX664T8D11	M à T relevés topo (géomètres experts) TEO Bretagne? Pays de Loire	184	FIT CONSEIL	785936592	16/07/2004	30/06/2009	Agence Ouest
IRT	marketé cadre à tarif	CX624C9A03	GET BOURGOGNE LOT JURA CPV	182	SAPOLIN FRERES	341088640	05/08/2004	30/06/2005	Agence Est
IRT	Engagement : marché ordinaire	4500180959	Reconstruction du bâtiment EEL du GET Savoie - LOT n° 4 - Charpente métallique-Bardage métallique-Isolation	181	AZZOLINI	398828442	30/07/2004	31/03/2005	Agence Rhône-Alpes - Auvergne
AG	marketé cadre à tarif	CX624T0E02	DISTRIBUTEURS BOISSONS conso sup à 50 gobelets / jour	180	PRODIA PLUS	440852671	26/10/2004	01/01/2008	Agence Est
IRT	marketé ordinaire	4500196227	ADAPTATION DES TR641 ET TR642 DE CORBIERE AUX POSTES AVOINE ET FARRADIERE	180	PAUWELLS	E13100130	20/12/2004	25/03/2005	Agence Ouest
IRT	Engagement	4500130220	Maintenance réfrigération	179	DALKIA	456500537	18/04/2003	18/04/2006	Agence Nord-Est
IRT	marketé cadre à tarif	CX644T8D9N	PRESTATIONS DEBOISEMENT 2004 - TESE	176	ATED	438305070	24/02/2004	08/03/2005	Agence Sud-Est
AG	contrat pluriannuel	C906C23280	Avt 3 au marché C906C23280 Challancin pour nettoyage Get Basse Seine	174	CHALLANCIN	572053833	01/04/2004	28/02/2006	Agence Normandie-Paris
AG	marketé cadre à tarif	CX634T0H10	Prestations de reprographie de documents, façonnage, fournitures associées et tirages de plans	171	CONCEPT ET PLAN	410628572	02/07/2004	05/07/2005	Agence Rhône-Alpes - Auvergne
IRT	marketé ordinaire	4500192344	Conception, Etude et réalisation de 4 pylônes supports d'antenne aux postes de Lesurcq, Sénart, Pilon, Courtry	171	granjou	410219497	01/12/2004	31/03/2005	Agence Normandie-Paris
IRT	marketé ordinaire	4500184376	MISE EN PEINTURE SUPPORT LIGNE	170	ERDIK	379684277	15/09/2004	31/05/2005	Agence Sud-Est
AG	marketé cadre à engagement	CX624C8B05	NETTOYAGE - GET Lorraine	168	ONET Services	067800425	24/12/2003	31/12/2006	Agence Est
IRT	marketé cadre à tarif	CX624T9B15	GET CHP MORVAN LOT 6	166	ROSSI AUGUSTE	309046787	05/08/2004	30/06/2005	Agence Est

AG	contrat pluriannuel	CX674T9A10	Expertise forestière	165	ONF	412350514	17/03/2004	16/03/2006	Agence Normandie-Paris
AG	contrat pluriannuel	CX654C0A21	Nettoyage des locaux RTE Sud Ouest Lot 6 GET MCO	165	DAUZET	316331842	15/12/2004	31/12/2007	Agence Sud-Ouest
IRT	Marché ordinaire	4500159317	Fourn. de Six Batteries d'aéroréfrigérants en 2004-de Six Batteries en 2005 Pour tours sèches IFA2000	165	WESPER	612028381	03/02/2004	28/02/2005	Agence Nord-Est
IRT	Marché ordinaire	4500197806	Réfection de chaussées après travaux de construction des LS DANTON FALLOU 1et 2	163	COLAS AGENCE SNPR	329168157	31/01/2005	31/05/2005	Agence Normandie-Paris
IRT	Marché cadre à tarif	CX624T9B13	GET CHP MORVAN LOT 4	163	ROSSI AUGUSTE	309046787	05/08/2004	30/06/2005	Agence Est
AG	Engagement	4500139002	Nettoyage des locaux du GET HAINAUT	162	ISS France	542016951	11/07/2003	14/07/2006	Agence Nord-Est
IRT	Marché ordinaire	4500180265	FOURNITURE D'UNE PROTECTION DIFFERENTIELLE DE BARRES NUMERIQUE POUR LE POSTE DE PORT JEROME	160	SIEMENS	562016774	13/07/2004	30/06/2005	Agence Normandie-Paris
AG	Marché cadre à commande	CX614C9Q12	GET ARTOIS - LOT 2 - PRESTATIONS DE DEBOISEMENT	160	FAP	339678492	22/12/2004	31/12/2005	Agence Nord-Est
IRT	Marché ordinaire	4500199388	fourniture et prestation sur site et remise en état des sect 400kv de Villevaudé	158	EGIC	955514013	25/01/2005	31/03/2005	Agence Normandie-Paris
AG	Marché cadre à engagement	CX624C8B02	NETTOYAGE - GET Alsace	157	ONET Services	067800425	24/12/2003	31/12/2006	Agence Est
IRT	Engagement : commande d'exécution	4500184485	Travaux de fourniture et d'installation de 7 pylônes pour antennes hertziennes 1.5GHz	152	DELCOM	349690354	14/09/2004	01/02/2005	Agence Rhône-Alpes - Auvergne
IRT	Engagement : marché ordinaire	4500185987	Mission d'assistance pour l'étude poste de Montagny	150	INEO PCC	409899192	11/10/2004	01/04/2006	Agence Rhône-Alpes - Auvergne
IRT	Marché ordinaire	4500184509	TRAVAUX DE REMPLACEMENT DU CA DE PENLY	150	RITZENTHALER	916120058	09/09/2004	25/03/2005	Agence Normandie-Paris
IRT	Marché ordinaire	4500177795	FOURNITURE DE KITS ADAPTATION POUR SECTIONNEUR FX420 POUR LES POSTES DE VALDIVIENNE ET TABARDIERE	148	AREVA TDS FHV	389191800	23/06/2004	28/02/2005	Agence Ouest
AG	Marché cadre à tarif	CX663T9A10	Fourniture et mise en place d'obturateur de caniveaux	145	MAINGUY	865801294	30/04/2003	15/04/2006	Agence Ouest
AG	contrat pluriannuel	4500124365	Contrat d'exploitation et d'entretien des installations de chauffage, ventilation	141	PICTET	552137143	01/03/2003	31/12/2005	Agence Normandie-Paris
IRT	Marché cadre à commande	CX665C5A11	ENTRETIEN DE LA VEGETATION DE TEO CAMPAGNE 2005	141	KERNE ELAGAGE	343315495	31/01/2005	31/12/2005	Agence Ouest
IRT	Marché ordinaire	4500194985	réalisation de 3 forages ligne Hazebroucke - Holque	140	FCTS	414845172	30/12/2004	30/06/2005	Agence Nord-Est
IRT	Marché ordinaire	4500184377	LOT 1	137	SAGNE	340151190	15/09/2004	31/05/2005	Agence Sud-Est
IRT	Marché cadre à engagement	4500197900	MARCHE DE MAINTENANCE CURATIVE DES FIBRES OPTIQUES 24H/24H SUR LA PLAQUE DE TEO	135	ALCATEL CIT	338966385	20/01/2005	31/12/2007	Agence Ouest
IRT	Marché cadre à tarif	CX624T9B20	GET LORRAINE METZ SAINT HUBERT	135	LINDEN	311999411	05/08/2004	30/06/2005	Agence Est
AG	Marché cadre à commande	CX664C9A11	Travaux d'élagages "campagne 2004" TEO	134	RUAU LT	315668566	25/02/2004	28/02/2005	Agence Ouest
IRT	Marché cadre à tarif	CX634T9C10	Réparation des teleactions TGS 1 et TGS 2 - marché cadre national	132	MORS	432005569	18/11/2004	08/12/2007	Agence Rhône-Alpes - Auvergne
IRT	Marché ordinaire	4500181050	FOURNITURE DE DEUX PROTECTION DIFFERENTIELLES DE BARRES POUR LES POSTES DE CHESNOY ET PENCHARD	131	SIEMENS	562016774	22/07/2004	30/06/2006	Agence Normandie-Paris
IRT	Marché ordinaire	4500194709	fourniture de protection différentielle de barre pour les postes de Rousson et St eloi	131	siemens	562016774	22/12/2004	28/02/2005	Agence Est
AG	Marché cadre à commande	CX664C9Ab0	Travaux d'élagages	131	LECLAIR ET DE LA GUERRANDE	877380568	25/02/2004	28/02/2005	Agence Ouest

Agences > 100 < 300 K€

AG	contrat pluriannuel	4500128317	NETTOYAGE DES LOCAUX	130	CHALLANCIN (C906C23280)	572053833	28/02/2003	28/02/2006	Agence Normandie-Paris
IRT	Engagement : marché cadre à commande	CX655C9A10	GET MCO-EEL87 : lot 4 et 5	130	CAFSA Limousin	402914709	24/12/2004	05/01/2006	Agence Sud-Ouest
AG	marché cadre à engagement	CX654T9A10	Désherbage chimique du PCG de Montpellier, Gourjade, La Gaudière, Mas Bruno pour le compte du GET LARO (ancien n°WR06213 et CXSR0051T0)	130	LARO FORETS	342125424	05/08/2004	31/12/2005	Agence Sud-Ouest
IRT	marché ordinaire	4500188130	EXTENSION DE L'installation du contrôle d'accès et vidéo du nouveau bâtiment SENP	130	securitas	33272614	28/10/2004	28/10/2005	Agence Normandie-Paris
AG	marché cadre à tarif	4500124478	DESHERBAGE FAUCHAGE 2003-2005 CANTAL1	130	COURSERANT	309585768	03/03/2003	31/12/2005	Agence Sud-Ouest
AG	contrat à engagement (pluriannuel)	CX663C9D10	Prestations de dératization sites plaque ouest	129	STH	552081317	13/02/2003	31/01/2006	Agence Ouest
IRT	marché cadre à tarif	CX624T9B10	GET CHP MORVAN LOT 1	128	BOURASSIN-SCHOUWEY	385390653	05/08/2004	30/06/2005	Agence Est
AG	contrat pluriannuel	CX664C0A21	PRESTATIONS DE NETTOYAGE DES UNITES TRANSPORT ELECTRICITE OUEST LOTS 8 et 11	128	ISS ABILIS	542016951	29/11/2004	31/12/2007	Agence Ouest
AG	Engagement : contrat pluriannuel	4500116180	GET FOREZ VELAY - Entretien espaces verts - Campagne 2003-2004-2005	125	SOULIER KUBITZA	338415300	28/01/2003	31/12/2005	Agence Rhône-Alpes - Auvergne
IRT	avenant	CX652T9B30	PETIT GENIE CIVIL POSTES POUR LA PLAQUE TESO	125	SO TRA DEM	388402208	04/10/2004	31/12/2005	Agence Sud-Ouest
AG	marché ordinaire	4500180119	Extension de 2 logements au poste de CORDEMAIS	125	BUREL GILLES	392396727	06/07/2004	31/12/2005	Agence Ouest
AG	marché cadre à tarif	CX643T9C40	entretien en atelier	124	CTY	428788178	09/05/2002	17/02/2006	Agence Sud-Est
IRT	marché cadre à commande	cx665c5a71	ENTRETIEN DE LA VEGETATION DE TEO CAMPAGNE 2005	124	SOGEDE	392636213	31/01/2005	31/12/2005	Agence Ouest
IRT	marché ordinaire	4500197226	REHABILITATION NOUVEAU SIEGE DU GET SO DEMOLITION, MARBRERIE	123	CRB	332492784	07/01/2005	19/02/2005	Agence Normandie-Paris
AG	marché cadre à engagement	4500124689	DESHERBAGE FAUCHAGE 2003-2005 LIMOUSIN	119	STEV	334916178	03/03/2003	31/12/2005	Agence Sud-Ouest
IRT	marché ordinaire	4500191820	RHEABILITATION DES POTEAUX BETON LIGNE 63 KV MONTMARTEL-VALAURIE	119	HELCOM	443606041	24/11/2004	18/02/2005	Agence Sud-Est
IRT	Engagement : commande d'exécution	4500134495	Hors bordereau pour l'aménagement du poste du Pic du canet	118	VATECH	414281345	22/12/2003	31/01/2005	Agence Sud-Ouest
AG	marché cadre à commande	CX614C9Q16	GET CA - LOT 11 - PRESTATIONS DE DEBOISEMENT	118	COIATELLI	428225239	22/12/2004	31/12/2005	Agence Nord-Est
IRT	marché cadre à commande	CX663T9H21	M à T Mise en place de liaisons provisoires à TEO	117	GTMH	552108797	22/10/2003	31/10/2005	Agence Ouest
IRT	marché ordinaire	4500192155	Mission de maîtrise d'oeuvre liée à la construction du poste de Miramas	117	ITEA	344181524	29/11/2004	30/06/2005	Agence Sud-Est
AG	Engagement	4500111173	Prestations d'accueil DU Bâtiment RTE MARCO	117	LANCRY HOTESSES	394963094	18/10/2002	18/10/2005	Agence Nord-Est
IRT	marché cadre à tarif	CX624T9B17	GET LORRAINE LOT VINCEY 1	114	PARMENTIER FRERES	352690549	05/08/2004	30/06/2005	Agence Est
IRT	avenant	CX652T9B40	PETIT GENIE CIVIL POSTES POUR LA PLAQUE TESO	114	BANCILLON BTP	419744560	04/10/2004	31/12/2005	Agence Sud-Ouest
IRT	Engagement : marché ordinaire	4500160697	Fourniture de 10 équipements UA 250 - 1	113	ALSTOM T&D Protection & contrôle S.A.	343074142	03/02/2004	15/02/2005	Agence Sud-Ouest
AG	marché ordinaire	4500183476	ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DU GET SO VAL DE SEINE	113	PHYTO ENVIRONNEMENT	403061492	29/12/2004	31/12/2007	Agence Normandie-Paris
AG	marché cadre à commande	CX664C9A51	Travaux d'élagages "campagne 2004" TEO	113	PIVETEAU	388707978	25/02/2004	28/02/2005	Agence Ouest
AG	contrat à engagement (pluriannuel) avenant	CX663C9D10	Prestations de lutte contre les rongeurs dans les postes de TEO	112	SERVICE TECHNIQUE HYGIENE	387540057	07/07/2004	31/01/2006	Agence Ouest
IRT	marché cadre à tarif	CX624T9B02	GET ALSACE LOT 800	111	ONF NANCY	662043116	05/08/2004	30/06/2005	Agence Est

IRT	marché cadre à commande	CX655C9A70	GET LARO : lot 1, 2	111	SAF	434399010	24/12/2004	05/01/2006	Agence Sud-Ouest
IRT	marché cadre à tarif	CX634T9A40	MARCHE CADRE COORDINATION TERA	110	BERTHIAS CONSEIL	328096417	05/05/2004	30/04/2006	Agence Rhône-Alpes - Auvergne
IRT	marché cadre à tarif	CX634T9A10	MARCHE CADRE COORDINATION TERA	110	BOIDERON CONSULTANT	420692568	05/05/2004	30/04/2006	Agence Rhône-Alpes - Auvergne
IRT	marché cadre à tarif	CX634T9A30	MARCHE CADRE COORDINATION TERA	110	A.COORD	410164487	05/05/2004	30/04/2006	Agence Rhône-Alpes - Auvergne
IRT	marché cadre à tarif	CX634T9A20	MARCHE CADRE COORDINATION TERA	110	CIANI	417674306	05/05/2004	30/04/2006	Agence Rhône-Alpes - Auvergne
AG	marché cadre à engagement	CX664C9A61	Travaux d'élagages	110	ADEL	3815119500012	25/02/2004	28/02/2005	Agence Ouest
AG	contrat pluriannuel	C906C35060	Entretien des espaces verts dans les postes du GET Normandie - Agneaux	110	Lecorps Service	000000000	10/06/2003	31/03/2006	Agence Normandie-Paris
AG	Engagement : contrat pluriannuel	4500135499	GET SAVOIE - Espaces verts	110	MONVIGNIER MONNET	344884085	24/06/2003	23/06/2006	Agence Rhône-Alpes - Auvergne
AG	Engagement : marché ordinaire	4500187227	Prestations des services à l'occupant TERA/SERAA	109	SEITHA	403158157	24/11/2004	28/02/2006	Agence Rhône-Alpes - Auvergne
IRT	marché cadre à tarif	CX624T9B18	GET LORRAINE LOT VINCEY 2	109	ONF NANCY	662043116	05/08/2004	30/06/2005	Agence Est
IRT	marché cadre à tarif	CX624C9A04	GIMR LOT 23	109	SYLVICULTURE EXPLOITATION ENERGIE	334282449	05/08/2004	30/06/2005	Agence Est
IRT	marché cadre à tarif	CX613T9Z12	Décapage RTV sur matériels HT IFA, relance	108	ETN	38264958	03/10/2003	30/09/2008	Agence Nord-Est
IRT	marché cadre à commande	CX655C9A60	GET Pyrénées : lot 7, 8	108	NAUDIN	305524076	24/12/2004	05/01/2006	Agence Sud-Ouest
IRT	Engagement : marché ordinaire	4500162587	MOE pour la reconstruction du bâtiment de l'Equipe Entretien Lignes (EEL) du GET SAVOIE	105	Jean Pascal HENRY	353820090	18/02/2004	31/05/2005	Agence Rhône-Alpes - Auvergne
AG	marché cadre à tarif	CX664C0B11	PRESTATION DE REPROGRAPHIE POUR LES ENTITES DE RTE SUR LE 44	104	ESPACE REPRO	389163064	17/11/2004	31/12/2007	Agence Ouest
IRT	marché cadre à commande	CX655C9AG0	GET Béarn : lots 5, 8	104	TALLET	304709991	24/12/2004	05/01/2006	Agence Sud-Ouest
IRT	Engagement : marché ordinaire	4500193470	TRAVAUX DE FONDATIONS SPECIALES DE LA PLATEFORME DESTINEE A RECEVOIR LE MAT2RIEL BLINDE DANS LE CADRE DE LA RECONSTRUCTION DU POSTE DE SAUMADE	103	BOTTE FONDATIONS	340085885	03/12/2004	25/03/2005	Agence Sud-Ouest
IRT	marché cadre à tarif	CX613T9M34	Coordination SPS réalisation	102	NORISKO	405271032	14/03/2003	10/03/2005	Agence Nord-Est
AG	avenant	CX663T5A11	Fourniture de matériels de sécurité et de protection pour TEO	100	SIBILLE FAMECA ELECTRIC (SFE)	652980129	24/11/2004	31/12/2005	Agence Ouest
IRT	contrat pluriannuel	4500164980	LEVAGE ET TRANSPORT DE GROS MATERIEL	100	G. MORAUD LTS	775582877	19/03/2004	31/03/2005	Agence Sud-Ouest

Domaine	Type de marché	Numéro de contrat	Intitulé du marché	Valeur cible (K€)	fournisseur	N° Siren	Début de validité ou signature	Fin de validité	National ou régional
Déplacements	Marché tarif	CX603TG16	PRESTATIONS D'AGENCE DE VOYAGE S (DÉPLACEMENT DU PERSONNEL)	5 700	PROTRAVEL	305462327	01-janv-04	31-déc-05	National
Logistique Administrative	Marché tarif	CX535TCA20	Mise à disposition de personnel intérimaire	5 069	VEDIOR BIS	433999356	02-janv-04	30-juin-05	National
Logistique Administrative	Marché tarif	CX535TCA10	Mise à disposition de personnel temporaire	2 069	MANPOWER	562087791	03-janv-04	30-juin-05	National
Logistique Administrative	Marché tarif	CX603TA43	Fourniture d'articles de bureau	1 048	GUILBERT	324559970	01-janv-04	31-déc-05	National
Logistique Administrative	Marché tarif	CX603TA44	Fourniture et livraison de papier reprographie	383	GUILBERT	324559970	01-janv-04	31-déc-05	National
Déplacements	Marché tarif	CX603TG15	LOCATION DE VÉHICULES DE COURT E DURÉE <= 3 MOIS	360	EUROPCAR FRANCE	303656847	01-janv-04	31-déc-05	National
Logistique Administrative	Marché tarif	CX603TA26	Fourniture et installation de postes de travail et armoires de rangement	343	SANSEN	836080069	01-janv-04	31-mars-05	National

Domaine	Type de marché	Numéro de contrat	Intitulé du marché	Valeur cible (K€)	fournisseur	N° Siren	Début de validité ou signature	Fin de validité	National ou régional
Pôle IT-PI	marché cadre à tarif	CX603T8D10	Service de télécommunication par voie hertzienne	139 000	France Telecom	380129866	01-sept-03	31-déc-12	National
Pôle IT-PI	marché cadre à options	4500106664E9	PROJET RMS (PRESTATIONS/FOURNITURE/MCO)	58 200	EDS	332868108	14-oct-02	28-fevr-08	National
Pôle IT-PI	marché ordinaire	4500006142E9	SRC	23 900	SYSECA (THALES)	328781786	23-mars-00	19-juin-06	National
Pôle IT-PI	marché cadre à options	4500186172	Externalisation de l'exploitation et l'administration d'une partie des applications nationales du SI de RTE	16 000	ATOS ORIGIN	408024719	27-août-04	31-janv-10	National
Pôle IT-PI	marché cadre à options	4500147120	MAINTIEN EN CONDITIONS OPERATIONNELLES DES SYSTEMES ARTERE ET PEXI ET DEVELOPEMENT DU RTIA	14 637	CAP GEMINI ERNST & YOUNG	328781786	25-sept-03	31-déc-08	National
Pôle IT-PI	marché cadre à options	4500186185	Accès au Front Office, hébergement et exploitation des Applications et Services Fonctionnels composant le Front Office de RTE	11 400	FRANCE TELECOM	312665466	28-août-04	31-janv-10	National
Pôle IT-PI	marché cadre à tarif avec répartition des commandes	CX603T8Axx	Renouvellem. et élargissem. Marchés Tarifs prestations Info	7 952	Fournisseurs multiples	Fourmmultiples	31-déc-03	30-juin-05	National
Pôle IT-PI	marché cadre à options	4500106664	Externalisation exploitation bureautique	7 502	EDS FRANCE	332868108	14-oct-02	28-fevr-08	National
Pôle IT-PI	marché cadre à options	4500179507	MCO SNC	7 300	ATOS ORIGIN	064502636	29-juin-04	30-sept-09	National
Pôle IT-PI	marché ordinaire	4500195332	Prestation d'intégrateur EAI WebMethods 2005-2009	5 985	UNILOG MANAGEMENT	340337864	13-déc-04	31-déc-08	National
Pôle IT-PI	marché cadre à commande	CX603C8A20	Droit d'utilisation, maintenance, support concernant le progiciel mySAP Business Suite	4 768	SAP FRANCE SA	341612687	30-déc-03	31-déc-07	National
Pôle IT-PI	marché ordinaire	4500193856	Prestation Support SAP	4 576	Hémisphère	410997837	28-oct-04	31-déc-07	National
Pôle IT-PI	marché cadre à tarif	CX525T6A10	Marché tarifs SAP Lots 5, 6, 7 et 8	4 100	ACCENTURE	732075312	01-janv-05	31-déc-07	National
Pôle IT-PI	marché cadre à tarif	CX525T6A20	Marché tarifs SAP Lots 1 et 2	4 100	ARINSO	409061181	01-janv-05	31-déc-07	National
Pôle IT-PI	marché cadre à tarif	CX525T6A30	Marché tarifs SAP Lot 7	4 100	ATOS ORIGIN	431570084	01-janv-05	31-déc-07	National
Pôle IT-PI	marché cadre à tarif	CX525T6A40	Marché tarifs SAP Lots 5, 6 et 8	4 100	CAP GEMINI	328781786	01-janv-05	31-déc-07	National
Pôle IT-PI	marché cadre à tarif	CX525T6A50	Marché tarifs SAP Lots 2 et 4	4 100	CSC	315268664	01-janv-05	31-déc-07	National
Pôle IT-PI	marché cadre à tarif	CX525T6A60	Marché tarifs SAP lot 10	4 100	GFI INFORMATIQUE	385365713	01-janv-05	31-déc-07	National
Pôle IT-PI	marché cadre à tarif	CX525T6A70	Marché tarifs SAP Lots 1 et 3	4 100	LOGICA CMG	414944819	01-janv-05	31-déc-07	National
Pôle IT-PI	marché cadre à tarif	CX525T6A80	Marché tarifs SAP Lots 4 et 10	4 100	SOPRA	326820065	01-janv-05	31-déc-07	National
Pôle IT-PI	marché cadre à tarif	CX525T6A90	Marché tarifs SAP Lots 3 et 9	4 100	SYNTEGRA	702032145	01-janv-05	31-déc-07	National
Pôle IT-PI	marché cadre à tarif	CX525T6AA0	Marché tarifs SAP Lot 9	4 100	UNILOG	340337864	01-janv-05	31-déc-07	National
Pôle IT-PI	marché cadre à commande	4500177703	Part ferme CN2	2 758	BULL	642058739	11-juin-04	30-juin-09	National
Pôle IT-PI	marché cadre à commande	4500169678	EXTERNALISATION DE L'EXPLOITATION DES APPLICATIONS NATIONALES DU SYSTEME D'INFORMATION DE RTE	2 752	ATOS ORIGIN	064502636	29-mars-04	31-mars-05	National
Pôle IT-PI	marché cadre à options	4500122746E9	Projet STS PLATINES (Fourniture + prestations+MCO)	2 600	CGEY	328781786	12-fevr-03	02-mars-06	National
Pôle IT-PI	marché cadre à options	4500176103	Coordination, suivi qualité et appui à la gestion du centre de compétences SAP	2 590	ACCENTURE	732075312	27-mai-04	30-nov-06	National
Pôle IT-PI	marché ordinaire	4500174124	MCO corrective et évolutive de SAP-ISU	2 273	Accenture	732075312	07-mai-04	31-mars-07	National
Pôle IT-PI	marché ordinaire	4500200615	Prestation d'assistance au pilotage du SI de RTE	2 234	SOLUCOM	377550249	11-janv-05	31-janv-08	National
Pôle IT-PI	marché cadre à commande	CX604T8D10	Maintenance des serveurs du SI INDUSTRIEL	2 213	CAP GEMINI	000000000	02-juil-04	30-juin-09	National

Domaine	Type de marché	Numéro de contrat	Intitulé du marché	Valeur cible (K€)	fournisseur	N° Siren	Début de validité ou signature	Fin de validité	National ou régional
Pôle IT-PI	Marché cadre à commande	4500132213E9	Affaires PAMIR - chargés d'affaires	2 000	CORIS	338978596	29-avr-03	19-juin-07	National
Pôle IT-PI	Marché ordinaire	CX604T8K10	Maintien en conditions opérationnelles de l'application SyGA	1 981	ATOS	408024719	01-nov-04	31-déc-08	National
Pôle IT-PI	Marché cadre à commande	CX604T8C10	Marchés tarifs SI INDUSTRIEL CX604T8C10	1 898	BULL	642058739	01-juil-04	30-juin-09	National
Pôle IT-PI	Marché cadre à commande	4500141824	MCO CES Contribution à l'Equilibre du Système	1 872	STERIA	309256105	28-juil-03	31-juil-05	National
Pôle IT-PI	Marché cadre à options	4500177819	MCO et réalisation de projets OPTIIM	1 864	SOPRA GROUP	326820065	14-juin-04	13-juin-07	National
Pôle IT-PI	Marché cadre à commande	4500027583E9	MCO et Evolutions SAS	1 855	STERIA	309256105	25-janv-01	25-mars-06	National
Pôle IT-PI	Marché cadre à options	4500178159	Renouvellement TMA Application SGEP	1 743	IBM Global Services	552118465	16-juin-04	30-juin-07	National
Pôle IT-PI	avenant	4500141824	Avenant MCO correctif et évolutif CES	1 566	STERIA	309256105	28-juil-03	31-juil-05	National
Pôle IT-PI	Marché cadre à tarif	CX603T8E10	Fourniture du service d'intégration de la solution HNZ/IP dans le cadre du projet ORS	1 559	CSSI	393135298	22-déc-03	19-déc-06	National
Pôle IT-PI	Marché cadre à tarif	CX603T8C20	FOURNITURE DE MULTIPLEXEURS ET PRESTATIONS ASSOCIEES	1 516	DYNETCOM	594580617	23-oct-03	22-oct-05	National
Pôle IT-PI	Marché cadre à tarif	4500063431E9	MCO et Evolutions ASN	1 500	SCHLUMBERGER SEMA	642005094	11-oct-01	31-déc-06	National
Pôle IT-PI	Marché cadre à options	4500153246	MCO SYGA	1 461	ALSTOM T & D	389191800	20-nov-03	31-janv-05	National
Pôle IT-PI	Marché cadre à options	4500169750	Intégration des applications nationales dans le SI	1 357	Selefrance	385181490	29-mars-04	31-mars-06	National
Pôle IT-PI	Marché cadre à tarif	CX603T8C30	FOURNITURE DE MULTIPLEXEURS ET PRESTATIONS ASSOCIEES	1 346	SAGEM	562082909	23-oct-03	22-oct-05	National
Pôle IT-PI	Marché cadre à commande	4500184457	Appui au Bureau Des Architectes	1 309	UNILOG	443861216	26-août-04	31-août-06	National
Pôle IT-PI	Marché ordinaire	4500173790	MCO correctif et évolutive de SAP CO-PS-IM	1 257	IBM FRANCE	552118465	05-mai-04	30-sept-05	National
Pôle IT-PI	Marché cadre à commande	4500170003	ASSISTANCE AU MCO DES APPLICATIONS SIQUAEL ET OCB	1 173	LogicaCMG	414944819	31-mars-04	31-mars-08	National
Pôle IT-PI	Marché ordinaire	4500151861	Mise à disposition d'un droit d'usage exclusif sur des FON dans la Vallée du Rhône	1 150	Louis Dreyfus Communication	414946194	07-nov-03	31-déc-18	National
Pôle IT-PI	Marché ordinaire	4500170540	Ingénierie de sécurité du SI de RTE	1 132	SOLUCOM	377550249	05-avr-04	01-mai-07	National
Pôle IT-PI	Marché ordinaire	4500118747	Pôle Technique	1 115	OCEI	409222007	17-janv-03	28-févr-06	National
Pôle IT-PI	Marché ordinaire	4500148497	Prestation de TMA de la GED Documentum de RTE	1 113	UNILOG IT SERVICES	326803145	08-oct-03	30-sept-06	National
Pôle IT-PI	Marché cadre à commande	4500109553E9	Prestations du Pôle Technique PAMIR MCO NT4, BO, ORACLE	1 100	CSSI	393135298	05-nov-02	28-nov-05	National
Pôle IT-PI	Marché cadre à options	4500171416	Assistance à MOA projets SI Patrimoine (SMART, PRISME & SPIRIT)	1 035	COLOMBUS CONSULTING	422993154	14-avr-04	31-déc-05	National
Pôle IT-PI	Marché ordinaire	450013596E9	MCO du site internet	993	BULL	642058739	30-avr-03	31-juil-06	National
Pôle IT-PI	Marché ordinaire	4500079732E9	MCO PRELUDE	900	STERIA	309256105	13-févr-02	17-févr-05	National
Pôle IT-PI	Marché ordinaire	4500197344	MCO de l'application OCCITANE et de ses satellites	894	OCEI	409222007	03-janv-05	30-juin-08	National
Pôle IT-PI	Marché cadre à options	4500174278	MCO Application Pub V2	841	STERIA	309256105	10-mai-04	30-sept-05	National
Pôle IT-PI	Marché ordinaire	4500189158	Reprise et MCO de SCAP et développement et MCO du Poste Instructeur de SPORTE	815	PACTE NOVAION	394491252	13-oct-04	31-mars-11	National
Pôle IT-PI	Marché ordinaire	4500155873	<assistance technique à CN2I-C2SE	775	SOLUCUM	377550249	11-déc-03	15-févr-06	National
Pôle IT-PI	Marché ordinaire	4500164730	Prestation d'Intégrateur EAI sur 2004	740	UNILOG	702042755	23-févr-04	28-févr-05	National

Domaine	Type de marché	Numéro de contrat	Intitulé du marché	Valeur cible (K€)	fournisseur	N° Siren	Début de validité ou signature	Fin de validité ou régional	National ou régional
Pôle IT-PI	marché cadre à commande	<u>CX604C8B10</u>	Fourniture de services et de données météorologiques et d'informations climatiques	740	METEO-FRANCE	180060030	01-janv-05	31-déc-07	National
Pôle IT-PI	marché ordinaire	<u>4500190663</u>	Maintien en Conditions Opérationnelles de l'application GRC Siebel	678	STERIA	309256105	27-oct-04	31-oct-07	National
Pôle IT-PI	marché cadre à commande	<u>CX604C8B20</u>	Fourniture de services sur les phénomènes orageux	674	METEORAGE	339528218	01-janv-05	31-déc-07	National
Pôle IT-PI	marché ordinaire	<u>4500163375</u>	Systèmes de référence 2004	613	OSIATIS	414967984	12-févr-04	15-févr-05	National
Pôle IT-PI	marché ordinaire	<u>4500196125</u>	Prestations de MCO corrective et évolutive sur le module RH de SAP	603	ARINSO	409061181	16-déc-04	31-déc-05	National
Pôle IT-PI	marché cadre à options	<u>4500183291</u>	Concession de droits d'utilisation du progiciel DIVA et fourniture de prestations associées	559	AS AIS	333088698	09-aout-04	31-juil-07	National
Pôle IT-PI	marché cadre à options	<u>4500169752</u>	Intégration des applications nationales dans le SI	534	DATA CEP	380111302	29-mars-04	31-mars-06	National
Pôle IT-PI	marché ordinaire	<u>4500197189</u>	Prestation d'étude et vérification d'architectures d'applications du SI de RTE - Lot 1	533	EURIWARE	320585110	30-déc-04	31-déc-05	National
Pôle IT-PI	marché ordinaire	<u>4500196126</u>	Prestations de MCO corrective et évolutive sur le module RH intranet de SAP	531	OpenHR	421612847	17-déc-04	31-déc-07	National
Pôle IT-PI	marché ordinaire	<u>4500177990</u>	MCO des applications BGT et Platine	503	Groupe OCEI	409222007	15-juin-04	30-sept-06	National
Pôle IT-PI	marché cadre à tarif	<u>CX603T8G10</u>	Avenant 1 de prolongation du marché tarifs CX 603T8G10 relatif au projet RE2004 - diapason	470	ATOS ORIGIN INTEGRATION - SEMA	408024719	15-déc-03	31-déc-05	National
Pôle IT-PI	marché ordinaire	<u>4500163571</u>	Assistance à l'Animation de la Filère SI de RTE	465	VINCI CONSULTING	387789175	13-févr-04	28-févr-05	National
Pôle IT-PI	marché ordinaire	<u>4500172212</u>	TMA des applications BATEM et CPL	460	Sully group	399091339	21-avr-04	30-juin-05	National
Pôle IT-PI	marché cadre à tarif	<u>CX604C8D10</u>	Acquisition de MICRODATARC	445	DEGREANE SITELI	433899788	15-nov-04	31-déc-05	National
Pôle IT-PI	commande d'exécution	<u>4500147120</u>	commande d'exécution réalisation RTIA	442	CAP GEMINI ERNST & YOUNG FRANCE	328781786	25-sept-03	20-sept-06	National
Pôle IT-PI	marché ordinaire	<u>4500178153</u>	Réalisation et MCO du palier 2 relatif au projet Front Office	437	ATOS Origin	408024719	16-juin-04	17-nov-05	National
Pôle IT-PI	marché ordinaire	<u>4500179587</u>	MCO DES PRODUITS DE L'ENVIRONNEMENT DE L'INTERFACE GÉNÉRIQUE ARTERE (IGA)	421	INEO	414720003	29-juin-04	31-déc-06	National
Pôle IT-PI	marché cadre à tarif	<u>CX525C6A10</u>	MARCHE DE PRESTATIONS DEVELOPPEMENTS RAPIDES	420	ASTON	379851272	12-janv-05	28-févr-07	National
Pôle IT-PI	marché ordinaire	<u>4500194665</u>	Pilotage du déploiement du RIN3	412	TELSEEM	412219099	07-déc-04	28-févr-06	National
Pôle IT-PI	marché cadre à tarif	<u>CX603T8B10</u>	Projet STS : Lot Passerelles et Gatekeepers	395	CSSI	393135298	18-sept-03	17-sept-06	National
Pôle IT-PI	marché ordinaire	<u>4500195025</u>	Réalisation de l'Infocentre INFOCABLE, TMA IMAP2003, ISIS2, INFOCABLE et son Infocentre	382	SULLY GROUP	399091339	09-déc-04	31-mai-07	National
Pôle IT-PI	marché cadre à options	<u>4500181916</u>	MCO du logiciel GAMME	381	DATUS	378983803	22-juil-04	31-déc-05	National
Pôle IT-PI	marché ordinaire	<u>4500198179</u>	EXTENSION DU PERIMÈTRE DU MCO DE L'INGÉNIERIE SECURITE DU SI DE RTE	376	SOLUCOM	377550249	10-janv-05	31-mars-07	National
Pôle IT-PI	marché ordinaire	<u>4500154896</u>	Prestations d'appui technique NOTES	370	DATA CEP	380111302	04-déc-03	15-janv-05	National
Pôle IT-PI	marché cadre à tarif	<u>CX525T6B10</u>	MARCHE DE PRESTATIONS DEVELOPPEMENTS RAPIDES	351	SFEIR	332163724	02-janv-05	28-févr-07	National

Domaine	Type de marché	Numéro de contrat	Intitulé du marché	Valeur cible (K€)	fournisseur	N° Siren	Début de validité ou signature	Fin de validité	National ou régional
Pôle IT-PI	marché cadre à tarif	CX525I6B20	MARCHE DE PRESTATIONS DEVELOPPEMENTS RAPIDES	351	TRANSICIEL	382816338	03-janv-05	28-févr-07	National
Pôle IT-PI	marché ordinaire	4500093587E9	Synoptique Nancy	350	SYNELEC	401642459	11-juin-02	30-sept-05	National
Pôle IT-PI	marché cadre à options	4500195659	Réalisation du MCO des systèmes CONFGE, TIMUX et SCET	340	EDS ANSWARE	428589725	15-déc-04	30-avr-06	National
Pôle IT-PI	marché ordinaire	4500140998	MCO RSCT 2003	325	Schlumberger Sema	642005094	21-juil-03	14-juil-06	National
Pôle IT-PI	marché ordinaire	4500136826E9	avenant n°1 au marché 4500106664	317	Acte Media	418545083	16-juin-03	30-juin-05	National

Domaine	Type de marché	Número de contrat	Intitulé du marché	Valeur cible (K€)	fournisseur	N° Siren	Début de validité ou signature	Fin de validité ou régional	National ou régional
Travaux Transport	Marché commandes	CX603C9P30	Travaux postes HTB	58 950	GME OMEXOM/CEGELEC/THEPAULT	413739525	01-janv-04	31-déc-06	National
Travaux Transport	Marché commandes	CX602C9F40	Travaux de Fondations Spéciales 2003-2004	57 204	SPIE FONDATIONS	380149427	05-févr-03	04-févr-05	National
Travaux Transport	Marché commandes	CX603C9P10	Travaux postes HTB	45 900	GME CEP/ELFORCLUM/TRANSEL	309122810	01-janv-04	31-déc-06	National
Travaux Transport	Marché commandes	CX603C9P20	Travaux postes HTB	45 150	INEO TRANSPORTE	410244347	01-janv-04	31-déc-06	National
Equipements Liaisons HT et THT	Marché commandes	CX603C3A10	câbles isolés (fourniture)	30 920	PIRELLI CABLES SYSTEMES	095750311	02-déc-03	29-mai-06	National
Travaux Transport	Marché commandes	CX602C9F10	Travaux de Fondations Spéciales 2003-2004	28 524	GMES MCCF - SOLETANCHE BACHY France	000000000	05-févr-03	04-févr-05	National
Equipements de postes HT et THT	Marché commandes	CT602C2C10	Transformateurs de puissance (fourniture)	24 000	AREVA T&D	389191800	20-juin-02	19-juin-05	National
Equipements Liaisons HT et THT	Marché commandes	CX603C5A10	Pyônes treillis (Fourniture et transport)	22 257	GROUPEMENT EUROPEL	388798936	05-mars-03	04-mars-05	National
Travaux Transport	Marché commandes	CX602C9F30	Travaux de Fondations Spéciales 2003-2004	19 077	SOULA	726120041	05-févr-03	04-févr-05	National
Equipements de contrôle commande et Marché tarif	Marché commandes	CT602T7H10	Protection et automatismes analogiques	16 827	ICE	542014782	30-oct-02	29-oct-05	National
Equipements de contrôle commande et Marché tarif	Marché commandes	CX604T7E20	Filières HT-THT	16 808	FOURNIE GROSPAUD	570803809	01-jul-04	31-jul-08	National
Etudes	Marché commandes	CX603E9E07	Etudes techniques LA	15 000	GMES LINELEC / SPIE TRINDEL	301463337	13-juin-03	12-juin-06	National
Equipements de contrôle commande et Marché tarif	Marché commandes	CX604C7B10	Déploiement des systèmes ELECTRE 2006	14 564	AREVA T&D	343074142	01-oct-04	30-sept-10	National
Travaux Transport	Marché commandes	CX604C9S50	Travaux de génie civil et de tirage de câbles souterrains	14 448	GMES SATELEC/SOBECA	000000000	26-juin-04	25-juin-07	National
Etudes	Marché commandes	CX603E9E04	Etudes techniques LA	14 400	CEGELEC	425082229	13-juin-03	12-juin-06	National
Equipements de contrôle commande et Marché tarif	Marché commandes	CX604T7E10	Filières HT-THT	13 587	SDEL	343088282	01-jul-04	31-jul-08	National
Travaux Transport	Marché commandes	CX604C9S60	Travaux de génie civil et de tirage de câbles souterrains	13 520	GMES SERPOLLET/ETPM	000000000	27-juin-04	26-juin-07	National
Travaux Transport	Marché commandes	CX604C9S40	Travaux de génie civil et de tirage de câbles souterrains	11 072	GMES INEO RHT LS/GIE CECELEC	000000000	22-juin-04	21-juin-07	National
Equipements de contrôle commande et Marché tarif	Marché commandes	CX603C7F20	Déploiement des systèmes ELECTRE 2000	11 056	AREVA T&D	343074142	09-janv-04	08-janv-10	National
Travaux Transport	Marché commandes	CX604C9S70	Travaux de génie civil et de tirage de câbles souterrains	10 253	GMES SURBECO/TRANSEL/SUBURBAINE/SPAC	000000000	28-juin-04	27-juin-07	National
Travaux Transport	Marché commandes	CX604C9S30	Travaux de génie civil et de tirage de câbles souterrains	10 231	GMES EEE/SCIE/SDEL/SARRASOLA	000000000	25-juin-04	24-juin-07	National
Equipements Liaisons HT et THT	Marché commandes	CX603C5A20	Pyônes treillis (Fourniture et transport)	10 210	GROUPT RICHARD DUCROS/MLQUIN CHARIGNON	552102493	05-mars-03	04-mars-05	National
Equipements de postes HT et THT	Marché commandes	CT603C1A20	Disjoncteurs HTB (montage)	9 973	SIEMENS AG	DE129274202	01-janv-04	31-déc-05	National
Equipements de postes HT et THT	Marché commandes	CX603C1A20	Disjoncteurs HTB (montage)	9 973	SIEMENS AG	DE129274202	01-janv-04	31-déc-05	National
Etudes	Marché commandes	CX603E9E09	Etudes techniques LA	9 720	GMES OMEXOM	700200231	13-juin-03	12-juin-06	National
Equipements de postes HT et THT	Marché commandes	CX604C1A10	Construction du PSEM 400 kV de Montigny	9 545	AREVA T&D	389191800	20-sept-04	31-déc-07	National
Equipements Liaisons HT et THT	Marché tarif	CX603T3a10	Fourniture de câbles nus à brins ronds	9 400	NEXANS France	428593230	02-oct-03	01-oct-05	National
Equipements Liaisons HT et THT	Marché tarif	CX603T5C40	Matériels de lignes et manchons	9 004	DERVAUX	393398532	30-mai-03	29-mai-05	National
Equipements de postes HT et THT	Marché commandes	CT604C2C10	Transformateurs de services auxiliaires (TSA)	9 000	AREVA T&D	389191800	01-mai-04	31-oct-05	National
Equipements de contrôle commande et Marché tarif	Marché tarif	CT602T7H20	Protection et automatismes analogiques	8 523	AREVA T&D	343074142	30-oct-02	29-oct-05	National
Etudes	Marché commandes	CX603E9E05	Etudes techniques LA	8 400	GMES HECLA / BEP	347548456	13-juin-03	12-juin-06	National
Equipements Liaisons HT et THT	Marché tarif	CX603T3a20	Fourniture de câbles nus à brins ronds	8 300	TCH DE ANGELI	448165209	02-oct-03	01-oct-05	National
Travaux Transport	Marché commandes	CX604C9S20	Travaux de génie civil et de tirage de câbles souterrains	8 002	GMES CICO/GAUTHEY/LINERGIE	000000000	24-juin-04	23-juin-07	National
Equipements de postes HT et THT	Marché tarif	CX602T7E10	Postes Intérieurs Modulaires	7 920	VATECH	414281345	09-jul-02	08-jul-05	National
Equipements de postes HT et THT	Marché tarif	CX602T7E20	Postes Intérieurs Modulaires	7 920	INEO EIEIP	409899168	09-jul-02	08-jul-05	National
Equipements de postes HT et THT	Marché commandes	CT604C2C20	Transformateurs de services auxiliaires (TSA)	7 500	TRANSFIX	312346810	01-mai-04	31-oct-05	National
Equipements de contrôle commande et Marché tarif	Marché tarif	CX604C7B20	Déploiement des systèmes ELECTRE 2006	7 398	SIEMENS SAS	562016774	01-oct-04	30-sept-10	National
Etudes	Marché commandes	CX603E9E03	Etudes techniques LA	7 200	INO RESEAUX HAUTE TENSION	409751278	13-juin-03	12-juin-06	National
Equipements Liaisons HT et THT	Marché commandes	CX603C3A20	câbles isolés (fourniture)	7 156	SAGEM	562082909	02-déc-03	29-mai-06	National
Equipements de contrôle commande et Marché tarif	Marché tarif	CX604C7C10	Maintenance ELECTRE 2006	6 562	AREVA T&D	343074142	01-oct-04	30-sept-29	National
Travaux Transport	Marché commandes	CX602C9F20	Travaux de Fondations Spéciales 2003-2004	6 195	SEFI	398903203	05-févr-03	04-févr-05	National
Travaux Transport	Marché commandes	CX604C9S10	Travaux de génie civil et de tirage de câbles souterrains	5 554	GMES BIR/CTP/MAINGUY	747251064	23-juin-04	22-juin-07	National
Etudes	Marché commandes	CX603E9E06	Etudes techniques LA	5 280	STE LAGLASSE - OMHOVERE	337656094	13-juin-03	12-juin-06	National
Equipements Liaisons HT et THT	Marché commandes	CX602C3A20	Câbles basse tension et télécommunication	5 124	NEXANS	428593230	18-jul-02	17-jul-05	National
Equipements Liaisons HT et THT	Marché commandes	CX603C5A30	Pyônes treillis (Fourniture et transport)	5 041	JIMENEZ BELINCHON SA	E13406371	05-mars-03	04-mars-05	National

Domaine	Type de marché	Número de contrat	Intitulé du marché	Valeur cible (K€)	fournisseur	N° Siren	Début de validité ou signature	Fin de validité	National ou régional
Equipements de contrôle commande et	Marché commandes	CT603T7B10	Matériel de téléconduite de grande capacité (série 80)	4 500	AREVA T&D PROTECTION ET CONTROLE	343074142	09-mai-03	08-mai-07	National
Equipements de postes HT et THT	Marché tarif	CT603T1B10	Transformateurs de mesure	4 284	AREVA T&D SA	343074092	01-août-03	31-jul-06	National
Equipements Liaisons HT et THT	Marché tarif	CX603T5D10	Pyônes Muguet	4 250	ETS J. RICHARD DUCROS	552102493	25-oct-03	24-oct-05	National
Equipements de contrôle commande et	Marché commandes	CX604C7E10	MAN des protections PSEL et PSET	4 201	AREVA T&D	343074142	01-janv-05	31-déc-11	National
Equipements de contrôle commande et	Marché commandes	CX604C7A20	Etudes ELECTRE 2006	4 194	SIEMENS SAS	562016774	01-oct-04	31-mars-06	National
Equipements de contrôle commande et	Marché tarif	CX515T1A10	MAN des équipements BT du palier 75/83	4 100	SDEL	343088282	01-févr-05	31-janv-10	National
Equipements de postes HT et THT	Marché tarif	CT603T1D10	Sectionneurs HTB (fourniture)	3 973	EGIC	955514013	15-jul-03	14-jul-05	National
Equipements Liaisons HT et THT	Marché commandes	CX603C5A40	Pyônes treillis (Fourniture et transport)	3 760	FAMAR SRL	E12706243	05-mars-03	04-mars-05	National
Equipements de postes HT et THT	Marché commandes	CT604C1D20	Kits de mise en conformité des disjoncteurs oléo.	3 633	VATECH	414281345	01-nov-04	31-oct-06	National
Equipements Liaisons HT et THT	Marché commandes	CX602C3A10	Câbles basse tension et télécommunication	3 612	ACOME	562123513	18-jul-02	17-jul-05	National
Travaux Transport	Marché commandes	CX604C9S80	Travaux de génie civil et de tirage de câbles souterrains	3 600	TERCA	305587032	29-jun-04	28-jun-07	National
Equipements de contrôle commande et	Marché tarif	CT603T7D30	Protections de distance numériques	3 583	ABB AUTOMATION	352718621	20-mai-03	19-mai-06	National
Equipements de contrôle commande et	Marché tarif	CT603T7D10	Protections de distance numériques	3 490	AREVA T&D	343074142	20-mai-03	19-mai-06	National
Equipements de contrôle commande et	Marché tarif	CT603T7D20	Protections de distance numériques	3 386	SIEMENS SAS	562016774	20-mai-03	19-mai-06	National
Equipements de postes HT et THT	Marché tarif	CX602T7F10	Cellules CIC type PIGME	3 000	GARCZYNSKI ET TRAPLOIR	391653789	09-jul-02	08-jul-05	National
Equipements de contrôle commande et	Marché tarif	CX604C7C20	Maintenance ELECTRE 2006	2 812	SIEMENS SAS	562016774	01-oct-04	30-sept-29	National
Equipements de postes HT et THT	Marché tarif	CX604T1D10	Pièces détachées pour commandes oléo.	2 800	ETNA INDUSTRIE	384176632	27-déc-04	26-déc-08	National
Equipements de contrôle commande et	Marché commandes	CT603T7A20	Matériel de téléconduite de petite capacité (série 21)	2 600	MORS TECHNOLOGIES	432005569	14-mars-03	13-mars-07	National
Equipements de postes HT et THT	Marché commandes	CT603C1A30	Disjoncteurs HTB (fourniture)	2 446	VATECH	414281345	01-janv-04	31-déc-05	National
Equipements de postes HT et THT	Marché commandes	CX603C1A30	Disjoncteurs HTB (montage)	2 446	VATECH	414281345	01-janv-04	31-déc-05	National
Equipements Liaisons HT et THT	Marché tarif	CX603T5C90	Matériels de lignes et manchons	2 419	TYCO ELECTRONICS	017050410	30-mai-03	29-mai-05	National
Equipements de postes HT et THT	Marché commandes	CT604C1D10	Kits de mise en conformité des disjoncteurs oléo.	2 397	AREVA T&D	389191800	01-nov-04	31-oct-06	National
Equipements de contrôle commande et	Marché tarif	CX603T7J20	Batteries d'accumulateurs 48 et 125 V	2 360	FIAMM	582005740	13-nov-03	12-nov-05	National
Equipements de postes HT et THT	Marché tarif	CT603T1C10	Sectionneurs HTB (fourniture)	2 306	AREVA T&D	389191800	15-jul-03	14-jul-05	National
Equipements de contrôle commande et	Marché commandes	CT601T7H10	Téléactions numériques (TAC)	2 250	AREVA T&D	389191800	15-mars-02	14-sept-05	National
Equipements de contrôle commande et	Marché commandes	CT601T7I20	Téléactions numériques (TAC)	2 250	IDEE	378152805	15-mars-02	14-sept-05	National
Equipements de contrôle commande et	Marché commandes	CX601T7I10	Téléactions numériques (maintenance)	2 250	AREVA T&D	389191800	15-mars-02	14-mars-06	National
Equipements de contrôle commande et	Marché commandes	CX601T7I20	Téléactions numériques (maintenance)	2 250	IDEE	378152805	15-mars-02	14-mars-06	National
Equipements de postes HT et THT	Marché tarif	CX602T3B20	Câbles de garde à fibres optiques incorporées (THYM) et	2 200	ALCATEL CABLE France	393525993	21-janv-03	20-janv-05	National
Equipements de postes HT et THT	Marché commandes	CT603C1A10	Disjoncteurs HTB (fourniture)	2 142	AREVA T&D	389191800	01-janv-04	31-déc-05	National
Equipements de postes HT et THT	Marché commandes	CX603C1A10	Disjoncteurs HTB (montage)	2 142	AREVA T&D	389191800	01-janv-04	31-déc-05	National
Equipements Liaisons HT et THT	Marché tarif	CX602T3B10	Câbles de garde à fibres optiques incorporées (THYM) et	2 060	NKT CABLES GMBH	E10906380	21-janv-03	20-janv-05	National
Equipements Liaisons HT et THT	Marché commandes	CX603C3A30	câbles isolés (fourniture)	2 037	NEXANS France	428593230	12-déc-03	29-mai-06	National
Equipements de contrôle commande et	Marché tarif	CX603C7E30	Maintenance ELECTRE 2000	1 897	AREVA T&D	343074142	09-janv-04	08-janv-24	National
Equipements Liaisons HT et THT	Marché tarif	CX603T5C50	Matériels de lignes et manchons	1 777	FCI	778596679	30-mai-03	29-mai-05	National
Equipements de postes HT et THT	Marché tarif	CT603T1B40	Transformateurs de mesure	1 764	HENTGES GmbH	DExxxxxxx	01-août-03	31-jul-06	National
Equipements de contrôle commande et	Marché tarif	CX602T7I20	Filetées postes "d"	1 700	GME INEO TRANSPORTE/CEPEL	409899192	06-janv-03	05-janv-06	National
Equipements de postes HT et THT	Marché commandes	CT602C3F10	Transformateurs de puissance 63/21 kV (lot compl.)	1 666	ELETTROMECCANICA TIRONI	IT02024950368	23-sept-02	22-janv-05	National
Equipements de postes HT et THT	Marché commandes	CX602C3F10	Transformateurs de puissance 36 MVA 63/21 kV (monta	1 666	ELETTROMECCANICA TIRONI S.R.L. - MODENA	000000000	23-sept-02	22-janv-05	National
Equipements de contrôle commande et	Marché commandes	CT603T7I10	Compteurs classe 0.2 s (fourniture)	1 500	ACTARIS	434027249	01-déc-03	30-nov-05	National
Equipements de contrôle commande et	Marché commandes	CX604C7A10	Etudes ELECTRE 2006	1 419	GME AREVA SDEL	343074142	01-oct-04	31-mars-06	National
Equipements de contrôle commande et	Marché tarif	CX602T7I30	Filetées postes "d"	1 400	FOURNIE GROSPAUD	570803809	06-janv-03	05-janv-06	National
Equipements Liaisons HT et THT	Marché tarif	CX603T5C70	Matériels de lignes et manchons	1 371	SOPEA PFISTERER France	315445924	30-mai-03	29-mai-05	National
Equipements de postes HT et THT	Marché tarif	CT603T1B20	Transformateurs de mesure	1 344	TRENCH	945753002	01-août-03	31-jul-06	National
Equipements de postes HT et THT	Marché tarif	CT603T1B30	Transformateurs de mesure	1 344	VATECH	414281345	01-août-03	31-jul-06	National

Domaine	Type de marché	Número de contrat	Intitulé du marché	Valeur cible (K€)	fournisseur	N° Siren	Début de validité ou signature	Fin de validité	National ou régional
Equipements de contrôle commande et Marché tarif		CX602T7I10	Fileries postes "d"	1 300	SDEL	343088282	06-janv-03	05-janv-06	National
Equipements de contrôle commande et Marché tarif		CT604T7J10	Protection différentielles de barres numériques	1 250	SIEMENS SAS	562016774	20-déc-04	19-mai-07	National
Equipements de contrôle commande et Marché tarif		CT604T7J20	Protection différentielles de barres numériques	1 250	ABB AUTOMATION	352718621	20-déc-04	19-mai-07	National
Equipements de postes HT et THT	Marché tarif	CT603T1E10	Sectionneurs HTB (fourniture)	1 233	SCEM	057502668	15-jul-03	14-jul-05	National
Equipements de contrôle commande et Marché commandes		CX603C7F10	Etudes ELECTRE 2000	1 203	AREVA T&D	343074142	09-janv-04	08-janv-07	National
Equipements de contrôle commande et Marché tarif		CT603T7I20	Compteurs classe 0,2 s (fourniture)	1 178	ENERDIS CHAUVIN ARNOUX	344380530	01-déc-03	30-nov-05	National
Equipements de postes HT et THT	Marché commandes	CT602T2D10	Transformateurs de point neutre (TPN)	1 000	AREVA T&D	389191800	02-déc-02	01-déc-05	National
Equipements de postes HT et THT	Marché tarif	CT604T1C10	Condensateurs HT	1 000	RECTIPHASE	562031153	01-mai-04	30-avr-06	National
Equipements de postes HT et THT	Marché tarif	CT604T1C20	Condensateurs HT	1 000	ABB AUTOMATION	352718621	01-mai-04	30-avr-06	National
Equipements de postes HT et THT	Marché commandes	CX602T2B10	Stockage/maintenance des transfo de la RN	1 000	VA TECH JST SA	389181800	18-jun-02	17-jun-07	National
Equipements de postes HT et THT	Marché commandes	CX602T2B20	Stockage/maintenance des transfo de la RN	1 000	VA TECH JST SA	342368479	18-jun-02	17-jun-06	National
Equipements de postes HT et THT	Marché commandes	CX602T2C20	Transformateurs de puissance (montage)	1 000	AREVA T&D	389191800	20-jun-02	19-jun-05	National
Equipements de postes HT et THT	Marché tarif	CX602T2C30	Transformateurs de puissance (montage)	1 000	VATECH JST	342368479	20-jun-02	19-jun-05	National
Equipements Liaisons HT et THT	Marché tarif	CX603T5C10	Matériels de lignes et manchons	858	AFFIXA	759800709	30-mai-03	29-mai-05	National
Equipements Liaisons HT et THT	Marché tarif	CX603T5C20	Matériels de lignes et manchons	858	ARRUT1	E48116412	30-mai-03	29-mai-05	National
Equipements Liaisons HT et THT	Marché tarif	CX602T3C10	montage des accessoires des câbles de garde à fibres opt	820	NKT CABLES GMBH	E10906380	01-janv-03	20-janv-05	National
Equipements Liaisons HT et THT	Marché tarif	CX602T3C20	montage des accessoires des câbles de garde à fibres opt	760	ALCATEL CABLE France	393525993	01-janv-03	20-janv-05	National
Equipements Liaisons HT et THT	Marché tarif	CT603T1A10	Bobines de mise à la terre du neutre (MALT)	757	TRENCH	945753002	25-jun-03	24-jun-05	National
Equipements de postes HT et THT	Marché tarif	CW600T7J10	Armoires de comptages	729	SCLE SFE	440251130	02-août-02	01-août-05	National
Equipements de contrôle commande et Marché tarif		CW600T7J20	Armoires de comptages	729	SDEL	443975024	02-août-02	01-août-05	National
Equipements de contrôle commande et Marché tarif		CW600T7J30	Armoires de comptages	729	CEPEL	309122810	02-août-02	01-août-05	National
Equipements de contrôle commande et Marché commandes		CT602T7A10	Alimentation ininteruptibles (ASI)	700	MGE UPS SYSTEM	302636303	15-mars-02	14-mars-06	National
Equipements de contrôle commande et Marché commandes		CT602T7A20	Alimentation ininteruptibles (ASI)	700	SOCOMEC	548500149	15-mars-02	14-mars-06	National
Equipements de contrôle commande et Marché commandes		CX602T7A10	Alimentations ininteruptibles PCG (Installation)	700	MGE UPS SYSTEMS SA	302636303	15-mars-02	14-mars-06	National
Equipements de contrôle commande et Marché commandes		CX602T7A20	Alimentations ininteruptibles PCG (Installation)	700	SOCOMEC	548500149	15-mars-02	14-mars-06	National
Equipements de contrôle commande et Marché commandes		CX602T7B20	Alimentations ininteruptibles PCG (maintenance)	700	SOCOMEC SA	548500149	15-mars-02	14-mars-06	National
Equipements de contrôle commande et Marché commandes		CX602T7C20	Alimentations ininteruptibles PCG (formation)	700	SOCOMEC	548500149	15-mars-02	14-mars-06	National
Equipements de postes HT et THT	Marché tarif	CX603T3B10	Câbles à fibres optiques incorporées Souterrains et accés	694	ALCATEL CABLE France	393525993	07-nov-03	06-nov-06	National
Equipements de contrôle commande et Marché commandes		CX604C7I10	MAN des diff. de barres des postes non-stratégiques	692	AREVA T&D	343074142	10-déc-04	09-déc-08	National
Equipements de postes HT et THT	Marché commandes	CX602T2B10	Transformateurs de puissance affectés à la réserve natio	680	AREVA T&D	389181800	18-jun-02	17-jun-07	National
Equipements de contrôle commande et Marché tarif		CX603T7B20	Matériel de téléconduite et de consignateurs d'états de g	600	AREVA T&D	343074142	09-mai-03	08-mai-07	National
Equipements de postes HT et THT	Marché commandes	CT604C1A10	Tores et bushings	510	PIFFNER	CH0400390110	01-janv-05	31-jul-06	National
Equipements Liaisons HT et THT	Marché commandes	CX602C3A30	Câbles basse tension et télécommunication	466	PIRELLI ENERGIE CABLES ET SYSTEMES	095750311	18-jul-02	17-jul-05	National
Equipements de contrôle commande et Marché tarif		CT603T7J10	Equipements horaires classiques et V2000	398	SCLE SFE	440251130	24-nov-03	23-nov-06	National
Equipements de postes HT et THT	Marché tarif	CT604T1A10	Parafoudres HTB	380	ABB AUTOMATION	352718621	28-janv-04	27-janv-06	National
Equipements de postes HT et THT	Marché tarif	CX603T1D20	Sectionneurs HTB (montage)	380	EGIC	955514013	15-jul-03	14-jul-05	National
Equipements de postes HT et THT	Marché tarif	CT603T1F10	Dispositifs d'amortissement réseau (DAR)	371	TRENCH	945753002	20-oct-03	19-oct-05	National
Equipements de postes HT et THT	Marché tarif	CT604T1A20	Parafoudres HTB	370	TOMEN France	642057913	28-janv-04	27-janv-06	National
Equipements de contrôle commande et Marché tarif		CT604T7F10	Ateliers d'énergie / redresseurs	358	SGTE POWER (groupe GMD)	477865935	10-jun-04	09-jun-06	National
Equipements de postes HT et THT	Marché tarif	CX603T2B30	Aide au diagnostic par analyses physico-chimiques de dir	350	VA TECH JST	342368479	15-févr-04	14-févr-06	National
Equipements de contrôle commande et Marché tarif		CT604T7A10	Equipements horaires V2003	342	SDEL	343088282	01-avr-04	31-mars-07	National
Equipements de contrôle commande et Marché commandes		CT602C7G10	Equipements de mise à niveau des protections de tranch	340	AREVA T&D	343074142	07-nov-02	06-nov-05	National
Equipements de postes HT et THT	Marché commandes	CT603T1B10	Circuits bouchons et condensateurs de couplage	330	TRENCH FRANCE SA	945753002	11-mai-03	10-mai-07	National
Equipements de postes HT et THT	Marché commandes	CX603T1B10	Circuits bouchons et condensateurs de couplage	330	TRENCH	945753002	11-mai-03	10-mai-07	National
Equipements Liaisons HT et THT	Marché commandes	CX602C3A40	Câbles basse tension et télécommunication	318	SAGEM DIVISION CABLES	562082909	18-jul-02	17-jul-05	National

Domaine	Type de marché	Numéro de contrat	Intitulé du marché	Valeur cible (K€)	fournisseur	N° Siren	Début de validité ou signature	Fin de validité	National ou régional
Equipements de postes HT et THT	Marché commandes	CX515C2B10	Réparation du transformateur de Cornier	304	VATECH JST	342368479	15-févr-05	14-juin-05	National

Domaine	Type de marché	Número de contrat	Intitulé du marché	Valeur cible k€	fournisseur	N° Siren	Début de validité ou signature	Fin de validité	National ou régional
IRT	marché cadre à tarif	CX613T9W10	Contrat de maintenance des câbles sous-marins	7 945	TRAVOCEAN	384310413	31/03/2003	30/03/2008	Agence Nord-Est
IRT	marché ordinaire	4500123783	Poste Puteaux - Lot terrassement - GO - VRD	4 875	TPI	350408183	08/01/2004	08/04/2005	Agence Normandie-Paris
IRT	Engagement : marché ordinaire	4500155736	Etude, fourniture et travaux en vue de la reconstruction de la ligne ANCIZES-VOLVIC	4 644	TRANSEL	723000329	09/01/2004	13/01/2007	Agence Rhône-Alpes - Auvergne
IRT	marché ordinaire	4500182017	EXTENSION DU POSTE DE GRANDE SYNTHÉ	2 915	AREVA-TD	389191800	13/09/2004	30/12/2005	Agence Nord-Est
IRT	marché cadre à commande	CX634T7A10	MISE A NIVEAU DJ AREVA	2 337	AREVA	389191800	16/08/2004	06/09/2007	Agence Rhône-Alpes - Auvergne
IRT	marché cadre à tarif	CX613T9X10	Dépannage de sous ensembles de valves thyristors pour IFA 2000	1 577	ALSTOM POWERCONV	424897692	29/08/2003	29/08/2007	Agence Nord-Est
AG	marché ordinaire	4500195432	Fourniture d'une cellule d'aéronef de type ECUREUIL AS 350 B3 avec sa motorisation ARRIEL 2B1 et ses équipements optionnels	1 423	EUROCOPTER	352383715	01/02/2005	31/10/2005	Agence Sud-Est
AG	contrat pluriannuel	C906C23280	Nettoyage des locaux des immeubles AMPERE, DELALANDE, LE VERMONT - GET SO, GET NO, GET EST, GET Normand, CNIH	1 266	CHALLANCIN (C906C23280)	572053833	28/02/2003	28/02/2006	Agence Normandie-Paris
IRT	marché ordinaire	4500182476	TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DU POSTE 63/15KV MIRAMAS LOT 2 - GENIE CIVIL BATIMENT	1 250	EI GCC	407794551	24/08/2004	30/10/2005	Agence Sud-Est
IRT	marché ordinaire	4500129394	MARCHE MOE SEINE suite concours	1 211	HAMONIC	384664751	23/05/2003	30/12/2006	Agence Normandie-Paris
AG	marché cadre à tarif	CX643T9J10	Marché cadre tarifs Location hélicoptère ECUREUIL 200h / an	1 043	SAF	328759881	17/12/2003	31/10/2006	Agence Sud-Est
AG	marché cadre à commande	CX623C8A10	Etablir nouveau contrat de gardiennage des bâtiments pour 3 ans (de 7/03 à 06/06)	995	RANC SA	378195408	31/12/2003	31/12/2006	Agence Est
AG	Engagement : marché ordinaire	4500122500	BROTTEAUX - Rénovation bâtiment (2ème consultation) - GC	930	SPIE TRINDEL VPRM SECATRA	303875983	19/03/2003	31/03/2005	Agence Rhône-Alpes - Auvergne
AG	marché cadre à commande	CX684C9A41	Travaux d'élagages "campagne 2004" TEO	923	FREON	389135971	25/02/2004	28/02/2005	Agence Ouest
AG	marché cadre à commande	CX614C9Q13	LOTS 4-5-7-8-12-15-17-18- GET CA et FH - Prestations de déboisement -	896	FREON	389135971	22/12/2004	31/12/2005	Agence Nord-Est
IRT	marché ordinaire	4500195127	Réalisation et dépose de pistes et plates formes provisoires - CUPERLY PK 151	875	EUROVIA	325857357	07/01/2005	31/12/2005	Agence Nord-Est
IRT	marché ordinaire	4500187958	dépose de la ligne DIEPPE VAUPALIERE	841	SELT	377979240	20/10/2004	01/04/2005	Agence Normandie-Paris
IRT	marché tarif	CX662J9W11	Marché cadre tx de génie civil plaque ouest	833	A T P	311845390	15/01/2003	31/12/2005	Agence Ouest
IRT	marché cadre à tarif	6X611T8A10	Liaisons provisoires	805	CEGELEC	418561411	30/06/2002	03/07/2005	Agence Nord-Est
IRT	Marché à tarif : avenant	CX652T9B20	PETIT GENIE CIVIL POSTES POUR LA PLAQUE TESO	789	SOGECER SA	331673806	04/10/2004	31/12/2005	Agence Sud-Ouest
AG	contrat pluriannuel	4500162622	Entretien des Espaces Verts de Get Basse Seine	750	PHYTO ENVIRONNEMENT	403061492	14/04/2004	31/01/2009	Agence Normandie-Paris
IRT	marché ordinaire	4500170653	Reconstruction poste 63kV PUTEAUX lot Serrurerie-Chaudronnerie-Grille de façade	749	SAM+	385076211	29/04/2004	30/04/2005	Agence Normandie-Paris
IRT	Engagement : marché ordinaire	4500187984	POSTE DE VAISE :MISE AUX NORMES DE LA CHARPENTE	740	Groupeement ANTONANGELI - METALLERIES DU FOREZ	328162235	25/11/2004	30/06/2005	Agence Rhône-Alpes - Auvergne
AG	marché ordinaire	4500190811	BARDAGE - COUVERTURE	675	PHYTO ENVIRONNEMENT	403061492	29/12/2004	31/12/2007	Agence Normandie-Paris
AG	Engagement : contrat pluriannuel	CX654C0A11	ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DU GET EST	669	RENOSOL ATLANTIQUE	308066166	15/12/2004	31/12/2007	Agence Sud-Ouest

Domaine	Type de marché	Numéro de contrat	Intitulé du marché	Valeur cible ké	fournisseur	N° Siren	Début de validité ou signature	Fin de validité	National ou régional
AG	Contrat à engagement (pluriannuel)	<u>CX664C0A11</u>	PRESTATIONS DE NETTOYAGE DES UNITES TRANSPORT ET SYSTEME ELECTRICITE OUEST LOTS 1,2,3,7,9,12	664	ETS PENAILLE POLYSERVICES	702021114	29/11/2004	31/12/2007	Agence Ouest
IRT	Engagement : marché ordinaire	<u>4500188346</u>	Travaux de gros oeuvre de la plateforme destiné à recevoir le matériel blindé dans le cadre de la reconstruction du poste de saumade	656	BEC	441698016	17/12/2004	01/07/2005	Agence Sud-Ouest
AG	contrat pluriannuel	<u>4500124662</u>	NETTOYAGE DES LOCAUX	641	CHALLANCIN (C906C23280)	572053833	28/02/2003	28/02/2006	Agence Normandie-Paris
AG	marché ordinaire	<u>4500190828</u>	ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DU GET NO	628	PHYTO ENVIRONNEMENT	403061492	29/12/2004	31/12/2007	Agence Normandie-Paris
IRT	marché cadre à commande	<u>CX665C5A41</u>	ENTRETIEN DE LA VEGETATION DE TEO CAMPAGNE 2005	600	FREON	389135971	31/01/2005	31/12/2005	Agence Ouest
IRT	marché cadre à tarif	<u>CX653T8G13</u>	PHY DES HAUTEURS	599	IF	340081967	30/08/2003	10/10/2005	Agence Sud-Ouest
IRT	marché cadre à tarif	<u>CX613T9P10</u>	REFECTION DES VOIRIES LIGNE 400KV A-C-G	587	COLAS	328899042	04/04/2003	31/12/2005	Agence Nord-Est
IRT	marché ordinaire	<u>4500182193</u>	REALISATION DE 2 FOSSES DEPORTEES SITE DE NOGENTEL ET SEQUEDIN	560	DEMOUY	925720773	27/09/2004	30/06/2005	Agence Nord-Est
IRT	marché cadre à commande	<u>CX655C9A80</u>	Elagage 2005 : GET Béam lot 4,6 - GET GASCOGNE lot 7,8,9 GET MCO-EL87 : lot 1,2	527	LE NAOUR	345369003	24/12/2004	05/01/2006	Agence Sud-Ouest
AG	marché ordinaire	<u>4500180769</u>	TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES CHASSIS SITE DE LOMME - SENE	518	DUTHOIT	309732550	16/08/2004	01/09/2006	Agence Nord-Est
IRT	marché cadre à tarif	<u>CX644T8D2G</u>	DEBOISEMENT TESE 2004	500	MACAGNO	341077360	24/02/2004	08/03/2005	Agence Sud-Est
AG	contrat pluriannuel	<u>4500126782</u>	NETTOYAGE DES LOCAUX	486	CHALLANCIN (C906C23280)	572053833	28/02/2003	28/02/2006	Agence Normandie-Paris
IRT	marché cadre à tarif	<u>CX644T9I10</u>	VERIFICATION PERIODIQUE REGLEMENTAIRE DES SERRES CABLES DE TYPE UPK	485	PERRET INDUSTRIE	423783190	13/04/2004	30/04/2009	Agence Sud-Est
AG	marché cadre à commande	<u>CX664C9A91</u>	Travaux d'elagages "campagne 2004" TEO	480	ROSSI	309046787	25/02/2004	28/02/2005	Agence Ouest
AG	Engagement : marché ordinaire	<u>CX654C8K10</u>	Prestations de surveillance du site système d'exploitation Sud-ouest (SESO)	480	Sécuritas	304497852	10/11/2004	30/11/2007	Agence Sud-Ouest
AG	marché cadre à commande	<u>CX664C9A21</u>	Travaux d'elagages "campagne 2004" TEO	471	PRIEUR	343161642	25/02/2004	28/02/2005	Agence Ouest
AG	Marché cadre à tarif	<u>C919T2014</u>	Gestion de la restauration du bât MARCQ	469	EUREST	662032606	02/11/2002	31/10/2005	Agence Nord-Est
AG	contrat pluriannuel	<u>4500124983</u>	NETTOYAGE DES LOCAUX	465	CHALLANCIN (C906C23280)	572053833	28/02/2003	28/02/2006	Agence Normandie-Paris
AG	marché cadre à tarif	<u>CX633T8C10</u>	Mise à disposition de contenants, collecte, transport, traitement des DIS et DIB sur TERA	461	SITA MOS	343488508	09/12/2003	11/12/2006	Agence Rhône-Alpes - Auvergne
AG	marché cadre à commande	<u>4500191051</u>	LOCATION super puma	460	HELOG	397815333	30/11/2004	28/02/2005	Agence Sud-Est
IRT	Engagement : marché ordinaire	<u>4500163732</u>	Travaux de réaménagement du poste 225/15 kV de Confluent	456	Forclum	378499644	05/03/2004	01/05/2006	Agence Rhône-Alpes - Auvergne
IRT	marché ordinaire	<u>4500169723</u>	RECONSTRUCTION POSTE 63KV PUTEAUX / REPRISE ENCEINTE pei	452	INEO	409899168	17/05/2004	01/04/2005	Agence Normandie-Paris
IRT	contrat pluriannuel ?	<u>4500119105</u>	RTE RAA - Maintenance électrique et climatisation 3bis-5-15culr	450	SEITHA	403158157	23/01/2003	31/01/2006	Agence Rhône-Alpes - Auvergne
IRT	marché cadre à commande	<u>CX655C9AC0</u>	Elagage 2005 : GET MCO-EL15 : lot 1, 2, 6 - GET MCO-EL87 lot 3	448	RIVIERE	407210434	24/12/2004	05/01/2006	Agence Sud-Ouest
AG	marché ordinaire	<u>4500169932</u>	Distribution de courrier - Immeuble Ampère et Delalande	431	ATELIER PROTEGE APAJH	784579682	26/04/2004	30/11/2006	Agence Normandie-Paris
IRT	marché ordinaire	<u>4500125776</u>	Traversées murales	429	TRENCH	746964384	03/04/2003	31/12/2006	Agence Nord-Est

Domaine	Type de marché	Numéro de contrat	Intitulé du marché	Valeur cible k€	fournisseur	N° Siren	Début de validité ou signature	Fin de validité	National ou régional
IRT	marché ordinaire	4500181064	études et travaux murs pare projectiles et fosse déportée	429	SOGEA NORD	383475795	14/09/2004	23/09/2005	Agence Normandie-Paris
IRT	marché ordinaire	4500174780	REALISATION DE 6 FORAGES DIRIGES	419	BIR	747251064	12/08/2004	30/06/2005	Agence Nord-Est
IRT	marché cadre à tarif	CX662T9W33	Marché cadre tx de génie civil plaque ouest	416	JEROME	350135117	15/01/2003	31/12/2005	Agence Ouest
IRT	marché cadre à commande	CX623T9A17	Transport, installation de liaisons provisoires 63 Kv pour travaux d'ingénierie ou de dépannage/ accord cadre régional 3 ANS	415	THEPAULT	372800185	05/06/2003	31/03/2006	Agence Est
IRT	marché cadre à commande	CX665C5a21	ENTRETIEN DE LA VEGETATION DE TEO CAMPAGNE 2005	413	PRIEUR	343161642	31/01/2005	31/12/2005	Agence Ouest
AG	marché cadre à commande	4500193309	Prestations d'essais en vol	408	CGTM	562067637	11/01/2005	29/04/2005	Agence Sud-Est
IT-PI	marché cadre à tarif	CX654T8J10	Travaux de cablage télécom et téléconduites pour RTE TESO	407	Fournié Grosraud Omexom	443972187	09/07/2004	13/07/2007	Agence Sud-Ouest
IT-PI	marché cadre à tarif	CX654T8J12	Travaux de cablage télécom et téléconduite pour RTE TESO	407	MSO	331604553	09/07/2004	13/07/2007	Agence Sud-Ouest
IT-PI	marché cadre à tarif	CX654T8J11	Travaux de cablage télécom et téléconduite pour RTE TESO	407	STC	337570246	09/07/2004	13/07/2007	Agence Sud-Ouest
IT-PI	marché cadre à tarif	CX674T9B10	Maintenance des protections et automatisme AREVA	397	AREVA	343074142	07/01/2005	30/11/2005	Agence Normandie-Paris
AG	marché cadre à commande	CX614C9Q15	GET CA - LOTS 9-10-16 - PRESTATIONS DE DEBOISEMENT	397	ROSSI	309046787	22/12/2004	31/12/2005	Agence Nord-Est
AG	contrat pluriannuel	4500126192	NETTOYAGE DES LOCAUX BAT PLAIEYEL ET NICOLAU	389	CHALLANCIN (C906C23280)	572053833	28/02/2003	28/02/2006	Agence Normandie-Paris
IRT	marché cadre à tarif	CX644T8D41	DEBOISEMENTS 2004 TESE	383	LA RO FORET	344303193	24/02/2004	08/03/2005	Agence Sud-Est
IRT	marché ordinaire	4500172002	Travaux de réalisation et de dépose de pistes et plates formes provisoires ainsi que le renforcement ou l'élargissement de chemins existants	369	COLAS	328899042	05/07/2004	04/02/2005	Agence Nord-Est
IRT	marché ordinaire	4500187225	ETUDES FOURNITURES ET INSTALLATION D UN CONTROLE ACCES POSTE DE CERGY	368	SDEL CONTROLE COMMANDE	669804833	09/12/2004	01/04/2005	Agence Normandie-Paris
IRT	marché ordinaire	4500185252	FOURNITURE ET INSTALLATION CLOTURE PP3 POSTE DE CERGY	367	SERPE IESM	335230942	08/11/2004	02/05/2005	Agence Normandie-Paris
IRT	marché cadre à commande	CX655C9A90	Elagage 2005 : GET MCO-EL15 : lot 3, 4, 5	347	BALUFIN	345369003	24/12/2004	05/01/2006	Agence Sud-Ouest
IRT	marché cadre à tarif	CX644T8D8M	DEBOISEMENTS TESE 2004	342	EDEA	316113786	24/02/2004	08/03/2005	Agence Sud-Est
IRT	marché cadre à commande	CX655C9A90	Elagage 2005 : GET Gascogne : lot 2,6 - GET Pyrénées : lot 3, 4, 5, 10	337	SOGEDE	345369003	24/12/2004	05/01/2006	Agence Sud-Ouest
AG	marché cadre à commande	CX624C8C04	MULTI-SERVICES ENTRETIEN ESPACES VERTS/DERAT/NETT	336	MARMAGNE ENVIRONNEMENT	390184075	07/07/2004	31/12/2006	Agence Est
IRT	marché cadre à tarif	CX662T9W22	Marché cadre tx de génie civil plaque ouest	333	E.T.D.E	775664873	15/01/2003	31/12/2005	Agence Ouest
IT-PI	marché cadre à commande	CX623T9A13	Accord cadre tarifaire travaux de câblage pour GESCC pour 3 ANS	332	RCF	388557712	23/05/2003	31/03/2006	Agence Est
AG	marché cadre à commande	CX624C8C01	MULTI-SERVICES ENTRETIEN ESPACES VERTS/DERAT/NETT	329	SEFA ENVIRONNEMENT	676750094	07/07/2004	31/12/2006	Agence Est
AG	marché cadre à tarif	CX643T9J20	Marché cadre tarifs Location hélicoptère ECUREUIL 50h / an	326	MERAVO LUFTRIEDEREI GmbH	DE811210374	17/12/2003	31/10/2006	Agence Sud-Est
IRT	marché cadre à tarif	CX634T7B10	KIT DE R2PARATION SF6 DISJONCTEUR AREVA	317	AREVA	389191800	16/08/2004	06/09/2007	Agence Rhône-Alpes - Auvergne
IRT	Engagement : marché ordinaire	4500125798	POSTE DE FONTPINQUET - FONDATIONS, DEMO REMBLAIS	310	SOGECER	331673806	08/04/2003	31/12/2005	Agence Sud-Ouest

Domaine	Type de marché	Numéro de contrat	Intitulé du marché	Valeur cible k€	fournisseur	N° Siren	Début de validité ou signature	Fin de validité	National ou régional
IRT	marché cadre à tarif	CX644T8D1F	DEBOISEMENTS TESE 2004	309	BOURRELLY	611620048	24/02/2004	08/03/2005	Agence Sud-Est
AG	marché cadre à commande	CX664C9A71	Travaux d'élagages "campagne 2004" TEO	305	SOGEDE	392636213	25/02/2004	28/02/2005	Agence Ouest
AG	Engagement	4500109389	Nettoyage bâtiment RTE de MARCQ	302	GOM PROPRETE	722045432	07/11/2002	31/10/2005	Agence Nord-Est
IRT	Engagement : marché ordinaire	4500174298	Remise à niveau des transformateurs TR 611 et TR 612	300	VA TECH JST SA	342368479	07/06/2004	07/09/2005	Agence Rhône-Alpes - Auvergne

Annexe 3.1.1.4 (III)

Liste et descriptif des contrats clients

Descriptif des contrats

CART client industriel

Contrat décrivant, en vue du soutirage d'énergie électrique, les conditions techniques, juridiques et financières de l'accès d'un client industriel au Réseau Public de Transport.

Ce contrat présente deux volets : d'une part les conditions générales qui s'appliquent à tous les clients industriels et d'autre part les conditions particulières incluant les paramètres propres à chaque site.

CART Injection soutirage

Contrat décrivant, en vue de l'injection ou du soutirage d'énergie électrique, les conditions techniques, juridiques et financières de l'accès d'un site de production d'électricité au Réseau Public de Transport.

Ce contrat se compose de conditions générales qui s'appliquent à tous les sites de production et de conditions particulières incluant les paramètres propres à chaque site.

CART ELD :

Contrat décrivant, en vue du soutirage d'énergie électrique, les conditions techniques, juridiques et financières de l'accès d'une Entreprise Locale de Distribution (ELD) au Réseau Public de Transport.

Ce contrat présente deux volets : d'une part les conditions générales qui s'appliquent à toutes les ELD raccordées au RPT et d'autre part les conditions particulières incluant les paramètres propres à chaque ELD (dispositions communes à tous les PdL de l'ELD et dispositions spécifiques à chaque PdL).

Import-Export :

Contrat décrivant les conditions d'accès aux interconnexions en Import et en Export.

IFI (France-Italie) :

Contrat décrivant spécifiquement l'accès à l'interconnexion France Italie en exportation.

IFA (interconnexion France-Angleterre) :

- Contrat de réserve IFA entre NGT et RTE : contrat pour la fourniture de réserve entre les deux Gestionnaire de réseau de Transport français et anglais
- Contrat d'accès à IFA : chaque client désirant avoir accès à IFA signe un contrat avec RTE décrivant les conditions d'accès à l'interconnexion France-Angleterre. Basé sur les IFA Access Rules (règles d'accès à IFA).

Contrat entre RTE et un Responsable d'équilibre

Un Responsable d'équilibre est responsable financièrement des écarts dans son périmètre d'équilibre composé de moyens d'injections ou de soutirages (sites consommateurs, sites de production, import/export, ...)

Chaque Responsable d'équilibre signe un contrat avec RTE sous la forme d'un *Accord de Participation aux règles relatives à la reconstitution des flux et au calcul des écarts des responsables d'équilibre*.

Contrat entre RTE et un GRD pour le dispositif de responsable d'équilibre

Le calcul des écarts des responsables d'équilibre nécessite que les GRD transmettent à RTE les bilans des RE sur leur réseau.

Chaque GRD doit signer avec RTE un contrat décrivant le processus d'échanges d'informations (nature des données et timing). Ce contrat a la forme d'un *Accord de Participation aux règles relatives à la reconstitution des flux et au calcul des écarts des responsables d'équilibre*.

Contrat entre un Acteur d'Ajustement et RTE

Contrat décrivant les conditions dans lesquelles RTE assure en permanence l'équilibre Production – Consommation sur le Réseau Public de Transport, en « ajustant » l'injection et / ou le soutirage d'énergie d'entités particulières (centrales de production, sites de consommation, échanges avec pays frontalier).

Chaque Acteur d'Ajustement signe un contrat avec RTE sous la forme d'un *Accord de Participation aux règles relatives à la Programmation, au Mécanisme d'Ajustement et au dispositif de Responsable d'Equilibre*.

Contrat de participation aux services système

Contrat signé avec un producteur définissant les conditions techniques, juridiques et financières par lesquelles RTE achète au producteur une participation de ses groupes de production aux réglages automatiques de la fréquence et de la tension, mis en œuvre par RTE.

Contrat cadre de traitement des accords en amont du J-1

Contrat signé avec un producteur définissant les conditions techniques, juridiques et financières par lesquelles RTE et le producteur acceptent au stade de la gestion prévisionnelle (soit « en amont du jour d'exploitation J »), en général moyennant rémunération, de modifier les conditions d'exploitation de leurs moyens respectifs, pour lever une contrainte (limitation ou imposition de production au profit de RTE, disponibilité d'un ouvrage de réseau permettant l'injection, au profit du producteur). Les annexes du contrat fournissent les modèles types de produits susceptibles d'être contractualisés.

	A	B	C	D	E	F	G
1	CART Clients Industriels						
2	Nom du Client	Adresse du Client	Date d'échéance du contrat	Chiffre d'affaire en 2004 (k€)	Région RTE ayant signé le contrat	Puissance souscrite au 1er mars 2005 (MW)	Lieu de conservation
3	ACETEX CHIMIE 63 kV	ACETEX CHIMIE Usine de PARDIES 64150 PARDIES	31/12/09	2 819 k€	SESO	70,9 MW	SESO
4	ACIERIE DE L'ATLANTIQUE 225 kV	ACIERIE DE L'ATLANTIQUE Rond Point Claudius Magnin 64340 BOUCAU	30/06/07	2 721 k€	SESO	110,0 MW	SESO
5	ADISSEO-COMMENTRY	rue Marcel LINGOT 03600 COMMENTRY	31/10/05	384 k€	SERAA	9,5 MW	SERAA
6	AEROPORT DE PARIS AMELOT	BP 20102 95711 ROISSY CHARLES DE GAULLE CEDEX France	31/10/05	1 346 k€	SENP	22,7 MW	SENP
7	AEROPORT DE PARIS BLERIOT	BP 20102 95711 CHARLES DE GAULLE CEDEX France	31/10/05	1 244 k€	SENP	13,2 MW	SENP
8	AEROPORT DE PARIS GRAND ROND	Zone centrale, 18 rue du Grand Rond 95 700 Roissy Charles de Gaulle France	31/10/05	11 k€	SENP	0,3 MW	SENP
9	AEROPORT DE PARIS ORLY	Orly Sud 103 94396 ORLY AEROGARE CEDEX France	31/10/05	1 372 k€	SENP	16,9 MW	SENP
10	AHLSTROM LABELPACK 63 kV	AHLSTROM LABELPACK Usine de Rottembourg 24150 LALINDE	31/10/05	306 k€	SESO	10,1 MW	SESO
11	Ahlstrom-Pont Evéque	Chemin Carrière 38780 PONT-EVEQUE	31/10/05	569 k€	SERAA	10,0 MW	SERAA
12	AHLSTROM-SPECIALTIES PONT AUDEMER	Rue des Papeteries - BP 131 27501 PONT AUDEMER CEDEX France	31/10/05	314 k€	SENP	5,8 MW	SENP
13	AIRBUS FRANCE S.A.S. Bignon 63 kV	AIRBUS FRANCE S.A.S. 316 ROUTE DE BAYONNE 31060 TOULOUSE	30/06/06	156 k€	SESO	4,6 MW	SESO
14	AIRBUS FRANCE S.A.S. St-Martin 63 kV	AIRBUS FRANCE S.A.S. 316 route de BAYONNE 31060 TOULOUSE Cedex 03	31/10/05	895 k€	SESO	21,8 MW	SESO
15	AIRBUS FRANCE SAS	AIRBUS FRANCE SAS BP 61925 44019 NANTES CEDEX 1	31/10/06	498 k€	SESO	9,5 MW	SESO
16	AIRPRODUCTS-SIQUENTIN FALLAVIER	Konsaaweg 15 PO Box 3193 3502 GD Utrecht / PAYS BAS	31/10/05	851 k€	SERAA	15,7 MW	SERAA
17	AJINOMOTO EUROLYSINE - AMIENS	Z 1 Rue de Vaux - 80084 AMIENS	31/10/05	1 864 k€	SENE	33,1 MW	SENE
18	AKERS - BERLAIMONT	17 rue de la Hayette - 59145 BERLAIMONT	31/10/05	455 k€	SENE	3,5 MW	SENE
19	AKERS - SEDAN	80 avenue de la Mame - BP 311 - 08201 SEDAN	31/10/05	320 k€	SENE	8,6 MW	SENE
20	AKERS France THIONVILLE	Chemin du Leidi - BP 12 5714 THIONVILLE France 0	31/10/05	920 k€	SEE	24,9 MW	SEE
21	ALBEMARLE THANN	95, rue du Général de Gaulle - BP 116 6882 THANN CEDEX France 0	31/10/05	1 041 k€	SEE	33,0 MW	SEE
22	ALCATEL CIT MARCOUSSIS	Etablissement de Marcoussis - Route de Nozay 91461 MARCOUSSIS CEDEX France	31/10/05	162 k€	SENP	2,6 MW	SENP
23	ALCATEL OPTRONICS FRANCE VILLARCEAUX - NOZAY	Route de Villers 91625 NOZAY France	31/10/05	193 k€	SENP	3,3 MW	SENP
24	ALLARD EMBALLAGES	ALLARD EMBALLAGES Papeterie de Vannes 72800 AUBIGNE RACAN	31/10/05	226 k€	SESO	3,8 MW	SESO
25	ALSTOM CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE	ALSTOM CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE Avenue Bourdeau BP 400 44608 SAINT NAZAIRE CEDEX	31/12/05	561 k€	SESO	14,0 MW	SESO
26	ALSTOM POWER TURBOMACHINES BELFORT	3, avenue des Trois Chênes 918 BELFORT France 0	31/10/05	249 k€	SEE	6,0 MW	SEE
27	ALSTOM TRANSPORT 63 kV	ALSTOM TRANSPORT USINE DE TARBES 65600 SEMEAC	31/10/06	138 k€	SESO	3,5 MW	SESO
28	ALTI SEMICONDUCTOR CORBEIL ESSONNES	224 Bd J. KENNEDY 91105 CORBEIL ESSONNES CEDEX France	31/10/05	1 353 k€	SENP	44,7 MW	SENP
29	ALUMINIUM PECHINEY CASTELSARRASIN 63 kV	ALUMINIUM PECHINEY CASTELSARRASIN 18 Chemin des Deux Ponts 82101 CAS	28/02/06	104 k€	SGC	2,0 MW	SESO
30	ALUMINIUM PECHINEY SABART 63 kV	ALUMINIUM PECHINEY SABART USINE CALYPSO 09401 TARASCON SUR ARIEGE	28/02/06	81 k€	SGC	1,6 MW	SESO
31	ARBEO St Genesève	Carreau de la Mine Saint-Michel - Rue St Michel 5739 AUDUN LE TICHE France 0	31/10/05	57 k€	SEE	8,0 MW	SEE
32	ARBEO Tressange AUDUN-LE-TICHE	Carreau de la Mine Saint-Michel - 57390 AUDUN LE TICHE	31/10/05	44 k€	SEE	3,2 MW	SEE
33	ARC INTERNATIONAL - ARQUES	41 avenue du Général de Gaulle - 62510 ARQUES	31/10/05	3 575 k€	SENE	62,0 MW	SENE
34	ARCELOR CONSTRUCTION France Contrisson	558 REVIGNY-SUR-ORNAIN France	31/10/05	729 k€	SEE	14,5 MW	SEE
35	ARCELOR PACKAGING INTERNATIONAL	ARCELOR PACKAGING INTERNATIONAL Quai Langlois 44610 BASSE INDORE	31/10/05	1 514 k€	SESO	33,3 MW	SESO
36	ARJO WIGGINS - BESSE-SUR-BRAYE	ARJO WIGGINS - BESSE-SUR-BRAYE Usine de BESSE-SUR-BRAYE	31/10/05	1 181 k€	SESO	20,4 MW	SESO
37	ARJO WIGGINS CREVECOEUR	17, rue du 8 mai 1945 BP 3 72310 BESSE-SUR-BRAYE	31/10/05	346 k€	SENP	7,1 MW	SENP
38	ARJO WIGGINS - LE BOURRAY SAS	Usine de Crèvecoeur 77320 JOUTY SUR MORIN France	31/10/05	653 k€	SESO	12,1 MW	SESO
39	ARJO WIGGINS - WIZERNES	ARJO WIGGINS - LE BOURRAY SAS Usine de Saint Mars La Brière 72470 SAINT MARS LA BRIERE	31/10/05	1 054 k€	SENE	14,4 MW	SENE
40	ARJO WIGGINS Usine d'Arches	Rue du Chocquet - 62570 WIZERNES	31/10/05	713 k€	SEE	13,4 MW	SEE
41	ARKEMA VILLERS SAINT PAUL	48, route de Remiremont - BP 29 8838 ARCHES France 0	31/10/05	513 k€	SENP	9,4 MW	SENP
42	ARKEMA - Site de Carling	BP 20 - 60870 RIEUX France	31/10/05	366 k€	SEE	28,0 MW	SEE
43	ARKEMA JARRIE	BP 615 5751 St-Avoid France 0	31/10/05	4 308 k€	SERAA	140,0 MW	SERAA
44	ARKEMA JARRIE (Afm. secours)	Usine de Jarrie 38560 JARRIE	31/10/05	3 k€	SERAA	0,0 MW	SERAA
45	ARKEMA Site de FOS	Usine de Jarrie 38560 JARRIE	31/10/05	3 809 k€	SESE	126,0 MW	SESE
46	ARKEMA SITE DE LANNEMEZAN 63 kV	Usine de Fos sur Mer 13773 Fos sur Mer	31/10/05	151 k€	SGC	2,6 MW	SESO
47	ARKEMA Site de LAVERRA 225kV	ARKEMA SITE DE LANNEMEZAN ROUTES DES USINES 65309 LANNEMEZAN	31/10/05	6 303 k€	SESE	198,8 MW	SESE
48	ARKEMA Site de LAVERRA 63kV	13117 Lavéra (225 kV)	31/10/05	682 k€	SESE	12,7 MW	SESE
49	ARKEMA SITE DE MONT 63 kV	13117 Lavéra (63 kV)	31/10/05	1 533 k€	SGC	27,8 MW	SESO
50	ARKEMA Site de ST AUBAN 225kV	ARKEMA SITE DE MONT SITE DE MONT 64300 ARGAGNON	31/10/05	942 k€	SESE	31,6 MW	SESE
		Château de Saint Auban 04160 Château Amour St Auban (225 kV)					

	A	B	C	D	E	F	G
51	ARKEMA Site de ST AUBAN 63kV	Site de Saint Auban 04160 Château Amour St Auban (63 kV)	31/10/05	3 376 k€	SESE	68,8 MW	SESE
52	ARKEMA ST FONS	11 Quai Louis Aubagne BP 35 69191 SAINT FONS Cedex	31/12/09	1 054 k€	SERAA	10,8 MW	SERAA
53	ARKEMA SEROUIGNY	BP 19 27470 SEROUIGNY France	31/10/05	358 k€	SENP	8,7 MW	SENP
54	ARKEMA-BALAN	Usine de BALAN 258 route de St Maurice BP1 01360 BALAN	31/10/05	873 k€	SERAA	8,7 MW	SERAA
55	ARKEMA-PIERRE BENITE	Rue Henri Moissan BP20 69431 PIERRE-BENITE	31/10/05	1 054 k€	SERAA	20,0 MW	SERAA
56	ASCOMETAL Fos	Route de Port St Louis 13270 Fos sur Mer	31/10/05	1 889 k€	SESE	40,0 MW	SESE
57	ASCOMETAL HAGONDANGE	Avenue de France - BP 938 5731 HAGONDANGE CEDEX France 0	31/10/05	3 024 k€	SEE	61,6 MW	SEE
58	ASCOMETAL LE CHEYLAS	BP 17 38570 LE CHEYLAS	31/10/05	1 266 k€	SERAA	56,5 MW	SERAA
59	ASCOMETAL LE CHEYLAS (Afm. secours)	BP 17 38570 LE CHEYLAS	31/10/05	15 k€	SERAA	2,0 MW	SERAA
60	ASCOMETAL Principale - DUNKERQUE	Usine des Dunes - Leffinclouche - BP 41 - 59941 DUNKERQUE	31/10/05	1 726 k€	SGC	73,5 MW	SENE
61	ASCOMETAL Secours - DUNKERQUE	Usine des Dunes - Leffinclouche - BP 41 - 59941 DUNKERQUE	31/10/05	96 k€	SGC	5,0 MW	SENE
62	ASCOMETAL-MARAIS	3 rue bénévent BP 723 42950 SAINT-ETIENNE Cedex 9	30/04/06	67 k€	SERAA	1,5 MW	SERAA
63	ATOFINA - CARLING	BP 61005 - 57501 SAINT AVOUD	31/12/04	4 775 k€	SEE	115,0 MW	SEE
64	AUBERT & DUVAL 63 kV	AUBERT & DUVAL 75 boulevard de la Libération 09102 PAMERS	31/10/05	382 k€	SESO	10,3 MW	SESO
65	AUBERT DUVAL-LES ANCIENNES	Etablissement des Anciennes - BP 63770 LES ANCIENNES Cedex	31/10/05	1 472 k€	SERAA	38,0 MW	SERAA
66	AUBERT et DUVAL FIRMINY	BP 141 42704 FIRMINY CEDEX	31/10/05	382 k€	SERAA	18,0 MW	SERAA
67	AUBERT et DUVAL - FIRMINY (Afm. secours)	BP 141 42704 FIRMINY CEDEX	31/10/05	20 k€	SERAA	3,0 MW	SERAA
68	AUBERT et DUVAL - ISSOIRE	Usine d'Issoire - BP 45 63502 ISSOIRE	31/10/05	169 k€	SERAA	3,6 MW	SERAA
69	AUTO CHASSIS INTERNATIONAL SNC	AUTO CHASSIS INTERNATIONAL SNC 15 avenue Pierre Piffaut 72386 LE MANS CEDEX 9	30/11/05	2 070 k€	SESO	42,4 MW	SESO
70	AVENTIS PRINCIPES ACTIFS PHARMACEUTIQUES VITRY	9 quai Jules Guesde 94340 VITRY SUR SEINE France	31/10/05	935 k€	SENP	15,5 MW	SENP
71	BASILL	Route d'Arles 13270 Fos sur Mer	31/10/05	569 k€	SESE	10,2 MW	SESE
72	BERGERAC NC - BERGERAC 63 kV	BERGERAC NC - BERGERAC Boulevard Charles GARAUD 24103 BERGERAC Ced	31/10/05	274 k€	SESO	5,8 MW	SESO
73	BIHR FRERES JURIMENIL	Inconnu 8822 URIMENIL France 0	31/10/05	175 k€	SEE	3,6 MW	SEE
74	BIO SPRINGER MAISONS-ALFORT	103, rue Jean-Jaures BP 17 94701 MAISONS ALFORT CEDEX France	31/10/05	578 k€	SENP	10,4 MW	SENP
75	BOLLORE ODET	BOLLORE ODET BP 607 29556 OUMPER CEDEX 9	30/11/05	414 k€	SESO	7,4 MW	SESO
76	BONDUELLE GRAND PUBLIC - RENESCURE	Service Technique - La Westoye - 59173 RENESCURE	31/10/05	262 k€	SENE	9,9 MW	SENE
77	BP LAVERA SAS	ECOPOLIS Lavéra Sud, Avenue du Gros Moure, BP 6 13117 LAVERA (225 kV)	31/10/05	256 k€	SESE	56,0 MW	SESE
78	BP LAVERA SAS	ECOPOLIS Lavéra Sud, Avenue du Gros Moure, BP 6 13117 LAVERA (225 kV)	31/10/05	3 096 k€	SESE	7,9 MW	SESE
79	BPL LEGUMES-ESTREES	Route Nationale - 80200 ESTREES MONS	31/10/05	583 k€	SENE	13,8 MW	SENE
80	BRIDGESTONE - FIRESTONE France - BETHUNE	575 avenue Georges Washington - BP 3 - 62401 BETHUNE CEDEX	31/10/05	625 k€	SENE	11,4 MW	SENE
81	BSN GLASSPACK GIRONCOURT/VAIRNE	28, rue d'Alsace - BP 1 8817 GIRONCOURT/VAIRNE CEDEX France 0	31/10/05	802 k€	SEE	13,4 MW	SEE
82	BSN GLASSPACK-PUYGUILLAUME	21 avenue Edouard Vaillant - BP 25 83290 PUY GUILLAUME	31/10/05	680 k€	SERAA	11,9 MW	SERAA
83	BUS VALERA - GRAVELINES	Route Duvigneau - ZIP des Huttes - 59820 GRAVELINES	31/10/05	535 k€	SENE	17,3 MW	SENE
84	CABOT	Route Dep 21 13130 Berny l'Etang	31/12/05	183 k€	SESE	5,4 MW	SESE
85	CALCIA Ciment Site de Beaucourt	Route de Beaucourt 30300 Beaucourt	31/10/05	950 k€	SESE	18,3 MW	SESE
86	CALCIA Ciment Site de Cruas	Quai de Carrebas 07350 Cruas	31/10/05	273 k€	SESE	5,2 MW	SESE
87	CASCADES SAINT MARIE	Rue des Papeteries 77169 BOISSY LE CHATEL France	31/10/07	10 k€	SENP	1,8 MW	SENP
88	CASCADES LA ROCHELLE	Usine de la Rochette 73110 LA ROCHELLE	31/10/05	1 090 k€	SERAA	21,0 MW	SERAA
89	CEA - Centre de VALDUC	Centre de Valduc 2112 IS-SUR-TILLE France 0	31/10/05	357 k€	SEE	6,8 MW	SEE
90	CEA - CESTA 63 kV	CEA - CESTA CESTA 33114 LE BARP	31/10/05	303 k€	SESO	5,0 MW	SESO
91	CEA - SACLAY (1304)	91191 GIF SUR YVETTE France	31/10/05	498 k€	SENP	17,3 MW	SENP
92	CEA CADARACHE	Centre de Cadarache 13108 St Paul lez Durance Cedex	31/10/05	1 024 k€	SESE	18,0 MW	SESE
93	CEA-GRENOBLE	17, rue des Martyrs 38504 GRENOBLE	31/10/05	530 k€	SERAA	17,8 MW	SERAA
94	CECILAC-VERNE	Chemin des mines BP 368 38205 VERNE	31/10/05	504 k€	SERAA	6,6 MW	SERAA
95	CERESTAR - HAUBOURDIN	7 rue du Maréchal Joffre - BP 103 - 59482 HAUBOURDIN	31/10/05	769 k€	SENE	13,8 MW	SENE
96	CEZUS PAIMBOEUF	CEZUS PAIMBOEUF Route de Nantes BP 21 44560 PAIMBOEUF	28/02/06	126 k€	SESO	2,4 MW	SESO
97	CEZUS-JARRIE	291 route du Marais 38560 JARRIE	31/10/05	386 k€	SERAA	7,0 MW	SERAA
98	CEZUS-UGINE	avenue Paul Girod 73400 UGINE	31/10/05	234 k€	SERAA	8,8 MW	SERAA
99	CEZUS-UGINE (Afm. secours)	avenue Paul Girod 73400 UGINE	31/10/05	50 k€	SERAA	8,8 MW	SERAA
100	CF GOMMA	CF GOMMA 194 Route de Lorient CS 74321 35043 RENNES CEDEX	31/10/05	554 k€	SESO	10,8 MW	SESO
101	CHAPELLE DARBLY GRAND COURONNE	CD3, BP1, Grand Couronne 78530 GRAND COURONNE France	31/10/05	1 029 k€	SENP	43,5 MW	SENP
102	Charbonnages de France - Lorraine	Rue Houillères 578 Freyming Merlebach France 0	31/10/07	1 187 k€	SEE	37,2 MW	SEE
103	CIMENTS CALCIA AIRVAULT	CIMENTS CALCIA AIRVAULT Rue Fiel Argent 78600 AIRVAULT	28/02/06	1 138 k€	SESO	21,6 MW	SESO
104	CIMENTS CALCIA GARGENVILLE	Usine de Gargenville - BP n°30 78440 GARGENVILLE France	31/10/05	672 k€	SENP	12,2 MW	SENP
105	CIMENTS CALCIA - USINE DE BEFFES	Usine de Beffes 18320 56 BEFFES France 0	31/10/05	613 k€	SEE	12,0 MW	SEE

A	B	C	D	E	F	G
106 CEMENTS CALCIA - USINE DE ROMBAS	Usine de Rombas - BP 14 D 47 5712 ROMBAS France 0	31/10/05	468 k€	SEE	9,0 MW	SEE
107 CEMENTS CALCIA BUSSAC LA FORET	CEMENTS CALCIA BUSSAC LA FORET 25 route de la Cimetière 17210 BUSSAC-LA-FORET	31/10/05	927 k€	SEO	16,5 MW	SEO
108 CEMENTS CALCIA COUVROT	Cimenterie de Couvrot - 51300 COUVROT	31/10/05	1 065 k€	SENE	22,2 MW	SENE
109 CEMENTS CALCIA VILLIERS AU BOUIN	CEMENTS CALCIA VILLIERS AU BOUIN Usine de Villiers au Bouin 37330 CHATEAU LA VALLIERE	31/10/05	422 k€	SEO	8,5 MW	SEO
110 CEMENTS VICAT	Usine de Montalieu BP 14 38390 MONTALIEU	31/10/05	1 273 k€	SERAA	23,7 MW	SERAA
111 CEMENTS VICAT-CRECHY	SA CEMENTS VICAT 01350 CRECHY	31/10/05	447 k€	SERAA	8,3 MW	SERAA
112 CLARIANT CUISE LA MOTTE	Usine de la Motte BP n°1 - 60350 TROSLY-BREUIL	31/10/05	608 k€	SENP	10,4 MW	SENP
113 COGEMA LA HAGUE	Etablissement de La Hague 50444 BEAUMONT HAGUE CEDEX France	31/10/05	3 215 k€	SENP	51,0 MW	SENP
114 COGEMA Site de PIERRELATTE	BP 16, 26701 Pierrelatte Cedex	31/10/05	425 k€	SESE	22,8 MW	SESE
115 COGEMA Site MARCOULE	BP 70, 30206 Bagnol sur Ceze	31/10/05	1 365 k€	SESE	20,5 MW	SESE
116 COOKES DE CARLING	Rue de Metz 5749 CARLING France 0	31/10/05	407 k€	SEE	13,0 MW	SEE
117 COMILOG DUNKERQUE	Route Durigneau - 59820 GRAVELINES	31/10/05	1 150 k€	SGC	38,6 MW	SENE
118 COMPAGNIE GENERALE DES EAUX FEYSSINE	Usine de Croix-Luzet - Rue de la Feyssine 69100 VILLEURBANNE	31/10/05	380 k€	SERAA	6,9 MW	SERAA
119 COMPAGNIE INDUSTRIELLE MARITIME ANTIFERLE HAVRE	Port Pétrolier d'ANTIFER - Terre Plein Sud - BP 542 76058 LE HAVRE France	31/10/05	210 k€	SENP	6,3 MW	SENP
120 COMPTOIR LYON ALEMAND-LOUYOT BORNEL	11, rue du Minéral 60541 BORNEL-MERU CEDEX France	31/10/05	233 k€	SENP	5,5 MW	SENP
121 COMURHEX (CART révisé le 01/03/05)	COMURHEX Pierrelatte BP 29, 26701 Pierrelatte	31/10/05	399 k€	SESE	0,0 MW	SESE
122 CONDAT 90 kV	CONDAT 23 Avenue Georges Houpnot 24570 LE LARDIN-SAINT-LAZARE	31/10/05	1 400 k€	SESO	34,0 MW	SESO
123 CONTINENTAL France Jungwilt	Rue du Champ de Mars - BP 572 SARREGUEMINES France 0	31/10/05	521 k€	SEE	6,8 MW	SEE
124 CONTINENTAL FRANCE SNC COMPIEGNE (CLAIROIX)	Usine de Clairoux, lieu-dit "Le Sac à l'Aumône", BP 6 60328 CLAIROIX France	31/10/05	481 k€	SENP	8,4 MW	SENP
125 CORUS RAIL France Hayange	184, rue du Maréchal Foch 5775 HAYANGE CEDEX France 0	31/10/05	583 k€	SEE	12,2 MW	SEE
126 COURONNAISE DE RAFFINAGE PETIT COURONNE	BP1 76650 PETIT COURONNE France	31/10/05	1 736 k€	SENP	30,7 MW	SENP
127 DANDNE SAINT JUST CHALEYSSIN	Les Varchères - Saint-Just-Chaleyssin 38540 HEYRIEUX	31/10/05	363 k€	SERAA	6,0 MW	SERAA
128 DCN CHERBOURG	BP 10 50115 CHERBOURG NAVAL France	31/10/05	455 k€	SENP	9,8 MW	SENP
129 DCN INDRET	DCN INDRET Indret 44620 LA MONTAGNE	31/10/05	157 k€	SEO	3,1 MW	SEO
130 DCN LORIENT	DCN LORIENT rue Choiseul 56311 LORIENT CEDEX	31/10/05	276 k€	SEO	6,0 MW	SEO
131 DCN RUEILLE	DCN RUEILLE BP 30 16600 RUEILLE SUR LOUVRE	30/04/06	167 k€	SEO	2,8 MW	SEO
132 DOCELLES PAP	BP 29 2522 NOVILLARS France 0	31/10/05	388 k€	SEE	7,0 MW	SEE
133 DTM ATLANTIQUE - BASE OPERATIONELLE ILE LONGUE (Ex DCN ILE LONGUE)	DTM ATLANTIQUE - BASE OPERATIONELLE ILE LONGUE BP 16 29240 BREST ARMEES	31/10/07	417 k€	SEO	6,4 MW	SEO
134 DTM ATLANTIQUE - PORT MILITAIRE DE BREST (Ex DCN BREST)	DTM ATLANTIQUE - PORT MILITAIRE DE BREST Division GTP - Groupe GTPMI BP 16 29240 BREST ARMEES	31/10/07	1 007 k€	SEO	20,5 MW	SEO
135 DUFERCO COATING - BEAUTOR	Rue du Stade - 02800 BEAUTOR	31/10/05	584 k€	SGC	13,6 MW	SENE
136 EADS SPACE TRANSPORTATION 63 kV	EADS SPACE TRANSPORTATION Avenue du Général Niox 33185 SAINT-MEDARD	31/10/05	37 k€	SESO	1,0 MW	SESO
137 EMIN LEYDIER-CHAMPBLAIN	BP 32 26241 SAINT VALLIER Cedex	31/10/05	639 k€	SERAA	26,5 MW	SERAA
138 EMIN LEYDIER-CHAMPBLAIN (Aim. secours)	BP 32 26241 SAINT VALLIER Cedex	31/10/05	37 k€	SERAA	0,0 MW	SERAA
139 EMIN LEYDIER-CHATEAUNEUF 90 kV	EMIN LEYDIER-CHATEAUNEUF Le moulin Neuf 87130 CHATEAUNEUF LA FORET	31/10/06	80 k€	SESO	1,5 MW	SESO
140 ENERTHERM COURBEVOIE	2, rue d'Alençon 92404 COURBEVOIE France	31/10/05	1 031 k€	SENP	22,7 MW	SENP
141 ERAMET SANDOUILLE	BP 101 78430 SAINT ROMAIN DE COLBOIS France	31/10/05	459 k€	SENP	9,1 MW	SENP
142 ERASTEEL-COMMENTRY	Place Maréchal - BP 1 03600 COMMENTRY	31/10/05	658 k€	SERAA	18,0 MW	SERAA
143 ESSO Site de FOS	Route de Guégonnet 13270 Fos sur Mer	31/10/05	1 124 k€	SESE	27,5 MW	SESE
144 EURENCO (ex SNPE) Site de SORGUES	Etablissement de Sorgues, 1928 route d'Avignon BP 311, 84708 Sorgues	31/10/05	88 k€	SESE	3,0 MW	SESE
145 EURODIF site George Besse	Usine George Besse 26700 Pierrelatte	31/10/05	58 432 k€	SESE	2710,0 MW	SESE
146 EUROTUNNEL - COMPTABILITE FOURNISSEURS	France Manche SA - Siège d'exploitation d'Eurotunnel - BP 69 - 62904 COQUELLES	31/08/07	1 700 k€	SGC	61,4 MW	SENE
147 EXXONMOBIL CHEMICAL FRANCE (1407) ESSO PORT JEROME	BP1 76330 NOTRE-DAME DE GRAVENCHON France	31/10/05	3 209 k€	SENP	67,5 MW	SENP
148 EXXONMOBIL CHEMICAL S.A.S. (1435) LPP PORT-JEROME	Usine de Lillebonne - Chemin départemental 173 - BP 53 76170 LILLEBONNE France	31/10/05	888 k€	SENP	15,0 MW	SENP
149 FAURECIA AUTOMOTIVE INDUSTRIES - MOUZON	Zone Industrielle - BP 27 - 09210 MOUZON	31/10/05	246 k€	SENE	4,9 MW	SENE
150 FEDA 225 kV	FEDA AVENUE DE LA BARTIA 00000 ENCAMP	31/10/05	1 481 k€	SGC	64,3 MW	SESO
151 FEDERAL MOGUL PONTDECLAIX	Voie des Collines 38800 PONT DE CLAIX	31/10/05	157 k€	SERAA	3,0 MW	SERAA
152 FEURS-METAL	Boulevard de la Boissonnette 42110 FEURS	31/10/05	286 k€	SERAA	7,4 MW	SERAA
153 FONDRIE DU POITOU FONTE S.A.S.U	FONDRIE DU POITOU FONTE S.A.S.U. Z.I. Saint Ustre 86220 INGRANDES SUR VIENNE	31/10/05	1 622 k€	SEO	36,6 MW	SEO

A	B	C	D	E	F	G
154 FONDRIE ET ACIERIE DE DENAIN	17 rue Pierre Barot - BP 329 - 59723 DENAIN	31/10/06	208 k€	SENE	11,3 MW	SENE
155 FORO AQUITAINE INDUSTRIES 63 kV	FORO AQUITAINE INDUSTRIES ZONE INDUSTRIELLE 33290 BLANQUEFORT	31/10/05	1 493 k€	SESO	30,6 MW	SESO
156 FORGES DE BOLOGNE - Usine de Bologne	39, rue des Forges 5231 BOLOGNE France 0	31/10/05	271 k€	SEE	5,6 MW	SEE
157 FRANCAISE DE MECANIQUE - COUVROT	BP 50708 - 62090 HAINES Cedex	31/10/05	1 938 k€	SGC	64,0 MW	SENE
158 FUMEL TECHNOLOGIE 63 kV	FUMEL TECHNOLOGIE 1 AVENUE DE L'USINE 47500 FUMEL	31/10/05	432 k€	SESO	12,0 MW	SESO
159 GAIL CAEN	Boulevard Henri Becquerel BP 55 027 14076 CAEN CEDEX 05 France	31/10/05	371 k€	SENP	7,0 MW	SENP
160 GDF TERMINAL METHANIER	GDF TERMINAL METHANIER Zone portuaire BP 35 44550 MONTOIR DE BRETAGNE	28/02/06	608 k€	SEO	13,8 MW	SEO
161 GDF-methanier Site de FOS	ZI Tonkin 13270 Fos sur Mer	31/10/05	409 k€	SESE	9,1 MW	SESE
162 GEORGIA PACIFIC	GEORGIA PACIFIC Ambley 45504 GIEN CEDEX	31/10/05	1 592 k€	SEO	32,1 MW	SEO
163 GEORGIA PACIFIC FRANCE HONDOUVILLE	Usine d'Hondouville 27400 HONDOUVILLE France	31/10/05	1 017 k€	SENP	15,3 MW	SENP
164 GEORGIA PACIFIC FRANCE Kunheim	11, route industrielle 6832 KUNHEIM France 0	31/10/05	766 k€	SEE	14,1 MW	SEE
165 GIAT INDUSTRIES 63 kV	GIAT INDUSTRIES Boulevard Renaudet 65015 TARDES Cedex	31/10/05	284 k€	SESO	5,4 MW	SESO
166 GIAT INDUSTRIES ROANNE	Zone Industrielle "Arsenal" - BP 504 42328 ROANNE Cedex	31/10/05	176 k€	SERAA	4,8 MW	SERAA
167 GIE CEVCO-PONT DE CLAIX	rue Lavoisier BP105 38800 PONT DE CLAIX	31/10/05	2 282 k€	SERAA	60,0 MW	SERAA
168 GIE CHIMIE Saïndres	Usine de Saïndres 30340 Saïndres	31/10/05	318 k€	SESE	6,6 MW	SESE
169 GLAVERBEL FRANCE SA - BOUSSOIS	Rue Eugène Chirac - 59168 BOUSSOIS SUR SAMBRE	31/10/05	708 k€	SENE	12,0 MW	SENE
170 GRANDE PAROISSE MAZINGARBE - MAZINGARBE	Chemin des Soldats - BP 49 - 62160 BULLY LES MINES	31/10/05	254 k€	SGC	8,6 MW	SENE
171 GRANDE PAROISSE SITE DE TOULOUSE 225 kV	GRANDE PAROISSE SITE DE TOULOUSE 143 ROUTE D'ESPAGNE 31067 TOULOUSE	18/05/04	22 k€	SGC	West plus facturé	SESO
172 GRANDE PAROISSE GRAND QUEVILLY	30 rue de l'Industrie BP 204 - 76121 LE GRAND QUEVILLY	31/10/05	1 812 k€	SENP	24,0 MW	SENP
173 GRANDE PAROISSE GRANDPUTS	Usine de Grandputs BP 12 - 77720 MORVANT	31/10/05	671 k€	SENP	12,0 MW	SENP
174 GREENFIELD SAS - CHATEAU THIERRY	Zone Industrielle La Grande Borne - 02400 CHATEAU-THIERRY	31/10/05	728 k€	SENE	13,9 MW	SENE
175 GROUPE ENTREMONT	GROUPE ENTREMONT ZI de Hippodrome 1 rue Lebon BP 623 29558 QUIMPER CEDEX 9	31/10/05	180 k€	SEO	3,2 MW	SEO
176 HSCM PROVENCE	Unité d'exploitation Provence BP 1 13580 Mayreuil	31/10/05	174 k€	SESE	1,0 MW	SESE
177 HBL-Houlbères du Bassin de Lorraine	Département Energie - 57 500 ST AVOLD	31/12/04	744 k€	SEE	88,0 MW	SEE
178 HOLCIM (France) EBANGE	Usine d'Ebange - BP 15 5713 THIONVILLE CEDEX France 0	31/10/05	356 k€	SEE	7,5 MW	SEE
179 HOLCIM (France) HEMING	Usine d'Heming - BP 1 5783 HEMING France 0	31/10/05	930 k€	SEE	18,5 MW	SEE
180 HOLCIM (France) ROCHEFORT	Usine de Rochefort - BP 13 337 ROCHEFORT SUR NENON France 0	31/10/05	444 k€	SEE	8,7 MW	SEE
181 HUHTAMAKI LA ROCHELLE	HUHTAMAKI LA ROCHELLE 4 rue Pont Neuf 85770 L'ILE D'ELLE	31/10/05	208 k€	SEO	3,9 MW	SEO
182 IBIDEN DPF France Courtenay	route de Joigny 4532 COURTENAY France 0	31/10/05	295 k€	SEE	6,1 MW	SEE
183 IBM France 63 kV	IBM France rue de la Vieille Poste 34006 MONTPELLIER CEDEX	31/10/05	524 k€	SESO	8,8 MW	SESO
184 IMPHY ALLOYS	Avenue Jean Jaurès - BP 1 5816 IMPHY France	31/10/05	1 393 k€	SEE	34,0 MW	SEE
185 IMPHY ALLOYS - FIRMINY (Aim. secours)	Usine de Firminy - BP 116 42703 FIRMINY Cedex	31/10/05	14 k€	SERAA	2,0 MW	SERAA
186 IMPHY ALLOYS FIRMINY	Usine de Firminy - BP 116 42703 FIRMINY Cedex	31/10/05	69 k€	SERAA	1,7 MW	SERAA
187 IMPHY UGINE PRECISION PONT-DE-ROIDE	BP 9 2515 PONT-DE-ROIDE France 0	31/10/05	330 k€	SEE	7,1 MW	SEE
188 INDOUSTEEL CREUSOT	56, rue Châtenet - BP 56 7122 LE CREUSOT CEDEX France	31/10/05	1 129 k€	SEE	48,0 MW	SEE
189 INDOUSTEEL LOIRE RIVE GIER 225kV	Usine de Châteauneuf - BP 368 42800 RIVE DE GIER	31/10/05	657 k€	SERAA	33,7 MW	SERAA
190 INDOUSTEEL LOIRE RIVE GIER 63kV	Usine de Châteauneuf - BP 368 42800 RIVE DE GIER	31/10/05	332 k€	SERAA	6,9 MW	SERAA
191 INGREDA - SAINT POL	ZI Route d'Osireville - 62130 ST POL SUR TERNOISE	31/10/05	258 k€	SENE	5,0 MW	SENE
192 INTERNATIONAL PAPER S.A. 90 kV	INTERNATIONAL PAPER S.A. USINE DE SAILLAT-SAILLAT SUR VIENNE 872 SAIN	31/10/05	1 606 k€	SESO	35,0 MW	SESO
193 IRSID MAIZIERES	Voie Romaine - BP 332 57283 MAIZIERES LES METZ France 0	31/10/05	162 k€	SEE	4,0 MW	SEE
194 ISOICHEM Groupe SNPE 63 kV	ISOICHEM Groupe SNPE Chemin de la loge 31078 TOULOUSE CEDEX 04	31/10/05	180 k€	SESO	3,5 MW	SESO
195 ISOROY LURE	ZI du Tertre Landry BP 9 724 LURE France 0	31/10/05	478 k€	SEE	8,5 MW	SEE
196 ISOROY PANNEAUX DE FIBRES CHAMOUILLEY	Rue Pierre Marie Fache 5241 CHAMOUILLEY France 0	31/10/05	350 k€	SEE	6,4 MW	SEE
197 ISOVER - SAINT GOBAIN A DRANGE	ZI BP202 64107 Orange Cedex	31/10/05	1 441 k€	SESE	24,0 MW	SESE
198 ISPAT UNIMETAL AMNEVILLE GANDRANGE	Site Industriel de Gandrange 57175 GANDRANGE France 0	31/10/05	4 448 k€	SEE	124,0 MW	SEE
199 ITON BONNIERES	Quai de Seine - BP 13 78720 BONNIERES SUR SEINE France	31/10/05	1 512 k€	SENP	62,4 MW	SENP
200 IVECO FRANCE S.A. & Bourbon-Lancy	Avenue Puzenat 7114 BOURBON LANCY France	31/10/05	441 k€	SEE	8,7 MW	SEE
201 KIMBERLY CLARK SNC VILLY-ST-ETIENNE	ZAC de Villy-St-Etienne 54212 TOUL CEDEX France 0	31/10/05	910 k€	SEE	18,0 MW	SEE
202 KODAK INDUSTRIE CHALON-SUR-SAONE	Route de Demigny 7112 CHALON SUR SAONE CEDEX France 0	31/10/05	820 k€	SEE	16,1 MW	SEE
203 KRONOFRANCE	KRONOFRANCE Route de Cerdon 45600 SULLY SUR LOIRE	31/12/05	619 k€	SEO	13,5 MW	SEO
204 LA ROCHEFFE VENIZEL - SAICA Principale - VENIZEL	Chemin Halage - BP 8 - 02200 VENIZEL	31/10/05	797 k€	SENE	25,3 MW	SENE
205 LA ROCHEFFE VENIZEL - SAICA Secours - VENIZEL	Chemin Halage - BP 8 - 02200 VENIZEL	31/10/05	46 k€	SENE	6,0 MW	SENE

	A	B	C	D	E	F	G
206	LAFARGE CEMENTS	Usine de Val d'Azergues - BP 1 69380 LOZANNE	31/10/05	457 k€	SERAA	8,7 MW	SERAA
207	LAFARGE CEMENTS LE HAVRE - SAINT VIGOR	BP 1369 76065 LE HAVRE CEDEX France	31/10/05	1 194 k€	SENP	20,3 MW	SENP
208	LAFARGE CEMENTS - PORT- LA-NOUVELLE 63 kV	LAFARGE CEMENTS - PORT- LA-NOUVELLE Avenue d'OCCITANIE 11210 PORT- LA	31/10/05	533 k€	SESO	9,6 MW	SESO
209	LAFARGE CEMENTS LA COURONNE	LAFARGE CEMENTS LA COURONNE 17 rue Léonard Jarrud BP 11 16400 LA	31/10/05	915 k€	SEO	17,1 MW	SEO
210	LAFARGE CEMENTS MARTRES 63 kV	LAFARGE CEMENTS MARTRES 77 AVENUE DES PYRENEES 31220 MARTRES TO	31/10/05	763 k€	SESO	14,0 MW	SESO
211	LAFARGE CEMENTS SAINT PIERRE LA COUR	LAFARGE CEMENTS SAINT PIERRE LA COUR Route de Bréal 53410 SAINT	31/10/05	1 349 k€	SEO	25,0 MW	SEO
212	LAFARGE CEMENTS Site de CONTES	Quai de la Roseyre 06390 Contes	31/10/05	358 k€	SESE	6,7 MW	SESE
213	LAFARGE CEMENTS Site de LA MAILLE	La Maille 13320 Bouc Bel Air	31/10/05	727 k€	SESE	13,8 MW	SESE
214	LAFARGE CEMENTS Site de LE TEIL	La Violette 07400 Le Teil	31/10/05	978 k€	SESE	18,0 MW	SESE
215	LAFARGE CEMENTS - Usine de FRANGEY	Usine de Frangey - BP 5 8916 LEZINNES France 0	31/10/05	294 k€	SEE	5,5 MW	SEE
216	LAMINES MARCHANDS EUROPEENS - TRITH SAINT LEGER	2 rue Emile Zola - 59125 TRITH SAINT LEGER	31/10/05	1 819 k€	SENE	72,3 MW	SENE
217	LANXESS ELASTOMERES LILLEBONNE	Usine de Lillebonne BP 41 76170 LILLEBONNE France	31/10/05	388 k€	SENP	7,2 MW	SENP
218	LES PAPERIES DE CHAMPAGNE		31/10/05	8 k€	SEE	0,8 MW	SEE
219	LINDE GAS GARGENVILLE	ZI Limay Porcheville, 3 avenue Ozanne 78440 GARGENVILLE France	31/10/05	529 k€	SENP	10,2 MW	SENP
220	LINDE GAS MONTEREAU	LINDE GAZ INDUSTRIELS Usine de Montereau 77871 MONTEREAU France	31/10/05	254 k€	SENP	7,3 MW	SENP
221	LINDE GAS 63 kV	LINDE GAS 16, Avenue de la Saudrune 31120 PortelGaronne	31/10/05	576 k€	SESO	11,7 MW	SESO
222	LORRAINE TUBES LEXY	BP 1 5472 LEXY France 0	31/10/05	729 k€	SEE	22,0 MW	SEE
223	LTR INDUSTRIES	LTR INDUSTRIES Usine Le Mans 72702 ALLONNES CEDEX	31/10/05	691 k€	SEO	11,3 MW	SEO
224	LYONDELL	Chimie France 13567 Fos sur Mer	31/10/05	1 629 k€	SESE	27,4 MW	SESE
225	M REAL ALIZAY	M REAL Alizay SCA - Zone industrielle du Clos Pré - B.P. n°1	31/10/05	1 626 k€	SENP	30,0 MW	SENP
226	M REAL PONT SAINTE MAXENCE	1227, rue Pasteur - CS 40319 60723 PONT SAINTE MAXENCE France	31/10/05	492 k€	SENP	12,0 MW	SENP
227	MANOIR INDUSTRIES	MANOIR INDUSTRIES 85 rue Jules Ferry BP 213 22002 ST BRIEUC CEDEX	31/10/05	232 k€	SEO	5,8 MW	SEO
228	MANOIR INDUSTRIES PITRES	12 Rue des Ardenes 27590 PITRES France	31/10/05	377 k€	SENP	10,4 MW	SENP
229	MAUREAU CONSTRUCTIONS AUTOMOBILES - MAUREAU	Port Militaire de Toulon BP 71 83800 Toulon	31/10/07	1 304 k€	SESE	26,8 MW	SESE
230	MAUREAU CONSTRUCTIONS AUTOMOBILES - MAUREAU	Avenue André Chausson - 59600 MAUREAU	31/10/05	921 k€	SGC	18,4 MW	SENE
231	MB AUTOMOTIVE - FVM	Zone Industrielle "Les Trembles" 5432 VILLERS-LA-MONTAGNE France 0	31/10/05	276 k€	SEE	5,0 MW	SEE
232	MDPA Amée	Avenue Joseph Elze - BP 5 6831 WITTELSHEIM France 0	31/10/05	427 k€	SEE	4,8 MW	SEE
233	MELOX & MARCOULE	BP 124 30293 BAGNOLS sur CEZE	31/10/05	362 k€	SESE	5,3 MW	SESE
234	METAL TEMPLE ST MICHEL DE MAURIENNE	16, rue du Temple, BP 44 73140 ST MICHEL DE MAURIENNE	31/10/05	284 k€	SERAA	5,8 MW	SERAA
235	METALUX SPECIAUX SA-POMBLIERE	Pomblière 73600 SAINT MARCEL	31/10/05	1 779 k€	SERAA	26,6 MW	SERAA
236	MICHELIN BLANZY	ZI de la Flotte - BP 48 7145 BLANZY France 0	31/10/05	954 k€	SEE	18,9 MW	SEE
237	MICHELIN CHOLET	MICHELIN CHOLET 16 rue de Touffemond 49300 CHOLET	31/10/05	717 k€	SEO	15,8 MW	SEO
238	MICHELIN JOUE-LES-TOURS	MICHELIN JOUE-LES-TOURS Rue Gutenberg - ZI 1 37300 JOUE LES TOURS	31/03/06	493 k€	SEO	11,1 MW	SEO
239	MICHELIN SIMOREP SITE DE BASSENS 63 kV	MICHELIN SIMOREP SITE DE BASSENS RUE DE LA PARQUEYRE 33530 BASSEN	31/10/05	318 k€	SESO	7,9 MW	SESO
240	MICHELIN ST DOULCHARD	MICHELIN ST DOULCHARD 3 place Alexandre Dreu 18230 SAINT DOULCHARD	31/10/05	302 k€	SEO	6,4 MW	SEO
241	MICHELIN VANNES	MICHELIN VANNES Avenue Edouard Michelin - ZI du Prat RP3713 58137	31/10/05	841 k€	SEO	15,7 MW	SEO
242	MICHELIN-CLERMONT-CATAROUX	Usine de CATAROUX 63040 CLERMONT FERRAND	31/10/05	823 k€	SERAA	21,0 MW	SERAA
243	MICHELIN-CLERMONT-GRAVANCHE	Usine de CATAROUX 63040 CLERMONT FERRAND	31/10/05	428 k€	SERAA	8,8 MW	SERAA
244	MICHELIN-LADOUX	Centre de Recherche de Ladoux 63118 CÉBAZAT	31/10/05	455 k€	SERAA	8,8 MW	SERAA
245	MILLENNIUM CHEMICALS THANN SAS	95, rue du Général de Gaulle - BP 34 6881 THANN CEDEX France 0	31/10/05	211 k€	SEE	5,8 MW	SEE
246	MONTE CARLO RADIO	Centre émetteur MCR 04500 Roumoules	31/10/05	87 k€	SESE	3,0 MW	SESE
247	MOTEURS LEROY SOMER	MOTEURS LEROY SOMER ZI Robion 16015 ANGOULEME CEDEX	31/10/05	452 k€	SEO	10,0 MW	SEO
248	MOULIN VIEUX-PONTCHARRA	503, Avenue du Dauphiné - BP 32 38530 PONTCHARRA	31/10/05	207 k€	SERAA	3,6 MW	SERAA
249	NESTLE France - BOUE	1 rue des Fabriques - 02450 BOUE	31/10/05	262 k€	SENE	4,3 MW	SENE
250	NESTLE GRAND FROID BEAUVAIS	2, rue Charles Teller 60000 BEAUVAIS France	31/10/05	494 k€	SENP	9,9 MW	SENP
251	NESTLE Site de ST MENET	41 Chemin Vicinal de la Mairie à St Menet 13 367 Marseille Cedex 11	31/10/05	489 k€	SESE	14,2 MW	SESE
252	NEW TECHNOLOGY NETWORK	NEW TECHNOLOGY NETWORK ZA des Tremblères Communauté Urbaine du	31/12/05	284 k€	SEO	4,9 MW	SEO
253	NORFOND MERU	ZI de Marvaux 60544 SAINT CREPIN BOUVILLIERS France	31/10/05	330 k€	SENP	6,7 MW	SENP
254	NORSKE SKOG Golbey - Service comptabilité	ZI Route Jean-Charles Pelerin - BP 19 8819 GOLBEY France 0	31/10/05	4 663 k€	SEE	136,0 MW	SEE
255	NOVELIS SPECIALITES	Usine de Cran Gevrier 74100 CRAN GEVRIER	31/10/05	228 k€	SERAA	5,4 MW	SERAA
256	NYLSTAR - SAINT LAURENT BLANGY	Route de Feuchy - BP 19 - 62015 SAINT LAURENT BLANGY	31/10/05	945 k€	SGC	16,5 MW	SENE

	A	B	C	D	E	F	G
257	OMYA Site de PLAN D'ORGON	Usine d'Orgon Route d'Eygalières 13360 Orgon	31/10/05	1 105 k€	SESE	29,4 MW	SESE
258	OSIRIS GIE	Rue Gaston Monmousseau BP 67 38154 ROUSSILLON Cedex	31/10/05	1 142 k€	SERAA	27,5 MW	SERAA
259	OTOR - VELIN	BP 29 2522 NOUVILLARS France 0	31/10/05	199 k€	SEE	3,4 MW	SEE
260	OTOR PAPERIE DE ROUEN (1413) SAINT-ETIENNE DU ROUVRAY	Rue Désiré Granel BP551 78803 ST ETIENNE DU ROUVRAY CEDEX France	31/10/05	784 k€	SENP	27,0 MW	SENP
261	OUTREAU TECHNOLOGIES - OUTREAU	Rue Pierre Curie - 62230 OUTREAU	31/10/05	303 k€	SENE	9,5 MW	SENE
262	PAPERIE DE CLAIRFONTAINE	8548 ETVAL-CLAIREFONTAINE France 0	31/10/05	670 k€	SEE	13,5 MW	SEE
263	PAPERIE VOIRON & VOREPPE	379, rue Louis Armand - Cend'Aly - BP 125 38343 VOREPPE Cedex	31/10/05	906 k€	SERAA	18,2 MW	SERAA
264	PAPERIES CASCADEC	PAPERIES CASCADEC BP 2 29390 SCAER	31/10/06	182 k€	SEO	2,5 MW	SEO
265	PAPERIES CRAN CHEVRIER	25, Avenue de la République - BP 15 74961 CRAN GEVRIER Cedex	31/10/05	257 k€	SERAA	5,2 MW	SERAA
266	PAPERIES DE BEGLES 63 kV	PAPERIES DE BEGLES 91 quai du Président WILSON 33323 BEGLES CEDEX	31/10/05	404 k€	SESO	7,0 MW	SESO
267	PAPERIES DE GASCOGNE 63 kV	PAPERIES DE GASCOGNE UZINE DE MIMIZAN 40201 MIMIZAN	31/10/05	1 290 k€	SESO	23,1 MW	SESO
268	PAPERIES DE LANCEY	Lancey - BP 62 38196 BRIGNOUD Cedex	31/10/05	511 k€	SERAA	16,0 MW	SERAA
269	PAPERIES DE LANCEY (Afm. secours)	Lancey - BP 62 38196 BRIGNOUD Cedex	31/10/05	2 k€	SERAA	0,0 MW	SERAA
270	PAPERIES DU LEMAN	BP 43 74202 THONON Cedex	31/10/05	638 k€	SERAA	13,0 MW	SERAA
271	PAPERIES ETIENNE	29 avenue de la Camargue 13200 Arles	31/10/05	456 k€	SESE	11,4 MW	SESE
272	PAPERIES MATUSSIÈRE & FOREST RAON L'ETA	Rue Emile Zola 8811 RAON L'ETAPE France 0	31/10/05	439 k€	SEE	7,7 MW	SEE
273	PAPERIES MATUSSIÈRE & FOREST-TURCKHEIM	1, rue de la Papeterie 6823 TURCKHEIM France 0	31/10/05	818 k€	SEE	14,4 MW	SEE
274	PAPERIES MATUSSIÈRE ET FOREST 63 kV	PAPERIES MATUSSIÈRE ET FOREST 57 Avenue du Maréchal Foch 09201 SAINT	31/10/05	579 k€	SESO	11,4 MW	SESO
275	PAPERIES MATUSSIÈRE ET FOREST DOMENE	Avenue de la Gare 38420 DOMENE	31/10/05	603 k€	SERAA	10,8 MW	SERAA
276	PAPERIES PT CLAI	Avenue du Maquis de TOCANS - BP 18 38800 PONT DE CLAI	31/10/05	285 k€	SERAA	5,3 MW	SERAA
277	PCA AULNAY	boulevard André Cayrol BP 13 92601 AULNAY-SOUS-BOIS CEDEX France	31/10/05	1 550 k€	SENP	20,2 MW	SENP
278	PCA CAEN	ZI Cormelles le Royal BP 1020 14020 CAEN CEDEX France	31/10/05	1 528 k€	SENP	20,5 MW	SENP
279	PCA POISSY	45, rue Jean-Pierre Timbaud 78307 POISSY CEDEX France	31/10/05	2 816 k€	SENP	38,5 MW	SENP
280	PCA MULHOUSE	MSTG - EMI - MEY BP 143 6871 MULHOUSE France 0	31/10/05	3 798 k€	SEE	77,0 MW	SEE
281	PCA SOCHAUX	DMOVMY/BIE/AMO - Bâtiment Charlebourg - LG118 - 18 rue des Fauvelles 92256	31/10/05	2 351 k€	SEE	55,0 MW	SEE
282	PDM INDUSTRIES	PDM INDUSTRIES Kersole BP 34 29393 QUIMPERLE CEDEX	31/10/05	816 k€	SEO	15,6 MW	SEO
283	PECHINEY AVIATUBE	PECHINEY AVIATUBE 8 rue Pierre et Marie Curie 49640 MONTREUIL JUIGNE	31/10/05	345 k€	SEO	7,5 MW	SEO
284	PECHINEY CENTRE DE RECHERCHE VOREPPE	17 rue Jean Kurlmann 38334 SAINT ISMIER	31/10/05	71 k€	SERAA	1,7 MW	SERAA
285	PECHINEY ELECTROMETALLURGIE MARIGNAC 150 kV	PECHINEY ELECTROMETALLURGIE USINE DE MARIGNAC 31440 MARIGNAC	31/10/05	78 k€	SGC	3,3 MW	SESO
286	PECHINEY EMBALLAGE EUROPE	Usine de Fréges - 453, Bld de la République 38196 BRIGNOUD	31/10/05	215 k€	SERAA	4,2 MW	SERAA
287	PECHINEY RHENALU NEUF-BRISACH	BP 49 688 BIESHEIM France 0	31/10/05	1 691 k€	SEE	60,0 MW	SEE
288	PECHINEY RHENALU-ISSOIRE	usine d'Issoire - BP 42 63502 ISSOIRE Cedex	31/10/05	981 k€	SERAA	35,0 MW	SERAA
289	PECHINEY RHENALU-ISSOIRE (Afm. secours)	usine d'Issoire - BP 42 63502 ISSOIRE Cedex	31/10/05	2 k€	SERAA	0,2 MW	SERAA
290	PECHINEY RHENALU-ISSOIRE (Afm. secours)	usine d'Issoire - BP 42 63502 ISSOIRE Cedex	31/10/05	83 k€	SERAA	9,0 MW	SERAA
291	PECHINEY Site de GARDANNE	BP 62 13541 Gardanne Cedex	31/10/05	1 240 k€	SESE	21,5 MW	SESE
292	PECHINEY SOTVAL - HAM	38 route de Chauny - BP 6 - 50400 HAM	31/10/05	179 k€	SGC	3,6 MW	SENE
293	PEC-RHIN OTTMARSHEIM	ZI Mulhouse Rhin - Route CD 52 - BP 28 6849 OTTMARSHEIM France 0	31/10/05	763 k€	SEE	13,0 MW	SEE
294	PEM ATELIERS DES VERNAYS	Usine de la Bathie 73540 LA BATHIE	31/10/05	80 k€	SERAA	1,7 MW	SERAA
295	PEM-USINE DE LA BATHIE	Usine de la Bathie 73540 LA BATHIE	31/10/05	346 k€	SERAA	7,2 MW	SERAA
296	PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE	Fondene de Sepi Font 03790 DOMPIERRE SUR BESBRE	31/10/05	947 k€	SERAA	19,2 MW	SERAA
297	PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES - LES AYYELLES	ZI des Ayyelles - BP 1 - 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES	31/10/05	1 621 k€	SGC	60,0 MW	SENE
298	PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES CENTRE DE PRODUCTION DE RENNES	PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES CENTRE DE PRODUCTION DE RENNES	31/10/05	1 741 k€	SEO	2,5 MW	SEO
299	PIRELLI-CHARVIEU	Route de Nantes DFCP J DCAO 35177 CHARTRES DE BRETAGNE	31/10/05	166 k€	SERAA	3,7 MW	SERAA
300	POLIMERI EUROPA ELASTOMERE	Site de Charvieu BP 68 38232 PONT DE CHERY Cedex	31/10/05	352 k€	SERAA	6,5 MW	SERAA
301	POLIMERI EUROPA France - MAROYCK	Route des Dunes - BP 59 - 59279 MAROYCK	31/10/05	1 272 k€	SENE	42,5 MW	SENE
302	POLYCHIM INDUSTRIE - LOON PLAGE	Route d'Artois - ZIP de Marlyck - 59279 LOON PLAGE	31/10/05	211 k€	SENE	6,7 MW	SENE
303	PRAXAIR SAINT LEU D'ESSERENT	Quai d'Avai 60100 CREIL France	31/10/05	479 k€	SENP	8,1 MW	SENP
304	PRAXAIR-UGINE	Quai d'Avai 60100 CREIL	31/10/05	1 311 k€	SERAA	7,0 MW	SERAA
305	PRAXAIR-UGINE (Afm. secours)	Quai d'Avai 60100 CREIL	31/10/05	99 k€	SERAA	2,0 MW	SERAA
306	PROCTER & GAMBLE	PROCTER & GAMBLE Parc d'Activité Orléans - Sologne 45075 ORLEANS CEDEX	31/10/05	601 k€	SEO	11,0 MW	SEO
307	PRODUITS CHIMIQUES DE LOOS - LOOS	BP 39 - 59374 LOOS CEDEX	31/10/05	663 k€	SENE	10,0 MW	SENE
308	R.O.M.E. - GRANDE SYNTHE	Rue de l'Ecluse de Maroyck - 59760 GRANDE SYNTHE	31/10/05	1 442 k€	SENE	51,2 MW	SENE
309	R.F.F.	92 Avenue de France - 75013 Paris Cedex 13	31/10/05	119 704 k€	SGC	3660,0 MW	SGC
310	RAFFINERIE FEYZIN-FEYZIN	BP 6 69551 FEYZIN	31/10/05	3 532 k€	SERAA	62,0 MW	SERAA

	A	B	C	D	E	F	G
311	RATP	45, rue de Tol 75012 PARIS	31/10/05	11 241 k€	SENP	321,2 MW	SENP
312	RENAULT CLEON	CLE OOG 130 BP 105 CLEON 76410 CLEON France	31/10/05	3 395 k€	SENP	45,0 MW	SENP
313	RENAULT FLINS	Usine de Flins - BP n°203 78410 AUBERGENVILLE France	31/10/05	1 631 k€	SENP	34,0 MW	SENP
314	RENAULT SANDOUILLE	ZI portuaire du Havre, BP 134 76051 LE HAVRE CEDEX France	31/10/05	1 399 k€	SENP	30,0 MW	SENP
315	RENAULT TECHNOCENTRE	1, avenue du golf 78288 GUYANCOURT France	31/10/05	796 k€	SENP	16,3 MW	SENP
316	RENAULT DOUAI - DOUAI	56 route de Quincy - 59509 DOUAI	31/10/05	1 880 k€	SGC	36,5 MW	SENE
317	RENAULT VEHICULES INDUSTRIELS	VNX AB7 195 63806 SAINT PRIEST	31/10/05	1 526 k€	SERAA	33,4 MW	SERAA
318	RHODIA RIBECOURT	BP 60229 704 rue Pierre et Marie CURIE 60772 RIBECOURT France	31/10/05	166 k€	SENP	2,7 MW	SENP
319	RHODIA ELECTRONICS & CATALYSIS	RHODIA ELECTRONICS & CATALYSIS 26 rue Chef de Baie 17041 LA ROCHELLE CEDEX 1	31/10/05	203 k€	SEO	4,5 MW	SEO
320	RHODIA FOOD SA	RHODIA FOOD SA BP 30 79500 MELLE	31/10/05	782 k€	SEO	14,0 MW	SEO
321	RHODIA INTERMEDIAIRES - LA MADELEINE	69 rue Félix Faure - BP 73 - 59871 SAINT ANDRE Cedex	31/10/05	656 k€	SGC	7,1 MW	SENE
322	RHODIA ORGANIQUE SAS	rue Prosper Monnet BP 53 69192 SAINT FONS Cedex	31/10/05	2 644 k€	SERAA	22,4 MW	SERAA
323	RHODIA PERFORMANCE FIBRES-VALENCE	BP 1136 220 avenue des Auréals 26011 VALENCE Cedex	31/10/05	377 k€	SERAA	7,0 MW	SERAA
324	RHODIA POLYAMIDE INTERMEDIATES CHALAMPE	Usine de Chalampe - BP 267 6855 MULHOUSE Cedex France 0	31/10/05	1 644 k€	SEE	61,0 MW	SEE
325	RHONE POULENC BIOCHIMIE SAINT AUBIN LES ELBEUF	125 Rue de Verdun 76410 ELBEUF France	31/10/05	499 k€	SENP	9,1 MW	SENP
326	ROCKWOOL ISOLATION SA	21 Puits du Manoir 63700 ST ELON LES MINES	31/10/05	848 k€	SERAA	14,9 MW	SERAA
327	ROQUETTE FRERES - VECQUEMONT	Avenue des Lées - 60800 VECQUEMONT	31/10/05	849 k€	SENE	19,3 MW	SENE
328	ROQUETTE FRERES SA Principale - LESTREM	Rue de la Haute Loge - 62136 LESTREM	31/10/05	1 537 k€	SENE	66,9 MW	SENE
329	ROQUETTE FRERES SA Secours - LESTREM	Rue de la Haute Loge - 62136 LESTREM	31/10/05	72 k€	SENE	6,0 MW	SENE
330	RVL BLAINVILLE	402, avenue de Charles de Gaulle 69635 VENISSIEUX CEDEX France	31/10/05	668 k€	SENP	10,6 MW	SENP
331	SAFHER	Centrale hydroélectrique de l'Oche 05320 LA GRAVE	30/10/06	4 k€	SERAA	0,0 MW	SERAA
332	SAINT GOBAIN DESJONQUERES - MERS LES BAINS	Avenue Pierre et Marie Curie - BP 20004 - 80350 MERS LES BAINS	31/10/05	1 220 k€	SGC	21,0 MW	SENE
333	SAINT GOBAIN EMBALLAGE	SAINT GOBAIN EMBALLAGE Châteaubernard BP 66 16103 COGNAC CEDEX	31/10/06	617 k€	SEO	10,0 MW	SEO
334	SAINT GOBAIN GLASS FRANCE - ANICHE	11 boulevard de la République - 59580 EMERCHICOURT	31/10/05	498 k€	SGC	9,4 MW	SENE
335	SAINT GOBAIN GLASS FRANCE THOUROTTE	Usine de Chanteraine - 1, rue de Montupion - BP 48 60150 THOUROTTE France	31/10/05	1 364 k€	SENP	24,8 MW	SENP
336	SAINT GOBAIN PAM (PONT-A-MOUSSON)	Avenue Camille Cavallier BP 129 5475 PONT A MOUSSON France 0	31/10/05	216 k€	SEE	4,7 MW	SEE
337	SAINT GOBAIN PAM (SAIZERAIS)	Avenue Camille Cavallier bp 129 5475 PONT A MOUSSON France 0	31/10/05	1 516 k€	SEE	34,0 MW	SEE
338	SAINT LOUIS SUCRE	Usine de Cagny 14630 CAGNY France	31/10/05	133 k€	SENP	4,1 MW	SENP
339	SAINT GIRONIS INDUSTRIES 63 kV	SAINT-GIRONIS INDUSTRIES Usine de la Moulasse 09200 SAINT-GIRONIS	31/10/05	367 k€	SESO	7,4 MW	SESO
340	SAM MONTEREAU	36, rue de la Grande Haie 77878 MONTEREAU France	31/10/05	2 087 k€	SENP	83,0 MW	SENP
341	SAM - NEUVES-MAISONS	1, rue Victor de Lespinois - BP 1 5423 NEUVES MAISONS France 0	31/10/05	2 070 k€	SEE	114,7 MW	SEE
342	SANOFI PASTEUR-MARCY	Campus Maréchal 1541 avenue Marcel Maréchal 69280 MARCY L'ETOILE	31/10/05	785 k€	SERAA	15,8 MW	SERAA
343	SATMA	SA SATMA ZI 38570 GONCELIN	31/10/05	944 k€	SERAA	18,5 MW	SERAA
344	SCA HYGIENE PRODUCTS	SCA HYGIENE PRODUCTS Route d'Aveze - ZI Sud 61260 LE THEIL SUR HUISNE	31/10/05	534 k€	SEO	9,6 MW	SEO
345	SECOURS ALCATEL OPTRONICS FRANCE VILLARCEAUX NOZAY	Route de Villajust 91625 NOZAY France	31/10/05	6 k€	SENP	5,0 MW	SENP
346	SECOURS ALTIS SEMICONDUCTOR CORBEIL ESSONNES	224 Bld J. KENNEDY 91105 CORBEIL ESSONNES CEDEX France	31/10/05	56 k€	SENP	1,0 MW	SENP
347	SECOURS ARJO WIGGINS CREVECOEUR	Usine de Crèvecoeur 77320 JOUY SUR MORIN France	31/10/05	8 k€	SENP	7,0 MW	SENP
348	SECOURS ARKEMA SEROUIGNY	BP 19 27470 SEROUIGNY France	31/10/05	22 k€	SENP	0,0 MW	SENP
349	SECOURS BIO SPRINGER MAISONS-ALFORT	103, rue Jean-Jaurès BP 17 94701 MAISONS ALFORT CEDEX France	31/10/05	51 k€	SENP	8,0 MW	SENP
350	SECOURS CASCADES SAINT-MARIE	Rue des Papeteries 77169 BOISSY LE CHATEL France	31/10/07	1 k€	SENP	1,8 MW	SENP
351	SECOURS CEA SACLAY (1304)	91191 GIF SUR YVETTE France	31/10/05	98 k€	SENP	17,3 MW	SENP
352	SECOURS CHAPELLE DARBLAY GRAND COURONNE	CD3, BP1, Grand Couronne 76530 GRAND COURONNE France	31/10/05	23 k€	SENP	4,0 MW	SENP
353	SECOURS CONTINENTAL FRANCE SNC COMPIEGNE (CLAIROIX)	Usine de Clairoux, "Leudit" Le Bac à l'Aumône, BP 6 60328 CLAIROIX France	31/10/05	10 k€	SENP	8,0 MW	SENP
354	SECOURS DCN CHERBOURG	BP 10 50115 CHERBOURG NAVAL France	31/10/05	12 k€	SENP	2,4 MW	SENP
355	SECOURS EXXONMOBIL CHEMICAL FRANCE (1407) ESSO PORT JEROME	BP1 76330 NOTRE-DAME DE GRAVENCHON France	31/10/05	4 490 k€	SENP	54,0 MW	SENP
356	SECOURS EXXONMOBIL CHEMICAL S.A.S. (1435) LPP PORT JEROME	Usine de Lillebonne - Chemin départemental 173 - BP 53 76170 LILLEBONNE France	31/10/05	8 k€	SENP	9,9 MW	SENP
357	SECOURS GEORGIA PACIFIC FRANCE HONDOUVILLE	Usine d'Hondouville 27400 HONDOUVILLE France	31/10/05	19 k€	SENP	4,0 MW	SENP

	A	B	C	D	E	F	G
358	SECOURS ITON BONNIERES	Quai de Seine - BP 13 78720 BONNIERES SUR SEINE France	31/10/05	13 k€	SENP	1,5 MW	SENP
359	SECOURS LANXESS ELASTOMERES LILLEBONNE	Usine de Lillebonne BP 41 76170 LILLEBONNE France	31/10/05	33 k€	SENP	8,5 MW	SENP
360	SECOURS LINDE GAS GARGENVILLE	ZI Limay Porcherie, 3 avenue Ozanne 78440 GARGENVILLE France	31/10/05	6 k€	SENP	0,6 MW	SENP
361	SECOURS M REAL PONT SAINT-MAXENCE	1227, rue Pasteur - CS 40319 60723 PONT SAINT-MAXENCE France	31/10/05	11 k€	SENP	8,0 MW	SENP
362	SECOURS MANGIR INDUSTRIES PITRES	12 Rue des Ardenes 27590 PITRES France	31/10/05	6 k€	SENP	3,0 MW	SENP
363	SECOURS NESTLE GRAND FROID BEAUVAIS	2, rue Charles Teller 60000 BEAUVAIS France	31/10/05	9 k€	SENP	9,9 MW	SENP
364	SECOURS NORFOND MERU	ZI de Marvaux 60544 SAINT CREPIN IBOUVILLIERS France	31/10/05	11 k€	SENP	3,0 MW	SENP
365	SECOURS OTOR PAPERIE DE ROUEN (1413) SAINT-ETIENNE DU ROUVRAY	Rue Désiré Granet BP551 76605 ST ETIENNE DU ROUVRAY CEDEX France	31/10/05	16 k€	SENP	4,0 MW	SENP
366	SECOURS RENAULT SANDOUILLE	ZI portuaire du Havre, BP 134 76051 LE HAVRE CEDEX France	31/10/05	16 k€	SENP	15,0 MW	SENP
367	SECOURS RHONE POULENC BIOCHIMIE SAINT AUBIN LES ELBEUF	125 Rue de Verdun 76410 ELBEUF France	31/10/05	33 k€	SENP	7,5 MW	SENP
368	SECOURS SAINT LOUIS SUCRE CAGNY	Usine de Cagny 14630 CAGNY France	31/10/05	10 k€	SENP	1,1 MW	SENP
369	SECOURS SAM MONTEREAU	36, rue de la Grande Haie 77878 MONTEREAU France	31/10/05	10 k€	SENP	1,5 MW	SENP
370	SECOURS SIAAP ACHERES	Ferme de Fromainville 76603 MAISONS LAFFITTE CEDEX France	31/10/05	60 k€	SENP	16,0 MW	SENP
371	SECOURS SMURFIT SOCAR PAPERIE DE LA SEINE NANTERRE	109, Av de la Commune de Paris 92024 NANTERRE CEDEX France	31/10/05	22 k€	SENP	1,7 MW	SENP
372	SECOURS SNECMA MOTEURS GENNEVILLIERS	291, avenue d'Argenteuil 92234 GENNEVILLIERS France	31/10/05	15 k€	SENP	7,0 MW	SENP
373	SECOURS SPONTEAU BEAUVAIS	74 rue de Saint-Just des Marais - BP 309 60026 BEAUVAIS CEDEX France	31/10/05	8 k€	SENP	5,0 MW	SENP
374	SECOURS TPF GONFREVILLE	Usine de Gonfreville BP 88 76700 HARFLEUR France	31/10/05	133 k€	SENP	27,0 MW	SENP
375	SECOURS TREFIMETAUX BOISTHOREL	Etablissement de Boisthorel 61270 RAI France	31/10/05	7 k€	SENP	3,0 MW	SENP
376	SECOURS TREFIMETAUX SERIFONTAINE	38 rue Maurice THOREZ 60590 SERIFONTAINE France	31/10/05	5 k€	SENP	1,2 MW	SENP
377	SECOURS VALLOUREC & MANNESMANN DEVILLE-LES-ROUEN	Tuberie de Deville - Rue Lavoisier BP 14 76250 DEVILLE LES ROUEN France	31/10/05	2 k€	SENP	1,5 MW	SENP
378	SEPR Site de LE PONTET	Usine du Pontet BP40 84130 Le Pontet	31/10/05	1 214 k€	SESE	36,5 MW	SESE
379	SETFORGE EXTRUSION - CREZANCY	Route de Paris - BP 1 - 02650 CREZANCY	31/10/06	121 k€	SENE	2,4 MW	SENE
380	SETFORGE L'HORME	41 avenue Barthélot - BP 16 42152 L'HORME	31/10/05	336 k€	SERAA	7,8 MW	SERAA
381	SETIL VALENCE	220 avenue des Auréals BP 1452 26014 VALENCE Cedex	31/10/05	162 k€	SERAA	2,9 MW	SERAA
382	SEVEL NORD - LIEU SAINT-AMAND	BP 10 - 59111 LIEU SAINT-AMAND	31/10/05	386 k€	SGC	18,8 MW	SENE
383	SEYFERT DESCARTES	SEYFERT DESCARTES Avenue Ménéziour Romero BP 19 37160 DESCARTES CEDEX	31/10/05	411 k€	SEO	9,7 MW	SEO
384	SHELL PETROCHIMIE MEDITERRANEE Site de BERRE	Chemin Départemental N° 54 13130 Berre l'Etang	31/10/05	2 874 k€	SESE	93,0 MW	SESE
385	SIAAP ACHERES	Ferme de Fromainville 76603 MAISONS LAFFITTE CEDEX France	31/10/05	709 k€	SENP	21,8 MW	SENP
386	SIAAP COLOMBES	5-7 bld Louis SEGUIN 92700 COLOMBES France	31/10/05	613 k€	SENP	10,6 MW	SENP
387	SMC COLOMBIER-FONTAINE	2, rue du Doubs 2526 COLOMBIER-FONTAINE France 0	31/10/05	191 k€	SEE	4,2 MW	SEE
388	SMURFIT CELLULOSE DU PIN 63 kV	SMURFIT CELLULOSE DU PIN SERVICE COMPTABILITE ALLEE DES FOUGERES	31/10/05	2 292 k€	SESO	41,8 MW	SESO
389	SMURFIT LIMOUSIN 90 kV	SMURFIT LIMOUSIN Usine de SAILLAT 87720 SAILLAT SUR VIENNE	31/10/05	608 k€	SESO	11,5 MW	SESO
390	SMURFIT SOCAR	SMURFIT SOCAR 5 route des Forges 18190 BIGNY-VALLENAVY	31/10/05	211 k€	SEO	3,3 MW	SEO
391	SMURFIT SOCAR PAPERIE DE LA SEINE NANTERRE	109, Av de la Commune de Paris 92024 NANTERRE CEDEX France	31/10/05	653 k€	SENP	10,5 MW	SENP
392	SNECMA MOTEURS CORBEIL	Etablissement d'Evry-corbeil, RN 7, BP 81 91003 EVRY CEDEX France	31/10/05	452 k€	SENP	10,0 MW	SENP
393	SNECMA MOTEURS GENNEVILLIERS	291, avenue d'Argenteuil 92234 GENNEVILLIERS France	31/10/05	708 k€	SENP	14,3 MW	SENP
394	SNECMA MOTEURS VILLAROCHE	Etablissement de Villaroche - Rond-Point René Ravaut-Réau 77550 MOISSY CRAMAYEL France	31/10/05	572 k€	SENP	17,0 MW	SENP
395	SNPE MATERIAUX ENERGETIQUES 63 kV	SNPE MATERIAUX ENERGETIQUES Avenue Gay Lussac 33167 SAINT-MEDARD-E	31/10/05	246 k€	SESO	1,6 MW	SESO
396	SNR-ANNECY	1, rue des Usines - BP 2017 74010 ANNECY	31/10/05	361 k€	SERAA	6,4 MW	SERAA
397	SNR-MEYTHET	8, route de Frangy - BP 2017 - P 30 74960 MEYTHET	31/10/05	167 k€	SERAA	3,0 MW	SERAA
398	SOCIETE ARTESIANNE DE VINYLE - MAZINGARBE	Usine de Mazingarbe - BP 49 - 62160 BULLY LES MINES	31/10/05	231 k€	SENE	9,3 MW	SENE
399	SOCIETE BRETONNE DE FONDERIE & DE MECANIQUE	SOCIETE BRETONNE DE FONDERIE & DE MECANIQUE Z.I. de Kerponi Rue Daniel Trudaine CP 06 56855 CAUDAN CEDEX	31/10/05	1 583 k€	SEO	37,0 MW	SEO
400	Société de la Raffinerie de Provence	La Made 13220 CHATELAINVILLE Les Maritimes	31/10/05	1 213 k€	SESE	22,0 MW	SESE
401	SOCIETE DES EAUX MINERALES EVIAN	22 avenue des Sources BP 609 74506 EVIAN Cedex	31/10/05	856 k€	SERAA	16,1 MW	SERAA
402	SOCIETE DES GAZ INDUSTRIELS DE FRANCE 63 kV	SOCIETE DES GAZ INDUSTRIELS DE FRANCE ROUTE DES USINES 64150 PARO	31/12/04	1 284 k€	SGC	N'est plus facturé	SESO
403	SOCIETE DES PANNEAUX ISOROY 63 kV	SOCIETE DES PANNEAUX ISOROY Z.I. de l'Empereur 19204 USSEL	31/10/05	320 k€	SESO	6,6 MW	SESO
404	SOCIETE INDUSTRIELLE LESAFFRE - MARCO EN BAROEUL	137 rue Gabriel Péri - 59700 MARCO EN BAROEUL	31/10/05	694 k€	SENE	12,7 MW	SENE

	A	B	C	D	E	F	G
405	SOCODEI	Le Village 30200 Codolet	31/10/05	315 k€	SESE	6,1 MW	SESE
406	SODETAL S.A. - Tronville en Barrois	Route Nationale 5531 TRONVILLE-EN-BARROIS France 0	31/10/05	577 k€	SEE	10,2 MW	SEE
407	SOFIVO	SOFIVO Usine de Pontmain 53220 PONTMAIN	31/10/05	176 k€	SEO	3,3 MW	SEO
408	SOGIF	SOGIF La Barthe BP 72 44550 MONTOIR DE BRETAGNE	31/10/05	871 k€	SEO	16,5 MW	SEO
409	SOGIF MOISSY CRAMAYEL	Centrale de Production de Moissy - ZI - 507, av. Henri Poincaré 77555 MOISSY CRAMAYEL CEDEX France	31/10/05	634 k€	SENP	20,3 MW	SENP
410	SOGIF SANDOUILLE	ZI Est Portuaire du Havre 78430 SANDOUILLE France	31/10/05	1 284 k€	SENP	23,0 MW	SENP
411	SOGIF (AIR LIQUIDE) PORT JEROME	Notre Dame de Crayenon France	31/03/07	148 k€	SENP	6,8 MW	SENP
412	SOGIF à RICHEMONT (poste St Hubert)	Usine de RICHEMONT 5727 RICHEMONT France 0	31/10/05	2 513 k€	SEE	77,0 MW	SEE
413	SOGIF AUJENCE	Centrale de Fos sur Mer ZI Quartier le Tonkin 13272 Fos sur Mer	31/10/05	1 544 k€	SESE	51,7 MW	SESE
414	SOGIF Pierrelatte	Les Maisonnies 26700 Pierrelatte	31/10/05	184 k€	SESE	2,9 MW	SESE
415	SOGIF ROCADÉ - LE TONKIN	Centrale de Fos sur Mer ZI Quartier le Tonkin 13272 Fos sur Mer	31/10/05	1 183 k€	SESE	37,2 MW	SESE
416	SOGIF-FEYZIN	2 Rue de Sauzay, Lieu dit le Sauzay 69320 FEYZIN	31/10/05	632 k€	SERAA	10,8 MW	SERAA
417	SOGIF-JARRIE	521 route du Marais 38650 JARRIE	31/10/05	457 k€	SERAA	8,0 MW	SERAA
418	SOLECTRON France 83 kV	SOLECTRON France 109 E Chemin Départemental 33611 CESTAS Cedex	31/10/05	174 k€	SESO	2,9 MW	SESO
419	SOLLAC ATLANTIQUE - DUNKERQUE	Rue du Comte Jean - 59760 GRANDE-SYNTHE	30/09/06	899 k€	SGC	7,6 MW	SENE
420	SOLLAC ATLANTIQUE - MARYCK	1 route de Spycker - BP 129 - 59760 GRANDE-SYNTHE	31/10/05	1 582 k€	SGC	56,0 MW	SENE
421	SOLLAC ATLANTIQUE MONTATAIRE	Route de St Leu, BP 30109 60761 MONTATAIRE CEDEX France	31/10/05	2 251 k€	SENP	46,0 MW	SENP
422	SOLLAC FLORANGE	17, avenue des Tilleuls - BP 70011- 57190 FLORANGE	31/10/05	7 336 k€	SEE	59,2 MW	SEE
423	SOLLAC HAYANGE	17, avenue des Tilleuls - BP 70011- 57190 FLORANGE	31/10/05	2 387 k€	SEE	48,0 MW	SEE
424	SOLLAC LORRAINE - MOUZON	Mouzon USPC 08 - BP 70011 - 57181 FLORANGE Cedex	31/10/05	359 k€	SGC	6,6 MW	SENE
425	SOLLAC MEDITERRANEE	Zone Industrielle 12270 Fos sur Mer	31/10/05	3 131 k€	SESE	120,0 MW	SESE
426	SOLLAC ROMBAS	17, avenue des Tilleuls - BP 70011- 57190 FLORANGE	31/10/05	1 149 k€	SEE	20,2 MW	SEE
427	SOLVAY ELECTROLYSE France TAVAU	3951 TAVAU cedex France 0	31/10/05	4 345 k€	SEE	164,0 MW	SEE
428	SOLVAY POLYOLEFINS EUROPE France SARRALBE	12, rue Ernest Solvay 5743 SARRALBE France 0	31/10/05	1 439 k€	SEE	27,0 MW	SEE
429	SOPROGAZ BEAUVAIS	route de l'Industrie ZI n°2 60000 BEAUVAIS France	31/10/05	799 k€	SENP	15,1 MW	SENP
430	SOVAB - BATILLY	ZI 5498 BATILLY France 0	31/10/05	705 k€	SEE	13,4 MW	SEE
431	SPMR Site de FOS	450 route de Guignonne 13771 Fos sur Mer	31/10/05	204 k€	SESE	6,4 MW	SESE
432	SPONTEX BEAUVAIS	74 rue de Saint-Just des Marais - BP 309 60026 BEAUVAIS CEDEX France	31/10/05	293 k€	SENP	5,0 MW	SENP
433	SPSE Site de CAIRANNE	84290 Cairanne	31/10/06	104 k€	SESE	2,0 MW	SESE
434	SPSE Site de FOS	La Fenouillère Route d'Aries BP14 13771 Fos sur Mer	31/10/05	450 k€	SESE	8,8 MW	SESE
435	SPSE Site de SALLES SOUS BOIS	Salles sous Bois 28 000 Taulignan	31/10/05	186 k€	SESE	3,5 MW	SESE
436	STE DE LA RAFFINERIE DES FLANDRES - DUNKERQUE	BP 79 - 59279 LOON PLAGE	31/10/05	1 077 k€	SGC	24,0 MW	SENE
437	STE DES GAZ IND. DE France Ligne 1 225kV - DUNKERQUE	131 rue du Champ d'Aviation - 59760 GRANDE-SYNTHE	31/10/05	2 153 k€	SGC	70,0 MW	SENE
438	STE DES GAZ IND. DE France Ligne 2 90kV - DUNKERQUE	131 rue du Champ d'Aviation - 59760 GRANDE-SYNTHE	31/10/05	462 k€	SGC	7,6 MW	SENE
439	STE DES GAZ IND. DE France Secours Ligne 1 - DUNKERQUE	131 rue du Champ d'Aviation - 59760 GRANDE-SYNTHE	31/10/05	11 k€	SGC	7,6 MW	SENE
440	STE DES GAZ IND. DE France Secours Ligne 2 - DUNKERQUE	131 rue du Champ d'Aviation - 59760 GRANDE-SYNTHE	31/10/05	310 k€	SGC	62,4 MW	SENE
441	STORA ENSO Principale - CORBEHEM	Rue de Brébieres - BP 2 - 62112 CORBEHEM	31/10/05	3 508 k€	SENE	115,0 MW	SENE
442	STORA ENSO Secours - CORBEHEM	Rue de Brébieres - BP 2 - 62112 CORBEHEM	31/10/05	25 k€	SENE	0,0 MW	SENE
443	STRACEL	4, rue Charles Friede BP 79 6718 STRASBOURG CEDEX France 0	31/10/05	3 316 k€	SEE	103,0 MW	SEE
444	STUL HERSERANGE	2, route de Moulaine - CS 1145 54414 LONGWY CEDEX France 0	31/10/05	422 k€	SEE	9,0 MW	SEE
445	SYRAL BRUNNENWASSER	ZI Portuaire - BP 32 6739 MARCKOLSHEIM France 0	31/10/05	895 k€	SEE	24,1 MW	SEE
446	TALC DE LUZENAC FRANCE S.A.S HTA	TALC DE LUZENAC FRANCE S.A.S Route Nationale 20 09250 LUZENAC SUR ARIE	31/10/05	559 k€	SESO	8,1 MW	SESO
447	TARKETT S.A.S - SEDAN	2 avenue F. Sommer - BP 333 - 08203 SEDAN	31/10/05	350 k€	SENE	8,6 MW	SENE
448	TARNAISE DES PANNEAUX-LABRUGUIERE 63 kV	TARNAISE DES PANNEAUX-LABRUGUIERE Boulevard Pasteur 61290 LABRUGUIERE	31/10/05	302 k€	SESO	5,7 MW	SESO
449	TATE & LYLE France - NESLE	48 rue de Nesle - 80190 MESNIL ST NICAISE	31/12/05	820 k€	SENE	27,0 MW	SENE
450	TDF ALLOUIS	TDF ALLOUIS Délégation Alsas RN 76 18500 ALLOUIS	31/10/05	143 k€	SEO	2,4 MW	SEO
451	TDF ST AOUSTRILLE	TDF ST AOUSTRILLE Site de Saint Aoustrille 36100 AOUSTRILLE	31/10/05	405 k€	SEO	8,4 MW	SEO
452	TEMBEC SAINT GAUDENS 63 kV	TEMBEC SAINT GAUDENS USINE OE SAINT GAUDENS 31803 SAINT GAUDENS C	31/10/05	777 k€	SESO	14,0 MW	SESO
453	TEMBEC TARTAS 63 kV	TEMBEC TARTAS 1154 Avenue du Général LECLERC 40400 TARTAS	31/10/05	661 k€	SESO	14,0 MW	SESO
454	THOXIDE EUROPE SAS - CALAIS	BP 89 - 62102 CALAIS Cedex	31/10/05	972 k€	SENE	16,4 MW	SENE
455	TORAY-ST MAURICE DESEYNOST	01708 MIRBEL Cedex	31/10/05	1 046 k€	SERAA	15,2 MW	SERAA
456	Total Exploration and Production France 63 kV	Total Exploration and Production France Boite postale 22 64170 LACQ	31/10/05	2 575 k€	SGC	49,0 MW	SESO
457	TOTAL PETROCHEMICALS CARLING	BP 90290- 57508 St-Avoid	31/10/07	1 251 k€	SEE	87,0 MW	SEE
458	TOTAL RAFFINERIE DE DONGES	TOTAL RAFFINERIE DE DONGES BP 33 44480 DONGES	31/10/05	2 192 k€	SEO	42,2 MW	SEO

	A	B	C	D	E	F	G
459	TOTAL RAFFINERIE DE NORMANDIE GONFREVILLE L'ORCHER	Raffinerie de Normandie - BP 98 76700 HARFLEUR France	31/10/05	2 036 k€	SENP	34,0 MW	SENP
460	TOTAL SOCIETE RAFFINERIE DE GRANOUPITS	BP 13 77720 MORMANT	31/10/05	1 836 k€	SENP	33,0 MW	SENP
461	TOTAL STOCKAGE GAZ France 63 kV	TOTAL STOCKAGE GAZ France Service Comptable 40270 LUSSAGNET	31/10/05	538 k€	SGC	11,0 MW	SESO
462	TOYOTA MOTOR MANUFACTURING France - ESTREUX	Parc d'Activité de la Vallée de l'Escaut - BP 16 Sud - 59264 ONNAING	31/10/05	427 k€	SENE	14,0 MW	SENE
463	TPF GONFREVILLE	Usine de Gonfreville BP 66 76700 HARFLEUR France	31/10/05	3 688 k€	SENP	116,0 MW	SENP
464	TRAPIL COIGNIERES	Chez CIM Rue des Osiers 78 320 COIGNIERES France	31/10/05	110 k€	SENP	3,0 MW	SENP
465	TRAPIL	Dévation CD 147 78 440 ISSOU France	31/10/05	149 k€	SENP	4,2 MW	SENP
466	TREFFLEUROPOL COMMERCY	Route de Boncourt 552 COMMERCY France 0	31/10/05	154 k€	SEE	3,2 MW	SEE
467	TREFIMETAUX BOISTHOREL	Etablissement de Boisthorel 61270 RAI France	31/10/05	560 k€	SENP	11,9 MW	SENP
468	TREFIMETAUX - FROMELENES	Hameau de Fichimont - 08600 FROMELENES	31/10/05	426 k€	SENE	9,2 MW	SENE
469	TREFIMETAUX SERIFONTAINE	38 rue Maurice THOREZ 60590 SERIFONTAINE France	31/10/05	772 k€	SENP	13,3 MW	SENP
470	TREFIMETAUX-CHERUY	34231 PONT DE CHERUY	31/10/05	10 k€	SERAA	0,3 MW	SERAA
471	TURBOMECA 63 kV	TURBOMECA BORDES 64511 BORDES	31/10/06	211 k€	SESO	4,8 MW	SESO
472	UCAR - CALAIS	Rue des Garennes - 62100 CALAIS	31/10/05	1 565 k€	SENE	35,5 MW	SENE
473	UGINE & ALZ France gr. ARCELOR - ISBERGUES	Rue Roger Salengro - BP 15 - 62330 ISBERGUES	31/10/05	2 371 k€	SGC	92,6 MW	SENE
474	UGINE & L'ARDOISE	Usine de l'ardoise 30290 Leudun	31/10/05	1 025 k€	SESE	1,0 MW	SESE
475	UGINE et ALZ France - Gueugnon	Place des Forges - BP 1 7113 GUEUGNON France	31/10/05	1 782 k€	SEE	34,0 MW	SEE
476	UGITECH	avenue Paul Gred 73403 UGINE Cedex	31/10/05	1 311 k€	SERAA	52,0 MW	SERAA
477	UGITECH (Aim secours)	avenue Paul Gred 73403 UGINE Cedex	31/10/05	99 k€	SERAA	10,0 MW	SERAA
478	UMICORE AUBY	Rue Jean Jacques Rousseau - 59550 AUBY	31/10/05	4 206 k€	SGC	131,3 MW	SENE
479	UMICORE France 225 kV et 63 kV	UMICORE France Union Minière France 12110 VIMEZ	31/10/05	214 k€	SESO	225 kV : 6,934 MW 63 kV : 5,000 MW	SESO
480	UNALIT - Usine de SAINT USAGE	Rue du Canal 2117 SAINT-USAGE France 0	31/10/05	173 k€	SEE	3,8 MW	SEE
481	UNILIN S.A. - Usine de BAZEILLES	Zone Industrielle - BP 18 - 08140 BAZEILLES	31/10/05	1 348 k€	SENE	23,9 MW	SENE
482	USINE MECANIQUE DE VALENCIENNES	ZI n°2 Prouy-Rougnies - 59307 VALENCIENNES	31/10/05	875 k€	SGC	15,7 MW	SENE
483	V&M France - Tuberies d'Aulnoye - AULNOYE	64 rue de Leval - BP 20159 - 59620 AULNOYE AYMERIES	31/10/05	967 k€	SENE	15,5 MW	SENE
484	V&M France - SAINT SAULVE	ZI n°4 - BP 109 - 59680 SAINT SAULVE	31/10/05	2 355 k€	SENE	89,0 MW	SENE
485	VALLOUREC & MANNESMANN DEVILLE-LES-ROUEN	Tuberie de Dérive - Rue Levesque BP 14 76250 DEVILLE LES ROUEN France	31/10/05	371 k€	SENP	9,0 MW	SENP
486	V&M Site de Montbard	BP2 2151 MONTBARD Cedex France 0	31/10/05	507 k€	SEE	10,3 MW	SEE
487	VEOLIA - CHOISY LE ROI CHOISY LE ROI	2 av Guymer 94800 CHOISY LE ROI France	31/10/05	627 k€	SENP	11,7 MW	SENP
488	VEOLIA - MERY SUR OISE MERY	2 Avenue Marcel PERRIN 95540 MERY SUR OISE France	31/10/05	522 k€	SENP	10,2 MW	SENP
489	VERRERIE du LANGUEDOC (PERRIER)	Lieu dit "Les Boudiers" 30310 Vergèze	31/10/05	813 k€	SESE	14,4 MW	SESE
490	VETROTIX	Usine de Chambéry - 130, avenue Follaz 73000 CHAMBERY	31/10/05	721 k€	SERAA	12,3 MW	SERAA
491	VICAT CEMENTS Site de Peille	La Grève de Blaustac 08440 Blaustac	31/10/05	895 k€	SESE	19,0 MW	SESE
492	VICAT Usine de Xeuilly	15, route de Pierreville 5499 XEUILLEY France 0	31/10/05	642 k€	SEE	11,8 MW	SEE
493	WEYERHAEUSER MEDILAND 63 kV	WEYERHAEUSER MEDILAND Route de MONT DE MARSAN 40110 MORCENX	31/10/05	341 k€	SESO	6,0 MW	SESO



	A	B	C	D	E	F	G	H
1	CARTED							
2	numéro ELO	Nom du Client	Adresse du Client	Date d'échéance du contrat	Chiffre d'affaire en 2004 (k€)	Région RTE ayant signé le contrat	Puissance souscrite (MW)	Age de conservation
3	1	SICAE DE LA SOMME ET DU CAMBRAIS	11 rue de la République - 80240 ROISEL	31/10/05	864 k€	SGC	17,3 MW	SGC
4	1	SICAE DE LA SOMME ET DU CAMBRAIS	11 rue de la République - 80240 ROISEL	31/10/06	347 k€	SENE	11,2 MW	SENE
5	2	REGIE DE CHARTRAIN - Luanant	REGIE DE CHARTRAIN 12 et 14 avenue du président Kennedy BP 29 28111 LUCE	Non signé	247 k€	(SEO)	5,8 MW	(SEO)
6	2	REGIE DE CHARTRAIN - Philibon	REGIE DE CHARTRAIN 12 et 14 avenue du président Kennedy BP 29 28111 LUCE	Non signé	64 k€	(SEO)	1,9 MW	(SEO)
7	2	REGIE DE CHARTRAIN - Gellawilde	REGIE DE CHARTRAIN 12 et 14 avenue du président Kennedy BP 29 28111 LUCE	Non signé	78 k€	(SEO)	2,4 MW	(SEO)
8	3	REGIE DE DREUX	REGIE DE DREUX 7 rue des Fontaines BP 127 28109 DREUX CEDEX	28/02/06	253 k€	SEO	2,8 MW	SENP
9	3	REGIE DES DEUX SEVRES - Airvaux	REGIE DES DEUX SEVRES 14 rue Notre Dame BP 310 79009 NIORT CEDEX	31/12/05	185 k€	SEO	5,4 MW	SEO
10	3	REGIE DES DEUX SEVRES - Certzey	REGIE DES DEUX SEVRES 14 rue Notre Dame BP 310 79009 NIORT CEDEX	30/11/05	67 k€	SEO	1,7 MW	SEO
11	4	REGIE DES DEUX SEVRES - Saint Florent	REGIE DES DEUX SEVRES 14 rue Notre Dame BP 310 79009 NIORT CEDEX	30/11/05	1 k€	SEO	0,1 MW	SEO
12	4	SICAP PITHIVIERS - Sermates	SICAP PITHIVIERS 3 rue Moulin de la Canne BP 458 45304 PITHIVIERS CEDEX	31/12/06	505 k€	SEO	8,5 MW	SEO
13	4	SICAP PITHIVIERS - Toury	SICAP PITHIVIERS 3 rue Moulin de la Canne BP 458 45304 PITHIVIERS CEDEX	31/01/06	721 k€	SEO	11,9 MW	SEO
14	4	SICAP PITHIVIERS - Pehviers	SICAP PITHIVIERS 3 rue Moulin de la Canne BP 458 45304 PITHIVIERS CEDEX	31/12/06	2 036 k€	SEO	32,9 MW	SEO
15	5	SICAP PITHIVIERS - Beaune	SICAP PITHIVIERS 3 rue Moulin de la Canne BP 458 45304 PITHIVIERS CEDEX	31/12/06	1 616 k€	SEO	28,5 MW	SEO
16	5	SOREGIES - Chauvigny	SOREGIES 78 avenue Jacques Coeur 86068 POITIERS CEDEX 09	Non signé	793 k€	(SEO)	13,9 MW	(SEO)
17	5	SOREGIES - Les Jaunes	SOREGIES 78 avenue Jacques Coeur 86068 POITIERS CEDEX 09	Non signé	1 032 k€	(SEO)	18,0 MW	(SEO)
18	5	SOREGIES - Les Minières	SOREGIES 78 avenue Jacques Coeur 86068 POITIERS CEDEX 09	Non signé	1 009 k€	(SEO)	16,8 MW	(SEO)
19	5	SOREGIES - Loudun	SOREGIES 78 avenue Jacques Coeur 86068 POITIERS CEDEX 09	Non signé	1 018 k€	(SEO)	16,8 MW	(SEO)
20	5	SOREGIES - Lusignan	SOREGIES 78 avenue Jacques Coeur 86068 POITIERS CEDEX 09	Non signé	405 k€	(SEO)	7,2 MW	(SEO)
21	5	SOREGIES - Mirebeau	SOREGIES 78 avenue Jacques Coeur 86068 POITIERS CEDEX 09	Non signé	1 091 k€	(SEO)	16,3 MW	(SEO)
22	5	SOREGIES - Naintré	SOREGIES 78 avenue Jacques Coeur 86068 POITIERS CEDEX 09	Non signé	1 009 k€	(SEO)	17,3 MW	(SEO)
23	5	SOREGIES - Saint Laurent de Joudes	SOREGIES 78 avenue Jacques Coeur 86068 POITIERS CEDEX 09	Non signé	710 k€	(SEO)	12,5 MW	(SEO)
24	6	SOREGIES - Ravardères	SOREGIES 78 avenue Jacques Coeur 86068 POITIERS CEDEX 09	Non signé	2 101 k€	(SEO)	65,7 MW	(SEO)
25	7	SICAE-OISE	32 rue des Domeliers 60205 COMPIEGNE CEDEX	31/10/05	1 013 k€	SENP	25,6 MW	SENP
26	8	SEYSSSEL-ARGONNAY	32 rue de Savoie BP5 74910 SEYSSSEL	31/10/06	981 k€	SERAA	20,5 MW	SERAA
27	8	THONES-SAINT JEAN DE SIXT	10 rue JJ Rousseau BP30 74230 THONES	30/04/06	1 031 k€	SERAA	26,0 MW	SERAA
28	9	THONES-THONES	10 rue JJ Rousseau BP30 74230 THONES	30/04/06	782 k€	SERAA	17,5 MW	SERAA
29	9	GEG-PART ELIGIBLES-PARISEY	28 rue Pierre Sémard BP183 38042 GRENOBLE Cedex 9	Non signé	713 k€	(SERAA)	27,2 MW	(SERAA)
30	10	GEG-PART ELIG-REDEV TRANSFORMATION	28 rue Pierre Sémard BP183 38042 GRENOBLE Cedex 9	Non signé	82 k€	(SERAA)	0,0 MW	(SERAA)
31	11	ELECTRICITE DE STRASBOURG (part éligible)	26, boulevard du Président Wilson 67000 STRASBOURG	Non signé	35 347 k€	(SEE)	1 196,5 MW	(SEE)
32	12	MUNELEC (part éligible)	17, quai du Maroc BP 351 - 68333 MUNDHUE	Non signé	756 k€	(SEE)	14,1 MW	(SEE)
33	13	REGIE DE NEUF BRISACH (part éligible)	4, rue de l'Arseal - 68600 neuf-brisach	Non signé	170 k€	(SEE)	4,0 MW	(SEE)
34	14	REGIE MUNICIPALE DE CREUTZWALD Barrois (part éligible)	132 rue de la NOUVE - 57150 CREUTZWALD	Non signé	80 k€	(SEE)	2,3 MW	(SEE)
35	15	Usine d'Electricité de Metz (part éligible)	2, place du Pontefroy - BP 20129 - 57014 METZ	Non signé	2 341 k€	(SEE)	73,0 MW	(SEE)
36	16	S. A. REGIE MUNICIPALE DE COLMAR (part éligible)	10 Rue des Bonnes Gens BP 187 - 68004 Colmar Cedex	Non signé	3 761 k€	(SEE)	77,1 MW	(SEE)

A	B	C	D	E	F	G	H	
1	CARTES							
2		Nom du Client	Adresse du Client	Date d'échéance du contrat	Chiffre d'affaire en 2004 (k€)	Région RTE ayant signé le contrat	Puissance souscrite (MW)	Lieu de conservation
3	1	SEINE - SOUTIRAGE	Rue Paul Lafargue - 59171 THORNAING	31/10/05	179 k€	SGC	9,1 MW	SGC
4	2	SEINE - INJECTION	Rue Paul Lafargue - 59171 THORNAING	31/10/05	176 k€	SGC		SGC
5	3	DUNELYS DUNKERQUE - SOUTIRAGE	Centrale DKO - Route du fossé défensif - 59140 DUNKERQUE	30/09/05	8 668 k€	SGC	230,0 MW	SGC
6	4	DUNELYS DUNKERQUE - INJECTION	Centrale DKO - Route du fossé défensif - 59140 DUNKERQUE	31/03/07	0 k€	SGC		SGC
7	5	ESIANE	21 de Vilers Saint Paul, Av Frédéric et Irène Jéhot Cune - 60 870 Vilers Saint Paul	31/05/07	43 k€	SENP	(soutirage facturé dans le protocole 201)	SENP
8	6	OREADE	ZAC de Port Jérôme II - 76 170 St Jean de Foreville	31/05/07	27 k€	SENP	(soutirage facturé dans le protocole 201)	SENP
9	7	ENEVA	Immeuble Le Linex, rue du général Leclerc, 92600 plessaux	31/10/05	143 k€	SENP	0,0 MW	SENP
10	8	ASCOMETAL CHEYLAS	BP 17 38510 CHEYLAS	31/10/05	3 k€	SERAA	0,0 MW	SERAA
11	9	SENNLEYDIER CHAMPBLAIN	BP 32 20241 SAINT VALIER Cedex	31/10/05	16 k€	SERAA	0,0 MW	SERAA
12	10	PAPETERIES DE LANCEY	Lancey - BP 62 38106 BRIGNOUD Cedex	31/10/05	0 k€	SERAA	0,0 MW	SERAA
13	11	CNR	2 rue André Bonin 69004 Lyon	31/10/05	935 k€	SERAA	8,4 MW	SERAA
14	12	PHENIX Injection	OLA Valho BP 11171-30207 Bagnol sur Ceze Cedex	31/12/05	113 k€	SESE		SESE
15	13	PHENIX Soutirage	OLA Valho BP 11171-30207 Bagnol sur Ceze Cedex	31/12/05	248 k€	SESE	8,0 MW	SESE
16	14	SNET-SETCM Injection	SETCM BP26 1350 Meynaud	31/10/05	643 k€	SESE		SESE
17	15	SNET-SETCM Soutirage Principal	SETCM BP26 1350 Meynaud	31/10/05	604 k€	SESE	32,0 MW	SESE
18	16	SNET-SETCM Soutirage Secours	SETCM BP26 1350 Meynaud	31/10/05	25 k€	SESE	2,0 MW	SESE
19	17	CNR Arignon Injection	La Bartheasse 8400 Arignon	Contrats non signés	87 k€	(SESE)		(SESE)
20	18	CNR Arignon Soutirage	La Bartheasse 8400 Arignon		16 k€	(SESE)	0,0 MW	(SESE)
21	19	CNR Beaucarre Injection	Route de Comps 30300 Beaucarre		105 k€	(SESE)		(SESE)
22	20	CNR Beaucarre Soutirage	Route de Comps 30300 Beaucarre		93 k€	(SESE)		(SESE)
23	21	CNR Beaucarre Soutirage	Route de Comps 30300 Beaucarre		6 k€	(SESE)	0,0 MW	(SESE)
24	22	CNR Beaucarre Soutirage	Route de Comps 30300 Beaucarre		6 k€	(SESE)	0,0 MW	(SESE)
25	23	CNR Caderousse	Descarte Cabannes 84500 Caderousse		23 k€	(SESE)	0,0 MW	(SESE)
26	24	CNR Sauveterre	Le de Lamothe 30150 Sauveterre		8 k€	(SESE)	0,0 MW	(SESE)
27	25	CNR Bollène Injection	Centre de production de Bollène 84500 Bollène		220 k€	(SESE)	1,0 MW	(SESE)
28	26	CNR Bollène Soutirage 225 kV	Centre de production de Bollène 84500 Bollène		26 k€	(SESE)	0,0 MW	(SESE)
29	27	CNR Bollène Soutirage 63 kV	Centre de production de Bollène 84500 Bollène		245 k€	(SESE)		(SESE)
30	28	CNR Châteauneuf Injection	35780 Châteauneuf du Rhone		18 k€	(SESE)	0,0 MW	(SESE)
31	29	CNR Châteauneuf Soutirage	35780 Châteauneuf du Rhone		112 k€	(SESE)		(SESE)
32	30	CNR Logis Neuf Injection	Le Logisneuf 26740 La Courcouronnes		13 k€	(SESE)	0,0 MW	(SESE)
33	31	CNR Logis Neuf Soutirage 225 kV	Le Logisneuf 26740 La Courcouronnes		17 k€	(SESE)		(SESE)
34	32	CNR Logis Neuf Soutirage 63 kV	Le Logisneuf 26740 La Courcouronnes		133 k€	(SESE)		(SESE)
35	33	8 Lovers Energie Injection	Avenue du Gros Moulin 13500 Martigues	Pas de contrat	133 k€	(SESE)		(SESE)
36	34	SNET SETCM Centrale de Lucy	Quartier de Lucy BP 121 - 71 309 Montceau les Mines		299 k€	SEE	7,170+6,000	SEE
37	35	SNET SETCM Centrale d'Emile Huchet	Centrale Emile Huchet - 57500 Saint Avold		1 215 k€	SEE	37,5 MW	SEE
38	36	9 SOCOMAL LA MADELERIE	34, rue Albert Bize - 54410 L'Annoy-lez-Verly-Nancy		59 k€	SEE	0,0 MW	SEE
39	37	10 CERGA	24, Rue Robert SCHUMAN BP1007 - 68000 MULHOUSE CEDEX		119 k€	SEE	0,0 MW	SEE
40	38	11 JEUMONT EOLE - ESCALES CONRAC JEUMONT EOLE - ESCA	JEUMONT EOLE - ESCALES CONRAC JEUMONT EOLE - ESCA	31/10/05	8 k€	SESO	0,180	SESO
41	39	12 CYDEL CALCE 63 kV	CYDEL LES TRESPILOUS 66000 CALCE	31/03/06	55 k€	SESO	1,800	SESO
42	40	SHEM	SHEM SUD-OUEST 225 kV, 150 kV, 90 kV, 63 kV, et HTA	36837	251	SGC	Pont de Camps 150 kV 0,000 Arrouste 63 kV 0,357 Giteau 63 kV 0,100 Tramezaygues 0,201 Castel 0,005 Mazebat HTA 0,148 Toulous 63 kV 0,024 Coudre 90 kV 0,158 Thues 63 kV 0,100 Les Avelans 63 kV 0,000 La Cassagne 63 kV 0,070 Olette 63 kV 0,120 Eget 63 kV 0,000 Soulon 63 kV 0,000 Valenton 63 kV 0,023 Ohabois 63 kV 0,020 Lieu Lemaire 63 kV 0,100 Houat HTA 0,251 Martigues 225 kV 0,319 Martigues 90 kV 0,319	SESO
43	41		63, rue Ardouin 93400 SAINT-OUEN	31/10/05	87 k€	pas encore signé		(SENP)
44	42		18, rue des Luriers 94400 VITRY SUR SEINE	31/10/05	100 k€	pas encore signé		(SENP)
45	43		235 av. Georges Clemenceau 92746 NANTERRE	31/10/05	31 k€	pas encore signé		(SENP)

Contrat d'achat

Type de contrat	Nom du Client	Adresse du Client	Chiffre d'affaire en 2004 (k€)	Région RTE ayant signé le contrat	Lieu de conservation
Services Systèmes	CNR	2 rue André Bonin 69316 LYON Cedex 04	4 818 k€	SGC	CNES
Services Systèmes	SNET - Service facturation	2 rue Jacques Daguerre 92565 Rueil-Malmaison FRANCE	8 025 k€	SGC	CNES
Accord en amont du J-1	SNET	100 avenue Albert 1er 92503 Rueil-Malmaison cedex	6 k€	Directeur Division Système	SGC
Accord en amont du J-1	CNR	2 rue André Bonin 69316 LYON Cedex 04	95 k€	SGC	SGC
Accord en amont du J-1	ELECTRABEL SA	8 bd du Régent B1000 Bruxelles	171 k€	SGC	SGC
Accord en amont du J-1	TOTAL Gas & Power	33, Cavendish Square W1G OPW London	-	SGC	SGC
Accord en amont du J-1	DUNELYS	2, rue Cumonsky 75017 PARIS	-	SGC	SGC

	A	B	C	D	E	F
1	Accès aux interconnexions: Règles d'import-export					
2	Nom du Client	Adresse du Client	Date d'échéance du contrat	Chiffre d'affaire en 2004 (k€)	Région RTE ayant signé le contrat	Lieu de conservation
3	AAR ET TESSIN SA D'ELECTRICITE-ATEL	Bahnhofquai 12 CH-4601 Olten SUISSE	durée illimitée	268 k€	CNES	CNES
4	ACCORD ENERGY LTD	Milstream Maidenhead Road SL4 5GD Windsor, Berkshire ROYAUME-UNI	durée illimitée	150 k€	CNES	CNES
5	ACEA ELECTRABEL ENERGIA	CONTRADA SELVA 495 66040 ALTINO Italie	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
6	ACEA ELECTRABEL S.p.a	Boulevard du Régent 8 1000 Bruxelles BELGIQUE	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
7	ACEA ELECTRABEL TRADING SPA	Boulevard du Régent 8 1000 Bruxelles BELGIQUE	durée illimitée	1 k€	CNES	CNES
8	AEM TRADING SPA	Corso di Porta Vittoria, 4 20122 Milano ITALIE	durée illimitée	2 k€	CNES	CNES
9	AEM TRADING SRL	Corso di Porta Vittoria, 4 20122 Milano ITALIE	durée illimitée	15 k€	CNES	CNES
10	AEP ENERGY SERVICES LIMITED	6th floor 50 Berkeley Street Mayfair W1J 8AP London ROYAUME-UNI	28/02/05	1 k€	CNES	CNES
11	AET	Viale Officina 10 CH-6501 Bellinzona SUISSE	durée illimitée	2 k€	CNES	CNES
12	AIR LIQUIDE ITALIA SRL	Via Capocelatro 69 20148 Milano (MI) Italie	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
13	ALPENENERGIE	Via Tiziano, 32 20145 Milano Italie	durée illimitée	109 k€	CNES	CNES
14	ASCOT S.R.L.	Via Lancia, 2 39100 Bolzano Italie	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
15	ASM ENERGY S.R.L.	Via Lamarmora, 230 25124 Brescia ITALIE	durée illimitée	20 k€	CNES	CNES
16	ATEL ENERGIA	Bahnhofquai 12 CH-4601 Olten SUISSE	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
17	BARCLAYS BANK PLC	S4 Lombard Street EC3P 3AH London ROYAUME-UNI	durée illimitée	276 k€	CNES	CNES
18	BEPET	3 Redwood Crescent Peel Park G74 5PR East Kilbride SCOTLAND	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
19	BHP Billiton Marketing AG	Jochlerweg 2 CH-6340 Baar SUISSE	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
20	BKW FMB Energie AG	Viktoriaplatz 2 CH-3000 Berne 25 SUISSE	durée illimitée	128 k€	CNES	CNES
21	BP ENERGIE	Postfach 57 01 47 22770 Hamburg ALLEMAGNE	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
22	BP GAS ESPANA	Avenida de Bruselas, 38 Arroyo de la Vega Alcobendas 28108 Madrid ESPAGNE	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
23	BP GAS MARKETING LIMITED	Chertsey Road Sunbury on Thames TW16 7BP Middlesex ROYAUME-UNI	durée illimitée	1 k€	CNES	CNES
24	BP ITALIA SPA	Via A. Cechov 50/2 20151 Milano ITALIE	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
25	CARGILL INTERNATIONAL SA	Chemin de Normandie 14 1206 Genève SUISSE	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
26	CARGILL PLC	Knowle Hill Park Farnfield Lane, Cobham KT11 2PD Surrey England	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
27	CAROLOX	Boulevard du Souverain, 280 B-1160 Anderghem BELGIQUE	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
28	CKW	Hirschengraben 33 Postfach CH-6002 Luzern SUISSE	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
29	CNR	Direction de la Production et de l'Exploitation 2, rue André Bonin 69316 Lyon Cedex 04 FRANCE	durée illimitée	6 k€	CNES	CNES
30	COGAS	Rohofstrasse 83 7605 AT Almdorf PAYS-BAS	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
31	CONSORZIO ENECO	Via Lancia, 2 39100 Bolzano Italie	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
32	EDF Branche Management Energie	22-30 Avenue de Wagram 75008 Paris FRANCE	durée illimitée	7 202 k€	CNES	CNES
33	EDF TRADING LTD	EDFM / EDOFT 71 High Holborn WC1V 6ED London ROYAUME-UNI	durée illimitée	148 k€	CNES	CNES
34	EDISON TRADING Spa	Direzione Trading Foro Buonaparte 31 20121 Milano ITALIE	durée illimitée	117 k€	CNES	CNES
35	EDP ENERGIA	Praca Marques de Pombal, n°13 1250 Lisboa Portugal	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
36	EDP IBERICA	Calle Serrano Galvache, 56 28003 Madrid Espagne	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
37	EGL	Trading Center Lerzenstrasse 10 CH-8953 Dietikon SUISSE	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
38	EGL AUSTRIA	Eschenbachgasse 11 1010 Vienne Autriche	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
39	EGL DEUTSCHLAND	Reichsstrasse 4-6 04109 Leipzig Allemagne	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
40	EGL ESPANA	C/ Alcalá, 21 10º IZDA 28014 Madrid ESPAGNE	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
41	EGL ITALIA	Piazza Dante 7 Lerzenstrasse 10 16121 Gênes Italie	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
42	EGL NORDIC	Haakon VII gt 2 0122 Oslo Norvège	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
43	ELECTRABEL NL	Boulevard du Régent 8 1000 Bruxelles BELGIQUE	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
44	ELECTRABEL SA	Boulevard du Régent 8 1000 Bruxelles BELGIQUE	durée illimitée	51 k€	CNES	CNES
45	ELECTRICITE DE LAUFENBOURG S.A.	Lerzenstrasse 10 CH-8953 Dietikon	durée illimitée	819 k€	CNES	CNES
46	ENBW GESELLSCHAFT	Durlacher Allee, 93 76180 Karlsruhe ALLEMAGNE	durée illimitée	3 k€	CNES	CNES
47	ENBW Trading GmbH	Durlacher Allee, 93 76180 Karlsruhe ALLEMAGNE	durée illimitée	10 k€	CNES	CNES
48	ENDESA ENERGIA	Calle Ribera del Loira 60 28042 Madrid ESPAGNE	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES

	A	B	C	D	E	F
49	ENDESA GENERACION	Calle Ribera del Loira 60 28042 Madrid ESPAGNE	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
50	ENDESA SA	Calle Ribera del Loira 60 28042 Madrid ESPAGNE	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
51	ENDESA TRADING S.A.	Calle Ribera del Loira 60 28042 Madrid ESPAGNE	durée illimitée	14 k€	CNES	CNES
52	ENECO ENERGIE TRADE B.V.	Rivium Quadrant 75 2909 LC Capelle a/d IJssel The Netherlands	durée illimitée	8 k€	CNES	CNES
53	ENECO EUROPE SRL	Rivium Quadrant 75 2909 LC Capelle a/d IJssel The Netherlands	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
54	ENECO TRADE	Rivium Quadrant 75 2909 LC Capelle a/d IJssel The Netherlands	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
55	ENEL TRADE S.p.a	Viale Regina Margherita, 125 00198 Roma ITALIE	durée illimitée	198 k€	CNES	CNES
56	ENERGETIC SOURCE	Via F.lli Ugoni, 40 25126 Brescia ITALIE	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
57	ENERGIA WEB	Via Ciovassino, 1 20124 Milano ITALIE	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
58	ENERGIT	Via Ennio Melis, 26 09134 Cagari ITALIE	durée illimitée	1 k€	CNES	CNES
59	ENERGY WORKS	Carretera a Alhama, Km.13 30390 Cartagena, Murcia Espagne	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
60	ENIPOWER TRADING	Piazza Vanoni n°1 20097 San Donato Milanese ITALIE	durée illimitée	80 k€	CNES	CNES
61	EON BELGIUM	Avenue de Cortenbergh, 60 1000 Bruxelles BELGIQUE	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
62	EON BENELUX	Von Geusastraat 193 2274 RJ Voorburg PAYS-BAS	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
63	EON SALES & TRADING	Karlstrasse 68 D-80333 München ALLEMAGNE	durée illimitée	82 k€	CNES	CNES
64	EON UK PLC - Energy Trading Departm	Westwood way, Westwood Business Park CV4 8LG Coventry ROYAUME-UNI	durée illimitée	4 k€	CNES	CNES
65	EOS	Place de la Gare 12 CH-1001 Lausanne SUISSE	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
66	ESSENT BELGIUM	Noordersingel 19 2140 Antwerpen Belgium	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
67	ESSENT TRADING	Statenlaan 8 5223 LA 's-Hertogenbosch PAYS-BAS	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
68	FIRST HYDRO	Bala House, St Davids Park, Deeside CH5 3XJ Flintshire United Kingdom	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
69	FUERZAS ELECTRICAS	Avenida de Roncesvalles, numero 7 31002 Pamplona, Navarra Espagne	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
70	GAS NATURAL	Av. Portal de l'Angel, 22 08002 Barcelona Espagne	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
71	GASELYS	2-6 rue Cumonsky 75017 Paris FRANCE	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
72	GENERACION PENINSULAR	Avda. San Luis 77 28033 Madrid Espagne	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
73	HEW ENERGIES	78, Faubourg des Vosges 68900 Thann FRANCE	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
74	HIDROCANABRICO	Plaza de la Gesta, n°2 33007 Oviedo ESPAGNE	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
75	HIDROCANABRICO ENERGIA	Plaza de la Gesta 2 33007 Oviedo Espagne	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
76	HIDROELECTRICA	Gardoqui, numero 8 48008 Bilbao, Vizcaya Espagne	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
77	HISPALEC	Calle Alcalá 54 3ra izquierda 28014 Madrid Espagne	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
78	IBERDROLA 2	Calle Cardenal Gardoqui, 8 48008 Bilbao Espagne	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
79	IBERDROLA GENERACION SAV	C/ Cardenal Gardoqui 8 48008 Bilbao ESPAGNE	durée illimitée	5 k€	CNES	CNES
80	IERCM	Berna, numero 1 45003 Toledo Espagne	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
81	IP	Tomás Redondo, numero 1 28033 Madrid Espagne	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
82	IPE	Piazza Dante 7 16121 Gênes Italie	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
83	ITALCEMENTI	Via G. Camozzi, 124 24121 Bergamo BG ITALIE	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
84	JARON & COMPANY New York (U.K.) Lt	85 Broad Street 10004 New York United States of America	durée illimitée	4 k€	CNES	CNES
85	MERRILL LYNCH COMMODITIES GmbH	Königsallee 60 F 40212 Düsseldorf ALLEMAGNE	durée illimitée	182 k€	CNES	CNES
86	MIRANT	Rembrandt Toren Amstelplein 1 Post box 94394 1096 HA 1090 GJ Amsterdam PAYS-BAS	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
87	MORGAN STANLEY Capital Group Inc	1585 Broadway 10036 New York USA	durée illimitée	25 k€	CNES	CNES
88	N.V. NUON ET&W	Spekterweg 20 1096 BA Amsterdam PAYS-BAS	durée illimitée	7 k€	CNES	CNES
89	INGGELER & KUPFER ENERGIA SRL	Via G. Niggeier 67 25031 Capriolo (BS) Italie	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
90	INOK	Weststrasse 50 CH-8003 Zurich SUISSE	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
91	NORSK HYDRO PRODUKSJON AS	Kjorboveien 18 N-0246 Oslo NORWAY	durée illimitée	9 k€	CNES	CNES
92	ONS	PO Box 79 3100 AB Schiedam PAYS-BAS	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
93	PETRO CARBO CHEM	Moerser Strasse 149 47198 Duisburg ALLEMAGNE	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
94	Raba Energie AG	Via da Clart CH-7742 Poschiavo SUISSE	durée illimitée	29 k€	CNES	CNES
95	RWE ENERGY	Rheinlanddamm 24 44139 Dortmund ALLEMAGNE	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
96	RWE NPOWER PLC	Rheinlanddamm 24 44139 Dortmund ALLEMAGNE	durée illimitée	32 k€	CNES	CNES
97	RWE SOL	Kruppstrasse 5 45128 Essen ALLEMAGNE	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
98	RWE UK	130 Wood Street EC2V 6DL London ROYAUME-UNI	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
99	RWE TRADING GmbH	Huyssenallee 2 45128 Essen ALLEMAGNE	durée illimitée	2 k€	CNES	CNES

	A	B	C	D	E	F
100	SEMPRA ENERGY LTD	111 Old Broad Street EC2N 1SE London ROYAUME-UNI	durée illimitée	78 k€	CNES	CNES
101	SNET	2 rue Jacques Daguerre 92565 Rueil-Malmaison FRANCE	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
102	SHELL ENERGY TRADING LTD	80 Strand WC2R 0ZA London ROYAUME-UNI	durée illimitée	2 k€	CNES	CNES
103	SOLVIC	44, Rue Prince Albert 1050 Bruxelles Belgique	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
104	SPE	Rue Royale 55, Bto 14 1000 Bruxelles BELGIQUE	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
105	SPE SERVIZI	Piazza Dante 7 16121 Gênes Italie	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
106	STATKRAFT	Niederkasseler Lohweg 18 40547 Düsseldorf ALLEMAGNE	durée illimitée	52 k€	CNES	CNES
107	STATKRAFT ENERGY AUSTRIA GMBH	Immeuble Gudrunstraße 141 1100 Wien Autriche	durée illimitée	5 k€	CNES	CNES
108	STATKRAFT2	Immeuble Gudrunstraße 141 1100 Wien Autriche	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
109	TECHNOENERGIA Sopa	Via F.lli Ugoni, 40 25126 Brescia Italie	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
110	TELENERGIA S.r.l.	Corso d'Italia, 41 00198 Roma ITALIE	durée illimitée	25 k€	CNES	CNES
111	TIWAG-TIROLER WASSERKRAFT AG	Eduard-Wallnöfer-Platz 2 A-6020 Innsbruck AUTRICHE	durée illimitée	13 k€	CNES	CNES
112	TOTAL GAS & POWER LIMITED	33, Cavendish Square WIG OPW London ROYAUME-UNI	durée illimitée	70 k€	CNES	CNES
113	TOTAL GE FR	2 Place de la Coupole La Défense 6 92400 Courbevois FRANCE	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
114	TOTAL GPNE BE	Rue de l'industrie, 52 1040 Bruxelles BELGIQUE	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
115	TPE	Via Cordusio, 2 20123 Milan Italie	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
116	TRAFIGURA ELECTRICITY ITALIA S.r.l.	Via Stendhal 63 20144 Milano ITALIE	durée illimitée	101 k€	CNES	CNES
117	UNION FENOSA COMERCIAL S.L.	Avda. San Luis, 77 28033 Madrid ESPAGNE	durée illimitée	2 k€	CNES	CNES
118	UNION FENOSA GENERACION SA	Avda. San Luis, 77 28033 Madrid ESPAGNE	durée illimitée	1 k€	CNES	CNES
119	VATTENFALL AB	Ludwig-Erhard-Straße 18 20459 Hamburg ALLEMAGNE	durée illimitée	9 k€	CNES	CNES
120	VATTENFALL TRADING SERVICES GMBH	Ludwig-Erhard-Straße 18 20459 Hamburg ALLEMAGNE	durée illimitée	20 k€	CNES	CNES
121	VERBUND	Am Hof 6a Postfach 67 1010 Wien AUTRICHE	durée illimitée	55 k€	CNES	CNES
122	VIESGO	cl Medio, 12 39003 Santander ESPAGNE	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
123	WORLDENERGY	Via Cantonale CH-6562 Soazza / GR SUISSE	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES

	A	B	C	D	E	F
	Accès aux interconnexions: IFA - Italie - Belgique					
1	Un client peut contractualiser pour plusieurs interconnexions dans un même contrat.					
2	Nom du Client	Adresse du Client	Date d'échéance du contrat	Chiffre d'affaire en 2004 (k€)	Région RTE ayant signé le contrat	Lieu de conservation
3	AAR ET YESSIN SA D'ELECTRICITE-ATEL	Bahnhofplatz 12 CH-4601 Otten SUISSE	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
4	ACCORD ENERGY LTD	Mistram Maidenhead Road SL4 5GD Windsor, Berkshire ROYAUME-UNI	durée illimitée	2 270 k€	CNES	CNES
5	ACEA ELECTRABEL TRADING	Boulevard du Régent, 8 1000 Bruxelles BELGIQUE	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
6	AEM TRADING	Corso di Porta Vittoria, 4 20122 Milano ITALIE	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
7	AEP ENERGY SERVICES LTD	Mistram Maidenhead Road SL4 5GD Windsor, Berkshire ROYAUME-UNI	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
8	ALPENERGIE	Via Tiziano, 32 20145 Milano ITALIE	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
9	ASM	Via Lamarmora, 230 25124 Brescia ITALIE	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
10	BARCLAYS Bank Plc	54 Lombard Street EC3P 3AH London ROYAUME-UNI	durée illimitée	4 705 k€	CNES	CNES
11	BHP Billiton Marketing AG	Jochlenweg 2 CH-6340 Baar SUISSE	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
12	SKW FMB ENERGIE	Viktoriaplatz 2 CH-3000 Bern SUISSE	durée illimitée	815 k€	CNES	CNES
13	BP Gas Marketing	Chertsey Road Sunbury on Thames TW16 7BP Middlesex ROYAUME-UNI	durée illimitée	11 k€	CNES	CNES
14	CARGILL PLC	Chemin de Normandie 14 1206 Genève SUISSE	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
15	CAROLOX	Boulevard du Souverain, 280 8-1180 Anderghem BELGIQUE	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
16	COGAS	Rohofstraat 83 7605 AT Almelo PAYS-BAS	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
17	COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE	Direction de la Production et de l'Exploitation 2, rue André Bonin 69318 Lyon Cedex 04 FRANCE	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
18	E.ON UK PLC	Karlstrasse 68 D-80333 München ALLEMAGNE	durée illimitée	622 k€	CNES	CNES
19	EDF SVO	22-30 Avenue de Wagram 75008 Paris FRANCE	durée illimitée	6 777 k€	CNES	CNES
20	EDF TRADING LTD	EDFM / EDF 71 High Holborn WC1V 6ED London ROYAUME-UNI	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
21	EDISON TRADING	Direzione Trading Foro Buonaparte 31 20121 Milano ITALIE	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
22	ELECTRICITE DE LAUFENBOURG S.A.	Lerzenstrasse 10 CH-8963 Dätikon	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
23	ELECTRABEL NL	Boulevard du Régent, 8 1000 Bruxelles BELGIQUE	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
24	ELECTRABEL SA - D.RAMON	Boulevard du Régent, 8 1000 Bruxelles BELGIQUE	durée illimitée	1 052 k€	CNES	CNES
25	ENBW GESELLSCHAFT	Durlacher Allee, 93 76180 Karlsruhe ALLEMAGNE	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
26	ENBW NL	Durlacher Allee, 93 76180 Karlsruhe ALLEMAGNE	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
27	ENDESA ENERGIA	Calle Ribera del Loira 60 28042 Madrid ESPAGNE	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
28	ENECO ENERGIE TRADE B.V.	Rivium Quadrant 75 2909 LC Capelle a/d IJssel The Netherlands	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
29	ENEL TRADE S.p.A.	Viale Regina Margherita, 125 00198 Roma ITALIE	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
30	ENIPOWER TRADING	Piazza Vanoni n°1 20097 San Donato Milanese ITALIE	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
31	EON SALES & TRADING	Karlstrasse 68 D-80333 München ALLEMAGNE	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
32	EON BELGIUM	Avenue de Cortenberg, 60 1000 Bruxelles BELGIQUE	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
33	EON BENELUX	Von Geusstraat 193 2274 RJ Voorburg PAYS-BAS	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
34	ESSENT BELGIUM	Noordersingel 19 2140 Antwerpen Belgium	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
35	ESSENT TRADING	Statenlaan 8 5223 LA 's-Hertogenbosch PAYS-BAS	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
36	FIRST HYDRO COMPANY	Bala House, St Davids Park, Deeside CH5 3XJ Flintshire United Kingdom	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
37	GASELYS	2-6 rue Curmoult 75017 Paris FRANCE	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
38	IBERDROLA GENERACION SA	C/ Cardenal Gardoqui 8 48008 Bilbao ESPAGNE	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
39	JARON & COMPANY New York (U.K.) Ltd	85 Broad Street 10004 New York United States of America	durée illimitée	919 k€	CNES	CNES
40	MERRILL LYNCH COMMODITIES (EUROPE) GmbH	Königsallee 60 F 40212 Düsseldorf ALLEMAGNE	durée illimitée	7 190 k€	CNES	CNES
41	MORGAN STANLEY CAPITAL GROUP	1585 Broadway 10036 New York USA	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
42	N.V. NUON ET&W	Spaklerweg 20 1096 BA Amsterdam PAYS-BAS	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
43	NOK	Weststrasse 50 CH-8003 Zürich SUISSE	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
44	NORSK HYDRO PRODUKSJON AS	Kjorboveien 16 N-0246 Oslo NORWAY	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
45	ONS	PO Box 79 3100 AB Schiedam PAYS-BAS	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
46	Raba Energie AG	Via da Cibri CH-7742 Poschiavo SUISSE	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
47	RWE ENERGY	Rheinlanddamm 24 44139 Dortmund ALLEMAGNE	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
48	RWE NPOWER PLC	Windmill Hill Business Park Whitehall Way SN5 6PB Swindon ROYAUME-UNI	durée illimitée	1 988 k€	CNES	CNES
49	RWE SOL	Kruppsstrasse 5 45128 Essen ALLEMAGNE	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
50	RWE T UK	130 Wood Street EC2V 6DL London ROYAUME-UNI	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES

	A	B	C	D	E	F
51	RWE TRADING GMBH	Huyssenaallee 2 45128 Essen ALLEMAGNE	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
52	SEMPRA ENERGY EUROPE LIMITED	111 Old Broad Street EC2N 1SE London ROYAUME-UNI	durée illimitée	2 260 k€	CNES	CNES
53	SHELL ENERGY TRADING LTD	80 Strand WC2R 0ZA London ROYAUME-UNI	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
54	SOLVIC	44, Rue Prince Albert 1050 Bruxelles Belgique	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
55	SPE	Rue Royale 55, Bte 14 1000 Bruxelles BELGIQUE	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
56	STATCRAFT MARKETS GMBH	Niederkaeseler Lohweg 18 40547 Düsseldorf ALLEMAGNE	durée illimitée	478 k€	CNES	CNES
57	TELENERGIA S.r.l.	Corso d'Italia, 41 00198 Roma ITALIE	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
58	TIWAG-TIROLER WASSERKRAFT AG	Eduard-Waithofer-Platz 2 A-6020 Innsbruck AUTRICHE	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
59	TOTAL GAS & POWER Limited	33, Cavendish Square W1G 0PW London ROYAUME-UNI	durée illimitée	5 159 k€	CNES	CNES
60	TOTAL GE FR	2 Place de la Coupole La Défense 9 92400 Courbevois FRANCE	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
61	TOTAL GPNE BE	Rue de l'Industrie, 52 1040 Bruxelles BELGIQUE	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
62	TRAFIGURA ELECTRICITY ITALIA S.r.l.	Via Stendhal 63 20144 Milano ITALIE	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
63	UNION FENOSA	Avenida San Luis, 77 28033 Madrid ESPAGNE	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
64	VATTENFALL TRADING SERVICES GMBH	Ludwig-Erhard-Straße 18 20459 Hamburg ALLEMAGNE	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES
65	VATTENFALL AB	Ludwig-Erhard-Straße 18 20459 Hamburg ALLEMAGNE	durée illimitée	57 k€	CNES	CNES
66	VERBUND	Am Hof 6a Postfach 87 1010 Wien AUTRICHE	durée illimitée	0 k€	CNES	CNES

	A	B	C	D	E	F
1	Accord de participation des GRD (à durée indéterminée)					
2	Nom du Client	Adresse du Client	Etat du contrat	Région RTE ayant signé le contrat	Lieu de conservation	
3	SOREGIES	SOREGIES 78 avenue Jacques Coeur 86068 POITIERS CEDEX 09	non signé	(SEO)	(SEO)	
4	REGIE DE CHARTRAIN	REGIE DE CHARTRAIN 12 et 14 avenue du président Kennedy BP 29 28111 LUCE	non signé	(SEO)	(SEO)	
5	REGIE DES DEUX SEVRES	REGIE DES DEUX SEVRES 14 rue Notre Dame BP 310 79009 NIORT CEDEX	Signé	SEO 31/08/2004	SEO	
6	SICAP PITHIVIERS	SICAP PITHIVIERS 3 rue Moulin de la Canne BP 458 45304 PITHIVIERS CEDEX	Signé	SEO 29/06/2004	SEO	
7	SICAE FERTE ALAIS	14 c avenue CARNOT 91590 CERNY	Signé	SENP	SENP	
8	SICAE ELY	33 rue de la GARE 78910 TACIGNIERES	Signé	SENP	SENP	
9	COOPERATIVE D'ELECTRICITE DE VILLIERS SUR MARNE	11 bis rue André Magnot 94351 VILLIERS SUR MARNE	Signé	SENP	SENP	
10	SER DES CANTONS DE LASSIGNY	Avenue du Parc 60402 NOYON	Signé	SENP	SENP	
11	REGIE D'ELECTRICITE D'ELBEUF	1 rue du Ter Mai 76503 ELBEUF CEDEX	non signé par la Régio	(SENP)	(SENP)	
12	RCEM - REGIE COMMUNALE DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ET D'EAU DE MITRY-MORY	Rond Point Stalingrad 77 290 MITRY-MORY	non signé par la Régio	(SENP)	(SENP)	
13	REGIE COMMUNALE DU CABLE ET DE L'ELECTRICITE DE MONTATAIRE	1 rue Román Roland 60 160 MONTATAIRE	non signé par la Régio	(SENP)	(SENP)	
14	GEDIA-REGIES MUNICIPALES DE DREUX	7 rue des Fontaines 28 109 DREUX CEDEX	non signé par la Régio	(SENP)	(SENP)	
15	SICAE-OISE	32 rue des Domeliers 60205 COMPIEGNE CEDEX	Signé par la Sicat uniquement	(SENP)	(SENP)	
16	SICAE DU SAUSSERON	16 avenue de Camrouge 95760 VALMONDOIS	non signé par la Régio	(SENP)	(SENP)	
17	REGIE MUNICIPALE DES HOUGHES	82, route des Gens BP6 74310 LES HOUGHES	Signé	SERAA	SERAA	
18	REGIE MUNICIPALE GAZ-ELECTRICITE DE LA VILLE DE SALLANCHES	243, avenue de Saint-Martin BP138 74704 SALLANCHES Cedex	Signé	SERAA	SERAA	
19	REGIE MUNICIPALE GAZ-ELECTRICITE DE BONNEVILLE	15, rue du Bois des Tours BP61 74132 BONNEVILLE Cedex	Signé	SERAA	SERAA	
20	REGIE D'EROME	Marne BP1 26600 EROME	Signé	SERAA	SERAA	
21	S.A.I.C PERS LOISINGES	79 930 PERS JUSSY	Signé	SERAA	SERAA	
22	REGIE ELECTRIQUE DE GERVANS	Marne de Gervans 26600 GERVANS	Signé	SERAA	SERAA	
23	E.S.D.B REGIE DE VILLARD BONNOT	2, rue du Boys BP4 38190 LANCEY	Signé	SERAA	SERAA	
24	REGIE ELECTRIQUE DE TIGNES	La Combe Folle BP52 73322 TIGNES Cedex	Signé	SERAA	SERAA	
25	REGIE D'ENERGIE DE SAINT MARCELLIN	1 bis, rue Ampère BP20 38161 SAINT MARCELLIN Cedex	Signé	SERAA	SERAA	
26	REGIE DU SYNDICAT D'ELECTRICITE DE SAINT ANDRE DE CORCY	Régie du Syndicat d'Electricité BP 41 - AMBERIEUX EN DOMBES 01330 VILLARS LES DOMBES	Signé	SERAA	SERAA	
27	GEG	28 rue Pierre Sémard BP183 38042 GRENOBLE Cedex 9	Signé	SESE 20/10/04	SESE	
28	Régie Communale d'électricité, des eaux et de l'assainissement	2 rue des Anciens Combattants 06510 Gaières	Signé	SESE 12/07/04	SESE	
29	Régie Gaz-Electricité	243, avenue de Saint-Martin B.P.138 74704 Sallanches	Signé	SESE 12/07/04	SESE	
30	ENERGIES ET SERVICES DE CREUTZWALD	132 rue de la HOUVRE - 57150 CREUTZWALD	non signé	(SEE)	(SEE)	
31	ENERGIES ET SERVICES DE SCHOENECK	Mairie - 57350 SCHOENECK	non signé	(SEE)	(SEE)	
32	ENERGIES ET SERVICES DE HOMBURG-HAUT	8, rue des Penitents - 57470 HOMBURG-HAUT	non signé	(SEE)	(SEE)	
33	USINE D'ELECTRICITE DE METZ	2, place du Pontfroy - 57014 METZ CEDEX 01	non signé	(SEE)	(SEE)	
34	ELECTRICITE DE STRASBOURG	26, boulevard du Président Wilson - 67353 STRASBOURG CEDEX	non signé	(SEE)	(SEE)	
35	USINES ELECTRIQUES MUNICIPALE DE NEUF BRISACH	4, rue de l'Arseal - 68600 NEUF-BRISACH	non signé	(SEE)	(SEE)	
36	REGIE MUNICIPALE DE COLMAR	10 Rue des Bonnes Gens - 68004 COLMAR CEDEX	Signé	SEE 01/07/2004	SEE	
37	SICAE RAY CENDRECOURT	9, avenue du Lac - 70003 VESOUL CEDEX	non signé	(SEE)	(SEE)	
38	HUNELEC	17, quai du Maroc - 68333 HUNINGUE CEDEX	non signé	(SEE)	(SEE)	
39	ENERGIES ET SERVICES D'AMNEVILLE	4, rue Erdmann & Chaban - 57350 AMNEVILLE	non signé	(SEE)	(SEE)	
40	GAZ DE BARR	1 rue du Lycée - 57140 BARR	non signé	(SEE)	(SEE)	
41	ENERGIES ET SERVICES DE BITCHE	2, rue de la Bruyère - 57230 BITCHE	non signé	(SEE)	(SEE)	
42	ENERGIE ET SERVICES DE LA BRESSE	18, rue du Hohneck - 88250 LA-BRESSE	non signé	(SEE)	(SEE)	
43	REGIE ELECTRIQUE DE CHAMPIGNOL-LES-MONDEVILLE	93, rue du Maréchal Joffre - 57185 CLOUANGE	non signé	(SEE)	(SEE)	
44	ENERGIES ET SERVICES DE CLOUANGE	14, rue J.-G. Abry - 57152 ERSTEIN CEDEX	non signé	(SEE)	(SEE)	
45	USINES MUNICIPALES D'ERSTEIN	17, rue des Ecoles - 57175 GANDRANGE	non signé	(SEE)	(SEE)	
46	ENERGIE ET SERVICES D'ELECTRICITE DE GANDRANGE	22, rue de La Fontaine - 57304 HAGONDANGE Cedex	non signé	(SEE)	(SEE)	
47	ENERGIES ET SERVICES D'HAGONDANGE	Usine du Fourpétret - 25160 LABERGEMENT SAINTE MARIE	Signé	SEE 28/06/2004	SEE	
48	SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRICITE DE LABERGEMENT	12, rue de l'Abbaye - 57335 MARANGE-SILVANGE	non signé	(SEE)	(SEE)	
49	ENERGIES ET SERVICES DE MARANGE-SILVANGE	45, rue Général de Gaulle - 57860 MONTAIS-LA-MONTAGNE	non signé	(SEE)	(SEE)	
50	ENERGIES ET SERVICES DE MONTAIS-LA-MONTAGNE	66, Grand'Rue - 57250 MOYEUVRE-GRANDE	non signé	(SEE)	(SEE)	
51	ENERGIES ET SERVICES DE MOYEUVRE PETITE	44, rue du Chemin de Fer - 57110 REICHSHOFFEN	non signé	(SEE)	(SEE)	
52	REGIE INTERCOMMUNALE D'ELECTRICITE DE NIEDERBISCHING	61, Rue de Verdun - 57120 PIERREVILLIERS	non signé	(SEE)	(SEE)	
53	ENERGIES ET SERVICES DE PIERREVILLIERS	7a, rue de la Tour - 57390 REDANGE	non signé	(SEE)	(SEE)	
54	REGIE D'ELECTRICITE DE REDANGE	rue du 8 mai 1945 - 57120 ROMBAS	non signé	(SEE)	(SEE)	
55	ENERGIES ET SERVICES DE ROMBAS	53, rue Maréchal Foch - 57501 SAINT AVOLD CEDEX	non signé	(SEE)	(SEE)	
56	ENERGIES - REGIE MUNICIPALE DE SAINT-AVOLD	17, rue des Ecoles - 57855 ST PRIVAT LA MONTAGNE	non signé	(SEE)	(SEE)	
57	ENERGIES ET SERVICES DE SAINT-PRIVAT-LA-MONTAGNE	1A, place Pederzoli - 57255 STE-MARIE-AUX-CHENES	non signé	(SEE)	(SEE)	
58	ENERGIES ET SERVICES DE SAINT-MARIE-AUX-CHENES	21, les Méridiens - 39110 SALINS LES BAINS	non signé	(SEE)	(SEE)	
59	REGIE ELECTRIQUE DE SALINS-LES-BAINS	10, chemin de la Sarre - 67262 SARRE-UNION CEDEX	non signé	(SEE)	(SEE)	
60	ENERGIES ET SERVICES DE SARRE-UNION	7, rue Rougetel - 54650 SAULNES	non signé	(SEE)	(SEE)	
61	ENERGIES ET SERVICES DE SAULNES	10, rue Emile Zola - 57525 TALANGE	non signé	(SEE)	(SEE)	
62	ENERGIES ET SERVICES DE TALANGE	8 bis, rue de la Gare - 57270 UCKANGE CEDEX	non signé	(SEE)	(SEE)	
63	ENERGIES ET SERVICES D'UCKANGE	4 Grande Rue - 10140 LA VILLENEUVE AU CHENE	non signé	(SEE)	(SEE)	
64	REGIE ELECTRIQUE LA VILLENEUVE-AU-CHENE	19, rue Louis Pasteur - 87220 VILLE	non signé	(SEE)	(SEE)	
65	REGIE ELECTRIQUE VONDERSCHEER DE VILLE	28 rue Hautefeuille BP3 - 10220 PINEY	non signé	(SEE)	(SEE)	
66	REGIES MUNICIPALES D'ELECTRICITE, GAZ, EAU, ASSAINISSEMENT	Zac des Peyres BP 141 - 40800 AIRE-SUR-ADOUR	non signé	(SES)	(SES)	
67	REGIE MUNICIPALE ELECTRIQUE D'ARIGNAC	- 9400 ARIGNAC	non signé	(SES)	(SES)	
68	REGIES MUNICIPALES D'ELECTRICITE, DE GAZ, D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT	37ter cours Gambetta BP 21 - 33430 BAZAS	non signé	(SES)	(SES)	
69	REGIE MUNICIPALE D'ELECTRICITE DE CAMBOUNET SUR LE SOR	Le Village - 81580 CAMBOUNET SUR LE SOR	non signé	(SES)	(SES)	
70	REGIES MUNICIPALES DE CAPVERN	15 rue du 8 mai - 65130 CAPVERN	non signé	(SES)	(SES)	
71	SICAE CARMAUX (SERC)	22 rue Raspail BP 81 - 81400 CARMAUX	non signé	(SES)	(SES)	
72	REGIE MUNICIPALE GAZ-ELECTRICITE DE CARMAUX	57 ter avenue Bouloc Torcils BP 10 - 81400 CARMAUX	non signé	(SES)	(SES)	
73	REGIE ELECTRIQUE MUNICIPALE DE CAZAUX DEBAT	Mairie de Cazaux Débat - 65240 CAZAUX DEBAT	non signé	(SES)	(SES)	
74	REGIES D'ELECTRICITE, D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT DE CAZAUX-DEBAT	4 place Jean Jaurès - 31220 CAZERES	non signé	(SES)	(SES)	
75	REGIE MUNICIPALE DE CAZAUX-LES-BEZIERS	23 avenue Jean Jaurès BP 7 - 34370 CAZAUX-LES-BEZIERS	non signé	(SES)	(SES)	
76	REGIE D'ELECTRICITE DE COUNOZOULS	Mairie - 11140 COUNOZOULS	non signé	(SES)	(SES)	
77	REGIE MUNICIPALE ELECTRIQUE DE DALOU	- 9210 VARILHES	non signé	(SES)	(SES)	
78	REGIE ELECTRIQUE MUNICIPALE DE OLETTE	mairie - 65360 Olette	non signé	(SES)	(SES)	
79	REGIE MUNICIPALE DE GIGNAC	place de Tanomine gendarmerie BP 11 - 34150 GIGNAC	Signé	SES	SES	
80	REGIE MUNICIPALE ELECTRIQUE DE LYOSPITALET	MAIRIE BP 8 - 9390 LYOSPITALET	non signé	(SES)	(SES)	
81	REGIE ELECTRIQUE MUNICIPALE DE ILHET	mairie - 65410 Ilhet	non signé	(SES)	(SES)	
82	REGIE DE L'EAU ET DE L'ELECTRICITE DE IZAOUX	Mairie - 65250 IZAOUX	non signé	(SES)	(SES)	
83	REGIE ELECTRIQUE DE LA CABANASSE	1 avenue de Cordagne - 66210 La Cabanasse	non signé	(SES)	(SES)	
84	REGIE MUNICIPALE MULTISERVICE DE LA REOLE	1 et 2 avenue du Maréchal Joffre BP 103 - 33191 LA REOLE Cedex	non signé	(SES)	(SES)	
85	ENERGIES SERVICES DE LANNEMEZAN	800 rue Peyrehitte BP 6 - 65300 LANNEMEZAN	non signé	(SES)	(SES)	
86	REGIE MUNICIPALE D'ELECTRICITE DE LARUNS	1 rue de Gorp - 64440 LARUNS	non signé	(SES)	(SES)	
87	REGIE MUNICIPALE D'ENERGIES DE LAVAL	18 avenue Victor Hugo BP 88 - 81500 LAVAL CEDEX	non signé	(SES)	(SES)	
88	SIVU D'ELECTRICITE DE LUZ-SAINT-SAUVEUR	Mairie - 65120 LUZ-SAINT-SAUVEUR	non signé	(SES)	(SES)	
89	REGIE MUNICIPALE D'ELECTRICITE DE MARTRES-TOLOSANE	12 boulevard de la Magdelaine - 31220 MARTRES-TOLOSANE	non signé	(SES)	(SES)	
90	REGIE MUNICIPALE ELECTRIQUE DE MAZERES	rue de l'Hôtel de Ville - 9270 MAZERES	non signé	(SES)	(SES)	
91	REGIE MUNICIPALE ELECTRIQUE DE MERCOUS GARRABES	- 9400 MERCOUS	non signé	(SES)	(SES)	
92	REGIE MUNICIPALE DE MERENS-LES-VALS	- 9400 MERENS LES VALS	non signé	(SES)	(SES)	
93	REGIE MUNICIPALE D'ELECTRICITE MIRAMONT-LES-VALS	rue de Verdun - 31800 MIRAMONT-LES-COMMINGS	Signé	SES	SES	
94	SERVICE MUNICIPAL D'ELECTRICITE DE MONT LOUIS	boulevard Vauban - 66210 MONT LOUIS	non signé	(SES)	(SES)	
95	REGIE MUNICIPALE ELECTRIQUE MONTESQUIEU-VOLVESTRE	1 rue du ramier - 31310 MONTESQUIEU-VOLVESTRE	Signé	SES	SES	
96	REGIE MUNICIPALE D'ELECTRICITE DE PRATS-DE-MOLLO	3 place Joseph de la Trinxeria - 66230 PRATS-DE-MOLLO-LA-PE	non signé	(SES)	(SES)	
97	REGIE MUNICIPALE ELECTRIQUE DE QUIE	BP 25 - 9400 QUIE	non signé	(SES)	(SES)	
98	REGIE MUNICIPALE D'ENERGIE ELECTRIQUE DE OURLAN	18 rue de la mairie BP 35 - 11500 OURLAN	non signé	(SES)	(SES)	
99	REGIE ELECTRIQUE MUNICIPALE DE SAINT-LAURENT-DE-CERDANS	Mairie, rue de l'église - 66260 SAINT-LAURENT-DE-CERDANS	non signé	(SES)	(SES)	
100	REGIE MUNICIPALE ELECTRIQUE DE SAINT-LEONARD-DE-NOBLAT	place du 14 juillet - 87400 SAINT-LEONARD-DE-NOBLAT	non signé	(SES)	(SES)	
101	REGIE MUNICIPALE D'ELECTRICITE DE SAINT-PAUL-CAP-DE-JOUX	Mairie, Place de l'Hôtel de Ville - 81220 Saint-Paul-Cap-de-Joux	non signé	(SES)	(SES)	
102	REGIE MUNICIPALE DE SAINT QUIRC	6 rue du Moulin BP 18 - 9700 SAVEROUN	non signé	(SES)	(SES)	
103	REGIE MUNICIPALE D'ELECTRICITE DE SAVEROUN	6 rue du Moulin BP 18 - 9700 SAVEROUN	non signé	(SES)	(SES)	
104	REGIE SYNDICALE D'ELECTRICITE DU SUD DE LA REOLE	ZA du Bois Majou n°6 - 33124 AULAS	non signé	(SES)	(SES)	
105	REGIE MUNICIPALE DE TARASCON	Quartier Saint-Roch BP 10 - 9400 TARASCON-SUR-ARIEGE	non signé	(SES)	(SES)	
106	REGIE MUNICIPALE ELECTRIQUE DE VARILHES	5 avenue de Foix - 9120 VARILHES	non signé	(SES)	(SES)	
107	REGIE MUNICIPALE ELECTRIQUE DE VICDESSOS	Mairie - 9220 VICDESSOS	non signé	(SES)	(SES)	
108	COOPERATIVE D'ELECTRICITE DE SAINT MARTIN DE LOIS	158 Allée des Ecuries BP 4 - 34982 Saint Cély du Fesc cedex	Signé	SES	SES	

	A	B	C	D	E
1	Contrats de Responsable d'équilibre				
2	Nom du Client	Adresse du Client	Date d'échéance du contrat	Région RTE ayant signé le contrat	Lieu de conservation
3	AAR ET TESSIN SA D'ELECTRICITE-ATEL	Bahnhofstr. 12 CH-4601 Olten SUISSE	durée illimitée	SGC	CNES
4	ACCORD ENERGY LTD	Millstream Maidenhead Road SL4 5GD Windsor, Berkshire ROYAUME-UNI	durée illimitée	SGC	CNES
5	AEM TRADING SRL	Corso di Porta Vittoria, 4 20122 Milano ITALIE	durée illimitée	SGC	CNES
6	AEP ENERGY SERVICES LIMITED	6th floor 50 Berkeley Street Mayfair W1J 8AP London ROYAUME-UNI	durée illimitée	SGC	CNES
7	ARCELOR TREASURY SNC	Immeuble la Pacific La Défense 7 11/13 Cours Valmy 92800 Puteaux FRANCE	durée illimitée	SGC	CNES
8	ASM ENERGY S.R.L.	Via Lamarmora, 230 25124 Brescia ITALIE	durée illimitée	SGC	CNES
9	AZIENDA ELETTRICA TICINESE	Viale Officina 10 CH-6501 Bellinzona SUISSE	durée illimitée	SGC	CNES
10	BARCLAYS BANK PLC	54 Lombard Street EC3P 3AH London ROYAUME-UNI	durée illimitée	SGC	CNES
11	BHP Billiton Marketing AG	Jochlerweg 2 CH-8340 Baar SUISSE	durée illimitée	SGC	CNES
12	BKWFMB Energie AG	Viktoriaplatz 2 CH-3000 Berne 25 SUISSE	durée illimitée	SGC	CNES
13	BP ENERGIE MARKETING GmbH	Postfach 57 01 47 22770 Hamburg ALLEMAGNE	durée illimitée	SGC	CNES
14	BP GAS MARKETING LIMITED	Chertsey Road Sunbury on Thames TW16 7BP Middlesex ROYAUME-UNI	durée illimitée	SGC	CNES
15	CARGILL INTERNATIONAL SA	Chemin de Normandie 14 1206 Genève SUISSE	durée illimitée	SGC	CNES
16	CKW	Hirschengraben 33 Postfach CH-6002 Luzern SUISSE	durée illimitée	SGC	CNES
17	CNR	Direction de la Production et de l'Exploitation 2, rue André Bonin 69316 Lyon Cedex 04 FRANCE	durée illimitée	SGC	CNES
18	CVRD EUROPE TRADING ENERGY BV (CETE)	Koningslaan 34 P.O. Box 74658 1070 BR Amsterdam PAYS-BAS	31/12/03	SGC	CNES
19	DIRECT ENERGIE	20 rue du Colonel Dominé 75013 Paris France	durée illimitée	SGC	CNES
20	DUKE ENERGY INTERNATIONAL TRADING A	11th floor, The Adelphi 1-11 John Adam Street WC2N 6HT London ROYAUME-UNI	05/05/04	SGC	CNES
21	DUNELYS	2, rue Cumonsky 75017 Paris France	durée illimitée	SGC	CNES
22	E.ON Benelux Energy B.V.	Denissstrasse 2 D-80335 München ALLEMAGNE	durée illimitée	SGC	CNES
23	EDF Branche Management Energie	22-30 Avenue de Wagram 75008 Paris FRANCE	durée illimitée	SGC	CNES
24	EDF TRADING LTD	EDFM / EDFT 71 High Holborn WC1V 6ED London ROYAUME-UNI	durée illimitée	SGC	CNES
25	EDFT2	EDFM / EDFT 71 High Holborn WC1V 6ED London ROYAUME-UNI	durée illimitée	SGC	CNES
26	EDISON TRADING Spa	Direzione Trading Foro Buonaparte 31 20121 Milano ITALIE	durée illimitée	SGC	CNES
27	EDP Gestao da Producao de Ener. SA	Av. José Malhoa, Lote A 13 1070-157 Lisboa PORTUGAL	durée illimitée	SGC	CNES
28	EGO-UCN-ACEF EDF Réseau de distribu	22-30 Avenue de Wagram 75008 Paris FRANCE	durée illimitée	SGC	CNES
29	ELECTRABEL FRANCE	Immeuble Le César 20 place Louis Pradel 69001 LYON France	durée illimitée	SGC	CNES
30	ELECTRABEL SA	Boulevard du Régent, 8 1000 Bruxelles BELGIQUE	durée illimitée	SGC	CNES
31	ELECTRICITE DE LAUFENBOURG S.A.	Lerzenstrasse 10 CH-8953 Diessen	durée illimitée	SGC	CNES
32	ELECTRICITE DE STRASBOURG SA	26, bd du Président Wilson 67053 Strasbourg Cedex 9 FRANCE	durée illimitée	SGC	SEE
33	ENBW Trading GmbH	Durlacher Allee, 93 76180 Karlsruhe ALLEMAGNE	durée illimitée	SGC	CNES
34	ENDESA TRADING S.A.	Calle Ribera del Loira, 60 28042 Madrid ESPAGNE	durée illimitée	SGC	CNES
35	ENECO ENERGY TRADE BV	Rivium Quadrant 75 2909 LC Capelle a/d IJssel The Netherlands	durée illimitée	SGC	CNES
36	ENEL TRADE S.p.a	Viale Regina Margherita, 125 00198 Roma ITALIE	durée illimitée	SGC	CNES
37	ENERGIE OUEST SUISSE	Place de la Gare 12 CH-1001 Lausanne SUISSE	durée illimitée	SGC	CNES
38	ENERGIT	Via Etsio Melis, 26 09134 Cagliari ITALIE	durée illimitée	SGC	CNES
39	ENIPOWER TRADING	Piazza Vanoni n°1 20097 San Donato Milanese ITALIE	durée illimitée	SGC	CNES
40	EON SALES & TRADING	Karlstrasse 68 D-80333 München ALLEMAGNE	durée illimitée	SGC	CNES

	A	B	C	D	E
41	EON UK PLC - Energy Trading Departm	Westwood way, Westwood Business Park CV4 8LG Coventry ROYAUME-UNI	durée illimitée	SGC	CNES
42	ESSENT TRADING	Statenlaan 8 5223 LA 's-Hertogenbosch PAYS-BAS	durée illimitée	SGC	CNES
43	FIRST HYDRO COMPANY	Bala House, St Davids Park, Deeside CH5 3XJ Flintshire United Kingdom	durée illimitée	SGC	CNES
44	GASELYS UK	c/o Société Générale, SG House 41 Tower Hill EC3N 4SG London ROYAUME-UNI	durée illimitée	SGC	CNES
45	GEG	8, place Robert Schuman BP 183 38042 Grenoble Cedex FRANCE	durée illimitée	SGC	SERAA
46	HEW ENERGIES SA	78, Faubourg des Vosges 68800 Thann FRANCE	durée illimitée	SGC	CNES
47	HIDROELECTRICA DEL CANTABRICO	Plaza de la Gesta, n°2 33007 Oviedo ESPAGNE	durée illimitée	SGC	CNES
48	IBERDROLA GENERACION SAV	C/ Cardenal Gardoqui 8 48008 Bilbao ESPAGNE	durée illimitée	SGC	CNES
49	J. ARON ET COMPANY	85 Broad Street New York 10004 New York USA	durée illimitée	SGC	CNES
50	MERRILL LYNCH COMMODITIES GmbH	Königsallee 60 F 40212 Düsseldorf ALLEMAGNE	durée illimitée	SGC	CNES
51	MORGAN STANLEY Capital Group Inc	1585 Broadway 10036 New York USA	durée illimitée	SGC	CNES
52	N.V. NUON ET&W	Spaklerweg 20 1096 BA Amsterdam PAYS-BAS	durée illimitée	SGC	CNES
53	NOK	Weststrasse 50 CH-8003 Zürich SUISSE	durée illimitée	SGC	CNES
54	NORSK HYDRO ENERGIE AS	Kjorboveien 16 N-0246 Oslo NORWAY	durée illimitée	SGC	CNES
55	PETRO CARBO CHEM GMBH	Moerser Strasse 149 47198 Duisburg ALLEMAGNE	durée illimitée	SGC	CNES
56	POWEO	22 place des Vosges 92979 Paris la Défense Cedex France	durée illimitée	SGC	CNES
57	Rafia Energie AG	Via da Cialti 307 CH-7742 Poschiavo SUISSE	durée illimitée	SGC	CNES
58	RELIANT ENERGY TRADING & MARKETING	Beech Avenue 1 - 19 PO BOX 75787 1118 ZX Schiphol-Rijk PAYS-BAS	30/04/04	SGC	CNES
59	RHODIA ENERGY	Le Pato de Rueil Tour Albert 1er 6569, avenue de Colmar 92500 Rueil-Malmaison FRANCE	durée illimitée	SGC	CNES
60	RWE ENERGY AG	Rheinlanddamm 24 44139 Dortmund ALLEMAGNE	durée illimitée	SGC	CNES
61	RWE NPOWER	Windmill Hill Business Park Whitehill Way SN5 6PB Swindon ROYAUME-UNI	durée illimitée	SGC	CNES
62	RWE TRADING GMBH	Huyssenaallee 2 45128 Essen ALLEMAGNE	durée illimitée	SGC	CNES
63	SAARENERGIE GmbH	St. Johanner Strasse 101-105 D-66115 Saarbrücken	durée illimitée	SGC	CNES
64	SEMPRA ENERGY EUROPE LIMITED	111 Old Broad Street EC2N 1SE London ROYAUME-UNI	durée illimitée	SGC	CNES
65	SHELL ENERGY TRADING LTD	80 Strand WC2R 0ZA London ROYAUME-UNI	durée illimitée	SGC	CNES
66	SICAP	3, rue du Moulin de la Canne BP 458 45304 Pithiviers Cedex FRANCE	durée illimitée	SGC	SEO
67	SNET	2 rue Jacques Daguerre 92565 Rueil-Malmaison FRANCE	durée illimitée	SGC	CNES
68	SOGIF SA	SOGIF SA 6 rue Cognacq-Jay 75007 Paris France	durée illimitée	SGC	CNES
69	SOREGIES SEML	78, Avenue Jacques Coeur 86068 Poitiers Cedex 9 FRANCE	durée illimitée	SGC	SEO
70	STATKRAFT	Niederkasseler Lohweg 18 40547 Düsseldorf ALLEMAGNE	durée illimitée	SGC	CNES
71	STATKRAFT ENERGY AUSTRIA GMBH	Immeuble Gudrunstrasse 141 1100 Wien Autriche	durée illimitée	SGC	CNES
72	TELENERGIA S.r.l.	Corso d'Italia, 41 00198 Roma ITALIE	durée illimitée	SGC	CNES
73	TIWAG-TIROLER WASSERKRAFT AG	Eduard-Wallnöfer-Platz 2 A-6020 Innsbruck AUTRICHE	durée illimitée	SGC	CNES
74	TOTAL GAS & POWER LIMITED	Operations 33, Cavendish Square W1G 0PW London ROYAUME-UNI	durée illimitée	SGC	CNES
75	TRAFIGURA ELECTRICITY ITALIA S.r.l.	Via Stendhal 63 20144 Milano ITALIE	durée illimitée	SGC	CNES
76	UMICORE	Les Mercuniales 40, rue Jean Jaurès 93176 Bagnolet Cedex FRANCE	31/01/05	SGC	CNES
77	UNION FENOSA GENERACION SA	Avda. San Luis, 77 28033 Madrid ESPAGNE	durée illimitée	SGC	CNES
78	USINE D'ELECTRICITE DE METZ	2 place du Pontiffroy 57000 Metz FRANCE	durée illimitée	SGC	SEE
79	VATTENFALL TRADING SERVICES GMBH	Ludwig-Erhard-Strasse 18 20459 Hamburg ALLEMAGNE	durée illimitée	SGC	CNES
80	VERBUND	Am Hof 6a Postfach 67 1010 Wien AUTRICHE	durée illimitée	SGC	CNES

	A	B	C	D	E	F
1	Dat@RTE pour le Responsable d'équilibre					
2	Nom du Client	Adresse du Client	Date d'échéance du contrat	Chiffre d'affaire en 2004 (k€)	Région RTE ayant signé le contrat	Lieu de conservation
3	ACCORD ENERGY LTD	Millstream Maidenhead Road SL4 5GD Windsor, Berkshire ROYAUME-UNI	durée illimitée	4 k€	SGC	CNES
4	CNR	Direction de la Production et de l'Exploitation 2, rue André Bonin 69316 Lyon Cedex 04 FRANCE	durée illimitée	12 k€	SGC	CNES
5	DUNELYS	2, rue Cumonsky 75017 Paris France	durée illimitée	0 k€	SGC	CNES
6	EDF OTC	22-30 Avenue de Wagram 75008 Paris FRANCE	durée illimitée	268 k€	SGC	CNES
7	GASELYS UK	c/o Société Générale, SG House 41 Tower Hill EC3N 4SG London ROYAUME-UNI	durée illimitée	9 k€	SGC	CNES
8	HEW ENERGIES SA	78, Faubourg des Vosges 68800 Thann FRANCE	durée illimitée	4 k€	SGC	CNES
9	Norsk Hydro Energi AS	Kjorboveien 16 N-0246 Oslo NORWAY	durée illimitée	5 k€	SGC	CNES
10	RWE TRADING GMBH	Huyssenaallee 2 45128 Essen ALLEMAGNE	durée illimitée	2 k€	SGC	CNES
11	SNET	2 rue Jacques Daguerre 92565 Rueil-Malmaison FRANCE	durée illimitée	10 k€	SGC	CNES
12	TOTAL GAS & POWER LIMITED	Operations 33, Cavendish Square W1G 0PW London ROYAUME-UNI	durée illimitée	11 k€	SGC	CNES

	A	B	C	D	E	F
1	Mécanisme d'ajustement					
2	Nom du Client	Adresse du Client	Date d'échéance du contrat	Région RTE ayant signé le contrat	lieu de conservation	
3	ARCELOR	Arcelor Purchasing Immeuble La Pacific 13, cours de Valmy 92070 La Defense Cedex France	durée illimitée	SGC	SGC	
4	ATEL AG	Bahnhofquai 12 CH-4601 Olten SUISSE	durée illimitée	SGC	CNES	
5	AXPO	Weststrasse 50 CH-8003 Zürich SUISSE	durée illimitée	SGC	CNES	
6	CEVCO	GIE CEVCO, Rue Iavoisier BP 105 - 38800 Le Pont de Claix	durée illimitée	SGC	SGC	
7	CNR	Direction de la Production et de l'Exploitation 2, rue André Bonin 69316 Lyon Cedex 04 FRANCE	durée illimitée	SGC	CNES	
8	EDF Branche Management Energie	22-30 Avenue de Wagram 75008 Paris FRANCE	durée illimitée	SGC	SGC	
9	EGL	Trading Center Lerzenstrasse 10 CH-8953 Dietikon SUISSE	durée illimitée	SGC	CNES	
10	ELECTRABEL FRANCE	8 Boulevard du Regent B1000 Bruxelles Belgique	durée illimitée	SGC	CNES	
11	ENERGIE OUEST SUISSE	Avenis Trading SA Chemin de Mornex 12 CP 105 CH-1001 Lausanne SUISSE	durée illimitée	SGC	CNES	
12	EOS	Avenis Trading SA Chemin de Mornex 12 CP 105 CH-1001 Lausanne SUISSE	durée illimitée	SGC	CNES	
13	GASELYS	c/o Société Générale, SG House 41 Tower Hill EC3N 4SG London ROYAUME-UNI	durée illimitée	SGC	CNES	
14	NOK	Weststrasse 50 CH-8003 Zürich SUISSE	durée illimitée	SGC	CNES	
15	SNET	2 rue Jacques Daguerre 92565 Rueil-Malmaison FRANCE	durée illimitée	SGC	CNES	
16	SHELL	80 Strand WC2R 0ZA London ROYAUME-UNI	durée illimitée	SGC	CNES	
17	SOGIF	6 rue Cognacq-Jay 75007 Paris France	durée illimitée	SGC	SGC	
18	SOLVAY	Solvay France, 12 cours Albert 1er - 75383 Paris cedex 08	durée illimitée	SGC	SGC	
19	ATOFINA	4-8 cours Michelet La Défense 10 - 92091 Paris La Défense Cedex	durée illimitée	SGC	SGC	
20	LAFARGE	Lafarge Ciments, 5 Boulevard Loucheur Bp 302 - 92214 Saint-Cloud Cedex	durée illimitée	SGC	SGC	
21	VALLOUREC (par EDF)	rue du Galibot BP 10 - 59880 Saint Sautve	durée illimitée	SGC	SGC	
22	UMICORE	A. Greinerstraat 14, 82660 Hoboken Belgique	durée illimitée	SGC	SGC	

	Type de contrat	Nombre de contrats	Montant annuel global/ Valeur économique globale en 2004	lieu de conservation	contact RTE
Contrats producteurs	Services systèmes (3)	2	12, 8 M€	SGC	C. Greiveldinger /
	accords en amont du J-1 (hors PACA)	4	0,3 M€	SGC	G. Roinel

(3) Situation au 31/01/05.

	Type de contrat	date d'échéance	Durée
Accès au réseau	CART Clients industriels	1er novembre 2005.	3 ans puis tacite reconduction par période d'un an
	CART ELD		indéterminé
	Contrats injections soutirage producteurs	1er novembre 2005.	3 ans puis tacite reconduction par période d'un an
Accès aux interconnexions	Règles d'import-export		indéterminé
	Règles IFA		indéterminé
	Italie	01/01/05 à 31/12/05	1 an (car règle en évolution)
	Belgique		indéterminé
	Contrat réserve IFA entre NGT et RTE		
Responsable d'Equilibre - MA	Contrats de RE		indéterminé
	MA		indéterminé
	Accords de participation des GRD		indéterminé
	Dat@RTE pour RE		indéterminé

	Type de contrat	Nombre de contrats	Montant annuel global/ Valeur économique globale en 2004	lieu de conservation	contact RTE
Accès au réseau	CART Clients industriels	493 (1)	595 M€ hors P201	> CART en URSE > sauf CART SNCF/RFF et RATP à SGC	C. Greiveldinger / G. Roinel
	CART ELD (2)	16	63,2 M€	URSE	
	Contrats injections soutirage producteurs	4 contrats groupe + 12 contrats monosites	13,3 M€	Les Conditions Générales sont à SGC et les autres en URSE	
	Règles d'import-export	121	10 M€	CNES	
Accès aux interconnexions	Règles IFA	22	34,3 M€	CNES	
	Italie	29	Nouvelle règle d'allocation en 2005 - Prévision : 70 M€	CNES	
	Belgique	41	0	CNES	
	Contrat réserve IFA entre NGT et RTE	1	12,6 M€	Coffre de P. Bomard	
Responsable d'Equilibre - MA	Contrats de RE	79	Valeur variable et difficile à prévoir	CNES	
	MA	20 signés et 5 en cours	Valeur variable et difficile à prévoir	SGC + CNES	
	Accords de participation des GRD	25 signés (50 actifs)	Pas d'enjeu financier	URSE	
	Dat@RTE pour RE	10	0,3 M€	CNES	

(1) Nombre de points de livraison: chaque conditions particulières de contrats CART peut contenir plusieurs points de livraison (par niveau de tension, et avec secours-substitution en plus ou non). Chacun de ces contrats peut avoir plusieurs avenants (non comptabilisés dans le nombre).

(2) Situation au 31/03/05. Par rapport au tableau remis précédemment, les valeurs ont été actualisées.

Autres contrats :

Avec la SNCF:

- Convention ligne dénoncée, mais donnant toujours lieu à versement "forfaitaire" de 3,1 Meuros/an
- Convention des tiers transférés : ancienne convention dénoncée. Nouvelle convention en cours d'élaboration pour un montant de l'ordre de 110keuros /an

Abréviation	Nom
RTE	Réseau de Transport d'Electricité
CART	Contrat Accès aux Réseaux de Transport
ELD	Entreprise Locale de Distribution
IFA	Interconnexion France Angleterre
URSE	Unité Régionale Système Electrique
RFF	Réseaux Ferrés de France
NGT	National Grd Transmission
RE	Responsable d'Equilibre
MA	Mécanisme d'Ajustement
GRD	Gestionnaire de Réseau de Distribution
CNES	Centre National Exploitation Système
SGC	Service Grands Comptes

Annexe 3.1.2.1

Liste des immobilisations corporelles

Situation des immobilisations de RTE en k€ au 31/12/2004
(après transfert RPT/RPD & RPT/BPI)

Compte/ Catégorie	Libellé de la classe d'immobilisation	Valeur Brute	Cumul Amort	Valeur Nette
A0101	TERRAINS NUS	18 403	0	18 403
211100	TERRAINS NUS	18 403	0	18 403
A0102	TERRAINS AMENAGES	1 761	0	1 761
211200	TERRAINS AMENAGES	1 761	0	1 761
A0103	TERRAINS BÂTIS UTILISÉS POUR L'EXPLOITATION	46 038	0	46 038
A0104	TERRAINS BÂTIS NON UTILISÉS POUR L'EXPLOITATION	198	0	198
211500	TERRAINS BÂTIS	46 236	0	46 236
A0601	AGENCEMENTS ET AMÉNAGEMENTS DE TERRAINS	59 605	-33 047	26 558
212000	HC AGENCEMENTS ET AMÉNAGEMENTS DE TERRAIN	59 605	-33 047	26 558
A0203	AUTRES EQUIPEMENTS	492 670	-246 855	245 815
A0301	BÂTIMENTS DE POSTE	707 352	-294 378	412 974
A0302	BÂTIMENTS INDUSTRIELS DIVERS	44 704	-15 034	29 670
213110	BÂTIMENTS INDUSTRIELS	1 244 726	-556 267	688 459
A0204	ÉQUIPEMENTS DES BÂTIMENTS TERTIAIRES	398	-35	363
A0401	BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS ET LOCAUX TECHN ANNEXES	176 418	-82 176	94 243
213150	BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX	176 817	-82 211	94 606
A0501	LOCAUX D'HABITATION	62 453	-38 765	23 688
A0502	LOCAUX D'HABITATION CONNEXES À L'EXPLOITATION	4 368	-4 123	245
A0504	AUTRES BATIMENTS (R/I IMMOGENE)L'EXPLOITATION	1 825	-1 228	597
213180	AUTRES BATIMENTS	68 645	-44 116	24 529
A0602	AGENCEMENTS ET AMÉNAGEMENTS DONT RTE EST PROPRIETA	66 308	-32 855	33 453
213500	INSTAL GENERALES, AGENC, AMENAG DES CONSTRUCTIONS	66 308	-32 855	33 453
A0201	ÉQUIPEMENTS DE TERRAIN VOIES DE TERRE D'ACCÈS	37 627	-14 336	23 291
213810	VOIES DE TERRE	37 627	-14 336	23 291
A0202	ÉQUIPEMENTS DE TERRAIN VOIES DE FER D'ACCÈS	714	-474	240
213820	VOIES DE FER	714	-474	240
C0301	INDUCTANCES	37 952	-21 226	16 727
D0101	JEUX DE BARRES HT	328 891	-159 992	168 899
D0201	CELLULES DE LIAISONS HT	2 070 527	-999 423	1 071 104
D0301	CELLULES DE TRANSFORMATION HT	843 312	-401 126	442 186
D0401	CELLULES DE COUPLAGES HT	305 765	-140 704	165 062
D0501	CELLULES DE TRONÇONNEMENT HT	99 537	-43 736	55 802
D0601	CELLULES DE COMPENSATEURS HT	660	-104	556
D0701	CELLULES DE CONDENSATEURS HT	41 612	-17 390	24 222
D0801	CELLULES DE RÉACTANCES DE COMPENSATION HT	17 735	-6 139	11 596
E0101	AUXILIAIRES ÉLECTRIQUES	326 037	-150 622	175 414
E0102	ALIMENTATION AUXILIAIRE GÉNÉRALE (REPRISE EGS)	123 301	-68 537	54 764
E0201	AUXILIAIRES À AIR COMPRIMÉ	3 199	-2 474	726
E0301	AUTRES AUXILIAIRES	21 883	-10 073	11 809
E0401	COMPENSATEURS	14 555	-6 425	8 130
E0501	CONDENSATEURS	38 349	-15 052	23 297
E0601	RÉACTANCES	16 472	-8 070	8 402
F0301	TRANCHES BT	1 349 343	-1 093 192	256 152
BPI	PDR POSTE BLINDE	36	-22	14
BPI	POSTE BLINDE 400000	11 832	-9 819	2 013
BPI	MAT POSTE 400KV TRANSF RTE	157	-106	51
215230	INST FIXE POSTE SF TRANSFO, CONVERTISSEUR	5 651 155	-3 154 231	2 496 925
C0101	TRANSFORMATEURS DE PUISSANCE A 2 OU 3 ENROULEMENTS	1 238 051	-728 880	509 171
C0201	REGLEURS SEPARES	4 064	-3 981	83
215240	TRANSFORMATEURS, AUTOTRANSFOS, REGLEURS	1 242 115	-732 861	509 254
C0401	INSTALLATIONS DE CONVERSION	52 062	-27 225	24 838
215250	CONVERTISSEURS, ACCESSOIRES, AUXILIAIRE	52 062	-27 225	24 838
B0101	LIGNES AÉRIENNES	7 235 121	-3 079 284	4 155 838
B0401	FIBRES OPTIQUES INCORPOREES	20 054	-647	19 407
B0402	FIBRES OPTIQUES ENROULEES	9 827	-596	9 230
B0403	FIBRES OPTIQUES SOUTERRAINS	1 494	-44	1 450
215260	CANALISATIONS AÉRIENNES & INSTALLATIONS	7 266 497	-3 080 571	4 185 926
B0201	CÂBLES SOUTERRAINS	1 634 639	-447 637	1 187 002
B0202	OUVRAGES D'ART COMMUNS À PLUSIEURS CÂBLES	33 378	-9 789	23 588
B0301	CÂBLES IMMERGÉS	225 206	-95 820	129 387
215270	CANALISATIONS SOUTERRAINES OU IMMERGEES	1 893 223	-553 246	1 339 977

Situation des immobilisations de RTE en k€ au 31/12/2004
(après transfert RPT/RPD & RPT/BPI)

Compte/ Catégorie	Libellé de la classe d'immobilisation	Valeur Brute	Cumul Amort	Valeur Nette
F0101	ENVIRONNEMENT CONTRÔLE/COMMANDE	643	-191	452
F0102	ENTRÉES DE POSTES ET CÂBLAGE DE POSTES	3 118	-1 288	1 830
F0103	ATELIERS D ÉNERGIE CONTRÔLE/COMMANDE	16 723	-13 504	3 218
F0104	ATELIER ENERGIE CONTRÔLE/COMMANDE (REPRISE EGS)	77	-7	70
F0201	SUPPORTS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS NON SOUMIS	26 000	-18 895	7 105
F0202	ÉQUIPEMENTS RÉSEAUX DE TÉLÉCOMMUNICATIONS	24 421	-15 275	9 146
F0203	ÉQUIPEMENTS RÉSEAUX DE TÉLÉCOMMUNICATIONS (R/I)	27 772	-24 259	3 513
F0204	ÉQUIPEMENTS APPLICATIFS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS	52 667	-43 048	9 619
F0205	ÉQUIPEMENTS FIXES VOIX ET IMAGES	109 746	-97 828	11 918
F0206	SUPPORTS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS SOUMIS TP	66 002	-60 653	5 349
F0302	TELEACTIONS (R/I)	22 762	-21 312	1 451
F0303	SUPERVISION ET TELECONDUITE DE POSTES	134 935	-118 457	16 478
F0305	TÉLÉ ADMINISTRATION CONTRÔLE/COMMANDE POSTES	251	-76	175
F0401	ÉQUIPEMENTS RÉSEAUX DE TÉLÉCONDUITE	16 482	-10 943	5 540
F0402	ÉQUIPEMENTS APPLICATIFS DE TÉLÉCONDUITE HORS POSTE	86 524	-61 514	25 010
F0403	ÉQUIPEMENTS DE GESTION, PA ET APPLICATIFS (R/I)	47 995	-43 824	4 171
F0404	ÉQUIPEMENTS RÉSEAUX SUPERVISION ET TCD (R/I)	19 263	-17 624	1 639
215370	INSTAL DE TELECONDUITE ET DE TELECOMMUN	655 382	-548 701	106 681
G0101	ENGINS DE LEVAGE ET DE MANUTENTION FIXES	7 124	-5 751	1 372
G0102	ENGINS LEVAGE ET DE MANUTENTION FIXES NI (VERR)	50	-19	31
G0103	ENGINS DE LEVAGE ET DE MANUTENTION MOBILES	8 196	-6 769	1 428
G0104	ENGINS DE LEVAGE ET MANU MOBILES NI (VERR)	159	-122	37
G0105	ENGINS DE LEVAGE ET DE MANUTENTION AUTOMOTEURS	21 094	-18 295	2 799
215420	MAT DE LEVAGE, MANUTENTION, FORAGE ET TER	36 622	-30 955	5 667
G0201	OUTILLAGE	64 847	-49 979	14 868
G0202	OUTILLAGE NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)	3 500	-2 126	1 374
215480	AUTRES MATERIELS ET OUTILLAGES	68 347	-52 105	16 242
A0604	AGENCEMENTS ET AMÉNAGEMENTS DES INSTALLATIONS TECH	20 730	-15 378	5 352
215700	AGENC AMENAG INSTAL TECH, MAT ET OUT IND	20 730	-15 378	5 352
F0501	SYSTÈMES DE COMPTAGE	1 861	-329	1 532
F0502	COMPTAGES UTILISATEURS	116 020	-85 505	30 516
F0503	COMPTAGES UTILISATEURS (R/I)	24 291	-18 050	6 241
F0504	SYSTÈMES QUALITÉ DE FOURNITURE	166	-17	150
F0505	QUALIMÈTRES UTILISATEURS	8 974	-5 806	3 168
217000	MATERIEL EXPLOITATION APPAREILS DE COMP	151 314	-109 707	41 606
A0603	AGENCEMENTS ET AMÉNAGEMENTS DONT RTE EST LOCATAIRE	10 294	-1 770	8 523
218100	INSTAL GENERALES, AGENC, AMENAG, CONSTRUCT	10 294	-1 770	8 523
G0701	MATÉRIEL AUTOMOBILE, CAMIONS ET MOTOCYCLETES	4 558	-1 403	3 156
G0702	VEHICULES DE TOURISME	1 330	-245	1 085
G0703	MATÉRIEL AUTOMOBILE, CAMIONS, MOTOCYCLETES (R/I)	47 933	-45 143	2 790
218210	MATERIEL AUTOMOBILE	53 822	-46 790	7 031
G0705	MATÉRIEL FLUVIAL	9	-9	0
218220	MATÉRIEL FLUVIAL	9	-9	0
G0704	MATÉRIEL DE TRANSPORT AÉRIEN	7 660	-7 097	564
218250	MATERIEL AERIEN	7 660	-7 097	564
G0706	AUTRE MATÉRIEL DE TRANSPORT	427	-326	101
218280	AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	427	-326	101
F0602	APPAREILS DE MESURE ET PLATES-FORMES C/C (R/I)	25 935	-23 242	2 692
F0604	APPAREILS DE MESURE ET P-FORME C/C NI (VERR) (R/I)	656	-582	73
G0801	MATÉRIEL INFORMATIQUE	1 434	-895	540
G0803	MATÉRIEL MICRO-INFORMATIQUE	22 693	-22 393	299
G0804	MATÉRIEL MICRO-INFORMATIQUE NI (VERROUILLE)	93	-78	15
G1003	MATÉRIEL DE BUREAU	2 487	-1 261	1 226
G1004	MATÉRIEL DE BUREAU NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)	328	-178	150
218300	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	53 626	-48 630	4 996
G1001	MOBILIER INDIVIDUALISÉ	14 609	-9 600	5 009
G1002	MOBILIER NON INDIVIDUALISÉ	5 494	-3 049	2 445
218400	MOBILIER	20 103	-12 649	7 454
G0601	MATÉRIEL D EMBALLAGE	804	-587	217
G0602	MATÉRIEL D EMBALLAGE NON INDIVIDUALISE (VERR)	27	-11	16
218600	EMBALLAGES RECUPERABLES	831	-598	233
F0601	APPAREILS DE MESURE ET PLATES-FORMES C/C	22 421	-17 430	4 991
F0603	APPAREILS DE MES ET P-FORMES C/C NI (VERR)	134	-85	49
G0401	MATÉRIEL DE LABORATOIRE ET ESSAIS	41 251	-30 908	10 342
G0402	MATÉRIEL DE LABO ET ESSAIS NON INDIV (VERR)	630	-356	274
218710	MATERIEL DE LABORATOIRE DE MESURE ET D'	64 435	-48 779	15 656
G0301	MATÉRIEL DE SÉCURITÉ	6 298	-4 142	2 156
G0302	MATÉRIEL DE SÉCURITÉ NON INDIVIDUALISE (VERR)	2 557	-1 555	1 002
G0501	MATÉRIEL DIVERS DE LABORATOIRE	10 912	-7 945	2 968
G0502	MATÉRIEL DIVERS DE LABO NON INDIV (VERR)	592	-323	269
G0503	AUTRES MATÉRIELS D ACTIF MOBILE	2 766	-699	2 067
G0901	MATÉRIEL CHEZ AGENTS ET TIERS	1 052	-906	146
G0902	MATÉRIEL CHEZ AGENTS ET TIERS NON INDIV (VERR)	74	-45	30
218720	MATERIELS DIVERS	24 252	-15 615	8 637
IMMOBILISATIONS RTE AVANT DEGRESSIF DEROGATOIRE AU 31/12/04		18 993 746	-9 250 548	9 743 198
Amortissement dégressif dérogatoire			8 13 502	
IMMOBILISATION RTE AU 31/12/04		18 993 746	-8 437 044	10 556 702

Página 1 de 2

[illegible]

Catégorie	Libellé-classe	Existant au 31/12/04			Sortant RPT/RP			Entrant RPT/RP			Entrant RPT/RP			Eclures FINEX			Situation finale		
		VBC	CumulAmort	VNC	VBC	CumulAmort	VNC	VBC	CumulAmort	VNC	VBC	CumulAmort	VNC	VBC	CumulAmort	VNC	VBC	CumulAmort	VNC
F0101	ENVIRONNEMENT CONTRÔLE/COMMANDE	643	-213	430	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22	643	-191	452	0	0
F0102	ENTRÉES DE POSTES ET CÂBLAGE DE POSTES	3 293	-1 379	1 914	175	-85	50	0	0	0	0	0	0	6	3 118	-1 288	1 830	0	0
F0103	ATELIERS D'ÉNERGIE CONTRÔLE/COMMANDE	16 723	-13 504	3 218	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 723	-13 504	3 218	0	0
F0104	ATELIER ÉNERGIE CONTRÔLE/COMMANDE (REPRISE EG3)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
F0201	SUPPORTS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS NON SOUMIS	26 078	-18 948	7 130	100	-56	44	0	0	0	0	0	0	0	26 000	-18 895	7 105	0	0
F0202	EQUIPEMENTS RÉSEAUX DE TÉLÉCOMMUNICATIONS	24 107	-15 221	8 885	24	-3	21	0	0	0	0	0	0	0	24 121	-15 225	8 896	0	0
F0203	EQUIPEMENTS RÉSEAUX DE TÉLÉCOMMUNICATIONS (R0)	27 772	-24 259	3 513	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	27 772	-24 259	3 513	0	0
F0204	EQUIPEMENTS APPLICATIONS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS	52 667	-43 721	8 946	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	52 667	-43 046	9 619	0	0
F0205	EQUIPEMENTS FIXES VOIX ET IMAGES	113 247	-101 093	12 153	3 533	-3 259	274	0	0	0	0	0	0	6	119 746	-97 828	11 918	0	0
F0206	SUPPORTS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS SOUMIS TP	68 337	-60 968	7 368	334	-318	17	0	0	0	0	0	0	17	68 002	-60 653	7 349	0	0
F0302	TELEPHONES (R0)	22 762	-21 312	1 450	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22 762	-21 312	1 450	0	0
F0303	SUPERVISION ET TELECONDUITE DE POSTES	134 822	-119 047	15 775	741	-659	72	0	0	0	0	0	0	0	134 935	-118 457	16 478	0	0
F0305	TELE ADMINISTRATION CONTRÔLE/COMMANDE POSTES	251	-76	175	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	251	-76	175	0	0
F0401	EQUIPEMENTS RÉSEAUX DE TELECONDUITE	16 482	-10 943	5 539	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 482	-10 943	5 540	0	0
F0402	EQUIPEMENTS APPLICATIONS DE TELECONDUITE HORS POSTE	86 227	-61 477	24 750	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	86 227	-61 477	24 750	0	0
F0403	EQUIPEMENTS DE GESTION, PA ET APPLICATIONS (R0)	47 993	-43 824	4 169	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	47 993	-43 824	4 171	0	0
F0404	EQUIPEMENTS RESEAUX SUPERVISION ET TCO (R0)	19 263	-17 624	1 639	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19 263	-17 624	1 639	0	0
216370	INSTALLATION DE TELECONDUITE ET DE TELECOMMUN	658 688	-553 631	105 056	4 908	-4 397	517	77	0	0	0	0	0	0	663 592	-548 703	106 891	0	0
G0101	ENGINES DE LEVAGE ET DE MANUTENTION FIXES	8 036	-6 037	1 999	912	-285	627	0	0	0	0	0	0	0	7 124	-5 751	1 372	0	0
G0102	ENGINES DE LEVAGE ET DE MANUTENTION MOBILES	50	-19	31	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50	-19	31	0	0
G0103	ENGINES DE LEVAGE ET DE MANUTENTION MOBILES	8 196	-6 769	1 426	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 196	-6 769	1 428	0	0
G0104	ENGINES DE LEVAGE ET MANU MOBILES NI (VERR)	139	-122	17	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	139	-122	17	0	0
G0105	ENGINES DE LEVAGE ET DE MANUTENTION AUTOMOTEURS	21 094	-18 295	2 799	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	21 094	-18 295	2 799	0	0
215420	MAT DE LEVAGE, MANUTENTION, FORAGE ET TER	37 535	-31 241	6 294	912	-285	627	0	0	0	0	0	0	0	36 622	-30 955	5 667	0	0
G0201	OUTILLAGE	64 861	-40 990	14 872	14	-11	4	0	0	0	0	0	0	0	64 847	-40 979	14 868	0	0
G0202	OUTILLAGE NON INDIVIDUALISÉ (VERROUILLE)	3 532	-2 140	1 392	32	-14	18	0	0	0	0	0	0	0	3 500	-2 126	1 374	0	0
216480	AUTRES MATERIELS ET OUTILLAGES	68 393	-52 129	16 264	47	-24	22	0	0	0	0	0	0	0	68 347	-52 105	16 242	0	0
A0604	AGENCEMENTS ET AMÉNAGEMENTS DES INSTALLATIONS TECH	26 563	-19 534	7 029	5 836	-4 166	1 679	0	0	0	0	0	0	0	20 730	-15 378	5 352	0	0
216760	AGENC AMENAG INSTAL TECH, MAT ET OUT IND	26 563	-19 534	7 029	5 836	-4 166	1 679	0	0	0	0	0	0	0	20 730	-15 378	5 352	0	0
F0501	SYSTÈMES DE COMPTAGE	1 861	-329	1 532	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 861	-329	1 532	0	0
F0502	COMPTAGES UTILISATEURS	114 854	-85 460	29 393	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	116 020	-85 505	30 516	0	0
F0503	COMPTAGES UTILISATEURS (R0)	24 291	-18 050	6 241	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24 291	-18 050	6 241	0	0
F0504	SYSTÈMES QUALITÉ DE FOURNITURE	166	-17	149	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	166	-17	150	0	0
F0505	QUALIMÈTRES UTILISATEURS	9 097	-5 691	3 406	123	-85	36	0	0	0	0	0	0	0	8 974	-5 606	3 368	0	0
217000	MATÉRIEL EXPLOITATION APPAREILS DE COMP	169 270	-109 747	59 523	123	-85	36	0	0	0	0	0	0	0	161 314	-109 707	61 608	0	0
A0603	AGENCEMENTS ET AMÉNAGEMENTS DONT RTE EST LOCATAIRE	10 271	-1 770	8 501	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 284	-1 770	8 523	0	0
216100	INSTAL GÉNÉRALES, AGENC, AMENAG, CONSTRUCT	10 271	-1 770	8 501	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 284	-1 770	8 523	0	0
G0701	MATÉRIEL AUTOMOBILE, CAMIONS ET MOTOCYCLETTES	4 553	-1 403	3 150	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 556	-1 403	3 156	0	0
G0702	VEHICULES DE TOURISME	1 330	-245	1 085	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 330	-245	1 085	0	0
G0703	MATÉRIEL AUTOMOBILE, CAMIONS, MOTOCYCLETTES (R0)	47 933	-45 143	2 790	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	47 933	-45 143	2 790	0	0
216210	MATÉRIEL AUTOMOBILE	53 822	-46 790	7 032	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	53 822	-46 790	7 031	0	0
G0705	MATÉRIEL FLUVIAL	9	-9	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9	-9	0	0	0
216220	MATÉRIEL FLUVIAL	9	-9	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9	-9	0	0	0
G0704	MATÉRIEL DE TRANSPORT AÉRIEN	7 660	-7 097	564	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 660	-7 097	564	0	0
216260	MATÉRIEL AÉRIEN	7 660	-7 097	564	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 660	-7 097	564	0	0
G0706	AUTRE MATERIEL DE TRANSPORT	427	-326	101	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	427	-326	101	0	0
216280	AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	427	-326	101	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	427	-326	101	0	0
F0602	APPAREILS DE MESURE ET PLATES-FORMES C/C (R0)	25 935	-23 242	2 693	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25 935	-23 242	2 692	0	0
F0604	APPAREILS DE MESURE ET P-FORMES C/C NI (VERR) (R0)	656	-592	64	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	656	-592	64	0	0
G0801	MATÉRIEL INFORMATIQUE	1 434	-963	471	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 434	-963	471	0	0
G0803	MATÉRIEL MICRO-INFORMATIQUE	22 711	-22 411	300															

Annexe 3.1.2.2 (I)

Liste des postes EDF-D avec installations RTE

LISTE DES POSTES EDF-D AVEC INSTALLATIONS RTE

LIBELLE	USE	UTE	GET	DEPT	codnat	Tension Max	Groupe de poste
AIRE-SUR-ADOUR	C7	T	TB	40	A.ADO	3	2 F
AIX-LES-BAINS	C5	R	RS	73	A.BAI	3	2 F
ARNAY LE DUC	C4	E	EB	21	A.DUC	3	1
ALPE-D HUEZ	C5	R	RD	38	A.HUE	3	1
ACHILLE LIGNON	C5	R	RL	69	A.LIG	3	2C
ARGELES-SUR-MER	C7	T	TN	66	A.MER	3	2 F
AIGUES-MORTES	C6	S	SC	30	A.MOR	3	2D
AIX-EN-OTHE	C4	E	EM	10	A.OTH	3	1
ARGENTRE-DU-PLESSIS	C2	O	OB	35	A.PLE	4	2D
ABBENANS	C4	E	ES	25	ABBEN	3	2D
AVESNES LE COMTE	C1	D	DR	62	A.COM	6	2E
ABBEVILLE	C1	D	DR	80	ABBEV	4	2 F
ABERS (LES)	C2	O	OB	29	ABERS	3	1
ABONDANCE	C5	R	RS	74	ABOND	3	1
ACHIET	C1	D	DF	62	ACHIE	4	2 F
AGNEAUX	C3	P	PO	50	AGNEA	4	2 F
AICIRITS	C7	T	TB	64	AICIR	3	2D
AIGRE	C2	O	OP	16	AIGRE	4	2A
AIGUEPERSE	C5	R	RA	63	AIGU6	3	2A
AIGUEBELLE	C5	R	RS	73	AIGUE	2	1
AIGURANDE	C2	O	OS	36	AIGUR	4	2D
AILLEVILLE	C4	E	EM	10	AILLE	3	2D
AIME	C5	R	RS	73	AIME	3	2 F
AIRAINES	C1	D	DR	80	AIRAI	4	2D
AIRE	C1	D	DR	62	AIRE	4	2D
AIX	C6	S	SM	13	AIX	3	2 F
ALBERT	C1	D	DR	80	ALBE5	4	2 F
ALENCON	C3	P	PO	61	ALENC	4	2 F
ALERIE	C3	P	PO	50	ALERI	4	2D
ALESIA	C3	P	PU	75	ALESI	6	2 F
ALLAIRE	C2	O	OL	56	ALLAI	3	2D
ALLEUX	C1	D	DR	60	ALLEU	4	2D
ALLIERES	C5	R	RL	69	ALLIE	3	2 F
ALMA	C3	P	PN	75	ALMA	6	2B
ALOUETTES (LES)	C3	P	PS	93	ALOUE	6	2 F
ALSACE	C3	P	PN	92	ALSAC	6	2 F
ALTKIRCH	C4	E	ES	68	ALTKI	3	2D
AMANVILLERS	C4	E	EL	57	AMANV	3	2D
AMARGUE	C1	D	DR	80	AMARG	6	2 F
AMARIN	C4	E	ES	68	AMARI	3	2D
AMBERT	C5	R	RA	63	AMBE5	3	2 F
AMBERIEU	C5	R	RL	1	AMBER	3	2 F
AMBON	C2	O	OL	56	AMBON	3	2D
AMELECOURT	C4	E	EL	57	AMELE	3	1
AMELOT	C3	P	PS	95	AMELO	3	2 F
AMIENS	C1	D	DR	80	AMIEN	6	2 F
AMILLY	C2	O	OS	45	AMILL	4	2D
AMPERE	C5	R	RL	69	AMPE5	3	2D
AMPLEPUIS	C5	R	RF	69	AMPLE	3	2 F
ANCELPONT	C5	R	RF	48	ANCEL	3	2A
ANCENIS	C2	O	OL	44	ANCEN	4	2D
ANCIZES (LES)	C5	R	RA	63	ANCIZ	3	2 F
ANDELYS (LES)	C3	P	PB	27	ANDE5	4	2D
ANDUZE	C6	S	SC	30	ANDUZ	3	2 F
ANGELIQUE	C2	O	OS	45	ANGEL	4	2D

LISTE DES POSTES EDF-D AVEC INSTALLATIONS RTE

LIBELLE	USE	UTE	GET	DEPT	codnat	Tension Max	Groupe de poste
ANGERS	C2	O	ON	49	ANGER	4	2 F
ANGRESSE	C7	T	TB	40	ANGRE	3	2 F
ANNA	C4	E	ES	68	ANNA	3	2D
ANNAY	C4	E	EM	89	ANNAY	3	2A
ANNEMASSE	C5	R	RS	74	ANNEM	3	2 F
ANNEYRON	C5	R	RD	26	ANNEY	3	2D
ANSEREUILLES (LES)	C1	D	DF	59	ANSER	6	2 F
ANSTAING	C1	D	DF	59	ANSTA	4	2 F
ANTIBES	C6	S	SO	6	ANTIB	6	2 F
ANTIFER	C3	P	PB	76	ANTIF	4	2 F
APT	C6	S	SC	84	APT	3	2D
ARACHES	C5	R	RS	74	ARACH	3	2D
ARBOIS	C4	E	EB	39	ARBOI	3	2 F
ARBRESLE (L)	C5	R	RL	69	ARBRE	3	2 F
ARC 1800	C5	R	RS	73	ARC18	3	2D
ARCACHON	C7	T	TG	33	ARCAC	3	2D
ARCHINGEAY	C2	O	OP	17	ARCHI	4	2A
ARCIS (-SUR-AUBE)	C4	E	EM	10	ARCIS	3	2D
ARCUEIL	C3	P	PU	94	ARCUE	3	2 F
ARENC	C6	S	SM	13	ARENC	6	2 F
ARGENTAT	C7	T	TC	19	ARGE5	4	2 F
ARGENTEUIL	C3	P	PN	95	ARGE6	6	2 F
ARGENTAN	C3	P	PO	61	ARGE8	4	2D
ARLANDE (L)	C5	R	RS	73	ARLAN	3	2 F
ARLES	C6	S	SM	13	ARLES	3	2 F
ARMENTIERES	C1	D	DF	59	ARMEN	6	2 F
ARNOULT	C2	O	OP	17	ARNOU	4	2A
ARPAJON	C3	P	PU	91	ARPAJ	4	2D
ARRAS	C1	D	DF	62	ARRAS	4	2 F
ARRIOSSE	C7	T	TB	40	ARRIO	3	2A
ARROUX	C4	E	EB	71	ARRO5	3	2A
ARSOT	C4	E	ES	90	ARSOT	3	2D
ARTIGUES	C7	T	TB	65	ARTIG	3	2 F
ARUDY	C7	T	TB	64	ARUDY	3	2D
ARVERT	C2	O	OP	17	ARVER	4	2D
ARVIEU	C7	T	TC	12	ARVIE	3	2D
ASPRES	C7	T	TN	66	ASPR5	3	2 F
ASSIER	C7	T	TC	46	ASSIE	3	2D
ASTILLE	C2	O	ON	53	ASTIL	4	2A
AUBAGNE	C6	S	SM	13	AUBAG	3	2 F
AUBENAS	C6	S	SC	7	AUBEN	3	2D
AUBERVILLE	C3	P	PB	76	AUBER	4	2D
AUBIGNY	C2	O	OS	18	AUBI5	3	2D
AUBIGNE	C2	O	ON	49	AUBIG	4	2D
AUBREAUX (LES)	C2	O	OP	16	AUBRE	4	2A
AUBRIVES	C4	E	EL	54	AUBRI	3	2A
AUCH	C7	T	TP	32	AUCH	3	2 F
AUDIERNE	C2	O	OB	29	AUDIE	3	2D
AUDON	C7	T	TB	40	AUDON	3	2 F
AULNAY	C2	O	OP	17	AULN5	4	1
AULNAY (-AUX-PLANCHES)	C1	D	DD	51	AULNA	4	2D
AULNOYE	C1	D	DF	59	AULNO	6	2 F
AUMAIE	C1	D	DR	76	AUMAL	4	2D
AUMONE (L)	C5	R	RS	74	AUMON	3	2D
AUNEAU	C2	O	OS	28	AUNEA	4	2D

LISTE DES POSTES EDF-D AVEC INSTALLATIONS RTE

LIBELLE	USE	UTE	GET	DEPT	codnat	Tension Max	Groupe de poste
AURAY	C2	O	OB	56	AURAY	3	2 F
AUREILHAN	C7	T	TB	65	AUREI	3	2 F
AURENCE (L)	C7	T	TC	87	AUREN	4	2 F
AURIOL	C6	S	SM	13	AURI5	3	2D
AURIAC	C7	T	TB	64	AURIA	3	2D
AURILLAC	C7	T	TC	15	AURIL	4	2D
AURIOLLES	C7	T	TG	33	AURIO	3	2A
AUSTERLITZ	C3	P	PU	75	AUSTE	6	2B
AUTERRIVE	C7	T	TB	64	AUTER	3	2 F
AUTUN	C4	E	EB	71	AUTUN	3	2 F
AUXERRE	C4	E	EM	89	AUXER	3	2D
AUXONNE	C4	E	EB	21	AUXON	3	2 F
AUZANCES	C5	R	RA	23	AUZAN	3	2 F
AUZAT	C7	T	TP	9	AUZAT	6	2 F
AVENIR	C3	P	PS	93	AVENI	6	2 F
AVEZE	C6	S	SC	30	AVEZE	3	2D
AVIGNONET	C7	T	TP	31	AVIG5	3	2 F
AVION	C1	D	DF	62	AVIO5	4	2D
AVORIAZ	C5	R	RS	74	AVORI	3	2A
AVRANCHES	C3	P	PO	50	AVRAN	4	2 F
AVREUIL	C4	E	EM	10	AVREU	3	1
AVRIMA	C4	E	EL	54	AVRIM	3	2D
AYDES (LES)	C2	O	OS	45	AYDES	4	2D
AYTRE	C2	O	OP	17	AYTRE	4	2 F
BEL-AIR	C7	T	TC	12	B.AIR	3	2 F
BOURBON-L ARCHAMBAULT	C5	R	RA	3	B.ARC	3	2 F
BAINS-LES-BAINS	C4	E	EL	88	B.BAI	3	2D
BAS-EN-BASSET	C5	R	RF	43	B.BAS	3	1
BAGNOLS-SUR-CEZE	C6	S	SC	30	B.CEZ	3	2 F
BUTTES-CHAUMONT	C3	P	PS	75	B.CHA	6	2 F
BAUME-LES-DAMES	C4	E	EB	25	B.DAM	3	2D
BAR-LE-DUC	C4	E	EM	55	B.DUC	3	2D
BOIS-DURAND	C2	O	OP	16	B.DUR	4	2D
BELLE-ETOILE	C5	R	RL	69	B.ETO	3	2 F
BOULOGNE-SUR-GESSE	C7	T	TP	31	B.GES	3	1
BOIS-GUILLAUME	C3	P	PB	76	B.GUI	4	2D
BEAUMONT-DE-LOMAGNE	C7	T	TP	82	B.LOM	3	2D
BELLE-DE-MAI	C6	S	SM	13	B.MAI	6	2 F
BUISSON-ROND	C5	R	RS	73	B.RON	3	2D
BOURG-DE-THIZY	C5	R	RF	69	B.THI	3	2D
LES BABLONS	C4	E	EM	10	BABLO	4	1
BACCHUS	C3	P	PO	50	BACCH	4	2D
BAGATELLE	C7	T	TN	11	BAGAT	3	2 F
BAILLEUL	C1	D	DR	59	BAILL	4	2D
BAJATIERE	C5	R	RD	38	BAJAT	3	2 F
BALDI	C7	T	TN	34	BALDI	3	2 F
BALLON	C1	D	DF	59	BALLO	4	2D
BANCAIRON	C6	S	SO	6	BANCA	5	2 F
BANNALEC	C2	O	OB	29	BANNA	3	2A
BARAGARRY	C7	T	TB	64	BARAG	3	2 F
BARAQUEVILLE	C7	T	TC	12	BARAQ	3	2 F
BARBEZIEUX	C2	O	OP	16	BARBE	4	2D
BARBOTAN	C7	T	TB	32	BARBO	3	1
BARCELONNETTE	C6	S	SM	4	BARCE	3	2 F
BARETTES	C3	P	PB	76	BARET	4	2D

LISTE DES POSTES EDF-D AVEC INSTALLATIONS RTE

LIBELLE	USE	UTE	GET	DEPT	codnat	Tension Max	Groupe de poste
BARJAC	C6	S	SC	30	BARJA	6	2 F
BARJOLS	C6	S	SO	83	BARJO	3	1
BARLIN	C1	D	DR	62	BARLI	4	2D
BARROIR	C3	P	PN	60	BARR6	3	2 F
BASSIGNY	C4	E	EM	52	BASS6	3	2 F
BASSENS	C7	T	TG	33	BASSE	3	2 F
BASTIDONNE (LA)	C6	S	SM	13	BAST5	3	2D
BATIGNOLLES	C3	P	PN	75	BATIG	6	2 F
BAUD	C2	O	OB	56	BAUD	3	2D
BAUDRY	C3	P	PN	75	BAUDR	6	2 F
BAUGE	C2	O	ON	49	BAUGE	4	2 F
BAULE (LA)	C2	O	OL	44	BAULE	3	2 F
BAVAY	C1	D	DF	59	BAVAY	2	2A
BAYARD	C4	E	EM	52	BAYAR	3	2 F
BAYEUX	C3	P	PO	14	BAYEU	4	2D
BAYON	C4	E	EL	54	BAYON	3	2 F
BAZANCOURT	C1	D	DD	51	BAZAN	3	2 F
BAZAS	C7	T	TG	33	BAZAS	3	2 F
BECHE	C7	T	TC	19	BECHE	4	2D
BECQUE	C1	D	DF	59	BECQU	4	2D
BEDARIEUX	C7	T	TN	34	BEDAR	3	2 F
BEDOULE (LA)	C6	S	SM	13	BEDOU	3	2 F
BEGLES	C7	T	TG	33	BEGLE	3	2 F
BELEM	C7	T	TP	9	BELEM	3	2D
BELIET	C7	T	TG	33	BELIE	3	2D
BELLENAVES	C5	R	RA	3	BELL4	3	1
BELLAC	C7	T	TC	87	BELLA	4	2D
BELLEY	C5	R	RL	1	BELLE	3	2D
BELLIGNAT	C5	R	RL	1	BELLI	3	2D
BELNEUF	C2	O	OS	45	BELNE	4	2 F
BELVES	C7	T	TG	24	BELV5	3	1
BENETIERE	C2	O	OL	49	BENE5	4	2D
BENET	C2	O	OP	85	BENET	4	2D
BENODET	C2	O	OB	29	BENOD	3	2D
BEON	C4	E	EB	21	BEON	3	2 F
BERAT	C7	T	TP	31	BERAT	3	1
BERGERAC	C7	T	TG	24	BERG5	3	2 F
BERRE	C6	S	SM	13	BERRE	3	2 F
BERTHOLLET	C3	P	PU	94	BERT5	6	2 F
BERTHOLENE	C7	T	TC	12	BERTH	3	1
BERTRIC	C7	T	TG	24	BERTR	3	2D
BESSEY	C5	R	RD	42	BESS5	3	2D
BESSANGES	C7	T	TG	33	BESSA	4	2 F
BESSEGES	C6	S	SC	30	BESSE	3	2D
BETHONCOURT	C4	E	ES	25	BETHO	3	2 F
BETTING	C4	E	EL	57	BETTI	3	2D
BIACAVE	C7	T	TB	65	BIACA	3	2D
BIACHE	C1	D	DF	62	BIACH	4	1
BIARRITZ	C7	T	TB	64	BIARR	3	1
BIGNAN	C2	O	OB	56	BIGNA	3	2D
BILLANCOURT	C3	P	PU	92	BILLA	3	2 F
BIOGE	C5	R	RS	74	BIOGE	3	2 F
BIRON	C3	P	PU	91	BIRON	4	2D
BITCHE	C4	E	EL	57	BITCH	3	1
BIZANOS	C7	T	TB	64	BIZAN	3	2 F

LISTE DES POSTES EDF-D AVEC INSTALLATIONS RTE

LIBELLE	USE	UTE	GET	DEPT	codnat	Tension Max	Groupe de poste
BIZETTE	C2	O	OS	45	BIZET	4	2D
BLAIN	C2	O	OL	44	BLAIN	3	2D
BLANCHARDIERE	C2	O	OL	49	BLANC	4	2 F
BLANZY	C4	E	EB	71	BLANZ	3	2 F
BLAVOZY	C5	R	RF	43	BLAVO	3	2D
BLERE	C2	O	ON	37	BLERE	4	2 F
BLEVILLE	C3	P	PB	76	BLEVI	4	2D
BLOIS-NORD	C2	O	OS	41	BLO.N	4	2 F
BOCAGE	C3	P	PO	14	BOCAG	4	2D
BOCCA (LA)	C6	S	SO	6	BOCCA	3	2 F
BOE	C7	T	TG	47	BOE	3	2A
BOEGE	C5	R	RS	74	BOEGE	3	1
BOGNY	C1	D	DD	8	BOGNY	3	2D
BOHAIN	C1	D	DF	2	BOHAI	3	2 F
BOISSEUIL	C2	O	OP	17	BOIS5	4	2 F
BONDY	C3	P	PS	93	BONDY	3	2 F
BONNEVAL	C2	O	OS	28	BONN7	4	2 F
BONNEVILLE	C5	R	RS	74	BONN8	3	2D
BONNETABLE	C2	O	ON	72	BONN9	4	1
BONNAT	C7	T	TC	23	BONNA	4	1
BONNETERRE	C5	R	RL	69	BONNE	6	2C
BORDEAUX-CENTRE	C7	T	TG	33	BOR.C	6	1
BORDERES	C7	T	TB	65	BORDE	3	2 F
BORDIERES	C7	T	TP	31	BORDI	3	2D
BORLY	C5	R	RS	74	BORLY	3	2 F
BOSCHERVILLE	C3	P	PB	27	BOSCH	6	2 F
BOUBLE (LA)	C5	R	RA	63	BOUBL	3	2 F
BOUCAU (LE)	C7	T	TB	64	BOUCA	3	2D
BOUCEY	C3	P	PO	50	BOUCE	4	2D
BOUE	C1	D	DF	2	BOUE	3	2 F
BOUFFERE	C2	O	OL	85	BOUFF	4	2D
BOULAY	C4	E	EL	57	BOULA	3	2D
BOULBONNE	C7	T	TP	31	BOULB	3	2D
BOULIEU	C5	R	RD	7	BOULI	3	2D
BOUSSAC	C5	R	RA	23	BOUS5	3	2D
BOUSCAT	C7	T	TG	33	BOUSC	6	2A
BOUZONVILLE	C4	E	EL	57	BOUZO	3	2D
BOZEL	C5	R	RS	73	BOZEL	3	2 F
BRABOIS	C4	E	EL	54	BRABO	3	2D
BRACHAY	C5	R	RL	1	BRACH	3	2A
BRAINS	C2	O	OL	44	BRAIN	3	2A
BRANTOME	C7	T	TG	24	BRANT	3	2D
BREST RADE	C2	O	OB	29	BRE.R	3	2 F
BREAU	C4	E	EM	89	BREAU	6	2C
BREIL	C2	O	ON	49	BREI5	4	1
BRESSUIRE	C2	O	OP	79	BRESS	4	2 F
BRETEUIL	C3	P	PN	60	BRET5	3	2D
BRETAGNE	C7	T	TP	32	BRETA	3	1
BREVAL	C3	P	PN	95	BREV6	3	2D
BREVIERES (LES)	C5	R	RS	73	BREVI	6	2 F
BRIARE	C2	O	OS	45	BRIAR	4	2A
BRICHE (LA)	C3	P	PN	93	BRICH	6	2 F
BRIEC	C2	O	OB	29	BRIEC	3	2A
BRIENNE	C4	E	EM	10	BRIEN	3	2D
BRILLANNE (LA)	C6	S	SM	4	BRILL	3	2 F

LISTE DES POSTES EDF-D AVEC INSTALLATIONS RTE

LIBELLE	USE	UTE	GET	DEPT	codnat	Tension Max	Groupe de poste
BRIOUDE	C5	R	RF	43	BRIOU	3	2 F
BRIS	C2	O	OP	17	BRIS	4	2D
BROTTEAUX	C5	R	RL	69	BROTT	3	1
BROU	C5	R	RL	1	BROU	3	2D
BROU	C2	O	OS	28	BROU5	4	2D
BROUSSEVAL	C4	E	EM	52	BROUS	3	2D
BROUZEN	C6	S	SC	30	BROUZ	3	2 F
BRUCH	C7	T	TG	47	BRUCH	3	2 F
BRUFFIERE	C2	O	OL	85	BRUFF	4	2A
BRUNET	C6	S	SO	83	BRUNE	3	2D
BRUZ	C2	O	OB	35	BRUZ	4	2D
BUGELLERIE	C2	O	OP	86	BUGEL	4	2D
BUIS (LES)	C2	O	OS	18	BUIS	4	2 F
BUQUET	C3	P	PB	76	BUQUE	4	2 F
BURCIN	C5	R	RD	38	BURCI	3	2 F
BUSSIERES	C5	R	RF	42	BUSSI	3	2D
BUTTE	C2	O	OB	35	BUTTE	4	1
BUZANCAIS	C2	O	OS	36	BUZAN	4	2D
BUZENVAL	C3	P	PN	92	BUZEN	3	2 F
BELLEVILLE	C3	P	PS	60	BVIL5	3	2D
BELLEVILLE	C5	R	RS	73	BVIL6	2	2 F
BELLEVUE	C5	R	RF	43	BVUE	3	2D
BEAUBOURG	C3	P	PS	75	BXBOU	6	2B
BEAUBREUIL	C7	T	TC	87	BXBRE	4	2 F
BEAUFORT	C5	R	RS	73	BXFOR	2	2 F
BEAUGENCY	C2	O	OS	45	BXGEN	4	2D
BEAUMETTES (LES)	C6	S	SC	84	BXMET	3	2D
BEAUNE	C4	E	EB	21	BXNE	3	2D
BEAUNE-	C2	O	OS	45	BXNE6	4	2 F
BEAUPUY	C2	O	OL	85	BXPUY	4	2D
BEAUREGARD	C4	E	EL	57	BXRE5	3	2 F
BEAUREGARD	C7	T	TC	19	BXREG	4	2D
BEAUREPAIRE	C5	R	RD	38	BXREP	3	2 F
BEAUSOLEIL	C6	S	SO	6	BXSOL	3	2 F
BEAUVAIS	C3	P	PN	60	BXVAI	3	2 F
BEAUVAL	C3	P	PS	77	BXVAL	3	2 F
BEAUVOIR	C2	O	OL	85	BXVO5	4	1
BEAUZEE	C4	E	EL	55	BXZEE	3	2A
BOURBAKI	C3	P	PB	76	BZBAK	4	1
BOURBEL	C1	D	DR	76	BZBEL	4	2D
BOURBONNE	C4	E	EM	52	BZBON	3	1
BOURGAY	C3	P	PB	76	BZGAY	4	2D
BOURGET (LE)	C3	P	PS	93	BZGET	6	2 F
BOURGUEIL	C2	O	ON	37	BZGUE	4	1
BOURSEUL	C2	O	OB	22	BZSEU	3	1
CHAUDDES AIGUES	C5	R	RF	15	C.AIG	3	1
COTE-ST-ANDRE (LA)	C5	R	RD	38	C.AND	3	2D
CHAPELLE DU BARD (LA)	C5	R	RS	38	C.BAR	3	2 F
CLICHY-SOUS-BOIS	C3	P	PS	93	C.BOI	6	2 F
CONDAMINE-CHATELARD	C6	S	SM	4	C.CH5	3	2A
CHAPELLE-DU-CHATELARD(LA)	C5	R	RL	1	C.CHA	3	2D
CHATEAU-CHINON	C4	E	EM	58	C.CHI	3	2D
CHAMP-FOURNIER	C4	E	EB	71	C.FOU	3	2D
CHAMP-DU-GEAI	C5	R	RF	42	C.GEA	3	2 F
CROIX GIBAT (LA)	C2	O	OB	22	C.GIB	3	2D

LISTE DES POSTES EDF-D AVEC INSTALLATIONS RTE

LIBELLE	USE	UTE	GET	DEPT	codnat	Tension Max	Groupe de poste
CHATEAU-GONTIER	C2	O	ON	53	C.GON	4	2 F
CLERMONT-L HERAULT	C7	T	TN	34	C.HER	3	2D
CHARLES-LAFFITTE	C3	P	PB	76	C.LAF	4	2D
CHAMPIGNY-LES-LANGRES	C4	E	EM	52	C.LAN	3	1
CARDINAL-LEMOINE	C3	P	PU	75	C.LEM	6	2B
CROIX-LEONARD	C4	E	EB	71	C.LEO	3	2 F
CHATEAU-DU-LOIR	C2	O	ON	72	C.LO5	4	2 F
CHARITE-SUR-LOIRE (LA)	C4	E	EM	58	C.LO6	3	2D
CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE	C2	O	OS	45	C.LOI	4	2D
CAGNES-SUR-MER	C6	S	SO	6	C.MER	6	2 F
CROIX-DE-NEYRAT	C5	R	RA	63	C.NEY	3	2 F
CONDE-SUR-NOIREAU	C3	P	PO	14	C.NOI	4	2D
CHATEAU-QUEYRAS	C6	S	SM	5	C.QUE	3	1
CHAPELLE-REANVILLE (LA)	C3	P	PB	27	C.REA	4	1
CHATEAU-RENAULT	C2	O	ON	37	C.REN	4	2D
CHOISY-LE-ROI	C3	P	PS	94	C.ROI	3	2 F
CROIX-ROUSSE	C5	R	RL	69	C.ROU	6	2 F
CHATENOY-LE-ROYAL	C4	E	EB	71	C.ROY	3	1
CHEVIGNY-ST-SAUVEUR	C4	E	EB	21	C.SAU	3	2D
CABANES	C7	T	TN	11	CABA5	3	2D
CABESTANY	C7	T	TN	66	CABES	3	2D
CAEN	C3	P	PO	14	CAEN	6	2 F
CAHORS	C7	T	TP	46	CAHOR	3	2 F
CAILLOLS	C6	S	SM	13	CAIL5	6	2 F
CAJARC	C7	T	TC	46	CAJAR	3	2 F
CALAIS	C1	D	DR	62	CALAI	4	2 F
CAMBOLLE	C3	P	PB	27	CAMBO	4	2D
CAMBRAI	C1	D	DF	59	CAMBR	3	2 F
CAMPAGNE	C7	T	TG	24	CAMP6	3	2A
CAMPEAUX (LES)	C3	P	PB	76	CAMPE	4	2D
CANCON	C7	T	TG	47	CANCO	3	2D
CANNES	C6	S	SO	6	CANNE	3	2 F
CARBONNE	C7	T	TP	31	CARBO	3	2 F
CARDINET	C3	P	PN	75	CARDI	6	2B
CARHAIX	C2	O	OB	29	CARHA	3	2 F
CARNOULES	C6	S	SO	83	CARNO	3	2 F
CARPENTRAS	C6	S	SC	84	CARPE	3	2 F
CARQUEFOU	C2	O	OL	44	CARQ5	3	2D
CARQUEIRANNE	C6	S	SO	83	CARQU	3	2D
CARVIN	C1	D	DF	62	CARVI	4	2D
CASTRES-SUD	C7	T	TP	81	CAS.S	3	2 F
CASSEAUX(LES)	C7	T	TC	87	CASSE	4	2 F
CASTAGNARY	C3	P	PU	75	CASTA	6	2 F
CASTILLON	C6	S	SO	4	CASTI	5	2 F
CATEAU (LE)	C1	D	DF	59	CATEA	3	2D
CAUDEBECQUET	C3	P	PB	76	CAUD5	4	2D
CAUDEAU	C7	T	TG	24	CAUDE	3	1
CAUDIERE	C1	D	DR	62	CAUDI	4	2D
CAUDRY	C1	D	DF	59	CAUDR	3	2D
CAULAINCOURT	C3	P	PN	75	CAULA	6	2 F
CAUMONT	C3	P	PO	14	CAUMO	4	2A
CAVAILLON	C6	S	SC	84	CAVAI	3	2 F
CAVALAIRE	C6	S	SO	83	CAVAL	3	2D
CAZALIS	C7	T	TG	33	CAZAL	3	2A
CAZAUX	C7	T	TG	33	CAZAU	3	2A

LISTE DES POSTES EDF-D AVEC INSTALLATIONS RTE

LIBELLE	USE	UTE	GET	DEPT	codnat	Tension Max	Groupe de poste
CAZERIE	C3	P	PB	76	CAZE5	4	2A
CAZEDARNES	C7	T	TN	34	CAZED	3	2 F
CEBAZAT	C5	R	RA	63	CEBAZ	3	2 F
CELLES	C5	R	RA	63	CELLE	3	2D
CENON	C7	T	TG	33	CENON	3	2 F
CERET	C7	T	TN	66	CERET	3	2D
CESSE	C7	T	TN	11	CESSE	3	1
CESSON	C2	O	OB	35	CESSO	4	2 F
CHALON-NORD	C4	E	EB	71	CHA.N	3	2 F
CHABAUDS (LES)	C6	S	SM	13	CHAB5	3	2 F
CHABOT	C2	O	OL	85	CHAB6	4	2D
CHABANAIS	C2	O	OP	16	CHABA	4	2D
CHAFAUDS	C2	O	OS	45	CHAFa	4	2D
CHAGNEAU (LA)	C2	O	OS	41	CHAI5	4	2D
CHAILLOTS (LES)	C4	E	EM	89	CHAIL	3	2 F
CHALLANS	C2	O	OL	85	CHALL	4	2 F
CHAMONIX	C5	R	RS	74	CHAMO	3	2 F
CHANGY	C5	R	RF	42	CHAN7	3	1
CHANCIA	C5	R	RL	39	CHANC	3	2 F
CHANGE	C2	O	ON	53	CHANG	4	2D
CHAPELLE (LA)	C2	O	ON	37	CHAP5	4	2D
CHARLY	C1	D	DD	2	CHAR6	3	1
CHARBONNIERE	C2	O	OP	17	CHARB	4	1
CHARLIEU	C5	R	RF	42	CHARL	3	2D
CHARNY	C4	E	EM	89	CHARN	3	2A
CHAROLLES	C4	E	EB	71	CHARO	3	2D
CHARTREUX	C3	P	PU	91	CHART	4	2D
CHATAIGNERAIE (LA)	C2	O	OP	85	CHAT6	4	2D
CHATILLON (-SUR INDRE)	C2	O	OS	36	CHAT7	4	2A
CHATILLON	C3	P	PU	92	CHATI	6	2 F
CHAVAGNES	C2	O	OL	85	CHAV5	4	2 F
CHAZELLES	C5	R	RF	42	CHAZ5	3	2D
CHECY	C2	O	OS	45	CHECY	4	2D
CHEMILLE	C2	O	OL	49	CHEMI	4	2D
CHENET	C3	P	PU	91	CHENE	6	2 F
CHERBOURG	C3	P	PO	50	CHERB	4	2 F
CHESSY (-LES-MINES)	C5	R	RL	69	CHESS	3	1
CHEVAIN	C3	P	PO	72	CHEV6	4	2D
CHEYLARD (LE)	C6	S	SC	7	CHEYL	3	2D
CHINON	C2	O	ON	37	CHIN5	4	2D
CHOLOY	C4	E	EL	54	CHOLO	3	2 F
CHOUY	C1	D	DD	2	CHOUY	3	2D
CIERP	C7	T	TB	31	CIERP	3	2 F
CIOTAT (LA)	C6	S	SM	13	CIOTA	3	2D
CIREY (-SUR-VEZOUZE)	C4	E	EL	54	CIREY	3	2D
CIVRAY	C2	O	OP	86	CIVRA	4	2 F
CIVRIEUX	C5	R	RL	69	CIVRI	3	2 F
CLAMECY	C4	E	EM	58	CLAME	3	2D
CLAYETTE (LA)	C4	E	EB	71	CLAYE	3	2D
CLEDER	C2	O	OB	29	CLEDE	3	2D
CLOCHETTE (LA)	C1	D	DF	59	CLOCH	6	2 F
CLUNY	C4	E	EB	71	CLUNY	3	2D
CLUSE (LA)	C5	R	RL	1	CLUS5	3	2 F
CLUSES	C5	R	RS	74	CLUSE	3	2D
CHANTENAY	C2	O	OL	44	CNNAY	3	2 F

LISTE DES POSTES EDF-D AVEC INSTALLATIONS RTE

LIBELLE	USE	UTE	GET	DEPT	codnat	Tension Max	Groupe de poste
COARRAZE	C7	T	TB	64	COARR	3	2D
COATAUDON	C2	O	OB	29	COATA	3	2 F
COGNAC	C2	O	OP	16	COGNA	4	2 F
COINDRE	C7	T	TC	15	COIND	4	2 F
COLOMIERS	C7	T	TP	31	COLO5	3	2 F
COLOMB	C6	S	SC	84	COLO6	3	2D
COLONIE	C3	P	PS	94	COLON	6	2 F
COLUMEAUX (LES)	C2	O	OS	45	COLUM	4	2 F
COMBE (LA)	C7	T	TP	81	COMB6	3	2 F
COMBOURG	C2	O	OB	35	COMBO	4	2 F
COMMENTRY	C5	R	RA	3	COMME	3	2 F
COMPERTRIX	C1	D	DD	51	COMPE	3	2 F
COMTAT	C6	S	SC	84	COMTA	3	2A
CONDOM	C7	T	TP	32	CONDO	3	2A
CONFLUENT	C5	R	RD	38	CONF5	6	2 F
CONFOLENS	C2	O	OP	16	CONF6	4	2D
CONFLANS	C4	E	ES	70	CONFL	3	2D
CONNERRE	C2	O	ON	72	CONNE	4	2D
CONTES	C6	S	SO	6	CONTE	3	2 F
CONTRES	C2	O	OS	41	CONTR	4	2A
CONVENTION	C3	P	PU	75	CONVE	6	2 F
COQUIBUS	C3	P	PU	91	COQU5	6	2C
CORBIER (LE)	C5	R	RS	73	CORB8	3	2A
CORBIGNY	C4	E	EM	58	CORB9	3	2D
CORDES	C7	T	TP	81	CORD6	3	2C
CORIOLIS	C3	P	PU	75	CORIO	6	2 F
CORMEILLES	C3	P	PN	95	CORME	6	2 F
CORNIMONT	C4	E	EL	88	CORN6	3	2D
CORNEILLE	C3	P	PB	76	CORNE	4	2 F
COSNE	C4	E	EM	58	COSNE	3	2 F
COTONI	C3	P	PB	76	COTON	4	2 F
COUESMES	C2	O	ON	37	COUE5	4	2D
COULEUVRE	C5	R	RA	3	COULE	3	1
COULLONS	C2	O	OS	45	COULL	4	1
COULOMMIERS	C3	P	PS	77	COULO	3	2 F
COURS	C5	R	RF	42	COURS	3	2 F
COUTANCES	C3	P	PO	50	COUTA	4	2 F
CHAMPDIVERS	C4	E	EB	39	CPDIV	3	1
CHAMPIGNEULLES	C4	E	EL	54	CPIGN	3	2 F
CHAMPAGNAC	C7	T	TC	87	CPNAC	4	2D
CHAMPNIERS	C2	O	OP	16	CPNI5	4	2 F
CHAMPRADET	C5	R	RA	63	CPRAD	3	2 F
CRAN	C5	R	RS	74	CRAN	3	2 F
CRAON	C2	O	ON	53	CRAON	4	2D
CRAPONNE	C5	R	RL	69	CRAPO	3	2 F
CREDIN	C2	O	OB	56	CREDI	3	1
CRESSANGES	C5	R	RA	3	CRESS	3	1
CREST	C6	S	SC	26	CREST	3	2 F
CRETAINE	C3	P	PU	94	CRETA	6	2 F
CREULLY	C3	P	PO	14	CREUL	4	2A
CREUSOT (LE)	C4	E	EB	71	CREUS	3	2D
CRIMEE	C3	P	PS	75	CRIME	6	2 F
CRIQUET	C3	P	PB	76	CRIQU	4	2D
CROIXRAULT	C1	D	DR	80	CROI5	4	2D
CROIX (LA)	C1	D	DF	59	CROIX	6	2 F

LISTE DES POSTES EDF-D AVEC INSTALLATIONS RTE

LIBELLE	USE	UTE	GET	DEPT	codnat	Tension Max	Groupe de poste
CROLLES	C5	R	RD	38	CROLL	6	1
CROQUELOUP	C2	O	ON	53	CROQU	4	2D
CROZES	C7	T	TN	11	CROZE	3	2D
CROZON	C2	O	OB	29	CROZO	3	2 F
CRUCHET (LE)	C2	O	ON	72	CRUCH	4	2D
CRUEL (LE)	C2	O	OB	35	CRUEL	4	2 F
CRUET	C5	R	RL	1	CRUET	3	2D
CRUGEY	C4	E	EB	21	CRUGE	3	2C
CRUSEILLES	C5	R	RS	74	CRUSE	6	2E
CRUSSOL	C5	R	RD	7	CRUSS	3	2D
CASTELJALOUX	C7	T	TG	47	CSLJA	3	2D
CASTELSARRASIN	C7	T	TP	82	CSLSA	3	2 F
CHATEAU (LE)	C7	T	TP	31	CTAU	3	2D
CHATEAUBRIANT	C2	O	OB	44	CTAUB	4	2 F
CHATEAUDUN	C2	O	OS	28	CTAUD	4	2D
CHATELLERAULT	C2	O	OP	86	CTLLE	4	2D
CHATELUS	C7	T	TC	23	CTLUS	4	2 F
CUISEAUX	C4	E	EB	71	CUISE	3	2D
CHAUCONIN	C3	P	PS	77	CXCON	3	2 F
CHAUDANNE (LA)	C6	S	SO	4	CXDAN	5	2 F
CHAUFFAILLES	C5	R	RF	71	CXFFA	3	2D
CHAUME (LA)	C2	O	OS	36	CXME	4	2D
CHAUMONT	C4	E	EM	52	CXMO5	3	2 F
CHAUVIGNY	C2	O	OP	86	CXVIG	4	2 F
COURBEVOIE	C3	P	PN	92	CZBEV	3	2 F
COURCELLES	C3	P	PN	75	CZCEL	6	2B
COUREGES	C6	S	SC	84	CZEGE	3	2 F
COURNEUVE (LA)	C3	P	PS	93	CZNEU	6	2 F
COURPIERE	C5	R	RA	63	CZPIE	3	1
COURTENAY	C4	E	EM	45	CZTEN	3	2 F
COURTINE	C6	S	SC	84	CZTIN	3	2 F
DOUE-LA-FONTAINE	C2	O	ON	49	D.FON	4	2D
DIGUE-DES-FRANCAIS	C6	S	SO	6	D.FRA	6	2 F
DRAC-INFERIEUR	C5	R	RD	38	D.INF	3	2 F
DUN LE PALESTEL	C7	T	TC	23	D.PAL	4	1
DALSTEIN	C4	E	EL	57	DALST	3	2D
DAMVILLE	C3	P	PB	27	DAMVI	4	2 F
DANCE (LA)	C4	E	ES	70	DANCE	3	2D
DANTON	C3	P	PN	92	DANT5	3	2 F
DARDILLY	C5	R	RL	69	DARDI	3	2D
DARNEY	C4	E	EL	88	DARNE	3	2D
DAUX	C7	T	TP	31	DAUX	3	2D
DAX	C7	T	TB	40	DAX	3	2 F
DECINES	C5	R	RL	69	DECIN	6	2B
DELLE	C4	E	ES	90	DELLE	3	2D
DENAIN	C1	D	DF	59	DENAI	3	2D
DEOLS	C2	O	OS	36	DEOLS	4	2D
DERVAL	C2	O	OB	44	DERVA	4	1
DESVRES	C1	D	DR	62	DESVR	4	2D
DIE	C6	S	SC	26	DIE	3	1
DIEPPEDALLE	C3	P	PB	76	DIEP5	4	2D
DIEPPE	C3	P	PB	76	DIEPP	4	2 F
DIEULEFIT	C6	S	SC	26	DIEUL	3	2A
DIEUZE	C4	E	EL	57	DIEUZ	3	2 F
DIGNE	C6	S	SM	4	DIGNE	3	2D

LISTE DES POSTES EDF-D AVEC INSTALLATIONS RTE

LIBELLE	USE	UTE	GET	DEPT	codnat	Tension Max	Groupe de poste
DIGOIN	C4	E	EB	71	DIGOI	3	2D
DINAN	C2	O	OB	22	DINAN	3	2 F
DINARD	C2	O	OB	35	DINAR	3	2 F
DIVES	C3	P	PO	14	DIVES	4	2D
DOGNEVILLE	C4	E	EL	88	DOGNE	3	2 F
DOL (-DE-BRETAGNE)	C2	O	OB	35	DOL	4	1
DOMENE	C5	R	RD	38	DOMEN	3	2 F
DOMFRONT	C3	P	PO	61	DOMFR	4	2D
DOMPIERRE	C5	R	RA	3	DOMPI	3	2 F
DONGES	C2	O	OL	44	DONGE	3	2 F
DONJON (LE)	C5	R	RA	3	DONJO	3	2A
DORE	C5	R	RA	63	DORE	3	1
DORMANS	C1	D	DD	51	DORMA	3	2D
DORNACH	C4	E	ES	68	DORNA	3	2 F
DOUAIRES	C2	O	OB	35	DOUAI	4	1
DOUARNENEZ	C2	O	OB	29	DOUAR	3	2 F
DOUDOYE	C4	E	EM	58	DOUDO	3	2A
DOUDRAC	C7	T	TG	47	DOUDR	3	1
DOULLENS	C1	D	DR	80	DOULL	4	2 F
DOUVRES	C3	P	PO	14	DOUV6	4	2D
DOUVAINE	C5	R	RS	74	DOUVA	3	2D
DOUVRIN	C1	D	DF	62	DOUVR	6	2 F
DRAGUIGNAN	C6	S	SO	83	DRAGU	3	1
DREUX	C3	P	PU	28	DREUX	4	2 F
DROUGES	C2	O	OB	35	DROUG	4	1
DRULINGEN	C4	E	EL	67	DRULI	3	2 F
DRUMETTAZ	C5	R	RS	73	DRUME	3	2 F
DUGNY	C4	E	EL	55	DUGNY	3	2 F
DUN	C2	O	OS	18	DUN	4	2A
DUNIERES	C5	R	RF	43	DUNIE	3	2D
DURANNE (LA)	C6	S	SM	13	DURAN	6	2 F
DURRE (LA)	C5	R	RA	3	DURRE	3	2 F
DUVY	C3	P	PN	60	DUVY	3	2 F
EVAUX LES BAINS	C5	R	RA	23	E.BAI	3	1
EYGUN-LESCUN	C7	T	TB	64	E.LES	3	2 F
ECHELLES (LES)	C5	R	RD	73	ECHEL	3	2D
ECOMMOY	C2	O	ON	72	ECOMM	4	2D
ECRAINVILLE	C3	P	PB	76	ECRAI	4	2A
EGLANTIER	C3	P	PS	77	EGLAN	3	2D
EGLETONS	C7	T	TC	19	EGLET	4	2 F
EGUILLES	C6	S	SM	13	EGUIL	3	2D
EMBRUN	C6	S	SM	5	EMBRU	3	2D
ENSERUNE	C7	T	TN	34	ENSER	3	2 F
ENSISHEIM	C4	E	ES	68	ENSIS	3	2D
ENSOLEILLE (L)	C6	S	SM	13	ENSOL	3	2 F
ENTRAIGUES	C6	S	SO	83	ENTRA	3	2 F
ENVERMEU	C3	P	PB	76	ENVER	4	2D
EPERNAY	C1	D	DD	51	EPERN	3	2D
EPINAY	C3	P	PS	91	EPIN5	3	2 F
EPINAY	C2	O	OB	53	EPIN6	4	2A
EPINAC	C4	E	EB	71	EPINA	3	2D
EPINETTE	C1	D	DF	59	EPINE	6	2 F
ERASME	C3	P	PU	75	ERASM	6	2B
ERNEE	C2	O	ON	53	ERNEE	4	2 F
ERQUY	C2	O	OB	22	ERQUY	3	2D

LISTE DES POSTES EDF-D AVEC INSTALLATIONS RTE

LIBELLE	USE	UTE	GET	DEPT	codnat	Tension Max	Groupe de poste
ERROUVILLE	C4	E	EL	54	ERROU	3	2D
ESCARELLE (L)	C6	S	SO	83	ESCAR	3	2D
ESPAGNOUX	C5	R	RS	74	ESPAG	3	2D
ESPERAZA	C7	T	TN	11	ESPER	3	2 F
ESPONDEILHAN	C7	T	TN	34	ESPO5	3	2 F
ESSARTS	C2	O	OL	85	ESSA5	4	2D
ESSARS	C1	D	DR	62	ESSAR	4	2 F
ESSERT	C4	E	ES	90	ESSER	3	2 F
ESSEY(-LES-NANCY)	C4	E	EL	54	ESSEY	3	2D
ESSONNES	C3	P	PU	91	ESSON	3	1
ESTAIRE	C1	D	DR	59	ESTAI	4	2 F
ESTRESSIN	C5	R	RD	38	ESTRE	3	2 F
ETABLES	C7	T	TG	33	ETAB5	3	2D
ETAIN	C4	E	EL	55	ETAI5	3	2 F
ETANG (L)	C3	P	PS	77	ETAN5	3	2D
ETAULIERS	C7	T	TG	33	ETAUL	3	2D
ETREPAGNY	C3	P	PN	27	ETREP	3	2D
EUROPORT	C1	D	DD	51	EUROP	4	2D
EVIAN	C5	R	RS	74	EVIAN	3	2D
EVREUX	C3	P	PB	27	EVREU	4	2 F
EVRON 2	C2	O	ON	53	EVRO2	4	2 F
EXCIDEUIL	C7	T	TG	24	EXCID	3	2D
EYLAU	C3	P	PN	75	EYLAU	3	1
EYLIE	C7	T	TB	9	EYLIE	3	2 F
FOUX D ALLOS	C6	S	SM	4	F.ALL	3	1
FERTE-BERNARD (LA)	C2	O	ON	72	F.BER	4	2D
FERE-CHAMPENOISE	C1	D	DD	51	F.CHA	4	2 F
FONTENAY-LE-COMTE	C2	O	OP	85	F.COM	4	2 F
FOND-DE-FRANCE	C5	R	RD	38	F.FRA	3	2 F
FONT D IRAC	C6	S	SC	84	F.IRA	3	2D
FERTE-SOUS-JOUARRE (LA)	C3	P	PS	77	F.JOU	3	2 F
FOUR-MANOIR	C1	D	DF	59	F.MAN	3	1
FAUX-LA-MONTAGNE	C7	T	TC	23	F.MON	4	2A
FIRMINY-VERT	C5	R	RF	42	F.VER	3	2 F
FABIAN	C7	T	TB	65	FABIA	3	2 F
FACTURE	C7	T	TG	33	FACTU	3	2 F
FAIDHERBE	C3	P	PU	75	FAIDH	6	2B
FANAUDS	C3	P	PN	95	FANAU	6	2 F
FAVERGES	C5	R	RS	74	FAVER	3	2D
FAYMOREAU	C2	O	OP	85	FAYMO	4	2 F
FECAMP	C3	P	PB	76	FECAM	4	2 F
FERE(-EN-TARDENOIS)	C1	D	DD	2	FERE	3	2A
FERRIERE	C3	P	PO	61	FERR5	4	1
FERRANDE (LA)	C2	O	OS	36	FERRA	4	2 F
FESC (LE)	C6	S	SC	30	FESC	3	2D
FEURS	C5	R	RF	42	FEURS	3	2 F
F.F.M.	C1	D	DF	59	FFM	2	2D
FIGEAC	C7	T	TC	46	FIGEA	3	2D
FINHAN	C7	T	TP	82	FINHA	3	2D
FINS (LES)	C4	E	ES	25	FINS	3	2D
FISMES	C1	D	DD	51	FISME	3	2D
FLACE	C4	E	EB	71	FLACE	3	2 F
FLECHE (LA)	C2	O	ON	72	FLECH	4	2 F
FLEURANCE	C7	T	TP	32	FLEU5	3	2D
FLEVILLE	C1	D	DD	8	FLEVI	3	1

LISTE DES POSTES EDF-D AVEC INSTALLATIONS RTE

LIBELLE	USE	UTE	GET	DEPT	codnat	Tension Max	Groupe de poste
FLOING	C1	D	DD	8	FLOIN	3	2 F
FOCH	C3	P	PN	75	FOCH	6	2 F
FOIX	C7	T	TP	9	FOIX	3	2D
FOLIES	C3	P	PN	75	FOLIE	6	2B
FONCLARE	C7	T	TN	34	FONCL	3	2 F
FORBACH	C4	E	EL	57	FORBA	3	2D
FORMIGUERES	C7	T	TN	66	FORMI	3	2D
FORTAIE (LA)	C2	O	OS	18	FORTA	3	2 F
FOUGEROLLES	C4	E	ES	70	FOUG5	3	2D
FOUGERES	C2	O	OB	35	FOUGE	4	2 F
FOULONNIERE	C3	P	PB	27	FOUL5	4	2D
FOURAUDERIE	C2	O	ON	72	FOURA	4	2A
FOURMIES	C1	D	DF	59	FOURM	3	2 F
FOYAUX	C1	D	DF	59	FOYAU	4	2 F
FREIGNE	C2	O	ON	49	FREIG	4	1
FREJORGUES	C7	T	TN	34	FREJO	3	2D
FRESNAY	C2	O	ON	72	FRESN	4	2A
FREVENT	C1	D	DR	62	FREVE	4	2D
FROUARD	C4	E	EL	54	FROUA	3	2 F
FONTENILLES	C7	T	TP	31	FTENI	3	2D
FONTGIEVE	C5	R	RA	63	FTGIE	3	1
FONTOY	C4	E	EL	57	FTOY	3	2 F
FONTPINQUET	C7	T	TG	24	FTPIN	3	2D
GRAND-CHENE	C4	E	EB	39	G.CHE	3	2 F
GRAND-GRES	C6	S	SC	30	G.GRE	3	2D
GRAND LIEU	C2	O	OL	44	G.LIE	4	2D
GRAND LUCE	C2	O	ON	72	G.LUC	4	2A
GAY-LUSSAC	C4	E	ES	68	G.LUS	3	2 F
GRANGES-STE-MARIE	C4	E	EB	25	G.MAR	3	2D
GRAND NOBLE	C7	T	TP	31	G.NOB	3	2D
GRANDE-PAROISSE	C3	P	PS	77	G.PAR	3	2 F
GRAND-VERGER	C5	R	RS	73	G.VER	3	2 F
GACE	C3	P	PO	61	GACE	4	2D
GAEL	C2	O	OB	35	GAEL	4	2D
GAILLON	C3	P	PB	27	GAIL6	4	2D
GAILLAC	C7	T	TP	81	GAILL	3	2D
GALERES	C3	P	PS	77	GALER	6	2B
GAMBETTA	C3	P	PS	75	GAMBE	6	2B
GANNAT	C5	R	RA	3	GANNA	3	2D
GANTERIE	C3	P	PB	27	GANTE	4	2D
GAP	C6	S	SM	5	GAP	3	2 F
GARDE (LA)	C6	S	SO	83	GARD7	6	2C
GARDES (LES)	C2	O	ON	37	GARD9	4	2D
GARDANNE	C6	S	SM	13	GARDA	3	2 F
GARDIOLE (COURNONTERRAL)	C7	T	TN	34	GARDI	3	2A
GAREIN	C7	T	TB	40	GAREI	3	2D
GARENNES	C1	D	DR	62	GAREN	4	2 F
GARIBALDI	C3	P	PU	75	GARIB	6	2B
GAUCHY	C1	D	DD	2	GAUC5	3	2 F
GAVOTTE (LA)	C6	S	SM	13	GAVOT	3	1
GENAS	C5	R	RL	69	GENAS	3	2D
GENAY	C5	R	RL	69	GENAY	3	2D
GENEUILLE	C4	E	EB	25	GENEU	3	2D
GENLIS	C4	E	EB	21	GENLI	3	2D
GERARDMER	C4	E	EL	88	GERAR	3	2 F

LISTE DES POSTES EDF-D AVEC INSTALLATIONS RTE

LIBELLE	USE	UTE	GET	DEPT	codnat	Tension Max	Groupe de poste
GERMIGNY	C4	E	EM	89	GERMI	3	2D
GESVRES	C2	O	OL	44	GESVR	3	2D
GEX	C5	R	RS	1	GEX	3	2 F
GIMONT	C7	T	TP	32	GIMON	3	2D
GIROMAGNY	C4	E	ES	90	GIROM	3	2A
GIVET	C1	D	DD	8	GIVET	3	2D
GLACIERE (LA)	C7	T	TG	33	GLACI	3	2 F
GLONVILLE	C4	E	EL	54	GLONV	3	2D
GOBELINS	C3	P	PU	75	GOBEL	6	2 F
GOETZENBRUCK	C4	E	EL	57	GOETZ	3	2 F
GONNEVILLE	C3	P	PB	76	GONNE	4	1
GONTARD	C6	S	SM	13	GONTA	3	2D
GORBELLA	C6	S	SO	6	GORBE	3	2D
GORRON	C2	O	ON	53	GORRO	4	2A
GOSNAY	C1	D	DR	62	GOSNA	4	2 F
GOSNE	C2	O	OB	35	GOSNE	4	1
GOURDAN	C7	T	TB	31	GOUR5	3	2 F
GOULAIN	C2	O	OL	44	GOULA	4	1
GOURAY (LE)	C2	O	OB	22	GOURA	3	2D
GOURIN	C2	O	OB	56	GOURI	3	1
GOURNAY	C3	P	PN	76	GOURN	3	2D
GOUVIEUX	C3	P	PN	60	GOUVI	6	2 F
GOUZON	C5	R	RA	23	GOUZO	3	2D
GRASSE	C6	S	SO	6	GRASS	3	2 F
GRAULHET	C7	T	TP	81	GRAUL	3	2D
GRAVELINES	C1	D	DR	59	GRAVE	4	2D
GRAY	C4	E	EB	70	GRAY	3	2 F
GRIGNY	C3	P	PU	91	GRIGN	6	2 F
GROULLES	C6	S	SO	6	GROUL	3	2D
GROUX (LES)	C3	P	PB	27	GROUX	4	2D
GRUES (LES)	C2	O	OL	85	GRUES	4	1
GUER	C2	O	OB	56	GUER	4	2D
GUERLESQUIN	C2	O	OB	29	GUER5	3	2D
GUERANDE	C2	O	OL	44	GUERA	3	1
GUERET	C7	T	TC	23	GUERE	4	2 F
GUERINIERE	C2	O	OL	85	GUERI	4	2D
GUEZENNEC	C2	O	OB	22	GUEZE	3	2D
GUICHE	C7	T	TB	64	GUICH	3	2 F
GUIDEL	C2	O	OB	56	GUIDE	3	2D
GUIGNICOURT	C1	D	DD	2	GUIGN	3	2D
GUILLAUMES	C6	S	SO	4	GUILL	3	1
GUINEBERT	C3	P	PS	77	GUINE	3	2 F
GUINGAMP	C2	O	OB	22	GUING	3	2 F
GY	C4	E	EB	70	GY	3	2D
GYSSERIE	C4	E	EB	39	GYSS	3	2A
HAUTE-BORNE	C3	P	PN	95	H.BOR	6	2 F
HAUT-CLOS	C4	E	EM	10	H.CLO	3	2D
HOTEL-DIEU	C3	P	PB	76	H.DIE	6	2 F
HAYE-DU-PUITS (LA)	C3	P	PO	50	H.PUI	4	2 F
HAUTES-RIVIERES	C1	D	DD	8	H.RIV	3	2D
HAUT-VERNET (LE)	C7	T	TN	66	H.VER	3	1
HAGETMAU	C7	T	TB	40	HAGET	3	2 F
HALLES	C3	P	PS	75	HALLE	6	2B
HAM	C1	D	DD	80	HAM	3	2 F
HAMBACH	C4	E	EL	57	HAMBA	3	2D

LISTE DES POSTES EDF-D AVEC INSTALLATIONS RTE

LIBELLE	USE	UTE	GET	DEPT	codnat	Tension Max	Groupe de poste
HANNART	C1	D	DF	59	HANNA	6	2 F
HARCANVILLE	C3	P	PB	76	HARCA	4	2A
HARGICOURT	C1	D	DD	80	HARGI	3	2D
HASTIGNAN	C7	T	TG	33	HASTI	3	2D
HAUTERIVE	C5	R	RL	1	HAUT6	3	2D
HAYBES	C1	D	DD	8	HAYBE	3	2D
HAZEBROUCK	C1	D	DR	59	HAZEB	4	2 F
HEINLEX	C2	O	OL	44	HEINL	3	2D
HELLEMMES	C1	D	DF	59	HELLE	6	2 F
HEM	C1	D	DF	59	HEM	4	2D
HENIN	C1	D	DF	62	HENIN	4	2 F
HENRICHEMONT	C2	O	OS	18	HENRI	3	2A
HERBIGNAC	C2	O	OL	44	HERB6	3	2A
HERBE (L)	C7	T	TG	33	HERBE	3	1
HERBIERS (LES)	C2	O	OL	85	HERBI	4	2 F
HERBLAY	C3	P	PN	95	HERBL	6	2 F
HERICOURT	C4	E	ES	70	HERIC	3	2D
HERIMENIL	C4	E	EL	54	HERIM	3	2 F
HERMITAGE	C2	O	OB	35	HERM5	4	1
HESDIN	C1	D	DR	62	HESDI	4	2 F
HIRSON	C1	D	DD	2	HIRSO	3	2D
HIS	C7	T	TB	31	HIS	3	2D
HORME (L)	C5	R	RF	42	HORME	3	2 F
HOSTENS	C7	T	TG	33	HOSTE	3	2D
HOUDELAINCOURT	C4	E	EM	55	HOUDE	3	1
HOURTIN	C7	T	TG	33	HOURT	3	2D
HUBERVILLE	C3	P	PO	50	HUBER	4	2 F
HYERES	C6	S	SO	83	HYERE	3	2 F
ISLE D ABEAU	C5	R	RL	38	I.ABE	3	2D
ISLE-EN-DODON (L)	C7	T	TP	31	I.DOD	3	2 F
ISLE-SUR-LE-DOUBS (L)	C4	E	ES	25	I.DOUB	3	2D
ISLE-JOURDAIN	C7	T	TP	32	I.JO5	3	2D
ISLE-JOURDAIN	C2	O	OP	86	I.JOU	4	2 F
ILLE-SUR-TET	C7	T	TN	66	I.TET	3	2 F
ILE-VERTE	C5	R	RD	38	I.VER	3	2 F
INSMING	C4	E	EL	57	INSMI	3	1
ISIGNY	C3	P	PO	14	ISIGN	4	2D
ISOLA	C6	S	SO	6	ISOL5	3	2C
ISOLA	C6	S	SO	6	ISOLA	3	1
ISSE	C2	O	OB	44	ISSE	4	2D
ITTEVILLE	C3	P	PU	91	ITTEV	3	2D
IZON	C7	T	TG	33	IZON	3	2 F
JEU-LES-BOIS	C2	O	OS	36	J.BOI	4	2D
JEAN BRUNHES	C7	T	TP	31	J.BRU	3	2C
JAUNAY-CLAN	C2	O	OP	86	J.CLA	4	2D
JUIGNE-SUR-LOIRE	C2	O	ON	49	J.LOI	4	2D
JOLI-MAI	C2	O	OL	44	J.MAI	3	2D
JOUE-LES-TOURS	C2	O	ON	37	J.TOU	4	2 F
JACQUARD	C5	R	RF	42	JACQU	6	2 F
JALLIEU	C5	R	RL	38	JALLI	3	2 F
JANAS	C6	S	SO	83	JANAS	3	2D
JARGEAU	C2	O	OS	45	JARGE	4	2A
JARLARD	C7	T	TP	81	JARLA	3	2 F
JARNAC	C2	O	OP	16	JARNA	4	2D
JAVEL	C3	P	PU	75	JAVEL	6	2 F

LISTE DES POSTES EDF-D AVEC INSTALLATIONS RTE

LIBELLE	USE	UTE	GET	DEPT	codnat	Tension Max	Groupe de poste
JOINVILLE	C4	E	EM	52	JOINV	3	2D
JONCHERE	C3	P	PS	77	JONCH	3	2D
JONZAC	C2	O	OP	17	JONZA	4	2D
JOSSELIN	C2	O	OB	56	JOSSE	3	2 F
JOUY	C4	E	EM	89	JOUY	3	1
JUINE	C3	P	PU	91	JUINE	4	2 F
JUNIAT	C7	T	TC	87	JUNIA	4	2D
JUSSAC	C7	T	TC	15	JUSSA	4	2D
KERBACH	C4	E	EL	57	KERBA	3	2D
KERBILIGUET	C2	O	OB	29	KERBI	3	2D
KERBOQUET	C2	O	OB	56	KERBO	3	2A
KERHELLEGANT	C2	O	OB	56	KERHE	3	2 F
KERLOURY	C2	O	OB	29	KERL5	3	1
KERLIVIO	C2	O	OB	56	KERLI	3	2D
KERLOUAN	C2	O	OB	29	KERLO	3	1
KEROLAY	C2	O	OB	56	KEROL	3	2 F
KIR	C4	E	EB	21	KIR	3	2C
LICQ-ATHEREY	C7	T	TB	64	L.ATH	3	2 F
LAU-BALAGNAS	C7	T	TB	65	L.BAL	5	2 F
LIGNY-EN-BARROIS	C4	E	EM	55	L.BAR	3	2 F
LAMOTTE-BEUVRON	C2	O	OS	41	L.BEU	4	2D
LATOUR-DE-CAROL	C7	T	TN	66	L.CAR	3	2 F
LAVAL-DE-CERE I	C7	T	TC	19	L.CE1	3	2 F
LAURAC-MONTREAL	C6	S	SC	7	L.MON	3	2D
LONS-LE-SAUNIER	C4	E	EB	39	L.SAU	3	1
LUNEL-VIEL	C7	T	TN	34	L.VIE	3	2 F
LABOUHEYRE	C7	T	TB	40	LABOU	3	2 F
LACABAREDE	C7	T	TP	81	LACAB	3	2D
LACANAU	C7	T	TG	33	LACAN	3	2D
LACAUNE	C7	T	TP	81	LACAU	3	2C
LAFOURGUETTE	C7	T	TP	31	LAFOU	3	2 F
LAGUIAN	C7	T	TB	32	LAGUI	3	2A
LAIRON	C3	P	PO	50	LAIRO	4	2D
LALBENQUE	C7	T	TP	46	LALBE	3	2D
LAMASTRE	C5	R	RD	7	LAMAS	3	2D
LAMBESC	C6	S	SM	13	LAMB5	3	1
LAMBALLE	C2	O	OB	22	LAMBA	3	2 F
LANDROFF	C4	E	EL	57	LAND5	3	2 F
LANDIVISIAU	C2	O	OB	29	LANDI	3	2D
LANFAINS	C2	O	OB	22	LANFA	3	2D
LANGONNET	C2	O	OB	56	LANG5	3	2 F
LANGLOIS	C3	P	PS	77	LANG6	6	2 F
LANGOGNE	C5	R	RF	48	LANG8	3	2D
LANGEAC	C5	R	RF	43	LANGE	3	2D
LANGON	C7	T	TG	33	LANGO	3	2 F
LANMEUR	C2	O	OB	29	LANME	3	2A
LANNILIS	C2	O	OB	29	LANN6	3	2D
LANNION	C2	O	OB	22	LANNI	3	2 F
LANOBRE	C7	T	TC	15	LANOB	4	2D
LANSLEBOURG	C5	R	RS	73	LANSL	3	2C
LAON	C1	D	DD	2	LAON	3	2D
LAOS	C3	P	PU	75	LAOS	6	2B
LAPOUTROIE	C4	E	ES	68	LAPOU	3	2D
LASSAY	C2	O	ON	53	LASSA	4	1
LAURAS	C7	T	TC	12	LAURA	3	2 F

LISTE DES POSTES EDF-D AVEC INSTALLATIONS RTE

LIBELLE	USE	UTE	GET	DEPT	codnat	Tension Max	Groupe de poste
LAURE	C6	S	SM	13	LAURE	3	2D
LAUSSONNE	C5	R	RF	43	LAUSS	3	1
LAUZERTE	C7	T	TP	82	LAUZE	3	1
LAVAU II	C7	T	TC	46	LAVA2	3	2A
LAVAGNAC	C7	T	TN	34	LAVAG	3	2C
LAVANDOU (LE)	C6	S	SO	83	LAVAN	3	2D
LAVAUD	C7	T	TC	23	LAVAU	4	2D
LAVELINE	C4	E	EL	88	LAVE5	3	2D
LAVELANET	C7	T	TP	9	LAVEL	3	2D
LAVOISIER	C4	E	ES	68	LAVO5	3	2D
LAVOIR	C4	E	EB	21	LAVOI	3	2 F
LAXOU	C4	E	EL	54	LAXOU	3	2D
LECERF	C3	P	PB	27	LECER	4	2D
LECTOURE	C7	T	TP	32	LECTO	3	1
LEDAR	C7	T	TB	9	LEDAR	3	2 F
LEGE	C7	T	TG	33	LEGE	3	2 F
LEGUGNON	C7	T	TB	64	LEGUG	3	2 F
LENCLOITRE	C2	O	OP	86	LENCL	4	1
LENTIGNY	C5	R	RF	42	LENT5	3	2A
LERE	C7	T	TP	82	LERE	3	2 F
LESNEVEN	C2	O	OB	29	LESNE	3	2 F
LESPINET	C7	T	TP	31	LESP6	3	2 F
LESURCQ	C3	P	PS	77	LESUR	3	2 F
LEVALLOIS	C3	P	PN	92	LEVAL	6	1
LEVROUX	C2	O	OS	36	LEVRO	4	1
LEYGUES	C7	T	TC	15	LEYGU	3	1
LEZIGNAN	C7	T	TN	11	LEZIG	3	2 F
LIART	C1	D	DD	8	LIART	3	2D
LICES (LES)	C6	S	SO	83	LICES	3	2D
LIERS	C3	P	PU	91	LIERS	6	2 F
LIEVE	C5	R	RA	63	LIEVE	3	2 F
LIMANS	C6	S	SM	4	LIMAN	3	2D
LIMAY	C3	P	PU	78	LIMAY	3	2 F
LIMOUX	C7	T	TN	11	LIMO5	3	2 F
LIMOUZAT (LE)	C5	R	RA	42	LIMOU	3	2A
LINGUET	C1	D	DD	51	LINGU	3	2 F
LINXE	C7	T	TB	40	LINXE	3	2D
LIORAN	C5	R	RF	15	LIORA	3	1
LISIEUX	C3	P	PO	14	LISIE	4	2D
LISLET	C1	D	DD	2	LISLE	3	2D
LISLOCH	C2	O	OB	29	LISLO	3	2D
LIVAROT	C3	P	PO	14	LIVAR	4	2D
LIZY (-SUR-OURCQ)	C3	P	PS	77	LIZY	3	2 F
LOCHES	C2	O	ON	37	LOCHE	4	2 F
LOCMALO	C2	O	OB	56	LOCMA	3	1
LOCQUeltas	C2	O	OB	56	LOCQU	3	2A
LODEVE	C7	T	TN	34	LODEV	3	2 F
LOGERIE	C3	P	PB	27	LOGGER	4	2D
LOING	C3	P	PS	77	LOING	3	2D
LOISIVIERE	C3	P	PO	61	LOISI	4	2D
LONGCHAMP	C3	P	PU	75	LONG4	6	2B
LONGUYON	C4	E	EL	54	LONG5	3	2D
LONGEVILLE	C2	O	OL	85	LONG7	4	2D
LONGUE	C2	O	ON	49	LONG8	4	2D
LORIENT	C2	O	OB	56	LORIE	3	2 F

LISTE DES POSTES EDF-D AVEC INSTALLATIONS RTE

LIBELLE	USE	UTE	GET	DEPT	codnat	Tension Max	Groupe de poste
LORIO	C6	S	SC	26	LORIO	3	2 F
LORRIS	C2	O	OS	45	LORRI	4	2A
LOUBERT	C2	O	OP	16	LOUBE	4	2D
LOUDENVILLE	C7	T	TB	65	LOUD5	3	2 F
LOUDES	C5	R	RF	43	LOUD6	3	2A
LOUDEAC	C2	O	OB	22	LOUDE	3	2 F
LOUDUN	C2	O	ON	86	LOUDU	4	2 F
LOUE	C2	O	ON	72	LOUE	4	2A
LOUHANS	C4	E	EB	71	LOUHA	3	2 F
LOUP (LE)	C6	S	SO	6	LOUP	3	2 F
LOUPIAN	C7	T	TN	34	LOUPI	3	2D
LOUSLITGES	C7	T	TB	32	LOUSL	3	2D
LOUVET	C3	P	PO	27	LOUV5	4	1
LOUVECIENNES	C3	P	PU	78	LOUVE	3	2 F
LUBERSAC	C7	T	TC	19	LUBER	4	2D
LUC (LE)	C7	T	TP	82	LUC	3	2D
LUCON	C2	O	OL	85	LUCON	4	2 F
LUCY	C4	E	EB	71	LUCY	3	2 F
LUDE (LE)	C2	O	ON	72	LUDE	4	2D
LUDRES	C4	E	EL	54	LUDRE	3	2D
LUGRA	C7	T	TB	65	LUGRA	3	2 F
LUISANT	C2	O	OS	28	LUISA	4	2 F
LUMBRES	C1	D	DR	62	LUMBR	4	2D
LUNES	C7	T	TN	11	LUNES	3	2 F
LURE	C4	E	ES	70	LURE	3	2 F
LUXEUIL	C4	E	ES	70	LUXEU	3	2D
LUXEY	C7	T	TG	40	LUXEY	3	2A
LUZ	C7	T	TB	65	LUZ	3	2 F
LUZE (DE)	C7	T	TG	33	LUZE	3	2D
LUZIERES I	C7	T	TP	81	LUZI1	3	2 F
MOTHE ACHARD	C2	O	OL	85	M.ACH	4	2A
MONTAIGUT LE BLANC	C5	R	RA	63	M.BL6	3	2A
MAL CAMPEE (LA)	C1	D	DD	8	M.CAM	3	2D
MAS-DE-GOUIN	C6	S	SM	13	M.GOU	3	2D
MOTTE-JULIENNE (LA)	C1	D	DF	59	M.JUL	4	2D
MOULINS-LILLE	C1	D	DF	59	M.LIL	6	2B
MT-SAINT-MARTIN	C4	E	EL	54	M.MA5	6	2C
MONT-DE-MARSAN	C7	T	TB	40	M.MAR	3	2 F
MAS-NOU	C7	T	TN	66	M.NOU	3	2 F
MONTIGNY-LE-ROI	C4	E	EM	52	M.ROI	3	2 F
MIRAMONT-SENSACQ	C7	T	TB	40	M.SEN	3	2D
MOTTE SERVOLEX (LA)	C5	R	RS	73	M.SER	3	1
MARTRES DE VEYRE	C5	R	RA	63	M.VEY	3	2D
MONCEAUX-LA-VIOLE	C7	T	TC	19	M.VIR	4	2 F
MACON-SUD	C4	E	EB	71	MAC.S	3	2D
MACHECOUL	C2	O	OL	44	MACHE	3	1
MADIERES	C6	S	SC	34	MADIE	3	2D
MAGENTA	C3	P	PS	75	MAGEN	6	2 F
MAGNAZEIX	C7	T	TC	87	MAGN5	4	1
MAGNANVILLE	C3	P	PU	78	MAGNA	4	2D
MAGRE	C7	T	TC	87	MAGRE	4	2D
MAICHE	C4	E	ES	25	MAICH	3	2 F
MAILLY	C4	E	EM	89	MAILL	3	1
MAINTENON	C2	O	OS	28	MAINT	4	2 F
MALASSIS	C3	P	PS	93	MALA6	6	2 F

LISTE DES POSTES EDF-D AVEC INSTALLATIONS RTE

LIBELLE	USE	UTE	GET	DEPT	codnat	Tension Max	Groupe de poste
MALADIERE (LA)	C4	E	EM	10	MALAD	3	2D
MALAFOLIE	C5	R	RF	42	MALAF	3	2D
MALAGUAY	C2	O	OS	28	MALAG	4	2 F
MALESTROIT	C2	O	OB	56	MALE5	3	2D
MALECOT	C3	P	PU	77	MALEC	6	2 F
MALESHERBES	C2	O	OS	45	MALES	3	2 F
MALLEMORT	C6	S	SM	13	MALL6	3	2D
MALMAISON	C3	P	PB	27	MALMA	4	2D
MALPLAQUET	C1	D	DF	59	MALPL	4	2 F
MAMERS	C2	O	ON	72	MAMER	4	2D
MANCIOUX	C7	T	TP	31	MANCI	3	2 F
MANEGUEN	C2	O	OB	56	MANEG	3	2 F
MANOISE	C1	D	DD	2	MANO5	3	2D
MANOM	C4	E	EL	57	MANOM	3	2D
MANSAT	C7	T	TC	23	MANSA	4	2D
MANSLE	C2	O	OP	16	MANSL	4	2A
MARANS	C2	O	OP	17	MARA7	4	2D
MARAIS (LE)	C3	P	PB	27	MARAI	4	2D
MARCILLY	C4	E	EB	21	MARC6	3	2 F
MARCHAIS	C2	O	OS	45	MARCH	4	2D
MARCIGNY	C4	E	EB	71	MARCI	3	2D
MARCKOLSHEIM	C4	E	ES	67	MARCK	6	2 F
MARENNES	C2	O	OP	17	MAREN	4	2 F
MARGAUX	C7	T	TG	33	MARGA	3	2 F
MARIE	C5	R	RD	26	MARI6	3	2D
MARLE	C1	D	DD	2	MARLE	3	2 F
MARMANDE	C7	T	TG	47	MARM5	3	2 F
MARNIERE	C3	P	PB	27	MARN5	4	2D
MARNAVAL	C4	E	EM	52	MARNA	3	2 F
MARSAC	C7	T	TG	24	MARSA	3	2D
MARZAN	C2	O	OL	56	MARZA	3	2D
MARZENS	C7	T	TP	81	MARZE	3	2D
MASEVAUX	C4	E	ES	68	MASEV	3	2D
MASSIAC	C5	R	RF	15	MASSI	3	2D
MASSY	C3	P	PU	91	MASSY	6	2 F
MATEL	C5	R	RF	42	MATEL	3	2D
MATHA	C2	O	OP	17	MATHA	4	1
MATRAS	C7	T	TP	82	MATRA	3	2D
MAUBOURGUET	C7	T	TB	65	MAUBO	3	2D
MAUGUIO	C7	T	TN	34	MAUGU	3	2C
MAUPAS (A CONTEAULT)	C1	D	DD	51	MAUPA	3	2A
MAURIAC	C7	T	TC	15	MAURI	4	2D
MAURS	C7	T	TC	46	MAURS	3	1
MAUZAC	C7	T	TG	24	MAUZA	3	2 F
MAYENNE	C2	O	ON	53	MAYEN	4	2 F
MAYET	C7	T	TG	24	MAYET	3	2D
MAZAMET	C7	T	TP	81	MAZAM	3	2 F
MAZARGUES	C6	S	SM	13	MAZAR	6	2 F
MAZE	C2	O	ON	49	MAZE	4	2D
MAZIERES	C2	O	OS	18	MAZIE	4	2 F
MEDE (LA)	C6	S	SM	13	MEDE	3	2 F
MEDITERRANEE	C7	T	TP	31	MEDIT	3	2D
MEDOC (LESPARRE)	C7	T	TG	33	MEDOC	3	2D
MEGEVE	C5	R	RS	74	MEGEV	3	2D
MEHUN (-SUR-YEVRE)	C2	O	OS	18	MEHUN	4	2D

LISTE DES POSTES EDF-D AVEC INSTALLATIONS RTE

LIBELLE	USE	UTE	GET	DEPT	codnat	Tension Max	Groupe de poste
MELGVEN	C2	O	OB	29	MELGV	3	2D
MELLE	C2	O	OP	79	MELLE	4	2 F
MENDE	C5	R	RF	48	MENDE	3	2 F
MENESPLET	C7	T	TG	24	MENES	4	2D
MENUIRES (LES)	C5	R	RS	73	MENUI	3	2D
MENUS	C3	P	PU	92	MENUS	6	2 F
MERANTAIS	C3	P	PU	78	MERAN	3	2C
MERDRIGNAC	C2	O	OB	22	MERDR	3	1
MERIGNAC	C7	T	TG	33	MERIG	3	2D
MERMOZ	C5	R	RL	69	MERMO	3	2 F
MERON	C2	O	ON	49	MERON	4	2A
MESLAY	C2	O	ON	53	MESLA	4	1
MESNIL	C3	P	PO	50	MESNI	4	2 F
MESSAC	C2	O	OB	35	MESSA	4	2 F
METZANGE	C4	E	EL	57	METZ6	3	2A
MEXIMIEUX	C5	R	RL	1	MEXIM	3	2D
MEXY	C4	E	EL	54	MEXY	3	2D
MEYLAN	C5	R	RD	38	MEYLA	3	2D
MEYMES	C7	T	TP	46	MEYME	3	2D
MEYRARGUES	C6	S	SM	13	MEYRA	3	2 F
MEYZIEU	C5	R	RL	69	MEYZI	6	2 F
MEZEL	C5	R	RA	63	MEZEL	3	2 F
MEZIN	C7	T	TG	47	MEZIN	3	2D
MIDOUR	C7	T	TB	32	MIDOU	3	2 F
MIGENNES	C4	E	EM	89	MIGEN	3	2D
MILLERY	C5	R	RL	69	MILL5	3	2D
MILLAU	C7	T	TC	12	MILLA	3	2D
MILLERY	C4	E	EL	54	MILLE	3	2D
MIMIZAN	C7	T	TB	40	MIMIZ	3	2 F
MINIHY	C2	O	OB	22	MINIH	3	2D
MINIMES	C2	O	OP	17	MINIM	4	2D
MIRAMAS	C6	S	SM	13	MIRAM	3	2 F
MIRANDE	C7	T	TP	32	MIRAN	3	1
MIREBEAU	C2	O	OP	86	MIREB	4	2 F
MIRECOURT	C4	E	EL	88	MIREC	3	2D
MIREPOIX	C7	T	TP	9	MIREP	3	2D
MIRIBEL	C5	R	RL	1	MIRIB	3	2 F
MISTROU	C7	T	TC	12	MIST5	3	2D
MOFFLAINES	C1	D	DF	62	MOFFL	4	2D
MOIMONT	C3	P	PN	95	MOIMO	6	2 F
MOINGT	C5	R	RF	42	MOING	3	2 F
MOISY	C2	O	OS	41	MOISY	4	2D
MOLINONS	C4	E	EM	89	MOLIN	3	1
MOLLEPIERRE	C4	E	EB	71	MOLLE	3	2D
MONASTIER (LE)	C5	R	RF	48	MONAS	3	2 F
MONDELANGE	C4	E	EL	57	MOND5	3	2D
MONDOUBLEAU	C2	O	ON	41	MONDO	4	1
MONNAIE	C2	O	ON	37	MONNA	4	2D
MORBRAS (POSTE SOURCE)	C3	P	PS	77	MORB5	6	1
MORESTEL	C5	R	RL	38	MORES	3	2D
MOREZ	C5	R	RL	39	MOREZ	3	2D
MORIGNY	C3	P	PU	91	MORIG	4	2D
MORIHAN	C2	O	OB	35	MORIH	4	2D
MORINANT	C2	O	OP	17	MORIN	4	1
MORLAIX	C2	O	OB	29	MORLA	3	2 F

LISTE DES POSTES EDF-D AVEC INSTALLATIONS RTE

LIBELLE	USE	UTE	GET	DEPT	codnat	Tension Max	Groupe de poste
MORTAIN	C3	P	PO	50	MORTA	4	2D
MORVENT	C3	P	PU	78	MORVE	4	2D
MORZINE	C5	R	RS	74	MORZI	3	2D
MOTTARET	C5	R	RS	73	MOTTA	3	2D
MOTTELETTE (LA)	C1	D	DR	62	MOTTE	4	2D
MOTZ	C5	R	RS	74	MOTZ	3	2 F
MOUILLONNE (LA)	C7	T	TP	31	MOUIL	3	2D
MOUISSONNES	C6	S	SC	84	MOUIS	6	2 F
MOULINEAUX	C3	P	PU	92	MOUL8	6	2 F
MOULINELLE (LA)	C4	E	EL	54	MOULI	3	2 F
MOUNEDE	C7	T	TP	31	MOUNE	3	2D
MOURETTES (LES)	C5	R	RD	26	MOUR5	3	2 F
MOUSSAC	C6	S	SC	30	MOUS6	3	1
MOUTHIER	C4	E	EB	25	MOUTH	3	2 F
MOUTIERS	C5	R	RS	73	MOUTI	3	2 F
MOUZEUL	C2	O	OL	85	MOUZE	4	1
MARQUION	C1	D	DF	62	MQION	3	2 F
MARQUISE	C1	D	DR	62	MQISE	4	2D
MARTIGUES	C6	S	SM	13	MRGUE	3	2D
MARTILLAC	C7	T	TG	33	MRLLA	3	2 F
MARTILOQUE	C7	T	TG	47	MRLOQ	3	2 F
MARTINIERE (LA)	C6	S	SC	84	MRNIE	3	2D
MONTAGNY (LES BEAUNE)	C4	E	EB	21	MTAGN	3	2D
MONTALIEU	C5	R	RL	38	MTALI	3	2 F
MONTAUBAN	C7	T	TP	82	MTAUB	3	2D
MONTBARD	C4	E	EB	21	MTBAR	3	2 F
MONTBOUCONS	C4	E	EB	25	MTBOU	3	1
MONTBRON	C2	O	OP	16	MTBRO	4	1
MONTBRUN	C7	T	TB	64	MTBRU	3	2D
MONTCROISSETTE	C1	D	DF	62	MTCRO	6	2 F
MONTDAUPHIN	C6	S	SM	5	MTDAU	3	2 F
MONTELMAR	C6	S	SC	26	MTELI	3	2 F
MONTENDRE	C2	O	OP	17	MTEND	4	1
MONTFORT	C2	O	OB	35	MTFO5	4	2 F
MONTFORT (-L AMAURY)	C3	P	PU	78	MTFOR	3	1
MONTIGNAC	C7	T	TG	24	MTIGN	4	2 F
MONTIVILLIERS	C3	P	PB	76	MTIVI	4	2D
MONTJAY	C3	P	PU	91	MTJAY	6	2 F
MONTLUC	C2	O	OL	44	MTLU5	3	1
MONTMIRAIL	C1	D	DD	51	MTMIR	3	2D
MONTMORILLON	C2	O	OP	86	MTMOR	4	2 F
MONTREAL	C7	T	TP	32	MTREA	3	2 F
MONTREUIL (-SUR-LOIR)	C2	O	ON	49	MTREU	4	2 F
MONTREVEL	C5	R	RL	1	MTREV	3	2D
MONTRICHARD	C2	O	ON	41	MTRI5	4	2D
MONTROND	C5	R	RF	42	MTRON	3	2D
MONTVERDUN	C5	R	RF	42	MTVER	3	2 F
MUETTE	C3	P	PU	75	MUETT	6	2E
MULHOUSE	C4	E	ES	68	MULHO	3	2D
MUNSTER	C4	E	ES	68	MUNST	3	1
MUR (-DE-BRETAGNE)	C2	O	OB	22	MUR	3	2 F
MURE (LA)	C5	R	RD	38	MURE5	3	1
MUREAUX (LES)	C3	P	PU	78	MUREA	6	2 F
MURET	C7	T	TP	31	MURET	3	2 F
MURIGNY	C1	D	DD	51	MURIG	3	2D

LISTE DES POSTES EDF-D AVEC INSTALLATIONS RTE

LIBELLE	USE	UTE	GET	DEPT	codnat	Tension Max	Groupe de poste
NORT-SUR-ERDRE	C2	O	OB	44	N.ERD	4	2 F
NUITS-ST-GEORGES	C4	E	EB	21	N.GEO	3	2D
NEUILLY-SUR-MARNE	C3	P	PS	93	N.MAR	6	2B
NOGENT-LE-ROTHOU	C2	O	OS	28	N.ROT	4	2 F
NOGENT-SUR-SEINE	C4	E	EM	10	N.SEI	3	2D
NANGIS	C3	P	PS	77	NANGI	3	1
NANTERRE	C3	P	PN	92	NANTE	6	2 F
NATION III	C3	P	PU	75	NATI3	6	2 F
NAVAROSSE	C7	T	TB	40	NAVA5	3	2A
NAVES	C7	T	TC	19	NAVES	4	2D
NEGRESSE (LA)	C7	T	TB	64	NEGRE	3	2 F
NENEZ	C2	O	OB	22	NENEZ	3	2D
NERAC	C7	T	TG	47	NERAC	3	2D
NERONDES	C2	O	OS	18	NERON	4	1
NEUBOURG	C3	P	PB	27	NEUBO	4	2D
NEUFCHATEL	C1	D	DR	76	NEUF5	4	2D
NEUFCHATEAU	C4	E	EM	88	NEUFC	3	2D
NEULISE	C5	R	RF	42	NEULI	3	2A
NEUSSARGUES	C5	R	RF	15	NEUSS	3	2 F
NEVERS	C4	E	EM	58	NEVER	3	2D
NICERIE (LA)	C2	O	OP	16	NICER	4	2 F
NIMES	C6	S	SC	30	NIME6	6	2B
NIMES (-TALABOT)	C6	S	SC	30	NIMES	3	2 F
NONANCOURT	C3	P	PB	27	NONAN	4	2D
NONTRON	C7	T	TG	24	NONTR	3	2 F
NOORD (-GRACHT)	C1	D	DR	59	NOORD	4	2D
NOUETTES	C1	D	DD	51	NOUET	3	2 F
NOUROTTE	C3	P	PU	78	NOURO	6	2 F
NOUZONVILLE	C1	D	DD	8	NOUZO	3	2D
NOYAL	C2	O	OB	35	NOYA5	4	2D
NOYALES	C1	D	DD	2	NOYAL	3	2D
NOYON	C3	P	PN	60	NOYON	3	2 F
NYONS	C6	S	SC	26	NYONS	3	2D
ODON	C3	P	PO	14	ODON	4	2 F
OIRY	C1	D	DD	51	OIRY	3	2D
OLIVETTES (LES)	C6	S	SC	13	OLIVE	3	2 F
OLLIERGUES	C5	R	RA	63	OLLIE	3	2D
OLONNE	C2	O	OL	85	OLONN	4	2 F
ONDES	C7	T	TP	31	ONDES	3	2 F
ONZAIN	C2	O	ON	41	ONZAI	4	2D
ORBEC	C3	P	PO	14	ORBEC	4	1
ORCHIDEES (LES)	C2	O	OS	18	ORCH5	4	2D
ORCHIES	C1	D	DF	59	ORCHI	5	2C
ORGERES	C2	O	OS	28	ORGER	4	1
ORMES (LES)	C3	P	PS	77	ORME5	3	2D
ORNANO	C3	P	PN	75	ORNA5	6	2B
ORNANS	C4	E	EB	25	ORNAN	3	2D
ORSONVILLE	C3	P	PS	77	ORSON	6	2 F
ORTHEZ	C7	T	TB	64	ORTH5	3	2 F
OSNES	C1	D	DD	8	OSNES	3	2 F
OSTROHOVE	C1	D	DR	62	OSTRO	4	2 F
OULLINS	C5	R	RL	69	OULLI	6	2 F
OYONNAX	C5	R	RL	1	OYONN	3	2 F
PONT-L ABBE	C2	O	OB	29	P.ABB	3	2D
PASSAGE-D AGEN	C7	T	TG	47	P.AGE	3	2 F

LISTE DES POSTES EDF-D AVEC INSTALLATIONS RTE

LIBELLE	USE	UTE	GET	DEPT	codnat	Tension Max	Groupe de poste
PONT-D ARAN	C6	S	SO	83	P.ARA	3	2 F
PONT-AUDEMER	C3	P	PB	27	P.AUD	4	2 F
PETIT-BERNARD	C4	E	EB	21	P.BER	3	2 F
PONT-DU-CASSE	C7	T	TG	47	P.CAS	3	2 F
PONT-DE-L ELLE	C7	T	TG	24	P.ELL	4	2 F
PETITE FORET	C1	D	DF	59	P.FOR	3	2 F
PONT DU FOSSE	C6	S	SM	5	P.FOS	3	2D
PRE-GRAND	C7	T	TP	81	P.GRA	3	2 F
PONT-ST-JEAN	C6	S	SO	6	P.JEA	3	2 F
PAS-DES-LANCIERS	C6	S	SM	13	P.LAN	3	2 F
PLESSIS-MACE	C2	O	ON	49	P.MAC	4	2D
PETIT MENIN	C1	D	DF	59	P.ME5	6	2 F
PIAN-MEDOC (LE)	C7	T	TG	33	P.MED	3	2D
PONT-DU-MEE	C3	P	PS	77	P.MEE	3	2 F
PONT-DE-MENAT	C5	R	RA	63	P.MEN	3	2D
POINTE A MITEAU	C2	O	OP	86	P.MIT	4	2A
PARAY-LE-MONIAL	C4	E	EB	71	P.MON	3	2 F
PORT-LA-NOUVELLE	C7	T	TN	11	P.NOU	3	2 F
PORT-ST-LOUIS-DU-RHONE	C6	S	SM	13	P.RHO	3	2D
PONT-DE-ROIDE	C4	E	ES	25	P.ROI	3	2 F
PORTE-SACHET	C5	R	RL	39	P.SAC	3	2A
PONT-SALOMON	C5	R	RF	43	P.SAL	3	2D
POUILLY-SUR-SAONE	C4	E	EB	21	P.SAO	3	2 F
PRE-SEIGNEURS	C5	R	RL	1	P.SE5	3	2D
PUITS-SIMON 1et 2	C4	E	EL	57	P.SI1	3	2 F
PORT-DU-TEMPLE	C5	R	RL	69	P.TEM	3	1
POIX-TERRON	C1	D	DD	8	P.TER	3	1
PLAN-DU-VAR	C6	S	SO	6	P.VAR	3	2 F
PRES-DE-VAUX	C4	E	EB	25	P.VAU	3	2D
PONT-LA-VILLE	C4	E	EM	52	P.VIL	6	2E
PAILLERES	C7	T	TG	33	PAILL	3	2 F
PAIMPOL	C2	O	OB	22	PAIMP	3	2D
PALAMINY	C7	T	TP	31	PALAM	3	2 F
PALISSE (LA)	C5	R	RF	7	PALIS	3	2D
PALLICE (LA)	C2	O	OP	17	PALLI	4	2 F
PALLUAU	C2	O	OL	85	PALLU	4	2 F
PAPAUT	C2	O	OP	86	PAPAU	4	2 F
PARENTIS	C7	T	TB	40	PAREN	3	2 F
PARIZE	C4	E	EM	58	PARIZ	3	2A
PAROY	C4	E	EM	89	PAROY	3	2D
PARTHENAY	C2	O	OP	79	PARTH	4	2 F
PAS (LE)	C2	O	OB	35	PAS	4	2D
PASQUIER	C3	P	PN	75	PASQU	6	2B
PATURAL	C5	R	RL	69	PATUR	3	1
PAU-EST	C7	T	TB	65	PAU.E	3	1
PAU-NORD	C7	T	TB	64	PAU.N	3	2 F
PAUILLAC	C7	T	TG	33	PAUIL	3	2D
PAYOLLES (LES)	C2	O	OS	45	PAYOL	4	2D
PECQ (LE)	C3	P	PN	78	PECQ	3	2 F
PECY	C3	P	PS	77	PECY	3	2 F
PELOUSE (LA)	C2	O	ON	37	PELOU	4	2 F
PENHARS	C2	O	OB	29	PENHA	3	2 F
PERCHE (LA)	C7	T	TN	66	PERCH	3	2 F
PERCY	C3	P	PO	14	PERCY	4	2D
PERIERS	C3	P	PO	50	PERIE	4	2A

LISTE DES POSTES EDF-D AVEC INSTALLATIONS RTE

LIBELLE	USE	UTE	GET	DEPT	codnat	Tension Max	Groupe de poste
PERNES	C1	D	DR	62	PERNE	4	2 F
PERONNE	C1	D	DD	80	PERON	3	2D
PERQUIE	C7	T	TB	40	PERQU	3	2D
PERROS	C2	O	OB	22	PERR6	3	2D
PERROY	C4	E	EM	58	PERR7	3	2D
PERRACHE	C5	R	RL	69	PERRA	6	2B
PERSAN	C3	P	PN	95	PERSA	6	2 F
PERTUIS	C6	S	SM	84	PERTU	3	1
PEUPLERAIE	C3	P	PN	60	PEUPL	3	2 F
PEYMEINADE	C6	S	SO	6	PEYME	3	2 F
PEYROU	C7	T	TN	34	PEYRO	6	2 F
PEZENAS	C7	T	TN	34	PEZEN	3	2 F
PHALSBOURG	C4	E	EL	57	PHALS	3	2D
PICHEGU	C6	S	SC	30	PICHE	3	2 F
PINIER (LE)	C2	O	OP	17	PINIE	4	2 F
PINON	C1	D	DD	2	PINON	3	2D
PIOLENC	C6	S	SC	84	PIOLE	3	2 F
PITHIVIERS	C2	O	OS	45	PITHI	4	2 F
PIZANCON	C5	R	RD	26	PIZAN	3	2 F
PLAGNE (LA)	C5	R	RS	73	PLAGN	3	1
PLANCOET	C2	O	OB	22	PLAN6	3	2 F
PLANCHAMP	C6	S	SC	48	PLANC	3	1
PLANTADES	C6	S	SC	26	PLANT	3	2D
PLELAN	C2	O	OB	35	PLELA	4	2A
PLEMY	C2	O	OB	22	PLEMY	3	1
PLESSES (LES)	C2	O	OL	85	PLESS	4	2D
PLEUMARTIN	C2	O	OP	86	PLEUM	4	1
PLISON	C3	P	PS	77	PLISO	6	2 F
PLOEREN	C2	O	OB	56	PLOE5	3	2D
PLOERMEL	C2	O	OB	56	PLOER	3	2D
PLOUAY	C2	O	OB	56	PLOUA	3	1
PLOUGASTEL	C2	O	OB	29	PLOUG	3	2D
PLOURHAN	C2	O	OB	22	PLOUR	3	2 F
PLOUVARA	C2	O	OB	22	PLOUV	3	2D
PLUMASSERIE (LA)	C2	O	ON	72	PLUMA	4	2 F
PLUSQUELLEC	C2	O	OB	22	PLUSQ	3	1
PLUZUNET	C2	O	OB	22	PLUZU	3	2A
PODENSAC	C7	T	TG	33	PODEN	3	2 F
POIRIER	C3	P	PU	28	POIRI	4	2A
POISARD	C2	O	OS	41	POISA	4	2 F
POISEUL	C4	E	EB	21	POISE	3	2A
POISSY	C3	P	PN	78	POISS	3	2 F
POISY	C5	R	RS	74	POISY	3	1
POITIERS	C2	O	OP	86	POITI	4	2 F
POLE 45	C2	O	OS	45	POL45	4	2 F
POLISOT	C4	E	EM	10	POLIS	3	2D
POLYGONE	C5	R	RD	26	POLY5	3	2D
PONS	C2	O	OP	17	PONS	4	2 F
PORNIC	C2	O	OL	44	PORNI	3	2D
PORTILLON	C2	O	ON	37	PORT6	4	1
PORTE	C2	O	OL	35	PORT7	3	2 F
POUANCE	C2	O	ON	49	POUAN	4	2A
POUGNY	C5	R	RS	1	POUGN	5	2 F
POULDREUZIC	C2	O	OB	29	POULD	3	2A
POURPRISES(LES)	C4	E	EM	89	POURP	3	2D

LISTE DES POSTES EDF-D AVEC INSTALLATIONS RTE

LIBELLE	USE	UTE	GET	DEPT	codnat	Tension Max	Groupe de poste
POUXEUX	C4	E	EL	88	POUXE	3	2 F
POUZAUGES	C2	O	OL	85	POUZA	4	2D
PRADE (LA)	C7	T	TC	12	PRAD5	3	2D
PRADINAS	C7	T	TC	12	PRAD6	3	1
PRAUD (LE)	C2	O	OL	44	PRAUD	4	2 F
PRAULIAT	C5	R	RA	63	PRAUL	3	2D
PRAUTHOY	C4	E	EM	52	PRAUT	3	1
PRIEURE (LE)	C1	D	DD	51	PRIEU	3	2D
PRIMEVERES	C3	P	PS	93	PRIME	6	2 F
PRIVAS	C6	S	SC	7	PRIVA	3	2D
PONTAC	C7	T	TG	33	PTAC	3	2D
PONTFAVERGER	C1	D	DD	51	PTFAV	3	2D
PONTIVY	C2	O	OB	56	PTIVY	3	2D
PUBLIER	C5	R	RS	74	PUBLI	3	2 F
PUGET	C6	S	SO	83	PUGET	3	2 F
PULUTENIA	C7	T	TB	64	PULUT	3	2D
PUTTELANGE	C4	E	EL	57	PUTTE	3	2 F
PUY (LE)	C5	R	RF	43	PUY	3	2 F
PUYBELLIARD	C2	O	OL	85	PUYBE	4	2 F
PUYPERTUS	C7	T	TC	19	PUYPE	4	2D
PYRAMIDES	C3	P	PN	75	PYRAM	6	2B
QUATRE-ECLUSES	C1	D	DR	59	Q.ECL	6	2 F
QUAROUBLE	C1	D	DF	59	QUARO	3	2D
QUENTOIS	C1	D	DR	80	QUENT	4	2D
QUESNOY (LE)	C1	D	DF	59	QUES5	4	1
QUESTEMBERT	C2	O	OB	56	QUEST	3	2D
QUEVILLONCOURT	C4	E	EL	54	QUEVI	3	2D
QUIBERON	C2	O	OB	56	QUIBE	3	1
QUIMPERLE	C2	O	OB	29	QUIM5	3	2 F
QUIMPER	C2	O	OB	29	QUIMP	3	2 F
RECHICOURT-LE-CHATEAU	C4	E	EL	57	R.CH5	3	2D
RIVE-DE-GIER	C5	R	RF	42	R.GI5	3	2D
RION-DES-LANDES	C7	T	TB	40	R.LAN	3	2D
ROUEN-LESSARD	C3	P	PB	76	R.LES	4	2D
ROCHE-SUR-YON (LA)	C2	O	OL	85	R.YON	4	2 F
RABINE (LA)	C2	O	OB	56	RABIN	3	2D
RAMBERVILLERS	C4	E	EL	88	RAMBE	3	2 F
RAMBOUILLET	C3	P	PU	78	RAMBO	4	2 F
RANGUEVAUX	C4	E	EL	57	RANGU	3	1
RANTIGNY	C3	P	PN	60	RANTI	3	2 F
REALMONT	C7	T	TP	81	REALM	3	2D
REBOURSIN	C2	O	OS	36	REBO5	4	1
RECOUVRANCE	C2	O	OL	44	RECOU	6	2 F
RECREDY (LE)	C2	O	OL	85	RECRE	4	2D
REDET (LE)	C2	O	OB	22	REDET	3	1
REINANGE	C4	E	EL	57	REINA	3	2D
REINIÈRE	C3	P	PO	61	REINI	4	2D
REMIREMONT	C4	E	EL	88	REMIR	3	2 F
RENNES	C2	O	OB	35	RENNE	6	2 F
REOLE (LA)	C7	T	TG	33	REOLE	3	2 F
REPASSE (LA)	C6	S	SM	4	REPAS	3	2D
REQUISTA	C7	T	TC	12	REQUI	3	2D
RESOLUT	C7	T	TB	40	RESOL	3	2D
RETHEL	C1	D	DD	8	RETHE	3	2 F
REVEL	C7	T	TN	31	REVEL	3	2D

LISTE DES POSTES EDF-D AVEC INSTALLATIONS RTE

LIBELLE	USE	UTE	GET	DEPT	codnat	Tension Max	Groupe de poste
REVENTIN	C5	R	RD	38	REVEN	3	2 F
REVIN	C1	D	DD	8	REVIN	3	2 F
RHINAU	C4	E	ES	67	RHINA	6	2 F
RIAILLE	C2	O	OB	44	RIAIL	4	1
RIBEAUVILLE	C4	E	ES	68	RIBEA	3	2D
RIBEMONT	C1	D	DD	2	RIBEM	3	1
RICHEBOURG	C3	P	PU	78	RICH5	6	2 F
RICHARDET	C3	P	PS	93	RICHA	6	2B
RIETVELD	C1	D	DR	59	RIETV	4	2D
RIEZ	C1	D	DF	59	RIEZ	3	2 F
RIGNAC	C7	T	TC	46	RIGNA	3	1
RILLIEUX	C5	R	RL	69	RILLI	3	2 F
RIOM	C5	R	RA	63	RIOM	3	2 F
RIOU	C2	O	OS	41	RIOU	4	1
RISCLE	C7	T	TB	32	RISCL	3	1
RISSE	C6	S	SO	6	RISSE	6	2 F
RIVES	C5	R	RD	38	RIVE5	3	2 F
RIVIER (LE)	C5	R	RD	38	RIVI5	3	1
ROANNE	C5	R	RF	42	ROANN	3	2 F
ROBINSON	C3	P	PU	92	ROBI5	6	2B
ROCHETAILLÉE	C5	R	RL	69	ROCH5	3	2 F
ROCHEFOUCAULD (LA)	C2	O	OP	16	ROCH7	4	2D
ROCHEFORT	C2	O	OP	17	ROCH8	4	2D
RODE (LA)	C6	S	SO	83	RODE	3	2D
RODEZ	C7	T	TC	12	RODEZ	3	2 F
ROISEL	C1	D	DD	80	ROISE	3	2 F
ROJA	C7	T	TG	47	ROJA	3	2D
ROMELET	C4	E	EB	21	ROMEL	3	2 F
ROMENAY	C4	E	EB	71	ROMEN	3	1
ROMORANTIN	C2	O	OS	41	ROMOR	4	2 F
RONCHAMP	C4	E	ES	70	RONCH	3	2 F
ROPHEMEL	C2	O	OB	22	ROPHE	3	2D
ROSENAU	C4	E	ES	68	ROSEN	3	2D
ROSERAIE (LA)	C2	O	ON	49	ROSER	4	2D
ROSSIGNOL	C3	P	PS	77	ROSS5	3	2D
ROSTRENEN	C2	O	OB	22	ROSTR	3	2 F
ROUBAIX-NORD	C1	D	DF	59	ROU.N	6	2 F
ROUILLAC	C2	O	OP	16	ROUI5	4	1
ROUMOULES	C6	S	SM	4	ROUMO	6	2 F
ROURE	C6	S	SC	13	ROURE	3	1
ROUSSET	C6	S	SM	13	ROUS5	3	2 F
ROUSSINES	C2	O	OS	36	ROUS6	4	2D
ROUSSY	C4	E	EL	57	ROUS7	3	2D
ROUYE	C7	T	TB	40	ROUYE	3	2A
ROYAN	C2	O	OP	17	ROYAN	4	2D
ROQUEFORT	C7	T	TB	40	RQFOR	3	2D
RUBLOTS (LES)	C2	O	OS	89	RUBLO	3	2D
RUE	C1	D	DR	80	RUE	4	2D
RUEIL	C3	P	PN	92	RUEIL	6	2 F
RUFFE	C7	T	TN	34	RUFFE	3	2D
RUMENGOL	C2	O	OB	29	RUMEN	3	2 F
RUNGIS	C3	P	PU	94	RUNGI	6	2 F
SUPER-BESSE	C5	R	RA	63	S.BES	4	2A
SALON-CROIX-BLANCHE	C6	S	SM	13	S.BLA	3	2 F
SELLES-SUR-CHER	C2	O	OS	41	S.CHE	4	2 F

LISTE DES POSTES EDF-D AVEC INSTALLATIONS RTE

LIBELLE	USE	UTE	GET	DEPT	codnat	Tension Max	Groupe de poste
SURY-LE-COMTAL	C5	R	RF	42	S.COM	3	2A
SEPT-DENIERS	C7	T	TP	31	S.DEN	3	2 F
SIX-FOURS	C6	S	SO	83	S.FOU	3	2 F
SALIN-DE-GIRAUD	C6	S	SM	13	S.GIR	3	2 F
SILLE-LE-GUILLAUME	C2	O	ON	72	S.GUI	4	2D
SULLY-SUR-LOIRE	C2	O	OS	45	S.LOI	4	2D
SAMBRE-ET-MEUSE	C1	D	DF	59	S.MEU	2	2D
SEPT-SAULX	C1	D	DD	51	S.SAU	3	1
SARRE-UNION	C4	E	EL	57	S.UNI	3	2D
SABLE	C2	O	ON	72	SABLE	4	2D
SABRAN	C6	S	SC	30	SABRA	3	2A
SADIRAC	C7	T	TG	33	SADIR	3	2D
SAILLANT (LE)	C7	T	TC	19	SAILL	4	2 F
SAINTES	C2	O	OP	17	SAINT	4	2 F
SAISSE (LA)	C5	R	RL	39	SAISS	3	2 F
SALAISE	C5	R	RD	38	SALAI	3	2 F
SALANQUES	C7	T	TN	66	SALAN	3	1
SALELLES (LES)	C6	S	SC	7	SALEL	3	2 F
SALERNES	C6	S	SO	83	SALER	3	1
SALETTES	C5	R	RF	43	SALET	3	1
SALINS	C4	E	EB	39	SALI5	3	2A
SALLANCHES	C5	R	RS	74	SALLA	3	2D
SALSIGNE	C7	T	TN	11	SALSI	3	1
SALZUIT	C5	R	RF	43	SALZU	3	2A
SAMER	C1	D	DR	62	SAMER	4	2 F
SAMOIS	C3	P	PS	77	SAMOI	3	2 F
SANCERRE	C2	O	OS	18	SANCE	3	2 F
SANDRICOURT	C3	P	PN	60	SANDR	3	2D
SANGONIS	C7	T	TN	34	SANGO	3	2D
SAONNET	C3	P	PO	14	SAONN	4	2D
SARDON	C5	R	RF	42	SARDO	3	2 F
SARLAT	C7	T	TG	24	SARLA	3	2D
SARRE	C5	R	RA	63	SARR5	3	2 F
SARSAN	C7	T	TB	65	SARSA	3	2 F
SARZEAU	C2	O	OB	56	SARZE	3	2D
SAUCLIERES	C7	T	TN	34	SAUCL	3	2 F
SAUCOURT	C1	D	DR	80	SAUCO	4	2D
SAUDRUPT	C4	E	EM	55	SAUDR	3	2D
SAUILLY	C4	E	EM	89	SAUIL	3	2D
SAUJON	C2	O	OP	17	SAUJO	4	2D
SAULES	C3	P	PU	78	SAULE	6	2 F
SAULIEU	C4	E	EB	21	SAULI	3	1
SAUMADE	C7	T	TN	34	SAUMA	3	2 F
SAUMUR	C2	O	ON	49	SAUMU	4	2 F
SAUTET (LE)	C5	R	RD	38	SAUTE	6	2 F
SAUTILLET	C1	D	DD	2	SAUTI	3	2D
SAUVEUR	C2	O	OB	22	SAUV5	3	1
SAUVE	C6	S	SC	30	SAUV7	3	1
SAUVETAT (LA)	C7	T	TG	47	SAUVE	3	2D
SAVENAY	C2	O	OL	44	SAVEN	3	1
SCAER	C2	O	OB	29	SCAER	3	2A
SECARY	C7	T	TG	33	SECAR	3	2 F
SEES	C3	P	PO	61	SEES	4	2D
SEGRE	C2	O	ON	49	SEGRE	4	2 F
SEIGY	C2	O	ON	41	SEIGY	4	2D

LISTE DES POSTES EDF-D AVEC INSTALLATIONS RTE

LIBELLE	USE	UTE	GET	DEPT	codnat	Tension Max	Groupe de poste
SEIX	C7	T	TB	9	SEIX	3	1
SELESTAT	C4	E	ES	67	SELES	3	2 F
SELONNET (LE)	C6	S	SM	4	SELO5	3	1
SELONCOURT	C4	E	ES	25	SELON	3	2D
SEMBLANCAY	C2	O	ON	37	SEMBL	4	2A
SEMEZIES	C7	T	TP	32	SEMEZ	3	2D
SENART	C3	P	PS	77	SENAR	6	2 F
SENLIS	C3	P	PN	60	SENLI	3	2D
SENONCHES	C3	P	PU	28	SENON	4	1
SENS	C4	E	EM	89	SENS	3	2D
SEQUEDIN	C1	D	DF	59	SEQUE	6	2 F
SERQUIGNY	C3	P	PB	27	SERQU	4	2 F
SERVON	C2	O	OB	35	SERV6	4	2D
SERVAS	C5	R	RL	1	SERVA	3	2D
SETE	C7	T	TN	34	SETE	3	2 F
SEVERAC	C2	O	OL	44	SEVE5	3	2D
SEVIGNAC	C2	O	OB	22	SEVIG	3	2D
SEVRES	C3	P	PU	75	SEVRE	6	2B
SEYNE (LA)	C6	S	SO	83	SEYNE	3	2 F
SEYSSSES	C7	T	TP	31	SEYS5	3	2D
SEZANNE	C1	D	DD	51	SEZAN	4	2D
SIAGNE (LA)	C6	S	SO	6	SIAGN	3	2 F
SIGNES	C6	S	SO	83	SIGNE	3	2D
SINARD	C5	R	RD	38	SINAR	6	2 F
SINCENY	C1	D	DD	2	SINCE	3	2 F
SIONIAC	C7	T	TC	19	SIONI	3	1
SOISSONS	C1	D	DD	2	SOISS	3	2 F
SOLESMES	C1	D	DF	59	SOLES	3	2 F
SOLLIES	C6	S	SO	83	SOLLI	3	2C
SOLOMIAC	C7	T	TP	32	SOLOM	3	1
SOMAIN	C1	D	DF	59	SOMAI	2	2D
SOMBUSSY	C1	D	DD	55	SOMBU	3	2 F
SOMMIERES	C6	S	SC	30	SOMMI	3	2D
SONNETTES	C3	P	PS	94	SONNE	6	2 F
SORGUES	C6	S	SC	84	SORGU	3	2D
SORIGNY	C2	O	ON	37	SORIG	4	2D
SORINIERES	C2	O	OL	44	SORIN	4	2D
SORNAT	C4	E	EB	71	SORNA	3	2D
SOSPEL	C6	S	SO	6	SOSPE	3	2A
SOULAC	C7	T	TG	33	SOUL6	3	2A
SOURCE	C2	O	OS	45	SOUR5	4	2 F
SOURDRIE (LA)	C2	O	OL	49	SOURD	4	1
SOUSTONS	C7	T	TB	40	SOUST	3	2 F
SOUTERRAINE (LA)	C7	T	TC	23	SOUTE	4	2 F
ST-AGATHON	C2	O	OB	22	SSAG5	3	2D
ST-PIERRE-D ALBIGNY	C5	R	RS	73	SSAL5	3	2 F
STE-ALAUZIE	C7	T	TP	46	SSALA	3	2A
ST-ALBAN	C7	T	TP	31	SSALB	3	2 F
ST-AMAND	C1	D	DF	59	SSAM5	3	2D
ST-AMAND	C2	O	OS	3	SSAMA	4	2D
ST-AMOUR	C5	R	RL	69	SSAMO	6	2 F
ST-ANTONIN	C7	T	TP	82	SSAN5	3	1
ST-JEAN-D ANGELY	C2	O	OP	17	SSANG	4	2 F
SAINT SYLVAIN D'ANJOU	C2	O	ON	49	SSANJ	4	2D
ST-CHELY-D'APCHER	C5	R	RF	48	SSAPC	3	2 F

LISTE DES POSTES EDF-D AVEC INSTALLATIONS RTE

LIBELLE	USE	UTE	GET	DEPT	codnat	Tension Max	Groupe de poste
ST APOLLINAIRE	C4	E	EB	21	SSAPO	3	1
ST-JEAN D ARDIERES	C5	R	RL	69	SSARD	3	2 F
ST-AVERTIN	C2	O	ON	37	SSAVE	4	2D
ST-AVRE	C5	R	RS	73	SSAVR	2	2 F
ST-BARTHELEMY	C2	O	ON	49	SSBA5	6	2C
ST BERNARD	C5	R	RL	1	SSBE5	3	2D
ST-BLAISE	C4	E	ES	67	SSBLA	3	2D
SAINT-JEAN-DE-BOURNAY	C5	R	RD	38	SSBO5	3	1
ST-BONNET (-LE-CHATEAU)	C5	R	RF	42	SSBON	3	1
ST-PHILBERT-DE-BOUAINE	C2	O	OL	85	SSBOU	4	2D
ST-BRICE	C1	D	DD	51	SSBR5	6	2 F
SAINT-BRICE	C2	O	OB	35	SSBR6	4	2D
ST-BRIEUC	C2	O	OB	22	SSBRI	3	2D
ST-CASSIEN	C6	S	SO	83	SSCAS	3	2 F
STE CECILE LES VIGNES	C6	S	SC	84	SSCEC	3	2 F
ST-CERE	C7	T	TC	46	SSCER	3	2A
ST-CHARLES	C4	E	EL	54	SSCH6	3	2 F
ST-CLAUDE	C5	R	RL	39	SSCL5	3	2 F
ST-CLAIR	C5	R	RD	38	SSCLA	3	2 F
ST-COULITZ	C2	O	OB	29	SSCO6	3	2D
ST-CONTEST	C3	P	PO	14	SSCON	4	2 F
ST-ANDRE-DE-CUBZAC	C7	T	TG	33	SSCUB	3	2 F
ST-CYPRIEN	C7	T	TN	66	SSCYP	3	2A
SAINT-CYR SUR MER	C6	S	SO	83	SSCYR	3	2A
SAINT DENIS 1	C3	P	PN	93	SSDE1	3	1
ST-DIE	C4	E	EL	88	SSDIE	3	2D
ST-DIZIER	C4	E	EM	52	SSDIZ	3	2 F
ST-DOULCHARD	C2	O	OS	18	SSDOU	4	2 F
ST-EGREVE	C5	R	RD	38	SSEGR	3	2 F
STE EULALIE	C7	T	TG	33	SSEUL	3	2D
ST-ANDRE-DE-L EURE	C3	P	PB	27	SSEUR	4	2A
ST-PAUL-DE-FENOUILLET	C7	T	TN	66	SSFEN	3	2D
ST-FERJEUX	C4	E	EB	25	SSFER	3	2D
ST-FIACRE	C2	O	OB	29	SSFIA	3	1
ST-FLOUR	C5	R	RF	15	SSFL8	3	2D
STE-FOY(-LA-GRANDE)	C7	T	TG	33	SSFOY	3	2 F
ST-GEORGES	C2	O	ON	49	SSGE6	4	2D
ST-JULIEN-EN-GENEVOIS	C5	R	RS	74	SSGE7	3	2D
ST-GEORGES	C7	T	TN	11	SSGEO	3	2 F
ST-GILLES	C2	O	OL	85	SSGIL	4	2D
ST-GRAVE	C2	O	OB	56	SSGRA	3	2 F
SAINT HENRI	C7	T	TP	46	SSHEN	3	2D
ST-HERBOT	C2	O	OB	29	SSHER	3	2 F
ST-HONORE	C4	E	EM	58	SSHON	3	2D
ST-JEAN-D ILLAC	C7	T	TG	33	SSILL	3	2D
ST-LEON-SUR-L ISLE	C7	T	TG	24	SSISL	3	2D
STE-JAMME (-SUR-SARTHE)	C2	O	ON	72	SSJAM	4	1
ST-JEAN	C1	D	DD	2	SSJEA	3	2D
ST-JUNIEN	C7	T	TC	87	SSJUN	4	2 F
ST-JUST (-SUR-LOIRE)	C5	R	RF	42	SSJUS	3	2 F
STE-HELENE-DU-LAC	C5	R	RS	73	SSLAC	3	2D
ST-LARY	C7	T	TB	65	SSLAR	3	2 F
ST-LAURENT	C2	O	OB	35	SSLAU	6	2C
ST-POL-DE-LEON	C2	O	OB	29	SSLEO	3	2D
STE-LIVRADE	C7	T	TG	47	SSLIV	3	2 F

LISTE DES POSTES EDF-D AVEC INSTALLATIONS RTE

LIBELLE	USE	UTE	GET	DEPT	codnat	Tension Max	Groupe de poste
STE-MAXIME	C6	S	SO	83	SSMA7	3	2D
ST-MAXIMIN	C6	S	SO	83	SSMA8	3	2D
ST-MAIXENT	C2	O	OP	79	SSMAI	4	2 F
ST-MALO	C2	O	OB	35	SSMAL	3	2 F
STE-MAXENCE	C3	P	PN	60	SSMAX	3	2 F
ST-MAYME	C7	T	TG	24	SSMAY	3	2D
ST-MARCELLIN	C5	R	RD	38	SSMC5	3	2D
ST-MARCEL	C2	O	OS	36	SSMCE	4	2 F
STE-MENEHOULD	C1	D	DD	51	SSMEN	3	2D
ST MICHEL SUR MEURTHE	C4	E	EL	88	SSMEU	3	2A
ST-MIHIEL	C4	E	EL	55	SSMIH	3	2D
STE-MARIE-AUX-MINES	C4	E	ES	68	SSMIN	3	2D
ST-PIERRE-MONTLIMART	C2	O	OL	49	SSMO5	4	2D
ST-PIERRE-LE-MOUTIER	C4	E	EM	58	SSMO6	3	2A
ST-JEAN-DE-MONTS	C2	O	OL	85	SSMON	4	2 F
ST-MAUR	C3	P	PS	94	SSMR	6	2 F
ST-NAZAIRE	C2	O	OL	44	SSNAZ	6	2 F
ST-NICOLAS	C2	O	OB	22	SSNI6	3	2 F
ST-LEONARD-DE-NOBLAT	C7	T	TC	87	SSNOB	4	2D
ST-OMER	C1	D	DR	62	SSOME	4	2 F
ST-OUEN	C3	P	PN	93	SSOU5	6	2 F
SAINT-PARDOUX	C5	R	RA	23	SSPAR	3	1
STE-PAZANNE	C2	O	OL	44	SSPAZ	3	2 F
ST-PEY	C7	T	TG	33	SSPEY	3	2D
ST-PIERRE	C2	O	OB	29	SSPIE	3	2D
ST-POL	C1	D	DR	62	SSPOL	4	2 F
ST-GENIS-POUILLY	C5	R	RS	1	SSPOU	3	2D
ST-PRIX	C5	R	RA	3	SSPRI	3	1
ST REMY DE PROVENCE	C6	S	SC	13	SSPRO	3	1
ST GERMAIN DU PUY	C2	O	OS	18	SSPUY	4	1
ST-QUENTIN (-FALLAVIER)	C5	R	RL	38	SSQUE	3	2 F
ST-RAPHAEL	C6	S	SO	83	SSRAP	3	2D
ST-RENAN	C2	O	OB	29	SSREN	3	2 F
ST-PERE-EN-RETZ	C2	O	OL	44	SSRET	3	2D
ST PIERRE ROCHE	C5	R	RA	63	SSRO5	3	2A
ST-ROCH	C1	D	DF	59	SSROC	6	2 F
ST-THOMAS-EN-ROYANS	C5	R	RD	26	SSROY	3	2 F
ST-SAUVEUR	C6	S	SC	7	SSSA5	3	2 F
ST-SAUVES	C5	R	RA	63	SSSAU	3	2 F
ST-SERVAN	C2	O	OB	35	SSSE5	3	2 F
ST-SEPULCRE	C3	P	PN	60	SSSEP	3	2D
ST_SETIERS	C7	T	TC	19	SSSET	4	2A
ST-SEVER	C7	T	TB	40	SSSEV	3	2D
STE-SIGOLENE	C5	R	RF	43	SSSIG	3	2 F
ST-SULPICE	C7	T	TP	81	SSSUL	3	2D
ST-ETIENNE-DE-TINEE	C6	S	SO	6	SSTIN	3	1
ST-TROPEZ	C6	S	SO	83	SSTRO	3	2 F
ST-VALLIER	C5	R	RD	26	SSVAL	3	2 F
ST-PARRES-LES-VAUDES	C4	E	EM	10	SSVAU	3	2A
ST-VERAN	C6	S	SC	84	SSVER	3	2 F
ST JEAN LE VIEUX	C7	T	TB	64	SSVI5	3	2A
ST-MARTIN-LE-VIEUX	C7	T	TC	87	SSVI6	4	2D
ST-PRIVAT-DES-VIEUX	C6	S	SC	30	SSVIE	3	2D
ST-VIT	C4	E	EB	25	SSVIT	3	2 F
ST-VIVIEN	C7	T	TG	33	SSVIV	3	2A

LISTE DES POSTES EDF-D AVEC INSTALLATIONS RTE

LIBELLE	USE	UTE	GET	DEPT	codnat	Tension Max	Groupe de poste
ST-YORRE	C5	R	RA	3	SSYOR	3	2D
ST YRIEIX	C7	T	TC	87	SSYRI	4	1
SUIPPES	C1	D	DD	51	SUIPP	3	2 F
SUZE (LA)	C2	O	ON	72	SUZE	4	2D
SYLVABELLE	C6	S	SM	13	SYLVA	3	2D
TRIE-CHATEAU	C3	P	PN	60	T.CH5	3	2 F
TONNAY-CHARENTE	C2	O	OP	17	T.CHA	4	2 F
TROYES-INDUSTRIE	C4	E	EM	10	T.IND	3	2 F
TOUR-LASCARIS	C6	S	SO	6	T.LAS	6	2 F
TOUR-DU-PIN (LA)	C5	R	RL	38	T.PIN	3	2 F
TAPIS-VERT	C4	E	EL	54	T.VER	3	2 F
TACHES (LES)	C5	R	RL	1	TACHE	3	2D
TADEN	C2	O	OB	22	TADEN	3	2D
TAILLIS	C3	P	PS	77	TAILL	3	2 F
TAIN	C5	R	RD	26	TAIN	3	2 F
TALENCE	C7	T	TG	33	TALEN	3	2 F
TALUS (LES)	C2	O	OB	35	TALUS	4	2D
TANINGES	C5	R	RS	74	TANIN	3	2D
TANNEURS	C2	O	OL	44	TANNE	3	2 F
TARARE	C5	R	RL	69	TARAR	3	2D
TARNON	C5	R	RF	48	TARNO	3	1
TAULHAC	C5	R	RF	43	TAULH	3	2 F
TAUPE (LA)	C5	R	RF	43	TAUPE	3	2D
TAUTAVEL	C7	T	TN	66	TAUTA	3	2D
TEICH (LE)	C7	T	TP	9	TEICH	3	2 F
TEIL (LE)	C6	S	SC	7	TEIL	3	2 F
TEMPLE	C3	P	PS	75	TEMP5	6	2 F
TENAY	C5	R	RL	1	TENAY	3	2 F
TENDRECOURT	C1	D	DD	8	TENDR	3	2D
TERNES	C3	P	PN	75	TERNE	6	2E
TERRIMBO	C7	T	TN	66	TERR5	3	2 F
TERTRE	C2	O	ON	41	TERTR	4	2A
THAIMS	C2	O	OP	17	THAIM	4	2A
THANN	C4	E	ES	68	THANN	3	2 F
THEIL (LE)	C2	O	ON	61	THEIL	4	2 F
THERAIN	C3	P	PN	60	THERA	3	2 F
THEZIERS	C6	S	SC	30	THEZI	3	2 F
THIERS	C5	R	RA	63	THIE5	3	2 F
THILLOT (LE)	C4	E	EL	88	THILL	3	2 F
THIMERT	C3	P	PU	28	THIME	4	2 F
THIONVILLE	C3	P	PU	91	THIO5	4	2 F
THIOT	C3	P	PO	61	THIOT	6	2 F
THIVIERS	C7	T	TG	24	THIVI	3	2D
THONON	C5	R	RS	74	THONO	3	2 F
THORIGNE	C2	O	ON	49	THORI	4	2A
THOU (LE)	C2	O	OP	17	THOU	4	2D
THOUARS	C2	O	ON	79	THOUA	4	2 F
TIGNIEU	C5	R	RL	38	TIGNI	3	2 F
TILLIERS	C3	P	PN	92	TILLI	6	2 F
TINTENIAC	C2	O	OB	35	TINTE	4	2D
TOLBIAC	C3	P	PU	75	TOLBI	6	2 F
TOLMER	C3	P	PO	50	TOLME	4	2 F
TOULOUSE-CENTRE	C7	T	TP	31	TOU.C	6	1
TOUQUES	C3	P	PO	14	TOUQU	4	2D
TOURNAN (-EN-BRIE)	C3	P	PS	77	TOUR5	3	2D

LISTE DES POSTES EDF-D AVEC INSTALLATIONS RTE

LIBELLE	USE	UTE	GET	DEPT	codnat	Tension Max	Groupe de poste
TOURNOISIS	C2	O	OS	45	TOUR9	4	2A
TOURLAVILLE	C3	P	PO	50	TOURL	4	2D
TOURS	C2	O	ON	37	TOURS	4	2D
TOUSSON	C3	P	PS	77	TOUSS	3	2D
TOUVRE	C2	O	OP	16	TOUVR	4	2D
TRAVERSE (LA)	C7	T	TC	87	TRAVE	4	2 F
TREFFORT	C5	R	RL	1	TREFF	3	2D
TREPORT (LE)	C1	D	DR	76	TREPO	4	2 F
TRESSE	C2	O	OB	35	TRES5	4	1
TRESCLEUX	C6	S	SM	5	TRESC	3	2D
TRIEY	C4	E	EB	21	TRIEY	3	2 F
TRINGUE	C1	D	DR	62	TRING	4	2D
TRINITE (LA)	C6	S	SM	5	TRINI	3	2 F
TRINQUETAILLE	C6	S	SM	13	TRINQ	3	2 F
TROYES-EST	C4	E	EM	10	TRO.E	3	2D
TROUILLAS	C7	T	TN	66	TROUI	3	2A
TUCQUEGNIEUX	C4	E	EL	54	TUCQU	3	2D
TULLE	C7	T	TC	19	TULLE	4	2D
TUQUET (LE)	C7	T	TC	87	TUQUE	4	2D
TURGOT	C3	P	PN	75	TURGO	6	2 F
UNET	C7	T	TG	47	UNET	3	2 F
UNION	C7	T	TP	31	UNION	3	2D
URCURAY	C7	T	TB	64	URCUR	3	2A
USSEL	C7	T	TC	19	USSEL	4	2D
USSON	C7	T	TN	9	USSON	3	2 F
UZEL	C2	O	OB	22	UZEL	3	1
UZES	C6	S	SC	30	UZES	3	2D
VALENCE D AGEN	C7	T	TP	82	V.AGE	3	2 F
VARENNES-SUR-ALLIER	C5	R	RA	3	V.ALL	3	2 F
VERNEUIL-SUR-AVRE	C3	P	PO	27	V.AVR	4	2D
VENDEUVRE-SUR-BARSE	C4	E	EM	10	V.BAR	3	2D
VILLIERS-LE-BEL	C3	P	PN	95	V.BEL	6	2 F
VIC-EN-BIGORRE	C7	T	TB	65	V.BIG	3	2A
VILLENEUVE-DE-BLAYE	C7	T	TG	33	V.BLA	3	2 F
VILLEFRANCHE-DE-CONFLENT	C7	T	TN	66	V.CO5	3	2 F
VIEUX-CONDE	C1	D	DF	59	V.CON	3	2D
VILLERS-COTTERET	C1	D	DD	2	V.COT	3	2D
VIC-FEZENSAC	C7	T	TP	32	V.FEZ	3	2 F
VAL-D ISERE	C5	R	RS	73	V.ISE	3	2 F
VILLAINES-LA-JUHEL	C2	O	ON	53	V.JUH	4	2 F
VILLARD-DE-LANS	C5	R	RD	38	V.LAN	3	2D
VILLENEUVE-SUR-LOT	C7	T	TG	47	V.LOT	3	2 F
VILLE-LE-MARCLET	C1	D	DR	80	V.MAR	4	2D
VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE	C7	T	TC	12	V.ROU	3	2D
VAL THORENS	C5	R	RS	73	V.THO	3	2A
VERTE-VOIE	C1	D	DR	62	V.VOI	4	2 F
VAILLY	C2	O	OS	18	VAILL	3	2A
VAISE	C5	R	RL	69	VAISE	6	2 F
VAISON (-LA-ROMAINE)	C6	S	SC	84	VAISO	3	2D
VAL (LE)	C6	S	SO	83	VAL	3	2 F
VALBONNE	C6	S	SO	6	VALBO	3	2D
VALCANVILLE	C3	P	PO	50	VALCA	4	1
VALDAHON	C4	E	EB	25	VALDA	3	2D
VALENTIGNEY	C4	E	ES	25	VALE6	3	2D
VALENTINE	C7	T	TB	31	VALE7	3	2 F

LISTE DES POSTES EDF-D AVEC INSTALLATIONS RTE

LIBELLE	USE	UTE	GET	DEPT	codnat	Tension Max	Groupe de poste
VALENCAY	C2	O	OS	36	VALE9	4	2D
VALENCIENNES	C1	D	DF	59	VALEN	6	2 F
VALGROS	C7	T	TN	11	VALGR	3	2 F
VALINIERE (LA)	C2	O	OP	17	VALIN	4	2D
VALLET	C2	O	OL	44	VALL6	4	1
VALLON	C5	R	RA	3	VALL7	3	2A
VALLEE (LA)	C3	P	PO	14	VALLE	4	2 F
VALREAS	C6	S	SC	84	VALRE	3	2D
VALS	C6	S	SC	7	VALS	3	2 F
VANNES	C2	O	OB	56	VANNE	3	2D
VANVES	C3	P	PU	92	VANVE	3	2 F
VARANGEVILLE	C4	E	EL	54	VARAN	3	2 F
VARETS	C3	P	PO	14	VARET	4	2D
VARS	C6	S	SM	5	VARS	3	2D
VASTON	C3	P	PO	14	VASTO	4	2D
VAUBAN	C1	D	DF	59	VAUBA	4	1
VAUDREUIL	C3	P	PB	27	VAUDR	4	2 F
VAUVERT	C6	S	SC	30	VAUVE	3	2 F
VAUVILLERS	C1	D	DD	80	VAUVI	3	2D
VAUX	C2	O	OP	17	VAUX	4	2D
VEAUCHE	C5	R	RF	42	VEAUC	3	2 F
VEDENE	C6	S	SC	84	VEDEN	3	2D
VENAREY	C4	E	EB	21	VENAR	3	2D
VENCE	C6	S	SO	6	VENCE	3	2C
VENDARGUES	C7	T	TN	34	VENDA	3	2D
VENDIN	C1	D	DF	62	VENDI	6	2 F
VENDOME	C2	O	OS	41	VENDO	4	2 F
VENESMES	C2	O	OS	18	VENES	4	2 F
VENTAVON	C6	S	SM	5	VENTA	3	2 F
VERDIN	C2	O	OS	18	VERDI	4	2D
VERDON	C7	T	TG	33	VERDO	3	2A
VERDUN	C4	E	EL	55	VERDU	3	2 F
VERINNERIE (LA)	C3	P	PU	78	VERIN	6	2 F
VERN	C2	O	OB	35	VERN	4	2D
VERNEY (LE)	C5	R	RD	38	VERN7	3	2 F
VERNELLE (LA)	C5	R	RA	63	VERN8	3	2D
VERNOSC	C5	R	RD	7	VERN9	3	2 F
VERPILLIERE (LA)	C5	R	RL	38	VERPI	3	2 F
VERSAILLES	C3	P	PU	78	VERSA	6	2 F
VERTUS	C1	D	DD	51	VERTU	4	2D
VESAIGNES	C4	E	EM	52	VESAI	3	2D
VESOUL	C4	E	ES	70	VESOU	3	2D
VESTRIC	C6	S	SC	30	VESTR	3	2 F
VEXIN	C3	P	PN	95	VEXIN	3	2D
VEYNES	C6	S	SM	5	VEYNE	3	1
VEYTISOU (LA)	C7	T	TC	87	VEYTI	4	2 F
VIAS	C7	T	TN	34	VIAS	3	2 F
VIBRAYE	C2	O	ON	72	VIBRA	4	1
VICHY	C5	R	RA	3	VICHY	3	2 F
VICLAIRE	C5	R	RS	73	VICLA	3	2 F
VIERZON	C2	O	OS	18	VIERZ	4	2 F
VIEVRE	C3	P	PB	27	VIEVR	4	2A
VIGUIER	C7	T	TN	11	VIGUI	3	2 F
VIMOUTIERS	C3	P	PO	61	VIMOU	4	2D
VINAY	C5	R	RD	38	VINAY	3	2D

LISTE DES POSTES EDF-D AVEC INSTALLATIONS RTE

LIBELLE	USE	UTE	GET	DEPT	codnat	Tension Max	Groupe de poste
VINCENNES	C3	P	PS	94	VINC5	6	2 F
VINEUIL	C2	O	OS	41	VINEU	4	1
VINON	C6	S	SM	83	VINON	3	2 F
VION	C2	O	ON	72	VION	4	2D
VIRE	C3	P	PO	14	VIRE	4	2D
VIREUX	C1	D	DD	8	VIREU	3	2D
VIRIAT	C5	R	RL	1	VIRIA	3	2 F
VITRY-NORD	C3	P	PS	94	VIT.N	6	2 F
VITRE	C2	O	OB	35	VITRE	4	2 F
VITROLLES	C6	S	SM	13	VITRO	3	2D
VIZILLE	C5	R	RD	38	VIZIL	3	2D
VILLEDIEU	C3	P	PO	50	VLEDI	4	2D
VILLEFRANCHE	C5	R	RA	3	VLEF5	3	2D
VILLEMENT	C2	O	OS	36	VLEME	4	2 F
VILLEMUR	C7	T	TP	31	VLEMU	3	2D
VIGNERES	C5	R	RS	74	VNERE	3	2 F
VIGNOTAN	C5	R	RS	73	VNOTA	3	2 F
VOINGT	C5	R	RA	63	VOING	3	1
VOIRON	C5	R	RD	38	VOIRO	3	2D
VOREPPE	C5	R	RD	38	VOREP	3	2 F
VOUGY	C5	R	RS	74	VOUGY	3	2D
VOUJEAUCOURT	C4	E	ES	25	VOUJE	3	2 F
VOULTE (LA)	C6	S	SC	7	VOULT	3	2 F
VOUZIERES	C1	D	DD	8	VOUZI	3	2D
VOVES	C2	O	OS	28	VOVES	4	2D
WADONVILLE	C4	E	EL	55	WADON	3	1
WALDIGHOFFEN	C4	E	ES	68	WALDI	3	2D
WARHEM	C1	D	DR	59	WARHE	4	2D
WATTIGNIES	C1	D	DF	59	WATTI	4	2 F
WATTRELOS	C1	D	DF	59	WATTR	6	2B
YDES	C7	T	TC	15	YDES	4	2D
YENNE	C5	R	RL	73	YENNE	3	1
YQUELON	C3	P	PO	50	YQUEL	4	2D
YSSINGEAUX	C5	R	RF	43	YSSIN	3	2 F
YVETOT	C3	P	PB	76	YVETO	4	2D
YZEURE	C5	R	RA	3	YZEUR	3	2D

Annexe 3.1.2.2 (II)

Liste des postes EDF-BPI avec installations RTE

LISTE DES SITES EDF-BPI AVEC INSTALLATIONS RTE de 400 à 42 kV au 16 mai 2005

SITES_BPI avec installations RTE	Centrale	catégorie	Région	GET	Code Nat Centrale	Poste de raccordement	Code Nat poste de raccordement	Tension	Correction_écart
Bois de Cure	Bois de Cure	H	E	EM	B.CUR	Avallon	AVALL	3	OK
Bourg de Sirod	Bourg de Sirod	H	E	EB	B.SIR	Piquage Z Aciérie de Champagnole	ZA.CH	3	OK
Chaumeçon	Chaumeçon	H	E	EB	CXMEC	HTA		3	OK
Crescent (Le)	Crescent (Le)	H	E	EM	CRESC	HTA		3	OK
Dampjoux	Dampjoux	H	E	ES	DAMPJ	Liebvillers	LIEBV	3	OK
Fessenheim	Fessenheim	H	E		FESSE	Fessenheim	FESSE	6	Correctif
Gerstheim	Gerstheim	H	E		GERST	Gerstheim	GERST	6	Correctif
	Gerstheim	H	E	ES	GERST			3	OK
Kembs	Kembs	H	E		KEMBS	Kembs	KEMBS	6	Correctif
Lac Noir	Lac Noir	H	E		L.NOI	Piquage Lac Noir	ZL.NO	6	Correctif
Liebvillers	Liebvillers	H	E	ES	LIEBV	Liebvillers	LIEBV	3	OK
Malassis	Malassis	H	E	EM	MALAS			3	OK
Marckolsheim	Marckolsheim	H	E		MARCK	Marckolsheim	MARCK	6	Correctif
Maxe	Maxe	T	E	EL	MAXE	St Julien	SSJUL	6	OK
Morge	Morge	H	E	EM	MORGE	Piquage Z Morge	ZMORG	3	OK
Mouthier	Mouthier	H	E	EB	MOUTH	Mouthier	MOUTH	3	OK
Ottmarsheim	Ottmarsheim	H	E		OTTMA	Ottmarsheim	OTTMA	6	Correctif
	Ottmarsheim	H	E	ES	OTTMA	Ottmarsheim	OTTMA	3	OK
Pannesièrre	Pannesièrre	H	E	EM	PANNE	Piquage Z Pannesièrre	ZPANNN	3	OK
Refrain (le)	Refrain (le)	H	E	ES	REFRA	Maiche	MAICH	3	OK
Rhinau	Rhinau	H	E		RHINA	Rhinau	RHINA	6	Correctif
	Rhinau	H	E	ES	RHINA	Rhinau	RHINA	3	OK
Richemont	Richemont	T	E	EL	RICHE	Richemont	RICHE	6	OK
Strasbourg	Strasbourg	H	E		STRAS	Strasbourg	STRAS	6	Correctif
	Strasbourg	H	E	ES	STRAS	Strasbourg	STRAS	3	OK
Vaufrey	Vaufrey	H	E	ES	VAUFR	Liebvillers	LIEBV	3	OK
Vieux Pré	Vieux Pré	H	E	EL	V.PRE			3	OK
Vogelgrün	Vogelgrün	H	E		VOGEL	Vogelgrün	VOGEL	6	Correctif
Revin	Revin	H	NE		REVI5	Mazures	MAZUR	7	Correctif
Champagne s/ Oise	Champagne s/ Oise	T	NP	PN	C.OIS	Piquage			Correctif
Havre	Havre	T	NP	PB	HAVRE	Havre	HAVR5	6	Correctif
Nogent	Nogent	T	NP	EM	N.SE5	Boctois	BOCTO	7	OK
Penly	Penly	T	NP	PB	PENLY	Penly	PENL5	7	OK
Vaires	Vaires	T	NP	PS	VAIRE	Villevaudé	VLEVA	6	OK
Vezins	Vezins	H	NP	PO	VEZIN	Launay	LAUNA	4	OK
Belleville	Belleville	T	O	OS	BVIL7	Gauglin	GAUGL	7	Correctif
Brennilis	Brennilis	T	O	OB	BRENN	Brennilis	BRENN	6	OK
Chardes	Chardes	H	O	OP	CHARD	Ile Jourdain	I.JOU	4	OK
Chatellerault	Chatellerault	H	O	OP	CTLL5			4	OK
Chinon	Chinon	T	O	ON	CHIN2	Avoine	AVOI5	7	Correctif
Dirinon	Dirinon	T	O	OB	DIRIN				OK
Eguzon	Eguzon	H	O	OS	EGUZO	Eguzon	EGUZ5	4	OK
Guerlédan	Guerlédan	H	O	OB	GUERL	Mur de Bretagne	MUR	3	OK
Isle Jourdain	Isle Jourdain	H	O	OP	I.JOU	Ile Jourdain	I.JOU	4	OK
Jousseau	Jousseau	H	O	OP	JOUSS	Ile Jourdain	I.JOU	4	OK
Loire	Loire	T	O	RF	LOIRE	Mions	MIONS	6	OK
Pont Rolland	Pont Rolland	H	O	OB	P.ROL	Pont Rolland	P.ROL	3	OK
Rance	Rance	H	O		RANCE	Rance poste	RAN-P	6	Correctif
	Rance	H	O	OB	RANCE	Rance	RANCE	3	OK
Roche au moine	Roche au moine	H	O	OS	R.MOI			3	OK
Roche Bat l'Aigue (La)	Roche Bat l'Aigue (La)	H	O	OS	R.AIG			4	OK
Rophémel	Rophémel	H	O	OB	ROPHE	Rophémel	ROPHE	3	OK
St Herbot	St Herbot	H	O	OB	SSHER	St Herbot	SSHER	3	OK
Roche (La)	Roche (La)	H	O	OP	ROCHE			4	OK
Allement	Allement	H	RAA	RL	ALLEM	Allement	ALLEM	3	OK
Ance du Nord	Ance du Nord	H	RAA	RF	A.NOR	Ance du Nord	A.NOR	3	OK
Arly	Arly	H	RAA	RS	ARLY	Arly	ARLY	2	OK
Arvan	Arvan	H	RAA	RS	ARVAN	Piquage Z Arvan	ZARVA	2	OK
Aussois	Aussois	H	RAA	RS	AUSSO	Aussois	AUSSO	3	OK
Avrieux	Avrieux	H	RAA	RS	AVRIE	Aussois	AUSSO	3	OK
Bathie (La)	Bathie (La)	H	RAA	RS	BATHI			3	OK
Baton	Baton	H	RAA	RD	BATON	Piquage Z Baton	ZBATO	3	OK

LISTE DES SITES EDF-BPI AVEC INSTALLATIONS RTE de 400 à 42 kV au 16 mai 2005

SITES_BPI avec installations RTE	Centrale	catégorie	Région	GET	Code Nat Centrale	Poste de raccordement	Code Nat poste de raccordement	Tension	Correction_écart
Beaufort	Beaufort	H	RAA	RS	BXFOR	Beaufort	BXFOR	2	OK
Beaumont	Beaumont	H	RAA	RL	BXMO5			3	OK
Beaumont Montoux	Beaumont Montoux	H	RAA	RD	B.MON	Beaumont Montoux	B.MON	3	OK
Beauvoir	Beauvoir	H	RAA	RD	BXVOI	Beauvoir	BXVOI	3	OK
Belleville	Belleville	H	RAA	RS	BVIL6	Belleville	BVIL6	2	OK
Bens (Le)	Bens (Le)	H	RAA	RS	BENS	Piquage Z Bens	ZBEN5	3	OK
Bioge	Bioge	H	RAA	RS	BIOGE	Bioge	BIOGE	3	OK
Bionnay	Bionnay	H	RAA	RS	BIONN	Bionnay	BIONN	3	OK
Bissorte	Bissorte	H	RAA	RS	BISSO	Bissorte	BISSO	3	OK
Bois (Les)	Bois (Les)	H	RAA	RS	BOIS	Chamonix	CHAMO	3	OK
Bois d'Aussois	Bois d'Aussois	H	RAA	RS	B.AUS	Aussois	AUSSO	3	Correctif
Bolozon	Bolozon	H	RAA	RL	BOLOZ	Cize	CIZE	3	OK
Bourne (La)	Bourne (La)	H	RAA	RD	BZNE	Bourne (La)	BZNE	3	OK
Bournillon	Bournillon	H	RAA	RD	BZNIL	Bournillon	BZNIL	3	OK
Bouvante	Bouvante	H	RAA	RD	BOUVA	St Thomas en Royans	SSROY	3	OK
Bozel	Bozel	H	RAA	RS	BOZEL	Bozel	BOZEL	3	OK
Brévières (Les)	Brévières (Les)	H	RAA	RS	BREVI	Brévières	BREVI	3	OK
Bridoire (La)	Bridoire (La)	H	RAA	RD	BRIDO	Bridoire (La)	BRIDO	3	OK
Bugey	Bugey	T	RAA	RL	BUGEY	St Vulbas	SSV.O	7	OK
Calypso	Calypso	H	RAA	RS	CALYP	Calypso	CALYP	2	OK
Carrelet	Carrelet	H	RAA	RS	CARRE	HTA		3	OK
Champ	Champ	H	RAA	RD	CHAMP	Piquage Z Champ	ZCHAM	3	OK
Champagny (Ballandaz)	Champagny (Ballandaz)	H	RAA	RS	CPNY	Piquage Z Champagny	ZCPNY	3	OK
Chatelard (Le)	Chatelard (Le)	H	RAA	RS	CTLAR	La Saussaz	SAUS2	2	OK
Chavaroche	Chavaroche	H	RAA	RS	CHAVA	Piquage Z Chavanod	ZCHA6	3	OK
Chedde	Chedde	H	RAA	RS	CHEDD			2	OK
Chevril (Le)	Chevril (Le)	H	RAA	RS	CHEVR	Piquage Z Chevril	ZCHEV	3	OK
Clavaux (Les)	Clavaux (Les)	H	RAA	RD	CLAVA			3	OK
Coiselet	Coiselet	H	RAA	RL	COISE			3	OK
Combe d'Avrieux	Combe d'Avrieux	H	RAA		C.AVR	Aussois	AUSSO	6	Correctif
Cordéac	Cordéac	H	RAA		CORDE	Cordéac	CORDE	6	OK
Cusset (Centrale)	Cusset (Centrale)	H	RAA	RL	CUSSE			3	OK
Drac Inférieur	Drac Inférieur	H	RAA	RD	D.INF	Drac Inférieur	D.INF	3	OK
Fades (Les)	Fades (Les)	H	RAA	RA	FADES	Ancises (Les)	ANCIZ	3	OK
Fayet (Le)	Fayet (Le)	H	RAA	RS	FAYET	TMB ??	??	2	OK
	Fayet (Le)	H	RAA	RS	FAYET	Piquage Z Fayet	ZFAYE	3	OK
Feissons	Feissons	H	RAA	RS	FEISS	Piquage Z Feissons	ZFEIS	3	OK
Fond de France	Fond de France	H	RAA	RD	F.FRA	Fond de France	F.FRA	3	OK
Fontaines (Les)	Fontaines (Les)	H	RAA	RS	FTAI7			2	OK
Giffre (Le)	Giffre (Le)	H	RAA	RS	GIFFR	Piquage Z Giffre	ZGIFF	3	OK
Girotte	Girotte	H	RAA	RS	GIROT	Belleville	BVIL6	2	Correctif
Glandon	Glandon	H	RAA	RS	GLAND	Piquage Z Glandon	ZGLAN	2	OK
Goule Blanche	Goule Blanche	H	RAA	RD	G.BLA			3	OK
Grand-Maison	Grand-Maison	H	RAA		G.MAI	Vaujany	VAUJA	7	OK
Grangent	Grangent	H	RAA	RF	GRAN6	Piquage Z Grangent	ZGRAN	3	OK
Hauteluce	Hauteluce	H	RAA	RS	HAUT5	Piquage Z Hauteluce	ZHAUT	2	OK
Hermillon	Hermillon	H	RAA		HERMI	Longefan	LONGE	6	OK
Jouchy	Jouchy	H	RAA	RD	JOUCH	HTA		3	OK
La Bathie	La Bathie	H	RAA		BATHI	Albertville	ALBER	7	OK
La Coche	La Coche	H	RAA		COCHE	La Coche	COCHE	7	OK
Lac Mort	Lac Mort	H	RAA	RD	L.MOR	Lac Mort	L.MOR	3	OK
Le Cheylas	Le Cheylas	H	RAA		CHEY6	Le Cheylas	CHEY6	7	OK
Les Brévières	Les Brévières	H	RAA		BREVI	Malgovert	MALGO	6	OK
Livet	Livet	H	RAA	RD	LIVET	Livet	LIVET	3	OK
Loula	Loula	H	RAA	RD	LOULA	HTA		3	OK
Malgovert	Malgovert	H	RAA		MALGO	Malgovert	MALGO	6	OK
Monistrol d'Alliers	Monistrol d'Alliers	H	RAA	RF	M.ALL	Monistrol d'Alliers	M.ALL	3	OK
Monteynard	Monteynard	H	RAA		MTEYN	Sinard	SINAR	6	Correctif
Montfermy	Montfermy	H	RAA	RA	MTFER	Piquage Z Montfermy	ZMTFE	3	OK
Montpezat	Montpezat	H	RAA	RF	MTPEZ			3	OK
	Montpezat	H	RAA		MTPEZ	Montpezat	MTPEZ	6	OK
Montvauthier	Montvauthier	H	RAA	RS	MTVAU	Passy	PASSY	2	OK

LISTE DES SITES EDF-BPI AVEC INSTALLATIONS RTE de 400 à 42 kV au 16 mai 2005

SITES_BPI avec installations RTE	Centrale	catégorie	Région	GET	Code Nat Centrale	Poste de raccordement	Code Nat poste de raccordement	Tension	Correction_écart
Motz	Motz	H	RAA	RS	MOTZ	Motz	MOTZ	3	OK
Moutiers	Moutiers	H	RAA	RS	MOUTI	Moutiers	MOUTI	3	OK
Moux	Moux	H	RAA	RL	MOUX	Piquage Z Moux	ZMOUX	3	OK
Notre Dame de Briançon	Notre Dame de Briançon	H	RAA	RS	N.BRI			2	OK
Noyer Chut	Noyer Chut	H	RAA	RD	N.CHU	HTA		3	OK
Orelle	Orelle	H	RAA		ORELL	Orelle	ORELL	6	OK
Oz	Oz	H	RAA	RD	OZ	Piquage Z Oz	ZOZ	3	OK
Passy	Passy	H	RAA	RS	PASSY	Passy	PASSY	3	OK
Passy	Passy	H	RAA		PASSY	Passy	PASSY	6	Correctif
Péage de Vizille	Péage de Vizille	H	RAA	RD	P.VIZ	Péage de Vizille	P.VIZ	3	OK
Pierre Eybesse	Pierre Eybesse	H	RAA	RS	P.EYB			3	OK
Pierre Giret	Pierre Giret	H	RAA	RS	P.GIR	HTA		3	OK
Pizançon	Pizançon	H	RAA	RD	PIZAN	Pizançon	PIZAN	3	OK
Plan d'Amont	Plan d'Amont	H	RAA	RS	P.AMO	HTA		3	OK
Pomblière	Pomblière	H	RAA	RS	POMBL	Piquage Z Pomblière	ZPOM5	3	Correctif
Pont de Claix	Pont de Claix	H	RAA	RD	P.CLA	HTA		3	OK
Pont de Lignon	Pont de Lignon	H	RAA	RF	P.LIG	Piquage Z Trévas	ZTREV	3	OK
Pont en Royans	Pont en Royans	H	RAA	RD	P.ROY	Pont en Royans	P.ROY	3	OK
Pont Escoffier	Pont Escoffier	H	RAA		P.ESC	Pont Escoffier	P.ESC	6	Correctif
Pont Haut	Pont Haut	H	RAA	RD	P.HAU	HTA		3	OK
Pontcharra	Pontcharra	H	RAA	RS	PTCH5	Pontcharra	PTCH5	3	OK
Pralognan	Pralognan	H	RAA	RS	PRALO	Pralognan	PRALO	3	OK
Prat (Le)	Prat (Le)	H	RAA	RA	PRAT5	Piquage Z Prat	ZPRAT	3	OK
Pressy	Pressy	H	RAA	RS	PRESS	Pressy	PRESS	3	OK
Queige	Queige	H	RAA	RS	QUEIG	Queige	QUEIG	3	OK
Queuille	Queuille	H	RAA	RA	QUEUI	Piquage Z Montfermy	ZMTFE	3	OK
Rageat (La)	Rageat (La)	H	RAA	RS	RAGEA	Piquage Z Rageat	ZRAGE	3	OK
Randens	Randens	H	RAA	RS	RANDE	Randens	RANDE	5	OK
Rateaux (Les)	Rateaux (Les)	H	RAA	RS	RATEA	Bionnay	BIONN	3	OK
Rioupéroux	Rioupéroux	H	RAA	RD	RIOUP	Rioupéroux	RIOUP	3	OK
Roberts (Les)	Roberts (Les)	H	RAA	RD	ROBER			3	OK
Roengers	Roengers	H	RAA	RS	ROENG	HTA		2	OK
Rory	Rory	H	RAA	RF	RORY	HTA		3	OK
Sassenage	Sassenage	H	RAA	RD	SASSE	Piquage au portique du Furon	FURON	3	OK
Sauces (les)	Sauces (les)	H	RAA	RS	SAUCE			2	OK
Saussaz 2	Saussaz 2	H	RAA		SAUS2	Saussaz	SAUS2	6	OK
Sautet	Sautet	H	RAA		SAUTE	Cordéac	CORDE	6	OK
Saut-Mortier	Saut-Mortier	H	RAA	RL	S.MOR	Saut-Mortier	S.MOR	3	OK
Servoz	Servoz	H	RAA	RS	SERVO			2	OK
St Egrève Centrale	St Egrève Centrale	H	RAA	RD	SSE.C			3	OK
St Georges de Commiers	St Georges de Commiers	H	RAA	RD	SSCOM	Piquage Z Champ	ZCHAM	3	OK
	St Georges de Commiers	H	RAA	RD	SSCOM	Piquage Z Champ	ZCHAM	3	OK
St Guillaume 2	St Guillaume 2	H	RAA		SSGUI	Saint Guillaume	SSGUI	6	Correctif
	St Guillaume 2	H	RAA	RD	SSGUI	St Guillaume	SSGUI	3	OK
St Hilaire	St Hilaire	H	RAA	RD	SSHIL	St Hilaire	SSHIL	3	OK
St Martin	St Martin	H	RAA	RF	SSMA6			3	OK
St Martin la Chambre	St Martin la Chambre	H	RAA	RS	SSCH5	Piquage Z St Martin La chambre	ZSSCH	2	OK
St Pierre en Faucigny	St Pierre en Faucigny	H	RAA	RS	SSFAU	Piquage Z St Pierre en Faucigny	ZSSFA	3	OK
St Pierre-Cognet	St Pierre-Cognet	H	RAA		SSCOG	St Pierre-Cognet	SSCOG	6	OK
Super-Bissorte	Super-Bissorte	H	RAA		S.BIS	La Praz	P.AND	7	OK
Teillet Argenty 2	Teillet Argenty 2	H	RAA	RA	TEIL2	Piquage Z le Prat	ZPRAT	3	OK
Tricastin	Tricastin	T	RAA	SC	TRICA	Tricastin	TRI.P	6	OK
Val d'Isère	Val d'Isère	H	RAA	RS	V.ISE	Val d'Isère	V.ISE	3	OK
Vallières	Vallières	H	RAA	RS	VALLI	Vallières	VALLI	3	OK
Vanelle (La)	Vanelle (La)	H	RAA	RD	VANEL	Vanelle (La)	VANEL	3	OK
Vendets	Vendets	H	RAA	RF	VENDE			3	OK
Venthon	Venthon	H	RAA	RS	VENTH	Venthon Poste	VEN.P	2	OK
Vernes (Les)	Vernes (Les)	H	RAA	RD	VERN5			3	OK

LISTE DES SITES EDF-BPI AVEC INSTALLATIONS RTE de 400 à 42 kV au 16 mai 2005

SITES_BPI avec installations RTE	Centrale	catégorie	Région	GET	Code Nat Centrale	Poste de raccordement	Code Nat poste de raccordement	Tension	Correction_écart
Verney (Le)	Verney (Le)	H	RAA	RD	VERN7	Verney (Le)	VERN7	3	OK
Versilhac	Versilhac	H	RAA	RF	VERSI			3	OK
Viclaire	Viclaire	H	RAA	RS	VICLA	Viclaire	VICLA	3	OK
Vignotan	Vignotan	H	RAA	RS	VNOTA	Vignotan	VNOTA	3	OK
Villard	Villard	H	RAA	RS	VLARD	Piquage Z Villard	ZVLAR	2	OK
Villarodin	Villarodin	H	RAA		VLARO	Villarodin	VLARO	7	OK
Villerest	Villerest	H	RAA	RF	VLERE	Villerest	VLERE	3	OK
Vouglans	Vouglans	H	RAA		VOUGL	Vouglans	VOUGL	6	OK
Aramon	Aramon	T	SE	SC	ARAMO	Agasses	AGASS	7	Correctif
Argentière	Argentière	H	SE	SM	ARGEN	Argentière	ARGEN	3	OK
Bancairon	Bancairon	H	SE	SO	BANCA	Bancairon	BANCA	3	OK
Beaumont	Beaumont	H	SE		BXMON	Ste Tulle	SSTUL	6	Correctif
Belvédère	Belvédère	H	SE	SO	BELVE	Roquebillière	RQBIL	3	OK
Beyssac	Beyssac	H	SE	SC	BEYSS	Pied de Borne	P.BOR	3	OK
Breil	Breil	H	SE	SO	BREIL	Breil	BREIL	3	OK
Brillanne (la)	Brillanne (la)	H	SE	SM	BRILL	Brillanne (la)	BRILL	3	OK
Castillon	Castillon	H	SE	SO	CASTI	Portique de Castellane	CSLLA	5	OK
Champcella	Champcella	H	SE	SM	CPCEL	HTA		3	OK
Chaudanne	Chaudanne	H	SE	SO	CXDAN	Portique de Castellane	CSLLA	5	OK
Courbaisse (la)	Courbaisse (la)	H	SE	SO	CZBAI	Courbaisse (la)	CZBAI	3	OK
Curbans	Curbans	H	SE		CURBA	Curbans	CURBA	6	OK
Eygliers	Eygliers	H	SE	SM	EYGLI	Eygliers	EYGLI	3	OK
Fontan	Fontan	H	SE	SO	FTAN	Fontan	FTAN	3	OK
Fournel (Le)	Fournel (Le)	H	SE	SM	FOURN	HTA			OK
Jouques	Jouques	H	SE	SM	JOUQU	Jouques	JOUQU	3	OK
Largue (le)	Largue (le)	H	SE	SM	LARGU	Brillanne (la)	BRILL	3	OK
Lazer	Lazer	H	SE	SM	LAZER	HTA		3	OK
Loup (Le)	Loup (Le)	H	SE	SO	LOUP	Plan de Grasse	P.GR5	3	OK
Mallemort	Mallemort	H	SE		MALLE	Roquerousse	RQROU	6	Correctif
Oraison	Oraison	H	SE		ORAI	Oraison	ORAI	6	OK
Paganin	Paganin	H	SE	SO	PAGAN	St Dalmas	SSDAL	3	OK
Pied de Borne	Pied de Borne	H	SE		P.BOR	Pied de Borne	P.BOR	6	OK
Plan du Var	Plan du Var	H	SE	SO	P.VAR	Plan du Var	P.VAR	3	OK
Pont de Veyrières	Pont de Veyrières	H	SE	SC	P.VEY	Piquage Z Pont de Veyrières	ZP.VE	3	OK
Pont du Loup	Pont du Loup	H	SE	SO	P.LO5	HTA		3	OK
Quinson	Quinson	H	SE		QUINS	Piquage Quinson	ZQUIN	6	Correctif
Roquebillière	Roquebillière	H	SE	SO	RQBIL	Roquebillière	RQBIL	3	OK
Salelles (Les)	Salelles (Les)	H	SE	SC	SALEL	Salelles (Les)	SALEL	3	OK
Salignac	Salignac	H	SE		SALIG	Salignac	SALIG	6	OK
Salon	Salon	H	SE	SM	SALON	Salon Croix Blanche	S.BLA	3	OK
	Salon	H	SE		SALON	Roquerousse	RQROU	6	OK
Serre-Ponçon	Serre-Ponçon	H	SE		S.PON	Serre-Ponçon	S.PON	6	OK
Siagne (la)	Siagne (la)	H	SE	SO	SIAGN	Siagne (la)	SIAGN	3	OK
Sisteron	Sisteron	H	SE		SISTE	Sisteron	SISTE	6	OK
St Cassien	St Cassien	H	SE	SO	SSCAS	St Cassien	SSCAS	3	OK
St Chamas	St Chamas	H	SE		SSCHA	St Chamas	SSCHA	6	OK
St Dalmas	St Dalmas	H	SE	SO	SSDAL	St Dalmas	SSDAL	3	OK
St Estève	St Estève	H	SE	SM	SSEST	St Estève	SSEST	3	OK
	St Estève	H	SE		SSEST	St Estève	SSEST	6	OK
St Jean la Rivière	St Jean la Rivière	H	SE	SO	SSRIV	Piquage Z St Jean la Rivière	ZSSRI	3	OK
St Martin Vesubie	St Martin Vesubie	H	SE	SO	SSVES	Portique des Chataigniers	CHAT8	5	OK
St Maurice	St Maurice	H	SE	SM	SSMRI	Piquage Z Trinité	ZTRIN	3	OK
Ste Croix	Ste Croix	H	SE		SSCRO	Piquage Ste Croix	ZSSCR	6	Correctif
Ste Tulle	Ste Tulle	H	SE	SM	SSTUL	Ste Tulle	SSTUL	3	OK
	Ste Tulle	H	SE		SSTUL	Ste Tulle	SSTUL	6	OK
Trinité	Trinité	H	SE	SM	TRINI	Piquage Z Trinité	ZTRIN	3	OK
Valabres	Valabres	H	SE	SO	VALAB	Bancairon	VALAB	5	OK
Vinon	Vinon	H	SE	SM	VINON	Vinon	VINON	3	OK
Age sur Creuse (L')	Age sur Creuse (L')	H	SO	TC	A.CRE	HTA		4	OK
Aigle (L')	Aigle (L')	H	SO	TC	AIGLE	HTA		4	OK
Alrance	Alrance	H	SO	TC	ALRAN	Piquage Z Alrance	ZALRP	3	OK

LISTE DES SITES EDF-BPI AVEC INSTALLATIONS RTE de 400 à 42 kV au 16 mai 2005

SITES_BPI avec installations RTE	Centrale	catégorie	Région	GET	Code Nat Centrale	Poste de raccordement	Code Nat poste de raccordement	Tension	Correction_écart
Ambialet	Ambialet	H	SO	TC	AMBIA	HTA		3	OK
Argentat	Argentat	H	SO	TC	ARGE5	Argentat	ARGE5	4	OK
Arlos	Arlos	H	SO	TB	ARLOS			3	OK
Arrens	Arrens	H	SO	TB	ARREN	Arrens	ARREN	5	OK
Artigues	Artigues	H	SO	TB	ARTIG	Piquage Z Gripp	ZGRIP	3	OK
Asasp	Asasp	H	SO	TB	ASASP	Asasp	ASASP	3	OK
Aston	Aston	H	SO		ASTON	Aston	ASTON	6	Correctif
Aucun	Aucun	H	SO	TB	AUCUN	Piquage Z Aucun	ZAUCU	5	OK
Auzat	Auzat	H	SO	TP	AUZAT	Auzat	AUZAT	3	OK
Auzerette	Auzerette	H	SO	TC	AUZER	Coindre	COIND	4	OK
Avalats (Les)	Avalats (Les)	H	SO	TP	AVALA	HTA		3	OK
Bage	Bage	H	SO	TC	BAGE	Bage	BAGE	3	OK
Baigts	Baigts	H	SO	TB	BAIGT	Piquage Z Baigt	ZBAIG	3	OK
Baous	Baous	H	SO	TP	BAOUS	Baous	BAOUS	3	OK
Baralet	Baralet	H	SO	TB	BARAL	Baralet	BARAL	3	OK
Bassies	Bassies	H	SO	TP	BASSI			3	OK
Bergerac	Bergerac	H	SO	TG	BERG8	HTA		3	OK
Beyrède	Beyrède	H	SO	TB	BEYRE			3	OK
Biard	Biard	H	SO	TC	BIARD	HTA		4	OK
Blayais	Blayais	T	SO	TG	BLAYA	Braud	BRAUD	7	Correctif
Borce	Borce	H	SO	TB	BORCE			3	OK
Bordères	Bordères	H	SO	TB	BORDE	Bordères	BORDE	3	OK
Bordes	Bordes	H	SO	TB	BORD5	Bordes	BORD5	3	OK
Bort	Bort	H	SO		BORT	Mole	MOLE	6	OK
Bort	Bort	H	SO	TC	BORT	HTA		4	OK
Bourelle (La)	Bourelle (La)	H	SO	TP	BZELI	Rivières	RIVIE	3	OK
Brassac	Brassac	H	SO	TP	BRAS5	Luzières	LUZI1	3	OK
Brommat	Brommat	H	SO		BROMM	Rueyres	RUEYR	7	OK
	Brommat	H	SO	TC	BROMM	HTA		3	OK
Brugale	Brugale	H	SO	TC	BRUGA			3	OK
Bujaleuf	Bujaleuf	H	SO	TC	BUJAL	HTA		4	OK
Bussy	Bussy	H	SO	TC	BUSSY			4	OK
Cajarc	Cajarc	H	SO	TC	CAJAR	Cajarc	CAJAR	3	OK
Cambeyrac	Cambeyrac	H	SO	TC	CAMBE	Piquage Z Cambeyrac	ZCAMB	3	OK
Camon	Camon	H	SO	TB	CAMON	Camon	CAMON	3	OK
Campan	Campan	H	SO	TB	CAMP5	Campan	CAMP5	3	OK
Carbonne (Usine)	Carbonne (Usine)	H	SO	TP	CARB5	Carbonne	CARB5	3	OK
Carla	Carla	H	SO	TP	CARLA	Carla	CARLA	3	OK
Castelet	Castelet	H	SO	TP	CSLET	Castelet	CSLET	3	OK
Castelnau	Castelnau	H	SO	TC	CSLNA	Castelnau	CSLNA	3	OK
Chastang	Chastang	H	SO		CHASTA	Chastang	CHASTA	6	Correctif
Chatelus	Chatelus	H	SO	TC	CTLUS	Chatelus	CTLUS	4	OK
Chatre (La)	Chatre (La)	H	SO	TC	CHATR	Piquage Z Châtre	ZCHAT	4	OK
Chauvan	Chauvan	H	SO	TC	CXVAN	HTA		4	OK
Chezelles	Chezelles	H	SO	TC	CHEZE	HTA		4	OK
Cierp	Cierp	H	SO	TB	CIERP	Cierp	CIERP	3	OK
Couesque	Couesque	H	SO		COUES	Couesque	COUES	6	OK
	Couesque	H	SO	TC	COUES			3	OK
Croux (La)	Croux (La)	H	SO	TC	CROUX	Piquage Z Trébas	ZTREB	3	OK
Echarts (les)	Echarts (les)	H	SO	TB	ECHAR			3	OK
Eget	Eget	H	SO	TB	EGET			3	OK
Enchanet	Enchanet	H	SO		ENCHA	Piquage Enchanet	ZENCH	6	Correctif
Escouloubre 2	Escouloubre 2	H	SO	TN	ESCO2	Escouloubre	ESCOU	3	OK
Esquit	Esquit	H	SO	TB	ESQUI	Piquage Z Asasp Eygun Lescun	ZESQ5	3	OK
Estaens	Estaens	H	SO	TB	ESTAE			3	OK
Esterre	Esterre	H	SO	TB	ESTER	Esterre	ESTER	3	OK
Eygun Lescun	Eygun Lescun	H	SO	TB	E.LES	Eygun Lescun	E.LES	3	OK
Eylie	Eylie	H	SO	TB	EYLIE			3	OK
Fabian	Fabian	H	SO	TB	FABIA	St Lary	SSLAR	3	OK
Faux La Montagne	Faux La Montagne	H	SO	TC	F.MON			4	OK
Ferrières	Ferrières	H	SO	TP	FERRI	Ferrières	FERRI	3	OK
Fleix	Fleix	H	SO	TC	FLEIX	HTA		4	OK
Forges d'Abel	Forges d'Abel	H	SO	TB	F.ABE	Baralet	BARAL	3	OK
Fos	Fos	H	SO	TB	FOS	Piquage Z Fos	ZFOS	3	OK

LISTE DES SITES EDF-BPI AVEC INSTALLATIONS RTE de 400 à 42 kV au 16 mai 2005

SITES_BPI avec installations RTE	Centrale	catégorie	Région	GET	Code Nat Centrale	Poste de raccordement	Code Nat poste de raccordement	Tension	Correction_écart
Gèdre	Gèdre	H	SO	TB	GEDRE	Pragnères	PRAGN	3	OK
Gentille (La)	Gentille (La)	H	SO	TB	GENTI	Gentille (La)	GENTI	3	OK
Gesse	Gesse	H	SO	TN	GESSE	Gesse	GESSE	3	OK
Glane (De la)	Glane (De la)	H	SO	TC	GLANE			4	OK
Golfech	Golfech	H	SO	TP	GOLFE	Golfech	GOLFE	3	OK
Golinhac	Golinhac	H	SO		GOLIN	Golinhac	GOLIN	6	Correctif
	Golinhac	H	SO	TC	GOLIN	?		3	OK
Grandval	Grandval	H	SO		GRAND	Grandval	GRAND	6	OK
Gripp	Gripp	H	SO	TB	GRIPP	Piquage Z Gripp	ZGRIP	3	OK
Guchen	Guchen	H	SO	TB	GUCHE			3	OK
Hautefage	Hautefage	H	SO	TC	HAUTE	Hautefage	HAUTE	4	OK
Hospitalet	Hospitalet	H	SO	TP	HOSPI	Hospitalet	HOSPI	3	OK
Jourdanie (La)	Jourdanie (La)	H	SO	TC	JOURD	Piquage Z Truel	ZTRUE	3	OK
Labarre	Labarre	H	SO	TP	LABA5	Foix SNCF	FOIX5	3	OK
L'Aigle	L'Aigle	H	SO		AIGLE	Breuil	BREUI	6	OK
Lamatavie	Lamatavie	H	SO	TC	LAMAT	Portique de Lamativie	LAMA5	4	OK
Lanau	Lanau	H	SO		LANAU	Piquage Z Lanau	ZLANA	6	OK
Langleret	Langleret	H	SO	TC	LANGL	HTA		4	OK
Laparan	Laparan	H	SO	TP	LAPAR	Aston	ASTON	6	Correctif
Lardit	Lardit	H	SO		LARDI	Lardit	LARDI	6	Correctif
	Lardit	H	SO	TC	LARDI	HTA		3	OK
Lartige	Lartige	H	SO	TC	LARTI	HTA		4	OK
Lau Balagnas	Lau Balagnas	H	SO	TB	L.BAL	Lau Balagnas	L.BAL	5	OK
Laval de Cère	Laval de Cère	H	SO	TC	L.CE1	Laval de Cère	L.CE1	3	OK
Laval de Cère 2	Laval de Cère 2	H	SO		L.CE2	Piquage Z Talamagnet	ZTALA	6	Correctif
Le Pouget	Le Pouget	H	SO		POUGE	Le Pouget	POUGE	6	OK
L'Hospitalet	L'Hospitalet	H	SO		HOSPI	L'Hospitalet	HOSPI	6	OK
Llau (La)	Llau (La)	H	SO	TN	LLAU	HTA		3	OK
Loudenvielle	Loudenvielle	H	SO	TB	LOUD5	Piquage Z Tramezaygues	ZTRAM	3	OK
Luchon Lac d'Oo	Luchon Lac d'Oo	H	SO	TB	L.OO	Lac d'Oo	L.OO	3	OK
Luz St Sauveur	Luz St Sauveur	H	SO	TB	LUZ			3	OK
Luzech	Luzech	H	SO	TP	LUZEC	Piquage Z Meymes	ZMEYM	3	OK
Luzières 2	Luzières 2	H	SO	TP	LUZI2	Luzières 2	LUZI2	3	OK
Maison Blanche	Maison Blanche	H	SO	TB	M.BLA			3	OK
Marcillac	Marcillac	H	SO	TC	MARC5	Marcillac	MARC5	4	OK
Martineix	Martineix	H	SO	TC	MRNEI	HTA		4	OK
Mauzac	Mauzac	H	SO	TG	MAUZA			3	OK
Merens	Merens	H	SO		MEREN	Merens	MEREN	6	Correctif
Migoelou	Migoelou	H	SO	TB	MIGOE	Tucoy	TUCOY	5	OK
Monceaux la Virolle	Monceaux la Virolle	H	SO	TC	M.VIR	Monceaux la Virolle	M.VIR	4	OK
Montahut	Montahut	H	SO		MTAHU	Montahut	MTAHU	6	OK
Montahut	Montahut	H	SO	TN					OK
Montézic	Montézic	H	SO		MTEZI	Montézic poste Extérieur	MTEZ5	7	OK
Mont-Larron	Mont-Larron	H	SO	TC	M.LAR	Mont-Larron	M.LAR	4	OK
Mousquères	Mousquères	H	SO	TB	MOUSQ			3	OK
Nentilla	Nentilla	H	SO	TN	NENTI	Nentilla	NENTI	5	Correctif
Nèpes	Nèpes	H	SO	TC	NEPES	HTA		4	OK
Neuvis d'Ussel	Neuvis d'Ussel	H	SO	TC	N.USS	Mole (La)	MOLE	4	OK
Nouaux	Nouaux	H	SO	TB	NOUAU	Piquage Z Nouaux	ZNOUA	5	OK
Orgeix	Orgeix	H	SO	TP	ORGEI	Piquage Z Orgeix	ZORGE	3	OK
Orlu	Orlu	H	SO	TP	ORLU	Orlu	ORLU	5	Correctif
Palaminy	Palaminy	H	SO	TP	PALAM	Palaminy	PALAM	3	OK
Pas du Loup	Pas du Loup	H	SO	TN	P.LOU	HTA		3	OK
Pebernat	Pebernat	H	SO	TP	PEBER	Pamiers SNCF	PAMI5	3	OK
Peyrat le Château	Peyrat le Château	H	SO	TC	P.CHA	Peyrat le Château	P.CHA	4	OK
Peyrissac	Peyrissac	H	SO	TC	PEYRI			4	OK
Pinet	Pinet	H	SO	TC	PINET	St Victor	SSVIC	3	OK
Pique Inférieure	Pique Inférieure	H	SO	TB	P.INF	HTA		3	OK
Pique Supérieure	Pique Supérieure	H	SO	TB	P.SUP	HTA		3	OK
Plan du Tech	Plan du Tech	H	SO	TB	P.TEC			5	OK
Pointis de Rivière	Pointis de Rivière	H	SO	TB	P.RIV	Pointis de Rivière	P.RIV	3	OK
Pont de la Reine	Pont de la Reine	H	SO	TB	P.REI	Pont de la Reine	P.REI	3	OK

LISTE DES SITES EDF-BPI AVEC INSTALLATIONS RTE de 400 à 42 kV au 16 mai 2005

SITES_BPI avec installations RTE	Centrale	catégorie	Région	GET	Code Nat Centrale	Poste de raccordement	Code Nat poste de raccordement	Tension	Correction_écart
Portillon	Portillon	H	SO	TB	PORTI	Lac d'Oo	L.OO	5	Correctif
Pouch	Pouch	H	SO	TC	POUCH	HTA		4	OK
Pradières	Pradières	H	SO	TP	PRADI	Auzat	AUZAT	3	OK
Pragnères	Pragnères	H	SO		PRAGN	Pragnères	PRAGN	6	OK
	Pragnères	H	SO	TB	PRAGN	Pragnères	PRAGN	3	OK
Pragnères Pompage	Pragnères Pompage	H	SO	TB	PRAG5	Pragnères	PRAGN	3	OK
Puig Redon	Puig Redon	H	SO	TN	P.RED	HTA		3	OK
Rhue	Rhue	H	SO	TC	RHUE	HTA		4	OK
Rivières	Rivières	H	SO	TP	RIVI6	Rivières	RIVI6	3	OK
Rouze	Rouze	H	SO	TN	ROUZE	Usson	USSON	3	OK
Sabart	Sabart	H	SO	TP	SABAR			3	OK
Saillant	Saillant	H	SO	TC	SAILL	Saillant	SAILL	4	OK
Sarrans	Sarrans	H	SO		SARRA	Sarrans	SARRA	6	OK
	Sarrans	H	SO	TC	SARRA			3	OK
Saut de Sabo	Saut de Sabo	H	SO	TP	S.SAB	Combe	COMBE	3	OK
Saut de Vesoles	Saut de Vesoles	H	SO	TN	S.VES	Fonclare	FONCL	3	OK
Soulcem	Soulcem	H	SO	TP	SOULC	Auzat	AUZAT	3	OK
St Cricq	St Cricq	H	SO	TB	SSCRI	Piquage Z St Cricq	ZSSC4	3	OK
St Etienne Cantales	St Etienne Cantales	H	SO	TC	SSCAN			4	OK
St Géniez O Merle)	St Géniez O Merle)	H	SO	TC	SSGEN			4	OK
St Georges	St Georges	H	SO	TN	SSGEO	St Georges	SSGEO	3	OK
St Julien	St Julien	H	SO	TP	SSJU5	St Julien	SSJU5	3	OK
St Lary	St Lary	H	SO	TB	SSLAR	St Lary	SSLAR	3	OK
St Marc	St Marc	H	SO	TC	SSMC	Maureix (Le)	MAURE	4	OK
St Sernin	St Sernin	H	SO	TB	SSSER	Gentile (La)	GENTI	3	OK
Tech (Le)	Tech (Le)	H	SO	TN	TECH	HTA		3	OK
	Teich (le)	H	SO	TP	TEICH	Teich (le)	TEICH	3	OK
Temple (Le)	Temple (Le)	H	SO	TG	TEMPL	Temple (Le)	TEMPL	3	OK
Thuries	Thuries	H	SO	TP	THURI			3	OK
Treignac	Treignac	H	SO	TC	TREIG			4	OK
Truel (Le)	Truel (Le)	H	SO	TC	TRUEL	Piquage Z Truel	ZTRUE	3	OK
Tucoy	Tucoy	H	SO	TB	TUCOY			5	OK
Tuilières	Tuilières	H	SO	TG	TUILI	Tuilières	TUILI	3	OK
Usson	Usson	H	SO	TN	USSON	Usson	USSON	3	OK
Val Beneyte	Val Beneyte	H	SO	TC	V.BEN			4	OK
Valentine	Valentine	H	SO	TB	VALE7	Valentine	VALE7	3	OK
Villejoubert	Villejoubert	H	SO	TC	VLRJO	HTA		3	OK
Villeneuve sur Lot	Villeneuve sur Lot	H	SO	TG	V.LOT	Villeneuve sur Lot	V.LOT	3	OK
Vintrou	Vintrou	H	SO	TP	VINTR	Vintrou	VINTR	3	OK

Nombre de sites : 389

CORRECTIF au 16 mai 2005
LISTE DES POSTES EDF-BPI AVEC INSTALLATIONS RTE 400_225 kv

Centrale	catégorie	Région	GET	Code Nat Centrale	Poste de raccordement	Code Nat poste de raccordement	Tension	Correction_écart
Fessenheim	H	E		FESSE	Fessenheim	FESSE	6	Correctif
Gerstheim	H	E		GERST	Gerstheim	GERST	6	Correctif
Kembs	H	E		KEMBS	Kembs	KEMBS	6	Correctif
Lac Noir	H	E		L.NOI	Piquage Lac Noir	ZL.NO	6	Correctif
Marckolsheim	H	E		MARCK	Marckolsheim	MARCK	6	Correctif
Ottmarsheim	H	E		OTTMA	Ottmarsheim	OTTMA	6	Correctif
Rhinau	H	E		RHINA	Rhinau	RHINA	6	Correctif
Strasbourg	H	E		STRAS	Strasbourg	STRAS	6	Correctif
Vogelgrün	H	E		VOGEL	Vogelgrün	VOGEL	6	Correctif
Revin	H	NE		REVI5	Mazures	MAZUR	7	Correctif
Rance	H	O		RANCE	Rance poste	RAN-P	6	Correctif
Combe d'Avrieux	H	RAA		C.AVR	Aussois	AUSSO	6	Correctif
Cordéac	H	RAA		CORDE	Cordéac	CORDE	6	OK
Grand-Maison	H	RAA		G.MAI	Vaujany	VAUJA	7	OK
Hermillon	H	RAA		HERMI	Longefan	LONGE	6	OK
La Bathie	H	RAA		BATHI	Albertville	ALBER	7	OK
La Coche	H	RAA		COCHE	La Coche	COCHE	7	OK
Le Cheylas	H	RAA		CHEY6	Le Cheylas	CHEY6	7	OK
Les Brévières	H	RAA		BREVI	Malgover	MALGO	6	OK
Malgover	H	RAA		MALGO	Malgover	MALGO	6	OK
Monteynard	H	RAA		MTEYN	Sinard	SINAR	6	Correctif
Montpezat	H	RAA		MTPEZ	Montpezat	MTPEZ	6	OK
Orelle	H	RAA		ORELL	Orelle	ORELL	6	OK
Passy	H	RAA		PASSY	Passy	PASSY	6	Correctif
Pont Escoffier	H	RAA		P.ESC	Pont Escoffier	P.ESC	6	Correctif
Saint Guillaume 2	H	RAA		SSGUI	Saint Guillaume	SSGUI	6	Correctif
Saussaz 2	H	RAA		SAUS2	Saussaz	SAUS2	6	OK
Sautet	H	RAA		SAUTE	Cordéac	CORDE	6	OK

Centrale	catégorie	Région	GET	Code Nat Centrale	Poste de raccordement	Code Nat poste de raccordement	Tension	Correction_écart
St Pierre-Cognet	H	RAA		SSCOG	St Pierre-Cognet	SSCOG	6	OK
Super-Bissorte	H	RAA		S.BIS	La Praz	P.AND	7	OK
Villarodin	H	RAA		VLARO	Villarodin	VLARO	7	OK
Vouglans	H	RAA		VOUGL	Vouglans	VOUGL	6	OK
Beaumont	H	SE		BXMON	Ste Tulle	SSTUL	6	Correctif
Curbans	H	SE		CURBA	Curbans	CURBA	6	OK
Mallemort	H	SE		MALLE	Roquerousse	RQROU	6	Correctif
Oraison	H	SE		ORAI	Oraison	ORAI	6	OK
Pied de Borne	H	SE		P.BOR	Pied de Borne	P.BOR	6	OK
Quinson	H	SE		QUINS	Piquage Quinson	ZQUIN	6	Correctif
Salignac	H	SE		SALIG	Salignac	SALIG	6	OK
Salon	H	SE		SALON	Roquerousse	RQROU	6	OK
Serre-Ponçon	H	SE		S.PON	Serre-Ponçon	S.PON	6	OK
Sisteron	H	SE		SISTE	Sisteron	SISTE	6	OK
St Chamas	H	SE		SSCHA	St Chamas	SSCHA	6	OK
St Estève	H	SE		SSEST	St Estève	SSEST	6	OK
Ste Croix	H	SE		SSCRO	Piquage Ste Croix	ZSSCR	6	Correctif
Ste Tulle	H	SE		SSTUL	Ste Tulle	SSTUL	6	OK
Aston	H	SO		ASTON	Aston	ASTON	6	Correctif
Bort	H	SO		BORT	Mole	MOLE	6	OK
Brommat	H	SO		BROMM	Rueyres	RUEYR	7	OK
Chastang	H	SO		CHASTA	Chastang	CHASTA	6	Correctif
Couesque	H	SO		COUES	Couesque	COUES	6	OK
Enchanet	H	SO		ENCHA	Piquage Enchanet	ZENCH	6	Correctif
Golinhac	H	SO		GOLIN	Golinhac	GOLIN	6	Correctif
Grandval	H	SO		GRAND	Grandval	GRAND	6	OK
L'Aigle	H	SO		AIGLE	Breuil	BREUI	6	OK
Lanau	H	SO		LANAU	Piquage Z Lanau	ZLANA	6	OK
Laparan	H	SO	TP	LAPAR	Aston	ASTON	6	Correctif
Lardit	H	SO		LARDI	Lardit	LARDI	6	Correctif
Laval de Cère 2	H	SO		L.CE2	Piquage Z Talamonet	ZTALA	6	Correctif

Centrale	catégorie	Région	GET	Code Nat Centrale	Poste de raccordement	Code Nat poste de raccordement	Tension	Correction_écart
Le Pouget	H	SO		POUGE	Le Pouget	POUGE	6	OK
L'Hospitalet	H	SO		HOSPI	L'Hospitalet	HOSPI	6	OK
Merens	H	SO		MEREN	Merens	MEREN	6	Correctif
Montahut	H	SO		MTAHU	Montahut	MTAHU	6	OK
Montézic	H	SO		MTEZI	Montézic poste Extérieur	MTEZ5	7	OK
Montézic-peste-Extérieur	H	SO		MTEZ5	Rueyres	RUEYR	7	Evolution position sur les PSEM
Pragnères	H	SO		PRAGN	Pragnères	PRAGN	6	OK
Sarrans	H	SO		SARRA	Sarrans	SARRA	6	OK
Aramon	T		SC	ARAMO	Agasses	AGASS	7	Correctif
Belleville	T		OS	BVIL7	Gauglin	GAUGL	7	Correctif
Blayais	T		TG	BLAYA	Braud	BRAUD	7	Correctif
Brennilis	T		OB	BRENN	Brennilis	BRENN	6	OK
Bugey	T		RL	BUGEY	St Vulbas	SSV.O	7	OK
Champagne s/ Oise	T		PN	C.OIS	Piquage			Correctif
Chinon	T		ON	CHIN2	Avoine	AVOI5	7	Correctif
Dirinon	T		OB	DIRIN				OK
Havre	T		PB	HAVRE	Havre	HAVR5	6	Correctif
Loire	T		RF	LOIRE	Mions	MIONS	6	OK
Maxe	T		EL	MAXE	St Julien	SSJUL	6	OK
Nogent	T		EM	N.SE5	Boctois	BOCTO	7	OK
Penly	T		PB	PENLY	Penly	PENL5	7	OK
Richemont	T		EL	RICHE	Richemont	RICHE	6	OK
Tricastin	T		SC	TRICA	Tricastin	TRI.P	6	OK
Vaires	T		PS	VAIRE	Villevaudé	VLEVA	6	OK

CORRECTIF au 16 mai 2005 LISTE DES POSTES EDF-BPI AVEC INSTALLATIONS RTE de 150 à 42 kV

Centrale HYDRAULIQUE	Groupe	Région	GET	Code Nat Centrale	Poste de raccordemen t	Code Nat poste de raccordemen t	Tension	Correction écart
Bourg de Sirod		E	EB	B.SIR	Piquage Z Aciérie de Champagnol e	ZA.CH	3	OK
Chaumeçon		E	EB	CXMEC	HTA		3	OK
Mouthier		E	EB	MOUTH	Mouthier	MOUTH	3	OK
Vieux Pré		E	EL	V.PRE			3	OK
Bois de Cure		E	EM	B.CUR	Avallon	AVALL	3	OK
Crescent (Le)		E	EM	CRESC	HTA		3	OK
Malassis		E	EM	MALAS			3	OK
Morge		E	EM	MORGE	Piquage Z Morge	ZMORG	3	OK
Pannesièrre		E	EM	PANNE	Piquage Z Pannesièrre	ZPANN	3	OK
Dampjoux		E	ES	DAMPJ	Liebvillers	LIEBV	3	OK
Gerstheim		E	ES	GERST			3	OK
Liebvillers		E	ES	LIEBV	Liebvillers	LIEBV	3	OK
Ottmarsheim		E	ES	OTTMA	Ottmarsheim	OTTMA	3	OK
Refrain (le)		E	ES	REFRA	Maiche	MAICH	3	OK
Rhinau		E	ES	RHINA	Rhinau	RHINA	3	OK
Strasbourg		E	ES	STRAS	Strasbourg	STRAS	3	OK
Vaufrey		E	ES	VAUFR	Liebvillers	LIEBV	3	OK
Guerlédan		O	OB	GUERL	Mur de Bretagne	MUR	3	OK
Pont Rolland		O	OB	P.ROL	Pont Rolland	P.ROL	3	OK
Rance		O	OB	RANCE	Rance	RANCE	3	OK
Rophémel		O	OB	ROPHE	Rophémel	ROPHE	3	OK
St Herbot		O	OB	SSHER	St Herbot	SSHER	3	OK
Chardes		O	OP	CHARD	Ile Jourdain	I.JOU	4	OK
Chatellerault		O	OP	CTLL5			4	OK
Isle Jourdain		O	OP	I.JOU	Ile Jourdain	I.JOU	4	OK
Jousseau		O	OP	JOUSS	Ile Jourdain	I.JOU	4	OK
Eguzon		O	OS	EGUZO	Eguzon	EGUZ5	4	OK
Roche au moine		O	OS	R.MOI			3	OK
Roche Bat l'Aigue (La)		O	OS	R.AIG			4	OK
Roche (La)		O	OP	ROCHE			4	OK
Vezins		P	PO	VEZIN	Launay	LAUNA	4	OK
Fades (Les)		R	RA	FADE5	Ancises(Les)	ANCIZ	3	OK
Montfermy		R	RA	MTFER	Piquage Z Montfermy	ZMTFE	3	OK
Prat (Le)		R	RA	PRAT5	Piquage Z Prat	ZPRAT	3	OK
Queuille		R	RA	QUEUI	Piquage Z Montfermy	ZMTFE	3	OK
Teillet Argenty 2		R	RA	TEIL2	Piquage Z le Prat	ZPRAT	3	OK
Baton		R	RD	BATON	Piquage Z Baton	ZBATO	3	OK
Beaumont Monteux		R	RD	B.MON	Beaumont Monteux	B.MON	3	OK
Beauvoir		R	RD	BXVOI	Beauvoir	BXVOI	3	OK
Bourne (La)		R	RD	BZNE	Bourne (La)	BZNE	3	OK
Bournillon		R	RD	BZNIL	Bournillon	BZNIL	3	OK
Bouvante		R	RD	BOUVA	St Thomas en Royans	SSROY	3	OK

Centrale HYDRAULIQUE	Groupe	Région	GET	Code Nat Centrale	Poste de raccordement	Code Nat poste de raccordement	Tension	Correction écart
Bridoire (La)		R	RD	BRIDO	Bridoire (La)	BRIDO	3	OK
Champ		R	RD	CHAMP	Piquage Z Champ	ZCHAM	3	OK
Clavaux (Les)		R	RD	CLAVA			3	OK
Drac Inférieur		R	RD	D.INF	Drac Inférieur	D.INF	3	OK
Fond de France		R	RD	F.FRA	Fond de France	F.FRA	3	OK
Goule Blanche		R	RD	G.BLA			3	OK
Jouchy		R	RD	JOUCH	HTA		3	OK
Lac Mort		R	RD	L.MOR	Lac Mort	L.MOR	3	OK
Livet		R	RD	LIVET	Livet	LIVET	3	OK
Loula		R	RD	LOULA	HTA		3	OK
Noyer Chut		R	RD	N.CHU	HTA		3	OK
Oz		R	RD	OZ	Piquage Z Oz	ZOZ	3	OK
Péage de Vizille		R	RD	P.VIZ	Péage de Vizille	P.VIZ	3	OK
Pizançon		R	RD	PIZAN	Pizançon	PIZAN	3	OK
Pont de Claix		R	RD	P.CLA	HTA		3	OK
Pont en Royans		R	RD	P.ROY	Pont en Royans	P.ROY	3	OK
Pont Haut		R	RD	P.HAU	HTA		3	OK
Rioupérourx		R	RD	RIOUP	Rioupérourx	RIOUP	3	OK
Roberts (Les)		R	RD	ROBER			3	OK
Sassenage		R	RD	SASSE	Piquage au portique du Furon	FURON	3	OK
St Egrève Centrale		R	RD	SSE.C			3	OK
St Georges de Commiers	1	R	RD	SSCOM	Piquage Z Champ	ZCHAM	3	OK
St Georges de Commiers	2	R	RD	SSCOM	Piquage Z Champ	ZCHAM	3	OK
St Guillaume 2		R	RD	SSGUI	St Guillaume	SSGUI	3	OK
St Hilaire		R	RD	SSHIL	St Hilaire	SSHIL	3	OK
Vanelle (La)		R	RD	VANEL	Vanelle (La)	VANEL	3	OK
Vernes (Les)		R	RD	VERN5			3	OK
Verney (Le)		R	RD	VERN7	Verney (Le)	VERN7	3	OK
Ance du Nord		R	RF	A.NOR	Ance du Nord	A.NOR	3	OK
Grangent		R	RF	GRAN6	Piquage Z Grangent	ZGRAN	3	OK
Monistrol d'Alliers		R	RF	M.ALL	Monistrol d'Alliers	M.ALL	3	OK
Montpezat		R	RF	MTPEZ			3	OK
Pont de Lignon		R	RF	P.LIG	Piquage Z Trévas	ZTREV	3	OK
Rory		R	RF	RORY	HTA		3	OK
St Martin		R	RF	SSMA6			3	OK
Vendets		R	RF	VENDE			3	OK
Versilhac		R	RF	VERSI			3	OK
Villerest		R	RF	VLERE	Villerest	VLERE	3	OK
Allement		R	RL	ALLEM	Allement	ALLEM	3	OK
Beaumont		R	RL	BXMO5			3	OK
Bolozon		R	RL	BOLOZ	Cize	CIZE	3	OK
Coiselet		R	RL	COISE			3	OK
Cusset (Centrale)		R	RL	CUSSE			3	OK
Moux		R	RL	MOUX	Piquage Z Moux	ZMOUX	3	OK
Saut-Mortier		R	RL	S.MOR	Saut-Mortier	S.MOR	3	OK
Arly		R	RS	ARLY	Arly	ARLY	2	OK
Arvan		R	RS	ARVAN	Piquage Z Arvan	ZARVA	2	OK
Aussois		R	RS	AUSSO	Aussois	AUSSO	3	OK

Centrale HYDRAULIQUE	Groupe	Région	GET	Code Nat Centrale	Poste de raccordemen t	Code Nat poste de raccordemen t	Tension	Correction écart
Avrieux		R	RS	AVRIE	Aussois	AUSSO	3	OK
Bathie (La)		R	RS	BATHI			3	OK
Beaufort		R	RS	BXFOR	Beaufort	BXFOR	2	OK
Belleville		R	RS	BVIL6	Belleville	BVIL6	2	OK
Bens (Le)		R	RS	BENS	Piquage Z Bens	ZBEN5	3	OK
Bioge		R	RS	BIOGE	Bioge	BIOGE	3	OK
Bionnay		R	RS	BIONN	Bionnay	BIONN	3	OK
Bissorte		R	RS	BISSO	Bissorte	BISSO	3	OK
Bois (Les)		R	RS	BOIS	Chamonix	CHAMO	3	OK
Bois d'Aussois		R	RS	B.AUS	Aussois	AUSSO	3	Correctif
Bozel		R	RS	BOZEL	Bozel	BOZEL	3	OK
Brévières (Les)		R	RS	BREVI	Brévières	BREVI	3	OK
Calypso		R	RS	CALYP	Calypso	CALYP	2	OK
Carrelet		R	RS	CARRE	HTA		3	OK
Champagny (Ballandaz)		R	RS	CPNY	Piquage Z Champagny	ZCPNY	3	OK
Chatelard (Le)		R	RS	CTLAR	La Saussaz	SAUS2	2	OK
Chavaroché		R	RS	CHAVA	Piquage Z Chavanod	ZCHA6	3	OK
Chedde		R	RS	CHEDD			2	OK
Chevril (Le)		R	RS	CHEVR	Piquage Z Chevril	ZCHEV	3	OK
Fayet (Le)	2	R	RS	FAYET	TMB ??	??	2	OK
Fayet (Le)	1	R	RS	FAYET	Piquage Z Fayet	ZFAYE	3	OK
Feissons		R	RS	FEISS	Piquage Z Feissons	ZFEIS	3	OK
Fontaines (Les)		R	RS	FTAI7			2	OK
Giffre (Le)		R	RS	GIFFR	Piquage Z Giffre	ZGIFF	3	OK
Girotte	H	R	RS	GIROT	Belleville	BVIL6	2	Correctif
Glandon		R	RS	GLAND	Piquage Z Glandon	ZGLAN	2	OK
Hauteluce		R	RS	HAUT5	Piquage Z Hauteluce	ZHAUT	2	OK
Montvauthier		R	RS	MTVAU	Passy	PASSY	2	OK
Motz		R	RS	MOTZ	Motz	MOTZ	3	OK
Moutiers		R	RS	MOUTI	Moutiers	MOUTI	3	OK
Notre Dame de Briançon		R	RS	N.BRI			2	OK
Passy		R	RS	PASSY	Passy	PASSY	3	OK
Pierre Eybesse		R	RS	P.EYB			3	OK
Pierre Giret		R	RS	P.GIR	HTA		3	OK
Plan d'Amont		R	RS	P.AMO	HTA		3	OK
Pomblière		R	RS	POMBL	Piquage Z Pomblière	ZPOM5	3	Correctif
Pontcharra		R	RS	PTCH5	Pontcharra	PTCH5	3	OK
Pralognan		R	RS	PRALO	Pralognan	PRALO	3	OK
Pressy		R	RS	PRESS	Pressy	PRESS	3	OK
Queige		R	RS	QUEIG	Queige	QUEIG	3	OK
Rageat (La)		R	RS	RAGEA	Piquage Z Rageat	ZRAGE	3	OK
Randens		R	RS	RANDE	Randens	RANDE	5	OK
Rateaux (Les)		R	RS	RATEA	Bionnay	BIONN	3	OK
Roengens		R	RS	ROENG	HTA		2	OK
Sauces (les)		R	RS	SAUCE			2	OK
Servoz		R	RS	SERVO			2	OK
St Martin la Chambre		R	RS	SSCH5	Piquage Z St Martin La chambre	ZSSCH	2	OK
St Pierre en Faucigny		R	RS	SSFAU	Piquage Z St Pierre en Faucigny	ZSSFA	3	OK

Centrale HYDRAULIQUE	Groupe	Région	GET	Code Nat Centrale	Poste de raccordement	Code Nat poste de raccordement	Tension	Correction écart
Val d'Isère		R	RS	V.ISE	Val d'Isère	V.ISE	3	OK
Vallières		R	RS	VALLI	Vallières	VALLI	3	OK
Venthon		R	RS	VENTH	Venthon Poste	VEN.P	2	OK
Viclaire		R	RS	VICLA	Viclaire	VICLA	3	OK
Vignotan		R	RS	VNOTA	Vignotan	VNOTA	3	OK
Villard		R	RS	VLARD	Piquage Z Villard	ZVLAR	2	OK
Beyssac		S	SC	BEYSS	Pied de Borne	P.BOR	3	OK
Pont de Veyrières		S	SC	P.VEY	Piquage Z Pont de Veyrières	ZP.VE	3	OK
Saelles (Les)		S	SC	SALEL	Saelles (Les)	SALEL	3	OK
Argentière		S	SM	ARGEN	Argentière	ARGEN	3	OK
Brillanne (la)		S	SM	BRILL	Brillanne (la)	BRILL	3	OK
Champcella		S	SM	CPCEL	HTA		3	OK
Eygliers		S	SM	EYGLI	Eygliers	EYGLI	3	OK
Fournel (Le)		S	SM	FOURN	HTA			OK
Jouques		S	SM	JOUQU	Jouques	JOUQU	3	OK
Largue(le)		S	SM	LARGU	Brillanne (la)	BRILL	3	OK
Lazer		S	SM	LAZER	HTA		3	OK
Salon		S	SM	SALON	Salon Croix Blanche	S.BLA	3	OK
St Estève		S	SM	SSEST	St Estève	SSEST	3	OK
St Maurice		S	SM	SSMRI	Piquage Z Trinité	ZTRIN	3	OK
Ste Tulle		S	SM	SSTUL	Ste Tulle	SSTUL	3	OK
Trinité		S	SM	TRINI	Piquage Z Trinité	ZTRIN	3	OK
Vinon		S	SM	VINON	Vinon	VINON	3	OK
Bancairon		S	SO	BANCA	Bancairon	BANCA	3	OK
Belvédère		S	SO	BELVE	Roquebillière	RQBIL	3	OK
Breil		S	SO	BREIL	Breil	BREIL	3	OK
Castillon		S	SO	CASTI	Portique de Castellane	CSLLA	5	OK
Chaudanne		S	SO	CXDAN	Portique de Castellane	CSLLA	5	OK
Courbaisse (la)		S	SO	CZBAI	Courbaisse (la)	CZBAI	3	OK
Fontan		S	SO	FTAN	Fontan	FTAN	3	OK
Loup (Le)		S	SO	LOUP	Plan de Grasse	P.GR5	3	OK
Paganin		S	SO	PAGAN	St Dalmas	SSDAL	3	OK
Plan du Var		S	SO	P.VAR	Plan du Var	P.VAR	3	OK
Pont du Loup		S	SO	P.LO5	HTA		3	OK
Roquebillière		S	SO	RQBIL	Roquebillière	RQBIL	3	OK
Siagne (la)		S	SO	SIAGN	Siagne (la)	SIAGN	3	OK
St Cassien		S	SO	SSCAS	St Cassien	SSCAS	3	OK
St Dalmas		S	SO	SSDAL	St Dalmas	SSDAL	3	OK
St Jean la Rivière		S	SO	SSRIV	Piquage Z St Jean la Rivière	ZSSRI	3	OK
St Martin Vesubie		S	SO	SSVES	Portique des Chataigniers	CHAT8	5	OK
Valabres		S	SO	VALAB	Bancairon	VALAB	5	OK
Arlos		T	TB	ARLOS			3	OK
Arrens		T	TB	ARREN	Arrens	ARREN	5	OK
Artigues		T	TB	ARTIG	Piquage Z Gripp	ZGRIP	3	OK
Asasp		T	TB	ASASP	Asasp	ASASP	3	OK

Centrale HYDRAULIQUE	Groupe	Région	GET	Code Nat Centrale	Poste de raccordement	Code Nat poste de raccordement	Tension	Correction écart
Aucun		T	TB	AUCUN	Piquage Z Aucun	ZAUCU	5	OK
Baigts		T	TB	BAIGT	Piquage Z Baigt	ZBAIG	3	OK
Baralet		T	TB	BARAL	Baralet	BARAL	3	OK
Beyrède		T	TB	BEYRE			3	OK
Borce		T	TB	BORCE			3	OK
Bordères		T	TB	BORDE	Bordères	BORDE	3	OK
Bordes		T	TB	BORD5	Bordes	BORD5	3	OK
Camon		T	TB	CAMON	Camon	CAMON	3	OK
Campan		T	TB	CAMP5	Campan	CAMP5	3	OK
Cierp		T	TB	CIERP	Cierp	CIERP	3	OK
Echarts (les)		T	TB	ECHAR			3	OK
Eget		T	TB	EGET			3	OK
Esquit		T	TB	ESQUI	Piquage Z Asasp Eygun Lescun	ZESQ5	3	OK
Estaens		T	TB	ESTAE			3	OK
Esterre		T	TB	ESTER	Esterre	ESTER	3	OK
Eygun Lescun		T	TB	E.LES	Eygun Lescun	E.LES	3	OK
Eylie		T	TB	EYLIE			3	OK
Fabian		T	TB	FABIA	St Lary	SSLAR	3	OK
Forges d'Abel		T	TB	F.ABE	Baralet	BARAL	3	OK
Fos		T	TB	FOS	Piquage Z Fos	ZFOS	3	OK
Gèdre		T	TB	GEDRE	Pragnères	PRAGN	3	OK
Gentille (La)		T	TB	GENTI	Gentille (La)	GENTI	3	OK
Gripp		T	TB	GRIPP	Piquage Z Gripp	ZGRIP	3	OK
Guchen		T	TB	GUCHE			3	OK
Lau Balagnas		T	TB	L.BAL	Lau Balagnas	L.BAL	5	OK
Loudenvielle		T	TB	LOUD5	Piquage Z Tramezaygues	ZTRAM	3	OK
Luchon Lac d'Oo		T	TB	L.OO	Lac d'Oo	L.OO	3	OK
Luz St Sauveur		T	TB	LUZ			3	OK
Maison Blanche		T	TB	M.BLA			3	OK
Migoelou		T	TB	MIGOE	Tucoy	TUCOY	5	OK
Mousquères		T	TB	MOUSQ			3	OK
Nouaux		T	TB	NOUAU	Piquage Z Nouaux	ZNOUA	5	OK
Pique Inférieure		T	TB	P.INF	HTA		3	OK
Pique Supérieure		T	TB	P.SUP	HTA		3	OK
Plan du Tech		T	TB	P.TEC			5	OK
Pointis de Rivière		T	TB	P.RIV	Pointis de Rivière	P.RIV	3	OK
Pont de la Reine		T	TB	P.REI	Pont de la Reine	P.REI	3	OK
Portillon		T	TB	PORTI	Lac d'Oo	L.OO	5	Correctif
Pragnères		T	TB	PRAGN	Pragnères	PRAGN	3	OK
Pragnères Pompage		T	TB	PRAG5	Pragnères	PRAGN	3	OK
St Cricq		T	TB	SSCRI	Piquage Z St Cricq	ZSSC4	3	OK
St Lary		T	TB	SSLAR	St Lary	SSLAR	3	OK
St Sernin		T	TB	SSSER	Gentille (La)	GENTI	3	OK
Tucoy		T	TB	TUCOY			5	OK
Valentine		T	TB	VALE7	Valentine	VALE7	3	OK
Age sur Creuse (L')		T	TC	A.CRE	HTA		4	OK
Aigle (L')		T	TC	AIGLE	HTA		4	OK

Centrale HYDRAULIQUE	Groupe	Région	GET	Code Nat Centrale	Poste de raccordemen t	Code Nat poste de raccordemen t	Tension	Correction écart
Alrance		T	TC	ALRAN	Piquage Z Alrance	ZALRP	3	OK
Argentat		T	TC	ARGE5	Argentat	ARGE5	4	OK
Auzerette		T	TC	AUZER	Coindre	COIND	4	OK
Bage		T	TC	BAGE	Bage	BAGE	3	OK
Biard		T	TC	BIARD	HTA		4	OK
Bort		T	TC	BORT	HTA		4	OK
Brommat		T	TC	BROMM	HTA		3	OK
Brugale		T	TC	BRUGA			3	OK
Bujaleuf		T	TC	BUJAL	HTA		4	OK
Bussy		T	TC	BUSSY			4	OK
Cajarc		T	TC	CAJAR	Cajarc	CAJAR	3	OK
Cambeyrac		T	TC	CAMBE	Piquage Z Cambeyrac	ZCAMB	3	OK
Castelnau		T	TC	CSLNA	Castelnau	CSLNA	3	OK
Chatelus		T	TC	CTLUS	Chatelus	CTLUS	4	OK
Chatre (La)		T	TC	CHATR	Piquage Z Châtre	ZCHAT	4	OK
Chauvan		T	TC	CXVAN	HTA		4	OK
Chezelles		T	TC	CHEZE	HTA		4	OK
Couesque		T	TC	COUES			3	OK
Croux (La)		T	TC	CROUX	Piquage Z Trébas	ZTREB	3	OK
Faux La Montagne		T	TC	F.MON			4	OK
Fleix		T	TC	FLEIX	HTA		4	OK
Glane (De la)		T	TC	GLANE			4	OK
Golinhac		T	TC	GOLIN	?		3	OK
Hautefage		T	TC	HAUTE	Hautefage	HAUTE	4	OK
Jourdanie (La)		T	TC	JOURD	Piquage Z Truel	ZTRUE	3	OK
Lamatavie		T	TC	LAMAT	Portique de Lamatavie	LAMA5	4	OK
Langleret		T	TC	LANGL	HTA		4	OK
Lardit		T	TC	LARDI	HTA		3	OK
Lartige		T	TC	LARTI	HTA		4	OK
Laval de Cère		T	TC	L.CE1	Laval de Cère	L.CE1	3	OK
Marcillac		T	TC	MARC5	Marcillac	MARC5	4	OK
Martineix		T	TC	MRNEI	HTA		4	OK
Monceaux la Virolle		T	TC	M.VIR	Monceaux la Virolle	M.VIR	4	OK
Mont-Larron		T	TC	M.LAR	Mont-Larron	M.LAR	4	OK
Nèpes		T	TC	NEPES	HTA		4	OK
Neuvic d'Ussel		T	TC	N.USS	Mole (La)	MOLE	4	OK
Peyrat le Château		T	TC	P.CHA	Peyrat le Château	P.CHA	4	OK
Peyrissac		T	TC	PEYRI			4	OK
Pinet		T	TC	PINET	St Victor	SSVIC	3	OK
Pouch		T	TC	POUCH	HTA		4	OK
Rhue		T	TC	RHUE	HTA		4	OK
Saillant		T	TC	SAILL	Saillant	SAILL	4	OK
Sarrans		T	TC	SARRA			3	OK
St Etienne Cantales		T	TC	SSCAN			4	OK
St Géniez O Merle)		T	TC	SSGEN			4	OK
St Marc		T	TC	SSMC	Maureix (Le)	MAURE	4	OK
Treignac		T	TC	TREIG			4	OK
Truel (Le)		T	TC	TRUEL	Piquage Z Truel	ZTRUE	3	OK
Val Beneyte		T	TC	V.BEN			4	OK
Villejoubert		T	TC	VLRJO	HTA		3	OK
Bergerac		T	TG	BÉRG8	HTA		3	OK
Mauzac		T	TG	MAUZA			3	OK
Temple (Le)		T	TG	TEMPL	Temple (Le)	TEMPL	3	OK
Tuilières		T	TG	TUILI	Tuilières	TUILI	3	OK

Centrale HYDRAULIQUE	Groupe	Région	GET	Code Nat Centrale	Poste de raccordemen t	Code Nat poste de raccordemen t	Tension	Correction_ écart
Villeneuve sur Lot		T	TG	V.LOT	Villeneuve sur Lot	V.LOT	3	OK
Escouloubre 2		T	TN	ESCO2	Escouloubre	ESCOU	3	OK
Gesse		T	TN	GESSE	Gesse	GESSE	3	OK
Llau (La)		T	TN	LLAU	HTA		3	OK
Montahut		T	TN					OK
Nentilla		T	TN	NENTI	Nentilla	NENTI	5	Correctif
Pas du Loup		T	TN	P.LOU	HTA		3	OK
Puig Redon		T	TN	P.RED	HTA		3	OK
Rouze		T	TN	ROUZE	Usson	USSON	3	OK
Saut de Vesoles		T	TN	S.VES	Fonclare	FONCL	3	OK
St Georges		T	TN	SSGEO	St Georges	SSGEO	3	OK
Tech (Le)		T	TN	TECH	HTA		3	OK
Usson		T	TN	USSON	Usson	USSON	3	OK
Auzat		T	TP	AUZAT	Auzat	AUZAT	3	OK
Avalats (Les)		T	TP	AVALA	HTA		3	OK
Baous		T	TP	BAOUS	Baous	BAOUS	3	OK
Bassies		T	TP	BASSI			3	OK
Bourelie (La)		T	TP	BZELI	Rivières	RIVIE	3	OK
Brassac		T	TP	BRAS5	Luzières	LUZI1	3	OK
Carbonne (Usine)		T	TP	CARB5	Carbonne	CARB5	3	OK
Carla		T	TP	CARLA	Carla	CARLA	3	OK
Castelet		T	TP	CSLET	Castelet	CSLET	3	OK
Ferrières		T	TP	FERRI	Ferrières	FERRI	3	OK
Golfec		T	TP	GOLFE	Golfec	GOLFE	3	OK
Hospitalet		T	TP	HOSPI	Hospitalet	HOSPI	3	OK
Labarre		T	TP	LABA5	Foix SNCF	FOIX5	3	OK
Luzech		T	TP	LUZEC	Piquage Z Meymes	ZMEYM	3	OK
Luzières 2		T	TP	LUZI2	Luzières 2	LUZI2	3	OK
Orgeix		T	TP	ORGEI	Piquage Z Orgeix	ZORGE	3	OK
Orlu		T	TP	ORLU	Orlu	ORLU	5	Correctif
Palaminy		T	TP	PALAM	Palaminy	PALAM	3	OK
Pebernat		T	TP	PEBER	Pamiers SNCF	PAMI5	3	OK
Pradières		T	TP	PRADI	Auzat	AUZAT	3	OK
Rivières		T	TP	RIVI6	Rivières	RIVI6	3	OK
Sabart		T	TP	SABAR			3	OK
Saut de Sabo		T	TP	S.SAB	Combe	COMBE	3	OK
Soulcem		T	TP	SOULC	Auzat	AUZAT	3	OK
St Julien		T	TP	SSJU5	St Julien	SSJU5	3	OK
Teich (le)		T	TP	TEICH	Teich (le)	TEICH	3	OK
Thuries		T	TP	THURI			3	OK
Vintrou		T	TP	VINTR	Vintrou	VINTR	3	OK
Ambialet		T	TC	AMBIA	HTA		3	OK

Annexe 3.1.2.2 (III)

Liste des terrains EDF R&D abritant des installations RTE

LISTE DES TERRAINS EDF R&D INCORPORANT DES INSTALLATIONS RTE

Les installations de recherche et développement transférées à C5 dans le cadre de la filialisation sont implantées sur les terrains du centre de recherche d'EDF des Renardières sur la commune de Moret/Loing en Seine et Marne (77)

Annexe 3.1.2.3

**Immobilisations corporelles en cours (extrait des comptes séparés RTE au
31/12/04)**

ANNEXE 3.1.2.3

IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS

- Valeur nette comptable des immobilisations corporelles en cours

	Brut	Amortissement et provisions	Net
Les immobilisations corporelles en cours apportées pour leur valeur nette comptable	380 698 629	0	380 698 629
dont			
Travaux en cours	372 912 135	0	372 912 135
Avances et acomptes versés	7 786 494	0	7 786 494

Annexe 3.1.2.4

Immobilisations financières

Annexe relative aux immobilisations financières de RTE

Les comptes de RTE au 31 décembre 2004 font état de la situation suivante (extrait) :

	31.12.2003	Augmentation	Diminution	(en Meur) 31.12.2004
Titres de participation (1)	1,6	0,2		1,8
Autres immobilisations financières (2)	10,9	19,1	21,8	8,2
Immobilisations financières brutes	12,5	19,3	21,8	10,0
Provisions	0,1			0,1
Immobilisations financières nettes	12,4	19,3	21,8	9,9

(1) Constitués :

- de la participation détenue dans le capital de la société HGRT pour 1,1 Meur
- de la prise de participation en 2002 dans le capital de la société @RTERIA pour 0,6 Meur

(2) Au 31/12/2004, constituées de prêts au personnel pour 2,2 Meur (dont 1,6 MEUR d'accession à la propriété transférés au RTE), de dépôts et cautionnements pour 2,3 Meur et de subventions et participations facturées pour 3,7 Meur.

Les diminutions sont dues à la cession par E.D.F. en 2004 à un Fonds Commun de Créances des crédits immobiliers consentis à son personnel. La quote part revenant à RTE s'élève à - 18,6 MEUR

Titres de participation

Les titres de participation figurant dans les comptes RTE au 31 décembre 2004 concernent à titre exclusif des participations dans 2 sociétés, HGRT et ARTERIA.

HGRT (Holding des Gestionnaires de Réseau d'Electricité) :

Le siège social est fixé au Terrasse Bellini TSA 41000, 92919 La Défense Cedex.

Le capital social de la Société HGRT par actions simplifiée est de 2,1 M€ au 31 décembre 2004.

La répartition du capital de la société est la suivante :

- EDF (RTE) : 1 120 K€ (53,33 % du capital et des droits de vote)
- ELIA System Operator SA : 465.5 K€ (22.17 % du capital et des droits de vote)
- TENNET BV : 514.5 K€ (24.5 % du capital et des droits de vote)

La Société HGRT a pour objet exclusif la souscription, l'acquisition, la vente, la détention et la gestion de toute actions ou autres valeurs mobilières émises par la Société POWERNEXT.

La durée de la Société est fixée à 99 années à compter de la date son immatriculation au registre du commerce et des sociétés, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 mars 2005, la collectivité des associés de HGRT a voté à l'unanimité une résolution aux termes de laquelle les associés renoncent à se prévaloir des procédures de préemption et d'agrément prévues par les statuts de HGRT dans le cadre de la cession de la participation d'EDF à la future société gestionnaire du réseau de transport d'électricité. La cession des titres de HGRT détenus par EDF (RTE) au profit de C5 est donc libre de ces contraintes.

@RTERIA

Le siège social est fixé au Terrasse Bellini TSA 41000, 92919 La Défense Cedex.

Le capital social de la Société @RTERIA par actions simplifiée unipersonnelle est de 650 K€ au 31 décembre 2004. Il est détenu à 100% par EDF (RTE).

La Société @RTERIA a pour objet exclusif la valorisation, l'exploitation et la maintenance du réseau fibre optique.

La durée de la Société est fixée à 99 années à compter de la date son immatriculation au registre du commerce et des sociétés, sauf dissolution anticipée ou prorogation décidé par l'associé unique.

La société @RTERIA est intégrée fiscalement au groupe EDF, 22-30 avenue Wagram 75008 Paris, depuis le 1^{er} janvier 2003.

Annexe 3.1.2.5

Stocks et en-cours (extrait des comptes séparés RTE au 31/12/04)

ANNEXE 3.1.2.5

STOCKS ET EN-COURS

- Valeur nette comptable des stocks et en-cours

	Brut	Amortissement et provisions	Net
Les stocks et en-cours apportés pour leur valeur nette comptable	101 270 353	20 383 592	80 886 761
Dont :			
En-cours de production	0	0	0
Matières premières	0	0	0
Autres approvisionnements	101 270 353	20 383 592	80 886 761

Annexe 3.1.2.6

Avances et acomptes versés sur commande (extrait des comptes séparés RTE au
31/12/04)

ANNEXE 3.1.2.6

AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES

- Valeur nette comptable des avances et acomptes versés sur commandes

	Brut	Amortissement et provisions	Net
Les avances et acomptes versés sur commandes apportés pour leur valeur nette comptable	2 350 976	0	2 350 976

Annexe 3.1.2.7

Créances d'exploitation (extrait des comptes séparés RTE au 31/12/04)

ANNEXE 3.1.2.7

CREANCES D'EXPLOITATION

- Valeur nette comptable des créances d'exploitation

	Brut	Amortissement et provisions	Net
Les créances d'exploitation apportées pour leur valeur nette comptable	855 198 995	10 405 660	844 793 335
Dont :			
Créances clients et comptes rattachés	772 675 156	8 363 707	764 311 449
Autres créances d'exploitation	82 523 839	2 041 953	80 481 886

Annexe 3.1.2.8

Trésorerie et assimilé (extrait des comptes séparés RTE au 31/12/04)

ANNEXE 3.1.2.8

TRESORERIE ET ASSIMILE

	Brut	Amortissement et provisions	Net
Valeurs mobilières de placement	0	0	0
Instruments de trésorerie	0	0	0
Disponibilités	191 042 200	0	191 042 200

Annexe 3.1.2.9

Charges constatées d'avance (extrait des comptes séparés RTE au 31/12/04)

ANNEXE 3.1.2.9

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

- Valeur nette comptable des charges constatées d'avance

	Brut	Amortissement et provisions	Net
Charges constatées d'avance apportées pour leur valeur nette comptable	6 894 738	0	6 894 738

Annexe 3.1.2.10

Autres comptes de régularisation (extrait des comptes séparés RTE au 31/12/04)

ANNEXE 3.1.2.10

AUTRES COMPTES DE REGULARISATION

- Valeur nette comptable des autres comptes de régularisation

	Brut	Amortissement et provisions	Net
Charges à répartir	0	0	0
Prime de remboursement des obligations	0	0	0
Ecart de conversion actifs	66 142	0	66 142

Annexe 3.2.1

**Provisions pour risques et charges (extrait des comptes séparés RTE au
31/12/04)**

ANNEXE 3.2.1

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	Valeur
Les provisions pour risques et charges évaluées à	50 267 754
dont :	
Provisions pour risques	66 608
Provisions pour charges	50 201 146

Annexe 3.2.2 (I)

Litiges non provisionnés hors litiges sociaux

DOSSIERS A ENJEUX FINANCIERS DE RTE

	DOMMAGES AUX OUVRAGES	RESPONSABILITE CIVILE DE RTE	RESPONSABILITE DES CONSTRUCTEURS
TENE	Travaux sous DICT (contentieux) Bras de sectionneur endommagé Câbles arrachés TOTAL	17.438€ 9.680€ 2.652 € 29.770€	
TEE	14 affaires (dont 4 contentieux)	470.727€	
TERAA	Rupture câble souterrain Endommagement armoire électrique Dysfonctionnement climatisation GET Pliure câble de garde Incendie GCG LA BOISSE Endommagement câble souterrain TOTAL	16.000€ 60.000€ 220.000€ 30.000€ 217.000€ 108.000€ 651.000€	
TESE	30 dossiers TOTAL	450.000€ TOTAL	Recours c/Entreprise VATECH 870.000€ Reconstruction passerelle d'accès à un poste 2.000.000€ TOTAL 2.870.000€
TESO	Explosion d'un AT Ligne endommagée par un incendie Rupture de câble suite à incendie Poteau percuté par un véhicule Pylône endommagé par une pelle mécanique Ligne endommagée par un bombardier d'eau TOTAL	1.748.092€ 21.510€ 172.240€ 37.636€ 28.750€ 83.113€ 2.091.341€	
TEO	TOTAL	635.000€ TOTAL	Sous traitance occulte 19.000€ Malfaçons 30.500€ Contrefaçons 300.000€ TOTAL 349.000€
TENP	TOTAL	56.371€ TOTAL	Contentieux marchés TOTAL 80.960€
DJ	TOTAL	2.685.000€ 150.000€ 2.835.000€ TOTAL	Poste MUEITE 6.000.000€ Contentieux marché de prestations (BNP-Paribas) 50.000€ Malfaçons (CNES) 600.000€ Action directe transporteur 200.000€ TOTAL 6.850.000€
TOTAUX		7.219.209€ 4.920.604€	10.150.460€

TOTAL GENERAL 22.290.273 €

Les dossiers à enjeux financiers de RTE sont résumés dans le tableau ci-dessus.

A la différence des colonnes « dommages aux ouvrages » et « responsabilité des constructeurs », celle relative à la « responsabilité civile de RTE » détaille des affaires dont les montants sont à verser à des tiers. Ainsi, à titre d'illustration :

■ TESE	◆ Responsabilité non contestée de RTE : chutes de blocs de glace sur des serres à l'aplomb de conducteurs aériens (aff. BOUCHET : environ 230 k€)
◆	◆ Responsabilité contestée par RTE :
	◆ incendie sur le territoire de la commune de Toulon : dommages à un domaine de 10 ha ; aggravation de l'incendie du fait de la présence de la ligne (aff. DALES : réclamation : 650 k€) ;
	◆ incendie et dommages matériels et immatériels suite à une mauvaise qualité de fourniture consécutive à des manœuvres sur le réseau HT (aff. GIE INFOGREFFE et STERIA : préjudice allégué : 3,3 M€) ;
	◆ incendie sur une propriété à proximité d'un pylône en raison de la foudre (aff. CHAVANT : réclamation : 40 k€) ;
	◆ crues du Rhône ; inondation d'une propriété en raison de la tranchée forestière d'une ligne HT (aff. De WAUBERT de GENLIS : réclamation : 457 k€) ;
	◆ incendie sur la commune de Rochefort du Gard : RTE condamnée par la C.A.A. de Marseille à payer 128 k€.
■ TEO	◆ Indemnisation du préjudice visuel ; ligne à 400 kV Domloup-Launay (aff. DESBORDES : estimation : 25 k€) ;
	◆ Indemnisation d'une servitude ; abattage (aff. RICHOU : réclamation : 2,5 k€).
■ TENP	◆ Indemnisation du préjudice visuel ; lignes à 225 et 400 kV Morbras-Villevaudé (estimation : 44 k€) ;
	◆ Accident de la circulation causé par une intervention d'urgence dans un poste (aff. SANCHES : condamnation par le TGI de Versailles à 5 k€) ;
	◆ Préjudice lié à l'impossibilité d'implanter un filet anti-grêle au-dessus d'un verger en raison d'un couloir de lignes ; perte de récolte due à un orage de grêle (aff. EARL ID Fruits : réclamation : 113 k€).

● DOSSIERS A ENJEUX FINANCIERS DE RTE - AUTRE ●

Dossiers RTE en propre	Dossiers concernant pour partie RTE	Juridiction	Parties en cause	Objet	Montant réclamation	Etat de la procédure
	X	TPICE	EDF demandeur (Etat français soutien du mémoire d'EDF) et Commission	Recours en annulation contre la décision de la Commission en décembre 2003 réclamant à EDF la restitution au titre d'une aide d'Etat (Non paiement par EDF en 1997 de l'impôt sur les sociétés sur la partie des provisions créées en franchise d'impôt pour le renouvellement du RAG correspondant aux droits du concédant en dotation de capital) EDF a versé cette somme le 16/02/04 et en application de la décision de la CRE du 26/02/04, la charge de remboursement à été imputée à RTE à hauteur de 27,12 %	1.217 Milliard d'euros – (intérêts compris) (330.09 M€ pour RTE)	EDF a déposé le 02/02/04 ses observations sur le mémoire en intervention de l'Etat français. A priori fin de la procédure écrite. Prochaine étape orale fin 2005

Annexe 3.2.2 (II)

Litiges sociaux non provisionnés

Litiges sociaux non provisionnés – Résumé

➤ Contentieux relatif à l’annulation de la circulaire PERS. 893 :

Deux procédures distinctes, au titre desquelles 14 agents RTE d’une part et 6 agents du RTE (soutenus par la CGT) d’autre part, à la suite de l’annulation de la circulaire PERS.893, demandent leur reclassement en agents de maîtrise (par opposition à agent d’exécution) et la reconstitution de leur carrière en conséquence par application de la PERS. 798 (y compris rappel de salaires, indemnités de congés payés et dommages et intérêts).

Dans les deux procédures, les agents RTE concernés ont été débouté en appel, et ont formé un pourvoi en cassation.

Somme totale réclamée au titre des deux procédures : **802.029 €** (plus **50.320 €** réclamés par la CGT)

➤ Autres :

Il existe 20 autres procédures contentieuses, dont uniquement 7 supérieures à 100.000€

Dossiers RTE en propre	Dossiers concernant pour partie RTE	Juridiction	Parties en cause	Objet	Montant réclamation	Etat de la procédure
X		CA Nantes	RTE / M. ROBERT demandeur	Electrocution d’origine indéterminée 03/07/98	Corporel 120 000 €	En attente de décision
X		TGI Toulouse	RTE / AZF demandeur	21/09/01Cause indéterminée	300 000 €	En attente de décision
X		TA Pau	RTE / DUBOSC demandeur	Chevaux électrocutés par pylône HT le 11/04/02	300 000 €	Pas de requête de fond
X		TA Grenoble	RTE / MEDISERRRES demandeur	Chute de manchons de givre des conducteurs d’une ligne de serres le 03.01.97	460 000 €	En attente de décision
X		Tribunal Affaires	RTE / Mme BRILLET veuve M.	Reconnaissance de la faute inexcusable de l’employeur	123.851,97 € montant de l’offre faite par le	Jugement de radiation en date du 10 décembre 2004 suite à l’accep-

		Sécurité Sociale de Nantes	Gustave BRILLET demandeuse		FIVA acceptée par Madame BRILLET	tation par Madame BRILLET de l'offre d'indemnisation du FIVA qui va donc très certainement reprendre l'instance, étant subrogée aux droits de la victime
X		CPH de Toulouse	RTE TESO / Monsieur PERAUBE demandeur	Discrimination syndicale	Montant de la réclamation : 270 000 €	Bureau de jugement : 22/06/2005
X		Dossier pénal en cours d'instruction (Tribunal correctionnel de Pau)	Environs 20 agents		Domages et intérêts : 1 300 000 €	

RTE - LITIGES SOCIAUX NON PROVISIONNES

Dossiers RTE en propre	Dossiers concernent pour partie RTE	Juridiction	Parties en cause	Objet	Montant réclamation	Etat de la procédure
				Contentieux de masse. 611 agents demandeurs de différentes unités des entreprises dont 14 agents du RTE. Les agents demandent la reconstitution de leur carrière liée selon eux au fait que l'annulation de la PERS.893 entraînerait l'application des dispositions de la PERS.798 et qu'ils devraient donc être par voie de conséquence, à minima, reclassés en qualité d'agent de maîtrise et non d'exécution. Les agents ont formé des demandes de rappel de salaire, de dommages et intérêts ainsi qu'au titre de l'article 700 du NCPC.		Agents déboutés de l'ensemble de leurs demandes par le CHP de Paris (deux décisions du 12 juin 2002 et du 19 décembre 2002). Décisions du CHP confirmées par la CA de PARIS le 18/11/2004. 14 agents du RTE ont formé un pourvoi en cassation.
DETAILS DES MONTANTS DEMANDES PAR CHAQUE AGENT						
X		Cour de cassation	RTE Trans Elec Est / M. Eric BOURY demandeur		Salaires août 1991 à mars 2001: 34 617 euros 4573, 47 euros de dommages et intérêts 458 euros au titre de l'article 700 du NCPC	Pourvoi formé.
X		Cour de cassation	RTE Trans Elec Est / M. C. CASSARD demandeur		Salaires avril 1994 à oct.2001 15 403 euros 4573, 47 euros de dommages et intérêts 458 euros au titre de l'article 700 NCPC	Pourvoi formé.
X		Cour de cassation	RTE Trans Elec Est / Mme V. KIENTZ demandeuse		Salaires octobre 1994 à oct.2001 : 14 475 euros 4573 euros de dommages et intérêts 458 euros au titre de l'article 700 NCPC	Pourvoi formé.

Dossiers RTE en propre	Dossiers concernants partie RTE	Juridiction	Parties en cause	Objet	Montant réclamation	Etat de la procédure
X		Cour de cassation	RTE Trans Elec Est / M. Gérard STRUTYNSKI demandeur		Salaires août 1990 à déc. 2001: 59 721 euros; 4573, 47 euros de dommages et intérêts 458 euros au titre de l'article 700 du NCPC	Pourvoi formé.
X		Cour de cassation	RTE Trans Elec Est / M. Frédéric TRICONNET demandeur		Salaires avril 1990 mars.2001 9 820 euros 4573, 47 euros de dommages et intérêts 458 euros au titre de l'article 700 NCPC	Pourvoi formé.
X		Cour de cassation	RTE Trans Elec Est / M. Olivier WEGBECHER demandeur		Salaires octobre 1994 à oct. 2001 : 16 402 euros 4573,47 euros de dommages et intérêts 458 euros au titre de l'article 700 NCPC	Pourvoi formé.
X		Cour de cassation	RTE Trans Elec Normandie Paris / Jean- Marc BOUCHAUD demandeur		Salaires sept. 1993 à avril 2002 : 10 671 euros 4573,47 euros de dommages et intérêts 458 euros au titre de l'article 700 du NCPC	Pourvoi formé.
X		Cour de cassation	RTE Trans Elec Normandie Paris / M. Hervé DA CRUZ demandeur		Salaires juin 1992 à avril 2002 : 10 671 euros 4573, 47 euros de dommages et intérêts 458 euros au titre de l'article 700 du NCPC	Pourvoi formé.

Dossiers RTE en propre	Dossiers concernent partie RTE	Juridiction	Parties en cause	Objet	Montant réclamation	Etat de la procédure
X		Cour de cassation	RTE Trans Elec Normandie Paris / M. Patrice JACQUES demandeur		non communiqué par le demandeur	Pourvoi formé.
X		Cour de cassation	RTE Trans Elec Normandie Paris / M. Philippe LAUTRET demandeur		non communiqué par le demandeur	Pourvoi formé.
X		Cour de cassation	RTE Trans Elec Normandie Paris / M. André-Luc MAUBOIS		Salaires 1989 à déc.2001 : 27 440 euros 4573, 47 euros de dommages et intérêts 458 euros au titre de l'article 700 du NCPC	Pourvoi formé.
X		Cour de cassation	RTE Trans Elec Normandie Paris / M. Jean- Louis MAURY demandeur		Salaires fév. 1990 à avril 2002 : 10 671 euros 4573, 47 euros de dommages et intérêts 458 euros au titre de l'article 700 du NCPC	Pourvoi formé.
X		Cour de cassation	RTE Trans Elec Normandie Paris / M. Gilles RENOUF demandeur		Salaires pas date début à déc. 2001 : 10 671 euros 4573, 47 euros de dommages et intérêts 458 euros au titre de l'article 700 du NCPC	Pourvoi formé.
X		Cour de cassation	RTE Trans Elec Normandie Paris / M. Stéphane TARDIF demandeur		Salaires août 1992 à avril 2002 : 16 769 euros 4573, 47 euros de dommages et intérêts 458 euros au titre de l'article 700 du NCPC	Pourvoi formé.

Dossiers RTE en propre	Dossiers concernants partie RTE	Juridiction	Parties en cause	Objet	Montant réclamation	Etat de la procédure
X		CAA Marseille	RTE / M. BALBOA demandeur	Accident de circulation suite à travaux le 04/08/93	Corporel 22 000 €	2005
X		TA de Pau	RTE / M. CORTIVO demandeur	Electrocution le 31/05/97	Corporel 10 000 €	En attente de décision
X		Cour d'Appel de Nantes	RTE / M. ROBERT demandeur	Electrocution d'origine indéterminée 03/07/98	Corporel 120 000 €	En attente de décision
X		Tribunal Grande Instance de Toulouse	RTE / AZF demandeur	21/09/01 Cause indéterminée	300 000 €	En attente de décision
X		TA Pau	RTE / DUBOSC demandeur	Chevaux électrocutés par pylône HT le 11/04/02	300 000 €	Pas de requête de fond
X		TA Marseille	RTE / M. CHAVANT demandeur	Incendie de végétation sur propriété le 23/08/02 Servitude de surplomb	15 000 €	En attente de décision
X		TA Grenoble	RTE / MEDISERRES demandeur	Chute de manchons de givre des conducteurs d'une ligne de serres le 03.01.97	460 000 €	En attente de décision
X		Tribunal Grande Instance de Nantes	RTE TEO / CGT Demandeur	Modalités de décompte des congés payés. Considérant que le décompte de congés, tel qu'il est aujourd'hui visé dans l'accord local (décompte en heures), ne permet pas aux agents de bénéficier de 27 jours de congés par an, la CGT a saisi le TGI d'une requête en interprétation de l'accord local	- 3.000 € (D&I) - 1.500 € (art. 700 NCPC) → Total : 4.500 €	Assignment à comparaître sous quinzaine le 02.05.02 Audience le 19.05.04 Délibéré le 30.04.04 Décision défavorable Appel effectué Conclusions déposées par EDF
X		Conseil des Prud'hommes de Saumur	RTE TEO OUEST / M. BRETT-VITTOZ	Modalités de décompte des congés payés. M. Brett-Vittoz a saisi le CPH afin de voir reconnaître que les règles relatives aux réformes de structure n'ont pas été respectées lors de la création du GET Atlantique et que par conséquent les agents de cette unité n'ont pas d'employeur, pas de contrat de travail.	- 26.518 € (liquidation de l'astreinte)	CPH de Saumur : Audience de conciliation le 1er février 2005. Le président a renvoyé à « la mise en l'état » dans l'attente de la communication par M. Brett-Vittoz de ses

Dossiers RTE en propre	Dossiers concernants pour partie RTE	Juridiction	Parties en cause	Objet	Montant réclamation	Etat de la procédure
				Il demande également à pouvoir siéger en s/CMP en tant que représentant CFTE.		pièces et conclusions.
X		JEX	RTE TEO QUEST / M. BRETT- VITTOZ	Demande la liquidation d'une astreinte fixée par la Cour d'Appel d'Orléans en date du 23/03/2000.	- 26 517,60 € - + 15,24 € à compter du 1 ^{er} février 2005 et jusqu'à la date de la signification du jugement - 1 000 € article 700	Délibéré le 22/06/2005
X		Conseil Prud'hommes St-Etienne	RTE TERA / M. AUDOUARD demandeur	Récupération 7 j RTT tombant sur période arrêt maladie + heures supplémentaires pour ces journées	542 € RTT 271 € Heures supplémentaires 2250€ dommages intérêts 500 € article 700 TOTAL : 3 563 €	Audience au 23.06.05
X		Cour de Cassation	RTE GET Béarn / M. CHOUNET M. ANDRES M. BAREILLE M. BRUNEAUD M. DURAND M. IRIGARAY CGT demandeurs	Demande de salaire, indemnités de congés payés et dommages et intérêts Reconstitution de carrière suite à l'annulation de la circulaire Pers. 893	Total rappel salaires 165 900 € Les agents réclament Total congés payés 16 410 € Total dommages et intérêts 324 200 € 3810 € article 700 La CGT réclame 24 400 X2 de dommages et intérêts et 760 € X 2 article 700	Jugement du 22/07/2002 Conseil Prud'hommes de Pau Arrêt du 15 décembre 2003 Pourvoi en cassation formé par 6 agents

Dossiers RTE en propre	Dossiers concernant pour partie RTE	Juridiction	Parties en cause	Objet	Montant réclamation	Etat de la procédure
			DETAILS DES MONTANTS DEMANDES PAR CHAQUE AGENT			
			RTE GET Béarn / M. CHOUNET demandeur		GF8 NR12 au 01/01/2002 rappel salaires 43 500 € congs payés 4 350 € dommages et intérêts 80 600 € 610 € article 700	Pourvois en cassation formés
			RTE GET Béarn / M. ANDRES demandeur		GF8 NR11 au 01/01/2002 rappel salaires 20 100 € congs payés 2 010 € dommages et intérêts 39 800 € 610 € article 700	
			RTE GET Béarn / M. BAREILLE demandeur		GF9 NR12 au 01/10/2002 rappel salaires 24 200 € congs payés 2 240 € dommages et intérêts 52 600 € 610 € article 700	
			RTE GET Béarn / M. BRUNEAUD demandeur		GF8 NR11 au 01/01/2002 rappel salaires 19 300 € congs payés 1 930 € dommages et intérêts 34 600 € 610 € article 700	
			RTE GET Béarn / M. DURAND demandeur		GF8 NR10 au 01/01/1997 rappel salaires 25 100 € congs payés 2 510 € dommages et intérêts 41 100 € 610 € article 700	
			RTE GET Béarn / M. IRIGARAY demandeur		GF9 NR12 au 01/11/2002 rappel salaires 33 700 € congs payés 3 370 € dommages et intérêts 75 500 € 760 € article 700	

Dossiers RTE en propre	Dossiers concernant pour partie RTE	Juridiction	Parties en cause	Objet	Montant réclamation	Etat de la procédure
X		Conseil Prud'hommes Bordeaux	RTE TESO / M. VAXELAIRE demandeur	Demande de départ en inactivité d'un agent masculin au titre du dispositif « mères de famille »	- Demande de départ en inactivité anticipé - Astreinte de 500 € par jour de retard pendant le délai d'un mois - 1.000 € (article 700 NCPC).	Décision ayant admis la demande de l'agent RTE a interjeté appel
X		Cour d'Appel Aix-En- Provence Audience le 20.01.05	Système électrique Sud-Est/ M. TRUDU demandeur	Violation principe égalité traitement, harcèlement discriminatoire, harcèlement moral et exécution fautive et déloyale du contrat	80 000 € + demande de reclassement + 2 000 € article 700	Arrêt ayant débouté l'agent (CA d'Aix en Provence en date du 10.03.05) Délai de pourvoi en cours compte tenu de la date de notification
X		Cour d'Appel de Douai Cour de Cassation	RTE / M. FLAMENT demandeur Cour d'Appel / EDF demandeur	La demande de M. Flament visait à contester le montant de la compensation financière attribuée dans le cadre d'un départ dérogatoire en inactivité au titre de l'accord du 25/01/99		La Cour d'Appel a octroyé la somme de 15 000 € Pourvoi en cassation formé par EDF contre la décision du 29.09.04 de la Cour d'Appel
X		Tribunal Affaires Sécurité Sociale de Nantes	RTE / Mme BRILLET veuve M. Gustave BRILLET demandeuse	Reconnaissance de la faute inexcusable de l'employeur	123.851,97 € montant de l'offre faite par le FIVA acceptée par Madame BRILLET	Jugement de radiation en date du 10 décembre 2004 suite à l'acceptation par Madame BRILLET de l'offre d'indemnisation du FIVA qui va donc très certainement reprendre l'instance, étant subrogée aux droits de la victime
X		Tribunal Affaires Sécurité Sociale de Valence	RTE / Guy BUCQUET demandeur	Reconnaissance de la faute inexcusable de l'employeur	L'intéressé s'est désisté de son action. Toutefois, ce désistement ne lui interdit pas d'obtenir du FIVA une indemnisation. De sorte que le FIVA pourra toujours exercer, à l'encontre de l'Entreprise, un recours subrogatoire. Dans ce cadre, Les droits de la victime auprès du FIVA peuvent être évalués	Avis de recours en date du 16 décembre 2004 Attente d'une convocation à une date d'audience

Dossiers RTE en propre	Dossiers concernant pour partie RTE	Juridiction	Parties en cause	Objet	Montant réclamation	Etat de la procédure
					(en fonction des barèmes indicatifs d'indemnisation du FIVA en valeur 2004) comme suit : - indemnisation de l'incapacité (capital) : de 4 402 à 5 207 euros - indemnisation du préjudice extra-patrimonial : de 11 776 à 13 929 euros → Total : entre 16 000 et 19 000 euros.	
X		Tribunal Grande Instance de Grasse	EGD Cannes et RTE / Sté STERIA INFOGERANCE demandeuse	Dégâts occasionnés le 05/07/03 après des creux de tension dus à des largages d'eau effectués par des canadiens sur une ligne 225kV. Les serveurs d'Infogreffe ont été privés d'énergie pendant 8 jours. De nombreuses sociétés ont été appelées en garantie par les parties.	Montant non défini mais Supérieur à plusieurs dizaines de milliers d'euros	Rapport définitif de l'expert missionné par le Tribunal de Grande Instance de Grasse dans les jours à venir.
X			RTE, le distributeur + 4 tiers demandeurs / M. DONNAT	M. DONNAT a coupé un arbre qui est tombé en cascade sur le réseau RTE et la Distribution.	Dommmages pour le distributeur 8 881 € Dommmages pour le RTE 16 314 € Chiffage en cours mais de faible importance pour les 4 tiers	Expertise en cours
X		Dossier pénal en cours d'instruction (Tribunal correctionnel de Pau)	Environs 20 agents		Dommmages et intérêts : 1 300 000 €	
X		CPH de Toulouse	RTE TESO / Monsieur PERAUBE demandeur	Discrimination syndicale	Montant de la réclamation : 270 000 €	Bureau de jugement : 22/06/2005

Annexe 3.2.3

Avances et acomptes reçus (extrait des comptes séparés RTE au 31/12/04)

ANNEXE 3.2.3

AVANCES ET ACOMPTES REÇUS

	Valeur
Les avances et acomptes reçus évalués à	31 174 830

Annexe 3.2.4

Dettes financières (extrait des comptes séparés RTE au 31/12/04)

ANNEXE 3.2.4

DETTES FINANCIERES

	Valeur
Les dettes financières évaluées à	6 939 957 087
dont : emprunts	6 783 298 363
Autres dettes	156 658 724

Annexe 3.2.5

Dettes d'exploitation (extrait des comptes séparés RTE au 31/12/04)

ANNEXE 3.2.5

DETTES D'EXPLOITATION, D'INVESTISSEMENT ET DIVERS

	Valeur
Les dettes d'exploitation, d'investissement et divers évaluées à	938 999 582
dont :	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	588 060 228
Dettes fiscales et sociales	273 190 344
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 564 266
Autres dettes	74 184 744

Annexe 3.2.6

Autres dettes (extrait des comptes séparés RTE au 31/12/04, corrigé de l'impact
lot 2)

ANNEXE 3.2.6

AUTRES DETTES

	Valeur
Instruments de trésorerie	
- Au 31/12/2004 :	223 628 017
- Impact Variations de Périmètre (lot 2) :	- 3 165 916
- Total :	220 462 101
Produits constatés d'avance	13 820 070

Annexe 3.2.7

Ecart de conversion passif

ANNEXE 3.2.7

ECART DE CONVERSION PASSIF

	Valeur
Ecart de conversion passif évalués à	337

Engagements hors bilan RTE (et raccordement fichier)

Engagements de l'activité Transport
Au 31/12/2004

L'ensemble des éléments porté dans ce document est extrait des comptes individuels d'EDF SA et de l'annexe produite par RTE

1 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Dans le cadre de son activité RTE a été amené à prendre ou à recevoir divers engagements hors bilan dont les éléments constitutifs au 31 décembre 2004 sont les suivants :

1.1 Engagements hors bilan relatifs aux matières premières et aux fournitures d'énergie

Dans la plupart des cas, il s'agit d'engagements réciproques, les tiers concernés ayant une obligation de livrer ou d'acheter les quantités déterminées dans ces contrats.

De même, RTE a passé avec un certain nombre de producteurs d'électricité des contrats d'achats d'électricité.

Les engagements hors bilan autres que ceux relatifs aux matières premières et aux fournitures d'énergie sont détaillés ci-dessous :

En millions d'euros

	TOTAL	Échéances		
		< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNES				
Engagements liés à l'exploitation	392	319	74	0
1- Engagements sur commandes d'exploitation ou d'immobilisation	218	180	38	0
2 - Autres engagements liés à l'exploitation	174	139	35	0
ENGAGEMENTS HORS BILAN RECUS	452	355	96	0
Engagements liés à l'exploitation	452	355	96	0

1.2 Engagements hors bilan donnés

1.2.1 Engagements liés à l'exploitation

1.2.1.1 Engagements sur commandes d'exploitation et d'immobilisations

Il s'agit d'engagements réciproques pris lors de la signature de commandes concernant les immobilisations ou l'exploitation ou les marchés en cours.

1.2.1.2 Autres engagements liés à l'exploitation

Il s'agit d'engagements réciproques relatifs à divers fournisseurs.

1.3 Engagements hors bilan reçus

Il s'agit essentiellement d'engagements réciproques 392M€ dont 218M€ sur les commandes d'exploitation et d'immobilisations

1.2 Engagements liés aux avantages de fin de carrières et postérieurs à l'emploi

	Engagements EDF SA	Actifs constitués par EDF SA	Engagements RTE	Actifs constitués au bénéfice de RTE	Engagement net RTE
Autres avantages de fin de carrière et postérieurs à l'emploi					
- Avantage en nature énergie	1 133		85		85
- Rentes Accidents du Travail et Maladies Professionnelles	663		50		50
- Indemnités de fin de carrière	488	462	37	35	2
- Complément exceptionnel de retraite	338		25		25
- Indemnités de secours immédiat	262		20		20
- Indemnités de congés exceptionnels	176		13		13
- Indemnités compensatrices de fin d'études	35		3		3
- Aide bénévole amiante	16		1		1
Sous total « autres avantages de fin de carrière et postérieurs à l'emploi »	3 112	462	233	35	199
-Financement des frais de gestion de la CNIEG	595		45		45
TOTAL	3 707	462	278	35	244

Les engagements ont été évalués au 31 décembre 2004 sur la base d'un taux d'actualisation nominal de 4,5%.

Le montant des engagements affecté à l'activité Transport a été déterminé en appliquant une clé de 7,5%.

Au 1er janvier 2004, les engagements sont calculés sur la base d'un taux d'actualisation de 5%. Le montant total de ces engagements s'élève à 2 750 M€.

Compte tenu du changement de taux d'actualisation intervenu en fin d'exercice (passage de 5% à 4,5%), des coûts des services rendus, des prestations servies et du coût financier, ces engagements à la clôture se montent à 3 112 M€, dont 210 M€ imputables principalement aux écarts actuariels liés à la variation du taux d'actualisation.

De plus, les entreprises de la branche contribuent au financement des frais de gestion de la CNIEG. A ce titre, l'engagement d'EDF au 31 décembre 2004 est évalué à 595 M€, l'engagement affecté à RTE s'élève à 45 M€.

- L'avantage en nature énergie

L'article 28 du statut national du personnel des Industries Electriques et Gazières prévoit que l'ensemble des agents (agents actifs et inactifs) bénéficie d'un régime d'avantages en nature énergie intitulé « Tarif Agent ». Cet avantage recouvre la fourniture à ces agents d'électricité et de gaz à un tarif préférentiel. Pour la phase de retraite, il constitue un avantage postérieur à l'emploi à prestations définies qui est à constater au fur et à mesure des services rendus par le personnel.

L'engagement d'EDF relatif à la fourniture d'électricité aux agents d'EDF et de Gaz de France correspond à la valeur actuelle probable des kWh fournis aux agents d'EDF et de Gaz de France pendant la phase de retraite valorisée sur la base du coût de revient unitaire.

A cet élément s'ajoute le prix de l'accord d'échange d'énergie avec Gaz de France ; selon les termes des accords financiers signés avec Gaz de France en 1951, en contrepartie du gaz mis à disposition des agents EDF par Gaz de France à un tarif préférentiel, EDF fournit de l'électricité aux agents de

Gaz de France à un tarif préférentiel moyennant une soulte. L'engagement relatif à l'accord d'échange d'énergie correspond à la valeur actuelle probable des éléments de soulte imputables aux agents EDF pendant la phase de retraite.

La population bénéficiaire du tarif agent est identique à celle bénéficiaire des prestations statutaires du régime spécial de retraite.

- Les rentes accidents du travail et de maladies professionnelles

Comme les salariés relevant du régime général, les salariés des IEG bénéficient de garanties permettant la réparation des Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles. Ces prestations relèvent du Livre IV du Code de la Sécurité Sociale. Elles couvrent l'ensemble des salariés et des ayants droit d'un salarié décédé suite à un Accident du Travail, à un Accident de Trajet ou à une Maladie Professionnelle.

Le montant de l'engagement correspond à la valeur actuelle probable des prestations que percevront les bénéficiaires actuels compte tenu des éventuelles réversions.

Au 1er janvier 2004, les engagements sont calculés sur la base d'un taux d'actualisation de 5%. Le montant total de l'engagement s'élève à 584 M€.

Compte tenu du changement de taux d'actualisation intervenu en fin d'exercice (passage de 5% à 4,5%) et des coûts des services rendus et des prestations servies, l'engagement à la clôture se monte à 663 M€.

- Les indemnités de fin de carrière

Les indemnités de départ en inactivité (ou indemnités de fin de carrière) sont versées aux agents qui deviennent bénéficiaires d'une pension statutaire de vieillesse ou aux ayants droit en cas de décès pendant la phase d'activité de l'agent.

La méthode retenue pour évaluer l'engagement que représentent les indemnités de fin de carrière est celle des «unités de crédits projetées».

- Complément exceptionnel de retraite

Le complément exceptionnel de retraite est une allocation complémentaire versée annuellement aux retraités et à leurs ayants droit. Régi par un accord spécifique signé par certaines entreprises de la Branche, il n'est donc pas dicté par le statut national du personnel des Industries Electriques et Gazières, mais résulte de décisions des Présidents d'EDF et de Gaz de France, reconduites depuis 1987 et publiées tous les 3 ans.

- Les indemnités de secours immédiat

L'indemnité de secours immédiat au décès a pour but d'apporter une aide financière relative aux frais engagés lors du décès d'un agent statutaire en inactivité ou en invalidité (Article 26 -§ 5 du Statut National). Elle est versée aux ayants droit prioritaires des agents décédés (indemnité statutaire correspondant à 2 mois de pension) ou à un tiers ayant assumé les frais d'obsèques (indemnité bénévole correspondant aux frais d'obsèques).

L'engagement est évalué à partir des actifs et des inactifs concernés par l'engagement retraite et les hypothèses utilisées pour l'estimer sont identiques à celles utilisées pour le régime de retraite.

- Les indemnités de congés exceptionnels

Tous les agents pouvant prétendre à une pension statutaire de vieillesse à jouissance immédiate, âgés d'au moins 55 ans à la date de leur départ en inactivité, bénéficient, au cours des douze derniers mois de leur activité, d'un total de 18 jours de congés exceptionnels.

L'engagement est évalué selon la méthode des unités de crédit projetées, basée sur les mêmes hypothèses que celles utilisées pour la valorisation de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière.

- Les indemnités compensatrices de frais d'études

L'indemnité Compensatrice de Frais d'Etudes (I.C.F.E) est un avantage familial extra-statutaire. Elle a pour but d'apporter une aide aux agents inactifs ou à leurs ayants droit dont les enfants poursuivent leurs études. Elle est également versée aux bénéficiaires de pension d'orphelins.

- L'aide bénévole amiante

Afin d'améliorer la réparation du préjudice subi par les salariés reconnus atteints d'une maladie professionnelle liée à l'amiante, une aide bénévole à caractère indemnitaire est versée par EDF à l'agent ou à ses ayants droits lorsqu'il est décédé des suites de sa maladie. Cette aide représente un montant équivalent à 20% du montant de la rente pour les ouvriers-droit et les ayants droits bénéficiant d'une rente. Pour ceux qui bénéficient d'une indemnisation par le régime spécial, l'aide représente 20% de ce capital et est payée en une seule fois.

Tableau de passage entre la version RTE et la version de l'annexe EDF relevant de l'activité Transport

	Données RTE	Reclassement EDF	Total annexe	Observation
ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNES	0	392 199	392 199	Engagement reçu et donné
1- Engagements liés à l'exploitation	0	392 199	392 199	
Garanties de bonne exécution/bonne fin/soumission	0		0	
Engagements sur contrats commerciaux	0		0	
Engagements sur commandes d'exploitation ou d'immo	0	217 981	217 981	détail RTE
Autres engagements liés à l'exploitation	0	174 218	174 218	détail RTE= 166035+8183
2- Engagements liés au financement			0	
Garanties sur emprunts	0		0	
Autres engagements liés au financement	0		0	
3- Engagements liés aux investissements			0	
Engagements d'acquisition et de cession de titres	0		0	
Autres engagements liés aux investissements	0		0	
ENGAGEMENTS HORS BILANS RECUS	59 534	392 199	451 733	Engagement reçu et donné, les 59 non pas été considéré comme réciproque
1- Engagements liés à l'exploitation	59 534	392 199	451 733	
2- Engagements liés au financement	0		0	
3- Engagements liés aux investissements	0		0	
ENGAGEMENTS RECIPROQUES			0	
Engagements liés à l'exploitation	949 157	(949 157)	0	
Engagements sur contrats commerciaux	556 958	(556 958)	0	narratif pour EDF, non communiqué dans l'annexe EDF
Engagements sur commandes d'exploitation ou d'immobilisation	217 981	(217 981)	0	
Autres engagements liés à l'exploitation	174 218	(174 218)	0	
			0	

Les engagements réciproques sur commandes d'exploitation ou d'immobilisation et les autres engagements liés à l'exploitation ont été ajoutés, dans l'annexe, en engagements donnés et en engagements reçus.

Annexe 4

Protocole financier entre EDF et C5

PROTOCOLE FINANCIER

En date du 30 juin 2005

entre

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE – EDF

et

LA SOCIÉTÉ C5

**MORGAN, LEWIS & BOCKIUS
PARIS**

TABLE DES MATIÈRES

ARTICLE 1 – DÉFINITIONS.....	3
ARTICLE 2 – OBJET DU PROTOCOLE	6
ARTICLE 3 – DÉFINITION DES TRANCHES.....	7
ARTICLE 4 – DURÉE.....	7
ARTICLE 5 – ABSENCE DE MISE À DISPOSITION.....	7
ARTICLE 6 – REMBOURSEMENT ANTICIPÉ VOLONTAIRE.....	7
ARTICLE 7 – REMBOURSEMENT ANTICIPÉ OBLIGATOIRE.....	9
ARTICLE 8 – INTÉRÊTS ET PÉRIODES D'INTÉRÊTS.....	10
ARTICLE 9 – PAIEMENTS – IMPUTATION.....	11
ARTICLE 10 – CONDITIONS PRÉALABLES.....	12
ARTICLE 11 – ENTRÉE EN VIGUEUR.....	12
ARTICLE 12 – RESPECT DES RATIOS FINANCIERS.....	12
ARTICLE 13 – ENGAGEMENTS D'INFORMATION.....	13
ARTICLE 14 – AUTRES ENGAGEMENTS DE C5.....	14
ARTICLE 15 – DÉCLARATIONS ET GARANTIES DE C5	15
ARTICLE 16 – CAS D'EXIGIBILITÉ ANTICIPÉE.....	17
ARTICLE 17 – SURVENANCE DE CIRCONSTANCES NOUVELLES.....	19
ARTICLE 18 – TRANSFERT PAR EDF.....	20
ARTICLE 19 – CESSIONNAIRES ET AYANTS-DROITS DE EDF	21
ARTICLE 20 – TRANSFERT PAR C5.....	21
ARTICLE 21 – IMPÔTS, TAXES ET FRAIS.....	22
ARTICLE 22 – NOTIFICATIONS.....	22
ARTICLE 23 – EXERCICE DES DROITS	22
ARTICLE 24 – DIVISIBILITÉ – PRÉÉMINENCE.....	23
ARTICLE 25 – CONFIDENTIALITÉ.....	23
ARTICLE 26 – LOI APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE.....	24
ANNEXE 1 – LISTE DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES.....	25
ANNEXE 2 – CERTIFICAT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	26
ANNEXE 3 – TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES TRANCHES	30
ANNEXE 4 – LISTE DES CONTRATS DE COUVERTURE.....	31
ANNEXE 5 – LISTE DES FILIALES CONTRÔLÉES AU SENS DE L'ARTICLE L. 233- 3 DU CODE DE COMMERCE.....	32
ANNEXE 6 – SÛRETÉS AUTORISÉES.....	33
ANNEXE 7 – CERTIFICAT DE CONFORMITÉ.....	34
ANNEXE 8 – CERTIFICAT DE TRANSFERT.....	36

LE PRÉSENT PROTOCOLE (LE « PROTOCOLE ») EST CONCLU ENTRE :

1. **ÉLECTRICITÉ DE FRANCE**, société anonyme au capital de € 8.129.000.000, dont le siège social se situe 22-30, avenue de Wagram – 75008 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 552 081 317, représentée par Monsieur Daniel Camus, son directeur général délégué Finances, dûment habilité à l'effet des présentes (ci-après dénommée « **EDF** »),

et
2. **C5**, société anonyme au capital de € 37.000, dont le siège social se situe Tour Initiale, 1, terrasse Bellini, TSA 41000 – 92919 La Défense Cedex, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 444 619 258, représentée par _____ dûment habilité à l'effet des présentes (ci-après dénommée « **C5** »).

(EDF et C5 ensemble « **les Parties** » et individuellement une « **Partie** »)

PRÉAMBULE

- A. Conformément aux dispositions de l'article 9 de la loi n°2004-803 du 9 août 2004 relative au service public de l'électricité et du gaz et aux entreprises électriques et gazières, EDF transférera à C5 les ouvrages du réseau public de transport d'électricité (tel que défini à l'article 12. I. de la loi n° 2000-108 du 10 février 2000 modifiée et dont la consistance a été précisée par le décret n° 2005-172 du 22 février 2005) et les biens de toute nature liés à l'activité de transport d'électricité dont EDF est propriétaire.
- B. La loi du 9 août 2004 dispose également que cet apport emportera transfert à C5 des droits, autorisations et obligations dont EDF est titulaire et des contrats conclus par celle-ci, quelle que soit leur nature, dès lors qu'ils sont liés à l'activité de gestionnaire du réseau public de transport d'électricité, sans que ce transfert puisse emporter une quelconque modification des contrats en cours d'exécution ni ne soit de nature à justifier la résiliation ou la modification de l'une quelconque de leurs clauses ni, le cas échéant, le remboursement des dettes qui en résultent.

Toutefois, le financement de l'activité de gestionnaire du réseau public de transport d'électricité ayant été assuré par une partie du produit de certains emprunts obligataires émis par EDF (dont la liste figure en Annexe 1) sans pour autant que cette partie ne soit juridiquement individualisée, les Parties sont convenues de ne pas procéder à un quelconque transfert juridique à C5 de cette partie des emprunts obligataires. En revanche, elles ont décidé que la charge financière en résultant pour EDF serait assumée par C5, sans création de lien contractuel entre C5 et les créanciers obligataires de EDF concernés.

- C. La charge financière assumée par C5 est reflétée, dans les comptes séparés de l'activité « Transport » de EDF (RTE) arrêtés au 31 décembre 2004, (i) pour son montant en principal, à la ligne « Dettes Financières – Autres emprunts » pour un montant de € 6.783.298.363, et (ii) pour ses intérêts courus non échus, à la ligne « Intérêts courus - emprunts internes » pour un montant de € 117.405.871 (ce dernier montant faisant partie de la ligne « Dettes financières – Autres dettes »), soit un montant total au 31 décembre 2004 de € 6.900.704.234. Il est précisé que les comptes séparés de RTE font, en tant qu'annexe aux comptes sociaux de EDF, l'objet d'une certification par les commissaires aux comptes de EDF (telle que figurant en Annexe 2).

- D. Les Parties souhaitent que les conditions contractuelles et financières régissant la charge financière assumée par C5 soient définies par un protocole à cet effet, étant précisé d'une part que les termes du protocole ne seront pas identiques à ceux des contrats d'emprunts obligataires conclus par EDF et, d'autre part, que ces conditions, de convention expresse, pourront évoluer dans certaines circonstances et notamment si EDF venait à perdre le contrôle de C5 ou décidait de transférer à un tiers les droits qu'elle retire des présentes.
- E. Les Parties ont enfin considéré qu'il était de leur intérêt commun de réduire la durée de la quote-part de la Dette (telle que définie ci-après) qui demeurera détenue par EDF, telle que cette durée résulte de l'échéancier prévu en Annexe 3. A cet égard, les Parties feront leurs meilleurs efforts pour faire droit, aux conditions de marché et selon les termes et conditions des présentes, à la demande de l'une ou l'autre d'entre elles de réduire ou solder par anticipation la quote-part de la Dette détenue par EDF, étant précisé que les Parties se concerteront en vue de rechercher de bonne foi, compte tenu du marché, une solution mutuellement satisfaisante.
- F. Dans le cadre ainsi rappelé, les Parties se sont alors rapprochées et ont convenu de ce qui suit.

CONVENTIONS

ARTICLE 1 – DÉFINITIONS

- 1.1 Aux fins du Protocole, les expressions comportant une majuscule auront le sens qui leur est donné ci-après :
- « **Arriéré (s)** » signifie toutes sommes en principal, intérêts, commissions, frais et accessoires exigibles au titre du Protocole et non payées à leur date d'exigibilité par C5 ;
- « **Banques de référence** » signifie les banques suivantes : BNP Paribas, Société Générale et Calyon ;
- « **Contrat d'Apport Partiel d'Actif** » signifie le contrat en date du 30 juin 2005 signé par EDF et C5 ;
- « **Contrats de Couverture** » signifie l'ensemble des contrats de swap et autres contrats de couverture dont la liste figure en Annexe 4 ;
- « **Coûts de Rupture** » signifie la différence positive qui existerait, le cas échéant, entre la Valeur de Marché et l'Encours de la Dette, au prorata de la créance représentative de la Dette qui serait concernée ;
- « **Créancier** » signifie toute personne titulaire d'une créance représentative de la Dette, soit EDF ainsi que toute personne s'en étant rendue cessionnaire dans le respect de l'Article 18 (« Transfert par EDF ») ;
- « **Dates d'Échéance** » signifie, pour chaque Tranche, la date à laquelle toute somme due à ce titre devra avoir été payée par C5 à EDF, telle qu'elle est indiquée à l'Annexe 3 ;
- « **Date d'Échéance Finale** » signifie le 25 octobre 2016 ;

« **Dates de Paiement d'Intérêts** » signifie les dates de paiement indiquées, pour chaque Tranche, à l'Article 8.3 et en Annexe 3 ;

« **Date de Signature** » signifie le 30 juin 2005 ;

« **Dette** » signifie toute somme en principal, intérêts, commissions, frais et accessoires à la charge de C5 aux termes de l'Article 2 « **Objet du Protocole** », étant entendu que la Dette peut, dans les cas expressément visés au Protocole, être éteinte, à titre satisfactoire et définitif, par le versement d'une somme égale à la Valeur de Marché ;

« **Dettes Financières** » signifie, à une date donnée, (i) toute obligation au titre de tout emprunt bancaire ou non, y compris en vertu de lettres de crédit dans la mesure où de telles lettres de crédit auraient été tirées, (ii) toutes obligations représentées par des emprunts obligataires, billets à ordre ou tous autres instruments similaires, (iii) toutes obligations de payer le prix d'achat de tous biens ou services, à l'exception des dettes envers les fournisseurs relevant du cours normal des affaires, (iv) toutes obligations en tant que locataire comptabilisées en dettes conformément aux Principes Comptables Généralement Acceptés, ainsi que (v) toutes Dettes Financières de tiers bénéficiant d'une sûreté sur l'un quelconque des actifs de C5 ou d'une Filiale, (vi) toutes Dettes Financières de tiers garanties par C5 ou une Filiale et (vii) toute obligation de paiement conditionnelle ou à terme à la charge de C5 ou d'une Filiale en vertu d'instruments financiers au sens de l'article L.211-1. II du Code monétaire et financier ;

« **EBITDA** » signifie le montant du résultat d'exploitation du Groupe augmenté du montant des dotations et reprises aux amortissements et provisions, tels que définis dans les comptes consolidés certifiés ou revus par les commissaires aux comptes de C5 ;

« **Ecran** » signifie l'écran Telerate ou l'écran Reuters ;

« **Effet Défavorable Significatif** » signifie tout événement ou toute suite d'événements ayant, immédiatement ou à terme (dès lors que ce terme est antérieur à la Date d'Echéance Finale) un effet défavorable significatif sur la situation financière, l'activité ou les perspectives de C5 ou de ses Filiales Importantes ou sur la capacité de C5 à faire face à ses obligations pécuniaires au titre du Protocole ;

« **Encours de la Dette** » signifie, à toute date considérée, le montant en principal non encore remboursé de la Dette ;

« **Eonia** » (*European overnight index average*) signifie :

- (a) pour tout Jour TARGET, la moyenne des taux des opérations au jour le jour sur le marché interbancaire en Euros calculée par le système européen des banques centrales, pondérée par le montant des opérations traitées, telle que diffusée sur l'écran Telerate à la page 247 (ou sur l'écran Reuters à la page Eonia ou à toute autre page ou sur tout autre écran qui les remplacerait à cet effet) sous l'égide de la Fédération Bancaire de l'Union européenne (FBE) à 19h00 (heure de Bruxelles) le Jour TARGET auquel des dépôts en Euros sont offerts sur le marché interbancaire européen ; ou
- (b) dans l'hypothèse où, pour un Jour TARGET donné, la moyenne mentionnée au paragraphe (a) ci-dessus ne serait pas diffusée, le taux moyen au jour le jour déterminé par EDF, égal à la moyenne arithmétique (corrigée des extrêmes), arrondie au 1/16^{ème} supérieur s'il y a lieu, des taux qui lui auront été communiqués par au moins trois Banques de Référence et qu'elles

pratiquent sur le marché interbancaire à Paris à 11h00 (heure de Paris), ledit Jour TARGET ;

« **Euribor** » signifie, pour une Période d'Intérêt donnée, le taux annuel, diffusé sur l'écran Telerate à la page 248 (ou sur l'écran Reuters à la page *EURIBOR 01* ou à toute autre page ou sur tout autre écran qui les remplacerait à cet effet sous l'égide de la Fédération Bancaire de l'Union européenne aux environs de 11h00 (heure de Paris) deux Jours Ouvrés précédant le premier jour de ladite Période d'Intérêt, correspondant au taux interbancaire offert à cette date pour des dépôts en Euros effectués pour une période équivalente à ladite Période d'Intérêt. Dans l'hypothèse où, pour un Jour Ouvré (à Paris) donné, l'Euribor ne serait pas diffusé, il sera remplacé par (i) le taux éventuellement diffusé à la même date sous l'égide de la Fédération Bancaire de l'Union européenne en remplacement de l'Euribor ; ou à défaut, (ii) la moyenne arithmétique (corrigée aux extrêmes) arrondie au 1/16^{ème} supérieur s'il y a lieu, des taux qui lui auront été communiqués par les Banques de Référence auxquels elles offrent de placer des dépôts en Euros à des banques de premier rang pour une période équivalente à la Période d'Intérêt ;

« **Euro** » signifie la monnaie unique européenne qui a cours légal sur le territoire de la République française ;

« **Filiale** » signifie toute entité directement ou indirectement sous le contrôle de C5, dont la liste à la date de l'apport, telle qu'elle résultera de l'opération d'apport, figure en Annexe 5, étant entendu que le terme « contrôle » aura la signification qui lui est donnée par l'article L. 233-3 du Code de commerce ;

« **Filiale Importante** » signifie toute filiale de C5 représentant au moins 5% en valeur absolue de l'actif net consolidé ou de l'EBITDA du Groupe ;

« **Frais de Rupture** » signifie l'ensemble des coûts et frais de prestataires externes qui seraient dus par EDF dans les circonstances visées au présent Protocole ;

« **Groupe** » signifie l'ensemble formé de C5 et de ses Filiales ;

« **Intérêts** » signifie les taux de référence et les marges tels que précisés, pour chaque Tranche, en Annexe 3 ;

« **Jour Ouvré** » signifie tout jour entier pendant lequel les banques à Paris sont ouvertes pour les opérations de virement et les opérations sur le marché monétaire entre elles et, en ce qui concerne toute opération de paiement en Euros ou toute opération de détermination de taux d'intérêt, tout jour entier, à l'exception des samedis, dimanches, du jour de Noël et du 1er janvier de chaque année ;

« **Jour TARGET** » signifie un jour où fonctionne le système connu sous le nom de « *Trans european Automated Real time Gross Settlement Express Transfer (TARGET) System* » ;

« **Loi SPEGEEG** » signifie la loi n° 2004-803 du 9 août 2004 relative au service public de l'électricité et du gaz et aux entreprises électriques et gazières ;

« **Période d'Intérêt** » signifie, pour chaque Tranche, une période dont le début et la durée seront déterminés conformément aux stipulations de l'Article 8.2 ;

« **Principes Comptables Généralement Acceptés** » signifie pour C5 les principes comptables et les pratiques généralement admis en France (et notamment intègrent les conséquences du passage aux normes IFRS) ;

« **Sûretés Autorisées** » signifie toutes sûretés dès lors qu'elles portent à tout moment sur un montant cumulé d'actifs inférieur à 5% du bilan consolidé de C5, et sous réserve de fournir à EDF un état trimestriel des sûretés ainsi consenties ;

« **Taux d'Intérêt de Retard** » signifie le taux d'intérêt annuel égal à : Eonia majoré de deux (2) pour cent, applicable à tout Arriéré ;

« **TEG** » ou *taux effectif global*, signifie le taux annuel proportionnel au taux de période, à terme échu et exprimé en pour cent d'unités monétaires, calculé de façon actuarielle, en assurant, selon la méthode des intérêts composés, l'égalité entre, d'une part, les sommes prêtées et, d'autre part, tous les versements, comprenant, conformément aux dispositions des articles L. 313-1 et suivants du Code de la consommation, outre les intérêts, les frais, commissions ou rémunérations de toute nature, directs ou indirects, dus par C5 au titre de la Dette ;

« **Tranche** » signifie chacun des montants indiqués en Annexe 3 et composant la Dette dont C5 est débiteur envers EDF en vertu du Protocole ;

« **Valeur de Marché** » signifie le prix de tout ou partie de la créance représentative de la Dette, calculé aux dates indiquées ci-après dans le Protocole, pour une maturité résiduelle équivalente, sur la base de la courbe de taux appliqués à C5 pour ses emprunts obligataires cotés, en Euros, s'il en existe ou, à défaut, pour les emprunts obligataires cotés, en Euros, d'entreprises européennes présentant les mêmes caractéristiques financières que C5. Si les Parties, de bonne foi et dans le délai de dix (10) Jours Ouvrés courant à compter de la notification requérant une première rencontre que la Partie la plus diligente adressera à l'autre Partie ne parviennent pas, seules ou avec l'aide de tout conseil qu'elles s'adjoindraient, à un accord sur la Valeur de Marché, elles demanderont aux dix (10) premières banques étant intervenues, l'année précédente, en qualité de chefs de file d'émissions obligataires de sociétés commerciales en Euros de donner, dans un nouveau délai de cinq (5) Jours Ouvrés, une cotation d'une courbe de taux pour un emprunteur ayant les mêmes caractéristiques financières que C5, et feront la moyenne des réponses reçues mais en excluant les deux extrêmes.

- 1.2 Les titres et sous-titres utilisés dans le Protocole n'ont aucune incidence sur son interprétation.
- 1.3 Les renvois faits dans le présent Protocole au Préambule, à des Articles et à des Annexes doivent s'entendre, à moins qu'il n'en soit spécifié autrement, de renvois au Préambule, à des articles et à des annexes du Protocole.

ARTICLE 2 - OBJET DU PROTOCOLE

- 2.1 Aux termes du Protocole et ainsi qu'il est également convenu au Contrat d'Apport Partiel d'Actif, C5 consent à assumer une quote-part de la charge financière des emprunts obligataires contractés par EDF dont la liste figure en Annexe 1, mais sans que se produise de ce fait ni cession de dette opposable aux créanciers, ni novation d'aucune sorte, EDF restant le seul co-contractant des créanciers obligataires concernés, étant précisé par ailleurs que les conditions financières des Tranches diffèrent de celles qui régissent lesdits emprunts obligataires.
- 2.2 En conséquence, C5 se reconnaît inconditionnellement et irrévocablement débiteur de la Dette envers EDF, dont le montant au 31 décembre 2004 était de Euros 6.900.704.234 et dont le montant à la Date d'Entrée en Vigueur définie à l'Article 11 ci-après sera arrêté, d'un commun accord des Parties, dans une nouvelle annexe 3, qui se substituera à l'Annexe 3 figurant aux présentes.

ARTICLE 3 – DÉFINITION DES TRANCHES

La Dette se divise en onze (11) Tranches, dont les montants, les Dates d'Échéance et les Taux d'Intérêt applicables sont définis dans le tableau figurant en Annexe 3, chacune des Tranches étant régie par les stipulations du Protocole.

ARTICLE 4 – DURÉE

Les stipulations du Protocole demeureront en vigueur aussi longtemps que C5 restera débiteur d'une somme quelconque au titre de la Dette.

ARTICLE 5 – ABSENCE DE MISE À DISPOSITION

Compte tenu de l'objet du Protocole et de la nature de la Dette, nulle mise à disposition de fonds ne pourra intervenir au profit de C5 au titre du Protocole et aucun montant que C5 remboursera à EDF à ce titre ne pourra être réemprunté ultérieurement par C5 auprès d'EDF au titre du Protocole.

ARTICLE 6 – REMBOURSEMENT ANTICIPÉ VOLONTAIRE

6.1 Aussi longtemps que EDF sera créancière de C5 au titre de la Dette et à due concurrence du montant de sa créance :

Les Parties pourront convenir de réduire l'Encours de la Dette par voie de remboursement anticipé volontaire, total ou partiel, dans le respect des termes et conditions suivants :

- (i) Sur notification motivée que C5 adressera à EDF, les Parties examineront les conditions de ce remboursement anticipé volontaire, total ou partiel ;
- (ii) A défaut d'accord sur les modalités d'un tel remboursement à l'expiration d'un délai de trente (30) Jours Ouvrés courant à compter de la notification visée au paragraphe (i) ci-dessus, EDF fera ses meilleurs efforts (sous réserve des conditions de marché, de la réglementation de marché, des clauses contractuelles qui s'imposent à elle et de la nécessité pour EDF de préserver, dans la mesure du possible, le nombre des emprunts obligataires compris dans les indices des marchés obligataires concernés) pour réaliser une opération de remboursement, de rachat ou d'échange de l'emprunt obligataire de EDF dont l'échéance correspondra à l'échéance de la Tranche dont C5 aura souhaité le remboursement anticipé total ou partiel ;
- (iii) S'il apparaît à C5 que la réalisation de ladite opération de remboursement, de rachat ou d'échange, eu égard aux informations que lui aura données EDF par voie de notification, serait trop onéreuse, C5 pourra renoncer à sa demande de remboursement anticipé, sous réserve d'en informer EDF dans le délai de deux (2) Jours Ouvrés suivant ladite notification et s'engage à la dédommager de tous les frais encourus à cette occasion, étant précisé que C5 ne pourra renoncer à sa demande de remboursement anticipé dès lors que EDF aura engagé ladite opération.

- (iv) Dans les cas où le paragraphe (ii) ci-dessus viendrait à être mis en œuvre, C5 procédera au remboursement anticipé souhaité à la date et sous réserve de la bonne réalisation par EDF de l'opération de remboursement, de rachat ou d'échange concernant sa dette obligataire, dans la limite du montant qui aura effectivement fait l'objet dudit remboursement, d'un rachat ou d'un échange mentionné au paragraphe précédent ;
- (v) EDF pourra communiquer publiquement sur le fait que ces opérations de remboursement, de rachat ou d'échange sont réalisées en conséquence d'une demande de remboursement anticipé émanant de C5 ;
- (vi) C5 supportera seul à l'Euro près le total des Frais de Rupture et le prix payé par EDF à l'occasion du rachat, du remboursement et de l'échange (en ce compris tous les frais d'intermédiation et les coupons courus) ;
- (vii) C5, enfin, supportera seul à l'Euro près les coûts de dénouement des Contrats de Couverture induits par les opérations de remboursement, de rachat ou d'échange visées au paragraphe (ii) ci-dessus ;
- (viii) EDF fera ses meilleurs efforts pour conduire les opérations de remboursement, de rachat ou d'échange visées au paragraphe (ii) ci-dessus aux meilleures conditions de marché.

6.2 Pour toute partie de la Dette qui devrait être transférée à un établissement de crédit, en vertu de l'Article 18 « Transfert par EDF », et à due concurrence du montant à transférer :

- (a) Avant de transférer tout ou partie de la Dette qu'elle détient à un établissement de crédit, EDF demandera au cessionnaire pressenti de faire une offre de rachat irrévocable, d'une validité de dix (10) jours calendaires, pour une créance comparable non assortie d'une faculté de remboursement anticipé au profit du débiteur.

EDF informera C5, par voie de notification, qu'elle a bien reçu une telle offre et que C5 peut se rapprocher du cessionnaire pressenti afin de négocier les conditions auxquelles pourrait être maintenue sa faculté de remboursement anticipé.

- (b) Dès que C5 et le cessionnaire pressenti seront parvenus à un accord et au plus tard à l'expiration du délai de dix (10) jours précité, EDF pourra réaliser la cession en exécution de l'offre de rachat irrévocable. La créance ainsi cédée n'est plus assortie de la faculté de remboursement anticipé prévue dans les termes de l'Article 6.1. Il pourra exister néanmoins une faculté de remboursement anticipé au profit de C5 pour l'avenir, si cette dernière et le cessionnaire pressenti l'ont décidé.
- (c) C5 aura la faculté, à tout moment pendant la durée du Protocole, sous réserve que son droit à remboursement anticipé ait été maintenu ainsi que l'envisage l'Article 6.2 (b) ci-dessus, de rembourser par anticipation l'Encours de la Dette que pourraient détenir les établissements de crédit s'en étant rendus cessionnaires, étant précisé que cette faculté ne pourra être exercée que si le cessionnaire a la qualité d'établissement de crédit à l'exclusion de tout autre statut professionnel.

- (d) En tout état de cause, avant d'envisager un quelconque remboursement anticipé au titre d'une clause qu'elle aurait négociée avec un établissement de crédit conformément aux Articles 6.2 (a), (b) et (c), C5 devra proposer, par voie de notification, à EDF, aux mêmes conditions et pour le même montant, le remboursement de tout ou partie de sa propre créance, EDF aura alors trente (30) Jours Ouvrés pour accepter ou refuser ladite demande de remboursement anticipé, le défaut de réponse valant refus. En cas de refus exprès ou tacite, C5 pourra procéder au remboursement anticipé en faveur de l'établissement de crédit concerné aux conditions mêmes qui avaient été présentées à EDF dans la notification précitée.
- 6.3 Pour toute partie de la Dette qui aura été transférée à un cessionnaire qui n'est pas un établissement de crédit ou à un établissement de crédit qui n'aura pas accepté de clause de remboursement anticipé, au titre de l'Article 6.2 ci-dessus, et à due concurrence du montant ainsi transféré, C5 ne disposera d'aucun droit de remboursement anticipé volontaire pour la partie de la Dette qui aura été transférée, en vertu de l'Article 18.
- 6.4 Aux fins du présent Article 6, « établissement de crédit » désigne toute société autorisée à pratiquer des opérations de banque à titre habituel en France, en vertu de l'article L. 311-1 du Code monétaire et financier.

ARTICLE 7 – REMBOURSEMENT ANTICIPÉ OBLIGATOIRE

7.1 Remboursement anticipé obligatoire de droit commun

En cas de survenance de l'un des événements suivants alors que EDF est demeurée seule titulaire de la Dette :

- (i) illégalité totale ou partielle du présent Protocole au sens défini à l'Article 17 « Survenance de circonstances nouvelles » ; ou
- (ii) perte par C5 de son autorisation d'exploiter le réseau public français de transport d'électricité à haute et très haute tension en France ;

les Parties négocieront de bonne foi un échéancier de remboursement total de l'Encours de la Dette, majoré de tous intérêts, frais, Frais de Rupture, commissions et accessoires, ainsi que des Coûts de Rupture, calculés à la date de survenance de l'évènement considéré, avec une date ultime de remboursement intégral ne pouvant excéder deux (2) ans à compter de la survenance dudit évènement. A défaut d'accord des Parties sur les modalités d'un tel remboursement anticipé dans un délai de soixante (60) jours calendaires à compter de la demande d'ouverture de cette négociation faite par la Partie la plus diligente, l'Encours de la Dette, majoré ainsi qu'il est indiqué au présent paragraphe deviendra immédiatement exigible, sans autre notification ou formalité judiciaire ou extra-judiciaire, et C5 devra payer l'intégralité de ce qu'elle devra à ce titre au plus tard à la première Date de Paiement d'Intérêts qui suivra.

Il est précisé que les stipulations du présent Article 7.1 ne sont applicables que pour autant que EDF n'aura procédé à aucune cession en vertu de l'Article 18 « Transfert par EDF ».

7.2 Conséquence du changement de contrôle

S'il est envisagé que EDF cesse de détenir la majorité du capital ou des droits de vote en assemblée générale de C5 ou plus généralement en perde le contrôle au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce et sur notification que EDF adressera à C5, les Parties négocieront de bonne foi un échéancier de remboursement de la Dette pour un montant qui sera égal à la Valeur de Marché, calculée à la date de perte effective de majorité ou de contrôle, majorée de tous intérêts, frais, Frais de Rupture, commissions et accessoires qui seraient dus au titre du Protocole à l'exclusion de toute autre somme. Le remboursement intégral devra intervenir au plus tard deux (2) ans à compter de la date à laquelle EDF aura cessé de détenir la majorité du capital ou des droits de vote ou aura perdu le contrôle de C5.

A défaut d'accord des Parties sur les modalités d'un tel remboursement anticipé dans un délai de soixante (60) jours calendaires à compter de la notification visée au paragraphe précédent ou en cas d'accord des Parties sur un remboursement partiel de la Dette que détient EDF, cette dernière sera libre, dans les limites prévues aux Articles 18.1 à 18.3, de transférer aux tiers de son choix tout ou partie de la Dette qui n'aura pas fait l'objet d'un accord de remboursement anticipé dans les conditions décrites ci-dessus. Si le produit net qu'obtient EDF de ce ou de ces tiers est inférieur à la Valeur de Marché, telle que calculée à l'expiration du délai de soixante (60) jours calendaires, C5 l'indemniserà à due concurrence de la perte subie, l'indemnité étant majorée des Frais de Rupture.

7.3 Les délais de deux (2) ans convenus aux Articles 7.1 et 7.2 ne pourront se cumuler.

7.4 Le présent Article 7, convenu en considération de la personne de EDF, ne pourra être invoqué par un éventuel cessionnaire de tout ou partie de la Dette.

ARTICLE 8 – INTÉRÊTS ET PÉRIODES D'INTÉRÊTS

8.1 Intérêts sur la Dette

Les Taux d'Intérêt applicables aux Tranches sont indiqués en Annexe 3, laquelle indique également les conventions de calcul applicables.

8.2 Périodes d'Intérêt

Les Périodes d'Intérêt applicables aux Tranches sont indiquées en Annexe 3.

8.3 Paiement des Intérêts

Pour toute Période d'Intérêt visée aux Articles 8.1 (« Intérêts de la Dette ») et 8.2 (« Période d'Intérêt »), les intérêts seront payés par C5 à EDF à terme échu, le dernier jour de chaque Période d'Intérêt et pour la dernière fois à la Date d'Echéance Finale (chacune de ces dates étant une « Date de Paiement d'Intérêts »).

Dans la mesure où une Date de Paiement d'Intérêts ne serait pas un Jour Ouvré, les règles édictées à l'Article 9.2 s'appliqueront.

8.4 Intérêts de Retard

Tout Arriéré portera intérêt au taux de l'Eonia majoré de deux pour cent (2 %) (« Intérêts de Retard ») calculé entre sa date d'exigibilité et la date effective de paiement intégral, de plein droit et sans mise en demeure préalable. Les intérêts de retard seront calculés au jour le jour sur la base de la plus récente référence de l'Eonia publiée sur Ecran.

Cette stipulation et le paiement des intérêts de retard éventuels ne pourront nuire à l'exigibilité survenue, le cas échéant, et par suite n'impliqueront ni octroi de délais de paiement, ni renonciation par EDF à un droit quelconque découlant du Protocole.

8.5 Taux Effectif Global

Le TEG applicable à la Dette ne peut être calculé conformément aux dispositions de la loi 66-1010 du 28 décembre 1966 (reprises aux articles L. 313-1 et L. 313-2 du Code de la consommation) en raison, notamment, de la variabilité du taux d'intérêt applicable.

Le TEG applicable à la Dette, calculé à partir d'hypothèses, notamment de taux, de période et de durée de période, précisées dans l'Annexe 3, et pour un taux de référence Euribor 3 mois supposé égal à 2,30 % l'an pendant toute la durée, depuis le 31 décembre 2004 jusqu'au 25 octobre 2016, est égal à :

5,35 % l'an.

Les taux d'intérêt et le taux effectif global indiqués ci-dessus ne le sont qu'à titre d'exemples et ne sauraient lier les Parties.

8.6 Anatocisme

Tous intérêts échus pour une année entière seront capitalisés conformément à l'article 1154 du Code civil.

ARTICLE 9 – PAIEMENTS – IMPUTATION

- 9.1 Toute somme due par C5 à EDF en relation avec la Dette sera versée à celle-ci, en Euro exclusivement, à bonne date et au plus tard à 11h00 (heure de Paris), par virement (valeur jour du paiement) au crédit du compte bancaire ouvert au nom de EDF sous les références suivantes, EDF s'obligeant à notifier tout changement à C5 au moins cinq (5) Jours Ouvrés avant la date à laquelle le virement doit intervenir :

Banque : Société Générale
Code Banque : 30003
Code Guichet : 03620
N° de compte : 00020069629
Clé de RIB : 49

- 9.2 Pour tout remboursement ou paiement au titre de la Dette devant être effectué par C5 à une date qui ne serait pas un Jour Ouvré, la date d'exigibilité du paiement ou du remboursement sera reportée au Jour Ouvré suivant sauf si ce Jour Ouvré a pour effet de reporter la date d'exigibilité au mois calendaire suivant ou s'il s'agit d'une Date d'Échéance ou de la Date d'Échéance Finale, auxquels cas le paiement ou le remboursement devra être effectué le Jour Ouvré précédent.

- 9.3 Tout paiement ou remboursement effectué par C5 en relation avec la Dette sera imputé comme suit :

- (a) en premier lieu, sur les intérêts de retard ;
- (b) en deuxième lieu, sur le remboursement de tous frais, accessoires et commissions, impôts, taxes et contributions de toute nature, stipulés à la charge de C5 aux termes du Protocole ;
- (c) en troisième lieu, le cas échéant, sur les Frais de Rupture ;

- (d) en quatrième lieu, sur les Arriérés d'intérêts ;
- (e) en cinquième lieu, sur les intérêts ;
- (f) en sixième lieu, sur les Coûts de Rupture, étant précisé qu'il n'en existera que si la Valeur de Marché est supérieure à l'Encours de la Dette et si le Protocole prévoit, au cas par cas, qu'ils seront supportés par C5 ; et
- (g) en septième et dernier lieu, sur l'Encours de la Dette.

9.4 Tout cessionnaire d'une créance représentative de la Dette en vertu de l'Article 18 « Transfert par EDF » devra porter à la connaissance de C5, par voie de notification, les références bancaires permettant d'effectuer à son profit les paiements et remboursements dus au titre de la Dette, et ce au moins cinq (5) Jours Ouvrés avant la date à laquelle le virement doit intervenir.

ARTICLE 10 – CONDITIONS PRÉALABLES

EDF reconnaît avoir d'ores et déjà reçu de C5 les documents suivants, qu'elle a estimés satisfaisants en la forme et au fond :

- (i) Copie certifiée des statuts et K-Bis de C5 datant de moins de trois (3) mois ;
- (ii) Pouvoirs des signataires représentant C5 ;
- (iii) Copie des délibérations du conseil d'administration de C5 autorisant la signature du Protocole et l'exécution des engagements qu'il met à sa charge, sous la condition suspensive de l'approbation par les assemblées générales extraordinaires de EDF et de C5 des opérations prévues au Contrat d'Apport Partiel d'Actif et au Protocole, et de la publication du décret portant approbation des nouveaux statuts de C5 ;
- (iv) Certificats émanant du représentant légal de C5 ou de toute personne habilitée certifiant l'exactitude des déclarations et garanties.

ARTICLE 11 – ENTRÉE EN VIGUEUR

- 11.1 Le Protocole entrera en vigueur à la Date de Réalisation, telle que définie au Contrat d'Apport Partiel d'Actif (la « **Date d'Entrée en Vigueur** »).
- 11.2 A la Date d'Entrée en Vigueur, une nouvelle annexe 3, sera établie par les Parties d'un commun accord, relative au montant de la Dette à ladite date et se substituera à l'Annexe 3 figurant aux présentes.

ARTICLE 12 – RESPECT DES RATIOS FINANCIERS

- 12.1 Pendant toute la durée du Protocole, C5 s'engage à respecter les ratios financiers suivants, calculés sur la base de ses comptes consolidés, au dernier jour de chaque semestre (les « **Dates-Tests** ») :
 - Couverture des intérêts bruts par la capacité d'autofinancement opérationnelle :
 - (i) somme du résultat net consolidé des opérations courantes/récurrentes majoré des dotations aux amortissements et provisions d'actifs corporels, circulants et incorporels, des charges d'impôt différées, de tout autre élément non décaissé et des intérêts bruts, divisée par (ii) les intérêts bruts. **Ratio minimum de 1,7x ;**

- Couverture de la dette financière brute par la capacité d'autofinancement opérationnelle : (i) somme du résultat net consolidé des opérations courantes/récurrentes majoré des dotations aux amortissements et provisions d'actifs corporels, circulants et incorporels, des charges d'impôt différées et de tout autre élément non décaissé, divisée par (ii) la dette financière brute. **Ratio minimum de 7%.**

Il est précisé aux fins du présent Article 12, que « dette financière brute » signifie la Dette Financière de C5 figurant au passif de son bilan consolidé, majorée du montant de toute cession de créances faite par voie de cession, d'escompte ou d'affacturage, avec recours, indépendamment de tout emprunt.

- 12.2 Si C5 vient à établir des comptes trimestriels, celle-ci s'engage à respecter les ratios financiers décrits à l'Article 12.1 ci-dessus calculés sur la base de ses comptes trimestriels, au dernier jour de chaque trimestre, lesquels seront alors les Dates-Tests aux fins du Protocole.
- 12.3 Aux fins du Protocole, et aussi longtemps que C5 n'aura pas établi de comptes consolidés, les comptes sociaux pourront leur être substitués, notamment pour les calculs des ratios mentionnés au présent article et la communication des comptes mentionnés à l'Article 13.
- 12.4 C5 remettra à EDF, trente (30) jours calendaires après chaque Date-Test, un « certificat de conformité » conforme en substance au modèle figurant en Annexe 7, contresigné de ses commissaires aux comptes, aux termes duquel C5 déclarera expressément avoir dûment respecté les ratios financiers précités, en présentant de manière suffisamment détaillée les calculs le démontrant.

ARTICLE 13 – ENGAGEMENTS D'INFORMATION

C5 s'engage, pendant toute la durée du Protocole, à remettre à EDF :

- dès qu'ils seront disponibles et au plus tard cent quatre-vingt (180) jours à compter de la clôture de chaque exercice social, les comptes sociaux et les comptes consolidés de C5 et des Filiales Importantes relatifs à l'exercice clos, certifiés par leurs commissaires aux comptes respectifs ;
- dès qu'ils seront disponibles et au plus tard cent quatre-vingt (180) jours à compter de la clôture de chaque semestre, les comptes sociaux et les comptes consolidés semestriels non certifiés de C5 et des Filiales Importantes ;
- dans la mesure où ils seront établis, dès qu'ils seront disponibles et au plus tard soixante (60) jours à compter de la clôture de chaque période trimestrielle, les comptes sociaux et les comptes consolidés trimestriels de C5 et des Filiales Importantes ;
- dès qu'il aura été approuvé par le Conseil d'Administration ou le Conseil de Surveillance de C5 et au plus tard avant le début de chaque exercice, le budget annuel de C5 pour l'exercice concerné ; et
- dès qu'elle sera disponible, et au plus tard trente (30) jours avant le début de chaque exercice, la projection financière pluriannuelle de C5 couvrant au moins l'exercice concerné et les deux exercices suivants.

ARTICLE 14 – AUTRES ENGAGEMENTS DE C5

C5 s'engage envers EDF, à compter de la Date d'Entrée en Vigueur et pendant toute la durée du Protocole, à :

- (a) payer régulièrement à bonne date l'intégralité des sommes en principal, intérêts, commissions, frais et accessoires dues au titre des présentes ;
- (b) respecter, dans le cadre de ses activités, toutes les dispositions légales, réglementaires et administratives qui lui sont applicables ainsi que toutes stipulations contractuelles la liant et, les décisions judiciaires, administratives, arbitrales ou autres la concernant, dont le non respect aurait pour effet d'affecter sa capacité à exécuter ses obligations au titre du Protocole ;
- (c) en particulier, obtenir, effectuer et renouveler en tant que de besoin tous agréments, accords, licences ou autorisations, et tous enregistrements, dépôts ou déclarations, nécessaires pour l'exécution de ses obligations au titre du Protocole et pour en assurer la validité et l'opposabilité ;
- (d) ne pas modifier de manière significative la nature de son activité de gestionnaire du réseau public de transport ;
- (e) maintenir en bon état d'entretien les actifs nécessaires à l'exercice de son activité ;
- (f) maintenir des polices d'assurances adéquates auprès de compagnies de bonne réputation pour des montants et des couvertures de risques de dommages et des responsabilités conformes aux pratiques admises dans son domaine d'activité et pour la nature de ses actifs et à veiller à ce qu'aucune des polices d'assurance dont C5 sera titulaire ne soit résiliée, et à ce que ne survienne un quelconque événement de nature à entraîner l'annulation, la résolution ou la résiliation desdites polices ou à donner lieu à une réduction de garantie dès lors que celui-ci aurait un Effet Défavorable Significatif ;
- (g) ne pas se porter caution ou garant ni laisser ses Filiales se porter caution ou garant de Dettes Financières de tiers hors Groupe, à l'exception de cautions ou garanties au titre desquelles la responsabilité de C5 ou des Filiales Importantes ne saurait être recherchée pour un montant supérieur à quatre (4) millions d'euros ; ni consentir ni laisser ses Filiales consentir de prêts, à l'exception des prêts intragroupes et des prêts consentis aux salariés dans le cadre de la politique d'accession à la propriété de l'entreprise ;
- (h) informer EDF de la survenance de tout litige qui pourrait avoir un Effet Défavorable Significatif ;
- (i) informer EDF de tout projet de modification du cadre réglementaire des activités de C5 qui pourrait avoir un Effet Défavorable Significatif ;
- (j) informer EDF de la survenance d'un Cas d'Exigibilité Anticipée ou de tout événement susceptible de donner lieu à un Cas d'Exigibilité Anticipée (ainsi que des démarches entreprises, le cas échéant, pour y remédier) dans les meilleurs délais après en avoir eu connaissance ;
- (k) communiquer à EDF aux dates prévues à l'Article 12.3 un « certificat de conformité » sur le modèle figurant en Annexe 7 signé par son représentant légal indiquant qu'aucun Cas d'Exigibilité Anticipée n'est survenu depuis le précédent « certificat de conformité » et si tel n'est pas le cas, sa nature et les démarches entreprises, le cas échéant, pour y remédier ;

- (l) informer au préalable EDF de toute modification de ses statuts ou de sa forme juridique qui serait susceptible d'affecter sa capacité à exécuter ses obligations au titre du Protocole ;
- (m) ne pas procéder, pendant toute la durée du Protocole à (i) des cessions d'actifs pour un montant cumulé qui excède le produit de : (a) 3% du total de son bilan d'ouverture au 1er janvier 2005 par (b) le nombre d'années écoulées plus l'année en cours à la date de calcul, ni à (ii) des opérations de fusion ou de scission, à l'exception de fusions ou de scissions intra-groupe dans les limites néanmoins de l'article 14 (d), ni à (iii) des acquisitions de titres sociaux ou d'actifs, à l'exception des acquisitions correspondant aux activités régulées de C5 en Europe telles que prévues par la Loi SPEGEEG et les statuts de C5, pour autant toutefois que le montant cumulé de ces acquisitions n'excède pas le produit de (a) 3 % du total dudit bilan d'ouverture au 1er janvier 2005 par (b) le nombre d'années écoulées plus l'année en cours à la date de calcul. L'engagement pris aux termes du présent paragraphe (m) ne prendra cependant effet que dans les cas suivants :
 - (i) si EDF a transféré à un ou plusieurs tiers tout ou partie de la Dette ; ou
 - (ii) si EDF, seul titulaire de la Dette, perd le contrôle de C5 (« contrôle » s'entendant au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce) ; ou
 - (iii) si le deuxième paragraphe de l'article 6 I de la Loi SPEGEEG est modifié ou abrogé, ou
 - (iv) plus généralement, dans l'hypothèse où une modification législative ou réglementaire affecterait le pouvoir de EDF de contrôler (tel que ce contrôle sera organisé par les statuts de C5 tels qu'ils existeront à la Date d'Entrée en Vigueur) les décisions sociales de cette société ;
- (n) ce que ses obligations de paiement au titre de la Dette bénéficient du même rang que les créances de ses autres créanciers chirographaires et non subordonnés, à l'exception de celles privilégiées en vertu de la loi ;
- (o) ne pas accorder ou laisser prendre ou subsister un privilège, une sûreté réelle mobilière ou immobilière sur son patrimoine (en ce compris toute cession ou nantissement de créances professionnelles en application des articles L. 313-23 à L. 313-34 du Code monétaire et financier, remise en pleine propriété à titre de garantie, de valeurs, titres, effets ou sommes d'argent en application de l'article L. 431-7 alinéa 4 dudit Code ou toute autre fiducie-sûreté) au profit d'un tiers, à l'exception des dépôts effectués dans le cadre d'opérations de marché et des Sûretés Autorisées ; et
- (p) prendre et faire en sorte que soient prises, sans délai, toutes mesures nécessaires afin d'obtenir la mainlevée de toute mesure de saisie ou d'exécution à son encontre comme à l'encontre des Filiales Importantes.

ARTICLE 15 – DÉCLARATIONS ET GARANTIES DE C5

- 15.1 A la Date de Signature, à moins qu'il n'en soit stipulé différemment dans cet Article 15.1, et ainsi qu'il sera réitéré à toutes les dates prévues à l'Article 15.2, C5 déclare et garantit à EDF :
- (a) qu'elle est une personne morale dûment immatriculée auprès du registre du commerce et des sociétés et existant valablement au regard de la loi française ;

- (b) que le Protocole (i) est régulièrement signé, après approbation de ses stipulations par le conseil d'administration de C5, par un représentant légalement habilité à cet effet ou par un préposé dûment habilité en vertu d'une délégation de pouvoir consentie par un représentant légalement habilité, et (ii) instituée à la charge de C5 des obligations valables, qui s'imposent à elle et la lient conformément à ses termes ;
- (c) qu'à partir de la Date d'Entrée en Vigueur, toutes autres autorisations, licences, agréments ou accords éventuellement requis pour l'entrée en vigueur, la validité, l'exécution ou l'opposabilité du Protocole auront été obtenus et demeureront en vigueur ;
- (d) qu'à partir de la Date d'Entrée en Vigueur ni l'entrée en vigueur du Protocole, ni l'exécution des obligations qui en découlent ne seront contraires à une stipulation quelconque de ses statuts, à son objet social, à une disposition législative ou réglementaire qui lui sera applicable, à une stipulation d'un contrat ou engagement auquel elle sera partie ou à une décision administrative, arbitrale, ou juridictionnelle relevant des ordres judiciaire ou administratif qui la lieront ;
- (e) qu'à la Date d'Entrée en Vigueur et pendant toute la durée du Protocole, elle respectera, dans le cadre de ses activités, toutes dispositions légales et réglementaires en vigueur, notamment en matière d'environnement, et toutes ses obligations contractuelles lui permettant d'exécuter ses obligations au titre des présentes et dont le non-respect pourrait avoir un Effet Défavorable Significatif ;
- (f) qu'aucune demande n'a été présentée en vue de provoquer l'ouverture (i) d'une procédure d'alerte ou de règlement amiable ou (ii) d'une procédure collective soumise aux dispositions du Titre VI du Code de commerce (ou de toute autre procédure équivalente la concernant), ou encore, en vue d'organiser sa liquidation amiable ou sa dissolution et qu'aucun conciliateur, administrateur judiciaire, administrateur ad hoc, mandataire judiciaire à la liquidation des entreprises ou mandataire ad hoc n'a été désigné ;
- (g) qu'il n'existe aucune instance actuellement pendante à l'égard de C5 devant une juridiction française ou étrangère de l'ordre administratif ou judiciaire ou devant un tribunal arbitral qui aurait ou serait raisonnablement susceptible d'avoir un Effet Défavorable Significatif ou de remettre en cause la validité du Protocole et qu'à sa connaissance, il n'existe aucune menace sérieuse qu'une telle instance soit engagée à son encontre ;
- (h) qu'il ne s'est produit aucun événement susceptible d'avoir un Effet Défavorable Significatif, ni aucun événement susceptible de constituer un Cas d'Exigibilité Anticipée ;
- (i) qu'il n'existe aucune sûreté, gage, nantissement, privilège, charge de quelque nature que ce soit sur ses actifs, à l'exception des Sûretés Autorisées ;
- (j) qu'elle est et demeurera propriétaire de l'ensemble des actifs figurant à son bilan comme étant sa propriété et n'est pas informée d'éviction concernant ceux-ci, et dispose de titres d'occupation et d'utilisation valables et adéquats pour les autres biens nécessaires à la poursuite de ses activités ;

- (k) que ses comptes annuels sociaux et consolidés, les comptes semestriels sociaux et consolidés, ainsi que le budget annuel et pluriannuel (i) ont été préparés, s'agissant des comptes sociaux et consolidés annuels et semestriels, en conformité avec les Principes Comptables Généralement Acceptés et (ii) sont réguliers, sincères et donnent une image fidèle des opérations effectuées par elle, de son patrimoine, de sa situation financière et du résultat de son entreprise, aux dates respectives de clôture des exercices et périodes auxquels ils se rapportent ;
 - (l) que ses obligations au titre du Protocole relèvent du droit privé et qu'elle ne bénéficie d'aucune immunité de juridiction ni d'aucune immunité d'exécution à quelque titre que ce soit.
- 15.2 Les déclarations et garanties visées au présent Article 15 seront réputées être confirmées et réitérées à la date d'Entrée en Vigueur et lors de chaque nouvelle Période d'Intérêt et ce jusqu'au complet remboursement de la Dette et au parfait paiement de toutes sommes dues et à devoir au titre du Protocole. En outre, le « certificat de conformité » délivré par le représentant légal de C5 conforme en substance au modèle de l'Annexe 7 que C5 doit remettre à EDF à chaque Date-Test spécifiera que lesdites déclarations et garanties sont restées exactes sur la période couverte par ce certificat.

ARTICLE 16 – CAS D'EXIGIBILITÉ ANTICIPÉE

- 16.1 A l'issue d'un délai de quinze (15) Jours Ouvrés, à moins qu'il n'en soit stipulé différemment dans cet Article 16.1, l'intégralité des sommes en principal, intérêts, commissions, frais et accessoires de toute nature dues par C5 à EDF au titre du Protocole en ce compris les Frais de Rupture et les Coûts de Rupture, deviendra de plein droit exigible sur simple notification adressée par EDF à C5 aux conditions de l'article 16.2 ci-après, sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure préalable, dans l'hypothèse où l'un quelconque des Cas d'Exigibilité Anticipée suivants se produirait :
- (a) C5 ne paie pas à bonne date toute somme en capital, intérêts, commissions, frais ou accessoires exigible au titre du Protocole et n'y a pas remédié dans un délai de trois (3) Jours Ouvrés ;
 - (b) le Protocole cesse d'être valable ou effectif pour quelque motif que ce soit ou devient illégal, inopposable, nul ou bien est résilié ou, d'une manière générale, cesse de produire ses effets pleins et entiers ; il est précisé que ce paragraphe (b) ne sera pas applicable si les circonstances de l'application de l'Article 17.1 sont réunies ;
 - (c) l'une quelconque des déclarations faites par C5 dans le cadre du Protocole est fausse ou inexacte et il pourrait en résulter un Effet Défavorable Significatif, et C5 n'y a pas remédié dans ledit délai de quinze (15) Jours Ouvrés à compter de sa survenance, étant précisé que ce délai ne sera pas applicable s'il est manifestement impossible d'y remédier ;
 - (d) à une Date-Test, l'un quelconque des ratios financiers définis à l'Article 12 « Respect des ratios financiers » n'est pas respecté ;
 - (e) il survient, ce que le Créancier devra être en mesure de démontrer de bonne foi, un événement ayant ou susceptible d'avoir un Effet Défavorable Significatif ;

- (f) est engagée à l'encontre de C5 ou à l'encontre de l'une quelconque des Filiales Importantes une instance devant une juridiction de l'ordre administratif ou judiciaire français ou étranger ou devant un tribunal arbitral, ou toute procédure d'enquête diligentée par une quelconque autorité nationale ou supranationale dont il est raisonnable d'envisager, compte tenu des arguments opposés de bonne foi par C5, que l'issue lui sera, en tout ou partie, défavorable et aura pour conséquence : (i) la remise en cause de la validité ou de l'opposabilité de toute ou partie du Protocole ou (ii) la survenance d'un événement ayant ou susceptible d'avoir un Effet Défavorable Significatif, ce que le Créancier devra être en mesure de démontrer de bonne foi ;
 - (g) C5 ou l'une quelconque des Filiales Importantes reconnaît être en état de cessation des paiements, ou fait l'objet d'une procédure d'alerte ou de règlement amiable, ou encore d'une procédure collective selon les dispositions du Titre VI du Code de commerce ;
 - (h) C5 ou l'une quelconque des Filiales Importantes cesse son activité, de façon temporaire ou définitive, ou bien est dissoute, sauf restructurations autorisées aux termes du Protocole ;
 - (i) un tiers procède à une saisie-appréhension ou à toute mesure d'exécution sur un ou plusieurs actifs, droits ou revenus de C5 pour une créance supérieure à quatre (4) millions d'Euros, à moins que C5 ne justifie avoir contesté de bonne foi en justice la mesure prise par ledit tiers ;
 - (j) C5 ou l'une quelconque des Filiales Importantes est en défaut de paiement au titre de toute Dette Financière (après prise en considération des éventuels délais de grâce contractuels) pour un montant unitaire ou cumulé supérieur à cinquante (50) millions d'Euros (ou sa contre-valeur en toute autre devise), sauf suite à une erreur manifeste ou si ledit paiement fait l'objet d'une contestation intervenant dans le cadre d'un litige ; et
 - (k) plus généralement, C5 n'a pas respecté l'un quelconque de ses autres engagements au titre du Protocole, notamment au titre des Articles 14 et 15 de celui-ci, et n'a pas remédié à ce manquement dans ledit délai de quinze (15) Jours Ouvrés à compter de sa survenance, étant précisé que ce délai ne sera pas applicable s'il est manifestement impossible d'y remédier.
- 16.2** Si se produit un Cas d'Exigibilité Anticipée, EDF sera en droit de notifier à C5 la résiliation immédiate et de plein droit du Protocole, sans formalité judiciaire ou extra-judiciaire ni mise en demeure, cette résiliation emportant déchéance du terme et exigibilité immédiate de l'Encours de la Dette, majoré de tous intérêts, frais, Frais de Rupture, commissions et accessoires, ainsi que des Coûts de Rupture, calculés à la date de cette notification de résiliation. Les sommes devenues ainsi exigibles devront être payées à EDF dans les trois (3) Jours Ouvrés suivant la réception de la notification visée au présent Article 16.2, sans différé ni délai de grâce, et produiront intérêts à compter de ladite notification jusqu'à la date de leur paiement intégral au taux applicable aux Intérêts de Retard.
- 16.3** Les droits conférés à EDF par le présent Article 16 pourront être exercés par tout Créancier, pour la créance qu'il détient, sans besoin d'en référer à EDF ou à tout autre créancier de C5.

ARTICLE 17 – SURVENANCE DE CIRCONSTANCES NOUVELLES

17.1 Impossibilité d'exécution du Protocole

Si intervient, postérieurement à la Date de Signature, une modification de la réglementation française ou communautaire, ayant un caractère obligatoire ou non, ou une modification dans l'interprétation de celle-ci par toute autorité chargée de leur application ou toute décision d'une autorité compétente qui aurait pour effet de rendre impossible, en fait ou en droit, pour un Créancier, l'exécution du Protocole, la Partie la plus diligente le notifiera à l'autre et les Parties négocieront de bonne foi une solution de remplacement satisfaisante dans un délai de trente (30) jours calendaires.

Dans le cas où aucun accord ne serait intervenu dans le délai susvisé, C5 remboursera immédiatement à tout Créancier affecté, par anticipation, la créance détenue par ce dernier pour un montant qui sera égal à la Valeur de Marché de cette créance, calculée à la date de la notification visée au paragraphe ci-dessus, majorée de tous intérêts, frais, Frais de Rupture, commissions et accessoires, à l'exclusion de toute autre somme.

Il est précisé que les stipulations du présent Article 17.1 sont applicables dès lors que EDF aura cédé tout ou partie de la Dette, en vertu de l'Article 18 « Transfert par EDF », auquel cas le remboursement visé au paragraphe précédent devra intervenir sans délai, sans bénéfice d'un quelconque échéancier.

17.2 Coûts supplémentaires en relation avec la Dette

Si intervient en France ou à l'étranger, postérieurement à la Date de Signature, une loi, une directive, un règlement ou une recommandation ayant force obligatoire ou un changement dans l'interprétation de ces normes, qui entraînerait pour tout Créancier :

- (a) un impôt, une taxe ou autre charge fiscale (à l'exception de l'impôt sur le revenu global des personnes morales) frappant spécifiquement les dettes ou créances ou le refinancement des emprunts et créances ;
- (b) l'établissement, la modification ou la constitution de réserves, de provisions, de disponibilités, de dépôts, de liquidités, de fonds propres, de ressources permanentes, de couvertures de risques ou d'autres obligations se rapportant à tout ou partie des actifs ou engagements des Créancier ou d'une modification des ratios prudentiels devant être respectés par les établissements de crédit ;
- (c) des limites quantitatives au montant total des concours qui peuvent être distribués ou au montant total d'une catégorie de concours dans laquelle doit être rangée le Protocole ;
- (d) toute autre charge relative à sa participation dans le Protocole ou au financement ou maintien de cette participation ou affectant le paiement de toute somme due au titre du Protocole ;

et si le résultat de ce qui précède est d'augmenter le coût de financement de la Dette ou de réduire son produit avant impôts, le Créancier concerné le notifiera à C5 dès que possible en indiquant l'évaluation du coût supplémentaire de rémunération qui résulte pour elle de ces circonstances. Le coût supplémentaire de rémunération ainsi notifié sera considéré comme définitivement arrêté.

Le Créancier concerné et C5 négocieront alors de bonne foi les modalités d'une solution permettant de compenser cette augmentation de coût de rémunération. Si un accord sur une telle solution n'intervient pas dans un délai de trente (30) jours calendaires suivant la date de la notification susvisée, C5 prendra intégralement à sa charge, à compter de la date de ladite notification, ce coût supplémentaire de rémunération. Si toutefois C5 :

- en vertu de la législation alors applicable, ne peut prendre en charge le coût supplémentaire de rémunération susvisé ; ou
- ne souhaite pas prendre en charge un tel coût à l'avenir ;

C5, dans ces deux cas, en donnera notification au Créancier concerné et lui remboursera, par anticipation et sans pénalité, sa partie de la Dette, ce remboursement s'effectuant à la Valeur de Marché, telle que calculée à la date de cette notification, majorée de tous intérêts, frais, Frais de Rupture, commissions et accessoires qui seraient dus au titre du Protocole, à l'exclusion de toute autre somme.

17.3 Charge financière des emprunts obligataires de EDF

Si, en application des clauses de circonstances nouvelles et autres clauses destinées à protéger le rendement net des porteurs d'obligations, la charge financière des emprunts obligataires que EDF a contractés et dont la liste figure en Annexe 1 devait augmenter à l'avenir, celle-ci sera en droit de recevoir de C5, à première demande motivée, une indemnité compensant intégralement l'augmentation de ladite charge. Il est précisé que toute augmentation qui découlerait d'une évolution des taux d'intérêt ou des taux de change n'entre pas dans le champ du présent Article.

ARTICLE 18 – TRANSFERT PAR EDF

18.1 EDF pourra céder, transférer ou donner librement en garantie tout ou partie de la Dette dès lors que :

- (a) le bénéficiaire de cette cession, transfert ou remise en garantie remplit les conditions posées par les conventions fiscales de non-double imposition pour bénéficier de l'exonération de toute retenue à la source sur les intérêts d'emprunt,
- (b) le bénéficiaire de cette cession, transfert ou remise en garantie est soit (i) un établissement de crédit, soit (ii) une société dont la notation de la dette à long terme par Standard & Poor's, Moody's ou Fitch est au moins égale à A, soit (iii) l'État ou un démembrement de l'État, soit (iv) tout véhicule de titrisation,
- (c) la cession, le transfert ou la remise en garantie partiels porteront sur un montant minimum de vingt (20) millions d'Euros par Tranche,
- (d) EDF aura donné à C5 un préavis de dix (10) Jours Ouvrés avant la prise d'effet de la cession, du transfert ou de la remise en garantie.

18.2 Tout projet de cession, transfert ou remise en garantie, total ou partiel, de la Dette qui ne remplirait pas les conditions posées à l'Article 18.1 devra recueillir l'accord écrit préalable de C5, lequel devra être donné ou refusé dans le délai maximum de trente (30) Jours calendaires suivant la notification que C5 aura reçue de EDF, le défaut de réponse dans ce délai valant accord de C5.

- 18.3 Au cas où EDF transférerait tout ou partie de la Dette conformément au présent Article 18, le transfert, la cession ou la remise en garantie prendra effet à compter de la signature par EDF d'un certificat de transfert, conforme en substance au modèle figurant à l'Annexe 8, dûment signé par EDF, C5 et le cessionnaire ou de tout autre acte de cession, contrat ou bordereau de nature à transférer la propriété de la créance cédée.
- 18.4 EDF s'interdit en tout état de cause de transférer, céder ou remettre en garantie tout ou partie de la Dette qu'elle détiendra à quelque tiers que ce soit, sans avoir préalablement proposé à C5, par notification qu'elle lui adressera à cet effet, de procéder à son remboursement, total ou partiel selon le cas, à la Valeur de Marché. A défaut pour C5 et EDF d'être parvenues à un accord dans les soixante (60) jours calendaires suivant cette notification, C5 sera irrévocablement réputée avoir renoncé à cette faculté. Le présent engagement n'est souscrit que par EDF et ne liera pas ses cessionnaires.
- 18.5 A compter de la première opération de cession, transfert ou remise en garantie intervenant au titre du présent Article 18, EDF, C5 et le ou les cessionnaires se rapprocheront afin de déterminer ensemble les conditions auxquelles C5 communiquera auxdits cessionnaires, pendant toute la durée du Protocole, les informations dont la communication est prévue aux présentes, notamment aux Articles 12 « Respect des ratios financiers » et 13 « Engagement d'information ».
- 18.6 Tout transfert par EDF, au titre du présent Article 18, au profit d'un établissement de crédit n'est possible que dans le respect de l'Article 6.3.
- 18.7 Relativement à la Dette, EDF pourra à ses seuls frais librement conclure tout contrat de sous-participation en risque et/ou en trésorerie et émettre ou souscrire tout instrument financier ayant des effets similaires avec les co-contractants de son choix, sans création d'une quelconque relation contractuelle entre C5 et lesdits co-contractants.

ARTICLE 19 – CESSIONNAIRES ET AYANTS-DROITS DE EDF

- 19.1 A moins qu'il n'en soit convenu autrement aux présentes de façon expresse, tout droit stipulé au Protocole au profit de EDF et toute obligation qu'il met à sa charge seront de plein droit transférés aux bénéficiaires de cessions, de transferts ou de remises en garantie en vertu de l'Article 18.
- 19.2 En revanche, sont souscrits par EDF exclusivement et ne sont pas transmissibles aux bénéficiaires ci-dessus visés les droits et obligations découlant des articles suivants du Protocole :
- (i) Article 6.1
 - (ii) Article 7.1
 - (iii) Article 7.2
 - (iv) Article 17.3
 - (v) Article 18.4
 - (vi) Article 18.5
 - (vii) Article 25.3 (e).

ARTICLE 20 - TRANSFERT PAR C5

C5 ne pourra transférer ses droits et obligations au titre du Protocole, en tout ou partie, sans l'accord écrit préalable de EDF.

ARTICLE 21 – IMPÔTS, TAXES ET FRAIS

- 21.1 En vertu du dernier alinéa de l'article 9 de la Loi SPEGEEG, les opérations mentionnées au Protocole ne donnent pas lieu à la perception de droits, impôts ou taxes de quelque nature que ce soit.
- 21.2 Les frais de toute nature encourus par chacune des Parties en relation avec la conclusion du Protocole resteront à sa charge.
- 21.3 En toute hypothèse cependant, tous droits, impôts, taxes, de quelque nature que ce soit et d'une manière générale, tous frais, y compris les honoraires et frais d'avocats, encourus par EDF en relation avec l'exécution du Protocole seront à la charge de C5 et, par conséquent, acquittés par elle ou remboursés par elle à EDF en cas d'avance par cette dernière et définitivement supportés par C5.

ARTICLE 22 – NOTIFICATIONS

- 22.1 Toute information, demande ou communication pouvant ou devant être faite en application du Protocole devra être effectuée exclusivement par voie de notification: soit par lettre recommandée avec accusé de réception, soit par lettre remise en main propre, soit par lettre simple confirmée concomitamment par télécopie ou courrier électronique, à l'adresse de la partie destinataire indiquée ci-dessous :

EDF :

EDF - Direction Corporate Finance et Trésorerie

Téléphone : 01 40 42 70 32

Télécopie : 01 40 42 78 86

Courrier : 22-30 avenue de Wagram – 75382 Paris Cedex 08

Attention : le Directeur, Madame Anne Le-Lorier

Copie : Monsieur Olivier Paquier, EDF DCFT, 75382 Paris Cedex 08

C5 :

C5, site Cap-Ampère, Les Patios, bureau G 02048

Téléphone : 01 43 69 00 38

Télécopie : 01 43 69 01 65

Courrier : 1 place Pleyel – 93382 Saint Denis Cedex

Attention : le représentant légal

Copie : le directeur financier

- 22.2 La date à laquelle une notification sera réputée faite sera celle de sa réception effective par le destinataire.
- 22.3 Toute modification dans l'identité ou les coordonnées des destinataires devra être communiquée sans délai par la Partie concernée.

ARTICLE 23 – EXERCICE DES DROITS

Le fait, pour une des Parties de ne pas exercer ou, de tarder à exercer, l'un quelconque des droits qu'elle tient au titre du Protocole ou de la loi ne peut constituer, ni être interprété comme une renonciation à ce droit.

Les droits stipulés au Protocole ne sont pas exclusifs de tous autres droits prévus par la loi et avec lesquels ils se cumulent.

ARTICLE 24 – DIVISIBILITÉ – PRÉÉMINENCE

- 24.1 Dans l'hypothèse où l'une quelconque des stipulations du Protocole serait reconnue nulle ou inopposable en vertu de la loi applicable, la validité, la légalité et l'opposabilité des autres stipulations du Protocole ne seraient pas pour autant affectées de ce fait.
- 24.2 Le Protocole prévaut sur toute convention et tout accord ou document de même objet qui sont antérieurs à la Date d'Entrée en Vigueur (telle que définie à l'Article 11), ces convention, accord ou document étant caducs à compter de cette date, à l'exception du Contrat d'Apport Partiel d'Actif, du protocole relatif aux coûts de gestion et de la convention de gestion de trésorerie (« convention 247 »), transférés à C5 par l'effet de la loi SPEGEEG.

ARTICLE 25 – CONFIDENTIALITÉ

- 25.1 EDF et C5 reconnaissent que toute information qui leur sera transmise en relation avec le Protocole sera de nature confidentielle (l'« Information Confidentielle »). Une information ne sera pas considérée comme une Information Confidentielle si (i) elle est déjà en possession de l'une des Parties sans qu'elle soit sujette à une quelconque obligation de confidentialité ou (ii) si elle est ou tombe dans le domaine public autrement que par une divulgation en violation des termes du présent Article.
- 25.2 EDF et C5 devront s'assurer que les Informations Confidentielles seront gardées confidentielles sauf si leur divulgation était requise par la loi, par un tribunal compétent ou par une autorité de contrôle.
- 25.3 Nonobstant ce qui précède, ces Informations Confidentielles pourront être divulguées par EDF et C5 :
- (a) aux administrateurs et au personnel de EDF et de C5 qui ont à connaître du Protocole ;
 - (b) aux conseils de EDF et de C5 dans le cadre de leurs activités, lesdits conseils s'étant engagés par écrit envers leurs clients à ne pas divulguer ces Informations Confidentielles (à l'exception toutefois des conseils qui de par leur profession seraient tenus au secret professionnel) ;
 - (c) à toute personne à qui la loi ou les réglementations en vigueur imposent de divulguer ces Informations Confidentielles à une autorité publique ;
 - (d) à un cessionnaire, un sous-participant ou autre co-contractant dans les conditions prévues à l'Article 18, et ce avant l'opération concernée, ces derniers devenant eux-mêmes soumis aux dispositions du présent Article 25 ; et
 - (e) aux analystes financiers et agences de notation si les Informations Confidentielles concernées sont strictement nécessaires aux fins de la communication financière de l'une des Parties, celle-ci devant alors informer par avance et par écrit l'autre Partie de cette divulgation.

ARTICLE 26 – DROIT APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE

- 26.1 La validité, l'interprétation et l'exécution du Protocole sont régies par le droit français.
- 26.2 Le Tribunal de Commerce de Paris sera seul compétent pour connaître de tout litige auquel le Protocole et tout ce qui en sera la suite ou la conséquence pourrait donner lieu.

Fait à Paris, en quatre (4) exemplaires, le 30 juin 2005

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE

Nom :

Titre :

C5

Nom :

Titre :

ANNEXE 1

LISTE DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES

Index	Date Échéance Finale	Période d'intérêt	Taux (%)	Marge (%)	Devise	Montant Nominal en devises	Référence des Tranches ²
1	11/02/2005	annuelle	2,25		CHF	400 000 000	1
2	06/11/2006	trimestrielle	EUR3M ¹	0,13	EUR	400 000 000	2 et 3
3	06/11/2006	annuelle	3,25		EUR	500 000 000	2 et 3
4	06/11/2006	annuelle	3,25		EUR	250 000 000	2 et 3
5	20/12/2007	annuelle	5,125		USD	350 000 000	4
6	20/10/2008	annuelle	6,25		EUR	987 363 066	5
7	28/01/2009	annuelle	5,00		EUR	1 996 000 000	6
8	25/10/2010	annuelle	5,75		EUR	1 000 000 000	7
9	08/04/2011	annuelle	3,75		EUR	500 000 000	8
10	11/05/2012	annuelle	7,50		EUR	216 239 784	9
11	06/11/2013	annuelle	4,625		EUR	500 000 000	10
12	25/10/2016	annuelle	5,50		EUR	800 000 000	11
13	25/10/2016	annuelle	5,50		EUR	300 000 000	11

¹ Euribor 3 mois

² cf annexe 3

ANNEXE 2

CERTIFICAT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ANNEXE 3

TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES TRANCHES

Numéro de Tranche	Date d'Échéance de la Tranche	Période d'intérêt	Taux de référence (%)	Marge (%)	Devise	Montant Nominal en devises
1	11/02/2005	annuelle ¹	3.25		EUR	163 277 316
2	06/11/2006	annuelle	3.25		EUR	175 000 000
3	06/11/2006	trimestrielle ²	EUR3M ³	2.98	EUR	1 156 834 620
4	20/12/2007	trimestrielle	EUR3M ³	2.98	EUR	381 633 262
5	20/10/2008	annuelle	6.25		EUR	837 000 000
6	28/01/2009	annuelle	5.00		EUR	1 190 000 000
7	25/10/2010	annuelle	5.75		EUR	1 000 000 000
8	08/04/2011	annuelle	3.75		EUR	500 000 000
9	11/05/2012	annuelle	7.50		EUR	216 000 000
10	06/11/2013	annuelle	4.625		EUR	500 000 000
11	25/10/2016	annuelle	5.50		EUR	663 553 165

¹ annuelle du 11 février de l'année précédente au 11 février de l'année en cours

² intérêts trimestriels comptabilisés en exact/360

³ Euribor 3 mois

Numéro de Tranche	Date échéance	Nominal (EUR)	Échéance	Taux (%)	Euribor3M à j-2 du dernier coupon	Date dernier coupon	Jours au 31/12/04	Coupon couru au 31/12/2004	Coupon couru au 31/12/2004
								en %	en EUR
1	11/02/05	163 277 316	Annuelle	3.250		11/02/2004	319	2.880	4 702 159.92
2	06/11/06	1 156 834 620	Trimestrielle	Euribor3M+2.98	2.161	06/11/2004	55	0.196	2 271 533.15
3	06/11/06	175 000 000	Annuelle	3.250		06/11/2004	54	0.488	853 125.00
4	20/12/07	381 633 262	Trimestrielle	Euribor3M+2.98	2.175	20/12/2004	11	0.039	150 281.35
5	20/10/08	837 000 000	Annuelle	6.250		20/10/2004	70	1.215	10 171 875.00
6	28/01/09	1 190 000 000	Annuelle	5.000		28/01/2004	332	4.611	54 872 222.22
7	25/10/10	1 000 000 000	Annuelle	5.750		25/10/2004	65	1.038	10 381 944.44
8	08/04/11	500 000 000	Annuelle	3.750		08/04/2004	262	2.729	13 645 833.33
9	11/05/12	216 000 000	Annuelle	7.500		11/05/2004	229	4.771	10 305 000.00
10	06/11/13	500 000 000	Annuelle	4.625		06/11/2004	54	0.694	3 468 750.00
11	25/10/16	663 553 165	Annuelle	5.500		25/10/2004	65	0.993	8 589 451.57
6 783 298 363				montant total des intérêts courus non échus au 31.12.2004					117 412 175.99
				montant comptabilisé					117 405 870.52
				écart entre le montant comptabilisé et le montant justifié					6 305.46
Total dettes financières - Autres emprunts : 6 783 298 363 €				Autres Dettes, intérêts courus - emprunts internes : 117 405 871 €					

Source Euribor : Bloomberg

Remarque : l'Euribor3M pour la ligne 20/12/07 a été déterminé le 17/12/04 soit j-3, les jours j-2 et j-1 tombant samedi et dimanche.

Numéro de Tranche	Dates de début et de fin des Périodes d'intérêts ¹
1	11/02/2004 11/02/2005
2	06/11/2004 06/11/2005 06/11/2006
3	06/11/2004 06/02/2005 06/05/2005 06/08/2005 06/11/2005 06/02/2006 06/05/2006 06/08/2006 06/11/2006
4	20/12/2004 20/03/2005 20/06/2005 20/09/2005 20/12/2005 20/03/2006 20/06/2006 20/09/2006 20/12/2006 20/03/2007 20/06/2007 20/09/2007 20/12/2007
5	20/10/2004 20/10/2005 20/10/2006 20/10/2007 20/10/2008
6	28/01/2004 28/01/2005 28/01/2006 28/01/2007 28/01/2008 28/01/2009
7	25/10/2004 25/10/2005 25/10/2006 25/10/2007 25/10/2008 25/10/2009 25/10/2010
8	08/04/2004 08/04/2005 08/04/2006 08/04/2007 08/04/2008 08/04/2009 08/04/2010 08/04/2011
9	11/05/2004 11/05/2005 11/05/2006 11/05/2007 11/05/2008 11/05/2009 11/05/2010 11/05/2011 11/05/2012
10	06/11/2004 06/11/2005 06/11/2006 06/11/2007 06/11/2008 06/11/2009 06/11/2010 06/11/2011 06/11/2012 06/11/2013
11	25/10/2004 25/10/2005 25/10/2006 25/10/2007 25/10/2008 25/10/2009 25/10/2010 25/10/2011 25/10/2012 25/10/2013 25/10/2014 25/10/2015 25/10/2016

¹ les Dates de Paiement d'intérêts sont les dates ci-dessus à compter du 01/01/2005

ANNEXE 4

LISTE DES CONTRATS DE COUVERTURE

Swap de change

Index	Date échéance finale	Jambe receveuse						Jambe payeuse						Référence des Tranches ²
		Nominal	Devise	Taux (%)	Marge (%)	Base	Période d'intérêt	Nominal	Devise	Taux (%)	Marge (%)	Base	Période d'intérêt	
1	20/12/2007	100 000 000	USD	5.125		30/360	Annuelle	107 875 000	EUR	EUR3M ¹	0.01	30/360	Trimestrielle	4
2	20/12/2007	250 000 000	USD	5.125		30/360	Annuelle	280 269 000	EUR	EUR3M ¹	-0.02	30/360	Trimestrielle	4

¹ Euribor 3 mois

² cf annexe 3

ANNEXE 5

**LISTE DES FILIALES CONTRÔLÉES
AU SENS DE L'ARTICLE L. 233-3 DU CODE DE COMMERCE**

NÉANT

ANNEXE 6

SÛRETÉS AUTORISÉES

NÉANT

ANNEXE 7

MODÈLE DE CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

[En-tête C5]

EDF
Direction Corporate Finance & Trésorerie
À l'attention du Directeur
22-30 avenue de Wagram
75008 Paris

Paris, le [°°°]

Réf. : Certificat de conformité – Protocole Financier du 30 juin 2005

Madame, Monsieur,

1. Conformément à l'article 12.3 du Protocole Financier en date du 30 juin 2005, nous vous adressons le certificat de conformité couvrant la période du [°°°] au [°°°].

- 1.1 Couverture des intérêts bruts par la capacité d'autofinancement opérationnelle: (i) somme du résultat net consolidé des opérations courantes/récurrentes majoré des dotations aux amortissements et provisions d'actifs corporels, circulants et incorporels, des charges d'impôt différées, de tout autre élément non décaissé et des intérêts bruts, divisée par (ii) les intérêts bruts.
[Ratio minimum de 1,7x]

- 1.2 Couverture de la dette financière brute par la capacité d'autofinancement opérationnelle : (i) somme du résultat net consolidé des opérations courantes/récurrentes majoré des dotations aux amortissements et provisions d'actifs corporels, circulants et incorporels, des charges d'impôt différées et de tout autre élément non décaissé, divisée par (ii) la dette financière brute.
[Ratio minimum de 7%]

Il est précisé que « Dette financière brute » signifie la Dette Financière de C5 figurant au passif de son bilan consolidé, majorée du montant de toute cession de créances faite par voie de cession, d'escompte ou d'affacturage, avec recours, indépendamment de tout emprunt.

2. Conformément à l'article 15.2 du Protocole Financier en date du 30 juin 2005, nous réitérons par la présente les déclarations et garanties qui vous ont été faites le 30 juin 2005 et certifions qu'elles sont demeurées exactes durant la période ci-dessus visée.

Signé par : _____
Nom : _____
C5

Commissaires aux comptes : _____

ANNEXE 8

MODÈLE D'ACTE DE TRANSFERT

ACTE DE TRANSFERT

Le présent Acte de Transfert est signé le [°°°], entre :

1. **[ÉLECTRICITÉ DE FRANCE]**, société anonyme au capital de € 8.129.000.000, dont le siège social se situe 22-30, avenue de Wagram – 75008 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 552 081 317, représentée par Monsieur Daniel Camus, son directeur général délégué Finances, dûment habilité à l'effet des présentes] (ci-après dénommée [« EDF »] ou le « Cédant »),

Et

2. [[dénomination], société [forme] au capital de € [°°°], dont le siège social se situe [°°°], immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de [°°°] sous le numéro [°°°], représentée par [nom], son [fonction] dûment habilité(e) à l'effet des présentes] (ci-après dénommée le « Cessionnaire »).

PRÉAMBULE

- (A) EDF et C5 sont signataires du protocole financier en date du 30 juin 2005 (le « **Protocole Financier** »).
- (B) EDF souhaite céder au Cessionnaire [une partie de la créance ou la créance] qu'il détient au titre du Protocole Financier [à concurrence d'un montant [nominal] de Euros [] ou d'un montant [nominal] de []], et dont les caractéristiques sont précisées en annexe (la « **Créance** »), et ce dans le respect de l'Article 18 du Protocole Financier.
- (C) Les termes définis dans le Protocole Financier auront le même sens dans le présent Acte de Transfert.

CONVENTIONS

1. Par les présentes, le Cédant cède au Cessionnaire qui l'acquiert la Créance, en contrepartie de la somme de Euros [], payée intégralement au Cédant à la signature des présentes, ce que ce dernier reconnaît expressément.
2. Le Cessionnaire reconnaît que le Cédant ne garantit en aucune façon :
 - (i) la légalité, la validité et l'opposabilité à C5 du Protocole Financier et de tout document y afférent ;
 - (ii) la situation financière ou la solvabilité de C5 ;
 - (iii) le respect par C5 de ses obligations au titre du Protocole Financier ou tout document y afférent ; ou

- (iv) la véracité des déclarations faites dans le Protocole Financier ou tout document y afférent, et n'encourra donc aucune responsabilité envers le Cessionnaire à ces titres, en relation avec des événements antérieurs ou postérieurs à la signature des présentes.
3. Le Cessionnaire déclare au Cédant :
- (i) que la décision d'acquérir la Créance découle d'analyses et d'investigations qu'il a effectuées seul ou avec les conseils de son choix, sans intervention ni participation du Cédant ; et
 - (ii) qu'il continuera d'apprécier seul la situation financière et la solvabilité de C5.
4. Aucune stipulation du présent Acte de Transfert ne peut être interprétée comme obligeant le Cédant :
- (i) à racheter au Cessionnaire tout ou partie de la Créance ; ni
 - (ii) à prendre à sa charge une perte quelconque supportée directement ou indirectement par le Cessionnaire, notamment du fait que C5 n'aurait pas intégralement respecté ses obligations au titre du Protocole Financier.
5. Le présent Acte de Transfert emportera transfert de propriété de la Créance à compter de [sa date de signature].
6. [Le Cessionnaire enregistrera la Créance dans les comptes de l'agence dont les coordonnées administratives sont les suivantes :
- | | |
|------------|-------|
| Agence : | [...] |
| Adresse: | [...] |
| Téléphone: | [...] |
| Télécopie: | [...] |
7. Le Cessionnaire pourra rendre opposable aux tiers la cession de Créance intervenue en vertu des présentes par une signification de la cession à C5 conformément à l'article 1690 du Code Civil.
8. Le présent Acte de Transfert est régi par le droit français. Tout litige le concernant sera de la compétence du Tribunal de Commerce de Paris.

Fait le [°°°°]

EDF
Représenté par : Monsieur []
Titre :

[le Cessionnaire]
Représenté par : []
Titre :

C5 prend acte, en tant que de besoin, de la cession intervenue entre EDF et le Cessionnaire en vertu des présentes.

C5
Représenté par :
Titre :

DELOITTE & ASSOCIÉS

185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine

S.A. au capital de 1 723 040 euros
R.C.S. Nanterre 572 028 041

ERNST & YOUNG AUDIT

Faubourg de l'Arche
11, allée de l'Arche
92037 Paris-La Défense Cedex

S.A. au capital de 3 044 220 euros
R.C.S. Nanterre B 344 366 315

MAZARS & GUÉRARD

39, rue de Wattignies
75012 Paris

S.A. au capital de 5 900 000 euros
R.C.S. Paris B 784 824 153

Commissaires aux comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Paris et de Versailles

Electricité de France SA

22-30, avenue de Wagram
75008 Paris

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2004

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2004, sur :

- le contrôle des comptes annuels d'Electricité de France SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude relative aux provisions nucléaires et sur les informations relatives aux engagements envers le personnel exposées dans l'annexe aux comptes sociaux :

- L'évaluation des provisions liées à la production nucléaire, telle que décrite en notes 2.16, 29 et 30 de l'annexe, est sensible aux hypothèses retenues en termes de coûts, de taux d'inflation, de taux d'actualisation à long terme, d'échéanciers de décaissements, ainsi qu'à l'issue des négociations en cours avec Areva. Compte tenu des éléments de sensibilité évoqués, la modification de certains paramètres pourrait conduire à une révision significative des montants provisionnés.
- Les notes 1.3, 2.17 et 38 de l'annexe décrivent notamment la réforme du financement du régime spécial de retraite des Industries Electriques et Gazières (IEG) et mentionnent le montant des engagements financiers d'EDF au titre du régime avant la réforme ainsi que les engagements résiduels au 31 décembre 2004 résultant de cette réforme. Ces informations nous permettent de lever la réserve formulée dans notre rapport sur les comptes annuels au 31 décembre 2003.

Par ailleurs, la note 38.2.1.9 mentionne l'absence d'évaluation fiable de l'engagement au titre du régime complémentaire maladie préexistant à la réforme du financement du régime intervenue en février 2005. Cette réforme libère la société de ses engagements envers les inactifs à compter de cette date.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Estimations

- Les notes 2.7, 2.8, 15 et 28.1 de l'annexe décrivent notamment les principes et les modalités retenus en matière d'évaluation des immobilisations financières et des engagements liés aux participations, les provisions correspondantes constatées durant l'exercice, ainsi que la sensibilité des résultats aux hypothèses retenues. Nous avons procédé à l'appréciation des méthodes mises en œuvre par la société et, sur la base des éléments disponibles à ce jour, vérifié le caractère raisonnable des modalités retenues pour ces estimations.
- La note 38 de l'annexe relative aux engagements de retraite et autres engagements envers le personnel mentionne les montants des engagements à la charge d'Electricité de France SA. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons examiné les bases et modalités des calculs actuariels des engagements ainsi que l'information donnée par la société. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable des hypothèses actuarielles retenues et des estimations effectuées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris, dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

À l'exception de l'incidence éventuelle des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés à l'actionnaire sur la situation financière et les comptes annuels.

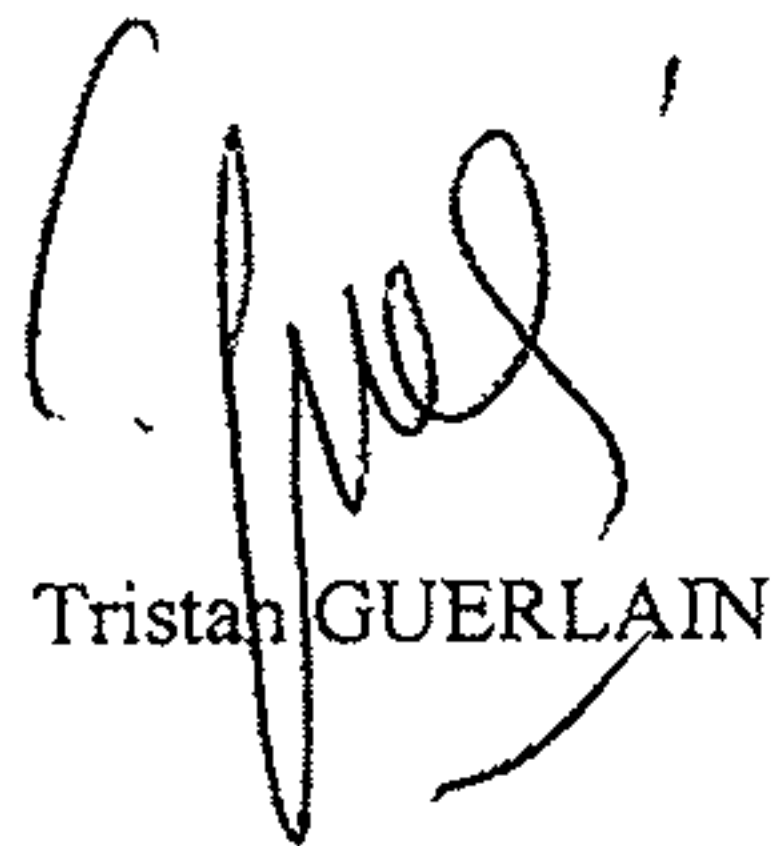
Neuilly-sur-Seine, Paris-La Défense et Paris, le 16 mars 2005

Les Commissaires aux comptes

DELOITTE & ASSOCIÉS



Amadou RAIMI

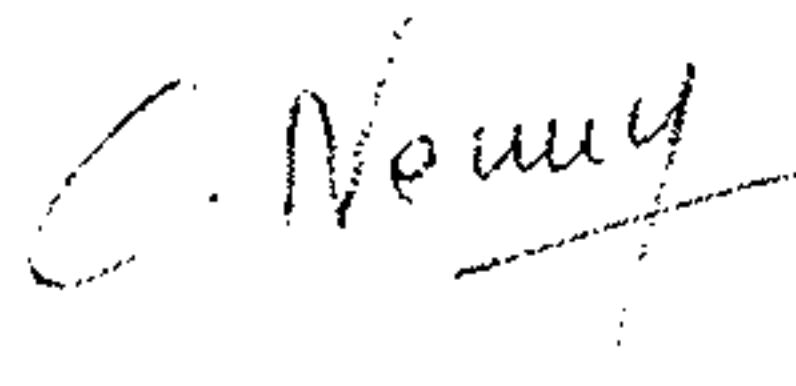


Tristan GUERLAIN

ERNST & YOUNG AUDIT

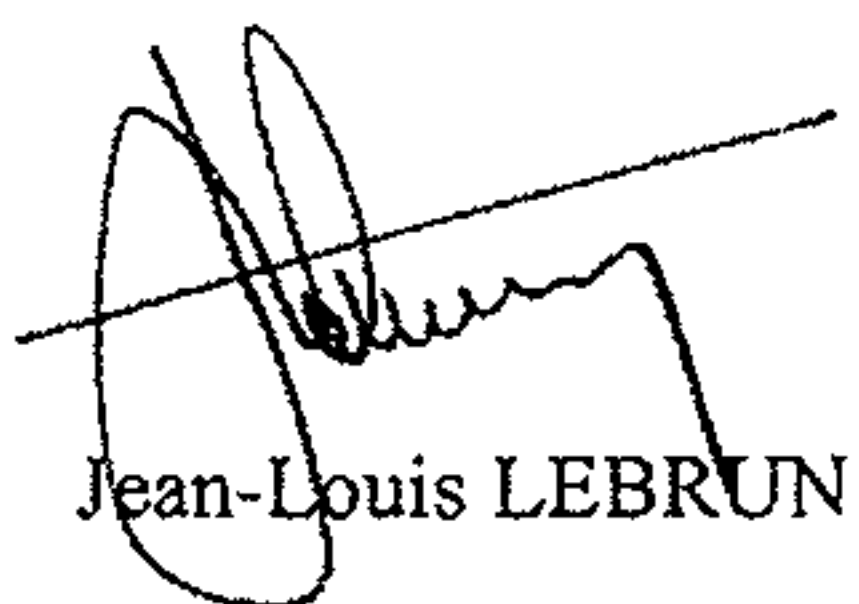


Patrick GOUNELLE

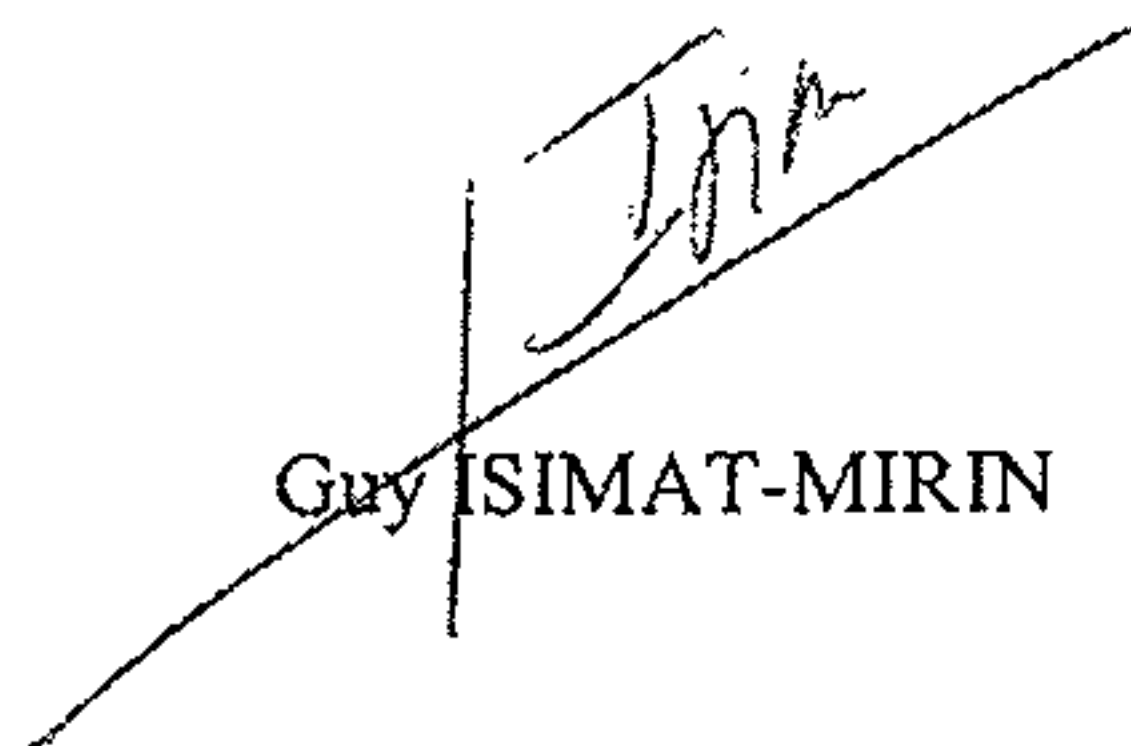


Claire NOURRY

MAZARS & GUÉRARD



Jean-Louis LEBRUN



Guy ISIMAT-MIRIN

Annexe 5

**Validation transferts d'actifs lots 1 et 2, Compte de résultats RTE fin avril 2005
et autres**



**LIMITES DE PROPRIETE RTE/ERD/BPI/R&D
TRANSFERT DES IMMOBILISATIONS**

16/05/2005

La loi SPEGEEG du 9/08/2004 et le décret fixant le périmètre du réseau public de transport pris en application de cette loi conduisent à une nouvelle affectation des actifs entre RTE, le Distributeur EDF, et le Producteur EDF

Ainsi, le décret 2005-172 du 22 février 2005 définit de nouvelles limites de propriété entre RTE et EDF Distributeur pour les postes sources (1), RTE et EDF producteur pour certains actifs. En application des principes définis conjointement par RTE et EDF pour la mise en oeuvre de ce décret, le changement de propriété de certains actifs conduit à la mise à jour des inventaires comptables.

A l'issue des actions de concertation et d'identification, les fichiers de transfert ont été réalisés et validés conjointement par les entités concernées (cf. annexe 2 - relevé de décisions des réunions des 20 et 31 janvier 2005). Ces opérations de transfert d'actifs ont été traduites dans la comptabilité des comptes dissociés 2004 et constituent le lot 1.

Un lot 2 comptabilisé à effet du 1^{er} janvier 2005 comprend les éléments qui n'ont pu être intégrés dans la comptabilité 2004.

Les lots 1 et 2 seront inclus dans le traité d'apport dans le cadre de la filialisation.

Les parties signataires attestent leur accord sur les objets transférés et leur valeur de transfert (lots 1 et 2 en annexe 1).

Fait à Paris, le 16 mai 2005

Pour RTE

Pour ERD, BPI et R&D

Alain Cavret

Paul Godin

(1) Les opérations techniques de répartition des postes sources entre ERD et RTE ont été réalisées et validées sur la base des éléments suivants :

- le décret
- l'accord du 3 novembre 2004 sur les limites de propriété ERD/RTE
- un processus commun d'identification et de transfert des actifs concernés
- la définition de clés pour les biens transférés de manière conventionnelle (auxiliaires)

ANNEXE 1

BILAN DES TRANSFERTS

Traitement des actifs

Eléments du lot 1 (comptabilisé dans les comptes dissociés 2004)
valeurs nettes de transfert (valeurs d'actif diminuées des valeurs du passif)

En euros

Transferts ERD/RTE	
Transferts ERD vers RTE	54 580 935,19
Transferts RTE vers ERD	777 666 187,91
.	
Transferts BPI/RTE	
Transferts RTE vers BPI	6 269 301,30
Transferts BPI vers RTE	4 179 461,64
Immobilisations en cours	
Transferts RTE vers ERD	6 430 000,00
Transferts ERD vers RTE	20 437,96

Eléments du lot 2 (comptabilisé dans les comptes au 1/1/2005)
valeurs nettes de transfert (valeurs d'actif diminuées des valeurs du passif)

En euros

Transferts ERD/RTE	
Transferts ERD vers RTE	2 058 487,53
Transferts RTE vers ERD	9 831 535,77
Transferts R&D/RTE	
Transferts R&D vers RTE	4 935 343,48
Transferts BPI/RTE	
Transferts RTE vers BPI	3 331 940,69
Transferts BPI vers RTE	1 283 972,31

Traitement du passif

La contrepartie des actifs transférés -lot 1- donnera lieu à enregistrement comptable dans les comptes du passif avec une répartition sur les capitaux propres (35.2 %) et la dette (64.8 %).

La contrepartie des actifs transférés -lot 2- donnera lieu à enregistrement comptable dans les comptes du passif avec une répartition sur les capitaux propres (35.2 %) et la trésorerie (64.8 %).

ANNEXE 2

Réunions des 20 et 31 janvier 2005

Participants : Paul Godin, François Jonquière, Bernard Dupré, Jean-Louis Lapeyre, Henry Persechini, Stéphane Leven, Alain Cochard (EDF)
 Luc Desmoulins, Chantal Gabilly, Philippe Roche, Michel Dorso, Patrice Floch (RTE)
 Philippe Lienhart, Alain Dupire (EDF - BPI)
 Hubert Devivaise (EDF - R&D)
Objet : Point sur les limites de propriété RTE/ERD ; RTE/BPI ; RTE/R&D

Contexte

La loi SPEGEEG du 9/08/2004 et le décret fixant le périmètre du réseau public de transport qui sera pris en application de cette loi conduisent à une nouvelle affectation des actifs des postes sources entre RTE, le Distributeur EDF, et le Producteur EDF.

Relevé de décisions :

ERD/RTE

1 – les opérations techniques de répartition des actifs entre ERD et RTE ont été réalisées et validées sur la base des éléments suivants :

- le projet de décret (annexe 1).¹
- l'accord du 3 novembre 2004 sur les limites de propriété ERD/RTE (annexe 2)
- un processus commun d'identification et de transfert des actifs concernés (annexe 3)
- la définition de clés pour les biens transférés de manière conventionnelle (auxiliaires) (annexe 4)

2 – Après échange et analyse, les techniciens d'ERD et de RTE ont validé un premier ensemble de fichiers de transferts d'éléments patrimoniaux (**lot 1**) à fin décembre 2004. Il s'agit du fichier intitulé «transferts des services auxiliaires communs vers RTE-2005-12-01» en format excel en date du 17 janvier 2005 pour les transferts ERD vers RTE ; et du fichier «ST_&_SP_fiche immobilisation, SP_&_ST_passif_finale, SP_&_ST_actif_final» en date du 17 janvier 2005 en format excel pour les transferts RTE vers ERD.

¹).¹ La dernière version du 21 janvier 2004 en sortie du Conseil d'Etat qui ne devrait pas être modifiée ne remet pas en cause les travaux effectués à partir des versions antérieures

Les comptables RTE et ERD ainsi que la DF ont validé les modalités d'enregistrement comptable des ces éléments patrimoniaux transférés (format des informations dans les SI et les valeurs financières rattachées aux biens).

Les montants nets inclus dans ce lot 1 qui constitue la plus grande partie des biens devant être transférés (valeurs d'actifs diminuées des valeurs du passif) s'établissent à :

- RTE vers ERD : 777 666 187.91 €
- ERD vers RTE : 54 580 935.19 €

NB : à ces montants doivent être ajoutés ceux relatifs aux travaux en cours (cf § 6 ci dessous)

3 – Les points mineurs actuellement en suspens et non inclus dans le lot 1 font l'objet d'un lot 2. Ces points concernent notamment :

- les terrains de postes en particulier ceux abritant des transformateurs de la SNCF ou d'ELD sont à examiner (enjeu d'environ 350 K€)
- les postes GEH (examen en cours avec la BPI)

Ils seront traités dans le respect des termes du décret et de l'accord du 3/11/2004.

Les mouvements éventuels qui pourront découler de l'analyse seront enregistrés sur l'exercice 2005 (avec date d'effet 1^{er} janvier 2005) et se traduiront par des transferts pris en compte au titre des apports dans le cadre de la filialisation du RTE. Ces mouvements se feront à partir des applications auxiliaires Immobilisations d'ERD et du RTE (IRIS et GCP).

4 – Les applications auxiliaires IRIS et GCP seront mises à jour à partir des fichiers ayant servi à passer les écritures comptables à fin décembre 2004 et cela dès début 2005 avant intégration des mouvements de l'exercice 2005.

5 – les immobilisations en cours

Des immobilisations en cours entrant dans le champ du périmètre de s biens concernés par les limites de propriété feront l'objet de transferts traduits par des écritures comptables passées sur 2004. Ces opérations font partie du lot 1.

Transferts RTE vers ERD

- montant de 6.4 M€

Transferts ERD vers RTE

- montant de 64.6 K€ - montant définitif retenu à fin avril 2005 : 20.4 K€

Pour l'ensemble de ces transferts seront également joints dans les mêmes conditions que :

- un accord formalisé des techniciens et comptables de RTE et ERD validant ces montants de la même manière que pour la première partie du lot 1,
- les pièces justificatives des immobilisations en cours transférées

BPI/RTE

Les enjeux financiers portent sur :

- BPI vers RTE : 10.6 M€ (à confirmer)
- RTE vers BPI : 6 397 137.26 € (valeur nette de transfert)

Les travaux sur les limites de propriété pour les domaines nucléaire et thermique sont en phase conclusive.

Pour fin janvier 2005, pour ces deux domaines les fichiers de transferts devront être prêts pour une comptabilisation dans les comptes à fin 2004. A ce stade, ils ne recouvriront pas nécessairement la totalité des actifs concernés mais seront valides sur un périmètre significatif (90% en valeur). Ces éléments feront partie du lot 1 (finalisé le 4 février 2005).

Pour le domaine Hydraulique, il reste quelques points à élucider notamment les postes « blindés » pour 4 sites (échéance 20 février 2005 : éléments constitutifs du lot 2).

R&D/RTE

La prise en compte d'éléments de transferts (7 M€ en VNC) est subordonnée à une décision managériale.

Ces éléments pourront être traités au même titre que le lot 2 ERD/RTE (sujets restant à traiter).

Pour mémoire : transfert R&D vers ERD : 1 M€

ENTREE EN COMPTABILITE – VALIDATION

La contrepartie des actifs transférés donnera lieu à enregistrement comptable dans les comptes du passif avec une répartition sur les capitaux propres (35.2 %) et la dette (64.8 %).

La répartition retenue a été déterminée par rapport aux comptes dissociés 2003.

La CRE n'a pas formulé d'objection sur ces modalités de répartition.

Validation :

➤ Ce relevé de décisions fera l'objet d'une signature des responsables de EDF (P Godin) et RTE (A Cavret) : ce document et ses annexes engageront les parties et acteront de leur accord sur les valeurs des transferts. Ce document signé déclenchera les enregistrements comptables dans les comptabilités des entités dissociées à fin décembre 2004 (lots 1) . Les écritures complémentaires au titre des lots 2 seront comptabilisés à effet du 1^{er} janvier 2005. Les parties conviennent que l'ensemble des opérations relatives aux lots 2 devra être achevée le plus rapidement possible et au plus tard fin février 2005.

➤ Etablissement d'un protocole

Les transferts relatifs aux limites de propriété feront l'objet d'un protocole qui intégrera les lots 1 et 2. Ce protocole établi fin février 2005 sera signé par RTE (A Merlin) et EDF (D Camus et M Espalieu ?).

Echéancier des dernières opérations :

➤ 4 février 2005

- Fin des travaux relatifs au lot 1 (fichier et écritures)
- Signature du présent relevé de décisions par P Godin et A Cavret
- Ensuite passation des écritures dans les comptes dissociés 2004

➤ Fin février 2005

- fin des travaux du lot 2 (fichier et écritures)
- passation des écritures à effet du 1/1/2005
- signature du protocole intégrant les lots 1 et 2.

=====



"décret-rag-dp-0909
04 V2_annexe1.doc"



"accord RPT_RPD du
3nov2004_limites de



"annexe 3 processus
de transfert et de val



"annexe 4 transferts
par clés de répartitio

Décret fixant le périmètre du réseau public de transport d'électricité et les modalités de transfert d'ouvrage entre les réseaux de transport et de distribution d'électricité

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie et du ministre délégué à l'industrie,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2224-31 ;

Vu la loi n° 46-628 du 8 avril 1946 modifiée sur la nationalisation de l'électricité et du gaz

Vu la loi n° 2000-108 du 10 février 2000 modifiée sur relative à la modernisation et au développement du service public de l'électricité, notamment son article 12 ;

Vu la loi n° 2004-803 du 9 août 2004 relative au service public de l'électricité et du gaz et aux entreprises électriques et gazières, notamment ses articles 9 et 10 ;

Vu l'avis du conseil supérieur de l'électricité et du gaz en date du ;

Le Conseil d'Etat (section des travaux publics) entendu ;

Décrète

Article 1^{er}

I. Le réseau public de transport assure les fonctions :

1° d'interconnexion des réseaux publics de distribution et des installations de production centralisées ;

2° d'interconnexion internationale avec les réseaux de transport d'électricité des pays voisins.

II. Le réseau public de transport permet également le raccordement, dans les conditions mentionnées à l'article 14 de la loi du 10 février 2000 susvisée, des consommateurs finals qui ne peuvent pas être alimentés par un réseau public de distribution.

Article 2

I. Au sein des ouvrages mentionnés au 1° et au 2° du I de l'article 12 de la loi du 10 février 2000 susvisée, le réseau public de transport comporte :

1° la partie haute ou très haute tension des postes de transformation alimentant un ou plusieurs réseaux publics de distribution, ainsi que les équipements assurant la sécurité ou la sûreté du réseau public de transport, c'est-à-dire :

- les installations électriques de haute et très haute tension et leurs équipements de contrôle commande associés, à l'exception des transformateurs en moyenne tension et de leurs cellules de protection au niveau de tension supérieur ;
- la partie des services auxiliaires (hors transformateurs), les circuits de transmission des informations et les circuits de terre à usage exclusif du gestionnaire du réseau public de transport, ou à usage commun ;
- les installations de comptage ;
- les bâtiments abritant les équipements nécessaires à la gestion et la sûreté du réseau public de transport.

2° les terrains, les immeubles, les clôtures et l'accès des postes de transformation mentionnés au 1° lorsque ces derniers assurent la transformation entre deux niveaux de haute ou très haute tension.

3° les liaisons de raccordement des installations de production directement raccordées au réseau public de transport, lorsque ces liaisons comportent deux cellules disjoncteurs, l'une située dans l'installation du producteur et l'autre située au poste de raccordement du réseau public de transport.

II. Des conventions de gestion des postes de transformation alimentant un ou plusieurs réseaux publics de distribution sont conclues entre le gestionnaire du réseau public de transport et Electricité de France. Ces conventions fixent notamment :

- les conditions d'accès de chaque gestionnaire aux infrastructures communes ;
- les conditions de partage des charges financières ;
- les conditions dans lesquelles les réserves foncières sont, en cas de projet d'aliénation, proposées en priorité à l'autre partie.

III. Les liaisons de raccordement des installations de production directement raccordées au réseau public de transport, lorsque ces liaisons ne comportent qu'une seule cellule disjoncteur, relèvent des installations de production.

IV. Les ouvrages de tension supérieure ou égale à 50 kV classés en distribution publique et exploités par EDF, en tant que gestionnaire du réseau public de transport à la date de publication de la loi du 9 août 2004 susvisée au titre d'une convention conclue avec un distributeur non nationalisé mentionné à l'article 23 de la loi du 8 avril 1946 susvisée, demeurent classés en distribution publique.

Article 3

Un ouvrage de tension supérieure ou égale à 50 kV, situé sur le territoire métropolitain continental, existant à la date de publication de la loi du 9 août 2004 susvisée ou créé ultérieurement, peut relever d'un réseau public de distribution, dès lors que :

1° cet ouvrage assure exclusivement une fonction de distribution d'électricité au bénéfice d'un distributeur non nationalisé ;

2° cet ouvrage n'assure aucune des fonctions mentionnées à l'article 1^{er} du présent décret ;

3° le classement de l'ouvrage en distribution publique :

- a. ne porte pas atteinte à la sûreté et à la sécurité des réseaux ;
- b. est compatible avec le schéma de développement du réseau public de transport approuvé en application de l'article 14 de la loi n° 2000-108 du 10 février 2000 susvisée ;
- c. permet la réalisation de synergies dans l'exploitation des réseaux de transport et de distribution.

Article 4

I. Lorsqu'en application de l'article 3 ci-dessus, un distributeur non nationalisé mentionné à l'article 23 de la loi du 8 avril 1946 susvisée souhaite obtenir le classement en distribution publique d'un ouvrage de tension supérieure ou égale à 50 kV, existant ou à créer, il saisit le ministre chargé de l'énergie d'une demande comportant :

1° un plan des ouvrages sur lesquels porte la demande ;

2° une justification de la demande, au regard des conditions mentionnées aux paragraphes 1° à 3° de l'article 3 ci-dessus ;

3° l'avis de l'autorité organisatrice de la distribution dont relève le distributeur.

Il transmet, de manière concomitante, une copie de cette demande au gestionnaire du réseau public de transport, qui adresse au ministre chargé de l'énergie un avis motivé sur le principe du transfert, dans un délai de trois mois à compter de la réception de la copie de la demande. Passé ce délai, l'avis est réputé favorable au transfert.

II. Lorsque la demande porte sur des ouvrages à créer, le ministre chargé de l'énergie prononce sa décision dans un délai de six mois à compter de sa saisine complète.

III. Lorsque la demande porte sur des ouvrages existants du réseau public de transport, le ministre chargé de l'énergie prononce sa décision de principe dans un délai de six mois à compter de sa saisine complète.

Dans l'hypothèse où la décision de principe du ministre est favorable, les modalités financières de ce transfert font l'objet d'une négociation entre le demandeur et le gestionnaire du réseau public de transport. A défaut d'accord dans un délai de six mois à compter de la date de la décision du ministre, ces modalités sont fixées selon les dispositions de l'article 10 de la loi du 9 août 2004 susvisée.

Le ministre chargé de l'énergie prononce le transfert des ouvrages en distribution publique lorsque le demandeur s'est acquitté du prix des ouvrages.

Article 5

I. Lorsque le gestionnaire du réseau public de transport souhaite obtenir le classement dans le réseau public de transport d'un ouvrage de tension égale ou supérieure ou égale à 50 kV relevant de la distribution, il saisit le ministre chargé de l'énergie d'une demande comportant :

1° un plan des ouvrages sur lesquels porte la demande ;

2° une justification de la demande, au regard des critères mentionnés aux articles 1^{er} et 2 ci-dessus.

Il transmet, de manière concomitante, une copie de cette demande à l'autorité organisatrice de la distribution si l'ouvrage relève de la distribution publique d'électricité ou au gestionnaire de réseau concerné si l'ouvrage relève d'une concession de distribution aux services publics. La personne concernée adresse au ministre chargé de l'énergie un avis motivé sur le transfert, dans un délai de trois mois à compter de la réception de la copie de la demande. Passé ce délai, l'avis est réputé favorable au transfert.

II. Le ministre chargé de l'énergie prononce sa décision de principe dans un délai de six mois à compter de sa saisine complète.

Dans l'hypothèse où la décision de principe du ministre est favorable, les modalités financières de ce transfert font l'objet d'une négociation entre le gestionnaire du réseau public de transport et le propriétaire des ouvrages. A défaut d'accord dans un délai de six mois à compter de la date de la décision du ministre, ces modalités sont fixées selon les dispositions de l'article 10 de la loi du 9 août 2004 susvisée.

Le ministre chargé de l'énergie prononce le transfert des ouvrages au sein du réseau public de transport lorsque le demandeur s'est acquitté du prix des ouvrages.

Article 6

Le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie et le ministre délégué à l'industrie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Limites de propriété concernant les postes sources**1-Définitions :**

Les postes de transformation de la haute ou très haute tension en moyenne tension, dénommés ci-après postes sources, constituent l'interface entre le réseau public de transport (RPT) et les réseaux publics de distribution (RPD). Le présent texte a pour objet de préciser les limites entre les équipements des postes sources qui font partie du RPT et ceux qui font partie du RPD et de définir les limites de propriété des ouvrages, sur la base des éléments contenus dans la loi « SPEGEEG » du 9 août 2004 et dans le décret « fixant le périmètre du RPT et les modalités de transfert d'ouvrage entre les réseaux de transport et de distribution d'électricité ».

Les termes utilisés ci-dessous ont les significations suivantes :

HTB s'applique à tout équipement dont le niveau de tension est supérieure ou égale à 50 kV. On distingue les niveaux de tension suivants :

- HTB 1 : niveaux de tension HTB inférieurs à 90 kV
- HTB 2 : 225 kV
- HTB 3 : 400 kV

NB : les ouvrages de tension supérieure ou égale à 42 kV exploités par RTE avant la promulgation de la loi du 9 août 2004 seront traités comme des ouvrages HTB1.

HTA s'applique à tout équipement dont le niveau de tension est compris entre 1 et 50 kV exclus (en prenant en compte le NB ci dessus)

« Installations HTB »

Ensemble des ouvrages et appareillages HTB et leurs équipements de contrôle commande associés, exceptés transformateurs HTB/HTA et leurs cellules ainsi que leurs équipements de contrôle commande.

« Transformateurs HTB/HTA »

Les transformateurs desservant des réseaux publics de distribution, et les appareillages permettant d'isoler le transformateur de puissance de la HTB (disjoncteur, sectionneur à rupture brusque, interrupteur et sectionneur d'aiguillage) et le contrôle commande associé et situé dans le même poste source, la liaison entre l'appareillage et le transformateur ainsi que le banc de transformation.

« Installations HTA »

Ensemble des ouvrages et appareillages HTA et leurs équipements de contrôle commande associés jusqu'aux têtes de câbles (exclues) des départs HTA et les équipements de manutention associés.

« Terrains, clôtures et accès »

Ensemble des ouvrages d'infrastructure utilisés par les gestionnaires et nécessaires à l'exploitation ou à la maintenance du poste source, mais qui ne participent pas directement ou indirectement au transit de l'énergie, comprenant :

- Les terrains
- les clôtures et leur circuit de terre spécifique
- les aménagements de terrains (voiries, caniveaux, drainages et branchements divers, plantations),
- les portails et systèmes d'accès communs au poste (le contrôle d'accès et les alarmes associées),
- les galeries techniques communes jusqu'en limite de terrain,
- les fosses déportées de rétention d'huile

« Bâtiments »

- Les « **bâtiments abritant les équipements nécessaires à la gestion et à la sûreté du RPT** », leurs équipements (chauffage, éclairage, ventilation, climatisation, adductions, installations de lutte contre l'incendie et l'inondation) et les matériels de manutention ,
- Les « **bâtiments à usage exclusif** », qui sont utilisés exclusivement par le gestionnaire du RPT ou le gestionnaire du RPD,
- Les « **autres immeubles** » désignent tout immeuble qui n'entre pas dans les catégories précédentes et en particulier les logements, les halls de stockage, les ateliers, les halls de décuvage.

Equipements de comptage

- Les « **installations de comptage** » désignent les compteurs et les équipements de métrologie, y compris les équipements de télé relevé
- Les « **réducteurs de mesure** » désignent les liaisons, les TC et les TT.

Les autres installations du poste qui se composent :

Des Transformateurs de Services Auxiliaires qui sont constitués par les transformateurs HTA/BT et dont la limite est fixée au droit du premier appareil de coupure BT . Ces transformateurs sont alimentés par un transformateur HTB/HTA ou HTB/HTB ou une cellule de tableau HTA et sont destinés à l'alimentation en électricité des services auxiliaires communs du poste

Des « **services auxiliaires communs** » qui regroupent l'ensemble des équipements électriques basse tension d'un poste :

- les Unités Auxiliaires communes comprenant les ateliers d'énergie alternatifs et continus (redresseurs, batteries, groupes électrogènes, dispositifs de permutation entre sources ...) et les colonnes de répartition des circuits électriques d'auxiliaires, de contrôle commande et de télécommunication
- les équipements communs de contrôle commande : les équipements de consignation d'états communs, la tranche générale commune, la tranche Services Auxiliaires, le synoptique commun et les équipements de distribution d'heures,

Des « **services auxiliaires à usage exclusif** » qui sont utilisés exclusivement par le gestionnaire du RPT ou le gestionnaire du RPD.

Des « **circuits de transmission communs** » en aval du point de raccordement au réseau de l'opérateur de télécommunications .

- Les équipements de téléphonie d'exploitation ou de sécurité
- Les dispositifs de raccordement des équipements de télécommunication et de téléphonie, jusqu'au point de liaison au réseau de l'opérateur de télécommunication (entrée de télécommunication de poste)

Des « **autres équipements** », terme qui désigne tout autre équipement du poste et, en particulier, les appareils de contrôle à usage exclusif, les antennes radio à usage exclusif, les ateliers d'énergie à usage exclusif, les dispositifs de téléphonie et les matériels de sécurité (appareils mobiles d'éclairage de sécurité, dispositifs de vérification d'absence de tension et matériels de mise à la terre), l'outillage.

Des « **circuits de terre** » du poste.
Le circuit de terre commun du poste.

2 - Limites RPT / RPD

Le présent texte définit les limites entre le RPT et le RPD et les limites de propriété dans les postes sources existants ou à construire en conformité avec la loi SPEEGEEG du 9 août 2004 et le décret « fixant le périmètre du RPT et les modalités de transfert d'ouvrage entre les réseaux de transport et de distribution d'électricité ».

2.1 - Dispositions communes à tous les postes sources

Les « installations HTB » d'un poste source font partie du RPT.

Les « transformateurs HTB/HTA » font partie du RPD.

Les « transformateurs de services auxiliaires » font partie du RPD, à l'exception des « transformateurs de services auxiliaires » alimentés par le tertiaire de transformateurs HTB/HTB qui font partie du RPT.

Les « installations HTA » d'un poste source font partie du RPD.

Les « installations de comptage » font partie du RPT et les « réducteurs de mesure » qui les alimentent font partie du RPD.

Les « bâtiments à usage exclusif » du RPT font partie du RPT.

Les « bâtiments à usage exclusif » du RPD font partie du RPD.

Les « services auxiliaires à usage exclusif » du RPT font partie du RPT.

Les « services auxiliaires à usage exclusif » du RPD font partie du RPD.

Les « autres équipements » à usage exclusif du RPT font partie du RPT.

Les « autres équipements » à usage exclusif du RPD font partie du RPD.

2.2 - Dispositions particulières concernant les terrains, clôture et accès, les bâtiments, les services auxiliaires, les circuits de transmission, les circuits de terre et les autres équipements

2.2.1 - Postes sources sans transformation entre deux niveaux de tension HTB alimentés en simple ou antenne multiple (hors piquages)

Dans ces postes qui ne comprennent pas d'équipements de contrôle-commande associés aux installations HTB, les « Terrains, clôtures et accès », les « bâtiments », les « services auxiliaires », les « circuits de transmission », les « circuits de terre » et les « autres équipements » font partie du RPD.

2.2.2 - Autres postes sources sans transformation entre deux niveaux de tension HTB

Les « Terrains, clôtures et accès » font partie du RPD.

Les « services auxiliaires communs », les « circuits de transmission » communs, les « circuits de terre » communs, les « autres équipements » communs, font partie du RPT.

Dans les postes comportant uniquement une ou deux liaisons HTB1 (piquages ou coupure) les bâtiments font partie du RPD.

Dans les autres postes les « bâtiments abritant les équipements nécessaires à la gestion et à la sûreté du RPT » font partie du RPT.

Les « autres bâtiments » font partie du RPD, à l'exception des logements d'exploitation du gestionnaire du RPT.

Un retour d'expérience sera mené conjointement au bout d'un an sur la gestion des auxiliaires.

2.2.3 - Postes sources avec transformation entre deux niveaux de tension HTB

Les « Terrains, clôtures et accès » font partie du RPT.

Les « bâtiments » (hors ceux à usage exclusif du RPD) et « immeubles », les « services auxiliaires communs », les « circuits de transmission », les « circuits de terre », les « autres équipements » communs font partie du RPT.

3 – Propriété des installations

RTE est propriétaire des éléments composant les postes sources faisant partie du RPT.

EDF est propriétaire des éléments composant les postes sources faisant partie du RPD.

Des contrats entre le gestionnaire du RPT et le gestionnaire du RPD fixent les engagements de résultats réciproques entre les parties pour les équipements communs propriété dans leur intégralité de l'une ou l'autre partie.

TRANSFERT DES UNITES TECHNIQUES POSTES SOURCES
ENTRE RPT ET RPD
PROCESSUS DE REPARTITION ET DE VALIDATION

1- Objectif

La loi SPEGEEG du 09/08/04 et le décret fixant le périmètre du réseau public de transport (RPT) qui sera pris en application de cette loi conduisent à une affectation nouvelle des actifs des postes sources entre RTE et le Distributeur EDF.

Cette nouvelle affectation des actifs sera traduite dans le traité d'apport d' EDF à sa filiale RTE. Préalablement, les opérations de transfert comptable entre RTE et EDF auront été achevées au 31/12/04, sur la base des valeurs immobilisées au 31/12/04.

La phase préparatoire nécessaire à la constitution des divers fichiers d'immobilisations transférés s'est déroulée durant les mois d'octobre et novembre 2004 en vue de leur traitement par les entités comptables de RTE et EDF courant décembre 2004.

La présente note décrit les diverses étapes de la phase préparatoire ainsi que les modalités de contrôle et de validation des fichiers du transfert.

2- Etapes de la phase préparatoire

Un accord de méthode est intervenu en réunion RTE et EDF du 18/10/2004 afin de garantir le déroulement des étapes préparatoires suivantes et le respect des échéances:

- Partager une définition commune des règles de répartition de propriété,
- Définir le processus de contrôle et de validation des actifs à transférer,
- Etablir la liste des postes objet du transfert entre RTE et EDF,
- Identifier les Unités Techniques - UT RTE (GCP) / UT EDF (ETI) - correspondantes, poste par poste pour chacun des composants, le sens de leur transfert, la part transférable de ces UT ainsi que les éléments comptables correspondants répertoriés en annexe 1.

Cet accord de méthode a fait l'objet du document de travail « transfert des UT entre RTE et EDF – Processus de répartition et de validation V7 du 20/10/04 ».

Les étapes successives du processus du transfert des UT et les validations associées sont décrites ci-après. L'accord des parties sur les dossiers caractérisant chacune des étapes a été formalisé et la traçabilité des dossiers assurée.

2-1 Documents préparatoires

- La note « Limites de propriété concernant les postes sources » du 03/11/04 donne la définition des éléments composant des postes et indique la répartition de la propriété pour chaque élément selon les termes de l'article 2 du décret. Elle constitue la lecture commune du décret et a fait l'objet, à ce titre, d'un accord entre RTE et ERD en date du 3 novembre 2004.
Les postes sont répartis, selon les termes de cette note, en 3 types principaux avec une subdivision en 6 groupes pour le 2^{ème} type, représentant ainsi au total 8 groupes de postes.
- La liste des postes répartis en 8 groupes a été établie selon les critères de propriété définis dans la note « Limites de propriété concernant les postes sources ».

La désignation retenue pour chacun des 8 groupes de postes est la suivante:

Groupe 1

Postes sources en antenne pure sans TC, sans piquage.

Groupe 2A

Postes sources en piquage sans TC.

Groupe 2B

Postes sources une tension 225kV ou 150kV en antenne pure, avec TC affectée aux TR HTB/HTA.

Groupe 2C

Autres postes sources en antenne avec TC ou en piquage avec TC (suit règle HTB1 cf. Bâtiments).

Groupe 2D

Postes sources 63 et 90kV avec 2 LIT sans client RTE, avec ou sans téléconduite.

Groupe 2E

Postes sources en antenne avec TC ou en piquage avec TC conservée par RTE.

Groupe 2F

Autres postes sources avec plus de 2 lignes HTB1 ou plus d'une ligne HTB2.

Groupe 3

Postes mixtes avec Transformation RTE HTB/HTB.

L'accord sur cette liste de postes est intervenu en réunion RTE et ERD du 04/04/05.

- Le tableau de répartition des propriétés selon les critères décrits dans la note « Limites de propriété concernant les postes sources », est présenté en annexe 2.
Ce tableau précise l'évolution de la propriété pour chaque élément composant les postes sources.

- L'identification des UT transférables en totalité et des UT transférables partiellement
Les UT transférables partiellement de RTE vers EDF sont présentées en annexe 3.
Les UT transférables de EDF vers RTE sont présentées dans la note ci-après.
- La note commune de définition des clés de répartition des UT transférables partiellement.

La définition et le calcul des clés de répartition pour les UT transférables partiellement font l'objet de la note commune « Immobilisations transférables partiellement entre RTE et EDF – Calcul des clés de répartition » du 21/12/04.

2-2 Constitution des fichiers

2.2.1 Principe de constitution des fichiers

Chaque propriétaire actuel a établi par catégorie d'unités techniques (UT / ETI) un fichier par poste comprenant les fiches immobilisations à transférer en totalité ou partiellement.

2.2.2 Origine des informations

- Transfert EDF vers RTE : voir la note « Immobilisations transférables partiellement ... » du 12/01/05.
- Transfert RTE vers EDF: les éléments comptables nécessaires au transfert sont présents dans les fichiers Excel mentionnés en annexe 4.

2.2.3 Fichiers constitués

- Transfert EDF vers RTE : fichier au format Excel désigné par le libellé « Transfert des Services Auxiliaires communs vers RTE du 26/11/ 2004 ».
Les opérations de tri et de contrôle réalisées en vue de la constitution de ce fichier sont décrites dans la note « Immobilisations transférables partiellement ... » du 12/01/05
- Transfert RTE vers EDF : le tableau en annexe 4 donne la liste des fichiers Excel avec leur désignation et leur date de constitution.

2-3 Sauvegarde des notes et fichiers

L'ensemble des fichiers et des notes en version définitive, au format Excel, établis dans le cadre des opérations de préparation du transfert comptable, est enregistré sur CD ROM en deux exemplaires (un exemplaire RTE et un exemplaire ERD).

3- Modalités de contrôle et de validation

3-1 Validation technique

Les fichiers et les notes établis ont fait l'objet d'une analyse technique contradictoire lors de réunions tenues courant octobre et novembre 2004. Cette analyse technique a été conduite en liaison avec les entités régionales ERD et EGD pour EDF et URSE et URTE pour RTE.

A l'issue d'un examen technique en réunion des parties des 22/11/04 et 07/12/04, la liste des postes par groupes de postes, ainsi que les fichiers établis à valeur fin septembre 2004, par catégories d'immobilisations, ont été validés lors des réunions du comité de pilotage RTE / ERD des 25/11/04 et 14/12/04.

Après ces 2 étapes de validation technique, ces fichiers ont été remis à la DF pour EDF et à la Division EGF pour RTE en vue de la préparation des opérations comptables de transfert.

3-2 Validation managériale

Un dossier de validation regroupant une note de présentation et l'ensemble des notes et fichiers a été constitué. Ce dossier est intitulé « Protocole de transfert ».

Le comité de pilotage RTE / ERD a examiné ce dossier lors de sa réunion du 14/12/04.

A l'issue de cette validation par le comité de pilotage, le dossier « Protocole de transfert » a été transmis le 15/12/04 à la CRE pour instruction et délibération après parution du décret.

Certification de la conformité des cessions par les autorités techniques et comptables RTE et EDF (*modalités à préciser selon systèmes délégataires, en vue de la rédaction du traité d'apport*)

4- Annexes

- Annexe 1 : liste des éléments comptables correspondants aux UT du transfert.
- Annexe 2 : tableau de répartition de propriété.
- Annexe 3 : identification des UT de RTE transférables en totalité ou partiellement par groupe de postes.
- Annexe 4 : transfert de RTE vers EDF / liste des fichiers Excel avec leur désignation et leur date de constitution.

Nature de l'information	Observations
Régime juridique	
Commune	
Code GCP immo	
Date de mise en service	
Date de début d'amortissement	
Date de fin d'amortissement	
Durée de vie	
Libellé de l'immo	
N° fiche origine	(N° Immogène si issue de la reprise, sinon n° GCP)
Numéro national de poste (site de départ)	
Caractéristiques techniques	code et valeur tension
Données statistiques (qté de la fiche immo)	pour les terrains et les bâtiments (m2)
Valeur brute (<i>linéaire intégral</i>) cumul 2003 et mouvements 2004	
Amortissements cumulés Comptable NF (<i>linéaire</i>) cumul 2003 et mouvements 2004	
Amortissements cumulés Fiscal NF (<i>dégressif</i>) cumul 2003 et mouvements 2004	
Amortissement dérogatoire NF cumul 2003 et mouvements 2004	
Réévaluation 1976 (valeur brute et amortissements)	
Ecart net de réévaluation 1976 (écart et amortissement de l'écart)	
Réévaluation 1959 (valeur brute et amortissements)	
Ecart net de réévaluation 1959 (écart et amortissement de l'écart)	
Valeur revalorisée PIB (cumul fin 2003 et mouvements 2004)	
Reprise des Aides fiscales	
Amortissements sur exercices antérieurs	
Participation non SIG en linéaire (cumul fin 2003 et mouvements 2004)	
Participation SIG en linéaire (cumul fin 2003 et mouvements 2004)	
Remise gratuite non SIG en linéaire (cumul fin 2003 et mouvements 2004)	
Remise gratuite SIG en linéaire (cumul fin 2003 et mouvements 2004)	
Taxe professionnelle (assiette)	
Comptable Contrepartie en nature-NF (total des participations et des remises gratuites en linéaire)	
Fiscal Contrepartie en nature-NF (total des participations et des remises gratuites en dégressif)	
Dérogatoire Contrepartie en nature NF (écart entre le comptable NF et le fiscal des contreparties en nature)	

TABLEAU DE REPARTITION DE PROPRIETE

Eléments composant de poste (voir note du 03/11/04 - définitions)		Répartition de la propriété *							
		G1	G2A	G2B	G2C	G2D	G2E	G2F	G3
Installations HTB		RPT	RPT	RPT	RPT	RPT	RPT	RPT	RPT
Transformateurs HTB/HTA		RPD	RPD	RPD	RPD	RPD	RPD	RPD	RPD
Installations HTA		RPD	RPD	RPD	RPD	RPD	RPD	RPD	RPD
Terrains, clôtures, accès		RPD	RPD	RPD	RPD	RPD	RPD	RPD	RPT
Immeubles	Bâtiments communs abritant les équipements nécessaires à la gestion et à la sûreté du RPT	RPD	RPD	RPD	RPD	RPD	RPT	RPT	RPT
	Bâtiments à usage exclusif	Ut. Un.	Ut. Un.	Ut. Un.	Ut. Un.	Ut. Un.	Ut. Un.	Ut. Un.	Ut. Un.
	Autres immeubles	RPD	RPD	RPD	RPD	RPD	RPD	RPD	RPT
Équipements de comptage	Installations de comptage	RPT	RPT	RPT	RPT	RPT	RPT	RPT	RPT
	Réducteurs de mesures	RPD	RPD	RPD	RPD	RPD	RPD	RPD	RPD
Autres installations	Transformateurs de service auxiliaire hors TSA des Tr. HTB/HTB	RPD	RPD	RPD	RPD	RPD	RPD	RPD	RPD
	Transformateurs de service auxiliaire des Tr. HTB/HTB	RPT	RPT	RPT	RPT	RPT	RPT	RPT	RPT
	Services auxiliaires communs hors TSA	RPD	RPD	RPD	RPT	RPT	RPT	RPT	RPT
	Services auxiliaires à usage exclusif	Ut. Un.	Ut. Un.	Ut. Un.	Ut. Un.	Ut. Un.	Ut. Un.	Ut. Un.	Ut. Un.
	Circuits de transmissions communs	RPD	RPD	RPD	RPT	RPT	RPT	RPT	RPT
	Circuits de transmissions exclusifs	Ut. Un.	Ut. Un.	Ut. Un.	Ut. Un.	Ut. Un.	Ut. Un.	Ut. Un.	Ut. Un.
	Autres équipements communs	RPD	RPD	RPD	RPT	RPT	RPT	RPT	RPT
	Autres équipements à usage exclusif	Ut. Un.	Ut. Un.	Ut. Un.	Ut. Un.	Ut. Un.	Ut. Un.	Ut. Un.	Ut. Un.
	Circuits de terre du poste commun	RPD	RPD	RPD	RPT	RPT	RPT	RPT	RPT

(*) : selon définitions rappelées au paragraphe 2-1

Ut. Un. : utilisateur unique

**IDENTIFICATION DES UT DE RTE TRANSFERABLES
EN TOTALITE OU PARTIELLEMENT PAR GROUPE DE POSTES .**

Les 8 tableaux joints donnent pour chaque catégorie d'immobilisation GCP et par groupe de postes :

- les UT qui restent à RTE,
- les UT transférables à EDF en totalité,
- les UT transférables à EDF après clé de répartition.

8 tableaux

COD E	LIBELLE FAMILLE	CODE	LIBELLE SOUS FAMILLE	DESIGNATION COURTE CATEGORIE	CODE GCP	DESIGNATION NATURE DE BIENS	EXEMPLES DE LIBELLES STANDARD	DESIGNATION MATERIEL OU OUVRAGE	DDV	VOLUME UT	RTE	EDF	Commentaires
A	A 01	A 01 01	TERRAINS	TERRAINS NUS	A 01 01	TERRAINS NUS	TERR NU N° PARCELLE(S)	Terrains extérieurs à la clôture Poste	-	TF	723		Liste à examiner
							TERR PARC A POTEAUX N° PARCELLE(S)	Terrains utilisés comme dépôt de matériel - Parc de stationnement	-	TF	10		Liste à examiner
							TERR POSTE N° PARCELLE(S)	Terrains intérieurs à la clôture Poste	-	TP/TF	2 384	EDF	
							TERR HAB ADRESSE - N° PARCELLE(S)	Terrains Logements ou Administratifs	-	TF		RTE	
	A 02	A 02 01	ÉQUIPEMENTS DE TERRAIN	VOIES DE TERRE D'ACCÈS	A 02 01	ÉQUIPEMENTS DE TERRAIN VOIES DE TERRE D'ACCÈS	VOIE TERRE	Pistes ou voies d'accès d'un Poste	45	TP/TF	979	EDF	
							VOIE FER	Voies ferrées dans un Poste (Voies Transformatrices)	45	TP/TF	38	EDF	
							AUTR EQMENT	Clôtures - Circuits de terre - canaux - Assainissement - Terrassement - Aménagements paysagers ou autres	45	TP/TF	2 406	EDF	
							EQMENT BAT DESIGNATION		30	TP/TF		RTE	
	A 03	A 03 01	BÂTIMENTS INDUSTRIELS	BÂTIMENTS DE POSTE	A 03 01	BÂTIMENTS DE POSTES - BÂTIMENT PRINCIPAL - BÂTIMENTS DE POSTES - HALL DE DÉCUIVAGE	BI BAT PRINC	Bâtiment comprenant la salle de Commandes	45	TP/TF	2 561	EDF	
							BI BAT DECUIV	Hall de décuvage indépendant du Bâtiment Principal	45	TP/TF	85	EDF	
							BI BAT DESIGNATION	Bâtiments MT - Ateliers - Magasins - Garages - Pompes	45	TP/TF	1 462	EDF	
							BI BAT ANNEXE DESIGNATION	Sécurité - Bâtiment de relaiage commun au Poste	45	TP/TF	93	EDF	
	A 04	A 04 01	BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS ET LOCAUX ANNEXES	BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS ET LOCAUX ANNEXES	A 04 01	BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS ET LOCAUX ANNEXES	BA BAT DESIGNATION	Bureaux, Garages, Magasins ou autre Bâtiments des Unités ou Sous Unités	30	TP/TF	15	RTE	
							BAT HAB ADRESSE	Chaque Logement individuel ou collectif - Bloc collectif de garages - ISOLE d'un Poste	40	TF	1 148	RTE	
							BAT HAB CONNEXE ADRESSE	Chaque Logement individuel ou collectif - Bloc collectif de garages - CONNEXE au Poste	30	TF		RTE	
							BAT FORMATION DESIGNATION	Bâtiments destinés aux écoles de miliers	30	TP/TF		RTE	
B	A 05	A 05 01	BÂTIMENTS DIVERS	BÂTIMENTS DIVERS	A 05 01	BÂTIMENTS DIVERS	BAT CCAS DESIGNATION	Bâtiments destinés aux activités CCAS	30	TP/TF		RTE	
							AMCT CLOTURE PERIMETRIQUE	Clôtures Périmétriques	10	NS	352	EDF	
							AMCT DESIGNATION	Création de parkings	10	NS	594	EDF	
							AMCT DESIGNATION	Création de murs d'insonorisation	10	NS	6	EDF	
	A 06	A 06 01	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	A 06 01	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	AMCT CLOTURE PERIMETRIQUE	Clôtures Périmétriques	10	NS	455	EDF	
							AMCT DESIGNATION	Création de murs d'insonorisation	10	NS	455	EDF	
							AMCT DESIGNATION	Création de murs d'insonorisation	10	NS	455	EDF	
							AMCT CLOTURE PERIMETRIQUE	Clôtures Périmétriques	10	NS	455	EDF	
	B 01	B 01 01	LIGNES AÉRIENNES	LIGNES AÉRIENNES	B 01 01	LIGNES AÉRIENNES	POSTA L31 POSTB EXTRI - EXTR2	Circuit non porteur sur une ligne X Termes	45	NS	3 247	RTE	
							POSTA L31 POSTB EXTRI - EXTR2	Circuit simple Terme	45	NS	10 509	RTE	
							POSTA L31 POSTB EXTRI - EXTR2	Circuit porteur sur une ligne 2 Termes	45	NS	3 358	RTE	
							POSTA L31 POSTB EXTRI - EXTR2	Circuit porteur sur une ligne X Termes	45	NS	25	RTE	
B 02	B 02 01	B 02 01	CÂBLES SOUTERRAINS	CÂBLES SOUTERRAINS	B 02 01	CÂBLES SOUTERRAINS	POSTA L31 POSTB EXTRI - EXTR2	Câble souterrain dans une galerie commune	45	NS	40	RTE	
							POSTA L31 POSTB EXTRI - EXTR2	Câble souterrain AVEC ouvrages propres	45	NS	2 496	RTE	
							POSTA L31 POSTB EXTRI - EXTR2	Câble souterrain AVEC ouvrages communs (Galerie)	45	NS	32	RTE	
							POSTA L31 POSTB EXTRI - EXTR2	Galerie importante commune à plusieurs lignes	45	TP/TF	48	RTE	

COD E	LIBELLE FAMILLE	CODE	LIBELLE SOUS FAMILLE	DESIGNATION COURTE CATEGORIE	CODE GCP	DESIGNATION NATURE DE BIENS	EXEMPLES DE LIBELLES STANDARD	DESIGNATION MATÉRIEL OU OUVRAGE	DDV TP/TF	VOLUME UT	RTE	EDF	Commentaires
C	TRANSFORMATEURS	B 03	CÂBLES IMMERGÉS	CÂBLES IMMERGÉS - COURANT ALTERNATIF	B 03 01	CÂBLES IMMERGÉS - COURANT ALTERNATIF	POSTA L31 POSTB EXTR1 - EXTR2	Câble fluviatil immergé ALTERNATIF	45	NS	2	RTE	
					B 03 02	CÂBLES IMMERGÉS - COURANT CONTINU	POSTA L31 POSTB EXTR1 - EXTR2	Câble fluviatil immergé CONTINU	45	NS	4	RTE	
					B 04 01	FIBRES OPTIQUES INCORPORÉES (THVM)	POSTA L31 POSTB FIBRE OPTIQUE THVM	Câble Optique THVM F posé sur une Ligne	7	NS		RTE	
					B 04 02	FIBRES OPTIQUES ENROULÉES (COE)	POSTA L31 POSTB FIBRE OPTIQUE COE	Câble Optique enroulé sur une phase ou un Câble d'une Ligne	7	NS		RTE	
D	CELLULES ET JEUX DE BARRES HTB	B 04 02	CÂBLE SOUTERRAIN OPTIQUE	FIBRES OPTIQUES SOUTERRAINES (PILOTE)	B 04 03 01	FIBRES OPTIQUES SOUTERRAINES (PILOTE)	POSTA L31 POSTB FIBRE OPTIQUE PILOTE	Câble Optique posé avec un câble souterrain	7	NS		RTE	
					C 01 01	TRANSFORMATEURS DE PUISSANCE A 2 OU 3 ENROULEMENTS	V631 CONSTR N° APPAREIL	Transformateur de puissance RTE ou DEGS	40	TP	1 718	EDF	
					C 02 01	RÉGULATEURS SÉPARÉS	R31 V631 CONSTR N° APPAREIL	Régulateur séparé pour un Transformateur	40	TP	36	EDF	
					C 03 01	INDUCTANCES	10N V631 CONSTR N° APPAREIL	B.P.N. TPN - ID.N	40	TP	851	RTE	
E	DIVERS ÉLECTRIQUES	C 04	INSTALLATIONS DE CONVERSION	INSTALLATIONS DE CONVERSION	C 04 01	INSTALLATIONS DE CONVERSION	DEPHASEUR V611 CONSTR N° APPAREIL	Transformateur Déphaseur	45	TP	4	RTE	
					D 01 01	JEUX DE BARRES HTB	J0B 225 KV HTB	Jeux de Barres dans un poste avec charpentes et matériels	45	TP/TF	2 972	RTE	
					D 02 01	CELLULES DE LIAISONS HTB	CELL 225 KV DEPART HTB	Cellule sur départ LIGNE	45	TP/TF	10 779	RTE	
					D 03 01	CELLULES DE TRANSFORMATION HTB	CELL 63 KV V631 HTB	Cellule sur départ TRANSFO	45	TP/TF	2 847	EDF	
F	ENVIRONNEMENT CONTRÔLE / COMMANDE	D 04	CELLULES DE COUPLAGES HTB	CELLULES DE COUPLAGES HTB	D 04 01	CELLULES DE COUPLAGES HTB	CELL 225 KV COUPL 4 HTB	Cellule de COUPLAGE sur Jeux de Barres	45	TP/TF	1 042	RTE	
					D 05 01	CELLULES DE TRONÇONNEMENT HTB	CELL 400 KV TRONC BARRES 2 HTB	Cellule de troncement de Jeux de Barres	45	TP/TF	280	RTE	
					D 06 01	CELLULES DE COMPENSATEUR HTB	CELL 63 KV CCOMP HTB	Cellule sur départ COMPENSATEUR	45	TP/TF	2	RTE	
					D 07 01	CELLULES DE CONDENSATEURS HTB	CELL 63 KV CCOND HTB	Cellule sur départ CONDENSATEUR	45	TP/TF	150	RTE	
F	ENVIRONNEMENT CONTRÔLE / COMMANDE	D 08	CELLULES DE RÉACTANCES DE COMPENSATION HTB	CELLULES DE RÉACTANCES DE COMPENSATION HTB	D 08 01	CELLULES DE RÉACTANCES DE COMPENSATION HTB	CELL 63 KV CREAC HTB	Cellule sur départ REACTANCE	45	TP/TF	61	RTE	
					E 01 01	AUXILIAIRES ÉLECTRIQUES	UA 225 KV	Bâtiment abritant uniquement les Auxiliaires communs Groupe Electrogène	45	TP	961	EDF	
					E 01 02	AUXILIAIRES ÉLECTRIQUES NON RÉGULÉES EN UA	SAUX PEXI SAUX 48 V TCM + CE	TG (Tranche Générale) et installations CE avec TSA	45	TP	648	EDF	
					E 02 01	AUXILIAIRES À AIR COMPRIMÉ	AUX AIR COMPRIMÉ	Station Air Comprimé	45	TP	71	EDF	
F	ENVIRONNEMENT CONTRÔLE / COMMANDE	E 03	AUTRES AUXILIAIRES	AUTRES AUXILIAIRES	E 03 01	AUTRES AUXILIAIRES	AUTRES AUX	Auxiliaires séparés dans un même Poste	45	TP	250	EDF	
					E 04 01	COMPENSATEURS	COMPE CONSTR N° APPAREIL	Chaque appareil avec ses accessoires	45	TP	3	RTE	
					E 05 01	CONDENSATEURS	CONDO CONSTR N° APPAREIL	Groupe d'appareils avec leurs accessoires	45	TP	153	RTE	
					E 06 01	RÉACTANCES	REACT CONSTR N° APPAREIL	Chaque appareil avec ses accessoires	45	TP	74	RTE	
F	ENVIRONNEMENT CONTRÔLE / COMMANDE	F 01	ENVIRONNEMENT CONTRÔLE / COMMANDE	ENVIRONNEMENT CONTRÔLE / COMMANDE	F 01 01	ENVIRONNEMENT CONTRÔLE / COMMANDE	PYLONE HERTZIEN	Pylone et support antenne	15	TP		EDF	
					F 01 02	ENTRÉES DE POSTES ET CÂBLAGE DE POSTES			15	TP		EDF	
					F 01 03	ATELIERS D'ÉNERGIE CONTRÔLE / COMMANDE	PEXI ASSEMBLE ALIM CONTINU PEXI TG B9 SERVICES GÉNÉRAUX PEXI TG B11 REDRESSEURS BATTERIES TCM + CE		15	TP	113	RTE	

COD E	LIBELLE FAMILLE	CODE	LIBELLE SOUS FAMILLE	DESIGNATION COURTE CATEGORIE	CODE GCP	DESIGNATION NATURE DE BIENS	EXEMPLES DE LIBELLES STANDARD	DESIGNATION MATERIEL OU OUVRAGE	DDV TP/TP	VOLUME UT	RTE	EDF	Commentaires
F	CONTRÔLE/COMMANDE	F 02	LIBELLE SOUS FAMILLE	SUPPORTS DE TELECOMMUNICATIONS NON SOUMIS A TP	F 02 01	ÉQUIPEMENTS OPTIQUES	ÉQUIPEMENT EXTR FIBRE OPTIQUE	Équipement d'extrémité d'une fibre optique	7	NS		EDF	
					F 02 02	SUPPORTS FILAIRES ET AUTRES			10	TP	600	EDF	
					F 02 03	ÉQUIPEMENTS RÉSEAUX LONGUES DISTANCES	MULTIPLIEURS		10	TP	302	EDF	
					F 02 04	ÉQUIPEMENTS ACTES DE RÉSEAUX LOCAUX	N25 GESTION RESEAU ARTERE		10	TP		EDF	
					F 02 05	ÉQUIPEMENTS APPLICATIVES DE TELECOMMUNICATIONS	RRS RESEAU RADIO SECURITE	Ensemble d'équipement d'un Réseau Radio de Sécurité	10	TP	543	RTE	
					F 02 06	ÉQUIPEMENTS FIXES VOIES ET IMAGES	RESEAU RADIO TRUNK		10	TP	23	EDF	
	F 03	CONTRÔLE/COMMANDE POSTES	LIBELLE SOUS FAMILLE	SUPPORTS DE TELECOMMUNICATIONS SOUMIS A TP	F 03 01	ÉQUIPEMENTS FIXES VOIX ET IMAGES	RESEAU RADIO TRUNK	Entrée PTT dans un Poste et câblages	10	TP	336	EDF	
					F 03 02	ÉQUIPEMENTS FIXES VOIX ET IMAGES	RESEAU RADIO TRUNK	Autocommutateur	10	TP	336	EDF	
					F 03 03	ÉQUIPEMENTS FIXES VOIX ET IMAGES	RESEAU RADIO TRUNK	Circuits Bouchons et voies de transmissions	10	TP	336	EDF	
					F 03 04	ÉQUIPEMENTS FIXES VOIX ET IMAGES	RESEAU RADIO TRUNK	Matériel d'extrémité des Téléseaux	10	TP	336	EDF	
F	CONTRÔLE/COMMANDE	F 04	LIBELLE SOUS FAMILLE	ÉQUIPEMENTS APPLICATIVES DE TELECOMMUNICATIONS HORS POSTES	F 04 01	ÉQUIPEMENTS APPLICATIVES DE TELECOMMUNICATIONS	RESEAU RADIO TRUNK	Liaisons Faisceaux Hertzien	10	TP	17 064	RTE	
					F 04 02	ÉQUIPEMENTS APPLICATIVES DE TELECOMMUNICATIONS	RESEAU RADIO TRUNK	Tranche Basse Tension des Cellules	10	TP	207	néant	
					F 04 03	ÉQUIPEMENTS APPLICATIVES DE TELECOMMUNICATIONS	RESEAU RADIO TRUNK	PAS 093 - PCS 21 - ECP 80 - PCP 80 - PC Distant	10	TP	207	néant	
					F 04 04	ÉQUIPEMENTS APPLICATIVES DE TELECOMMUNICATIONS	RESEAU RADIO TRUNK	Concentrateur - Synoptique - Emission	10	TP	207	néant	
					F 04 05	ÉQUIPEMENTS APPLICATIVES DE TELECOMMUNICATIONS	RESEAU RADIO TRUNK	Tableau Synoptique	10	TP	207	néant	
					F 04 06	ÉQUIPEMENTS APPLICATIVES DE TELECOMMUNICATIONS	RESEAU RADIO TRUNK	Micro SAS	10	TP	207	néant	
	F 05	COMPTAGES ET QUALITÉ DE FOURNITURE	LIBELLE SOUS FAMILLE	SUPPORTS DE TELECOMMUNICATIONS	F 05 01	ÉQUIPEMENTS APPLICATIVES DE TELECOMMUNICATIONS	RESEAU RADIO TRUNK	Tableau Synoptique	10	TP	207	néant	
					F 05 02	ÉQUIPEMENTS APPLICATIVES DE TELECOMMUNICATIONS	RESEAU RADIO TRUNK	Tableau Synoptique	10	TP	207	néant	
					F 05 03	ÉQUIPEMENTS APPLICATIVES DE TELECOMMUNICATIONS	RESEAU RADIO TRUNK	Tableau Synoptique	10	TP	207	néant	
					F 05 04	ÉQUIPEMENTS APPLICATIVES DE TELECOMMUNICATIONS	RESEAU RADIO TRUNK	Tableau Synoptique	10	TP	207	néant	
F	CONTRÔLE/COMMANDE	F 06	LIBELLE SOUS FAMILLE	SUPPORTS DE TELECOMMUNICATIONS	F 06 01	ÉQUIPEMENTS APPLICATIVES DE TELECOMMUNICATIONS	RESEAU RADIO TRUNK	Tableau Synoptique	10	TP	207	néant	
					F 06 02	ÉQUIPEMENTS APPLICATIVES DE TELECOMMUNICATIONS	RESEAU RADIO TRUNK	Tableau Synoptique	10	TP	207	néant	
					F 06 03	ÉQUIPEMENTS APPLICATIVES DE TELECOMMUNICATIONS	RESEAU RADIO TRUNK	Tableau Synoptique	10	TP	207	néant	
					F 06 04	ÉQUIPEMENTS APPLICATIVES DE TELECOMMUNICATIONS	RESEAU RADIO TRUNK	Tableau Synoptique	10	TP	207	néant	
					F 06 05	ÉQUIPEMENTS APPLICATIVES DE TELECOMMUNICATIONS	RESEAU RADIO TRUNK	Tableau Synoptique	10	TP	207	néant	
					F 06 06	ÉQUIPEMENTS APPLICATIVES DE TELECOMMUNICATIONS	RESEAU RADIO TRUNK	Tableau Synoptique	10	TP	207	néant	
	F 07	COMPTAGES ET QUALITÉ DE FOURNITURE	LIBELLE SOUS FAMILLE	SUPPORTS DE TELECOMMUNICATIONS	F 07 01	ÉQUIPEMENTS APPLICATIVES DE TELECOMMUNICATIONS	RESEAU RADIO TRUNK	Tableau Synoptique	10	TP	207	néant	
					F 07 02	ÉQUIPEMENTS APPLICATIVES DE TELECOMMUNICATIONS	RESEAU RADIO TRUNK	Tableau Synoptique	10	TP	207	néant	
					F 07 03	ÉQUIPEMENTS APPLICATIVES DE TELECOMMUNICATIONS	RESEAU RADIO TRUNK	Tableau Synoptique	10	TP	207	néant	
					F 07 04	ÉQUIPEMENTS APPLICATIVES DE TELECOMMUNICATIONS	RESEAU RADIO TRUNK	Tableau Synoptique	10	TP	207	néant	

COD E	LIBELLE FAMILLE	COD	LIBELLE SOUS FAMILLE	DESIGNATION COURTE CATEGORIE	CODE GCP	DESIGNATION NATURE DE BIENS	EXEMPLES DE LIBELLES STANDARD	DESIGNATION MATERIEL OU OUVRAGE	DDV	Source TP/TF	VOLUME UT	RTE	EDF	Commentaires
G	DIVERS	G 01	ENGINS DE LEVAGE ET DE MANUTENTION	G 01 01	G 01 01	ENGINS DE LEVAGE ET DE MANUTENTION FIXES INDIVIDUALISE			45	TP	369		EDF	
				G 01 02	G 01 02	ENGINS DE LEVAGE ET DE MANUTENTION FIXES NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)			45	TP	55		EDF	
				G 01 03	G 01 03	ENGINS DE LEVAGE ET DE MANUTENTION MOBILES INDIVIDUALISE			10	TP	713		EDF	
				G 01 04	G 01 04	ENGINS DE LEVAGE ET DE MANUTENTION MOBILES NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)			10	TP	94		EDF	
				G 01 05	G 01 05	ENGINS DE LEVAGE ET DE MANUTENTION AUTOMOTEURS			10	TP	353		EDF	
		G 02	OUTILLAGE	G 02 01	G 02 01	OUTILLAGE INDIVIDUALISE			10	TP	2 100		EDF	
				G 02 02	G 02 02	OUTILLAGE NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)			10	TP	197		EDF	
		G 03	MATÉRIEL DE SÉCURITÉ	G 03 01	G 03 01	MATÉRIEL DE SÉCURITÉ INDIVIDUALISE			10	TP	1 849		EDF	
				G 03 02	G 03 02	MATÉRIEL DE SÉCURITÉ NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)			10	TP	465		EDF	
		G 04	MATÉRIEL DE LABORATOIRE ET D'ESSAIS	G 04 01	G 04 01	MATÉRIEL DE LABORATOIRE ET D'ESSAIS INDIVIDUALISE			10	TP	5 889		EDF	
				G 04 02	G 04 02	MATÉRIEL DE LABORATOIRE ET D'ESSAIS NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)			10	TP	240		EDF	
		G 05	MATÉRIEL DIVERS	G 05 01	G 05 01	MATÉRIEL DIVERS DE LABORATOIRE INDIVIDUALISE			10	TP	1 529		EDF	
				G 05 02	G 05 02	MATÉRIEL DIVERS DE LABORATOIRE NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)			10	TP	291		EDF	
		G 06	MATÉRIEL D'EMBALLAGE	G 06 01	G 06 01	MATÉRIEL D'EMBALLAGE INDIVIDUALISE			10	TP	134		EDF	
				G 06 02	G 06 02	MATÉRIEL D'EMBALLAGE NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)			10	TP	5		EDF	
G	DIVERS	G 07	MATÉRIEL DE TRANSPORT	G 07 01	G 07 01	MATÉRIEL AUTOMOBILE, CAMIONS, REMORQUES, MOTOCYCLETES			5	TP			EDF	
				G 07 02	G 07 02	VEHICULES DE TOURISME			5	TP		RTE		
				G 07 04	G 07 04	MATÉRIEL DE TRANSPORT AÉRIEN			10	TP	11	RTE		
				G 07 05	G 07 05	MATÉRIEL FLUVIAL			5	TP	3	RTE		
				G 07 06	G 07 06	AUTRE MATÉRIEL DE TRANSPORT			5	TP	39	RTE		
		G 08	MATÉRIEL INFORMATIQUE ET MICRO-INFORMATIQUE	G 08 01	G 08 01	MATÉRIEL INFORMATIQUE INDIVIDUALISE			5	TP			EDF	
				G 08 02	G 08 02	MATÉRIEL MICRO-INFORMATIQUE INDIVIDUALISE			5	TP			EDF	
		G 09	MATÉRIEL CHEZ AGENTS ET TIERS	G 09 01	G 09 01	MATÉRIEL CHEZ AGENTS ET TIERS INDIVIDUALISE			5	NS	3	RTE		
				G 09 02	G 09 02	MATÉRIEL CHEZ AGENTS ET TIERS NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)			5	NS	0	RTE		
		G 08	MATÉRIEL INFORMATIQUE ET MICRO-INFORMATIQUE	G 08 03	G 08 03	MATÉRIEL MICRO-INFORMATIQUE INDIVIDUALISE			3	TP	238		EDF	
				G 08 04	G 08 04	MATÉRIEL MICRO-INFORMATIQUE NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)			3	TP	238		EDF	
		G 09	MATÉRIEL CHEZ AGENTS ET TIERS	G 09 01	G 09 01	MATÉRIEL CHEZ AGENTS ET TIERS INDIVIDUALISE			5	NS	3	RTE		
				G 09 02	G 09 02	MATÉRIEL CHEZ AGENTS ET TIERS NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)			5	NS	0	RTE		

COD E	LIBELLE FAMILLE	CODE	LIBELLE SOUS FAMILLE	CODE	DESIGNATION COURTE CATEGORIE	CODE GCP		DESIGNATION NATURE DE BIENS	EXEMPLES DE LIBELLES STANDARD	DESIGNATION MATERIEL OU OUVRAGE	DDV TP/TF	VOLUME UT	RTE	EDF	Commentaires
						G 10	01								
		G 10	MOBILIER ET MATERIEL DE BUREAU	G 10 01	MOBILIER INDIVIDUALISE	G	10	01			10	TP		EDF	
				G 10 02	MOBILIER NON INDIVIDUALISE	G	10	02			10	TP		EDF	
				G 10 03	MATERIEL DE BUREAU INDIVIDUALISE	G	10	03			10	TP		EDF	
				G 10 04	MATERIEL DE BUREAU NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)	G	10	04			10	TP		EDF	
H	ACTIF INCORPOREL	H 01	SYSTEME D'INFORMATIONS												
				H 01 01	GESTION ADMINISTRATIVE (GCP)	H	01	01			*	NS			
				H 01 02	GESTION TECHNIQUE (BATEM - BGT/ BRT - OCCITANE)	H	01	02			*	NS			
				H 01 03	INDUSTRIEL	H	01	03			*	NS			
				H 01 04	SUPPORT	H	01	04			*	NS			

CATÉGORIES D'IMMOBILISATIONS GCP FI-AA

CODE	LIBELLE FAMILLE	CODE	LIBELLE SOUS FAMILLE	CODE	DESIGNATION COURTE CATEGORIE	CODE GCP	DESIGNATION NATURE DE BIENS	EXEMPLES DE LIBELLES STANDARD	DESIGNATION MATERIEL OU OUVRAGE	DDV	TP/TF	VOLUME UT	RTE	EDF	Commentaires
A	A 01	TERRAINS	TERRAINS	A 01 01	TERRAINS NUS	A 01	01	TERRAINS NUS	TERR NU N° PARCELLE(S)	-	TF	723			liste à examiner
				A 01 02	TERRAINS AMENAGES	A 01	02	TERRAINS AMENAGES	TERR PARC A POTEAUX N° PARCELLE(S)	-	TF	10			liste à examiner
				A 01 03	TERRAINS BÂTIS EXPLOITES	A 01	03	TERRAINS BÂTIS UTILISÉS POUR L'EXPLOITATION	TERR POSTE N° PARCELLE(S)	-	TP/TF	2 584		EDF	
				A 01 04	TERRAINS BÂTIS NON EXPLOITES	A 01	04	TERRAINS BÂTIS NON UTILISÉS POUR L'EXPLOITATION	TERR HAB ADRESSE - N° PARCELLE(S)	-	TF		RTE		
	A 02	ÉQUIPEMENTS DE TERRAIN	ÉQUIPEMENTS DE TERRAIN	A 02 01	ÉQUIPEMENTS DE TERRAIN VOIES DE TERRE D'ACCÈS	A 02	01	ÉQUIPEMENTS DE TERRAIN VOIES DE TERRE D'ACCÈS	VOIE TERRE	45	TP/TF	979		EDF	
				A 02 02	ÉQUIPEMENTS DE TERRAIN VOIES DE FER D'ACCÈS	A 02	02	ÉQUIPEMENTS DE TERRAIN VOIES DE FER D'ACCÈS	VOIE FER	45	TP/TF	38		EDF	
				A 02 03	AUTRES ÉQUIPEMENTS	A 02	03	AUTRES ÉQUIPEMENTS	AUTR EQMENT	45	TP/TF	2 406		EDF	
				A 02 04	ÉQUIPEMENTS DES BÂTIMENTS TERTIAIRES	A 02	04	ÉQUIPEMENTS DES BÂTIMENTS TERTIAIRES	EQMENT BAT DESIGNATION	30	TP/TF		RTE		
	A 03	BÂTIMENTS INDUSTRIELS	BÂTIMENTS INDUSTRIELS	A 03 01	BÂTIMENTS DE POSTE	A 03	01	BÂTIMENTS DE POSTES - BÂTIMENT PRINCIPAL	BI BAT PRINC	45	TP/TF	2 561		EDF	
				A 03 02	BÂTIMENTS INDUSTRIEL DIVERS	A 03	02	BÂTIMENTS DE POSTES - HALL DE DÉCUVAGE	BI BAT DECUV	45	TP/TF	85		EDF	
				A 03 03	BÂTIMENTS DE POSTE	A 03	03	BÂTIMENTS DE POSTES - AUTRES BÂTIMENTS	BI BAT DESIGNATION	45	TP/TF	1 462		EDF	liste à examiner
				A 03 04	BÂTIMENTS INDUSTRIEL DIVERS	A 03	04	BÂTIMENTS INDUSTRIELS DIVERS	BI BAT ANNEXE DESIGNATION	45	TP/TF	93		EDF	
	A 04	BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS ET LOCAUX ANNEXES	BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS ET LOCAUX ANNEXES	A 04 01	BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS ET LOCAUX TECHNIQUES ANNEXES	A 04	01	BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS ET LOCAUX TECHNIQUES ANNEXES	BA BAT DESIGNATION	30	TP/TF	15		RTE	
				A 04 02	LOCAUX D'HABITATION	A 05	01	LOCAUX D'HABITATION	BAT HAB ADRESSE	40	TF	1 148		RTE	
				A 04 03	LOCAUX D'HABITATION CONNEXES A L'EXPLOITATION	A 05	02	LOCAUX D'HABITATION CONNEXES A L'EXPLOITATION	BAT HAB CONNEXE ADRESSE	30	TF			RTE	
				A 04 04	AUTRES BÂTIMENTS	A 05	03	AUTRES BÂTIMENTS DESTINÉS A LA FORMATION	BAT FORMATION DESIGNATION	30	TP/TF			RTE	
	A 05	BÂTIMENTS DIVERS	BÂTIMENTS DIVERS	A 05 01	AUTRES BÂTIMENTS	A 05	04	AUTRES BÂTIMENTS RÉSERVÉS AUX ŒUVRES SOCIALES	BAT CCAS DESIGNATION	30	TP/TF			RTE	
				A 05 02	AGENCEMENTS ET AMÉNAGEMENTS DE TERRAINS	A 06	01	AGENCEMENTS ET AMÉNAGEMENTS DE TERRAINS	AMGT CLOTURE PERIMETRIQUE	10	NS	352		EDF	
				A 05 03	AGENCEMENTS ET AMÉNAGEMENTS DONT RTE EST PROPRIÉTAIRE	A 06	02	AGENCEMENTS ET AMÉNAGEMENTS DE BÂTIMENTS DONT RTE EST PROPRIÉTAIRE	AMGT DESIGNATION	10	NS	594		EDF	
				A 05 04	AGENCEMENTS ET AMÉNAGEMENTS DONT RTE EST LOCATAIRE	A 06	03	AGENCEMENTS ET AMÉNAGEMENTS DE BÂTIMENTS DONT RTE EST LOCATAIRE	AMGT DESIGNATION	10	NS	6		EDF	
	A 06	AGENCEMENTS ET AMÉNAGEMENTS	AGENCEMENTS ET AMÉNAGEMENTS	A 06 01	AGENCEMENTS ET AMÉNAGEMENTS DES INSTALLATIONS TECHNIQUES	A 06	04	AGENCEMENTS ET AMÉNAGEMENTS DES INSTALLATIONS TECHNIQUES	AMGT CONTRÔLE D'ACCES	10	TP	455		EDF	
				A 06 02	AGENCEMENTS ET AMÉNAGEMENTS DONT RTE EST PROPRIÉTAIRE	A 06	02	AGENCEMENTS ET AMÉNAGEMENTS DE BÂTIMENTS DONT RTE EST PROPRIÉTAIRE	AMGT DESIGNATION	10	NS	594		EDF	
				A 06 03	AGENCEMENTS ET AMÉNAGEMENTS DONT RTE EST LOCATAIRE	A 06	03	AGENCEMENTS ET AMÉNAGEMENTS DE BÂTIMENTS DONT RTE EST LOCATAIRE	AMGT DESIGNATION	10	NS	6		EDF	
				A 06 04	AGENCEMENTS ET AMÉNAGEMENTS DES INSTALLATIONS TECHNIQUES	A 06	04	AGENCEMENTS ET AMÉNAGEMENTS DES INSTALLATIONS TECHNIQUES	AMGT CONTRÔLE D'ACCES	10	TP	455		EDF	

CODE	LIBELLE FAMILLE	CODE	LIBELLE SOUS FAMILLE	CODE	DESIGNATION COURTE CATEGORIE	CODE GCP	DESIGNATION NATURE DE BIENS	EXEMPLES DE LIBELLES STANDARD	DESIGNATION MATERIEL OU OUVRAGE	DDV	Source TP/TF	VOLUME UT	RTE	EDF	Commentaires
B	LIAISONS DE TRANSPORT	B 01	LIGNES AERIENNES	B 01 01	LIGNES AERIENNES SANS SUPPORT PROPRE	01	LIGNES AERIENNES SANS SUPPORT PROPRE	POSTA L31 POSTB EXTRI - EXTR2	Circuit non porteur sur une ligne X Termes	45	NS	3 247	RTE		
								POSTA L31 POSTB EXTRI - EXTR2	Circuit simple Terme	45	NS	10 509	RTE		
								POSTA L31 POSTB EXTRI - EXTR2	Circuit porteur sur une ligne 2 Termes	45	NS	3 358	RTE		
								POSTA L31 POSTB EXTRI - EXTR2	Circuit porteur sur une ligne X Termes	45	NS	25	RTE		
								POSTA L31 POSTB EXTRI - EXTR2	Circuit souterrain dans une galerie commune	45	NS	40	RTE		
		B 02	CÂBLES SOUTERRAINS	B 02 01	CÂBLES SOUTERRAINS AVEC LEURS OUVRAGES PROPRES	01	CÂBLES SOUTERRAINS AVEC OUVRAGES D'ART COMMUN	POSTA L31 POSTB EXTRI - EXTR2	Câble souterrain AVEC ouvrages propres	45	NS	2 496	RTE		
								POSTA L31 POSTB EXTRI - EXTR2	Câble souterrain AVEC ouvrages communs (Galerie)	45	NS	32	RTE		
								POSTA L31 POSTB EXTRI - EXTR2	Galerie importante commune à plusieurs lignes	45	TP/TF	48	RTE		
								POSTA L31 POSTB EXTRI - EXTR2	Câble fluviat immergé ALTERNATIF	45	NS	2	RTE		
								POSTA L31 POSTB EXTRI - EXTR2	Câble fluviat immergé CONTINU	45	NS	4	RTE		
C	TRANSFORMATEURS	B 04	FIBRES OPTIQUES	B 04 01	FIBRES OPTIQUES INCORPORÉES	01	FIBRES OPTIQUES INCORPORÉES (THYM)	POSTA L31 POSTB FIBRE OPTIQUE THYM	Câble Optique THYM F posé sur une ligne	?	NS		RTE		
								POSTA L31 POSTB FIBRE OPTIQUE COE	Câble Optique enroulé sur une phase ou un C&G d'une ligne	?	NS		RTE		
								POSTA L31 POSTB FIBRE OPTIQUE PILOTE	Câble Optique posé avec un câble souterrain	?	NS		RTE		
		C 01	TRANSFORMATEURS DE PUISSANCE A 2 OU 3 ENROULEMENTS	C 01 01	TRANSFORMATEURS A 2 OU 3 ENROULEMENTS	01	TRANSFORMATEURS DE PUISSANCE A 2 OU 3 ENROULEMENTS	Y631 CONSTR N° APPAREIL	Transformateur de puissance RTE ou DECS	40	TP	1 718		EDF	
								R31 Y631 CONSTR N° APPAREIL	Régulateur séparé pour un Transformateur	40	TP	36		EDF	
								IDN Y631 CONSTR N° APPAREIL	B.P.N. - T.P.N. - IDN	40	TP	851	RTE		
								DEPHASEUR Y631 CONSTR N° APPAREIL	Transformateur Déphaseur	45	TP	4	RTE		
D	CELLULES ET JEUX DE BARRES HTB	D 01	JEUX DE BARRES	D 01 01	JEUX DE BARRES HTB	01	JEUX DE BARRES HTB	JDB 225 KV HTB	Jeux de Barres dans un poste avec charpentes et matériels	45	TP/TF	2 972	RTE		
								CELL 225 KV DEPART HTB	Cellule sur départ LIGNE	45	TP/TF	10 779	RTE		
								CELL 63 KV Y631 HTB	Cellule sur départ TRANSFO	45	TP/TF	2 847		EDF	
								CELL 225 KV COUPLA HTB	Cellule de COUPLAGE sur Jeux de Barres	45	TP/TF	1 042	RTE		
								CELL 400 KV TRONC BARRES 2 HTB	Cellule de tronçonnement de Jeux de Barres	45	TP/TF	280	RTE		
		D 02	CELLULES DE LIAISONS	D 02 01	CELLULES DE LIAISONS HTB	01	CELLULES DE TRANSFORMATION HTB								

CODE	LIBELLE FAMILLE	CODE	LIBELLE SOUS FAMILLE	CODE	DESIGNATION COURTE CATEGORIE	CODE GCP	DESIGNATION NATURE DE BIENS	EXEMPLES DE LIBELLES STANDARD	DESIGNATION MATERIEL OU OUVRAGE	DDV TP/TF	VOLUME UT	RTE	EDF	Commentaires
E	DIVERS ELECTRIQUES	D 06	CELLULES DE CONDENSATEURS	D 06 01	CELLULES DE CONDENSATEUR HTB	D 06 01	CELLULES DE CONDENSATEURS HTB	CELL 63 KV CCOMP HTB	Cellule sur départ COMPENSATEUR	45 TP/TF	2	RTE		
		D 07	CELLULES DE CONDENSATEURS	D 07 01	CELLULES DE CONDENSATEUR HTB	D 07 01	CELLULES DE CONDENSATEURS HTB	CELL 63 KV CCOND HTB	Cellule sur départ CONDENSATEUR	45 TP/TF	150	RTE		
		D 08	CELLULES DE REACTANCES DE COMPENSATION	D 08 01	CELLULES DE REACTANCE HTB	D 08 01	CELLULES DE REACTANCES DE COMPENSATION HTB	CELL 63 KV CREAC HTB	Cellule sur départ REACTANCE	45 TP/TF	61	RTE		
		E 01	AUXILIAIRES ELECTRIQUES	E 01 01	AUXILIAIRES ELECTRIQUES	E 01 01	UNITES D'AUXILIAIRES UA	UA 225 KV	Bâtiment abritant uniquement les Auxiliaires communs (Groupe Electrogène)	45 TP	961		EDF	
		E 02	AUXILIAIRES A AIR COMPRIME	E 02 01	AUXILIAIRES A AIR COMPRIM	E 02 01	AUXILIAIRES ELECTRIQUES NON REGROUPES EN UA	SAUX PEXI SAUX 48 V TCM + CE	TG (Tranche Générale) et installations CE avec TSA	45 TP	648		EDF	
		E 03	AUTRES AUXILIAIRES	E 03 01	AUTRES AUXILIAIRES	E 03 01	AUXILIAIRES A AIR COMPRIME	AUX AIR COMPRIME	Station Air Comprimé	45 TP	71		EDF	
F	CONTRÔLE/COMMANDE	E 04	COMPENSATEURS	E 04 01	COMPENSATEURS	E 04 01	AUTRES AUXILIAIRES	AUTRES AUX	Auxiliaires séparés dans un même Poste	45 TP	250		EDF	
		E 05	CONDENSATEURS	E 05 01	CONDENSATEURS	E 05 01	COMPENSATEURS	COMPE CONSTR N° APPAREIL	Chaque appareil avec ses accessoires	45 TP	3	RTE		
		E 06	REACTANCES	E 06 01	REACTANCES	E 06 01	CONDENSATEURS	CONDO CONSTR N° APPAREIL	Groupe d'appareils avec leurs accessoires	45 TP	153	RTE		
		F 01	ENVIRONNEMENT CONTRÔLE / COMMANDE	F 01 01	ENVIRONNEMENT CONTRÔLE / COMMANDE	F 01 01	REACTANCES	REACT CONSTR N° APPAREIL	Chaque appareil avec ses accessoires	45 TP	74	RTE		
		F 02	TELECOMMUNICATIONS	F 02 01	TELECOMMUNICATIONS	F 02 01	ENVIRONNEMENT CONTRÔLE / COMMANDE	PYLONE HERTZIEN	Pylone et support antenne	15 TP			EDF	
		F 03	TELECOMMUNICATIONS	F 03 01	TELECOMMUNICATIONS	F 03 01	ENTREES DE POSTES ET CÂBLAGE DE POSTES	PEXI ASI ENSEMBLE ALUM CONTINU PEXI TG B9 SERVICES GENERAUX PEXI TG B21 REDRESSEURS BATTERIES TCM + CE		15 TP			EDF	
F	TELECOMMUNICATIONS	F 04	TELECOMMUNICATIONS	F 04 01	TELECOMMUNICATIONS	F 04 01	ATELIERS D'ENERGIE CONTRÔLE / COMMANDE	EQMENT EXTR FIBRE OPTIQUE DEPART	Equipement d'extrémité d'une Fibre Optique	?	NS		EDF	
		F 05	TELECOMMUNICATIONS	F 05 01	TELECOMMUNICATIONS	F 05 01	SUPPORTS DE FILAIRES ET AUTRES	MULTIPLIEURS X25 GESTION RESEAU ARTERE		10 TP	600		EDF	
		F 06	TELECOMMUNICATIONS	F 06 01	TELECOMMUNICATIONS	F 06 01	ÉQUIPEMENTS RÉSEAU LONGUES DISTANCES			10 TP	202		EDF	
		F 07	TELECOMMUNICATIONS	F 07 01	TELECOMMUNICATIONS	F 07 01	ÉQUIPEMENTS ACTIFS DE RÉSEAU LOCAUX	RRS RESEAU RADIO SECURITE ORS OPTIMISATION RADIO SECURITE RESEAU RADIO TRUNK	Ensemble d'équipement d'un Réseau Radio de Sécurité	10 TP	543	RTE		
		F 08	TELECOMMUNICATIONS	F 08 01	TELECOMMUNICATIONS	F 08 01	RADIO DE SECURITE	INST TELEPH PRIVE AUTOCOM MARQUE ALARME TRANCHE TM TELEPHONIE T E P CBI COMPTEUR BLU INDU TPE TELEMEMOIRE TM 3000 DAAT DIFFUSION ALARME	Entrée PTT dans un Poste et câblages Autocommutateur	10 TP	23		EDF	
		F 09	TELECOMMUNICATIONS	F 09 01	TELECOMMUNICATIONS	F 09 01	ÉQUIPEMENTS FIXES VOIX ET IMAGES	VT CPL H4 DEPART TAC DEPART VOIES TRANSMISSIONS DEPART	Circuits Bouchons et voies de transmissions Matériel d'extrémité des Téléactions	10 TP	336	RTE		
F	TELECOMMUNICATIONS	F 10	TELECOMMUNICATIONS	F 10 01	TELECOMMUNICATIONS	F 10 01	FAISCEAUX HERTZIENS PRIVES	FAISCEAU HERTZIEN DESIGNATION	Liaisons Faisceaux Hertiens	10 TP	336	RTE		

CODE	LIBELLE FAMILLE	CODE	LIBELLE SOUS FAMILLE	CODE	DESIGNATION COURTE CATEGORIE	CODE GCP			DESIGNATION NATURE DE BIENS	EXEMPLES DE LIBELLES STANDARD	DESIGNATION MATERIEL OU OUVRAGE	DDV	Soumis TP/TF	VOLUME UT	RTE	EDF	Commentaires	
F	F 03		CONTRÔLE / COMMANDE POSTES	F 03 01	TRANCHES BT	F	03	01	01	TRANCHES BT	CELL 225 KV DEPART BT	15	TP	17 064	RTE	EDF	Edf pour cellule du TR 225KV/MT	
				F 03 03	SUPERVISION ET TELECONDUITE POSTES	F	03	03	01	SUPERVISION ET TELECONDUITE DE POSTES	TCD TYPE PEXI SITE PEXI PC DISTANT CONCENTRATEUR S80 TABLEAU SYNOPTIQUE	PAS 692 - PCS 21 - ECP 80 - PCP 80 - PC Distant Concentrateur - Synoptique - Emulcel	10	TP	207	néant		pas de téléconduite pour cette catégorie
				F 03 05	TÉLÉ ADMINISTRATION ET CONTRÔLE / COMMANDE POSTES	F	03	05	01	TÉLÉ ADMINISTRATION CONTRÔLE / COMMANDE POSTES	MICRO SAS		10	TP		EDF		
				F 04 01	ÉQUIPEMENTS RÉSEAUX DE TELECONDUITE	F	04	01	01	ÉQUIPEMENTS RÉSEAUX INTERMÉDIAIRES ET DE SUPERVISION		10	TP	3 276	néant		pas de téléconduite pour cette catégorie	
				F		04	01	02	ÉQUIPEMENTS DE GESTION DES DONNÉES	MATERIEL MAINTENANCE	10	TP	613	néant		pas de téléconduite pour cette catégorie		
	F 04		TÉLÉ CONDUITE	F 04 02	ÉQUIPEMENTS APPLICATIFS DE TELECONDUITE HORS POSTES	F	04	02	01	ÉQUIPEMENTS ET APPLICATIFS DE PCG OU PEXI	PEXI POSTE OPERATEUR PEXI SERVEUR CONDUITE POSTE PEXI SERVEUR BASE DE DONNEES PEXI SYNOPTIQUE DE ZONE PEXI VUE MURALE PEXI PCP ORDINATEUR TCD PERIPH ORDIN PCG SERVEUR PROSIGNA 200 EDT 1 EDT 2	10	TP	110	néant			
				F 05 01	SYSTÈMES DE COMPTAGE	F	04	02	02	ÉQUIPEMENTS APPLICATIFS DE DISPATCHINGS		10	TP		néant			
				F 05 02	COMPTAGES UTILISATEURS	F	05	01	01	SYSTÈMES DE COMPTAGE	COMPTAGE CLIENT DESIGNATION TELERELEVÉ CLIENT DESIGNATION	Comptages Clients DECS ou autres TEP Télérèlevé de Production TEC Télérèlevé de Consommation	20	NS	1 446	RTE		
				F 05 04	SYST QUALITÉ FOURNITURE	F	05	04	01	SYSTÈMES QUALITÉ DE FOURNITURE		10	NS					
				F 05 05	QUALIMÈTRES UTILISATEURS	F	05	05	01	QUALIMÈTRES UTILISATEURS	QUALIMETRE DEPART DESIGNATION	Appareil de mesure pour la Qualité de fourniture	10	NS	423	RTE		
	F 06			APPAREILS DE MESURE ET PLATE-FORMES CONTRÔLE / COMMANDE	F 06 01	APPAREILS DE MESURE ET PLATES-FORMES CONTRÔLE / COMMANDE	F	06	01	01	APPAREILS DE MESURE ET PLATES-FORMES CONTRÔLE / COMMANDE	10	TP	2 927	RTE			

CODE	LIBELLE FAMILLE	CODE	LIBELLE SOUS FAMILLE	CODE	DESIGNATION COURTE CATEGORIE	CODE GCP	DESIGNATION NATURE DE BIENS	EXEMPLES DE LIBELLES STANDARD	DESIGNATION MATERIEL OU OUVRAGE	DDV TP/TF	VOLUME UT	RTE	EDF	Commentaires
G	DIVERS	G 01	ENGINS DE LEVAGE ET DE MANUTENTION	G 01 01	ENGINS DE LEVAGE ET DE MANUTENTION FIXES INDIVIDUALISE	G 01	01			45	369		EDF	
				G 01 02	ENGINS LEVAGE ET DE MANUTENTION FIXES NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)	G 01	02			45	55		EDF	
				G 01 03	ENGINS DE LEVAGE ET DE MANUTENTION MOBILES INDIVIDUALISE	G 01	03			10	713		EDF	
				G 01 04	ENGINS DE LEVAGE ET DE MANUTENTION MOBILES NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)	G 01	04			10	94		EDF	
				G 01 05	ENGINS DE LEVAGE ET DE MANUTENTION AUTOMOTEURS	G 01	05			10	358		EDF	
	DIVERS	G 02	OUTILLAGE	G 02 01	OUTILLAGE INDIVIDUALISE	G 02	01			10	2 100		EDF	
				G 02 02	OUTILLAGE NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)	G 02	02			10	197		EDF	
		G 03	MATÉRIEL DE SÉCURITÉ	G 03 01	MATÉRIEL DE SÉCURITÉ INDIVIDUALISE	G 03	01			10	1 349		EDF	
				G 03 02	MATÉRIEL DE SÉCURITÉ NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)	G 03	02			10	465		EDF	
		G 04	MATÉRIEL DE LABORATOIRE ET D'ESSAIS	G 04 01	MATÉRIEL DE LABORATOIRE ET D'ESSAIS INDIVIDUALISE	G 04	01			10	5 889		EDF	
	DIVERS	G 05	MATÉRIEL DIVERS	G 05 01	MATÉRIEL DIVERS DE LABORATOIRE INDIVIDUALISE	G 05	01			10	1 529		EDF	
				G 05 02	MATÉRIEL DIVERS DE LABORATOIRE NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)	G 05	02			10	291		EDF	
		G 06	MATÉRIEL D'EMBALLAGE	G 06 01	MATÉRIEL D'EMBALLAGE INDIVIDUALISE	G 06	01			10	134		EDF	
				G 06 02	MATÉRIEL D'EMBALLAGE NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)	G 06	02			10	5		EDF	
		G 07	MATÉRIEL DE TRANSPORT	G 07 01	MATÉRIEL AUTOMOBILE, CAMIONS, REMORQUES, MOTOCYCLETES	G 07	01			5			EDF	
		G 07	MATÉRIEL DE TRANSPORT	G 07 02	VEHICULES DE TOURISME	G 07	02			5		RTE		
				G 07 04	MATÉRIEL DE TRANSPORT AÉRIEN	G 07	04			10	11	RTE		
				G 07 05	MATÉRIEL FLUVIAL	G 07	05			5	3	RTE		
				G 07 06	AUTRE MATÉRIEL DE TRANSPORT	G 07	06			5	39	RTE		

CODE	LIBELLE FAMILLE	CODE	LIBELLE SOUS FAMILLE	CODE	DESIGNATION COURTE CATEGORIE	CODE GCP		DESIGNATION NATURE DE BIENS	EXEMPLES DE LIBELLES STANDARD	DESIGNATION MATERIEL OU OUVRAGE	DDV TP/TF	Source TP/TF	VOLUME UT	RTE	EDF	Commentaires
G	DIVERS	G 08	MATÉRIEL INFORMATIQUE ET MICRO- INFORMATIQUE	G 08 01	MATÉRIEL INFORMATIQUE INDIVIDUALISÉ	G	08	01	MATÉRIEL INFORMATIQUE INDIVIDUALISÉ		5	TP			EDF	
				G 08 02	MATÉRIEL INFORMATIQUE NON INDIVIDUALISÉ (VERROUILLE)	G	08	02	MATÉRIEL INFORMATIQUE NON INDIVIDUALISÉ (VERROUILLE)		5	TP			EDF	
					MATÉRIEL MICRO- INFORMATIQUE INDIVIDUALISÉ	G	08	03	MATÉRIEL MICRO- INFORMATIQUE INDIVIDUALISÉ		3	TP	238		EDF	
					MATÉRIEL MICRO- INFORMATIQUE NON INDIVIDUALISÉ (VERROUILLE)	G	08	04	MATÉRIEL MICRO- INFORMATIQUE NON INDIVIDUALISÉ (VERROUILLE)		3	TP	238		EDF	
		G 09	MATÉRIEL CHEZ AGENTS ET TIERS	G 09 01	MATÉRIEL CHEZ AGENTS ET TIERS	G	09	01	MATÉRIEL CHEZ AGENTS ET TIERS		5	NS	3	RTE		
				G 09 02	MATÉRIEL CHEZ AGENTS ET TIERS NON INDIVIDUALISÉ	G	09	02	MATÉRIEL CHEZ AGENTS ET TIERS NON INDIVIDUALISÉ (VERROUILLE)		5	NS	0	RTE		
					MATÉRIEL CHEZ AGENTS ET TIERS NON INDIVIDUALISÉ	G	09	02	MATÉRIEL CHEZ AGENTS ET TIERS NON INDIVIDUALISÉ (VERROUILLE)		10	TP	6 442		EDF	
		G 10	MOBILIER ET MATÉRIEL DE BUREAU	G 10 01	MOBILIER INDIVIDUALISÉ	G	10	01	MOBILIER INDIVIDUALISÉ		10	TP	3 563		EDF	
				G 10 02	MOBILIER NON INDIVIDUALISÉ	G	10	02	MOBILIER NON INDIVIDUALISÉ		10	TP	693		EDF	
				G 10 03	MATÉRIEL DE BUREAU INDIVIDUALISÉ	G	10	03	MATÉRIEL DE BUREAU INDIVIDUALISÉ		10	TP			EDF	
H	ACTIF INCORPOREL	H 01	SYSTEME D'INFORMATIONS	G 10 04	MATÉRIEL DE BUREAU NON INDIVIDUALISÉ (VERROUILLE)	G	10	04	MATÉRIEL DE BUREAU NON INDIVIDUALISÉ (VERROUILLE)		10	TP	353		EDF	
				H 01 01	SI GESTION ADMINISTRATIVE (GCP)	H	01	01	SI GESTION ADMINISTRATIVE (GCP)		*	NS				
				H 01 02	SI GESTION TECHNIQUE (BATEM - BGT/ BRT - OCCITANE)	H	01	02	SI GESTION TECHNIQUE (BATEM - BGT/ BRT - OCCITANE)		*	NS				
H	ACTIF INCORPOREL	H 01	SYSTEME D'INFORMATIONS	H 01 03	SI INDUSTRIEL	H	01	03	SI INDUSTRIEL		*	NS				
				H 01 04	SI SUPPORT	H	01	04	SI SUPPORT		*	NS				

CODE	LIBELLE FAMILLE	CODE	LIBELLE SOUS FAMILLE	DESIGNATION COURTE CATEGORIE	CODE GCP	DESIGNATION NATURE DE BIENS	EXEMPLES DE LIBELLES STANDARD	DESIGNATION MATERIEL OU OUVRAGE	DDV	TP/TF	VOLUME UT	RTE	EDF	Commentaires
A	IMMOBILIER	A 01	TERRAINS	A 01 01 TERRAINS NUS	A 01 01	TERRAINS NUS	TERR NU N° PARCELLE(S)	Terrains extérieurs à la clôture Poste	-	TF	723			Liste à examiner
				A 01 02 TERRAINS AMENAGES	A 01 02	TERRAINS AMENAGES	TERR PARC A POTEAUX N° PARCELLE(S)	Terrains utilisés comme dépôt de matériel Parc de stationnement		TF	10			Liste à examiner
				A 01 03 TERRAINS BÂTIS EXPLOITES	A 01 03	TERRAINS BÂTIS UTILISÉS POUR L'EXPLOITATION	TERR POSTE N° PARCELLE(S)	Terrains intérieurs à la clôture Poste	-	TP/TF	2 584		EDF	
				A 01 04 TERRAINS BÂTIS NON EXPLOITES	A 01 04	TERRAINS BÂTIS NON UTILISÉS POUR L'EXPLOITATION	TERR HAB ADRESSE - N° PARCELLE(S)	Terrains Logements ou Administratifs	-	TF		RTE		
		A 02	ÉQUIPEMENTS DE TERRAIN	A 02 01 ÉQUIPEMENTS DE TERRAIN VOIES DE TERRE D'ACCÈS	A 02 01	ÉQUIPEMENTS DE TERRAIN VOIES DE TERRE D'ACCÈS	VOIE TERRE	Pistes ou voies d'accès d'un Poste	45	TP/TF	979		EDF	
				A 02 02 ÉQUIPEMENTS DE TERRAIN VOIES DE FER D'ACCÈS	A 02 02	ÉQUIPEMENTS DE TERRAIN VOIES DE FER D'ACCÈS	VOIE FER	Voie ferrée dans un Poste (Accès Transformateurs)	45	TP/TF	38		EDF	
				A 02 03 AUTRES ÉQUIPEMENTS	A 02 03	AUTRES ÉQUIPEMENTS	AUTR EQMENT	Câbles - Circuits de terre - canaux - Assainissement - Terrassements - Aménagements, passages, ou autres	45	TP/TF	2 406		EDF	
				A 02 04 ÉQUIPEMENTS DES BÂTIMENTS TERTIAIRES	A 02 04	ÉQUIPEMENTS DES BÂTIMENTS TERTIAIRES	EQMENT BAT DESIGNATION		30	TP/TF		RTE		
		A 03	BÂTIMENTS INDUSTRIELS	A 03 01 BÂTIMENTS DE POSTE	A 03 01	BÂTIMENTS DE POSTES - BÂTIMENT PRINCIPAL	BI BAT PRINC	Bâtiment comprenant la salle de Commandes	45	TP/TF	2 561		EDF	
				A 03 02 BÂTIMENTS INDUSTRIEL DIVERS	A 03 02	BÂTIMENTS DE POSTES - HALL DE DÉCUVAGE	BI BAT DECUV	Hall de découpage indépendant du Bâtiment Principal	45	TP/TF	85		EDF	
				A 03 03 BÂTIMENTS DE POSTE	A 03 03	BÂTIMENTS DE POSTES - AUTRES BÂTIMENTS	BI BAT DESIGNATION	Bâtiments MT - Ateliers - Magasins - Garages - Pompes - Sécurité - Bâtiment de relayage commun au Poste	45	TP/TF	1 462		EDF	sauf si bâtiment à usage exclusif RTE
				A 03 04 BÂTIMENTS INDUSTRIEL DIVERS	A 03 04	BÂTIMENTS INDUSTRIELS DIVERS	BI BAT ANNEXE DESIGNATION	Bâtiments industriels isolés du Poste	45	TP/TF	93		EDF	sauf si bâtiment à usage exclusif RTE
	IMMOBILIER	A 04	BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS ET LOCAUX ANNEXES	A 04 01 BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS ET LOCAUX TECHNIQUES ANNEXES	A 04 01	BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS ET LOCAUX TECHNIQUES ANNEXES	BA BAT DESIGNATION	Bureaux, Garages, Magasins ou autres Bâtiments des Unités ou Sous Unités	30	TP/TF	15	RTE		
				A 04 02 BÂTIMENTS D'HABITATION	A 04 02	LOCAUX D'HABITATION	BAT HAB ADRESSE	Chaque Logement individuel ou collectif - Bloc collectif de garages - ISOLE d'un Poste	40	TF	1 148	RTE		
				A 04 03 BÂTIMENTS D'HABITATION CONNEXES A L'EXPLOITATION	A 04 03	LOCAUX D'HABITATION CONNEXES A L'EXPLOITATION	BAT HAB CONNEXE ADRESSE	Chaque Logement individuel ou collectif - Bloc collectif de garages - CONNEXE au Poste	30	TF		RTE		
				A 04 04 BÂTIMENTS D'HABITATION CONNEXES A L'EXPLOITATION	A 04 04	LOCAUX D'HABITATION CONNEXES A L'EXPLOITATION	BAT FORMATION DESIGNATION	Bâtiments destinés aux écoles de métiers	30	TP/TF		RTE		
		A 05	BÂTIMENTS DIVERS	A 05 01 BÂTIMENTS D'HABITATION	A 05 01	LOCAUX D'HABITATION	BAT CCAS DESIGNATION	Bâtiments destinés aux activités CCAS	30	TP/TF		RTE		
				A 05 02 BÂTIMENTS D'HABITATION CONNEXES A L'EXPLOITATION	A 05 02	LOCAUX D'HABITATION CONNEXES A L'EXPLOITATION	AMGT CLOTURE PERIMETRIQUE	Clôtures Périmétriques Création de parkings	10	NS	352		EDF	
				A 05 03 BÂTIMENTS D'HABITATION CONNEXES A L'EXPLOITATION	A 05 03	LOCAUX D'HABITATION CONNEXES A L'EXPLOITATION	AMGT DESIGNATION	Climatisations - Aménagements Logements RTE Création de murs d'insonorisation Protection Incendie	10	NS	594		EDF	
				A 05 04 BÂTIMENTS D'HABITATION CONNEXES A L'EXPLOITATION	A 05 04	LOCAUX D'HABITATION CONNEXES A L'EXPLOITATION	AMGT DESIGNATION	Aménagements dans Logements en location	10	NS	6		EDF	
		A 06	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	A 06 01 AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DONT RTE EST PROPRIETAIRE	A 06 01	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DONT RTE EST PROPRIETAIRE	AMGT CONTRÔLE D'ACCES	Surveillance par caméras des installations	10	TP	455		EDF	
				A 06 02 AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DONT RTE EST PROPRIETAIRE	A 06 02	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DONT RTE EST PROPRIETAIRE								
				A 06 03 AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DONT RTE EST PROPRIETAIRE	A 06 03	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DONT RTE EST PROPRIETAIRE								
				A 06 04 AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DONT RTE EST PROPRIETAIRE	A 06 04	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DONT RTE EST PROPRIETAIRE								

CODE	LIBELLE FAMILLE	CODE	LIBELLE SOUS FAMILLE	CODE	DESIGNATION COURTE CATEGORIE	CODE GCP	DESIGNATION NATURE DE BIENS	EXEMPLES DE LIBELLES STANDARD	DESIGNATION MATERIEL OU OUVRAGE	DDV	TP/TF	VOLUM E UT	RTE	EDF	Commentaires
B	B 01	LIGNES AERIENNES		B 01 01	LIGNES AERIENNES SANS SUPPORT PROPRE	01	POSTA L31 POSTB EXTRI - EXTR2	Circuit non porteur sur une ligne X Temes	45	NS	3 247	RTE			
				B 01 02	LIGNES AERIENNES AVEC SUPPORT A 1 CIRCUIT	02	POSTA L31 POSTB EXTRI - EXTR2	Circuit simple Temes	45	NS	10 509	RTE			
				B 01 03	LIGNES AERIENNES AVEC SUPPORT A 2 CIRCUITS	03	POSTA L31 POSTB EXTRI - EXTR2	Circuit porteur sur une ligne 2 Temes	45	NS	3 353	RTE			
				B 01 04	LIGNES AERIENNES AVEC SUPPORT A 3 CIRCUITS ET PLUS	04	POSTA L31 POSTB EXTRI - EXTR2	Circuit porteur sur une ligne X Temes	45	NS	25	RTE			
	B 02	CABLES SOUTERRAINS		B 02 01	CABLES SOUTERRAINS SANS OUVRAGE PROPRE	01	POSTA L31 POSTB EXTRI - EXTR2	Cable souterrain dans une galerie commune	45	NS	40	RTE			
				B 02 02	CABLES SOUTERRAINS AVEC LEURS OUVRAGES PROPRES	02	POSTA L31 POSTB EXTRI - EXTR2	Cable souterrain AVEC ouvrages propres	45	NS	2 496	RTE			
				B 02 03	CABLES SOUTERRAINS AVEC OUVRAGES D'ART COMMUN	03	POSTA L31 POSTB EXTRI - EXTR2	Cable souterrain AVEC ouvrages communs (Galerie)	45	NS	32	RTE			
				B 02 04	OUVRAGES D'ART COMMUNS A PLUSIEURS CABLES	04	POSTA L31 POSTB EXTRI - EXTR2	Galerie importante commune à plusieurs lignes	45	TP/TF	48	RTE			
C	B 03	CABLES IMMERGES		B 03 01	CABLES IMMERGES - COURANT ALTERNATIF	01	POSTA L31 POSTB EXTRI - EXTR2	Cable fluvial immergé ALTERNATIF	45	NS	2	RTE			
				B 03 02	CABLES IMMERGES - COURANT CONTINU	02	POSTA L31 POSTB EXTRI - EXTR2	Cable fluvial immergé CONTINU	45	NS	4	RTE			
				B 04 01	FIBRES OPTIQUES INCORPORÉES	01	POSTA L31 POSTB FIBRE OPTIQUE THYM	Cable Optique THYM F posé sur une ligne	?	NS		RTE			
				B 04 02	FIBRES OPTIQUES ENROULEES	02	POSTA L31 POSTB FIBRE OPTIQUE COE	Cable Optique enroulé sur une phase ou un CCG d'une ligne	?	NS		RTE			
	C 01	TRANSFORMATEURS DE PUISSANCE A 2 OU 3 ENROULEMENTS		B 04 03	CABLE SOUTERRAIN OPTIQUE	03	POSTA L31 POSTB FIBRE OPTIQUE PILOTE	Cable Optique posé avec un câble souterrain	?	NS		RTE			
				C 01 01	TRANSFORMATEURS A 2 OU 3 ENROULEMENTS	01	Y631 CONSTR N° APPAREIL	Transformateur de puissance RTE ou DEGS	40	TP	1 718	EDF			
				C 02 01	RÉGLEURS SÉPARÉS	01	R31 Y631 CONSTR N° APPAREIL	Régleur séparé pour un Transformateur	40	TP	36	EDF			si réglé du TR 225KV/MT
				C 03 01	INDUCTANCES	01	IDN Y631 CONSTR N° APPAREIL	B P N - T P N - IDN	40	TP	851	RTE			
D	C 04	INSTALLATIONS DE CONVERSION		C 04 01	INSTALLATIONS DE CONVERSIONS	01	DEPHASEUR Y611 CONSTR N° APPAREIL	Transformateur Déphaseur	45	TP	4	RTE			
				D 01 01	JEUX DE BARRES HTB	01	JDB 225 KV HTB	Jeux de Barres dans un poste avec charpentes et matériels	45	TP/TF	2 972	RTE			
				D 02 01	CELLULES DE LIAISONS HTB	01	CELL 225 KV DEPART HTB	Cellule sur départ LIGNE	45	TP/TF	10 779	RTE			
				D 03 01	CELLULES DE TRANSFO HTB	01	CELL 63 KV Y631 HTB	Cellule sur départ TRANSFO	45	TP/TF	2 847	EDF			EDF pour la ou les cellules de raccordement des TR 225KV/MT
	D 04	CELLULES DE COUPLAGES		D 04 01	CELLULES DE COUPLAGES HTB	01	CELL 225 KV COUPLA HTB	Cellule de COUPLAGE sur Jeux de Barres	45	TP/TF	1 042	RTE			
				D 05 01	CELLULES DE TRONÇONNEMENT HTB	01	CELL 400 KV TRONC BARRES 2 HTB	Cellule de tronçonnement de Jeux de Barres	45	TP/TF	280	RTE			
				D 06 01	CELLULES DE COMPENSATEURS HTB	01	CELL 63 KV CCOMP HTB	Cellule sur départ COMPENSATEUR	45	TP/TF	2	RTE			
				D 07 01	CELLULES DE CONDENSATEURS HTB	01	CELL 63 KV CCOND HTB	Cellule sur départ CONDENSATEUR	45	TP/TF	150	RTE			
D	D 08	CELLULES DE RÉACTANCES DE COMPENSATION		D 08 01	CELLULES DE RÉACTANCE HTB	01	CELL 63 KV CREAC HTB	Cellule sur départ REACTANCE	45	TP/TF	61	RTE			
	CELLULES ET JEUX DE BARRES HTB														

CODE	LIBELLE FAMILLE	CODE	LIBELLE SOUS FAMILLE	CODE	DESIGNATION COURTE CATEGORIE	CODE GCP	DESIGNATION NATURE DE BIENS	EXEMPLES DE LIBELLES STANDARD	DESIGNATION MATERIEL OU OUVRAGE	DDV	Soumis TP/TF	VOLUME UT	RTE	EDF	Commentaires
E	DIVERS ELECTRIQUES														
		E 01	AUXILIAIRES ELECTRIQUES	E 01 01	AUXILIAIRES ELECTRIQUES	E 01	UNITES D'AUXILIAIRES UA	UA 225 KV	Bâtiment abritant uniquement les Auxiliaires communs Groupe Electrogène	45	TP	961		EDF	
				E 01 01		E 01	AUXILIAIRES ELECTRIQUES NON REGROUPES EN UA	SAUX PEXI SAUX 48 V TCM + CE	TG (Tranche Générale) et installations CE avec TSA	45	TP	648		EDF	
		E 02	AUXILIAIRES A AIR COMPRIME	E 02 01	AUXILIAIRES A AIR COMPRIME	E 02	AUXILIAIRES A AIR COMPRIME	AUX AIR COMPRI	Station Air Comprimé	45	TP	71		EDF	
		E 03	AUTRES AUXILIAIRES	E 03 01	AUTRES AUXILIAIRES	E 03	AUTRES AUXILIAIRES	AUTRES AUX	Auxiliaires séparés dans un même Poste	45	TP	250		EDF	
		E 04	COMPENSATEURS	E 04 01	COMPENSATEURS	E 04	COMPENSATEURS	COMPE CONSTR N° APPAREIL	Chaque appareil avec ses accessoires	45	TP	3	RTE		
F	CONTRÔLE/COMMANDE	E 05	CONDENSATEURS	E 05 01	CONDENSATEURS	E 05	CONDENSATEURS	CONDO CONSTR N° APPAREIL	Groupe d'appareils avec leurs accessoires	45	TP	153	RTE		
		E 06	REACTANCES	E 06 01	REACTANCES	E 06	REACTANCES	REACT CONSTR N° APPAREIL	Chaque appareil avec ses accessoires	45	TP	74	RTE		
		F 01	ENVIRONNEMENT CONTRÔLE/COMMANDE	F 01 01	ENVIRONNEMENT CONTRÔLE/COMMANDE	F 01	PYLONES HERTZIENS	PYLONE HERTZIE	Pylone et support antenne	15	TP		RTE		
				F 01 02	ENTREES DE POSTES ET CÂBLAGES DE POSTES	F 01	ENTREES DE POSTES ET CÂBLAGE DE POSTES	PEXI ASI ENSEMBLE ALUM CONTINU PEXI TG B9 SERVICES GENERAUX PEXI TG B21 REDRESSEURS BATTERIES TCM + CE		15	TP				
				F 01 03	ATELIERS D'ENERGIE CONTRÔLE/COMMANDE	F 01	ATELIERS D'ENERGIE CONTRÔLE/COMMANDE			15	TP	113	RTE		
F	CONTRÔLE/COMMANDE			F 02 01	SUPPORTS DE TELECOMMUNICATIONS NON SOUMIS A TP	F 02	ÉQUIPEMENTS OPTIQUES	EQUIPEMENT EXTR FIBRE OPTIQUE DEPART	Équipement d'extrémité d'une Fibre Optique	?	NS		RTE		
				F 02 01		F 02	SUPPORTS FILAIRES ET AUTRES			10	TP	600	RTE		
				F 02 02	ÉQUIPEMENTS RÉSEAUX DE TELECOMMUNICATIONS	F 02	ÉQUIPEMENTS RÉSEAUX LONGUES DISTANCES	MULTIPLIXEURS X25 GESTION RESEAU ARTERE		10	TP	202	RTE		
				F 02 02		F 02	ÉQUIPEMENTS ACTIFS DE RÉSEAUX LOCAUX			10	TP		RTE		
				F 02 04	ÉQUIPEMENTS APPLICATIONS DE TELECOMMUNICATIONS	F 02	RADIO DE SÉCURITÉ	RRS RESEAU RADIO SECURITE ORS OPTIMISATION RADIO SECURITE RESEAU RADIO TRUNK	Ensemble d'équipement d'un Réseau Radio de Sécurité	10	TP	543	RTE		
				F 02 05	ÉQUIPEMENTS FIXES VOIES ET IMAGES	F 02	ÉQUIPEMENTS FIXES VOIX ET IMAGES	INST TELEPH PRIVE AUTOCOM MARQUE ALARME TRANCHE TM TELEPHONE T E P CBI COMPTEUR BLU INDU TPE TELEMEMOIRE TM 3000 DAAT DIFFUSION ALARME	Entrée PTT dans un Poste et câblages Autocommutateur	10	TP	23	RTE		
				F 02 06	SUPPORTS DE TELECOMMUNICATIONS SOUMIS A TP	F 02	C P L - TELEACTIONS	VT CPL H4 DEPART TAC DEPART VOIES TRANSMISSIONS DEPART	Circuits Bouchons et voies de transmissions Matériel d'extrémité des Téléactions	10	TP	336	RTE		
				F 03 01	TRANCHES BT	F 03	FAISCEAUX HERTZIENS PRIVÉS	FAISCEAU HERTZIE	Liaisons Faïceaux Hertiens	10	TP	336	RTE		
				F 03 01		F 03	TRANCHES BT	CELL 225 KV DEPART BT	Tranche Basse Tension des Cellules	15	TP	17 064	RTE	EDF	EDF pour les tranches BT des TR225KV/MT
		F 03	CONTRÔLE/COMMANDE POSTES	F 03 03	SUPERVISION ET TELECONDUITE POSTES	F 03	SUPERVISION ET TELECONDUITE DE POSTES	TCD TYPE PEXI SITE PEXI PC DISTANT CONCENTRATEUR S80 TABLEAU SYNOPTIQUE	PAS 692 - PCS 21 - ECP 80 - PCP 80 - PC Distant Concentrateur - Synoptique - Email	10	TP	207		EDF	
				F 03 05	TÉLÉ ADMINISTRATION ET CONTRÔLE/COMMANDE POSTES	F 03	TÉLÉ ADMINISTRATION CONTRÔLE/COMMANDE POSTES	MICRO SAS		10	TP		RTE		

CODE	LIBELLE FAMILLE	CODE	LIBELLE SOUS FAMILLE	CODE	DESIGNATION COURTE CATEGORIE	CODE GCP	DESIGNATION NATURE DE BIENS	EXEMPLES DE LIBELLES STANDARD	DESIGNATION MATERIEL OU OUVRAGE	DDV	SOUMIS TP/TF	VOLUME EUT	RTE	EDF	Commentaires
F	CONTRÔLE / COMMANDE	F 04	TÉLÉ CONDUITE	F 04 01	ÉQUIPEMENTS RÉSEAUX DE TELECONDUITE	F 04 01	ÉQUIPEMENTS RÉSEAUX INTERMÉDIAIRES ET DE SUPERVISION			10	TP	3 276		EDF	
				F 04 02	ÉQUIPEMENTS APPLICATIFS DE TELECONDUITE HORS POSTES	F 04 02	ÉQUIPEMENTS ET APPLICATIFS DE PCG OU PEXI	PEXI POSTE OPERATEUR PEXI SERVEUR CONDUITE PEXI SERVEUR BASE DE DONNEES PEXI SYNOPSISQUE DE ZONE PEXI VUE MURALE PEXI PCP ORDINATEUR TCD PERIPH ORDIN PCG SERVEUR PROSIGNA 200 EDT 1 EDT 2		10	TP	613		EDF	
		F 05	COMPTAGES ET QUALITÉ DE FOURNITURES	F 05 01	SYSTÈMES DE COMPTAGE	F 05 01	ÉQUIPEMENTS APPLICATIFS DE DISPATCHINGS			10	TP		RTE		
				F 05 02	COMPTAGES UTILISATEURS	F 05 02	COMPTAGES UTILISATEURS	COMPTAGE CLIENT DESIGNATION TELERELEVÉ CLIENT DESIGNATION	Comptages Clients DEGS ou autres TEP Tétrélevé de Production TEC Tétrélevé de Consommation	20	NS	1 446	RTE		
				F 05 04	SVST QUALITÉ FOURNITURE	F 05 04	SYSTÈMES QUALITÉ DE FOURNITURE			10	NS		RTE		
				F 05 05	QUALIMÈTRES UTILISATEURS	F 05 05	QUALIMÈTRES UTILISATEURS	QUALIMETRE DEPART DESIGNATION	Appareil de mesure pour la Qualité de fourniture	10	NS	423	RTE		
		F 06	APPAREILS DE MESURE ET PLATE-FORMES CONTRÔLE / COMMANDE	F 06 01	APPAREILS DE MESURE ET PLATE-FORMES CONTRÔLE / COMMANDE	F 06 01	APPAREILS DE MESURE ET PLATE-FORMES CONTRÔLE / COMMANDE			10	TP	2 927	RTE		
		G 01	ENGINS DE LEVAGE ET DE MANUTENTION	G 01 01	ENGINS DE LEVAGE ET DE MANUTENTION FIXES INDIVIDUALISE	G 01 01	ENGINS DE LEVAGE ET DE MANUTENTION FIXES INDIVIDUALISE			45	TP	369		EDF	
				G 01 02	ENGINS LEVAGE ET DE MANUTENTION FIXES NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)	G 01 02	ENGINS LEVAGE ET DE MANUTENTION FIXES NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)			45	TP	55		EDF	
				G 01 03	ENGINS DE LEVAGE ET DE MANUTENTION MOBILES INDIVIDUALISE	G 01 03	ENGINS DE LEVAGE ET DE MANUTENTION MOBILES INDIVIDUALISE			10	TP	713		EDF	
				G 01 04	ENGINS DE LEVAGE ET DE MANUTENTION MOBILES NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)	G 01 04	ENGINS DE LEVAGE ET DE MANUTENTION MOBILES NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)			10	TP	94		EDF	
				G 01 05	ENGINS DE LEVAGE ET DE MANUTENTION AUTOMOTEURS	G 01 05	ENGINS DE LEVAGE ET DE MANUTENTION AUTOMOTEURS			10	TP	358		EDF	
G	DIVERS	G 02	OUTILLAGE	G 02 01	OUTILLAGE INDIVIDUALISE	G 02 01	OUTILLAGE INDIVIDUALISE			10	TP	2 100		EDF	
				G 02 02	OUTILLAGE NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)	G 02 02	OUTILLAGE NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)			10	TP	197		EDF	
		G 03	MATÉRIEL DE SÉCURITÉ	G 03 01	MATÉRIEL DE SÉCURITÉ INDIVIDUALISE	G 03 01	MATÉRIEL DE SÉCURITÉ INDIVIDUALISE			10	TP	1 849		EDF	
				G 03 02	MATÉRIEL DE SÉCURITÉ NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)	G 03 02	MATÉRIEL DE SÉCURITÉ NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)			10	TP	465		EDF	

CODE	LIBELLE FAMILLE	CODE	LIBELLE SOUS FAMILLE	CODE	DESIGNATION COURTE CATEGORIE	CODE GCP	DESIGNATION NATURE DE BIENS	EXEMPLES DE LIBELLES STANDARD	DESIGNATION MATERIEL OU OUVRAGE	DDV	Source TP/TF	VOLUM E UT	RTE	EDF	Commentaires
G	G 04	G 04 01	MATÉRIEL DE LABORATOIRE ET D'ESSAIS	G 04 01	MATÉRIEL DE LABORATOIRE ET ESSAIS INDIVIDUALISÉ	G 04 01	MATÉRIEL DE LABORATOIRE ET ESSAIS INDIVIDUALISÉ			10	TP	5 889		EDF	
	G 05	G 05 01	MATÉRIEL DIVERS LABORATOIRE	G 05 01	MATÉRIEL DIVERS DE LABORATOIRE INDIVIDUALISÉ	G 05 01	MATÉRIEL DIVERS DE LABORATOIRE INDIVIDUALISÉ			10	TP	1 529		EDF	
	G 06	G 06 01	MATÉRIEL D'EMBALLAGE	G 06 01	MATÉRIEL D'EMBALLAGE INDIVIDUALISÉ	G 06 01	MATÉRIEL D'EMBALLAGE INDIVIDUALISÉ			10	TP	134		EDF	
	G 07	G 07 01	MATÉRIEL DE TRANSPORT	G 07 01	MATÉRIEL AUTOMOBILE, CAMIONS, REMORQUES, MOTOCYCLETES	G 07 01	MATÉRIEL AUTOMOBILE, CAMIONS, REMORQUES, MOTOCYCLETES			5	TP		RTE		
	G 08	G 08 01	MATÉRIEL INFORMATIQUE ET MICRO- INFORMATIQUE	G 08 01	MATÉRIEL INFORMATIQUE INDIVIDUALISÉ	G 08 01	MATÉRIEL INFORMATIQUE INDIVIDUALISÉ			5	TP		EDF		
H	H 01	H 01 01	SYSTÈME D'INFORMATIONS	H 01 01	SI GESTION ADMINISTRATIVE (GCP)	H 01 01	SI GESTION ADMINISTRATIVE (GCP)			•	NS				
	H 02	H 02 01	MATÉRIEL DE LABORATOIRE ET D'ESSAIS	H 02 01	MATÉRIEL DE LABORATOIRE ET ESSAIS INDIVIDUALISÉ	H 02 01	MATÉRIEL DE LABORATOIRE ET ESSAIS INDIVIDUALISÉ			•	NS				
	H 03	H 03 01	MATÉRIEL DIVERS LABORATOIRE	H 03 01	MATÉRIEL DIVERS DE LABORATOIRE INDIVIDUALISÉ	H 03 01	MATÉRIEL DIVERS DE LABORATOIRE INDIVIDUALISÉ			•	NS				
	H 04	H 04 01	MATÉRIEL D'EMBALLAGE	H 04 01	MATÉRIEL D'EMBALLAGE INDIVIDUALISÉ	H 04 01	MATÉRIEL D'EMBALLAGE INDIVIDUALISÉ			•	NS				
	H 05	H 05 01	MATÉRIEL DE TRANSPORT	H 05 01	MATÉRIEL AUTOMOBILE, CAMIONS, REMORQUES, MOTOCYCLETES	H 05 01	MATÉRIEL AUTOMOBILE, CAMIONS, REMORQUES, MOTOCYCLETES			•	NS				
	H 06	H 06 01	MATÉRIEL INFORMATIQUE ET MICRO- INFORMATIQUE	H 06 01	MATÉRIEL INFORMATIQUE INDIVIDUALISÉ	H 06 01	MATÉRIEL INFORMATIQUE INDIVIDUALISÉ			•	NS				

CATÉGORIES D'IMMOBILISATIONS GCP FI-AA

CODE	LIBELLE FAMILLE	CODE	LIBELLE SOUS FAMILLE	CODE	DESIGNATION COURTE CATEGORIE	CODE GCP			DESIGNATION NATURE DE BIENS	EXEMPLES DE LIBELLES STANDARD	DESIGNATION MATERIEL OU OUTIL	DDV	Soumis TP/TF	VOLUME UT	RTE	EDF	Commentaires
A	A 01	A 01 01	TERRAINS NUS	A 01	TERRAINS NUS	01	01	01	TERRAINS NUS	TERR NU N° PARCELLES(S)	Terrains extérieurs à la clôture Poste	-	TF	723			Liste à examiner
				A 01 02	TERRAINS AMENAGES	01	02	01	TERRAINS AMENAGES	TERR PARC A POTEAUX N° PARCELLES(S)	Terrains utilisés comme dépôt de matériel - Parc de stationnement		TF	10			Liste à examiner
				A 01 03	TERRAINS BÂTIS EXPLOITES	01	03	01	TERRAINS BÂTIS UTILISES POUR L'EXPLOITATION	TERR POSTE N° PARCELLES(S)	Terrains intérieurs à la clôture Poste	-	TP/TF	2 584		EDF	
				A 01 04	TERRAINS BÂTIS NON EXPLOITES	01	04	01	TERRAINS BÂTIS NON UTILISES POUR L'EXPLOITATION	TERR HAB ADRESSE - N° PARCELLES(S)	Terrains Logements ou Administratifs	-	TF		RTE		
		A 02 01	EQUIPEMENTS DE TERRAIN VOIES DE TERRE D'ACCÈS	A 02	EQUIPEMENTS DE TERRAIN VOIES DE TERRE D'ACCÈS	02	01	01	EQUIPEMENTS DE TERRAIN VOIES DE TERRE D'ACCÈS	VOIE TERRE	Pistes ou voies d'accès d'un Poste	45	TP/TF	979		EDF	
				A 02 02	EQUIPEMENTS DE TERRAIN VOIES DE FER D'ACCÈS	02	02	01	EQUIPEMENTS DE TERRAIN VOIES DE FER D'ACCÈS	VOIE FER	Voie ferrée dans un Poste (Accès Transformateurs)	45	TP/TF	38		EDF	
				A 02 03	AUTRES EQUIPEMENTS	02	03	01	AUTRES EQUIPEMENTS	AUTR EQMENT	Clôtures - Circuits de terre - caniveaux - Assainissement - Terrassements - Aménagements paysagers ou autres	45	TP/TF	2 406	RTE circuit de terre	EDF	clé de répartition - RTE propriétaire circuit de terre commun
				A 02 04	EQUIPEMENTS DES BÂTIMENTS TERTIAIRES	02	04	01	EQUIPEMENTS DES BÂTIMENTS TERTIAIRES	EQMENT BAT DESIGNATION	Bâtiment comprenant la salle de Commandes	30	TP/TF		RTE		
	A 03	A 03 01	BÂTIMENTS INDUSTRIELS	A 03	BÂTIMENTS DE POSTE	03	01	01	BÂTIMENTS DE POSTES - BÂTIMENT PRINCIPAL	BI BAT PRINC	Hall de découpage indépendant du Bâtiment Principal	45	TP/TF	2 561		EDF	
				A 03	BÂTIMENTS DE POSTES - HALL DE DÉCUVAGE	03	01	02	BÂTIMENTS DE POSTES - HALL DE DÉCUVAGE	BI BAT DECUV	Bâtiments MT - Ateliers - Magasins - Garages - Pompes - Sécurité - Bâtiment de relayage commun au Poste	45	TP/TF	85		EDF	sauf bâtiment à usage exclusif RTE
				A 03	BÂTIMENTS DE POSTES - AUTRES BÂTIMENTS	03	01	03	BÂTIMENTS DE POSTES - AUTRES BÂTIMENTS	BI BAT DESIGNATION	Bâtiments industriels isolés du Poste	45	TP/TF	1 462		EDF	sauf bâtiment à usage exclusif RTE
				A 03 02	BÂTIMENTS INDUSTRIEL DIVERS	03	02	01	BÂTIMENTS INDUSTRIELS DIVERS	BI BAT ANNEXE DESIGNATION	Bureaux, Garages, Magasins ou autres Bâtiments des Unités ou Sous Unités	30	TP/TF	15	RTE		
		A 04 01	BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS ET LOCAUX ANNEXES	A 04	BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS ET LOCAUX TECHNIQUES ANNEXES	04	01	01	BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS ET LOCAUX TECHNIQUES ANNEXES	BA BAT DESIGNATION	Chaque Logement individuel ou collectif - Bloc collectif de garages - ISOLE d'un Poste	40	TF	1 148	RTE		
				A 05 01	LOCAUX D'HABITATION	05	01	01	LOCAUX D'HABITATION	BAT HAB ADRESSE	Chaque Logement individuel ou collectif - Bloc collectif de garages - ISOLE d'un Poste	30	TF		RTE		
	A 05	A 05 02	LOCAUX D'HABITATION CONNEXES A L'EXPLOITATION	A 05	LOCAUX D'HABITATION CONNEXES A L'EXPLOITATION	05	02	01	LOCAUX D'HABITATION CONNEXES A L'EXPLOITATION	BAT HAB CONNEXE ADRESSE	Chaque Logement individuel ou collectif - Bloc collectif de garages - CONNEXE au Poste	30	TP/TF		RTE		
				A 05 03	AUTRES BÂTIMENTS	05	03	01	AUTRES BÂTIMENTS DESTINÉS À LA FORMATION	BAT FORMATION DESIGNATION	Bâtiments destinés aux écoles de métiers	30	TP/TF		RTE		
				A 05 03	AUTRES BÂTIMENTS	05	03	02	AUTRES BÂTIMENTS RÉSERVÉS AUX ŒUVRES SOCIALES	BAT CCAS DESIGNATION	Bâtiments destinés aux activités CCAS	30	TP/TF		RTE		
				A 06 01	AGENCEMENTS ET AMÉNAGEMENTS DE TERRAINS	06	01	01	AGENCEMENTS ET AMÉNAGEMENTS DE TERRAINS	AMGT CLOTURE PERIMETRIQUE	Clôtures Périmétriques Création de parkings	10	NS	352		EDF	
		A 06 02	AGENCEMENTS ET AMÉNAGEMENTS DONT RTE EST PROPRIÉTAIRE	A 06	AGENCEMENTS ET AMÉNAGEMENTS DE BÂTIMENTS DONT RTE EST PROPRIÉTAIRE	06	02	01	AGENCEMENTS ET AMÉNAGEMENTS DE BÂTIMENTS DONT RTE EST PROPRIÉTAIRE	AMGT DESIGNATION	Climatisations - Aménagements Logements RTE Création de murs d'insonorisation Protection Incendie	10	NS	594		EDF	
				A 06 03	AGENCEMENTS ET AMÉNAGEMENTS DONT RTE EST LOCATAIRE	06	03	01	AGENCEMENTS ET AMÉNAGEMENTS DE BÂTIMENTS DONT RTE EST LOCATAIRE	AMGT DESIGNATION	Aménagements dans Logements en location	10	NS	6		EDF	

CODE	LIBELLE FAMILLE	CODE	LIBELLE SOUS FAMILLE	CODE	DESIGNATION COURTE CATEGORIE	CODE GCP			DESIGNATION NATURE DE BIENS	EXEMPLES DE LIBELLES STANDARD	DESIGNATION MATERIEL OU OUTIL	DDV	Soutils TP/TF	VOLUME UT	RTE	EDF	Commentaires	
						A	06	04										01
B	LIAISONS DE TRANSPORT	B 01	LIGNES AERIENNES	A 06 04	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DES INSTALLATIONS TECHNIQUES			01	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DES INSTALLATIONS TECHNIQUES	AMGT CONTRÔLE D'ACCES	Surveillance par caméras des installations	10	TP	455		EDF		
				B 01 01	LIGNES AERIENNES	B 01	LIGNES AERIENNES SANS SUPPORT PROPRE	01	01	01	POSTA L31 POSTB EXTR1 - EXTR2	Circuit non porteur sur une ligne X Tennes	45	NS	3 247	RTE		
		B 01	LIGNES AERIENNES AVEC SUPPORT A 1 CIRCUIT			02	01	02	POSTA L31 POSTB EXTR1 - EXTR2	Circuit simple Terre	45	NS	10 509	RTE				
		B 01	LIGNES AERIENNES AVEC SUPPORT A 2 CIRCUITS			03	01	03	POSTA L31 POSTB EXTR1 - EXTR2	Circuit porteur sur une ligne 2 Tennes	45	NS	3 358	RTE				
		B 01	LIGNES AERIENNES AVEC SUPPORT A 3 CIRCUITS ET PLUS			04	01	04	POSTA L31 POSTB EXTR1 - EXTR2	Circuit porteur sur une ligne X Tennes	45	NS	25	RTE				
				B 02 01	CÂBLES SOUTERRAINS	B 02	CÂBLES SOUTERRAINS SANS OUVRAGE PROPRE	01	01	01	POSTA L31 POSTB EXTR1 - EXTR2	Câble souterrain dans une gallerie commune	45	NS	40	RTE		
						B 02	CÂBLES SOUTERRAINS AVEC LEURS OUVRAGES PROPRES	02	01	02	POSTA L31 POSTB EXTR1 - EXTR2	Câble souterrain AVEC ouvrages propres	45	NS	2 496	RTE		
						B 02	CÂBLES SOUTERRAINS AVEC OUVRAGES D'ART COMMUN	03	01	03	POSTA L31 POSTB EXTR1 - EXTR2	Câble souterrain AVEC ouvrages commun (Gallerie)	45	NS	32	RTE		
						B 02	OUVRAGES D'ART COMMUNS A PLUSIEURS CÂBLES	01	02	01	POSTA L31 POSTB EXTR1 - EXTR2	Gallerie importante commune à plusieurs lignes	45	TP/TF	48	RTE		
		B 03	CÂBLES IMMERGÉS	B 03	CÂBLES IMMERGÉS - COURANT ALTERNATIF	01	01	01	POSTA L31 POSTB EXTR1 - EXTR2	Câble fluvial immergé ALTERNATIF	45	NS	2	RTE				
				B 03	CÂBLES IMMERGÉS - COURANT CONTINU	02	01	02	POSTA L31 POSTB EXTR1 - EXTR2	Câble fluvial immergé CONTINU	45	NS	4	RTE				
		B 04	FIBRES OPTIQUES	B 04 01	FIBRES OPTIQUES INCORPOREES	01	01	01	POSTA L31 POSTB FIBRE OPTIQUE THYM	Câble Optique THYM F posé sur une Ligne	?	NS		RTE				
				B 04 02	FIBRES OPTIQUES ENROULEES	01	02	01	POSTA L31 POSTB FIBRE OPTIQUE C O E	Câble Optique enroulé sur une phase ou un C4G d'une Ligne	?	NS		RTE				
				B 04 02	CABLE SOUTERRAIN OPTIQUE	01	03	01	POSTA L31 POSTB FIBRE OPTIQUE PILOTE	Câble Optique posé avec un câble souterrain	?	NS		RTE				
		C 01	TRANSFORMATEURS DE PUISSANCE A 2 OU 3 ENROULEMENTS	C 01 01	TRANSFORMATEURS DE PUISSANCE A 2 OU 3 ENROULEMENTS	01	01	01	Y631 CONSTR N° APPAREIL	Transformateur de puissance RTE ou DEGS	40	TP	1 718		EDF			
C	TRANSFORMATEURS	C 02	RÉGLEURS SÉPARÉS	C 02 01	RÉGLEURS SÉPARÉS	01	01	01	R31 Y631 CONSTR N° APPAREIL	Régleur séparé pour un Transformateur	40	TP	36		EDF	Si régleur du TR25KV/MT		
		C 03	INDUCTANCES	C 03 01	INDUCTANCES	01	01	01	IDN Y631 CONSTR N° APPAREIL	B P N - T P N - I D N	40	TP	851	RTE				
		C 04	INSTALLATIONS DE CONVERSION	C 04 01	INSTALLATIONS DE CONVERSIONS	01	01	01	DEPHASEUR Y611 CONSTR N° APPAREIL	Transformateur Déphaseur	45	TP	4	RTE				
		D 01	JEUX DE BARRES	D 01 01	JEUX DE BARRES HTB	01	01	01	JDB 225 KV HTB	Jeux de Barres dans un poste avec charpentes et matériels	45	TP/TF	2 972	RTE				
		D 02	CELLULES DE LIAISONS	D 02 01	CELLULES DE LIAISONS HTB	01	01	01	CELL 225 KV DEPART HTB	Cellule sur départ LIGNE	45	TP/TF	10 779	RTE				
		D 03	CELLULES DE TRANSFORMATIONS	D 03 01	CELLULES DE TRANSFO HTB	01	01	01	CELL 63 KV Y631 HTB	Cellule sur départ TRANSFO	45	TP/TF	2 847		EDF			

CODE	LIBELLE FAMILLE	CODE	LIBELLE SOUS FAMILLE	CODE	DESIGNATION COURTE CATEGORIE	CODE GCP	NATURE DE BIENS	EXEMPLES DE LIBELLES STANDARD	DESIGNATION MATERIEL OU EQUIPEMENT	DDV	Source TP/TF	VOLUME UT	RTE	EDF	Commentaires
D	CELLULES ET JEUX DE BARRES HTB	D 04	CELLULES DE COUPLAGES	D 04 01	CELLULES DE COUPLAGES HTB	D 04	01	CELL 225 KV COUPL 1 HTB	Cellule de COUPLAGE sur Jeux de Barres	45	TP/TF	1 042	RTE		
		D 05	CELLULES DE TRONÇONNEMENT	D 05 01	CELLULES DE TRONÇONNEMENT HTB	D 05	01	CELL 400 KV TRONC BARRES 2 HTB	Cellule de tronçonnement de Jeux de Barres	45	TP/TF	280	RTE		
		D 06	CELLULES DE COMPENSATEURS	D 06 01	CELLULES DE COMPENSATEUR HTB	D 06	01	CELL 63 KV CCOMP HTB	Cellule sur départ COMPENSATEUR	45	TP/TF	2	RTE		
		D 07	CELLULES DE CONDENSATEURS	D 07 01	CELLULES DE CONDENSATEUR HTB	D 07	01	CELL 63 KV CCOND HTB	Cellule sur départ CONDENSATEUR	45	TP/TF	150	RTE		
		D 08	CELLULES DE RÉACTANCES DE COMPENSATION	D 08 01	CELLULES DE RÉACTANCE HTB	D 08	01	CELL 63 KV CREAC HTB	Cellule sur départ REACTANCE	45	TP/TF	61	RTE		
E	DIVERS ÉLECTRIQUES	E 01	AUXILIAIRES ÉLECTRIQUES	E 01 01	AUXILIAIRES ÉLECTRIQUES	E 01	01	UA 225 KV	Bâtiment abritant uniquement les Auxiliaires communs Groupe Electrogène	45	TP	961	RTE	EDF	RTE propriétaire des UA communs -clé de répartition pour TSA
		E 02	AUXILIAIRES À AIR COMPRIMÉ	E 02 01	AUXILIAIRES À AIR COMPRIMÉ	E 02	01	SAUX PEXI SAUX 48 V TCM + CE	TG (Tranche Générale) et installations CE avec TSA	45	TP	648	RTE	EDF	RTE propriétaire des UA communs -clé de répartition pour TSA
		E 03	AUTRES AUXILIAIRES	E 03 01	AUTRES AUXILIAIRES	E 03	01	AUX AIR COMPRI	Station Air Comprimé	45	TP	71	RTE	EDF	RTE propriétaire des UA communs -clé de répartition pour TSA
		E 04	COMPENSATEURS	E 04 01	COMPENSATEURS	E 04	01	AUTRES AUX	Auxiliaires séparés dans un même Poste	45	TP	250	RTE	EDF	RTE propriétaire des UA communs -clé de répartition pour TSA
		E 05	CONDENSATEURS	E 05 01	CONDENSATEURS	E 05	01	COMPE CONSTR N° APPAREIL	Chaque appareil avec ses accessoires	45	TP	3	RTE		
		E 06	RÉACTANCES	E 06 01	RÉACTANCES	E 06	01	CONDO CONSTR N° APPAREIL	Groupe d'appareils avec leurs accessoires	45	TP	153	RTE		
								REACT CONSTR N° APPAREIL	Chaque appareil avec ses accessoires	45	TP	74	RTE		

CATÉGORIES D'IMMOBILISATIONS GCP FI-AA

CODE	LIBELLE FAMILLE	CODE	LIBELLE SOUS FAMILLE	CODE	DESIGNATION COURTE CATEGORIE	CODE GCP			DESIGNATION NATURE DE BIENS	EXEMPLES DE LIBELLES STANDARD	DESIGNATION MATERIEL OU OUVRAGE	DDV	Soumis TP/TF	VOLUME UT	RTE	EDF	Commentaires			
F	F 01		ENVIRONNEMENT CONTRÔLE / COMMANDE	F 01 01	ENVIRONNEMENT CONTRÔLE / COMMANDE															
					ENTRÉES DE POSTES ET CÂBLAGES DE POSTES	F 01	01	01	PYLONES HERTZIENS	PYLONE HERTZIE	15	TP		RTE						
					ATELIERS D'ENERGIE CONTRÔLE / COMMANDE	F 01	03	01	ATELIERS D'ÉNERGIE CONTRÔLE / COMMANDE	PEXI ASI ENSEMBLE ALIM CONTINU PEXI TG B9 SERVICES GENERAUX PEXI TG B21 REDRESSEURS BATTERIES TCM + CE	15	TP	113	RTE						
				F 02 01	SUPPORTS DE TELECOMMUNICATIONS NON SOUMIS A TP	F 02	01	01	ÉQUIPEMENTS OPTIQUES	ÉQUIPEMENT EXTR FIBRE OPTIQUE DEPART	?	NS								
					F 02 02	ÉQUIPEMENTS RÉSEAUX DE TELECOMMUNICATIONS	F 02	02	01	SUPPORTS FILAIRES ET AUTRES		10	TP	600	RTE					
								F 02	02	01	ÉQUIPEMENTS RÉSEAUX LONGUES DISTANCES	MULTIPLIXEURS X25 GESTION RESEAU ARTERE	10	TP	202	RTE				
	F 02	CONTRÔLE/ COMMANDE	TÉLÉCOMMUNICATIO NS	F 02 04	ÉQUIPEMENTS APPLICATIONS DE TELECOMMUNICATIONS						Ensemble d'équipement d'un Réseau Radio de Sécurité	10	TP	543	RTE					
					F 02 05	ÉQUIPEMENTS FIXES VOIES ET IMAGES	F 02	05	01	ÉQUIPEMENTS FIXES VOIX ET IMAGES	INST TELEPH PRIVE AUTOCOM MARQUE ALARME TRANCHE TM TELEPHONE T E P CBI COMPTEUR BLU INDU TPE TELEMEMOIRE TM 3000 DAAT DIFFUSION ALARME	Entrée PTT dans un Poste et câblages Autocommutateur	10	TP	23	RTE				
						F 02 06	SUPPORTS DE TELECOMMUNICATIONS SOUMIS A TP	F 02	06	01	C P L - TELEACTIONS	VT CPL H4 DEPART TAC DEPART VOIES TRANSMISSIONS DEPART	Circuits Bouchons et voies de transmissions Matériel d'extrémité des Téléactions	10	TP	336	RTE			
							F 02	06	02	FAISCEAUX HERTZIENS PRIVÉS	FAISCEAU HERTZIE	Liaisons Faisceaux Hertzien	10	TP	336	RTE				

CATÉGORIES D'IMMOBILISATIONS GCP FI-AA

[illegible]

CATÉGORIES D'IMMOBILISATIONS GCP FI-AA

CODE	LIBELLE FAMILLE	CODE	LIBELLE SOUS FAMILLE	CODE	DÉSIGNATION COURTE CATEGORIE	CODE GCP	DÉSIGNATION NATURE DE BIENS	EXEMPLES DE LIBELLES STANDARD	DÉSIGNATION MATERIEL OU OUTILLAGE	DDV	Soumis TP/TF	VOLUME UT	RTE	EDF	Commentaires
G		G 01	ENGINS DE LEVAGE ET DE MANUTENTION	G 01 01	ENGINS DE LEVAGE ET DE MANUTENTION FIXES INDIVIDUALISE	G 01	01	ENGINS DE LEVAGE ET DE MANUTENTION FIXES INDIVIDUALISE		45	TP	369	RTE		
				G 01 02	ENGINS LEVAGE ET DE MANUTENTION FIXES NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)	G 01	02	ENGINS LEVAGE ET DE MANUTENTION FIXES NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)		45	TP	55	RTE		
				G 01 03	ENGINS DE LEVAGE ET DE MANUTENTION MOBILES INDIVIDUALISE	G 01	03	ENGINS DE LEVAGE ET DE MANUTENTION MOBILES INDIVIDUALISE		10	TP	713	RTE		
				G 01 04	ENGINS DE LEVAGE ET DE MANUTENTION MOBILES NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)	G 01	04	ENGINS DE LEVAGE ET DE MANUTENTION MOBILES NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)		10	TP	94	RTE		
				G 01 05	ENGINS DE LEVAGE ET DE MANUTENTION AUTOMOTEURS	G 01	05	ENGINS DE LEVAGE ET DE MANUTENTION AUTOMOTEURS		10	TP	358	RTE		
	G 02	OUTILLAGE	G 02 01	OUTILLAGE INDIVIDUALISE	G 02	01	OUTILLAGE INDIVIDUALISE		10	TP	2 100	RTE			
			G 02 02	OUTILLAGE NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)	G 02	02	OUTILLAGE NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)		10	TP	197	RTE			
	G 03	MATÉRIEL DE SÉCURITÉ	G 03 01	MATÉRIEL DE SÉCURITÉ INDIVIDUALISE	G 03	01	MATÉRIEL DE SÉCURITÉ INDIVIDUALISE		10	TP	1 849	RTE			
			G 03 02	MATÉRIEL DE SÉCURITÉ NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)	G 03	02	MATÉRIEL DE SÉCURITÉ NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)		10	TP	465	RTE			
	G 04	MATÉRIEL DE LABORATOIRE ET D'ESSAIS	G 04 01	MATÉRIEL DE LABORATOIRE ET ESSAIS INDIVIDUALISE	G 04	01	MATÉRIEL DE LABORATOIRE ET ESSAIS INDIVIDUALISE		10	TP	5 889	RTE			
			G 04 02	MATÉRIEL DE LABORATOIRE ET ESSAIS NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)	G 04	02	MATÉRIEL DE LABORATOIRE ET ESSAIS NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)		10	TP	240	RTE			
	G 05	MATÉRIEL DIVERS	G 05 01	MATÉRIEL DIVERS DE LABORATOIRE INDIVIDUALISE	G 05	01	MATÉRIEL DIVERS DE LABORATOIRE INDIVIDUALISE		10	TP	1 529	RTE			
			G 05 02	MATÉRIEL DIVERS DE LABORATOIRE NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)	G 05	02	MATÉRIEL DIVERS DE LABORATOIRE NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)		10	TP	291	RTE			
			G 05 03	AUTRES MATÉRIELS D'ACTIF MOBILE	G 05	03	AUTRES MATÉRIELS D'ACTIF MOBILE		10	TP		RTE			
	G 06	MATÉRIEL D'EMBALLAGE	G 06 01	MATÉRIEL D'EMBALLAGE INDIVIDUALISE	G 06	01	MATÉRIEL D'EMBALLAGE INDIVIDUALISE		10	TP	134	RTE			
G 06 02			MATÉRIEL D'EMBALLAGE NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)	G 06	02	MATÉRIEL D'EMBALLAGE NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)		10	TP	5	RTE				
G 07	MATÉRIEL DE TRANSPORT	G 07 01	MATÉRIEL AUTOMOBILE, CAMIONS, REMORQUES, MOTOCYCLETES	G 07	01	MATÉRIEL AUTOMOBILE, CAMIONS, REMORQUES, MOTOCYCLETES		5	TP		RTE				
		G 07 02	VEHICULES DE TOURISME	G 07	02	VEHICULES DE TOURISME		5	TP		RTE				
		G 07 04	MATÉRIEL DE TRANSPORT AÉRIEN	G 07	04	MATÉRIEL DE TRANSPORT AÉRIEN		10	TP	11	RTE				
		G 07 05	MATÉRIEL FLUVIAL	G 07	05	MATÉRIEL FLUVIAL		5	TP	3	RTE				
		G 07 06	AUTRE MATÉRIEL DE TRANSPORT	G 07	06	AUTRE MATÉRIEL DE TRANSPORT		5	TP	39	RTE				

CATÉGORIES D'IMMOBILISATIONS GCP FI-AA

CODE	LIBELLE FAMILLE	CODE	LIBELLE SOUS FAMILLE	CODE	DESIGNATION COURTE CATEGORIE	CODE GCP	DESIGNATION NATURE DE BIENS	EXEMPLES DE LIBELLES STANDARD	DESIGNATION MATERIEL OU OUTILLAGE	DDV	Source TP/TF	VOLUME UT	RTE	EDF	Commentaires
G	DIVERS	G 08	MATÉRIEL INFORMATIQUE ET MICRO-INFORMATIQUE	G 08 01	MATÉRIEL INFORMATIQUE INDIVIDUALISÉ	G 08 01	MATÉRIEL INFORMATIQUE INDIVIDUALISÉ			5	TP		RTE		
				G 08 02	MATÉRIEL INFORMATIQUE NON INDIVIDUALISÉ (VERROUILLE)	G 08 02	MATÉRIEL INFORMATIQUE NON INDIVIDUALISÉ (VERROUILLE)			5	TP		RTE		
					MATÉRIEL MICRO-INFORMATIQUE INDIVIDUALISÉ	G 08 03	MATÉRIEL MICRO-INFORMATIQUE INDIVIDUALISÉ			3	TP	238	RTE		
					MATÉRIEL MICRO-INFORMATIQUE NON INDIVIDUALISÉ (VERROUILLE)	G 08 04	MATÉRIEL MICRO-INFORMATIQUE NON INDIVIDUALISÉ (VERROUILLE)			3	TP	238	RTE		
		G 09	MATÉRIEL CHEZ AGENTS ET TIERS	G 09 01	MATÉRIEL CHEZ AGENTS ET TIERS INDIVIDUALISÉ	G 09 01	MATÉRIEL CHEZ AGENTS ET TIERS INDIVIDUALISÉ			5	NS	3	RTE		
				G 09 02	MATÉRIEL CHEZ AGENTS ET TIERS NON INDIVIDUALISÉ (VERROUILLE)	G 09 02	MATÉRIEL CHEZ AGENTS ET TIERS NON INDIVIDUALISÉ (VERROUILLE)			5	NS	0	RTE		
				G 10 01	MOBILIER INDIVIDUALISÉ	G 10 01	MOBILIER INDIVIDUALISÉ			10	TP	6 442	RTE		
		G 10	MOBILIER ET MATÉRIEL DE BUREAU	G 10 02	MOBILIER NON INDIVIDUALISÉ	G 10 02	MOBILIER NON INDIVIDUALISÉ			10	TP	3 568	RTE		
				G 10 03	MATÉRIEL DE BUREAU INDIVIDUALISÉ	G 10 03	MATÉRIEL DE BUREAU INDIVIDUALISÉ			10	TP	693	RTE		
				G 10 04	MATÉRIEL DE BUREAU NON INDIVIDUALISÉ (VERROUILLE)	G 10 04	MATÉRIEL DE BUREAU NON INDIVIDUALISÉ (VERROUILLE)			10	TP	353	RTE		
H	ACTIF INCORPOREL	H 01	SYSTEME D'INFORMATIONS	H 01 01	SI GESTION ADMINISTRATIVE (GCP)	H 01 01	SI GESTION ADMINISTRATIVE (GCP)			*	NS				
				H 01 02	SI GESTION TECHNIQUE (BATEM - BGT/ BRT - OCCITANE)	H 01 02	SI GESTION TECHNIQUE (BATEM - BGT/ BRT - OCCITANE)			*	NS				
				H 01 03	SI INDUSTRIEL	H 01 03	SI INDUSTRIEL			*	NS				
				H 01 04	SI SUPPORT	H 01 04	SI SUPPORT			*	NS				

CODE	LIBELLE FAMILLE	CODE	LIBELLE SOUS FAMILLE	CODE	DESIGNATION COURTE CATEGORIE	CODE GCP	DESIGNATION NATURE DE BIENS	EXEMPLES DE LIBELLES STANDARD	DESIGNATION MATERIEL OU OUVRAGE	DDV	SOUMIS TP/TF	VOLUME UT	RTE	EDF	Commentaires
A	IMMOBILIER	A 01	TERRAINS	A 01 01	TERRAINS NUS	A 01	01	TERRAINS NUS	TERRAINS extérieurs à la clôture Poste	-	TF	723			liste à examiner
				A 01 02	TERRAINS AMENAGES	A 01	01	TERRAINS AMENAGES	TERRAINS utilisés comme dépôt de matériel - Parc de stationnement		TF	10			liste à examiner
				A 01 03	TERRAINS BÂTIS EXPLOITES	A 01	03	TERRAINS BÂTIS UTILISÉS POUR L'EXPLOITATION	TERRAINS intérieurs à la clôture Poste	-	TP/TF	2 584		EDF	
				A 01 04	TERRAINS BÂTIS NON EXPLOITES	A 01	04	TERRAINS BÂTIS NON UTILISÉS POUR L'EXPLOITATION	TERRAINS Logements ou Administratifs	-	TF		RTE		
		A 02	ÉQUIPEMENTS DE TERRAIN	A 02 01	ÉQUIPEMENTS DE TERRAIN VOIES DE TERRE D'ACCÈS	A 02	01	ÉQUIPEMENTS DE TERRAIN VOIES DE TERRE D'ACCÈS	Pistes ou voies d'accès d'un Poste	45	TP/TF	979		EDF	
				A 02 02	ÉQUIPEMENTS DE TERRAIN VOIES DE FER D'ACCÈS	A 02	02	ÉQUIPEMENTS DE TERRAIN VOIES DE FER D'ACCÈS	Voie ferrée dans un Poste (Accès Transformateurs)	45	TP/TF	38		EDF	
				A 02 03	AUTRES ÉQUIPEMENTS	A 02	03	AUTRES ÉQUIPEMENTS	Clôtures - Circuits de terre - caniveaux - Assainissement - Terrassements - Aménagements paysagers ou autres	45	TP/TF	2 406	RTE circuit terre	EDF	Cité de répartition - RTE propriétaire circuit de terre
				A 02 04	ÉQUIPEMENTS DES BÂTIMENTS TERTIAIRES	A 02	04	ÉQUIPEMENTS DES BÂTIMENTS TERTIAIRES	Bâtiment comprenant la salle de Commandes	45	TP/TF	2 561		EDF	
		A 03	BÂTIMENTS INDUSTRIELS	A 03 01	BÂTIMENTS DE POSTE	A 03	01	BÂTIMENTS DE POSTES - BÂTIMENT PRINCIPAL	Hall de découpage indépendant du Bâtiment Principal	45	TP/TF	85		EDF	
				A 03 02	BÂTIMENTS INDUSTRIELS DIVERS	A 03	02	BÂTIMENTS INDUSTRIELS DIVERS	Bâtiments RTT - Réseaux - Magasins - Garages - Pompes	45	TP/TF	1 462		EDF	sauf bâtiment à usage exclusif RTE
				A 03 03	BÂTIMENTS INDUSTRIELS DIVERS	A 03	03	BÂTIMENTS INDUSTRIELS DIVERS	Bâtiments industriels isolés du Poste	45	TP/TF	93		EDF	sauf bâtiment à usage exclusif RTE
				A 03 04	BÂTIMENTS INDUSTRIELS DIVERS	A 03	04	BÂTIMENTS INDUSTRIELS DIVERS	Bureaux, Garages, Magasins ou autre Bâtiments des Unités ou Sous Unités	30	TP/TF	15	RTE		
		A 04	BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS ET LOCAUX ANNEXES	A 04 01	BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS ET LOCAUX ANNEXES	A 04	01	BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS ET LOCAUX ANNEXES	Chaque Logement individuel ou collectif - Bloc collectif de garages - ISOLE d'un Poste	40	TF	1 148	RTE		
				A 04 02	BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS ET LOCAUX ANNEXES	A 04	02	BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS ET LOCAUX ANNEXES	Chaque Logement individuel ou collectif - Bloc collectif de garages - CONNEXE au Poste	30	TF		RTE		
				A 04 03	BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS ET LOCAUX ANNEXES	A 04	03	BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS ET LOCAUX ANNEXES	Bâtiments destinés aux écoles de métiers	30	TP/TF		RTE		
				A 04 04	BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS ET LOCAUX ANNEXES	A 04	04	BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS ET LOCAUX ANNEXES	Bâtiments destinés aux activités CCAS	30	TP/TF		RTE		
		A 05	BÂTIMENTS DIVERS	A 05 01	LOCAUX D'HABITATION	A 05	01	LOCAUX D'HABITATION	Clôtures Périmétriques Création de parkings	10	NS	352		EDF	
				A 05 02	LOCAUX D'HABITATION CONNEXES A L'EXPLOITATION	A 05	02	LOCAUX D'HABITATION CONNEXES A L'EXPLOITATION	Climatisations - Aménagements Logements RTE Création de murs d'insonorisation Protection Incendie	10	NS	594		EDF	
				A 05 03	AUTRES BÂTIMENTS	A 05	03	AUTRES BÂTIMENTS DESTINÉS A LA FORMATION	Aménagements dans Logements en location	10	NS	6		EDF	
				A 05 04	AUTRES BÂTIMENTS	A 05	04	AUTRES BÂTIMENTS DESTINÉS A LA FORMATION	Surveillance par caméras des installations	10	TP	455		EDF	
		A 06	AGENCEMENTS ET AMÉNAGEMENTS	A 06 01	AGENCEMENTS ET AMÉNAGEMENTS DE TERRAINS	A 06	01	AGENCEMENTS ET AMÉNAGEMENTS DE TERRAINS							
				A 06 02	AGENCEMENTS ET AMÉNAGEMENTS DONT RTE EST PROPRIÉTAIRE	A 06	02	AGENCEMENTS ET AMÉNAGEMENTS DE BÂTIMENTS DONT RTE EST PROPRIÉTAIRE							
				A 06 03	AGENCEMENTS ET AMÉNAGEMENTS DONT RTE EST LOCATAIRE	A 06	03	AGENCEMENTS ET AMÉNAGEMENTS DE BÂTIMENTS DONT RTE EST LOCATAIRE							
				A 06 04	AGENCEMENTS ET AMÉNAGEMENTS DES INSTALLATIONS TECHNIQUES	A 06	04	AGENCEMENTS ET AMÉNAGEMENTS DES INSTALLATIONS TECHNIQUES							

CODE	LIBELLE FAMILLE	CODE	LIBELLE SOUS FAMILLE	CODE	DESIGNATION COURTE CATEGORIE	CODE GCP	DESIGNATION NATURE DE BIENS	EXEMPLES DE LIBELLES STANDARD	DESIGNATION MATERIEL OU OUVRAGE	DDV	Source TP/TF	VOLUME UT	RTE	EDF	Commentaires	
B	B 01	LIGNES AERIENNES	B 01 01	LIGNES AERIENNES	LIGNES AERIENNES SANS SUPPORT PROPRE	B 01 01	LIGNES AERIENNES SANS SUPPORT PROPRE	POSTA L31 POSTB EXTR1 - EXTR2	Circuit non porteur sur une ligne X Termes	45	NS	3 247	RTE			
						B 01 02	LIGNES AERIENNES AVEC SUPPORT A 1 CIRCUIT	POSTA L31 POSTB EXTR1 - EXTR2	Circuit simple Terme	45	NS	10 509	RTE			
						B 01 03	LIGNES AERIENNES AVEC SUPPORT A 2 CIRCUITS	POSTA L31 POSTB EXTR1 - EXTR2	Circuit porteur sur une ligne 2 Termes	45	NS	3 358	RTE			
						B 01 04	LIGNES AERIENNES AVEC SUPPORT A 3 CIRCUITS ET PLUS	POSTA L31 POSTB EXTR1 - EXTR2	Circuit porteur sur une ligne X Termes	45	NS	25	RTE			
	B 02	CABLES SOUTERRAINS	B 02 01	CABLES SOUTERRAINS	B 02 01	CABLES SOUTERRAINS SANS OUVRAGE PROPRE	POSTA L31 POSTB EXTR1 - EXTR2	Cable souterrain dans une galerie commune	45	NS	40	RTE				
					B 02 02	CABLES SOUTERRAINS AVEC LEURS OUVRAGES PROPRES	POSTA L31 POSTB EXTR1 - EXTR2	Cable souterrain AVEC ouvrages propres	45	NS	2 496	RTE				
					B 02 03	CABLES SOUTERRAINS AVEC OUVRAGES D'ART COMMUN	POSTA L31 POSTB EXTR1 - EXTR2	Cable souterrain AVEC ouvrages communs (Galerie)	45	NS	32	RTE				
					B 02 01	OUVRAGES D'ART COMMUNS A PLUSIEURS CABLES	POSTA L31 POSTB EXTR1 - EXTR2	Galerie importante commune a plusieurs lignes	45	TP/TF	48	RTE				
					B 03 01	CABLES IMMERGES - COURANT ALTERNATIF	POSTA L31 POSTB EXTR1 - EXTR2	Cable fluvial immergé ALTERNATIF	45	NS	2	RTE				
					B 03 02	CABLES IMMERGES - COURANT CONTINU	POSTA L31 POSTB EXTR1 - EXTR2	Cable fluvial immergé CONTINU	45	NS	4	RTE				
B 03	CABLES IMMERGES	B 03 01	CABLES IMMERGES	B 04 01	FIBRES OPTIQUES INCORPORÉES (THYM)	POSTA L31 POSTB FIBRE OPTIQUE THYM	Cable Optique THYM F posé sur une Ligne	?	NS		RTE					
				B 04 02	FIBRES OPTIQUES ENROULEES (COE)	POSTA L31 POSTB FIBRE OPTIQUE COE	Cable Optique enroulé sur une phase ou un CâG d'une Ligne	?	NS		RTE					
				B 04 03	FIBRES OPTIQUES SOUTERRAINES (PILOTE)	POSTA L31 POSTB FIBRE OPTIQUE PILOTE	Cable Optique posé avec un câble souterrain	?	NS		RTE					
C	TRANSFORMATEURS DE PUISSANCE A 2 OU 3 ENROULEMENTS	C 01 01	TRANSFORMATEURS DE PUISSANCE A 2 OU 3 ENROULEMENTS	C 01 01	TRANSFORMATEURS DE PUISSANCE A 2 OU 3 ENROULEMENTS	Y631 CONSTR N° APPAREIL	Transformateur de puissance RTE ou DEGS	40	TP	1 718	EDF					
				C 02 01	RÉGLEURS SÉPARÉS	R31 Y631 CONSTR N° APPAREIL	Régleur séparé pour un Transformateur	40	TP	36	EDF					
				C 03 01	INDUCTANCES	IDN Y631 CONSTR N° APPAREIL	B P N - T P N - I D N	40	TP	851	RTE					
				C 04 01	INSTALLATIONS DE CONVERSION	DEPHASSEUR Y611 CONSTR N° APPAREIL	Transformateur Déphaseur	45	TP	4	RTE					
	CELLULES ET JEUX DE BARRES HTB	D 01 01	JEUX DE BARRES	D 01 01	JEUX DE BARRES HTB	JDB 225 KV HTB	Jeux de Barres dans un poste avec charpentes et matériels	45	TP/TF	2 972	RTE					
				D 02 01	CELLULES DE LIAISONS HTB	CELL 225 KV DEPART HTB	Cellule sur départ LIGNE	45	TP/TF	10 779	RTE					
				D 03 01	CELLULES DE TRANSFORMATION HTB	CELL 63 KV Y631 HTB	Cellule sur départ TRANSFO	45	TP/TF	2 847	EDF					
				D 04 01	CELLULES DE COUPLAGES HTB	CELL 225 KV COUPLA HTB	Cellule de COUPLAGE sur Jeux de Barres	45	TP/TF	1 042	RTE					
CELLULES DE TRONÇONNEMENT HTB	D 05 01	CELLULES DE TRONÇONNEMENT HTB	D 05 01	CELLULES DE TRONÇONNEMENT HTB	CELL 400 KV TRONC BARRES 2 HTB	Cellule de tronçonnement de Jeux de Barres	45	TP/TF	280	RTE						
			D 06 01	CELLULES DE COMPENSATEUR HTB	CELL 63 KV CCOMP HTB	Cellule sur départ COMPENSATEUR	45	TP/TF	2	RTE						
			D 07 01	CELLULES DE CONDENSATEUR HTB	CELL 63 KV CCOND HTB	Cellule sur départ CONDENSATEUR	45	TP/TF	150	RTE						

CATÉGORIES D'IMMOBILISATIONS GCP FI-AA

CODE	LIBELLE FAMILLE	CODE	LIBELLE SOUS FAMILLE	CODE	DESIGNATION COURTE CATEGORIE	CODE GCP	DESIGNATION NATURE DE BIENS	EXEMPLES DE LIBELLES STANDARD	DESIGNATION MATERIEL OU OUVRAGE	DDV	Soumis TP/TF	VOLUME UT	RTE	EDF	Commentaires
		D 08	CELLULES DE REACTANCES DE COMPENSATION	D 08 01	CELLULES DE REACTANCE HTB	D 08 01	CELLULES DE REACTANCES DE COMPENSATION HTB	CELL 63 KV CREAC HTB	Cellule sur départ REACTANCE	45	TP/TF	61	RTE		

CODE	LIBELLE FAMILLE	CODE	LIBELLE SOUS FAMILLE	CODE	DESIGNATION COURTE CATEGORIE	CODE GCP	DESIGNATION NATURE DE BIENS	EXEMPLES DE LIBELLES STANDARD	DESIGNATION MATERIEL OU OUVRAGE	DDV	Soumis TP/TF	VOLUME UT	RTE	EDF	Commentaires
E	DIVERS ELECTRIQUES	E 01	AUXILIAIRES ELECTRIQUES	E 01 01	AUXILIAIRES ELECTRIQUES	E 01	01	UNITES D'AUXILIAIRES UA	UA 225 KV	45	TP	961	RTE	EDF	RTE propriétaire UA commun - cle de répartition
								AUXILIAIRES ELECTRIQUES NON REGROUPES EN UA	SAUX	45	TP	648	RTE	EDF	RTE propriétaire UA commun - cle de répartition
								AUXILIAIRES A AIR COMPRIME	SAUX	45	TP	71	RTE	EDF	RTE propriétaire UA commun - cle de répartition
								AUTRES AUXILIAIRES	AUTRES AUX	45	TP	250	RTE	EDF	RTE propriétaire UA commun - cle de répartition
								COMPENSATEURS	COMPE CONSTR N° APPAREIL	45	TP	3	RTE		
								CONDENSATEURS	CONDO CONSTR N° APPAREIL	45	TP	153	RTE		
F	CONTRÔLE/COMMANDE	F 01	ENVIRONNEMENT CONTRÔLE/COMMANDE	F 01 01	ENTREES DE POSTES ET CÂBLAGES DE POSTES	F 01	01	ATELIERS D'ENERGIE	PEXASI ENSEMBLE ALIM CONTINU	15	TP		RTE		
								ATELIERS D'ENERGIE	PEXASI ENSEMBLE ALIM CONTINU	15	TP		RTE		
								ATELIERS D'ENERGIE	PEXASI ENSEMBLE ALIM CONTINU	15	TP		RTE		
								ATELIERS D'ENERGIE	PEXASI ENSEMBLE ALIM CONTINU	15	TP		RTE		
								ATELIERS D'ENERGIE	PEXASI ENSEMBLE ALIM CONTINU	15	TP		RTE		
								ATELIERS D'ENERGIE	PEXASI ENSEMBLE ALIM CONTINU	15	TP		RTE		
		F 02	TELECOMMUNICATIONS	F 02 01	SUPPORTS DE TELECOMMUNICATIONS NON SOUMIS A TP	F 02	01	ÉQUIPEMENTS OPTIQUES	EQUIPEMENT D'EXTENSION D'une Fibre Optique	2	NS		RTE		
								SUPPORTS FILAIRES ET AUTRES		10	TP	600	RTE		
								ÉQUIPEMENTS RÉSEAUX LONGUES DISTANCES		10	TP	202	RTE		
								ÉQUIPEMENTS ACTIFS DE RÉSEAUX LOCAUX		10	TP		RTE		
								RADIO DE SÉCURITÉ	Ensemble d'équipement d'un Réseau Radio de Sécurité	10	TP	543	RTE		
								ÉQUIPEMENTS FIXES VOIES ET IMAGES	Entrée PTT dans un Poste et câblages Autocommutateur	10	TP	23	RTE		
F	CONTRÔLE/COMMANDE	F 03	CONTRÔLE/COMMANDE POSTES	F 03 01	TRANCHES BT	F 03	01	FAISCEAUX HERTZIENS PRIVÉS	Circuits Bouchons et voies de transmissions Matériel d'extrémité des Téléactions	10	TP	336	RTE		
								FAISCEAUX HERTZIENS	Liaisons Faisceaux Hertziens	10	TP	336	RTE		
								CELL 225 KV DEPART BT	Tranche Basse Tension des Cellules	15	TP	17 064	RTE	EDF	EDF pour les cellules BT des TR 225KV/MT
								TCO TYPE PEXI SITE	PAS 692 - PCS 21 - ECP 80 - PCP 80 - PC Distal	10	TP	207	RTE		
								CONCENTRATEUR S80	Concentrateur - Synoptique - Email	10	TP		RTE		

CODE	LIBELLE FAMILLE	CODE	LIBELLE SOUS FAMILLE	CODE	DESIGNATION COURTE CATEGORIE	CODE GCP			DESIGNATION NATURE DE BIENS	EXEMPLES DE LIBELLES STANDARD	DESIGNATION MATERIEL OU OUVRAGE	DDV	Soumis TPT/F	VOLUME UT	RTE	EDF	Commentaires
F	CONTRÔLE/COMMANDE	F 04	TÉLÉ CONDUITE	F 04 01	ÉQUIPEMENTS RÉSEAUX DE TELECONDUITE	F	04	01	01	ÉQUIPEMENTS RÉSEAUX INTERMÉDIAIRES ET DE SUPERVISION		10	TP	3 276	RTE		
						F	04	01	02	ÉQUIPEMENTS DE GESTION DES DONNÉES	MATERIEL MAINTENANCE	10	TP	613	RTE		
				F 04 02	ÉQUIPEMENTS APPLICATIFS DE TELECONDUITE HORS POSTES	F	04	02	01	PEXI POSTE OPERATEUR PEXI SERVEUR CONDUITE POSTE PEXI SERVEUR BASE DE DONNEES PEXI SYNOPTIQUE DE ZONE PEXI VUE MURALE PEXI PCP ORDINATEUR TCD PERIPH ORDIN PCG SERVEUR PROSIGNA 200 EDT 1 EDT 2							
		F 05	COMPTAGES ET QUALITÉ DE FOURNITURES	F 05 01	SYSTÈMES DE COMPTAGE	F	05	01	01	ÉQUIPEMENTS APPLICATIFS DE DISPATCHINGS		10	TP		RTE		
				F 05 02	COMPTAGES UTILISATEURS	F	05	02	01	COMPTAGE CLIENT DESIGNATION TELERELEVÉ CLIENT DESIGNATION	Comptages Clients DEGS ou autres TEP Télérèlevé de Production TEC Télérèlevé de Consommation	20	NS	1 446	RTE		
				F 05 04	SYST QUALITÉ FOURNITURE	F	05	04	01			10	NS		RTE		
				F 05 05	QUALIMÈTRES UTILISATEURS	F	05	05	01	QUALIMÈTRE DEPART DESIGNATION							
											Appareil de mesure pour la Qualité de fourniture	10	NS	423	RTE		
		F 06	APPAREILS DE MESURE ET PLATE-FORMES CONTRÔLE / COMMANDE	F 06 01	APPAREILS DE MESURE ET PLATES-FORMES CONTRÔLE / COMMANDE	F	06	01	01								
												10	TP	2 927	RTE		

CODE	LIBELLE FAMILLE	CODE	LIBELLE SOUS FAMILLE	CODE	DESIGNATION COURTE CATEGORIE	CODE GCP	DESIGNATION NATURE DE BIENS	EXEMPLES DE LIBELLES STANDARD	DESIGNATION MATERIEL OU OUVRAGE	DDV	Quantité TP/TF	VOLUME UT	RTE	EDF	Commentaires
G															
		G 01 01			ENGINS DE LEVAGE ET DE MANUTENTION FIXES INDIVIDUALISE	G 01 01	ENGINS DE LEVAGE ET DE MANUTENTION FIXES INDIVIDUALISE			45	TP	369	RTE		
		G 01 02			ENGINS LEVAGE ET DE MANUTENTION FIXES NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)	G 01 02	ENGINS LEVAGE ET DE MANUTENTION FIXES NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)			45	TP	55	RTE		
		G 01 03	ENGINS DE LEVAGE ET DE MANUTENTION		ENGINS DE LEVAGE ET DE MANUTENTION MOBILES INDIVIDUALISE	G 01 03	ENGINS DE LEVAGE ET DE MANUTENTION MOBILES INDIVIDUALISE			10	TP	713	RTE		
		G 01 04			ENGINS DE LEVAGE ET DE MANUTENTION MOBILES NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)	G 01 04	ENGINS DE LEVAGE ET DE MANUTENTION MOBILES NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)			10	TP	94	RTE		
DIVERS		G 01 05			ENGINS DE LEVAGE ET DE MANUTENTION AUTOMOTEURS	G 01 05	ENGINS DE LEVAGE ET DE MANUTENTION AUTOMOTEURS			10	TP	358	RTE		
		G 02 01	OUTILLAGE		OUTILLAGE INDIVIDUALISE	G 02 01	OUTILLAGE INDIVIDUALISE			10	TP	2 100	RTE		
		G 02 02			OUTILLAGE NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)	G 02 02	OUTILLAGE NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)			10	TP	197	RTE		
		G 03 01	MATÉRIEL DE SÉCURITÉ		MATÉRIEL DE SÉCURITÉ INDIVIDUALISE	G 03 01	MATÉRIEL DE SÉCURITÉ INDIVIDUALISE			10	TP	1 849	RTE		
		G 03 02			MATÉRIEL DE SÉCURITÉ NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)	G 03 02	MATÉRIEL DE SÉCURITÉ NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)			10	TP	465	RTE		
		G 04 01	MATÉRIEL DE LABORATOIRE ET D'ESSAIS		MATÉRIEL DE LABORATOIRE ET D'ESSAIS INDIVIDUALISE	G 04 01	MATÉRIEL DE LABORATOIRE ET D'ESSAIS INDIVIDUALISE			10	TP	5 889	RTE		
		G 04 02			MATÉRIEL DE LABORATOIRE ET D'ESSAIS NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)	G 04 02	MATÉRIEL DE LABORATOIRE ET D'ESSAIS NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)			10	TP	240	RTE		
		G 05 01	MATÉRIEL DIVERS		MATÉRIEL DIVERS DE LABORATOIRE INDIVIDUALISE	G 05 01	MATÉRIEL DIVERS DE LABORATOIRE INDIVIDUALISE			10	TP	1 529	RTE		
		G 05 02			MATÉRIEL DIVERS DE LABORATOIRE NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)	G 05 02	MATÉRIEL DIVERS DE LABORATOIRE NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)			10	TP	291	RTE		
		G 05 03			AUTRES MATÉRIELS D'ACTIF MOBILE	G 05 03	AUTRES MATÉRIELS D'ACTIF MOBILE			10	TP		RTE		
		G 06 01	MATÉRIEL D'EMBALLAGE		MATÉRIEL D'EMBALLAGE INDIVIDUALISE	G 06 01	MATÉRIEL D'EMBALLAGE INDIVIDUALISE			10	TP	134	RTE		
		G 06 02			MATÉRIEL D'EMBALLAGE NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)	G 06 02	MATÉRIEL D'EMBALLAGE NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)			10	TP	5	RTE		
		G 07 01	MATÉRIEL DE TRANSPORT		MATÉRIEL AUTOMOBILE, CAMIONS, REMORQUES, MOTOCYCLETES	G 07 01	MATÉRIEL AUTOMOBILE, CAMIONS, REMORQUES, MOTOCYCLETES			5	TP		RTE		
		G 07 02			VEHICULES DE TOURISME	G 07 02	VEHICULES DE TOURISME			5	TP		RTE		
		G 07 04			MATÉRIEL DE TRANSPORT AÉRIEN	G 07 04	MATÉRIEL DE TRANSPORT AÉRIEN			10	TP	11	RTE		
		G 07 05			MATÉRIEL FLUVIAL	G 07 05	MATÉRIEL FLUVIAL			5	TP	3	RTE		
		G 07 06			AUTRE MATÉRIEL DE TRANSPORT	G 07 06	AUTRE MATÉRIEL DE TRANSPORT			5	TP	39	RTE		

CODE	LIBELLE FAMILLE	CODE	LIBELLE SOUS FAMILLE	CODE	DESIGNATION COURTE CATEGORIE	CODE GCP	DESIGNATION NATURE DE BIENS	EXEMPLES DE LIBELLES STANDARD	DESIGNATION MATERIEL OU OUVRAGE	DDV	Remis TP/TF	VOLUME UT	RTE	EDF	Commentaires
G	DIVERS	G 08	MATÉRIEL INFORMATIQUE ET MICRO-INFORMATIQUE	G 08 01	MATÉRIEL INFORMATIQUE INDIVIDUALISÉ	G 08 01	MATÉRIEL INFORMATIQUE INDIVIDUALISÉ			5	TP		RTE		
				G 08 02	MATÉRIEL INFORMATIQUE NON INDIVIDUALISÉ (VERROUILLE)	G 08 02	MATÉRIEL INFORMATIQUE NON INDIVIDUALISÉ (VERROUILLE)			5	TP		RTE		
					MATÉRIEL MICRO-INFORMATIQUE INDIVIDUALISÉ	G 08 03	MATÉRIEL MICRO-INFORMATIQUE INDIVIDUALISÉ			3	TP	238	RTE		
					MATÉRIEL MICRO-INFORMATIQUE NON INDIVIDUALISÉ (VERROUILLE)	G 08 04	MATÉRIEL MICRO-INFORMATIQUE NON INDIVIDUALISÉ (VERROUILLE)			3	TP	238	RTE		
		G 09	MATÉRIEL CHEZ AGENTS ET TIERS	G 09 01	MATÉRIEL CHEZ AGENTS ET TIERS INDIVIDUALISÉ	G 09 01	MATÉRIEL CHEZ AGENTS ET TIERS INDIVIDUALISÉ			5	NS	3	RTE		
				G 09 02	MATÉRIEL CHEZ AGENTS ET TIERS NON INDIVIDUALISÉ (VERROUILLE)	G 09 02	MATÉRIEL CHEZ AGENTS ET TIERS NON INDIVIDUALISÉ (VERROUILLE)			5	NS	0	RTE		
		G 10	MOBILIER ET MATÉRIEL DE BUREAU	G 10 01	MOBILIER INDIVIDUALISÉ	G 10 01	MOBILIER INDIVIDUALISÉ			10	TP	6 442	RTE		
				G 10 02	MOBILIER NON INDIVIDUALISÉ	G 10 02	MOBILIER NON INDIVIDUALISÉ			10	TP	3 568	RTE		
				G 10 03	MATÉRIEL DE BUREAU INDIVIDUALISÉ	G 10 03	MATÉRIEL DE BUREAU INDIVIDUALISÉ			10	TP	693	RTE		
				G 10 04	MATÉRIEL DE BUREAU NON INDIVIDUALISÉ (VERROUILLE)	G 10 04	MATÉRIEL DE BUREAU NON INDIVIDUALISÉ (VERROUILLE)			10	TP	353	RTE		
H	ACTIF INCORPOREL	H 01	SYSTEME D'INFORMATIONS												
				H 01 01	SI GESTION ADMINISTRATIVE (GCP)	H 01 01	SI GESTION ADMINISTRATIVE (GCP)			*	NS				
				H 01 02	SI GESTION TECHNIQUE (BATEM - BGT/BRT - OCCITANE)	H 01 02	SI GESTION TECHNIQUE (BATEM - BGT/BRT - OCCITANE)			*	NS				
				H 01 03	SI INDUSTRIEL	H 01 03	SI INDUSTRIEL			*	NS				
				H 01 04	SI SUPPORT	H 01 04	SI SUPPORT			*	NS				

CODE	LIBELLE FAMILLE	CODE	LIBELLE SOUS FAMILLE	CODE	CATEGORIE	DESIGNATION COURTE	CODE GCP		DESIGNATION NATURE DE BIENS	EXEMPLES DE LIBELLES STANDARD	DESIGNATION MATERIEL OU OUVRAGE	PDV	Source TP/TF	VOLUME UT	RTE	EDF	Commentaires
A	A 01	TERRAINS		A 01 01	TERRAINS NUS		A	01	01	TERRAINS NUS	TERRAINS extérieurs à la clôture Poste		TF	723			liste à examiner
				A 01 02	TERRAINS AMENAGES		A	01	02	TERRAINS AMENAGES	TERRAINS utilisés comme dépôt de matériel - Parc de stationnement		TF	10			liste à examiner
				A 01 03	TERRAINS BÂTIS EXPLOITES		A	01	03	TERRAINS BÂTIS UTILISÉS POUR L'EXPLOITATION	TERRAINS intérieurs à la clôture Poste		TP/TF	2 584		EDF	
				A 01 04	TERRAINS BÂTIS NON EXPLOITES		A	01	04	TERRAINS BÂTIS NON UTILISÉS POUR L'EXPLOITATION	TERRAINS Logements ou Administratifs		TF		RTE		
	A 02	ÉQUIPEMENTS DE TERRAIN		A 02 01	ÉQUIPEMENTS DE TERRAIN VOIES DE TERRE D'ACCÈS		A	02	01	VOIES DE TERRE	Pistes ou voies d'accès d'un Poste	45	TP/TF	979		EDF	
				A 02 02	ÉQUIPEMENTS DE TERRAIN VOIES DE FER D'ACCÈS		A	02	02	VOIES DE FER	Voie ferrée dans un Poste (Accès Transformateurs)	45	TP/TF	38		EDF	
				A 02 03	AUTRES EQUIPEMENTS		A	02	03	AUTRES EQUIPEMENTS	Clôtures - Circuits de terre - caniveaux - Assainissement - Terrassements - Aménagements paysagers ou autres	45	TP/TF	2 406	RTE circuit de terre	EDF	site de répartition - RTE propriétaire circuit de terre
				A 02 04	ÉQUIPEMENTS DES BÂTIMENTS TERTIAIRES		A	02	04	ÉQUIPEMENTS DES BÂTIMENTS TERTIAIRES		30	TP/TF		RTE		
	A 03	BÂTIMENTS INDUSTRIELS		A 03 01	BÂTIMENTS DE POSTE		A	03	01	BÂTIMENT PRINCIPAL	Bâtiment comprenant la salle de Commandes	45	TP/TF	2 561	RTE		
							A	03	01	BÂTIMENTS DE POSTES - BÂTIMENT PRINCIPAL	Hall de décuve indépendant du Bâtiment Principal	45	TP/TF	85	RTE		
							A	03	01	BÂTIMENTS DE POSTES - HALL DE DÉCUVAGE	Bâtiments MT - Ateliers - Magasins - Garages - Pompes	45	TP/TF	1 462		EDF	si bâtiment à usage exclusif EDF
							A	03	01	BÂTIMENTS DE POSTES - AUTRES BÂTIMENTS	Sécurité - Bâtiment de relai/serveur commun au Poste	45	TP/TF	93		EDF	si bâtiment à usage exclusif EDF
	A 04	BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS ET LOCAUX ANNEXES		A 03 02	BÂTIMENTS INDUSTRIEL DIVERS		A	03	02	BÂTIMENTS INDUSTRIELS DIVERS	Bâtiments industriels isolés du Poste						
				A 04 01	BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS ET LOCAUX TECHNIQUES ANNEXES		A	04	01	BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS ET LOCAUX TECHNIQUES ANNEXES	Bureaux, Garages, Magasins ou autre Bâtiments des Unités ou Sous Unités	30	TP/TF	15	RTE		
				A 05 01	LOCAUX D'HABITATION		A	05	01	LOCAUX D'HABITATION	Chaque Logement individuel ou collectif - Bloc collectif de garages - ISOLE d'un Poste	40	TF	1 148	RTE		
				A 05 02	LOCAUX D'HABITATION CONNEXES A L'EXPLOITATION		A	05	02	LOCAUX D'HABITATION CONNEXES A L'EXPLOITATION	Chaque Logement individuel ou collectif - Bloc collectif de garages - CONNEXE au Poste	30	TF		RTE		
A	A 05	BÂTIMENTS DIVERS					A	05	03	AUTRES BÂTIMENTS DESTINÉS À LA FORMATION	Bâtiments destinés aux écoles de métiers	30	TP/TF		RTE		
				A 05 03	AUTRES BÂTIMENTS		A	05	03	AUTRES BÂTIMENTS RÉSERVÉS AUX ŒUVRES SOCIALES	Bâtiments destinés aux activités CCAS	30	TP/TF		RTE		
				A 06 01	AGENCEMENTS ET AMÉNAGEMENTS DE TERRAINS		A	06	01	AGENCEMENTS ET AMÉNAGEMENTS DE TERRAINS	Clôtures Périmétriques Création de parkings	10	NS	352		EDF	
				A 06 02	AGENCEMENTS ET AMÉNAGEMENTS DONT RTE EST PROPRIÉTAIRE		A	06	02	AGENCEMENTS ET AMÉNAGEMENTS DE BÂTIMENTS DONT RTE EST PROPRIÉTAIRE	Climatisations - Aménagements Logements RTE Création de murs d'insonorisation Protection Incendie	10	NS	594	RTE		
	A 06	AGENCEMENTS ET AMÉNAGEMENTS		A 06 03	AGENCEMENTS ET AMÉNAGEMENTS DONT RTE EST LOCATAIRE		A	06	03	AGENCEMENTS ET AMÉNAGEMENTS DE BÂTIMENTS DONT RTE EST LOCATAIRE	Aménagements dans Logements en location	10	NS	6	RTE		
				A 06 04	AGENCEMENTS ET AMÉNAGEMENTS DES INSTALLATIONS TECHNIQUES		A	06	04	AGENCEMENTS ET AMÉNAGEMENTS DES INSTALLATIONS TECHNIQUES	Surveillance par caméras des installations	10	TP	455		EDF	

CODE	LIBELLE FAMILLE	CODE	LIBELLE SOUS FAMILLE	CODE	DESIGNATION COURTE CATEGORIE	CODE GCP	DESIGNATION NATURE DE BIENS	EXEMPLES DE LIBELLES STANDARD	DESIGNATION MATERIEL OU OUVRAGE	DDV	Soumis TP/TF	VOLUME UT	RTE	EDF	Commentaires
B	B 01	LIGNES AERIENNES	B 01 01	LIGNES AERIENNES	LIGNES AERIENNES SANS SUPPORT PROPRE	B 01 01	LIGNES AERIENNES SANS SUPPORT PROPRE	POSTA L31 POSTB EXTRI - EXTR2	Circuit non porteur sur une ligne X Ternes	45	NS	3 247	RTE		
						B 01 02	LIGNES AERIENNES AVEC SUPPORT A 1 CIRCUIT	POSTA L31 POSTB EXTRI - EXTR2	Circuit simple Teme	45	NS	10 509	RTE		
						B 01 03	LIGNES AERIENNES AVEC SUPPORT A 2 CIRCUITS	POSTA L31 POSTB EXTRI - EXTR2	Circuit porteur sur une ligne 2 Ternes	45	NS	3 358	RTE		
						B 01 04	LIGNES AERIENNES AVEC SUPPORT A 3 CIRCUITS ET PLUS	POSTA L31 POSTB EXTRI - EXTR2	Circuit porteur sur une ligne X Ternes	45	NS	25	RTE		
						B 02 01	CABLES SOUTERRAINS SANS OUVRAGE PROPRE	POSTA L31 POSTB EXTRI - EXTR2	Cable souterrain dans une galerie commune	45	NS	40	RTE		
	B 02	CABLES SOUTERRAINS	B 02 01	CABLES SOUTERRAINS	CABLES SOUTERRAINS AVEC LEURS OUVRAGES PROPRES	B 02 01	CABLES SOUTERRAINS AVEC LEURS OUVRAGES PROPRES	POSTA L31 POSTB EXTRI - EXTR2	Cable souterrain AVEC ouvrages propres	45	NS	2 496	RTE		
						B 02 03	CABLES SOUTERRAINS AVEC OUVRAGES D'ART COMMUN	POSTA L31 POSTB EXTRI - EXTR2	Cable souterrain AVEC ouvrages communs (Galerie)	45	NS	32	RTE		
						B 02 02	OUVRAGES D'ART COMMUNS A PLUSIEURS CABLES	POSTA L31 POSTB EXTRI - EXTR2	Galerie importante commune à plusieurs lignes	45	TP/TF	48	RTE		
						B 03 01	CABLES IMMERGES - COURANT ALTERNATIF	POSTA L31 POSTB EXTRI - EXTR2	Cable fluvial immergé ALTERNATIF	45	NS	2	RTE		
						B 03 02	CABLES IMMERGES - COURANT CONTINU	POSTA L31 POSTB EXTRI - EXTR2	Cable fluvial immergé CONTINU	45	NS	4	RTE		
C	B 04	FIBRES OPTIQUES	B 04 01	FIBRES OPTIQUES INCORPORÉES	FIBRES OPTIQUES INCORPORÉES (THYM)	B 04 01	FIBRES OPTIQUES INCORPORÉES (THYM)	POSTA L31 POSTB FIBRE OPTIQUE THYM	Cable Optique THYM F posé sur une ligne	?	NS		RTE		
						B 04 02	FIBRES OPTIQUES ENROULEES (COB)	POSTA L31 POSTB FIBRE OPTIQUE COE	Cable Optique enroulé sur une phase ou un CdG d'une ligne	?	NS		RTE		
						B 04 03	FIBRES OPTIQUES SOUTERRAINES (PILOTE)	POSTA L31 POSTB FIBRE OPTIQUE PILOTE	Cable Optique posé avec un câble souterrain	?	NS		RTE		
						C 01	TRANSFORMATEURS A 2 OU 3 ENROULEMENTS	Y631 CONSTR N° APPAREIL	Transformateur de puissance RTE ou DEGS	40	TP	1 718		EDF	
	C 02	RÉGLEURS SÉPARÉS	C 02 01	RÉGLEURS SÉPARÉS	RÉGLEURS SÉPARÉS	C 02 01	RÉGLEURS SÉPARÉS	R31 Y631 CONSTR N° APPAREIL	Régleur séparé pour un Transformateur	40	TP	36		EDF	si régleur du TR 225KV/MT
						C 03 01	INDUCTANCES	IDN Y631 CONSTR N° APPAREIL	B P N - TPN - IDN	40	TP	851	RTE		
						C 04 01	INSTALLATIONS DE CONVERSIONS	DEPHASEUR Y611 CONSTR N° APPAREIL	Transformateur Déphaseur	45	TP	4	RTE		
D	D 01	JEUX DE BARRES	D 01 01	JEUX DE BARRES HTB	JEUX DE BARRES HTB	D 01 01	JEUX DE BARRES HTB	JD8 225 KV HTB	Jeux de Barres dans un poste avec charpentes et matériels	45	TP/TF	2 972	RTE		
	D 02	CELLULES DE LIAISONS	D 02 01	CELLULES DE LIAISONS HTB	CELLULES DE LIAISONS HTB	D 02 01	CELLULES DE LIAISONS HTB	CELL 225 KV DEPART HTB	Cellule sur départ LIGNE	45	TP/TF	10 779	RTE		
	D 03	CELLULES DE TRANSFORMATIONS	D 03 01	CELLULES DE TRANSFO HTB	CELLULES DE TRANSFORMATION HTB	D 03 01	CELLULES DE TRANSFORMATION HTB	CELL 63 KV Y631 HTB	Cellule sur départ TRANSFO	45	TP/TF	2 847		EDF	
	D 04	CELLULES DE COUPLAGES	D 04 01	CELLULES DE COUPLAGES HTB	CELLULES DE COUPLAGES HTB	D 04 01	CELLULES DE COUPLAGES HTB	CELL 225 KV COUPLA HTB	Cellule de COUPLAGE sur Jeux de Barres	45	TP/TF	1 042	RTE		
	D 05	CELLULES DE TRONÇONNEMENT	D 05 01	CELLULES DE TRONÇONNEMENT HTB	CELLULES DE TRONÇONNEMENT HTB	D 05 01	CELLULES DE TRONÇONNEMENT HTB	CELL 400 KV TRONC BARRES 2 HTB	Cellule de tronçonnement de Jeux de Barres	45	TP/TF	280	RTE		
	D 06	CELLULES DE COMPENSATEURS	D 06 01	CELLULES DE COMPENSATEUR HTB	CELLULES DE COMPENSATEURS HTB	D 06 01	CELLULES DE COMPENSATEURS HTB	CELL 63 KV CCOMP HTB	Cellule sur départ COMPENSATEUR	45	TP/TF	2	RTE		
	D 07	CELLULES DE CONDENSATEURS	D 07 01	CELLULES DE CONDENSATEUR HTB	CELLULES DE CONDENSATEURS HTB	D 07 01	CELLULES DE CONDENSATEURS HTB	CELL 63 KV CCOND HTB	Cellule sur départ CONDENSATEUR	45	TP/TF	150	RTE		
	D 08	CELLULES DE RÉACTANCES DE COMPENSATION	D 08 01	CELLULES DE RÉACTANCE HTB	CELLULES DE RÉACTANCES DE COMPENSATION HTB	D 08 01	CELLULES DE RÉACTANCES DE COMPENSATION HTB	CELL 63 KV CREAC HTB	Cellule sur départ REACTANCE	45	TP/TF	61	RTE		

Edition du : 06/08/2005

CODE	LIBELLE FAMILLE	CODE	LIBELLE SOUS FAMILLE	CODE	DESIGNATION COURTE CATEGORIE	CODE GCP			DESIGNATION NATURE DE BIENS	EXEMPLES DE LIBELLES STANDARD	DESIGNATION MATERIEL OU OUVRAGE	DDV	Soumis TP/TF	VOLUME UT	RTE	EDF	Commentaires
						F 04	01	01									
F	CONTRÔLE/ COMMANDE	F 04	TÉLÉ CONDUITE	F 04 01	ÉQUIPEMENTS RÉSEAUX DE TELECONDUITE	F	04	01	01			10	TP	3 276	RTE		
				F 04 02	ÉQUIPEMENTS APPLICATIFS DE TELECONDUITE HORS POSTES	F	04	02	01			10	TP	613	RTE		
		F 05	COMPTAGES ET QUALITÉ DE FOURNITURES	F 05 01	SYSTÈMES DE COMPTAGE	F	05	01	01			10	TP		RTE		
				F 05 02	COMPTAGES UTILISATEURS	F	05	02	01			20	NS	1 446	RTE		
				F 05 04	SYST QUALITÉ FOURNITURE	F	05	04	01			10	NS		RTE		
				F 05 05	QUALIMÈTRES UTILISATEURS	F	05	05	01			10	NS	423	RTE		
		F 06	APPAREILS DE MESURE ET PLATE-FORMES CONTRÔLE / COMMANDE	F 06 01	APPAREILS DE MESURE ET PLATES-FORMES CONTRÔLE / COMMANDE	F	06	01	01			10	TP	2 927	RTE		

CODE	LIBELLE FAMILLE	CODE	LIBELLE SOUS FAMILLE	CODE	DESIGNATION COURTE CATEGORIE	CODE GCP	DESIGNATION NATURE DE BIENS	EXEMPLES DE LIBELLES STANDARD	DESIGNATION MATERIEL OU OUVRAGE	DDV	Soumis TP/TP	VOLUME UT	RTE	EDF	Commentaires
G	DIVERS	G 01	ENGINS DE LEVAGE ET DE MANUTENTION	G 01 01	ENGINS DE LEVAGE ET DE MANUTENTION FIXES INDIVIDUALISE	G 01	01			45	TP	369	RTE		
				G 01 02	ENGINS LEVAGE ET DE MANUTENTION FIXES NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)	G 01	02			45	TP	55	RTE		
				G 01 03	ENGINS DE LEVAGE ET DE MANUTENTION MOBILES INDIVIDUALISE	G 01	03			10	TP	713	RTE		
				G 01 04	ENGINS DE LEVAGE ET DE MANUTENTION MOBILES NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)	G 01	04			10	TP	94	RTE		
				G 01 05	ENGINS DE LEVAGE ET DE MANUTENTION AUTOMOTEURS	G 01	05			10	TP	358	RTE		
		G 02	OUTILLAGE	G 02 01	OUTILLAGE INDIVIDUALISE	G 02	01			10	TP	2 100	RTE		
				G 02 02	OUTILLAGE NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)	G 02	02			10	TP	197	RTE		
		G 03	MATÉRIEL DE SÉCURITÉ	G 03 01	MATÉRIEL DE SÉCURITÉ INDIVIDUALISE	G 03	01			10	TP	1 349	RTE		
				G 03 02	MATÉRIEL DE SÉCURITÉ NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)	G 03	02			10	TP	465	RTE		
		G 04	MATÉRIEL DE LABORATOIRE ET D'ESSAIS	G 04 01	MATÉRIEL DE LABORATOIRE ET ESSAIS INDIVIDUALISE	G 04	01			10	TP	5 389	RTE		
				G 04 02	MATÉRIEL DE LABORATOIRE ET ESSAIS NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)	G 04	02			10	TP	240	RTE		
		G 05	MATÉRIEL DIVERS	G 05 01	MATÉRIEL DIVERS DE LABORATOIRE INDIVIDUALISE	G 05	01			10	TP	1 529	RTE		
				G 05 02	MATÉRIEL DIVERS DE LABORATOIRE NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)	G 05	02			10	TP	291	RTE		
				G 05 03	AUTRES MATÉRIELS D'ACTIF MOBILE	G 05	03			10	TP		RTE		
		G 06	MATÉRIEL D'EMBALLAGE	G 06 01	MATÉRIEL D'EMBALLAGE INDIVIDUALISE	G 06	01			10	TP	134	RTE		
				G 06 02	MATÉRIEL D'EMBALLAGE NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)	G 06	02			10	TP	5	RTE		
		G 07	MATÉRIEL DE TRANSPORT	G 07 01	MATÉRIEL AUTOMOBILE, CAMIONS, REMORQUES, MOTOCYCLETES	G 07	01			5	TP		RTE		
				G 07 02	VEHICULES DE TOURISME	G 07	02			5	TP		RTE		
				G 07 04	MATÉRIEL DE TRANSPORT AÉRIEN	G 07	04			10	TP	11	RTE		
				G 07 05	MATÉRIEL FLUVIAL	G 07	05			5	TP	3	RTE		
				G 07 06	AUTRE MATÉRIEL DE TRANSPORT	G 07	06			5	TP	39	RTE		

CODE	LIBELLE FAMILLE	CODE	LIBELLE SOUS FAMILLE	CODE	DESIGNATION COURTE CATEGORIE	CODE GCP		DESIGNATION NATURE DE BIENS	EXEMPLES DE LIBELLES STANDARD	DESIGNATION MATERIEL OU OUVRAGE	DDV	SOUMIS TP/TF	VOLUME UT	RTE	EDF	Commentaires
G	DIVERS	G 08	MATÉRIEL INFORMATIQUE ET MICRO-INFORMATIQUE	G 08 01	MATÉRIEL INFORMATIQUE INDIVIDUALISÉ	G	08 01	01	MATÉRIEL INFORMATIQUE INDIVIDUALISÉ		5	TP		RTE		
					MATÉRIEL INFORMATIQUE NON INDIVIDUALISÉ (VERROUILLE)	G	08 02	01	MATÉRIEL INFORMATIQUE NON INDIVIDUALISÉ (VERROUILLE)		5	TP		RTE		
				G 08 02	MATÉRIEL MICRO-INFORMATIQUE INDIVIDUALISÉ	G	08 03	01	MATÉRIEL MICRO-INFORMATIQUE INDIVIDUALISÉ		3	TP	238	RTE		
					MATÉRIEL MICRO-INFORMATIQUE NON INDIVIDUALISÉ (VERROUILLE)	G	08 04	01	MATÉRIEL MICRO-INFORMATIQUE NON INDIVIDUALISÉ (VERROUILLE)		3	TP	238	RTE		
		G 09	MATÉRIEL CHEZ AGENTS ET TIERS	G 09 01	MATÉRIEL CHEZ AGENTS ET TIERS INDIVIDUALISÉ	G	09 01	01	MATÉRIEL CHEZ AGENTS ET TIERS INDIVIDUALISÉ		5	NS	3	RTE		
				G 09 02	MATÉRIEL CHEZ AGENTS ET TIERS NON INDIVIDUALISÉ (VERROUILLE)	G	09 02	01	MATÉRIEL CHEZ AGENTS ET TIERS NON INDIVIDUALISÉ (VERROUILLE)		5	NS	0	RTE		
		G 10	MOBILIER ET MATÉRIEL DE BUREAU	G 10 01	MOBILIER INDIVIDUALISÉ	G	10 01	01	MOBILIER INDIVIDUALISÉ		10	TP	6 442	RTE		
				G 10 02	MOBILIER NON INDIVIDUALISÉ	G	10 02	01	MOBILIER NON INDIVIDUALISÉ		10	TP	3 568	RTE		
				G 10 03	MATÉRIEL DE BUREAU INDIVIDUALISÉ	G	10 03	01	MATÉRIEL DE BUREAU INDIVIDUALISÉ		10	TP	693	RTE		
				G 10 04	MATÉRIEL DE BUREAU NON INDIVIDUALISÉ (VERROUILLE)	G	10 04	01	MATÉRIEL DE BUREAU NON INDIVIDUALISÉ (VERROUILLE)		10	TP	353	RTE		
H	ACTIF INCORPOREL	H 01	SYSTEME D'INFORMATIONS													
				H 01 01	SI GESTION ADMINISTRATIVE (GCP)	H	01 01	01	SI GESTION ADMINISTRATIVE (GCP)			NS				
				H 01 02	SI GESTION TECHNIQUE (BATEM - BGT/ BRT - OCCITANE)	H	01 02	01	SI GESTION TECHNIQUE (BATEM - BGT/ BRT - OCCITANE)			NS				
				H 01 03	SI INDUSTRIEL	H	01 03	01	SI INDUSTRIEL			NS				
				H 01 04	SI SUPPORT	H	01 04	01	SI SUPPORT			NS				

CODE	LIBELLE FAMILLE	CODE	LIBELLE SOUS FAMILLE	DESIGNATION COURTE CATEGORIE	CODE GCP		DESIGNATION NATURE DE BIENS	EXEMPLES DE LIBELLES STANDARD	DESIGNATION MATERIEL OU OUVRAGE	DDV	SOUMIS TP/TF	VOLUME UT	RTE	EDF	Commentaires
A	A 01	TERRAINS	TERRAINS NUS	TERRAINS NUS	A 01 01	A 01 01	TERRAINS NUS	TERR NU N° PARCELLE(S)	Terrains extérieur à la clôture Poste	-	TF	723			A examiner
					A 01 02	A 01 02	TERRAINS AMENAGES	TERR PARC A PÔTEAUX N° PARCELLE(S)	Terrains utilisés comme dépôt de matériel - Parc de stationnement		TF	10			A examiner
					A 01 03	A 01 03	TERRAINS BÂTIS EXPLOITES	TERR POSTE N° PARCELLE(S)	Terrains Intérieur à la clôture Poste	-	TP/TF	2 584		EDF	
					A 01 04	A 01 04	TERRAINS BÂTIS NON EXPLOITES	TERR HAB ADRESSE - N° PARCELLE(S)	Terrains Logements ou Administratifs	-	TF		RTE		
	A 02	ÉQUIPEMENTS DE TERRAIN	ÉQUIPEMENTS DE TERRAIN VOIES DE TERRE D'ACCÈS	ÉQUIPEMENTS DE TERRAIN VOIES DE TERRE D'ACCÈS	A 02 01	A 02 01	ÉQUIPEMENTS DE TERRAIN VOIES DE TERRE D'ACCÈS	VOIE TERRE	Pistes ou voies d'accès d'un Poste	45	TP/TF	979		EDF	
					A 02 02	A 02 02	ÉQUIPEMENTS DE TERRAIN VOIES DE FER D'ACCÈS	VOIE FER	Voie ferrée dans un Poste (Accès Transformateurs)	45	TP/TF	38		EDF	
					A 02 03	A 02 03	AUTRES ÉQUIPEMENTS	AUTR EQMENT	Clôtures - Circuits de terre - caniveaux - Assainissement - Terrassements - Aménagements paysagers ou autres	45	TP/TF	2 406	RTE	EDF	clé de répartition
					A 02 04	A 02 04	ÉQUIPEMENTS DES BÂTIMENTS TERTIAIRES	ÉQMENT BAT DESIGNATION		30	TP/TF		RTE		
	A 03	BÂTIMENTS INDUSTRIELS	BÂTIMENTS DE POSTE	BÂTIMENTS INDUSTRIELS DIVERS	A 03 01	A 03 01	BÂTIMENTS DE POSTES - BÂTIMENT PRINCIPAL	BI BAT PRINC	Bâtiment comprenant la salle de Commandes	45	TP/TF	2 561	RTE		
						A 03 01	BÂTIMENTS DE POSTES - HALL DE DÉCUVAGE	BI BAT DECUV	Hall de découpage indépendant du Bâtiment Principal	45	TP/TF	85	RTE		
						A 03 01	BÂTIMENTS DE POSTES - AUTRES BÂTIMENTS	BI BAT DESIGNATION	Bâtiments MT - Ateliers - Magasins - Garages - Pompes - Sécurité - Bâtiment de relaiage commun au Poste	45	TP/TF	1 462		EDF	si bâtiment à usage exclusif EDF
						A 03 02	BÂTIMENTS INDUSTRIELS DIVERS	BI BAT ANNEXE DESIGNATION	Bâtiments industriels isolés du Poste	45	TP/TF	93		EDF	si bâtiment à usage exclusif EDF
	A 04	BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS ET LOCAUX ANNEXES	BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS ET LOCAUX TECHNIQUES ANNEXES	BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS ET LOCAUX TECHNIQUES ANNEXES	A 04 01	A 04 01	BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS ET LOCAUX TECHNIQUES ANNEXES	BA BAT DESIGNATION	Bureaux, Garages, Magasins ou autre Bâtiments des Unités ou Sous Unités	30	TP/TF	15	RTE		
						A 05 01	LOCAUX D'HABITATION	BAT HAB ADRESSE	Chaque Logement individuel ou collectif - Bloc collectif de garages - ISOLE d'un Poste	40	TF	1 148	RTE		
						A 05 02	LOCAUX D'HABITATION CONNEXES À L'EXPLOITATION	BAT HAB CONNEXE ADRESSE	Chaque Logement individuel ou collectif - Bloc collectif de garages - CONNEXE au Poste	30	TF		RTE		
						A 05 03	AUTRES BÂTIMENTS	BAT FORMATION DESIGNATION	Bâtiments destinés aux écoles de métiers	30	TP/TF		RTE		
	A 06	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DONT RTE EST PROPRIÉTAIRE	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DONT RTE EST LOCATAIRE	A 06 01	A 06 01	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DONT RTE EST PROPRIÉTAIRE	BAT CCAS DESIGNATION	Bâtiments destinés aux activités CCAS	30	TP/TF		RTE		
						A 06 02	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DONT RTE EST PROPRIÉTAIRE	AMGT CLOTURE PERIMETRIQUE	Clôtures Périmétriques Création de parkings	10	NS	352		EDF	
						A 06 02	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DONT RTE EST PROPRIÉTAIRE	AMGT DESIGNATION	Climatisations - Aménagements Logements RTE Création de murs d'insonorisation Protection Incendie	10	NS	594	RTE		
						A 06 03	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DONT RTE EST LOCATAIRE	AMGT DESIGNATION	Aménagements dans Logements en location	10	NS	6	RTE		
	A 06	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DONT RTE EST LOCATAIRE	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DONT RTE EST LOCATAIRE	A 06 04	A 06 04	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DONT RTE EST LOCATAIRE	AMGT CONTRÔLE D'ACCES	Surveillance par caméras des installations	10	TP	455		EDF	

CATÉGORIES D'IMMOBILISATIONS GCP FI-AA

CODE	LIBELLE FAMILLE	CODE	LIBELLE SOUS FAMILLE	CODE	DÉSIGNATION COURTE CATEGORIE	CODE GCP	DÉSIGNATION NATURE DE BIENS	EXEMPLES DE LIBELLES STANDARD	DÉSIGNATION MATERIEL OU OUVRAGE	DDY	Souris TP/TF	VOLUME UT	RTE	EDF	Commentaires
B	LIAISONS DE TRANSPORT	B 01	LIGNES AÉRIENNES	B 01 01	LIGNES AÉRIENNES	B 01	LIGNES AÉRIENNES SANS SUPPORT PROPRE	POSTA L31 POSTB EXTRI - EXTR2	Circuit non porteur sur une ligne X Termes	45	NS	3 247	RTE		
							LIGNES AÉRIENNES AVEC SUPPORT À 1 CIRCUIT	POSTA L31 POSTB EXTRI - EXTR2	Circuit simple Terme	45	NS	10 509	RTE		
							LIGNES AÉRIENNES AVEC SUPPORT À 2 CIRCUITS	POSTA L31 POSTB EXTRI - EXTR2	Circuit porteur sur une ligne 2 Termes	45	NS	3 358	RTE		
							LIGNES AÉRIENNES AVEC SUPPORT À 3 CIRCUITS ET PLUS	POSTA L31 POSTB EXTRI - EXTR2	Circuit porteur sur une ligne X Termes	45	NS	25	RTE		
							CÂBLES SOUTERRAINS SANS OUVRAGE PROPRE	POSTA L31 POSTB EXTRI - EXTR2	Câble souterrain dans une galerie commune	45	NS	40	RTE		
		B 02	CÂBLES SOUTERRAINS	B 02 01	CÂBLES SOUTERRAINS	B 02	CÂBLES SOUTERRAINS AVEC LEURS OUVRAGES PROPRES	POSTA L31 POSTB EXTRI - EXTR2	Câble souterrain AVEC ouvrages propres	45	NS	2 496	RTE		
							CÂBLES SOUTERRAINS AVEC OUVRAGES D'ART COMMUN	POSTA L31 POSTB EXTRI - EXTR2	Câble souterrain AVEC ouvrages communs (Galerie)	45	NS	32	RTE		
							OUVRAGES D'ART COMMUNS À PLUSIEURS CÂBLES	POSTA L31 POSTB EXTRI - EXTR2	Galerie importante commune à plusieurs lignes	45	TP/TF	48	RTE		
							CÂBLES IMMERGÉS - COURANT ALTERNATIF	POSTA L31 POSTB EXTRI - EXTR2	Câble fluviat immergé ALTERNATIF	45	NS	2	RTE		
							CÂBLES IMMERGÉS - COURANT CONTINU	POSTA L31 POSTB EXTRI - EXTR2	Câble fluviat immergé CONTINU	45	NS	4	RTE		
C	TRANSFORMATEURS	B 03	CÂBLES IMMERGÉS	B 03 01	CÂBLES IMMERGÉS	B 03	FIBRES OPTIQUES INCORPORÉES (THYM)	POSTA L31 POSTB FIBRE OPTIQUE THYM	Câble Optique THYM F posé sur une Ligne	?	NS		RTE		
							FIBRES OPTIQUES ENROULÉES (COB)	POSTA L31 POSTB FIBRE OPTIQUE COB	Câble Optique enroulé sur une phase ou un CAG d'une Ligne	?	NS		RTE		
							FIBRES OPTIQUES SOUTERRAINES (PILOTE)	POSTA L31 POSTB FIBRE OPTIQUE PILOTE	Câble Optique posé avec un câble souterrain	?	NS		RTE		
		C 01	TRANSFORMATEURS DE PUISSANCE À 2 OU 3 ENROULEMENTS	C 01 01	TRANSFORMATEURS À 2 OU 3 ENROULEMENTS	C 01	TRANSFORMATEURS DE PUISSANCE À 2 OU 3 ENROULEMENTS	Y631 CONSTR N° APPAREIL	Transformateur de puissance RTE ou DEGS	40	TP	1 718	EDF		
							RÉGULATEURS SÉPARÉS	R31 Y631 CONSTR N° APPAREIL	Régulateur séparé pour un Transformateur	40	TP	36	EDF	si régleurs du TR 225KV/MT	
							INDUCTANCES	IDN Y631 CONSTR N° APPAREIL	B P N - T P N - I D N	40	TP	851	RTE		
							INSTALLATIONS DE CONVERSION	DEPHASEUR Y611 CONSTR N° APPAREIL	Transformateur Déphaseur	45	TP	4	RTE		
D	CELLULES ET JEUX DE BARRES HTB	D 01	JEUX DE BARRES	D 01 01	JEUX DE BARRES HTB	D 01	JEUX DE BARRES HTB	JDB 225 KV HTB	Jeux de Barres dans un poste avec charpentes et matériels	45	TP/TF	2 972	RTE		
							CELLULES DE LIAISONS HTB	CELL 225 KV DEPART HTB	Cellule sur départ LIGNE	45	TP/TF	10 779	RTE		
							CELLULES DE TRANSFORMATION HTB	CELL 63 KV Y631 HTB	Cellule sur départ TRANSFO	45	TP/TF	2 847	EDF ou TR225 KV/M		
							CELLULES DE COUPLAGES HTB	CELL 225 KV COUPLA HTB	Cellule de COUPLAGE sur Jeux de Barres	45	TP/TF	1 042	RTE		
							CELLULES DE TRONÇONNEMENT HTB	CELL 400 KV TRONC BARRES 2 HTB	Cellule de tronçonnement de Jeux de Barres	45	TP/TF	280	RTE		
		D 02	CELLULES DE LIAISONS	D 02 01	CELLULES DE LIAISONS HTB	D 02	CELLULES DE LIAISONS HTB	CELL 225 KV DEPART HTB	Cellule sur départ LIGNE	45	TP/TF	10 779	RTE		
							CELLULES DE TRANSFORMATION HTB	CELL 63 KV Y631 HTB	Cellule sur départ TRANSFO	45	TP/TF	2 847	EDF ou TR225 KV/M		
							CELLULES DE COUPLAGES HTB	CELL 225 KV COUPLA HTB	Cellule de COUPLAGE sur Jeux de Barres	45	TP/TF	1 042	RTE		
							CELLULES DE TRONÇONNEMENT HTB	CELL 400 KV TRONC BARRES 2 HTB	Cellule de tronçonnement de Jeux de Barres	45	TP/TF	280	RTE		
							CELLULES DE COMPENSATEURS HTB	CELL 63 KV CCOMP HTB	Cellule sur départ COMPENSATEUR	45	TP/TF	2	RTE		
		D 03	CELLULES DE TRANSFORMATIONS	D 03 01	CELLULES DE TRANSFO HTB	D 03	CELLULES DE TRANSFORMATION HTB	CELL 63 KV Y631 HTB	Cellule sur départ TRANSFO	45	TP/TF	2 847	EDF ou TR225 KV/M		
							CELLULES DE COUPLAGES HTB	CELL 225 KV COUPLA HTB	Cellule de COUPLAGE sur Jeux de Barres	45	TP/TF	1 042	RTE		
							CELLULES DE TRONÇONNEMENT HTB	CELL 400 KV TRONC BARRES 2 HTB	Cellule de tronçonnement de Jeux de Barres	45	TP/TF	280	RTE		
							CELLULES DE COMPENSATEURS HTB	CELL 63 KV CCOMP HTB	Cellule sur départ COMPENSATEUR	45	TP/TF	2	RTE		
							CELLULES DE CONDENSATEURS HTB	CELL 63 KV CCOND HTB	Cellule sur départ CONDENSATEUR	45	TP/TF	150	RTE		

CODE	LIBELLE FAMILLE	CODE	LIBELLE SOUS FAMILLE	CODE	DESIGNATION COURTE CATEGORIE	CODE GCP	DESIGNATION NATURE DE BIENS	EXEMPLES DE LIBELLES STANDARD	DESIGNATION MATERIEL OU OUVRAGE	DDV	Soumis TP/TF	VOLUME UT	RTE	EDF	Commentaires
E	DIVERS ELECTRIQUES	D 08	CELLULES DE REACTANCES DE COMPENSATION	D 08 01	CELLULES DE REACTANCE HTB	D 08 01	CELLULES DE REACTANCES DE COMPENSATION HTB	CELL 63 KV CREAC HTB	Cellule sur départ REACTANCE	45	TP/TF	61	RTE		
		E 01	AUXILIAIRES ELECTRIQUES	E 01 01	AUXILIAIRES ELECTRIQUES	E 01 01	UNITES D'AUXILIAIRES UA	UA 225 KV	Bâtiment abritant uniquement les Auxiliaires communs Groupe Electrogène	45	TP	961	RTE	EDF	RTE propriétaire UA commun clé de répartition
		E 02	AUXILIAIRES A AIR COMPRIMÉ	E 02 01	AUXILIAIRES A AIR COMPRIM	E 01 01	AUXILIAIRES ELECTRIQUES NON REGROUPÉS EN UA	SAUX PEXI SAUX 48 V TCM + CE	TG (Tranche Générale) et installations CE avec TSA	45	TP	648	RTE	EDF	clé de répartition
		E 03	AUTRES AUXILIAIRES	E 03 01	AUTRES AUXILIAIRES	E 02 01	AUXILIAIRES A AIR COMPRIMÉ	AUX AIR COMPRIME	Station Air Comprimé	45	TP	71	RTE	EDF	clé de répartition
		E 04	COMPENSATEURS	E 04 01	COMPENSATEURS	E 03 01	AUTRES AUXILIAIRES	AUTRES AUX	Auxiliaires séparés dans un même Poste	45	TP	250	RTE	EDF	clé de répartition
		E 05	CONDENSATEURS	E 05 01	CONDENSATEURS	E 04 01	COMPENSATEURS	COMPE CONSTR N° APPAREIL	Chaque appareil avec ses accessoires	45	TP	3	RTE		
F	CONTRÔLE/COMMANDE	E 06	REACTANCES	E 06 01	REACTANCES	E 05 01	CONDENSATEURS	CONDO CONSTR N° APPAREIL	Groupe d'appareils avec leurs accessoires	45	TP	153	RTE		
								REACT CONSTR N° APPAREIL	Chaque appareil avec ses accessoires	45	TP	74	RTE		
		F 01	ENVIRONNEMENT CONTRÔLE / COMMANDE	F 01 01	ENVIRONNEMENT CONTRÔLE / COMMANDE	F 01 01	PYLONES HERTZIENS	PYLONE HERTZIEN	Pylone et support antenne	15	TP		RTE		
										15	TP		RTE		
								PEXI ASI ENSEMBLE ALIM CONTINU	Equipement d'extrémité d'une Fibre Optique	?	NS		RTE		
								PEXI TG B9 SERVICES GENERAUX PEXI TG B21 REDRESSEURS BATTERIES TCM + CE		15	TP	113	RTE		
F	CONTRÔLE/COMMANDE	F 02	SUPPORTS DE TELECOMMUNICATIONS NON SOUMIS A TP	F 02 01	SUPPORTS DE TELECOMMUNICATIONS NON SOUMIS A TP	F 02 01	ÉQUIPEMENTS OPTIQUES	ÉQUIPEMENT EXTR FIBRE OPTIQUE		10	TP	600	RTE		
		F 02	ÉQUIPEMENTS RÉSEAUX DE TELECOMMUNICATIONS	F 02 02	ÉQUIPEMENTS RÉSEAUX DE TELECOMMUNICATIONS	F 02 02	SUPPORTS FILAIRES ET AUTRES	MULTIPLIXEURS X25 GESTION RESEAU ARTERE		10	TP	202	RTE		
		F 02	ÉQUIPEMENTS RÉSEAUX DE TELECOMMUNICATIONS	F 02 02	ÉQUIPEMENTS RÉSEAUX DE TELECOMMUNICATIONS	F 02 02	ÉQUIPEMENTS RÉSEAUX LONGUES DISTANCES	RRS RESEAU RADIO SECURITE ORS OPTIMISATION RADIO SECURITE	Ensemble d'équipement d'un Réseau Radio de Sécurité	10	TP	543	RTE		
		F 02	ÉQUIPEMENTS RÉSEAUX DE TELECOMMUNICATIONS	F 02 02	ÉQUIPEMENTS RÉSEAUX DE TELECOMMUNICATIONS	F 02 02	ÉQUIPEMENTS ACTIFS DE RÉSEAUX LOCAUX	RESEAU RADIO TRUNK INST TELEPH PRIVE		10	TP		RTE		
		F 02	ÉQUIPEMENTS RÉSEAUX DE TELECOMMUNICATIONS	F 02 02	ÉQUIPEMENTS RÉSEAUX DE TELECOMMUNICATIONS	F 02 02	RADIO DE SÉCURITÉ	ALARME TRANCHE TM TELEPHONIE T E P CBI COMPTEUR BLU INDU TPE TELEMEMOIRE TM 3000 DAAT DIFFUSION ALARME	Entrée PTT dans un Poste et câblages Autoconmutateur	10	TP	23	RTE		
		F 02	ÉQUIPEMENTS RÉSEAUX DE TELECOMMUNICATIONS	F 02 02	ÉQUIPEMENTS RÉSEAUX DE TELECOMMUNICATIONS	F 02 02	ÉQUIPEMENTS FIXES VOIES ET IMAGES	VT CPL H4 DEPART TAC DEPART VOIES TRANSMISSIONS DEPART	Circuits Bouchons et voies de transmissions Matériel d'extrémité des Téléactions	10	TP	336	RTE		
F	CONTRÔLE/COMMANDE	F 02	SUPPORTS DE TELECOMMUNICATIONS SOUMIS A TP	F 02 06	SUPPORTS DE TELECOMMUNICATIONS SOUMIS A TP	F 02 06	C P L- TELEACTIONS	FAISCEAU HERTZIEN	Liaisons Faisceaux Hertiens	10	TP	336	RTE		
		F 02	SUPPORTS DE TELECOMMUNICATIONS SOUMIS A TP	F 02 06	SUPPORTS DE TELECOMMUNICATIONS SOUMIS A TP	F 02 06	FAISCEAUX HERTZIENS PRIVÉS	FAISCEAU HERTZIEN DESIGNATION		10	TP	336	RTE		

CODE	LIBELLE FAMILLE	CODE	LIBELLE SOUS FAMILLE	CODE	DESIGNATION COURTE CATEGORIE	CODE GCP	DESIGNATION NATURE DE BIENS	EXEMPLES DE LIBELLES STANDARD	DESIGNATION MATERIEL OU OUVRAGE	DDV	Soumis TP/TF	VOLUME UT	RTE	EDF	Commentaires
F	F 03	F 03 01	TRANCHES BT	F	03	01	01	TRANCHES BT	Tranche Basse Tension des Cellules	15	TP	17 064	RTE	EDF	EDF pour tranches BT du TR225KV/MT
				F	03	03	01	SUPERVISION ET TELECONDUITE DE POSTES	TCD TYPE PEXI SITE PEXI PC DISTANT CONCENTRATEUR S80 TABLEAU SYNOPTIQUE	10	TP	207	RTE		
				F	03	05	01	TÉLÉ ADMINISTRATION CONTRÔLE / COMMANDE POSTES	MICRO SAS	10	TP		RTE		
		F 04 01	ÉQUIPEMENTS RÉSEAUX DE TELECONDUITE	F	04	01	01	ÉQUIPEMENTS RÉSEAUX		10	TP	3 276	RTE		
				F	04	01	02	ÉQUIPEMENTS DE GESTION DES DONNÉES	MATERIEL MAINTENANCE	10	TP	613	RTE		
				F	04	02	01	ÉQUIPEMENTS ET APPLICATIONS DE PCG OU PEXI	PEXI POSTE OPERATEUR PEXI SERVEUR CONDUITE POSTE PEXI SERVEUR BASE DE DONNEES PEXI SYNOPTIQUE DE ZONE PEXI VUE MURALE PEXI PCP ORDINATEUR TCD PERIPH ORDIN PCG SERVEUR PROSIGNA 200 EDT 1 EDT 2	10	TP	110	RTE		
	F 05	F 05 01	SYSTÈMES DE COMPTAGE	F	04	02	02	ÉQUIPEMENTS APPLICATIONS DE DISPATCHINGS		10	TP		RTE		
				F	05	01	01	SYSTÈMES DE COMPTAGE		10	NS		RTE		
				F	05	02	01	COMPTAGES UTILISATEURS	COMPTAGE CLIENT DESIGNATION TELERELEVÉ CLIENT DESIGNATION	20	NS	1 446	RTE		
		F 05 04	SYST QUALITÉ FOURNITURE	F	05	04	01	SYSTÈMES QUALITÉ DE FOURNITURE		10	NS		RTE		
				F	05	05	01	QUALIMÈTRES UTILISATEURS	QUALIMETRE DEPART DESIGNATION	10	NS	423	RTE		
				F	06	01	01	APPAREILS DE MESURE ET PLATES-FORMES CONTRÔLE / COMMANDE		10	TP	2 927	RTE		

CODE	LIBELLE FAMILLE	CODE	LIBELLE SOUS FAMILLE	CODE	DESIGNATION COURTE CATEGORIE	CODE GCP	DESIGNATION NATURE DE BIENS	EXEMPLES DE LIBELLES STANDARD	DESIGNATION MATERIEL OU OUVRAGE	DDV	Soumis TP/TF	VOLUME UT	RTE	EDF	Commentaires
G	DIVERS	G 01	ENGINS DE LEVAGE ET DE MANUTENTION	G 01 01	ENGINS DE LEVAGE ET DE MANUTENTION FIXES INDIVIDUALISE	G 01	01	ENGINS DE LEVAGE ET DE MANUTENTION FIXES INDIVIDUALISE		45	TP	369	RTE		
				G 01 02	ENGINS LEVAGE ET DE MANUTENTION FIXES NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)	G 01	02	ENGINS LEVAGE ET DE MANUTENTION FIXES NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)		45	TP	55	RTE		
				G 01 03	ENGINS DE LEVAGE ET DE MANUTENTION MOBILES INDIVIDUALISE	G 01	03	ENGINS DE LEVAGE ET DE MANUTENTION MOBILES INDIVIDUALISE		10	TP	713	RTE		
				G 01 04	ENGINS DE LEVAGE ET DE MANUTENTION MOBILES NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)	G 01	04	ENGINS DE LEVAGE ET DE MANUTENTION MOBILES NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)		10	TP	94	RTE		
				G 01 05	ENGINS DE LEVAGE ET DE MANUTENTION AUTOMOTEURS	G 01	05	ENGINS DE LEVAGE ET DE MANUTENTION AUTOMOTEURS		10	TP	358	RTE		
		G 02	OUTILLAGE	G 02 01	OUTILLAGE INDIVIDUALISE	G 02	01	OUTILLAGE INDIVIDUALISE		10	TP	2 100	RTE		
				G 02 02	OUTILLAGE NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)	G 02	02	OUTILLAGE NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)		10	TP	197	RTE		
		G 03	MATÉRIEL DE SÉCURITÉ	G 03 01	MATÉRIEL DE SÉCURITÉ INDIVIDUALISE	G 03	01	MATÉRIEL DE SÉCURITÉ INDIVIDUALISE		10	TP	1 849	RTE		
				G 03 02	MATÉRIEL DE SÉCURITÉ NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)	G 03	02	MATÉRIEL DE SÉCURITÉ NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)		10	TP	465	RTE		
		G 04	MATÉRIEL DE LABORATOIRE ET D'ESSAIS	G 04 01	MATÉRIEL DE LABORATOIRE ET ESSAIS INDIVIDUALISE	G 04	01	MATÉRIEL DE LABORATOIRE ET ESSAIS INDIVIDUALISE		10	TP	5 889	RTE		
				G 04 02	MATÉRIEL DE LABORATOIRE ET ESSAIS NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)	G 04	02	MATÉRIEL DE LABORATOIRE ET ESSAIS NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)		10	TP	240	RTE		
		G 05	MATÉRIEL DIVERS	G 05 01	MATÉRIEL DIVERS DE LABORATOIRE INDIVIDUALISE	G 05	01	MATÉRIEL DIVERS DE LABORATOIRE INDIVIDUALISE		10	TP	1 529	RTE		
				G 05 02	MATÉRIEL DIVERS DE LABORATOIRE NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)	G 05	02	MATÉRIEL DIVERS DE LABORATOIRE NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)		10	TP	291	RTE		
				G 05 03	AUTRES MATÉRIELS D'ACTIF MOBILE	G 05	03	AUTRES MATÉRIELS D'ACTIF MOBILE		10	TP		RTE		
		G 06	MATÉRIEL D'EMBALLAGE	G 06 01	MATÉRIEL D'EMBALLAGE INDIVIDUALISE	G 06	01	MATÉRIEL D'EMBALLAGE INDIVIDUALISE		10	TP	134	RTE		
				G 06 02	MATÉRIEL D'EMBALLAGE NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)	G 06	02	MATÉRIEL D'EMBALLAGE NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)		10	TP	5	RTE		
		G 07	MATÉRIEL DE TRANSPORT	G 07 01	MATÉRIEL AUTOMOBILE, CAMIONS, REMORQUES, MOTOCYCLETES	G 07	01	MATÉRIEL AUTOMOBILE, CAMIONS, REMORQUES, MOTOCYCLETES		5	TP		RTE		
				G 07 02	VEHICULES DE TOURISME	G 07	02	VEHICULES DE TOURISME		5	TP		RTE		
				G 07 04	MATÉRIEL DE TRANSPORT AÉRIEN	G 07	04	MATÉRIEL DE TRANSPORT AÉRIEN		10	TP	11	RTE		
				G 07 05	MATÉRIEL FLUVIAL	G 07	05	MATÉRIEL FLUVIAL		5	TP	3	RTE		
				G 07 06	AUTRE MATÉRIEL DE TRANSPORT	G 07	06	AUTRE MATÉRIEL DE TRANSPORT		5	TP	39	RTE		

CODE	LIBELLE FAMILLE	CODE	LIBELLE SOUS FAMILLE	CODE	DESIGNATION COURTE CATEGORIE	CODE GCP		DESIGNATION NATURE DE BIENS	EXEMPLES DE LIBELLES STANDARD	DESIGNATION MATERIEL OU OUVRAGE	DDV	Source TP/TF	VOLUME UT	RTE	EDF	Commentaires
G	DIVERS	G 08	MATÉRIEL INFORMATIQUE ET MICRO-INFORMATIQUE	G 08 01	MATÉRIEL INFORMATIQUE INDIVIDUALISÉ	G	08	01	01	MATÉRIEL INFORMATIQUE INDIVIDUALISÉ	5	TP		RTE		
					MATÉRIEL INFORMATIQUE NON INDIVIDUALISÉ (VERROUILLE)	G	08	02	01	MATÉRIEL INFORMATIQUE NON INDIVIDUALISÉ (VERROUILLE)	5	TP		RTE		
					MATÉRIEL MICRO-INFORMATIQUE INDIVIDUALISÉ	G	08	03	01	MATÉRIEL MICRO-INFORMATIQUE INDIVIDUALISÉ	3	TP	238	RTE		
				G 08 02	MATÉRIEL MICRO-INFORMATIQUE NON INDIVIDUALISÉ (VERROUILLE)	G	08	04	01	MATÉRIEL MICRO-INFORMATIQUE NON INDIVIDUALISÉ (VERROUILLE)	3	TP	238	RTE		
		G 09	MATÉRIEL CHEZ AGENTS ET TIERS	G 09 01	MATÉRIEL CHEZ AGENTS ET TIERS INDIVIDUALISÉ	G	09	01	01	MATÉRIEL CHEZ AGENTS ET TIERS INDIVIDUALISÉ	5	NS	3	RTE		
				G 09 02	MATÉRIEL CHEZ AGENTS ET TIERS NON INDIVIDUALISÉ (VERROUILLE)	G	09	02	01	MATÉRIEL CHEZ AGENTS ET TIERS NON INDIVIDUALISÉ (VERROUILLE)	5	NS	0	RTE		
	G 10	G 10 01	MOBILIER ET MATÉRIEL DE BUREAU	G 10 01	MOBILIER INDIVIDUALISÉ	G	10	01	01	MOBILIER INDIVIDUALISÉ	10	TP	6 442	RTE		
				G 10 02	MOBILIER NON INDIVIDUALISÉ	G	10	02	01	MOBILIER NON INDIVIDUALISÉ	10	TP	3 568	RTE		
		G 10 03		G 10 03	MATÉRIEL DE BUREAU INDIVIDUALISÉ	G	10	03	01	MATÉRIEL DE BUREAU INDIVIDUALISÉ	10	TP	693	RTE		
				G 10 04	MATÉRIEL DE BUREAU NON INDIVIDUALISÉ (VERROUILLE)	G	10	04	01	MATÉRIEL DE BUREAU NON INDIVIDUALISÉ (VERROUILLE)	10	TP	353	RTE		
H	ACTIF INCORPOREL	H 01	SYSTEME D'INFORMATIONS													
				H 01 01	SI GESTION ADMINISTRATIVE (GCP)	H	01	01	01	SI GESTION ADMINISTRATIVE (GCP)	*	NS				
				H 01 02	SI GESTION TECHNIQUE (BATEM - BGT/ BRT - OCCITANE)	H	01	02	01	SI GESTION TECHNIQUE (BATEM - BGT/ BRT - OCCITANE)	*	NS				
				H 01 03	SI INDUSTRIEL	H	01	03	01	SI INDUSTRIEL	*	NS				
				H 01 04	SI SUPPORT	H	01	04	01	SI SUPPORT	*	NS				

CODE	LIBELLE FAMILLE	CODE	LIBELLE SOUS FAMILLE	CODE	DESIGNATION COURTE CATEGORIE	CODE GCP			DESIGNATION NATURE DE BIENS	EXEMPLES DE LIBELLES STANDARD	DESIGNATION MATERIEL OU OUVRAGE	DDV	TP/TF	VOLUME UT	RTE	EDF	Commentaires
A	A 01	TERRAINS		A 01 01	TERRAINS NUS	A	01	01	TERRAINS NUS	TERR NU N° PARCELLE(S)	Terrains extérieur à la clôture Poste	-	TF	723			liste à examiner
				A 01 02	TERRAINS AMENAGES	A	01	02	TERRAINS AMENAGES	TERR PARC A POTEAUX N° PARCELLE(S)	Terrains utilisés comme dépôt de matériel - Parc de stationnement		TF	10	RTE		liste à examiner
				A 01 03	TERRAINS BÂTIS EXPLOITES	A	01	03	TERRAINS BÂTIS UTILISÉS POUR L'EXPLOITATION	TERR POSTE N° PARCELLE(S)	Terrains intérieur à la clôture Poste	-	TP/TF	2 564	RTE		
				A 01 04	TERRAINS BÂTIS NON EXPLOITES	A	01	04	TERRAINS BÂTIS NON UTILISÉS POUR L'EXPLOITATION	TERR HAB ADRESSE - N° PARCELLE(S)	Terrains Logements ou Administratifs	-	TF		RTE		
	A 02	ÉQUIPEMENTS DE TERRAIN		A 02 01	ÉQUIPEMENTS DE TERRAIN VOIES DE TERRE D'ACCÈS	A	02	01	ÉQUIPEMENTS DE TERRAIN VOIES DE TERRE D'ACCÈS	VOIE TERRE	Pistes ou voies d'accès d'un Poste	45	TP/TF	979	RTE		
				A 02 02	ÉQUIPEMENTS DE TERRAIN VOIES DE FER D'ACCÈS	A	02	02	ÉQUIPEMENTS DE TERRAIN VOIES DE FER D'ACCÈS	VOIE FER	Voie ferrée dans un Poste (Accès Transformateurs)	45	TP/TF	38	RTE		
				A 02 03	AUTRES ÉQUIPEMENTS	A	02	03	AUTRES ÉQUIPEMENTS	AUTR EQUMENT	Clôtures - Circuits de terre - caniveaux - Assainissement - Terrassements - Aménagements paysagers ou autres	45	TP/TF	2 406	RTE		
				A 02 04	ÉQUIPEMENTS DES BÂTIMENTS TERTIAIRES	A	02	04	ÉQUIPEMENTS DES BÂTIMENTS TERTIAIRES	EQUMENT BAT DESIGNATION		30	TP/TF		RTE		
	A 03	BÂTIMENTS INDUSTRIELS		A 03 01	BÂTIMENTS DE POSTE	A	03	01	BÂTIMENTS DE POSTES - BÂTIMENT PRINCIPAL	BI BAT PRINC	Bâtiment comprenant la salle de Commandes	45	TP/TF	2 561	RTE		
						A	03	01	BÂTIMENTS DE POSTES - HALL DE DÉCUVAGE	BI BAT DECUV	Hall de découpage indépendant du Bâtiment Principal	45	TP/TF	85	RTE		sauf à usage exclusif EDF
						A	03	01	BÂTIMENTS DE POSTES - AUTRES BÂTIMENTS	BI BAT DESIGNATION	Bâtiments MT - Ateliers - Magasins - Garages - Pompes	45	TP/TF	1 462	RTE		sauf à usage exclusif EDF
				A 03 02	BÂTIMENTS INDUSTRIEL DIVERS	A	03	02	BÂTIMENTS INDUSTRIELS DIVERS	BI BAT ANNEXE DESIGNATION	Bâtiments industriels isolés du Poste	45	TP/TF	93	RTE		sauf ceux à usage exclusif EDF
	A 04	BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS ET LOCAUX ANNEXES		A 04 01	BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS ET LOCAUX TECHNIQUES ANNEXES	A	04	01	BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS ET LOCAUX TECHNIQUES ANNEXES	BA BAT DESIGNATION	Bureaux, Garages, Magasins ou autre Bâtiments des Unités ou Sous Unités	30	TP/TF	15	RTE		
						A	05	01	LOCAUX D'HABITATION	BAT HAB ADRESSE	Chaque Logement individuel ou collectif - Bloc collectif de garages - ISOLE d'un Poste	40	TF	1 148	RTE		
				A 05 02	LOCAUX D'HABITATION CONNEXES À L'EXPLOITATION	A	05	02	LOCAUX D'HABITATION CONNEXES À L'EXPLOITATION	BAT HAB CONNEXE ADRESSE	Chaque Logement individuel ou collectif - Bloc collectif de garages - CONNEXE au Poste	30	TF		RTE		
						A	05	03	AUTRES BÂTIMENTS DESTINÉS À LA FORMATION	BAT FORMATION DESIGNATION	Bâtiments destinés aux écoles de métiers	30	TP/TF		RTE		
	A 05	BÂTIMENTS DIVERS		A 05 03	AUTRES BÂTIMENTS	A	05	03	AUTRES BÂTIMENTS RÉSERVÉS AUX ŒUVRES SOCIALES	BAT CCAS DESIGNATION	Bâtiments destinés aux activités CCAS	30	TP/TF		RTE		
						A	06	01	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	AMGT CLOTURE PERIMETRIQUE	Clôtures Périmétriques Création de parkings	10	NS	352	RTE		
				A 06 02	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DONT RTE EST PROPRIÉTAIRE	A	06	02	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE BÂTIMENTS DONT RTE EST PROPRIÉTAIRE	AMGT DESIGNATION	Climatisations - Aménagements Logements RTE Création de murs d'insonorisation Protection Incendie	10	NS	594	RTE		
						A	06	03	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DONT RTE EST LOCATAIRE	AMGT DESIGNATION	Aménagements dans Logements en location	10	NS	6	RTE		
	A 06	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS		A 06 04	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DES INSTALLATIONS TECHNIQUES	A	06	04	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DES INSTALLATIONS TECHNIQUES	AMGT CONTRÔLE D'ACCES	Surveillance par caméras des installations	10	TP	455	RTE		

CODE	LIBELLE FAMILLE	CODE	LIBELLE SOUS FAMILLE	CODE	DESIGNATION COURTE CATEGORIE	CODE GCP	DESIGNATION NATURE DE BIENS	EXEMPLES DE LIBELLES STANDARD	DESIGNATION MATERIEL OU OUVRAGE	DDV	SOUMIS TP/TF	VOLUME UT	RTE	EDF	Commentaires
B	LIAISONS DE TRANSPORT	B 01	LIGNES AERIENNES	B 01 01	LIGNES AERIENNES	B 01	LIGNES AERIENNES SANS SUPPORT PROPRE	POSTA L31 POSTB EXTRI - EXTR2	Circuit non porteur sur une ligne X Termes	45	NS	3 247	RTE		
								POSTA L31 POSTB EXTRI - EXTR2	Circuit simple Terme	45	NS	10 509	RTE		
								POSTA L31 POSTB EXTRI - EXTR2	Circuit porteur sur une ligne 2 Termes	45	NS	3 358	RTE		
								POSTA L31 POSTB EXTRI - EXTR2	Circuit porteur sur une ligne X Termes	45	NS	25	RTE		
		B 02	CABLES SOUTERRAINS	B 02 01	CABLES SOUTERRAINS	B 02	CABLES SOUTERRAINS SANS OUVRAGE PROPRE	POSTA L31 POSTB EXTRI - EXTR2	Cable souterrain dans une galerie commune	45	NS	40	RTE		
								POSTA L31 POSTB EXTRI - EXTR2	Cable souterrain AVEC ouvrages propres	45	NS	2 496	RTE		
								POSTA L31 POSTB EXTRI - EXTR2	Cable souterrain AVEC ouvrages communs (Galerie)	45	NS	32	RTE		
								POSTA L31 POSTB EXTRI - EXTR2	Galerie importante commune à plusieurs lignes	45	TP/TF	48	RTE		
								POSTA L31 POSTB EXTRI - EXTR2	Cable fluvial immergé ALTERNATIF	45	NS	2	RTE		
								POSTA L31 POSTB EXTRI - EXTR2	Cable fluvial immergé CONTINU	45	NS	4	RTE		
C	TRANSFORMATEURS	C 01	TRANSFORMATEURS DE PUISSANCE A 2 OU 3 ENROULEMENTS	C 01 01	TRANSFORMATEURS	C 01	TRANSFORMATEURS DE PUISSANCE A 2 OU 3 ENROULEMENTS	Y631 CONSTR N° APPAREIL	Transformateur de puissance RTE ou DEGS	40	TP	1 718	EDF		
								R31 Y631 CONSTR N° APPAREIL	Régulateur séparé pour un Transformateur	40	TP	36	RTE	EDF	voir si régleur du TR 225KV/MT
								IDN Y631 CONSTR N° APPAREIL	B P N - T P N - I D N	40	TP	851	RTE		
								DEPHASEUR Y611 CONSTR N° APPAREIL	Transformateur Déphaseur	45	TP	4	RTE		
		D 01	JEUX DE BARRES	D 01 01	JEUX DE BARRES HTB	D 01	JEUX DE BARRES HTB	JDB 225 KV HTB	Jeux de Barres dans un poste avec charpentes et matériels	45	TP/TF	2 972	RTE		
								CELL 225 KV DEPART HTB	Cellule sur départ LIGNE	45	TP/TF	10 779	RTE		
								CELL 63 KV Y631 HTB	Cellule sur départ TRANSFO	45	TP/TF	2 847	RTE	EDF TR225 KV/MT	
		D 02	CELLULES DE LIAISONS	D 02 01	CELLULES DE LIAISONS HTB	D 02	CELLULES DE LIAISONS HTB	CELL 225 KV COUPLA HTB	Cellule de COUPLAGE sur Jeux de Barres	45	TP/TF	1 042	RTE		
		D 03	CELLULES DE TRANSFORMATIONS	D 03 01	CELLULES DE TRANSFO HTB	D 03	CELLULES DE TRANSFORMATION	CELL 400 KV TRONC BARRES 2 HTB	Cellule de tronçonnement de Jeux de Barres	45	TP/TF	280	RTE		
		D 04	CELLULES DE COUPLAGES	D 04 01	CELLULES DE COUPLAGES HTB	D 04	CELLULES DE COUPLAGES HTB	CELL 63 KV CCOMP HTB	Cellule sur départ COMPENSATEUR	45	TP/TF	2	RTE		
D	CELLULES ET JEUX DE BARRES HTB	D 05	CELLULES DE TRONÇONNEMENT	D 05 01	CELLULES DE TRONÇONNEMENT HTB	D 05	CELLULES DE TRONÇONNEMENT HTB	CELL 63 KV CCOND HTB	Cellule sur départ CONDENSATEUR	45	TP/TF	150	RTE		

CODE	LIBELLE FAMILLE	CODE	LIBELLE SOUS FAMILLE	CODE	DESIGNATION COURTE CATEGORIE	CODE GCP			DESIGNATION NATURE DE BIENS	EXEMPLES DE LIBELLES STANDARD	DESIGNATION MATERIEL OU OUVRAGE	DDV	Soumis TP/TF	VOLUME UT	RTE	EDF	Commentaires
E	DIVERS ELECTRIQUES	D 08	CELLULES DE REACTANCES DE COMPENSATION	D 08 01	CELLULES DE REACTANCE HTB	D	08	01	01	CELLULES DE REACTANCES DE COMPENSATION HTB	CELL 63 KV CREAC HTB	45	TP/TF	61	RTE		
		E 01	AUXILIAIRES ELECTRIQUES	E 01 01	AUXILIAIRES ELECTRIQUES	E	01	01	01	UNITES D'AUXILIAIRES UA	UA 225 KV	45	TP	961	RTE		
		E 02	AUXILIAIRES A AIR COMPRIME	E 02 01	AUXILIAIRES A AIR COMPRIM	E	02	01	01	AUXILIAIRES A AIR COMPRIME	SAUX PEXI SAUX 48 V TCM + CE	45	TP	648	RTE		clé de répartition pour TSA sur TR 225KV/MI
		E 03	AUTRES AUXILIAIRES	E 03 01	AUTRES AUXILIAIRES	E	03	01	01	AUTRES AUXILIAIRES	Station Air Comprimé	45	TP	71	RTE		
		E 04	COMPENSATEURS	E 04 01	COMPENSATEURS	E	04	01	01	COMPENSATEURS	Auxiliaires séparés dans un même Poste	45	TP	250	RTE		
		E 05	CONDENSATEURS	E 05 01	CONDENSATEURS	E	05	01	01	CONDENSATEURS	Chaque appareil avec ses accessoires	45	TP	3	RTE		
		E 06	REACTANCES	E 06 01	REACTANCES	E	06	01	01	REACTANCES	Groupe d'appareils avec leurs accessoires	45	TP	153	RTE		
										REACT CONSTR N° APPAREIL	Chaque appareil avec ses accessoires	45	TP	74	RTE		
										PYLONE HERTZIEN	Pylone et support antenne	15	TP		RTE		
		F 01	ENVIRONNEMENT CONTRÔLE / COMMANDE	F 01 01	ENVIRONNEMENT CONTRÔLE / COMMANDE	F	01	01	01	PYLONES HERTZIENS		15	TP		RTE		
										ENTRÉES DE POSTES ET CÂBLAGE DE POSTES		15	TP		RTE		
										ATELIERS D'ÉNERGIE CONTRÔLE / COMMANDE		15	TP	113	RTE		
F	CONTRÔLE/COMMANDE	F 01	ENVIRONNEMENT CONTRÔLE / COMMANDE	F 01 01	ENVIRONNEMENT CONTRÔLE / COMMANDE	F	01	01	01	ATELIERS D'ÉNERGIE CONTRÔLE / COMMANDE	PEXI ASI ENSEMBLE ALIM CONTINU PEXI TG B9 SERVICES GENERAUX PEXI TG B21 REDRESSEURS BATTERIES TCM + CE	15	TP				
										ÉQUIPEMENTS OPTIQUES	ÉQUIPEMENT d'extrémité d'une Fibre Optique	?	NS		RTE		
										SUPPORTS FILAIRES ET AUTRES		10	TP	600	RTE		
										ÉQUIPEMENTS RÉSEAUX LONGUES DISTANCES		10	TP	202	RTE		
										ÉQUIPEMENTS ACTIFS DE RÉSEAUX LOCAUX		10	TP		RTE		
										RADIO DE SÉCURITÉ	Ensemble d'équipement d'un Réseau Radio de Sécurité	10	TP	543	RTE		
		F 02	ÉQUIPEMENTS FIXES VOIES ET IMAGES	F 02 01	ÉQUIPEMENTS FIXES VOIES ET IMAGES	F	02	01	01	ÉQUIPEMENTS FIXES VOIX ET IMAGES	Entrée PTT dans un Poste et câblages Autocommutateur	10	TP	23	RTE		
										RESEAU RADIO TRUNK INST TELEPH PRIVE							
										AUTOCOM MARQUE							
										ALARME TRANCHE TM TELEPHONIE T E P							
										CBI COMPTEUR BLU INDU							
										TPE TELEMEMOIRE TM 3000							
		F 02	SUPPORTS DE TELECOMMUNICATIONS	F 02 01	SUPPORTS DE TELECOMMUNICATIONS	F	02	01	01	SUPPORTS DE TELECOMMUNICATIONS		10	TP	336	RTE		
										VOIES TRANSMISSIONS DEPART							
										FAISCEAUX HERTZIENS PRIVES							
										FAISCEAUX HERTZIENS							
										VOIES TRANSMISSIONS DEPART							
										FAISCEAUX HERTZIENS							
		F 02	SUPPORTS DE TELECOMMUNICATIONS	F 02 01	SUPPORTS DE TELECOMMUNICATIONS	F	02	01	01	SUPPORTS DE TELECOMMUNICATIONS		10	TP	336	RTE		
										VOIES TRANSMISSIONS DEPART							
										FAISCEAUX HERTZIENS							
										VOIES TRANSMISSIONS DEPART							
										FAISCEAUX HERTZIENS							
										VOIES TRANSMISSIONS DEPART							

CODE	LIBELLE FAMILLE	CODE	LIBELLE SOUS FAMILLE	CODE	DESIGNATION COURTE CATEGORIE	CODE GCP			DESIGNATION NATURE DE BIENS	EXEMPLES DE LIBELLES STANDARD	DESIGNATION MATERIEL OU OUVRAGE	DDV	Soumis TP/TF	VOLUME UT	RTE	EDF	Commentaires
F	F 03	F 03 01	CONTRÔLE / COMMANDE POSTES	F	TRANCHES BT	F 03	01	01	TRANCHES BT	CELL 225 KV DEPART BT	Tranche Basse Tension des Cellules	15	TP	17 064	RTE	EDF	cellule transformateurs 225KVHTA)
				F	SUPERVISION ET TELECONDUITE POSTES	F 03	03	01	SUPERVISION ET TELECONDUITE DE POSTES	TCD TYPE PEXI SITE PEXI PC DISTANT CONCENTRATEUR S80 TABLEAU SYNOPTIQUE	PAS 692 - PCS 21 - ECP 80 - PCP 80 - PC Distant (Concentrateur - Synoptique - Ennucl)	10	TP	207	RTE		
				F	TÉLÉ ADMINISTRATION ET CONTRÔLE / COMMANDE POSTES	F 03	03	05	TÉLÉ ADMINISTRATION CONTRÔLE / COMMANDE POSTES	MICRO SAS		10	TP		RTE		
		F 04 01		F	ÉQUIPEMENTS RÉSEAUX DE TELECONDUITE	F 04	01	01	ÉQUIPEMENTS RÉSEAUX INTERMÉDIAIRES ET DE SUPERVISION			10	TP	3 276	RTE		
				F		F 04	01	02	ÉQUIPEMENTS DE GESTION DES DONNÉES	MATERIEL MAINTENANCE		10	TP	613	RTE		
	F 04	F 04 02	TÉLÉ CONDUITE	F	ÉQUIPEMENTS APPLICATIFS DE TELECONDUITE HORS POSTES	F 04	02	01	ÉQUIPEMENTS ET APPLICATIFS DE PCG OU PEXI	PEXI POSTE OPERATEUR PEXI SERVEUR CONDUITE POSTE PEXI SERVEUR BASE DE DONNEES PEXI SYNOPTIQUE DE ZONE PEXI VUE MURALE PEXI PCP ORDINATEUR TCD PERIPH ORDIN PCG SERVEUR PROSIGNA 200 EDT 1 EDT 2		10	TP	110	RTE		
				F								10	TP		RTE		
				F								10	NS		RTE		
				F						COMPTAGE CLIENT DESIGNATION TELERELEVÉ CLIENT DESIGNATION	Comptages Clients DEGS ou autres TEP Téléréleve de Production TEC Téléréleve de Consommation	20	NS	1 446	RTE		
				F								10	NS		RTE		
	F 05	F 05 01	COMPTAGES ET QUALITÉ DE FOURNITURES	F	SYSTÈMES DE COMPTAGE	F 05	01	01	SYSTÈMES DE COMPTAGE			10	NS		RTE		
				F		F 05	02	01				20	NS		RTE		
				F		F 05	04	01				10	NS		RTE		
	F 06	F 06 01	APPAREILS DE MESURE ET PLATE-FORMES CONTRÔLE / COMMANDE	F	QUALIMÈTRES UTILISATEURS	F 05	05	01	QUALIMÈTRES UTILISATEURS	QUALIMÈTRE DEPART DESIGNATION	Appareil de mesure pour la Qualité de fourniture	10	NS	423	RTE		
				F		F 06	01	01				10	TP	2 927	RTE		
				F													

CODE	LIBELLE FAMILLE	CODE	LIBELLE SOUS FAMILLE	CODE	DESIGNATION COURTE CATEGORIE	CODE GCP	DESIGNATION NATURE DE BIENS	EXEMPLES DE LIBELLES STANDARD	DESIGNATION MATERIEL OU OUVRAGE	DDV	Soumis TP/TF	VOLUME UT	RTE	EDF	Commentaires
G	DIVERS	G 01	ENGINS DE LEVAGE ET DE MANUTENTION	G 01 01	ENGINS DE LEVAGE ET DE MANUTENTION FIXES INDIVIDUALISE	G 01 01	ENGINS DE LEVAGE ET DE MANUTENTION FIXES INDIVIDUALISE			45	TP	369	RTE		
				G 01 02	ENGINS LEVAGE ET DE MANUTENTION FIXES NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)	G 01 02	ENGINS LEVAGE ET DE MANUTENTION FIXES NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)			45	TP	55	RTE		
				G 01 03	ENGINS DE LEVAGE ET DE MANUTENTION MOBILES INDIVIDUALISE	G 01 03	ENGINS DE LEVAGE ET DE MANUTENTION MOBILES INDIVIDUALISE			10	TP	713	RTE		
				G 01 04	ENGINS DE LEVAGE ET DE MANUTENTION MOBILES NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)	G 01 04	ENGINS DE LEVAGE ET DE MANUTENTION MOBILES NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)			10	TP	94	RTE		
				G 01 05	ENGINS DE LEVAGE ET DE MANUTENTION AUTOMOTEURS	G 01 05	ENGINS DE LEVAGE ET DE MANUTENTION AUTOMOTEURS			10	TP	358	RTE		
		G 02	OUTILLAGE	G 02 01	OUTILLAGE INDIVIDUALISE	G 02 01	OUTILLAGE INDIVIDUALISE			10	TP	2 100	RTE		
				G 02 02	OUTILLAGE NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)	G 02 02	OUTILLAGE NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)			10	TP	197	RTE		
		G 03	MATÉRIEL DE SÉCURITÉ	G 03 01	MATÉRIEL DE SÉCURITÉ INDIVIDUALISE	G 03 01	MATÉRIEL DE SÉCURITÉ INDIVIDUALISE			10	TP	1 849	RTE		
				G 03 02	MATÉRIEL DE SÉCURITÉ NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)	G 03 02	MATÉRIEL DE SÉCURITÉ NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)			10	TP	465	RTE		
		G 04	MATÉRIEL DE LABORATOIRE ET D'ESSAIS	G 04 01	MATÉRIEL DE LABORATOIRE ET ESSAIS INDIVIDUALISE	G 04 01	MATÉRIEL DE LABORATOIRE ET ESSAIS INDIVIDUALISE			10	TP	5 889	RTE		
				G 04 02	MATÉRIEL DE LABORATOIRE ET ESSAIS NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)	G 04 02	MATÉRIEL DE LABORATOIRE ET ESSAIS NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)			10	TP	240	RTE		
		G 05	MATÉRIEL DIVERS	G 05 01	MATÉRIEL DIVERS DE LABORATOIRE INDIVIDUALISE	G 05 01	MATÉRIEL DIVERS DE LABORATOIRE INDIVIDUALISE			10	TP	1 529	RTE		
				G 05 02	MATÉRIEL DIVERS DE LABORATOIRE NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)	G 05 02	MATÉRIEL DIVERS DE LABORATOIRE NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)			10	TP	291	RTE		
				G 05 03	AUTRES MATÉRIELS D'ACTIF MOBILE	G 05 03	AUTRES MATÉRIELS D'ACTIF MOBILE			10	TP		RTE		
		G 06	MATÉRIEL D'EMBALLAGE	G 06 01	MATÉRIEL D'EMBALLAGE INDIVIDUALISE	G 06 01	MATÉRIEL D'EMBALLAGE INDIVIDUALISE			10	TP	134	RTE		
				G 06 02	MATÉRIEL D'EMBALLAGE NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)	G 06 02	MATÉRIEL D'EMBALLAGE NON INDIVIDUALISE (VERROUILLE)			10	TP	5	RTE		
		G 07	MATÉRIEL DE TRANSPORT	G 07 01	MATÉRIEL AUTOMOBILE, CAMIONS, REMORQUES, MOTOCYCLETES	G 07 01	MATÉRIEL AUTOMOBILE, CAMIONS, REMORQUES, MOTOCYCLETES			5	TP		RTE		
				G 07 02	VEHICULES DE TOURISME	G 07 02	VEHICULES DE TOURISME			5	TP		RTE		
				G 07 04	MATÉRIEL DE TRANSPORT AÉRIEN	G 07 04	MATÉRIEL DE TRANSPORT AÉRIEN			10	TP	11	RTE		
				G 07 05	MATÉRIEL FLUVIAL	G 07 05	MATÉRIEL FLUVIAL			5	TP	3	RTE		
				G 07 06	AUTRE MATÉRIEL DE TRANSPORT	G 07 06	AUTRE MATÉRIEL DE TRANSPORT			5	TP	39	RTE		

CODE	LIBELLE FAMILLE	CODE	LIBELLE SOUS FAMILLE	CODE	DESIGNATION COURTE CATEGORIE	CODE GCP		DESIGNATION NATURE DE BIENS	EXEMPLES DE LIBELLES STANDARD	DESIGNATION MATERIEL OU OUVRAGE	DDV	Soumis TP/TF	VOLUME UT	RTE	EDF	Commentaires
G	DIVERS	G 08	MATÉRIEL INFORMATIQUE ET MICRO-INFORMATIQUE	G 08 01	MATÉRIEL INFORMATIQUE INDIVIDUALISÉ	G	G 08 01	MATÉRIEL INFORMATIQUE INDIVIDUALISÉ			5	TP		RTE		
					MATÉRIEL INFORMATIQUE NON INDIVIDUALISÉ (VERROUILLE)	G	G 08 02	MATÉRIEL INFORMATIQUE NON INDIVIDUALISÉ (VERROUILLE)			5	TP		RTE		
				G 08 02	MATÉRIEL MICRO-INFORMATIQUE INDIVIDUALISÉ	G	G 08 03	MATÉRIEL MICRO-INFORMATIQUE INDIVIDUALISÉ			3	TP	238	RTE		
					MATÉRIEL MICRO-INFORMATIQUE NON INDIVIDUALISÉ (VERROUILLE)	G	G 08 04	MATÉRIEL MICRO-INFORMATIQUE NON INDIVIDUALISÉ (VERROUILLE)			3	TP	238	RTE		
		G 09	MATÉRIEL CHEZ AGENTS ET TIERS	G 09 01	MATÉRIEL CHEZ AGENTS ET TIERS INDIVIDUALISÉ	G	G 09 01	MATÉRIEL CHEZ AGENTS ET TIERS INDIVIDUALISÉ			5	NS	3	RTE		
				G 09 02	MATÉRIEL CHEZ AGENTS ET TIERS NON INDIVIDUALISÉ (VERROUILLE)	G	G 09 02	MATÉRIEL CHEZ AGENTS ET TIERS NON INDIVIDUALISÉ (VERROUILLE)			5	NS	0	RTE		
		G 10	MOBILIER ET MATÉRIEL DE BUREAU	G 10 01	MOBILIER INDIVIDUALISÉ	G	G 10 01	MOBILIER INDIVIDUALISÉ			10	TP	6 442	RTE		
				G 10 02	MOBILIER NON INDIVIDUALISÉ	G	G 10 02	MOBILIER NON INDIVIDUALISÉ			10	TP	3 568	RTE		
				G 10 03	MATÉRIEL DE BUREAU INDIVIDUALISÉ	G	G 10 03	MATÉRIEL DE BUREAU INDIVIDUALISÉ			10	TP	693	RTE		
				G 10 04	MATÉRIEL DE BUREAU NON INDIVIDUALISÉ (VERROUILLE)	G	G 10 04	MATÉRIEL DE BUREAU NON INDIVIDUALISÉ (VERROUILLE)			10	TP	353	RTE		
H	ACTIF INCORPOREL	H 01	SYSTEME D'INFORMATIONS													
				H 01 01	SI GESTION ADMINISTRATIVE (GCP)	H	H 01 01	SI GESTION ADMINISTRATIVE (GCP)			*	NS				
				H 01 02	SI GESTION TECHNIQUE (BATEM - BGT/ BRT - OCCITANE)	H	H 01 02	SI GESTION TECHNIQUE (BATEM - BGT/ BRT - OCCITANE)			*	NS				
				H 01 03	SI INDUSTRIEL	H	H 01 03	SI INDUSTRIEL			*	NS				
				H 01 04	SI SUPPORT	H	H 01 04	SI SUPPORT			*	NS				

**TRANSFERT DE RTE VERS EDF
LISTE DES FICHIERS EXCEL
AVEC LEUR DESIGNATION ET LEUR DATE DE CONSTITUTION**

Le tableau suivant donne la liste des fichiers Excel avec leur désignation et leur date de constitution :

Libellé du fichier	Catégories d'UT	Dates de constitution
Bâtiment de postes -Autres bâtiments :G1	A030103	16/11/04
Bâtiment de postes -Autres bâtiments :G2A	A030103	16/11/04
Bâtiment de postes -Autres bâtiments :G2B	A030103	16/11/04
Bâtiment de postes -Autres bâtiments :G2C	A030103	16/11/04
Bâtiment de postes -Autres bâtiments :G2D	A030103	16/11/04
Bâtiment de postes -Autres bâtiments :G2E	A030103	16/11/04
Bâtiment de postes -Autres bâtiments :G2F	A030103	16/11/04
Bâtiment de postes -Autres bâtiments :G3	A030103	16/11/04
Bâtiments industriels divers :G2F	A030201	16/11/04
Bâtiments industriels divers :G3	A030201	16/11/04
Transformateurs 225KV/HTA :G1	C010101	23/11/04
Transformateurs 225KV/HTA :G2A	C010101	23/11/04
Transformateurs 225KV/HTA :G2B	C010101	23/11/04
Transformateurs 225KV/HTA :G2C	C010101	23/11/04
Transformateurs 225KV/HTA :G2D	C010101	23/11/04
Transformateurs 225KV/HTA :G2E	C010101	23/11/04
Transformateurs 225KV/HTA :G2F	C010101	23/11/04
Transformateurs 225KV/HTA :G3	C010101	23/11/04
Cellules transformateurs 225KV/HTA :G1	D030101	23/11/04
Cellules transformateurs 225KV/HTA :G2A	D030101	23/11/04
Cellules transformateurs 225KV/HTA :G2B	D030101	23/11/04
Cellules transformateurs 225KV/HTA :G2C	D030101	23/11/04
Cellules transformateurs 225KV/HTA :G2D	D030101	23/11/04
Cellules transformateurs 225KV/HTA :G2E	D030101	23/11/04
Cellules transformateurs 225KV/HTA :G2F	D030101	23/11/04
Cellules transformateurs 225KV/HTA :G3	D030101	23/11/04
Tranche BT des transformateurs 225KV/HTA : G1	F030101	23/11/04
Tranche BT des transformateurs 225KV/HTA : G2A	F030101	23/11/04
Tranche BT des transformateurs 225KV/HTA : G2B	F030101	23/11/04
Tranche BT des transformateurs 225KV/HTA : G2C	F030101	23/11/04
Tranche BT des transformateurs 225KV/HTA : G2D	F030101	23/11/04
Tranche BT des transformateurs 225KV/HTA : G2E	F030101	23/11/04
Tranche BT des transformateurs 225KV/HTA : G2F	F030101	23/11/04
Tranche BT des transformateurs 225KV/HTA : G3	F030101	23/11/04
Liste des terrains nus	A010101	6/12/04
Liste des terrains aménagés	A010201	6/12/04

LIMITES DE PROPRIETE RTE/EDF
Des Postes Sources
Immobilisations transférables partiellement entre RTE et EDF
Calcul des clés de répartition

1 – Contexte et objectif

La loi SPEEGEEG du 9/08/2004 et le décret fixant le périmètre du réseau public de transport qui sera pris en application de cette loi conduisent à une nouvelle affectation des actifs des postes sources entre RTE et le distributeur EDF.

Les actifs transférables entre EDF et RTE sont pour la plupart clairement identifiables en comptabilité et se traduisent par des transferts complets ou partiels de catégories d'immobilisation selon la nature des biens concernés.

Toutefois, pour certains actifs, le libellé des immobilisations ne permet pas une identification claire du bien à transférer. En effet, l'application des règles comptables a conduit jusqu'à présent à imputer les divers éléments entrant dans la composition de ces actifs sans nécessairement les individualiser par des fiches immobilisation distinctes.

Il en est ainsi des Services Auxiliaires à transférer d'EDF vers RTE, et des Services Auxiliaires et des Circuits de terre communs à transférer de RTE vers EDF.

L'affectation nouvelle de ces biens nécessite donc une analyse au niveau de chacune des fiches immobilisation, poste par poste, et impose de recourir à des clés de répartition.

L'objet de cette présente note est de préciser les hypothèses et la méthode de calcul des clés de répartition qui a été appliquée pour chacun de ces biens.

2 – Clé de répartition pour les Services Auxiliaires EDF à transférer de EDF à RTE

Les immobilisations enregistrées au titre des Services Auxiliaires (SA) EDF se traduisent par un fichier d'un montant global de 635 M€ en valeur brute à fin novembre 2004. Elles ont été effectuées au fil des ans selon les règles comptables et techniques en vigueur.

Les SA sont ainsi décrits en comptabilité de manière plus ou moins détaillée selon les postes et les centres, et leur périmètre est plus large que celui des SA retenus en propriété RTE par le décret, à savoir les SA des postes qui « assurent la sécurité ou la sûreté du RPT ».

2.1 – Origine des informations

Les biens concernés par la répartition sont ceux enregistrés dans le référentiel IRIS sous les ETI (élément technique immobilisé) E10901, E10206, E10207.

Les éléments comptables et techniques nécessaires au transfert sont présents dans le fichier Excel « TransfertDesServicesAuxiliairesCommunsVersRTE-2004-12-09.xls »

» au 30/11/2004

Ils seront complétés des mouvements d'immobilisations de décembre 2004.

2.2 – Principe de la répartition

2.2.1 Tri du fichier

Le fichier a fait l'objet d'un tri préalable. Les fiches immobilisations présentent des libellés divers. Après retrait des fiches ne concernant pas les postes sources (OCR, postes de coupure,...) la répartition suivante en 3 types d'informations a été réalisée:

- éléments identifiés propriété EDF, appartenant ou non aux SA, et restant en comptabilité EDF,
- éléments identifiés propriété RTE, à transférer en totalité en comptabilité RTE,
- éléments potentiellement transférables nécessitant l'application d'une clé.

Le tri a été réalisé entre le 22/10/04 et le 19/11/04 par les AMEPS/EGD en charge, pour leur zone d'intervention, des installations de Services Auxiliaires des postes sources.

Des corrections ont été apportées pour harmoniser les tris effectués par les AMEPS et pour prendre en compte la classification des postes selon la version définitive de la note de cadrage du 03/11/04, et objet de l'accord des 25/11/04 et 15/12/04 entre RTE et EDF.

2.2.2 Définition de la clé

Pour constituer le fichier des immobilisations à transférer en comptabilité RTE, les lignes identifiées EDF sont affectées d'une clé 0 %, celles identifiées propriété RTE sont affectées d'une clé 100 %. Seules les lignes reconnues « potentiellement transférables » sont affectées d'une clé à calculer.

Le principe adopté pour le calcul de cette clé repose sur l'évaluation de la valeur à neuf des biens considérés et nécessite d'établir les éléments suivants:

- composition type des SA en distinguant la part propriété RTE au sens du décret RPT et la part propriété EDF,
- valeur à neuf par poste de la part RTE des SA selon cette composition type,
- valeur à fin novembre 2004 de l'ensemble des lignes contenues dans le fichier actuel des SA par application des coefficients PIB de revalorisation.

La clé C applicable aux lignes « potentiellement transférable » est la suivante:

$$C = \frac{(\text{Valeur 2004 de la part type RTE d'un poste} \times \text{nombre de postes}) - \text{Valeur fin novembre 2004 des lignes 100 \% RTE}}{\text{Valeur totale à fin novembre 2004 des lignes « potentiellement transférable »}}$$

La composition type des SA selon décret, retenue d'un commun accord entre RTE et EDF, est celle d'un poste « d ».

L'annexe 1 rappelle les éléments entrant actuellement dans la rubrique SA et précise la composition des SA selon le décret. On note que la part transférable à RTE, en nombre d'éléments, est réduite. Cette part valorisée constitue la part type par poste.

Les éléments d'actualisation de la croissance du PIB utilisés ont été extraits de l'Intranet de la Direction des Achats NATACHAT.EDFGDF, à la rubrique « outils/indices de prix/déflateurs: indices / PIB 95 prev ».

Le calcul pour l'année E est le suivant: $(\text{indice de juillet E} / \text{indice de juillet E-1}) - 1 \times 100$,
Soit pour réévaluer un actif immobilisé en 2003: $((112,6 / 109,9) - 1) \times 100 = 2,5 \%$.

La chronique PIB est présentée en annexe 3. Les coefficients d'actualisation de cette chronique concernent la période 1959 à 2004. Les actifs du fichiers des SA couvrent la période 1927 à 2003.

La chronique s'applique à des montants réévalués en 1959 pour les actifs mis en service antérieurement à 1959.

Les valeurs d'acquisition en comptabilité contiennent également la revalorisation de 1976. Pour les actifs mis en service avant 1976 il est nécessaire de retirer le montant de la « revalorisation 1976 ».

Une fois cette étape accomplie, le coefficient multiplicatif de la chronique PIB est appliqué à tous les montants afin de déterminer les montants équivalents 2004.

2.3 - Calcul numérique de la clé C

Valeur 2004 de la part type RTE d'un poste: la valorisation à l'année 2004 de la part RTE par poste, au sens du décret, dans la composition type des SA est présentée en annexe 2.

Cette valeur a été établie à l'aide des valeurs observées par les BRIPS et le CNER pour des réalisations récentes de postes.

Le montant retenu en valeur 2004 est de **107 K€ par poste**.

Nombre de postes: le nombre de postes dont au moins une ligne est identifiée "potentiellement transférable" ou "100 % RTE" est de **1484 postes**.

Valeur fin novembre 2004 des lignes « 100 % RTE »: le montant actualisé des actifs bruts identifiés «100 % RTE » est de **15,557 M€**.

Valeur fin novembre 2004 des lignes « potentiellement transférable »: le montant actualisé des actifs bruts identifiés « potentiellement transférables » est de **408,078 M€**.

$$\text{Clé « SA »} = \frac{0,107 \text{ M€ par poste} \times 1484 \text{ postes} - 15,557 \text{ M€}}{408,078 \text{ M€}} \quad \text{soit } 35,10 \%$$

La clé déterminée à fin novembre 2004 sera appliquée à l'ensemble des biens réputés « potentiellement transférables » au 31 décembre 2004.

2.4 – Montant transférable après application de la clé C

L'application uniforme de la clé de 35,10 % aux lignes « potentiellement transférable » conduit à un montant total transférable à RTE à fin novembre 2004, en valeur nette, de **54,8 M€** incluant la part identifiée « 100 % RTE ».

3 – Clé de répartition pour les « Autres équipements de terrain » à transférer de RTE à EDF

Selon les termes du décret et de l'accord du 03/11/04 intervenu entre EDF et RTE, les circuits de terre communs restent de propriété RTE, y compris dans les postes dont les terrains sont transférés à EDF (postes des groupes 2C à 2F).

Le circuit de terre commun est immobilisé à la rubrique « Autres équipements terrains », le reste du circuit étant immobilisé à la rubrique « Cellules ».

Un transfert par clé de répartition est donc nécessaire pour la part « Autres équipements de terrains ». La durée d'amortissement pour cette UT est de 45 ans.

Le principe retenu pour le calcul de la clé « Circuits de terre » consiste, comme pour les Services Auxiliaires objet du paragraphe précédent, à en estimer la valeur à neuf.

3-1 Origine des informations

Les biens concernés par la répartition sont ceux enregistrés dans le référentiel GCP « Autres équipements de terrain » catégories: G2C, G2D, G2E, G2C.

Les éléments comptables nécessaires au transfert sont présents dans les fichiers Excel : G2C A020301, G2D A020301, G2E A020301, G2F A020301 du 16/11/04.

Ils seront complétés des éléments immobilisés au dernier trimestre 2004.

3-2 Calcul de la clé

3.2.1 Estimation valeur à neuf des circuits de terre

Pour un poste « 3L, 3Tr » considéré comme un poste « moyen », la valeur à neuf du circuit de terre est estimée à 95 K€. La part commune de ce circuit représente 10 % de cette valeur.

Pour les postes des groupes 2C à 2F **1532 postes** sont concernés,

La valeur à neuf du circuit commun est de : $0,10 \times 0,095 \text{ M€} \times 1532 \text{ postes} = \mathbf{14,55 \text{ M€}}$.

3.2.2 Valeur 2004 du stock d'immobilisation « Autres équipements de terrain »

L'UT « Autres équipements de terrains » représente 266,8 M€ en valeur brute.

La revalorisation à 2004 de ce montant à l'aide de la chronique PIB en annexe 3 donne un coefficient de majoration de 1,789 obtenu par la relation « $2 \times 8,48 / (8,48 + 1)$ », 8,48 étant

le coefficient à 45 ans de la chronique 1959 -2004. Ce calcul simplifié a été admis en raison des faibles montants en jeu et par souci de simplification.

La valeur à 2004 du stock est de : $266,8 \times 1,789 = 477,30 \text{ M€}$.

3.2.3 Valeur numérique de la clé

Dans ces conditions la valeur à neuf des circuits de terre rapportée à la valeur brute 2004 du stock d'immobilisation donne la valeur suivante de la clé :

Clé « circuits de terre » = $1 - 14,55 \text{ M€} / 477,30 \text{ M€}$ soit 97 %.

3-3 Montant transférable après application de la clé

L'application uniforme de la clé de 97 % à l'ensemble des lignes de la rubrique « Autres équipements de terrain » conduit à un montant total transférable en comptabilité EDF, en valeur nette, de .. M€. *(à confirmer avec liste exacte des postes)*

4 – Clé de répartition pour les Transformateurs de Services Auxiliaires à transférer de RTE à EDF

Selon les termes du décret et de l'accord du 03/11/04 intervenu entre EDF et RTE, les Services Auxiliaires communs actuellement en comptabilité RTE (SA des postes avec transformation 225 kV/HTA) restent de propriété RTE, à l'exception des TSA qui sont transférés à EDF. Les postes concernés sont ceux des groupes 2C, 2 E, 2F et 3.

Les Services Auxiliaires communs et les TSA sont immobilisés dans les catégories :

- E 01 01 01 (Unités Auxiliaires UA),
- E 01 01 02 (Auxiliaires électriques non regroupés en UA),
- E 02 01 01 (Auxiliaires air comprimé),
- E 03 01 01 (Autres auxiliaires).

La durée d'amortissement de cette catégorie d'UT est de 30 ans.

4-1 Origine des informations

Les biens concernés par la répartition sont ceux enregistrés dans les référentiels GCP E010101, E010102, E020101, E030101 en ne considérant que les postes 225KV pour les catégories 2C, 2E, 2F et pour le groupe 3 les postes 225KV pour lesquels il y a des TSA sur les TR 225KV/HTA.

Les éléments comptables nécessaires au transfert sont présents dans le fichier Excel envoyé le 23/11/04

Ils seront complétés des éléments immobilisés au dernier trimestre 2004.

4-2 Calcul de la clé

4.2.1 Estimation valeur à neuf des TSA

Un TSA neuf vaut 12 000 € par appareil installé. Chaque poste 225 kV/HTA compte en moyenne 2 TSA.

Le nombre de postes 225 kV/HTA concernés est de 130 (6 dans le groupe 2C, 4 dans le groupe 2 E, 90 dans le groupe 2F et 30 dans le groupe 3).

On estime donc à 260 le nombre de TSA à transférer.

La valeur à neuf des TSA est de : $12\,000\text{ €} \times 260\text{ TSA} = 3,12\text{ M€}$.

4.2.2 Valeur 2004 du stock d'immobilisation « Auxiliaires »

Pour ces 130 postes, les UT services auxiliaires» représentent 40,3 M€ en valeur brute. La revalorisation à 2004 de ce montant à l'aide de la chronique PIB en annexe 3 donne un coefficient de majoration de 1,571 obtenu par la relation « $2 \times 3,67 / (3,67 + 1)$ », 3,67 étant le coefficient à 30 ans de la chronique 1975-2004. Ce calcul simplifié a été admis en raison des faibles montants en jeu et par souci de simplification.

Valeur à 2004 du stock est de : $40,3 \times 1,571 = 63,3\text{ M€}$.

4.2.3 Valeur numérique de la clé

Dans ces conditions la valeur à neuf des TSA rapportée à la valeur brute 2004 du stock d'immobilisation donne la valeur suivante de la clé:

Clé « TSA » = $3,12\text{ M€} / 63,3\text{ M€}$ soit 5 %

4-3 Montant transférable après application de la clé

L'application uniforme de la clé de 5 % à l'ensemble des lignes de la rubrique « Auxiliaires » conduit à un montant total transférable en comptabilité EDF, en valeur nette, de .. M€. *(à confirmer en fonction du fichier des postes)*

1- Eléments imputables dans les ETI SA

(règles d'imputation pour les postes paliers techniques classique et PSAA)

TSA

Liaisons TSA / UA

Coffret AR/TR

Tranche générale ou Armoire tranche générale

Tranche commune, Tranche masse tableau, Tranche MT ou Armoire automatismes regroupant les tranches diverses

Répartiteur

Unité d'auxiliaires 48 et 127 V

Batteries/ redresseurs 48 et 127 V

Consignateur d'état et imprimante

Enregistreurs de manœuvres

Synchronisation horaire

Rack BT des cellules HTA

Télé mémoire

Synoptiques

ETI 10 901 jusqu'en 2003, puis ETI 10 901, 10 206 et 10 207 à partir de 2004.

2- Eléments propriété RTE selon le décret

Liaisons TSA / UA

Tranche générale

Unité d'auxiliaires 48 et 127 V

Batteries/ redresseurs 48 et 127 V

Synchronisation horaire

Consignateur d'état et imprimante si communs, sauf C3S

Enregistreur de manœuvre

Télé mémoire

Valorisation de la part type RTE des SA

Composants	Propriété RTE	Propriété EDF	Commentaires
2 TSA		16000	
2 Coffrets AR/TR		EDF Distribution	
Colonnes Services auxiliaires à courant alternatif (UA89)	7000	6200	hors départs EGS
Armoire de permutation (UA 89)	15000	(TCFM = 1200)	Y compris raccords aux TSA (L=50m) mais sans le départ TCFM
Batteries "Contrôle commande"	3800		300 Ah
Bloc Redresseur chargeur "Contrôle commande"	3200		48RF40
Batteries " télécommunications"	3300		
Bloc Redresseur chargeur "télécommunications"	3000		
Colonnes Services auxiliaires à courant continu 48 V (UA89)	10000		hors départs EGS
Tranche générale Transport	30000		
Tranche générale Distribution		5000	
Consignateur d'état Transport	16500		
Consignateur d'état EDF Distribution		C3S (*)=22000	
Imprimantes Transport	600		
Imprimantes EDF Distribution		450	
Synchronisation Horaire	4000		
tableau synoptique séparé	6200		
Borne présence poste commune aux 2 exploitants(éventuel)	4500		
	107100	45850	

(*) : incluant consigneur d'états EDF D

Années de début d'amortissement
1959
1960
1961
1962
1963
1964
1965
1966
1967
1968
1969
1970
1971
1972
1973
1974
1975
1976
1977
1978
1979
1980
1981
1982
1983
1984
1985
1986
1987
1988
1989
1990
1991
1992
1993
1994
1995
1996
1997
1998
1999
2000
2001
2002
2003
2004

Indices Base 100 l'année précédente	Coefficient revalorisation
100,0	8,482595
103,3	8,211612
102,9	7,980187
104,0	7,673257
105,6	7,266341
103,8	7,000329
102,6	6,822933
102,6	6,650032
103,0	6,456342
103,6	6,231990
106,2	5,868164
105,2	5,578102
105,6	5,282294
106,6	4,955248
107,6	4,605249
111,1	4,145138
112,8	3,674768
110,3	3,331612
108,2	3,079124
109,8	2,804302
109,9	2,551685
111,0	2,298816
110,9	2,072873
111,3	1,862419
109,6	1,699288
107,2	1,585156
106,2	1,492614
105,4	1,416143
103,1	1,373562
103,3	1,329683
103,2	1,288452
103,0	1,250924
103,3	1,210963
101,9	1,188383
102,2	1,162802
101,8	1,142241
101,3	1,127583
101,3	1,113112
101,1	1,101001
101,2	1,087946
100,6	1,081457
100,8	1,072874
101,5	1,057019
101,7	1,039350
101,4	1,025000
102,5	1,000000

(CEPOREV1)

Actualisation de la croissance du PIB

Extrait de l'intranet de la direction des achats NATACHAT.EDFGDF
rubrique « outils/ indices de prix/ déflateurs:indices / PIB 95 prev »

Calcul pour l'année E : $(\text{indice de juillet E} / \text{indice de juillet E-1}) - 1) * 100$
Pour réévaluer en 2004 un actif immobilisé en 2003:
 $((112,6 / 109,9) - 1) * 100 = 2,5 \%$

Calcul simplifié utilisé pour les circuits de terre et les TSA des postes 225 KV / HTA

Le coefficient majorateur appliqué résulte de l'application de la relation suivante :

$$\text{Coefficient à 2004} = \frac{2 \times \text{Coefficient année N}}{1 + \text{Coefficient année N}}$$

Cette relation repose sur l'hypothèse de la linéarité des investissements sur la période d'amortissement permettant ainsi de considérer la valeur brute du stock d'immobilisation comme la valeur médiane.

Pour les circuits de terre à l'année N = 1959 (amortissement 45 ans) le coefficient de la chronique ci-dessus est de 8,48.

Pour les TSA à l'année N = 1975 (amortissement 30 ans) le coefficient est de 3,67.



1.1. Chiffre d'Affaires

Le chiffre d'affaires en avril 2005 s'établit à **1 477 M€** contre **1 376 M€** en avril 2004 soit une augmentation de **101 M€**.

Corrigé de la Contribution Tarifaire sur l'Acheminement au taux de 6,5% depuis le début de l'année 2005, le chiffre d'affaires à fin avril 2005 s'élèverait à **1 443 M€**.

Accès au réseau

Globalement les recettes d'accès au réseau sont marquées à fin avril 2005 par une hausse des soutirages (de l'ordre de +18 M€), des puissances souscrites (de l'ordre de +12 M€), et surtout des dépassements (de l'ordre de +32 M€), suite aux vagues de froid de fin janvier et fin février/début mars 2005.

L'analyse par catégorie de clients fait apparaître les éléments suivants :

Pour les **distributeurs**, l'augmentation de 64 M€ (EDF et ELD) s'explique par la hausse des dépassements (+ 31 M€), des soutirages (+ 19 M€), des puissances souscrites (+ 12 M€) et des régularisations diverses (+ 2 M€). L'augmentation des dépassements a été atténuée du fait de la ressouscription de puissance et de l'application de la clause grand froid pour le distributeur EDF depuis janvier 2005 jusqu'en avril 2005.

Pour les **clients directs**, les recettes sont stables. On note une diminution de l'énergie soutirée, compensée par la légère augmentation des dépassements.

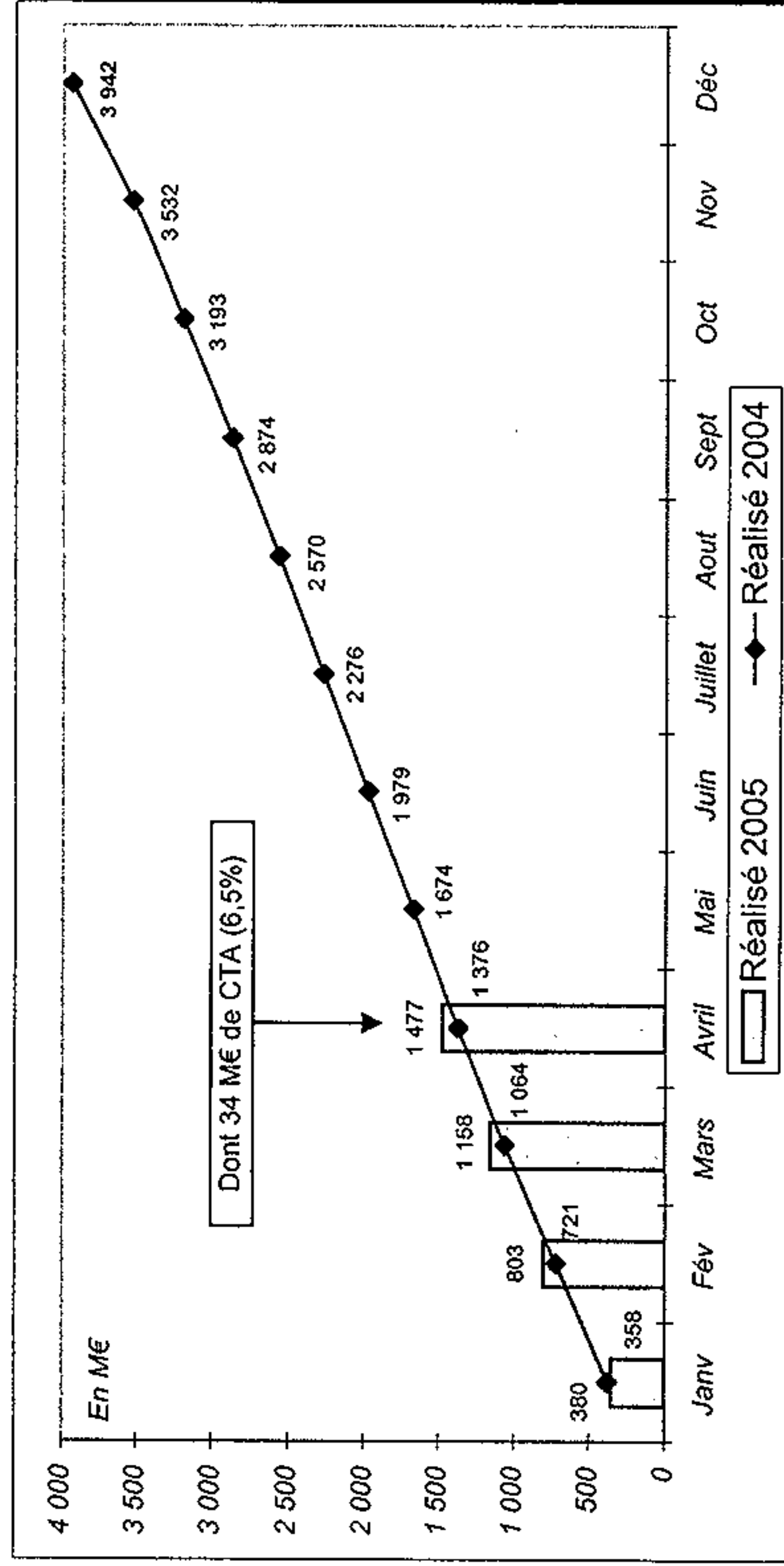
Les recettes en provenance du **producteur EDF** diminuent de 1 M€ principalement du fait de la baisse des dépassements et des soutirages.

Autres composantes

La **redevance postes** de 2004 ayant été calée sur le même périmètre que 2005, du fait du transfert RPT/RPD, cette recette ne varie pas.

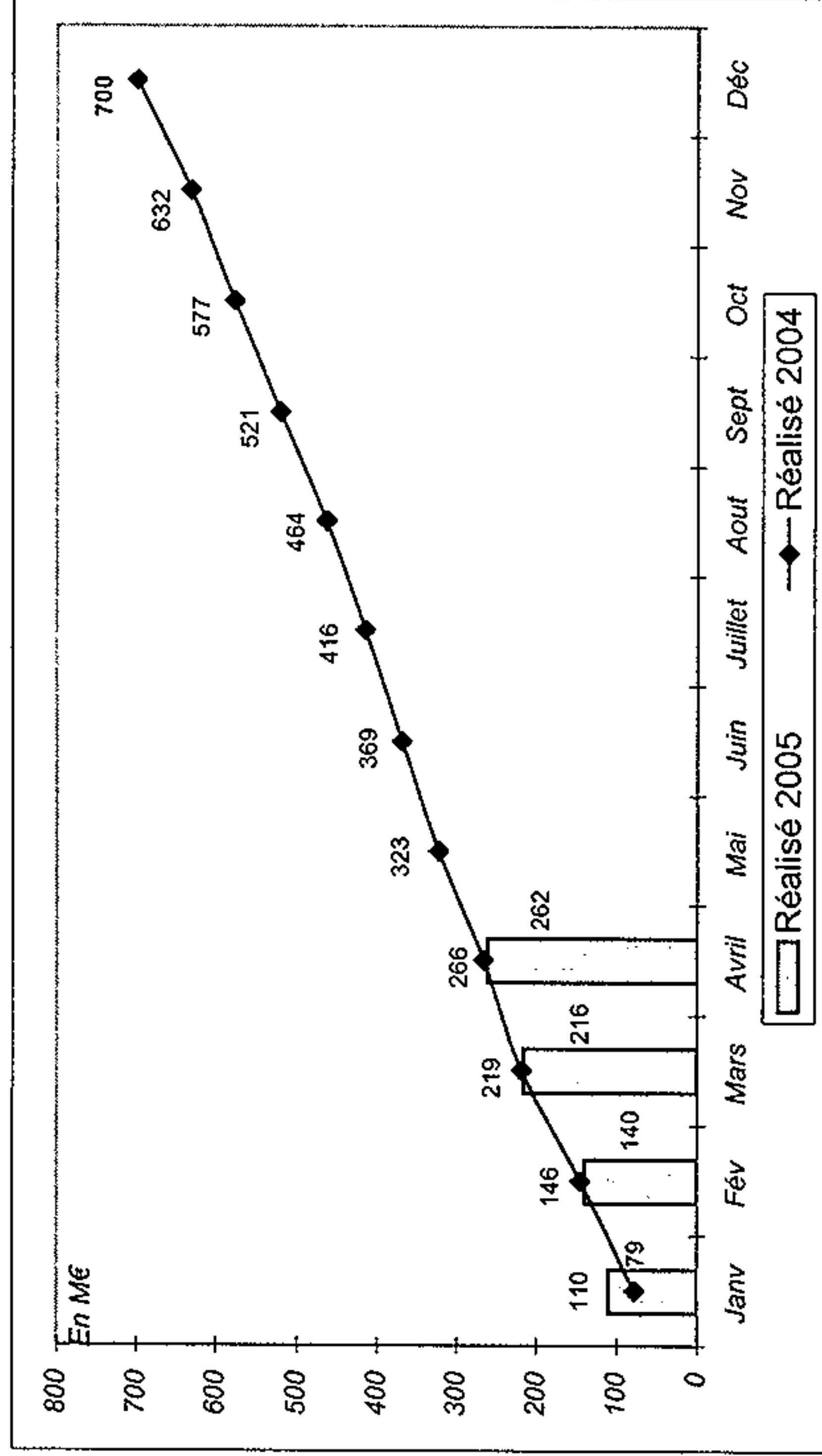
Les **autres prestations** augmentent de 1 M€, principalement grâce à la vente de prestations intellectuelles de RTE à l'international.

Pour les **interconnexions**, l'augmentation de 38 M€ provient pour environ 75% des nouvelles recettes d'enchères de capacité sur la liaison France - Italie en 2005 et pour environ 25% de l'augmentation des prix d'allocations de capacité sur la liaison France - Angleterre.



Intitulés	Fin avril 2005	Fin avril 2004	M/M-12
Total Distributeurs :	1 115	1 051	64
dont dépassements	109	78	31
Total Clients directs :	225	225	0
dont dépassements	7	7	0
Total Producteur EDF (injection+soutirage)	51	52	-1
dont dépassements	1	1	0
Total Accès au réseau (yc frais de gestion et régularisations)	1 390	1 328	63
Redevance postes GRD EDF	32	32	0
Autres prestations	5	4	1
Interconnexions	50	12	38
Total Chiffre d'Affaires	1 477	1 376	101

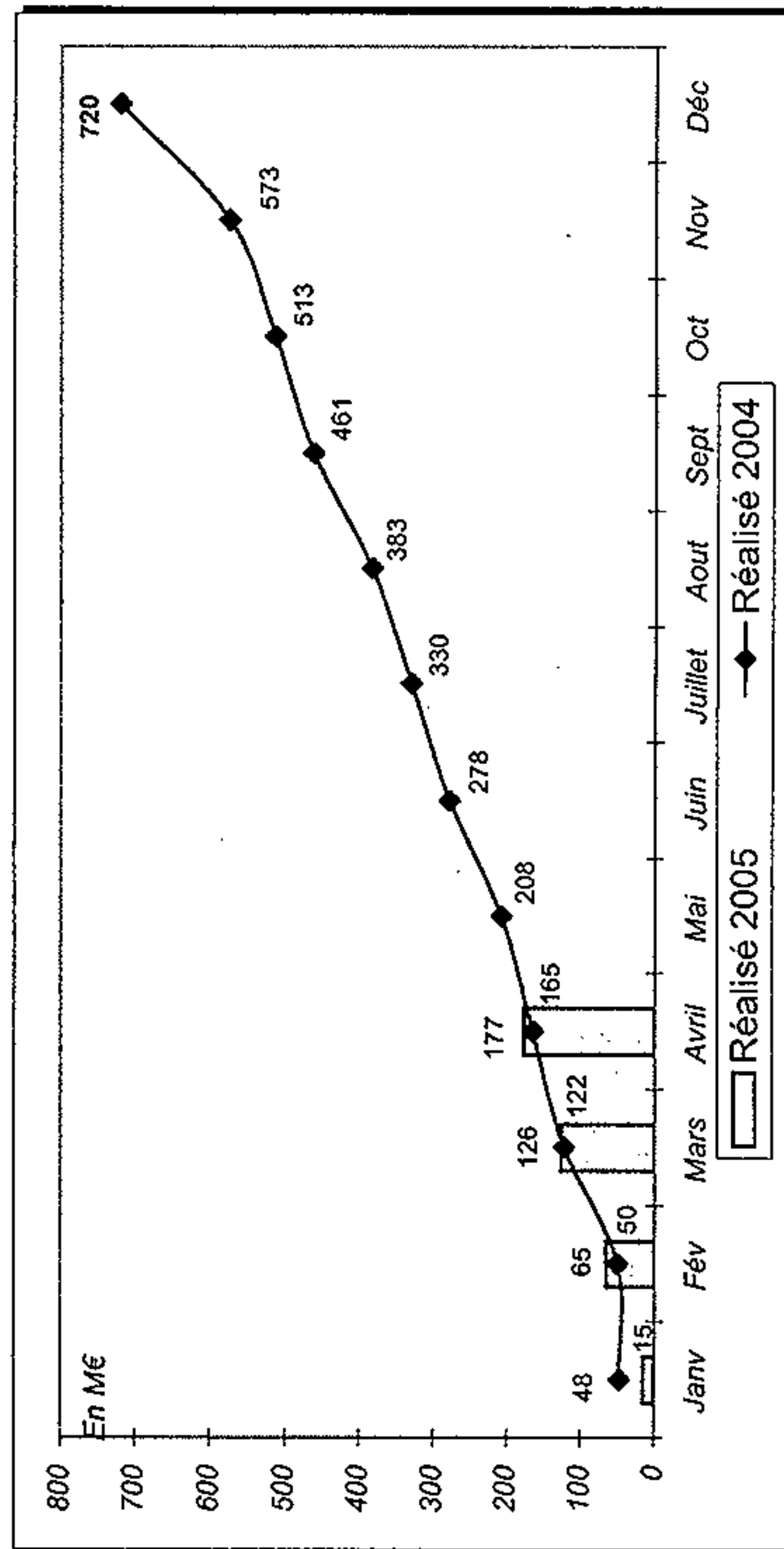
1.2. Achats liés à l'exploitation du système



Achats liés à l'exploitation du système (-5 M€) : Les principales causes de cette variation sont :

- **Achats de pertes (achats sur consultation et pertes résiduelles) (+ 21 M€)** : Le volume total des pertes physiques a augmenté de 7% depuis le début de l'année. Les achats sur consultation contribuent à hauteur de +18 M€ à l'augmentation totale (diminution de 4% des volumes achetés et hausse de 17% du prix moyen pondéré).
- **Achats de services système (+ 3 M€)** : Le réglage de la fréquence est à l'origine d'un peu plus de 50% de cette augmentation. Le réglage de la tension et les surcoûts des ajustements pour services système sont chacun à l'origine d'environ 25% de cette augmentation. Il est à noter que pour 2005, le contrat de services système (tension et fréquence) n'étant pas encore signé, les chiffres indiqués sont des estimations convenues avec EDF.
- **Congestions** : Les surcoûts des ajustements pour congestion baissent de 3 M€. Les coûts de contractualisation amont sont en augmentation de 3M€, essentiellement du fait d'un enregistrement irrégulier des coûts en 2004 et d'une régularisation de 2003 intervenue en avril 2004.
- **Compte ajustements-écarts (- 19 M€)** : Le solde du compte (produit net) passe de 5 M€ à fin avril 2004 à 24 M€ à fin avril 2005. Pour mémoire, l'équilibre de ce compte est recherché. La baisse au 1er avril 2005 du coefficient qui intervient dans le prix de règlement des écarts (de 18% à 15%) et du coefficient de calcul de la redevance liée aux soutirages physiques (de 0,11 €/MWh à 0,09 €/MWh) doivent contribuer à ce retour à l'équilibre.
- **Compensation entre GRT (- 10 M€)** : Cette diminution résulte :
 - * d'une part de la diminution des flux nets exportés en 2005 par rapport à l'année précédente et de la contribution Suisse créée en 2005 (-7 M€)
 - * d'autre part des ajustements définitifs de la compensation de l'exercice précédent (-3 M€).

1.3. Autres consommations de l'exercice

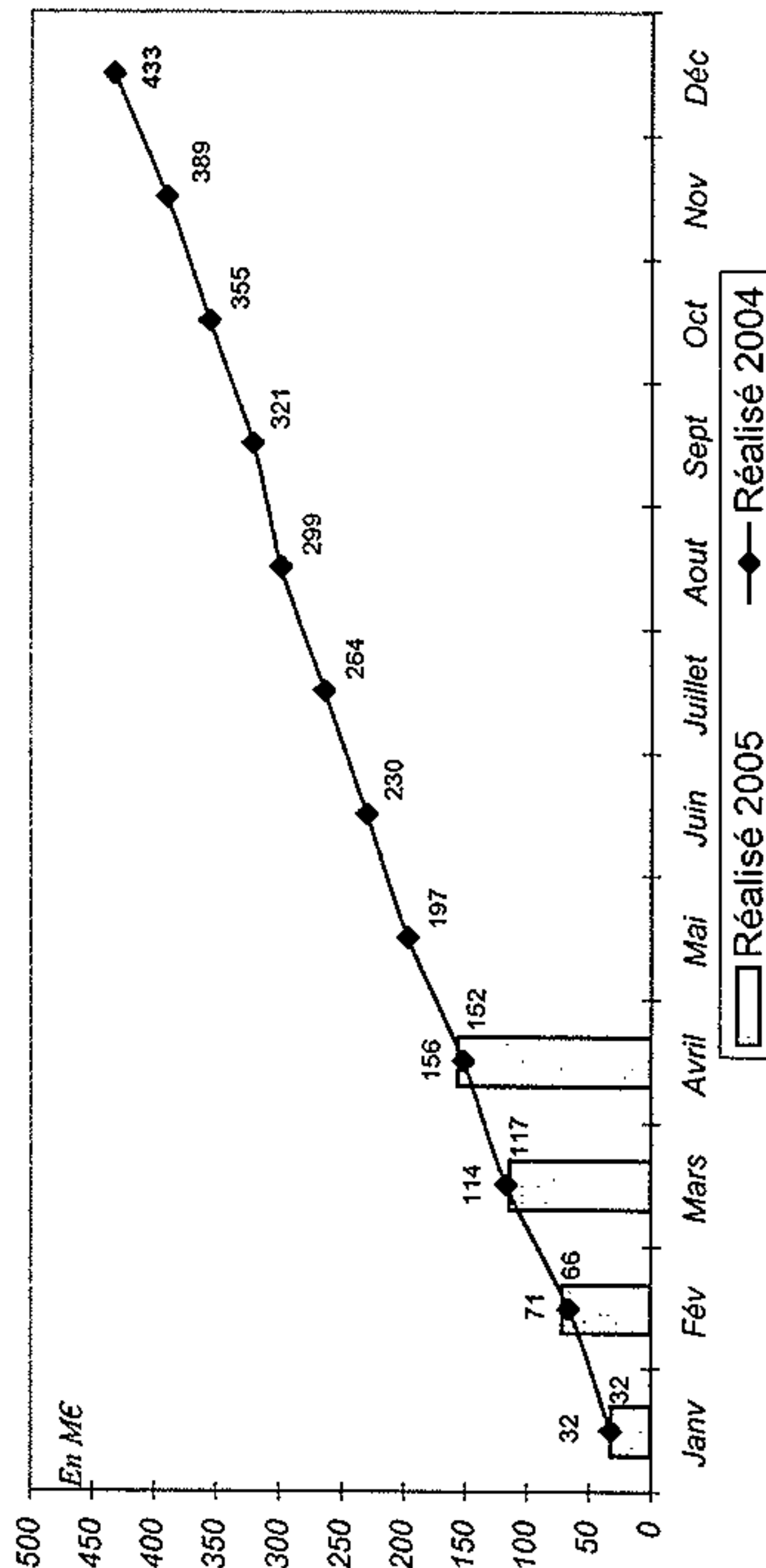


Autres Consommations de l'exercice :

Les causes de l'écart entre 2005 et 2004 (+ 12 M€) s'expliquent principalement par :

- **Autres achats non stockés fournitures (+ 3 M€)** : L'augmentation est principalement liée à la mise en place en mars 2004 du projet logistique industrielle ayant eu pour effet de décaler dans le temps les créations de commandes et réceptions.
- **Consommation de matériel stockés (- 5 M€)** : La baisse entre 2005 et 2004 s'explique par un retard d'enregistrement des sorties de matériels sur chantier (- 4 M€), une baisse de la consommation des matériels imputés en immobilisations (-1 M€).
- **Autres services extérieurs (+ 14 M€)** : L'augmentation entre 2005 et 2004 s'explique par :
 - un enregistrement plus rapide (+ 14 M€) des dépenses de sécurisation.
 - dans une moindre mesure, des dépenses informatiques compensées partiellement par une hausse des dépenses relatives aux loyers et charges de bâtiments (-1 M€)
 - l'effet de charges ponctuelles qui se compensent partiellement (+ 1 M€) notamment la mise en étude sans suite du projet EODE sur 2005 et l'étude relative à la ligne Cahors en 2004.

1.4. Charges de personnel (hors financement des retraites)



Charges de personnel hors financement des retraites

A fin avril la hausse entre 2005 et 2004 (+ 4 M€) résulte :

D'un effet volume (+0,6%) soit + 1 M€

D'un effet prix (+4,2%) soit + 6 M€

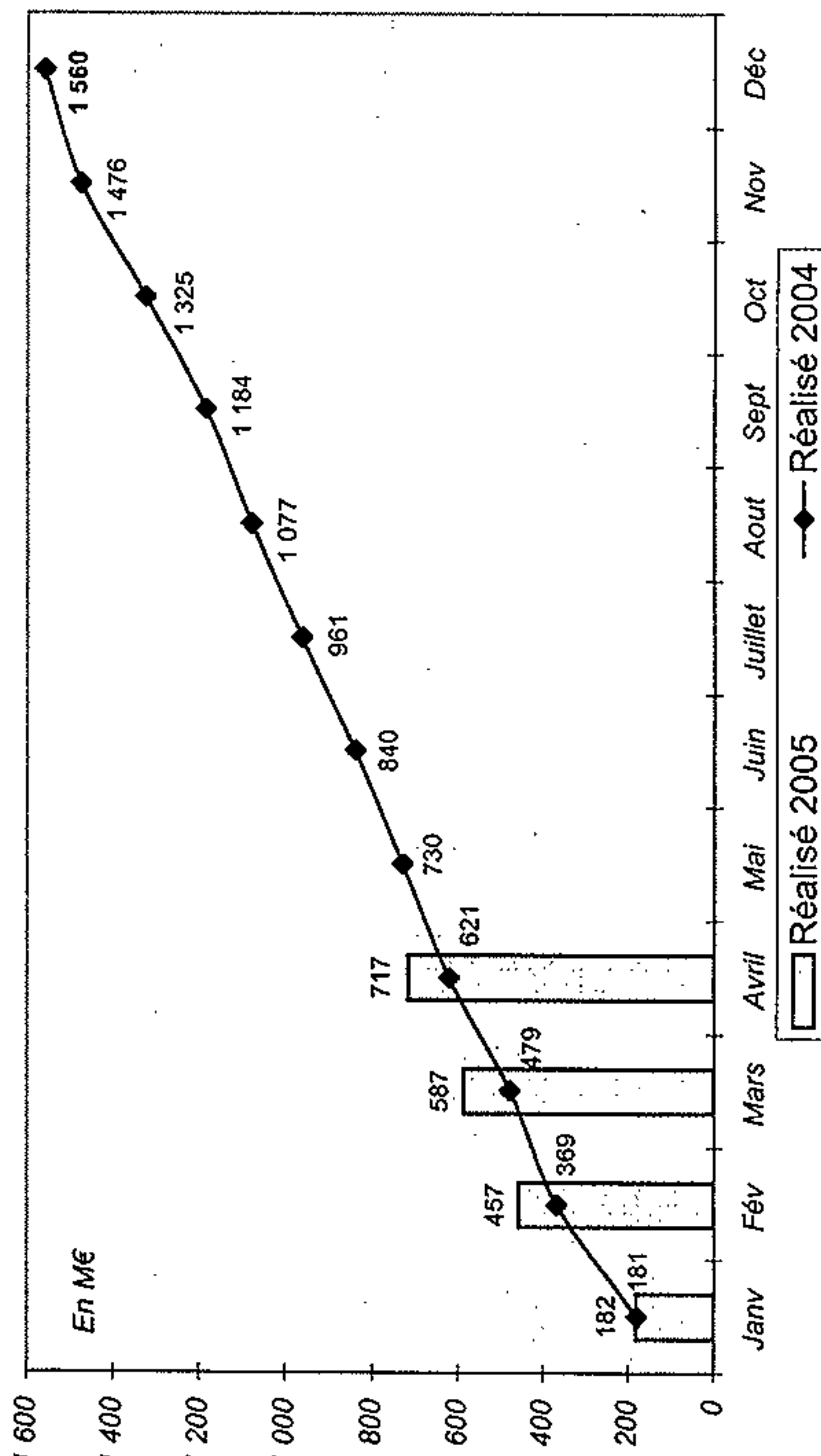
* dont 3,4% dus aux mesures salariales générales + 5 M€

* dont 0,8% dû à l'augmentation du GVT solde + 1 M€

D'effets ponctuels, notamment

* un écart de - 2 M€ résultant du complément de rémunération versé en mars 2004

1.5. Excédent Brut d'Exploitation (*)



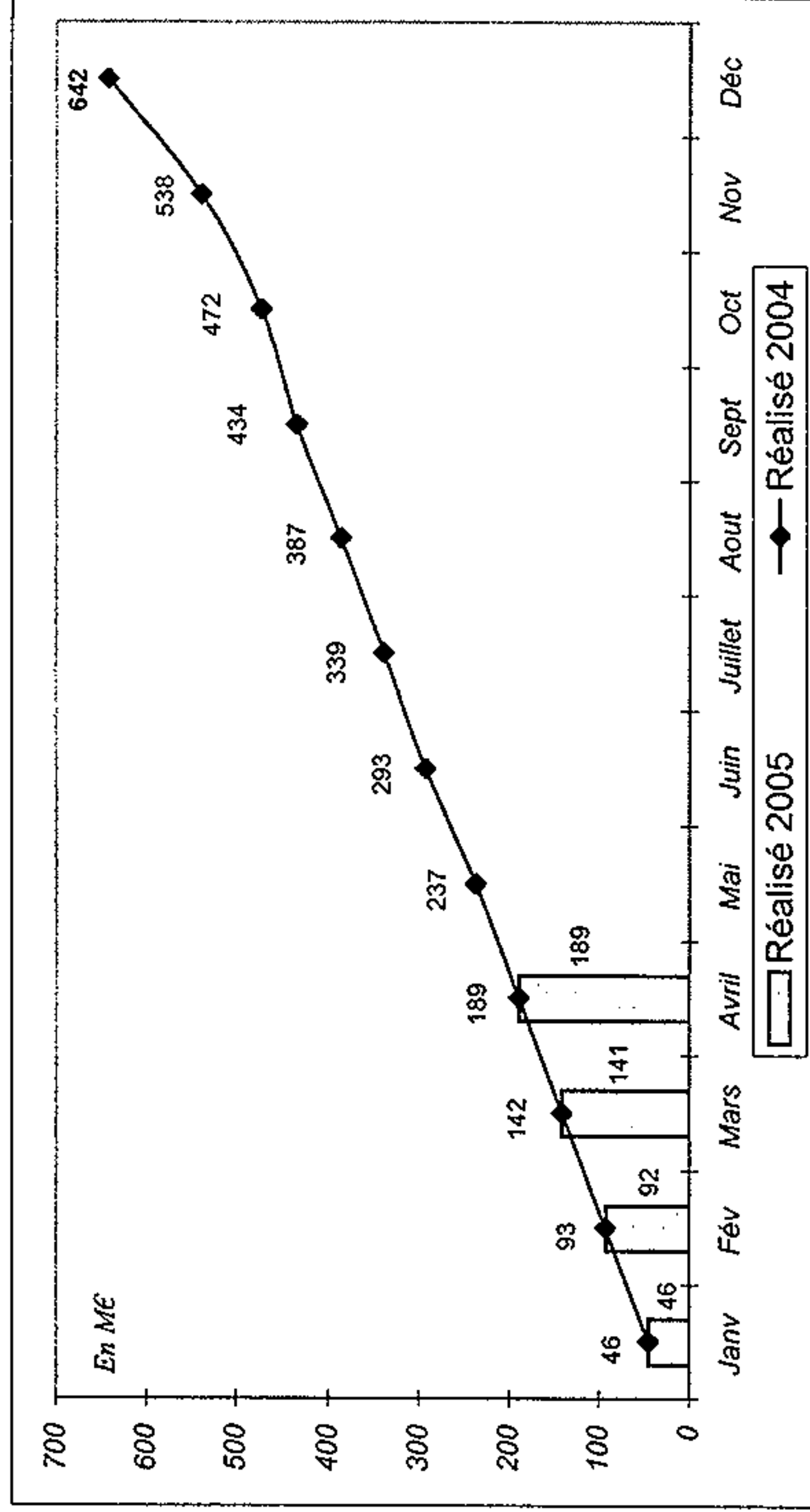
Excédent Brut d'Exploitation :

La variation (+ 96 M€) est principalement liée à la hausse du chiffre d'affaires (+ 101 M€) compensée par la hausse des charges liées aux consommations de l'exercice (+ 7 M€), des impôts et taxes (+ 11 M€). A noter une évolution à la baisse des charges globales de personnel (- 13 M€), liée à l'évolution du dispositif de financement des retraites.

Note : En prenant en compte la Contribution Tarifaire sur l'Acheminement au taux de 6,5%, la variation de l'Exéc
brut d'exploitation est de +45 M€.

(*) Les données 2005 intègrent les dotations aux provisions relatives aux droits spécifiques futurs
Tableau de bord du COMEX RTE - à fin avril 2005

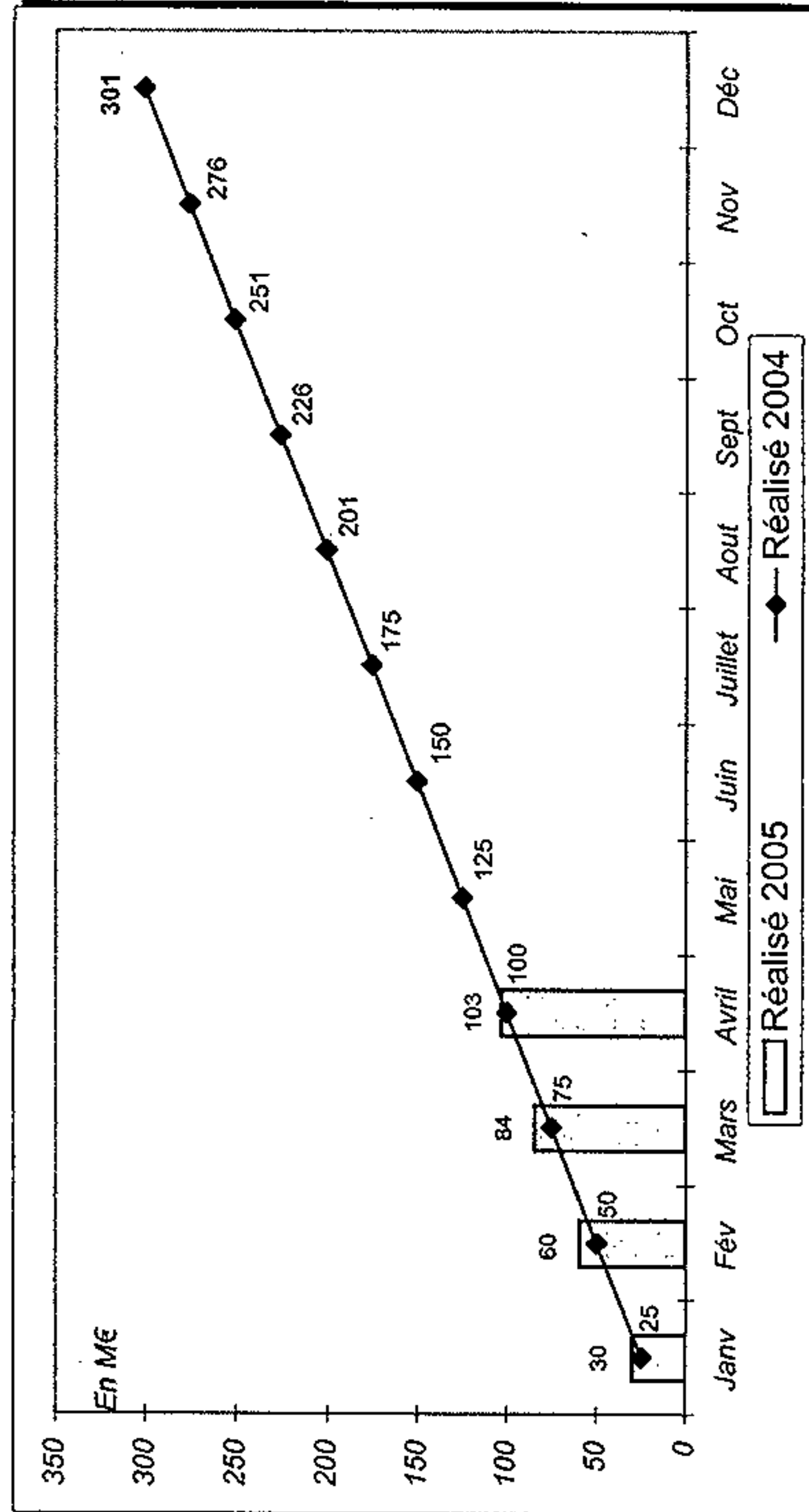
1.6. Dotations aux amortissements sur immobilisations



Dotations aux amortissements sur immobilisations :

Après retraitement de l'impact des transferts d'actifs sur l'ensemble des chroniques 2004 la variation entre avril 2005 et avril 2004 est nulle.

1.7. Charges financières



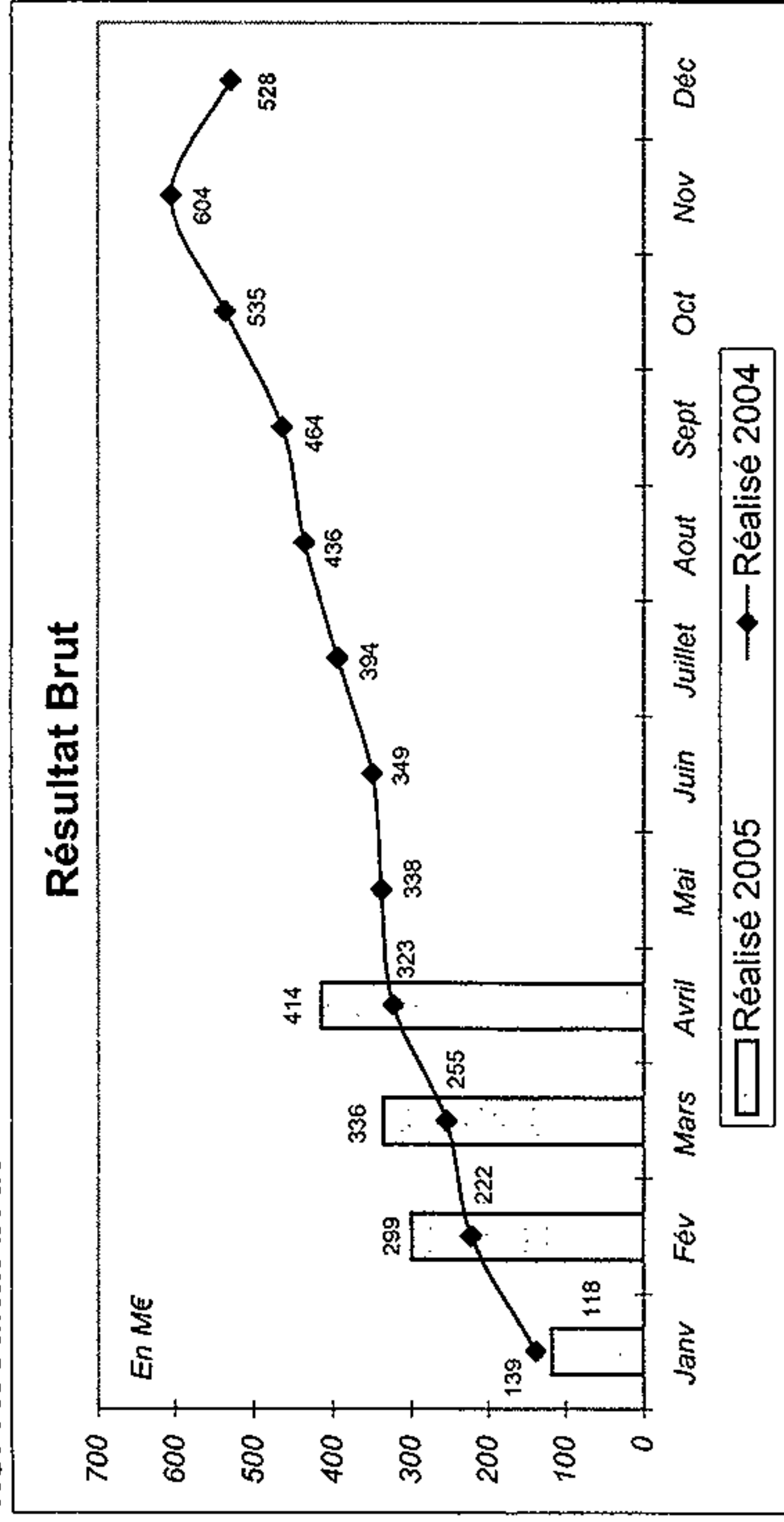
Charges financières :

Pour rendre comparable les données 2004 et 2005, l'ensemble des chroniques 2004 a été retraité de l'impact sur la dette des transferts d'actifs.

L'évolution des charges financières traduit la hausse du taux d'intérêts sur une ligne d'emprunt suite à la transformation de la dette historique en dette synthétique.



1.8. Résultat brut



Autres rubriques du compte de résultat

Impôts et taxes

Les impôts et taxes s'élèvent à 140 M€ à fin avril 2005, accusant une augmentation de 11 M€ essentiellement due à la taxe professionnelle (+ 7 M€) et à la hausse de 4,8% du taux d'imposition de la taxe sur les pylônes (+ 3 M€)

Autres charges

La majeure partie de la variation du poste (environ + 2,5 M€) est constituée par la valeur nette comptable des immobilisations démolies.

Résultat Brut :

L'augmentation de 91 M€ du résultat brut résulte principalement

* de l'augmentation de l'Excédent Brut d'Exploitation (+ 96 M€),

* de l'augmentation des charges :

* dotations aux provisions : + 2 M€ ;

* valeur nette comptable des immobilisations démolies : + 2 M€ ;

* charges financières : + 3 M€ ;

* et de la baisse des autres charges de gestion courante (-2M€).

Note : En prenant en compte la Contribution Tarifaire sur l'Acheminement au taux de 6.5%, la variation du résultat brut est de +57 M€

Annexe 5 (III)

Remboursements effectués par RTE depuis le 1^{er} janvier 2005 au titre du Protocole Financier

Depuis le 31 décembre 2004, relativement à la Dette objet du Protocole Financier, les événements significatifs suivants se sont produits :

- Remboursement par RTE à EDF de la Tranche n° 1 de la Dette, à son échéance le 11.02.2005, et paiement par RTE à EDF à cette même date des intérêts dus au titre de la dernière Période d'Intérêts de cette Tranche ;
- Paiement par RTE à EDF des intérêts relatifs aux Tranches et aux Dates de Paiement d'Intérêts suivantes, pour les Périodes d'Intérêts se terminant à ces Dates de Paiement d'Intérêts :

Tranche n°	Dates de Paiement d'Intérêts
3	06.02.2005 ; 06.05.2005 ; 06.08.2005
4	20.03.2005 ; 20.06.2005
6	28.01.2005
8	08.04.2005
9	11.05.2005